
Organe d'examen des politiques commerciales

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

INDE

Le présent rapport, préparé pour le septième examen de la politique commerciale de l'Inde, a été établi par le Secrétariat de l'OMC sous sa propre responsabilité. Ainsi qu'il est prévu dans l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), le Secrétariat a demandé à l'Inde des éclaircissements sur sa politique et ses pratiques commerciales.

Les questions d'ordre technique concernant ce rapport peuvent être adressées à Mme Eugenia Lizano (tél.: 022 739 6578), Mme Rohini Acharya (tél.: 022 739 5874) et Mme Stéphanie Dorange-Patoret (tél.: 022 739 5497).

La déclaration de politique générale présentée par l'Inde est reproduite dans le document WT/TPR/G/403.

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur l'Inde. Ce rapport a été rédigé en anglais.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	8
1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	15
1.1 Principales caractéristiques de l'économie.....	15
1.2 Évolution économique récente.....	16
1.3 Politique budgétaire	22
1.4 Politique monétaire et politique de taux de change	25
1.5 Balance des paiements.....	27
1.6 Évolution du commerce et de l'investissement.....	28
1.6.1 Tendances et structure du commerce des marchandises et des services	28
1.6.1.1 Commerce des marchandises	28
1.6.1.2 Commerce des services	31
1.6.2 Tendances et structures de l'IED	32
2 RÉGIMES DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT.....	34
2.1 Cadre général	34
2.2 Élaboration et objectifs de la politique commerciale	35
2.2.1 Élaboration de la politique commerciale	35
2.2.2 Objectifs de la politique commerciale	37
2.3 Accords et arrangements commerciaux	38
2.3.1 OMC.....	38
2.3.2 Accords régionaux et préférentiels	41
2.3.2.1 Accords commerciaux régionaux	41
2.3.2.2 Accords commerciaux préférentiels	41
2.3.3 Autres accords et arrangements	42
2.4 Régime d'investissement	42
2.4.1 Cadre juridique.....	42
2.4.1.1 Licences industrielles obligatoires.....	42
2.4.2 Investissement étranger.....	43
2.4.2.1 Politique	43
2.4.3 Incitations à l'investissement	45
3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES – ANALYSE PAR MESURE.....	47
3.1 Mesures visant directement les importations.....	47
3.1.1 Procédures douanières, évaluation en douane et prescriptions douanières	47
3.1.2 Règles d'origine	51
3.1.3 Droits de douane	52
3.1.3.1 Droits appliqués.....	52
3.1.3.2 Consolidations tarifaires.....	54
3.1.3.3 Contingents tarifaires	54
3.1.3.4 Avantages tarifaires	55
3.1.3.5 Préférences tarifaires.....	56

3.1.4	Autres impositions visant les importations	58
3.1.5	Prohibitions et restrictions à l'importation et licences d'importation	61
3.1.5.1	Prohibitions à l'importation.....	61
3.1.5.2	Licences d'importation et restrictions à l'importation	64
3.1.6	Mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde	66
3.1.6.1	Mesures antidumping	66
3.1.6.2	Mesures compensatoires.....	73
3.1.6.3	Mesures de sauvegarde	74
3.2	Mesures visant directement les exportations	76
3.2.1	Procédures et prescriptions douanières.....	76
3.2.2	Taxes, impositions et prélèvements	77
3.2.3	Prix minimaux à l'exportation	78
3.2.4	Prohibitions et restrictions à l'exportation et licences d'exportation	79
3.2.5	Soutien et promotion des exportations	80
3.2.5.1	Programme d'exportations indiennes (EIS).....	80
3.2.5.2	Régime d'exonération de droits.....	83
3.2.5.3	Zones d'exportation et autres programmes	86
3.2.5.4	Aide au transport et à la commercialisation	86
3.2.6	Financement, assurance et garanties à l'exportation	88
3.3	Mesures visant la production et le commerce	89
3.3.1	Mesures d'incitation	89
3.3.2	Normes et autres prescriptions techniques.....	92
3.3.3	Prescriptions sanitaires et phytosanitaires.....	96
3.3.4	Politique de la concurrence et contrôle des prix	101
3.3.4.1	Politique de la concurrence.....	101
3.3.4.2	Contrôle des prix	105
3.3.5	Commerce d'État, entreprises publiques et privatisation	108
3.3.5.1	Commerce d'État	108
3.3.5.2	Entreprises d'État et privatisation.....	111
3.3.6	Marchés publics	111
3.3.7	Droits de propriété intellectuelle	116
3.3.7.1	Politique de 2016 sur les droits de propriété intellectuelle	117
3.3.7.2	Modifications apportées aux cadres institutionnel et juridique régissant les DPI	117
3.3.7.3	Principales caractéristiques du régime des DPI au cours de la période à l'examen	120
3.3.7.4	Évolution des DPI.....	123
3.3.7.5	Moyens de faire respecter les DPI	123
4	POLITIQUE COMMERCIALE – ANALYSE PAR SECTEUR	127
4.1	Agriculture.....	127
4.1.1	Mesures visant les importations.....	129
4.1.2	Mesures visant les exportations	130

4.1.3 Mesures visant la production	132
4.1.3.1 Soutien aux intrants	132
4.1.3.2 Prix de soutien	133
4.1.3.3 Marchés publics et distribution publique.....	138
4.1.4 Autres mesures	140
4.2 Énergie	144
4.3 Secteur manufacturier.....	150
4.4 Services	152
4.4.1 Services financiers	152
4.4.1.1 Secteur bancaire.....	152
4.4.1.2 Assurance	158
4.4.2 Télécommunications.....	160
4.4.3 Transports	166
4.4.3.1 Transport aérien	169
4.4.3.2 Transport maritime	172
4.4.4 Tourisme	176
5 APPENDICE – TABLEAUX	179

GRAPHIQUES

Graphique 1.1 Composition par produit du commerce des marchandises, par principale section du SH, 2014/15 et 2019/20.....	29
Graphique 1.2 Répartition géographique du commerce des marchandises, 2014/15 et 2019/20	30
Graphique 3.1 Répartition des taux de droits NPF.....	54
Graphique 3.2 Mesures antidumping, 2015-2019	72
Graphique 3.3 EXIM Bank: prêts par secteur, 2014-2015 et 2018-2019, à la fin du mois de mars	88
Graphique 3.4 Procédure à suivre pour l'élaboration de normes, 2019	93
Graphique 3.5 Élaboration des règlements techniques par le DPIIT	94
Graphique 4.1 Capacité installée, par source d'énergie, 31 décembre 2015 et 30 juin 2020.....	150
Graphique 4.2 Parts du marché des télécommunications, mars 2015 et août 2019.....	164

TABLEAUX

Tableau 1.1 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2014-2020.....	17
Tableau 1.2 Indicateurs économiques de base, 2014-2020.....	21
Tableau 1.3 Recettes fiscales du gouvernement central, 2014-2021	24
Tableau 1.4 Balance des paiements 2014-2020	27
Tableau 1.5 Commerce des services 2014-2020	31
Tableau 1.6 IED entrants/sortants, par secteur principal, 2014-2020.....	32

Tableau 1.7 IED entrants/sortants, par origine principale, 2014-2020.....	33
Tableau 2.1 Principales lois liées au commerce, 2020	36
Tableau 2.2 Notifications présentées à l'OMC, 1 ^{er} janvier 2015-30 juin 2020	39
Tableau 2.3 Procédures auxquelles l'Inde a participé dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'OMC en tant que plaignant ou défendeur, janvier 2015-août 2020	40
Tableau 2.4 Secteurs dans lesquels des licences industrielles sont obligatoires, 2020	43
Tableau 2.5 Branches d'activité réservées au secteur public, 2020	43
Tableau 2.6 Secteurs dans lesquels l'IED est interdit, 2020	44
Tableau 3.1 Marchandises assujetties à l'inspection avant expédition.....	50
Tableau 3.2 Marchandises soumises à des valeurs tarifaires, 2020	50
Tableau 3.3 Structure tarifaire, 2014/15, 2019/20, 2020/21	53
Tableau 3.4 Produits assujettis à des contingents tarifaires, 2018-2020.....	55
Tableau 3.5 Analyse succincte des droits préférentiels, 2019/20	57
Tableau 3.6 Taxes remplacées par la GST	58
Tableau 3.7 Taux de la GST, 2020	59
Tableau 3.8 Prohibitions à importation.....	61
Tableau 3.9 Importations assujetties à des prix minimaux à l'importation, fin décembre 2019	63
Tableau 3.10 Contingents d'importation.....	65
Tableau 3.11 Réexamens à l'extinction, 2015-2020.....	70
Tableau 3.12 Mesures compensatoires, janvier 2020	74
Tableau 3.13 Droits de sauvegarde, 2015-2019.....	76
Tableau 3.14 Autorisation d'exportation	77
Tableau 3.15 Seuils pour obtenir le statut	77
Tableau 3.16 Taxes à l'exportation, 2019-2020 (février 2020).....	78
Tableau 3.17 Taxe parafiscale à l'exportation, 2020	78
Tableau 3.18 Prix minimaux à l'exportation 2015-2020.....	79
Tableau 3.19 Restrictions à l'exportation par section du SH, 2019-2020.....	79
Tableau 3.20 Produits pour lesquels les crédits de droits octroyés dans le cadre du Programme MEIS ne peuvent être utilisés	81
Tableau 3.21 Services admis au bénéfice du Programme SEIS.....	82
Tableau 3.22 Régime d'exonération de droits, 2020	83
Tableau 3.23 Mécanisme pour la promotion des exportations de biens d'équipement (Mécanisme EPCG) 2020.....	85
Tableau 3.24 Produits non admissibles au bénéfice du Programme TMA, 2019.....	87
Tableau 3.25 Subventions explicites, 2015-2021.....	90
Tableau 3.26 Programme de développement de l'industrie pharmaceutique.....	92
Tableau 3.27 Institutions chargées des questions SPS, 2019	96
Tableau 3.28 Principaux textes législatifs relatifs aux questions SPS.....	97
Tableau 3.29 Autorités compétentes.....	100
Tableau 3.30 Exemptions sectorielles de la Loi sur la concurrence.....	102

Tableau 3.31 Seuils relatif à la notification des rapprochements, 2016-2019	103
Tableau 3.32 Principaux changements concernant le dépôt d'un avis de rapprochement, 2015-2019.....	104
Tableau 3.33 Données sur la concurrence, 2014/15-2018/19	105
Tableau 3.34 Cultures bénéficiant de prix de soutien minimaux, 2019-2020	105
Tableau 3.35 Modifications apportées au système de soutien des prix (PSS) au cours de la période à l'examen.....	106
Tableau 3.36 Produits importés par des entreprises commerciales d'État, 2015-2020	108
Tableau 3.37 Produits exportés par des entreprises commerciales d'État, 2015/16-2019/20.....	109
Tableau 3.38 Dispositions relatives aux marchés publics au niveau central, 2015-2020	112
Tableau 3.39 Méthodes pour les passations de marchés publics de marchandises, 2019	113
Tableau 3.40 Méthodes pour les passations de marchés publics de services, 2019	114
Tableau 3.41 Passation de marchés de marchandises/services d'usage courant par le biais de l'e-GeM, 2019	115
Tableau 3.42 Mise en œuvre de la politique sur les droits de propriété intellectuelle, 2016-2020	117
Tableau 3.43 Modifications apportées au cadre institutionnel des DPI, 2015-2019.....	118
Tableau 3.44 Modifications apportées à la législation sur les DPI, 2015-2019 (novembre 2019).....	118
Tableau 3.45 Adhésion aux traités de l'OMPI, 2015-2019.....	120
Tableau 3.46 Points saillants du Règlement de 2016 sur les brevets (modification) et du Règlement de 2017 sur les marques.....	121
Tableau 4.1 Principaux indicateurs concernant l'agriculture, 2013-2019	127
Tableau 4.2 Organismes chargés de la formulation et de la mise en œuvre de la politique agricole	128
Tableau 4.3 Prix de soutien minimaux, 2014–2020	134
Tableau 4.4 Subventions liées au crédit/autres programmes d'assistance, 2019-2020	141
Tableau 4.5 Mesures destinées à augmenter la production et les exportations de produits de la pêche	143
Tableau 4.6 Consommation d'électricité, 2014/15-2018/19	144
Tableau 4.7 Composition du secteur de l'électricité, 2019	146
Tableau 4.8 Programmes d'incitation du gouvernement central en faveur des entreprises de distribution	148
Tableau 4.9 Financement de projets de production d'électricité par les sociétés financières non bancaires.....	149
Tableau 4.10 Programmes d'incitation prévus par le Ministère des énergies nouvelles et renouvelables.....	150
Tableau 4.11 Évolution des prêts bruts et des dépôts dans le secteur bancaire, et indicateurs prudentiels, 2015-2020 (au 31 mars).....	153
Tableau 4.12 Obligation de prêt aux secteurs prioritaires	155
Tableau 4.13 Marché de l'assurance et de la réassurance, octobre 2019	159
Tableau 4.14 Principaux indicateurs relatifs aux télécommunications, 2015-2019.....	160
Tableau 4.15 Services visés par les licences uniques (par zone de service).....	163
Tableau 4.16 Principales fusions et acquisitions dans le secteur des télécommunications, 2015-2019.....	165

Tableau 4.17 Contribution au coût du transport des marchandises, 2015-2019.....	168
Tableau 4.18 Changements apportés à la politique en matière d'IED dans les services de transport aérien, 2015 et 2020	170
Tableau 4.19 Principaux indicateurs du trafic aérien international, 2014/15-2019/20.....	170
Tableau 4.20 Assouplissement des règles relatives au cabotage.....	173
Tableau 4.21 Aide financière fournie par le gouvernement central au titre du Programme SagarMala.....	174
Tableau 4.22 Principaux indicateurs des ports, 2014/15-2018/19.....	175
Tableau 4.23 Principaux indicateurs du tourisme, 2015-2019	176
Tableau 4.24 Principaux systèmes d'incitations utilisés par le gouvernement central dans le secteur du tourisme, 2019	178

ENCADRÉS

Encadré 1.1 Programme <i>Atmanirbhar Bharat Abhiyan</i>	18
Encadré 1.2 Rapport du Comité d'examen de la Loi sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire	23
Encadré 3.1 Étapes du processus d'enquête, 2020	67
Encadré 3.2 Procédures d'attribution des marchés au titre de l'Ordonnance de 2017 sur les marchés publics (préférence à Make in India)	116
Encadré 4.1 Programmes de soutien en faveur du sucre	136
Encadré 4.2 Objectifs de la politique dans le secteur de l'électricité	145
Encadré 4.3 Politique nationale sur les communications numériques (2018)	162

APPENDICE - TABLEAUX

Tableau A1. 1 Exportations de marchandises par section et par principal chapitre/sous-position du SH, 2014-2020	179
Tableau A1. 2 Importations de marchandises par section et par principal chapitre/sous-position du SH, 2014-2020	180
Tableau A1. 3 Exportations de marchandises par destination, 2014-2020.....	181
Tableau A1. 4 Importations de marchandises par origine, 2014-2020	182
Tableau A2. 1 Secteurs dans lesquels l'IED est limité, avril 2020.....	183
Tableau A3. 1 Récapitulatif des droits, 2019/20	187
Tableau A3. 2 Récapitulatif des droits de l'Inde, 2020/21	189
Tableau A3. 3 Subventions notifiées à l'OMC, 2015-2019.....	191
Tableau A3. 4 Principales cessions d'actifs, 2014/15-2019/20.....	195
Tableau A3. 5 Aperçu du régime de protection des DPI, 2019	197

RÉSUMÉ

1. La croissance économique de l'Inde est restée forte pendant la majeure partie de la période considérée, avec une moyenne de 7,4% jusqu'en 2018-2019. Un certain nombre de réformes ont été mises en œuvre, y compris l'introduction de la taxe sur les marchandises et les services (GST) pour harmoniser la fiscalité indirecte; le Code sur l'insolvabilité et la faillite pour résorber le problème de l'endettement dans le secteur des entreprises; des réformes bancaires pour améliorer la surveillance des banques et des sociétés financières non bancaires; et, plus récemment, la législation visant à améliorer la commercialisation et à réduire la réglementation des produits agricoles. La politique commerciale est restée globalement inchangée au cours de la période considérée.

2. Depuis le premier semestre de 2019, la croissance est plus faible, principalement en raison d'une baisse de la consommation et de l'investissement, en particulier de l'investissement privé, la croissance de la formation brute de capital fixe s'élevant seulement à 1% pendant l'exercice 2019-2020. De récentes réductions du taux de base de l'impôt sur les sociétés, qui est tombé de 36% à 22%, et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, ont été annoncées pour stimuler l'investissement et les dépenses de consommation. Les autorités ont estimé que la croissance du PIB réel s'est élevée à environ 5,1% entre avril et décembre 2019, mais des estimations plus récentes font état d'une croissance plus faible. Le gouvernement a réagi à la pandémie de COVID-19 en annonçant un certain nombre de mesures à court et à long terme ciblant certains secteurs de l'économie, ainsi que les populations pauvres des zones rurales et urbaines. Avec une pression inflationniste plus faible due à la baisse des cours internationaux des produits de base et à l'impact de la pandémie, la politique monétaire a également été accommodante au cours de la période considérée.

3. La forte croissance économique a également entraîné une amélioration des indicateurs socioéconomiques, tels que le revenu par habitant et l'espérance de vie. Des politiques d'inclusion économique ont également été adoptées pour réduire la détresse des populations rurales, entre autres un relèvement des prix de soutien minimaux pour les produits agricoles et le transfert direct de subventions aux agriculteurs. La Loi sur la sécurité alimentaire nationale vise en outre à fournir des produits alimentaires subventionnés à un large pourcentage de la population rurale et urbaine. Cependant, étant donné la nécessité d'améliorer constamment les infrastructures en Inde, les subventions devront être réduites et mieux ciblées afin de libérer des ressources pour l'investissement.

4. Les services sont restés le secteur le plus solide au cours de la période considérée, avec une croissance de plus de 8% entre 2014-2015 et 2018-2019. L'agriculture, qui dépend en grande partie des précipitations, a également enregistré des résultats relativement satisfaisants. Toutefois, la croissance du secteur manufacturier, à l'exception de certaines branches de production, est restée faible. Le chômage est passé d'environ 3,7% en 2015-2016 à 6,1% en 2016-2017 - dernière année pour laquelle des estimations sont disponibles - et il est plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

5. La politique budgétaire de l'Inde est encadrée par la Loi de 2003 sur la responsabilité et la gestion budgétaires, qui exige que le déficit budgétaire soit ramené à 3% du PIB d'ici au 31 mars 2021, et la dette des administrations publiques à 60% du PIB d'ici à 2024-2025. Bien que le déficit budgétaire ait diminué entre 2014-2015 et 2018-2019, il a dépassé l'objectif en 2019-2020, principalement en raison de recettes fiscales plus faibles que prévu. L'introduction de la GST devrait élargir l'assiette fiscale, améliorer le recouvrement des recettes et limiter l'évasion fiscale. Les déficits des gouvernements des États devraient également être comblés par l'augmentation des recettes provenant de la GST, bien qu'il y ait des risques de détérioration, les prévisions budgétaires de près de la moitié des États étant supérieures au seuil fixé à 3% pour 2019-2020.

6. Le déficit du compte courant s'est réduit pendant une grande partie de la période considérée. La balance des services est restée excédentaire, tandis que le déficit du commerce des marchandises s'est réduit, en particulier en 2019-2020, les importations ayant diminué plus rapidement que les exportations. Le déficit du compte courant continue d'être financé par les investissements étrangers directs et les investissements de portefeuille qui ont augmenté pendant la période considérée, bien que les investissements de portefeuille aient été instables. L'UE-28 et les États-Unis restent les principaux marchés d'exportation de l'Inde, tandis que la plupart des importations proviennent de Chine. Les principales exportations et importations restent en grande partie inchangées.

7. L'Inde est un Membre originel de l'OMC et elle accorde le traitement NPF à tous les Membres sauf un. Elle a également ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) le 22 avril 2016. Elle est Partie à l'Accord de l'OMC sur les technologies de l'information (ATI), mais pas à l'ATI élargi. Elle a le statut d'observateur dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP). Pendant la période considérée, l'Inde a présenté un certain nombre de notifications à l'OMC.

8. Il n'y a pas eu de changements majeurs concernant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale depuis le dernier examen. Les objectifs de la politique commerciale sont énoncés dans la politique de commerce extérieur (FTP), qui est établie tous les cinq ans et révisée de temps à autre. La FTP ambitionne de faire progresser la part de l'Inde dans les exportations mondiales de 2,5% en 2015 à 3,5% en 2020. L'objectif d'exportation doit être atteint grâce à un certain nombre d'incitations, telles que le Programme relatif aux exportations de marchandises depuis l'Inde et le Programme relatif aux exportations de services depuis l'Inde. L'Inde continue également de modifier fréquemment ses politiques et mesures commerciales, par le biais de circulaires et de notifications, afin de répondre aux préoccupations nationales. Elle a continué de libéraliser ses politiques en matière d'IED, autorisant en outre l'IED à concurrence de 100% sans autorisation préalable du gouvernement dans un plus grand nombre de domaines comprenant les activités agricoles; la défense; les services de transport pour la radiodiffusion; les services de télécommunication et de commerce électronique entre entreprises; les activités des intermédiaires d'assurance; et les services portuaires, d'autres services aériens et les services de transport aérien non réguliers.

9. Pendant la période à l'examen, l'Inde a mis en œuvre plusieurs mesures visant à faciliter les échanges, telles que la réduction du nombre de documents requis et l'automatisation du système de dédouanement des importations et des exportations. Parmi les autres initiatives de facilitation des échanges introduites depuis 2015, on peut citer: l'interface électronique, le Portail électronique des douanes indiennes (ICEGATE); l'interface à guichet unique pour la facilitation des échanges (SWIFT); le nouveau programme des opérateurs économiques agréés (OEA); la livraison directe au port et l'entrée directe au port (DPE); et l'utilisation accrue du Système de gestion des risques (SGR).

10. La politique commerciale n'a que peu changé depuis le précédent examen. L'Inde continue de s'appuyer sur des instruments de politique commerciale tels que les droits de douane, les taxes à l'exportation, les prix minimaux à l'importation, les restrictions à l'importation et à l'exportation et les licences. Ces instruments sont utilisés, entre autres, pour gérer les besoins de l'offre et de la demande intérieure, protéger l'économie contre les fortes fluctuations des prix intérieurs et garantir la conservation et la bonne utilisation des ressources naturelles. En conséquence, des changements fréquents sont apportés aux taux de droits et aux autres instruments de politique commerciale, ce qui suscite de l'incertitude pour les négociants.

11. La structure tarifaire de base n'a pas changé depuis 2015. Toutefois, à la suite de l'adoption de la taxe GST en 2017, les droits additionnels et les droits additionnels spéciaux précédemment ajoutés au tarif de base ont été supprimés. L'introduction de la GST a constitué un changement majeur en ce qui concerne les autres droits et impositions visant les importations. Cette taxe, qui a remplacé plusieurs taxes, s'applique aussi bien aux produits nationaux qu'aux produits importés. La taxe sociale de 10%, qui ne s'applique qu'aux importations, reste en place.

12. L'Inde utilise à la fois des taux de droits *ad valorem* et non *ad valorem*; en 2020-2021, 93,9% de l'ensemble des lignes tarifaires sont assujetties à des taux *ad valorem*. On compte 725 lignes tarifaires (6,1% du total) assujetties à des taux non *ad valorem*, dont 4 sont visées par des droits spécifiques et 721 (697 en 2015) sont visées par des droits mixtes (avec une composante *ad valorem* et/ou spécifique). Les droits mixtes continuent de s'appliquer aux textiles et aux vêtements (714 lignes tarifaires) ainsi qu'aux produits en caoutchouc naturel (7 lignes tarifaires).

13. La moyenne simple des droits NPF appliqués est passée de 13% en 2014-2015 à 14,3% en 2020-2021, et à 15,4% si les équivalents *ad valorem* (EAV) sont pris en compte. La hausse de la moyenne des droits reflète les changements intervenus dans la répartition des taux de droits depuis le dernier examen en 2015, avec une diminution du pourcentage des taux moins élevés. En conséquence, alors que les taux de droits sont toujours compris entre zéro et 150% (en tenant compte uniquement des taux *ad valorem*), le pourcentage de lignes tarifaires dont les taux sont compris entre 0% et 10% a diminué, tombant de 79,1% en 2015 à 67,8% en 2020-2021. Cependant, le pourcentage de lignes tarifaires assorties de taux supérieurs à 10% et allant jusqu'à

30% a augmenté, passant de 12,1% (2014-2015) à 21,3% (2019-2020) et à 22,1% en 2020-2021, et le pourcentage de lignes tarifaires assorties de taux supérieurs à 30% est passé de 2,8% (2014-2015) à 4% en 2020-2021. Les taux de droits les plus fréquents sont toujours 10% (31,7% de l'ensemble des lignes tarifaires) et 7,5% (24,4%). Les taux les plus élevés, supérieurs à 60%, visent des produits tels que les boissons alcooliques (150%), devant les animaux et les produits du règne animal; les fruits, les légumes et les plantes; le café et le thé; et certains véhicules automobiles, qui affichent tous des droits de 100%.

14. L'Inde a consolidé 75,3% de son tarif douanier. Elle a consolidé 100% des lignes tarifaires relatives aux produits agricoles, à des taux compris entre 10% et 300%, et 71,7% des droits visant les produits non agricoles, en général à des taux de droits plus faibles, compris entre 0% et 150%. Les taux consolidés les plus élevés visent les graines oléagineuses, les graisses, les huiles et leurs produits.

15. Le traitement tarifaire accordé par l'Inde pour certaines marchandises du secteur des technologies de l'information et de la communication fait actuellement l'objet d'une procédure de règlement des différends à l'OMC.

16. L'Inde applique des contingents tarifaires sur une base NPF pour le lait écrémé et certains types de crème de lait, le maïs, ainsi que certaines huiles. Des contingents tarifaires ont aussi été négociés dans le cadre d'accords préférentiels avec le Népal et Sri Lanka. En général, aucune importation n'est réalisée dans le cadre de contingents tarifaires.

17. L'Inde maintient des prohibitions et des restrictions à l'importation et à l'exportation. Des restrictions sont imposées pour: i) protéger la vie ou la santé des personnes et des animaux et préserver les végétaux; protéger la moralité publique; protéger le patrimoine historique; préserver l'environnement; et faire respecter les droits de propriété intellectuelle (DPI); ii) empêcher l'utilisation de pratiques de nature à induire en erreur et le commerce illégal d'armes et de munitions; et iii) se conformer aux résolutions de l'ONU. En outre, l'Inde continue d'utiliser des entreprises commerciales d'État désignées pour importer certains produits agricoles, des engrais et des produits pétroliers, dans le but déclaré de garantir un revenu équitable aux agriculteurs; de préserver la sécurité alimentaire; de gérer l'achat d'engrais pour les agriculteurs; et de mettre en œuvre le système de soutien interne des prix pour les produits pétroliers. Depuis le dernier examen, certains produits, tels que les oignons et le sucre (soumis à un contingent tarifaire depuis 2019), ont été retirés de la liste des produits exportés par des entreprises commerciales d'État et peuvent actuellement être exportés par tout exportateur admissible.

18. L'Inde continue de recourir activement aux mesures antidumping; elle est actuellement le principal utilisateur de mesures antidumping à l'OMC. En 2015-2019 (en décembre 2019), elle a ouvert 233 enquêtes, soit une forte augmentation depuis la période 2011-2014 (juin), où le nombre d'ouvertures d'enquêtes s'élevait à 82. La plupart des enquêtes ouvertes pendant la période à l'examen concernent des produits originaires de Chine; viennent ensuite les produits originaires de la République de Corée et de l'UE-28. À la fin de 2019, l'Inde avait imposé 254 droits antidumping. Ces mesures visaient principalement les produits des industries chimiques ou des industries connexes (40,6% de l'ensemble des mesures). La durée moyenne des mesures antidumping en vigueur en décembre 2019 était de 5,9 ans; toutefois, 58 mesures, qui s'appliquaient principalement aux importations originaires de Chine (45%), sont en place depuis plus de 10 ans. Au cours de la période 2015-2020 (janvier), l'Inde a ouvert 20 enquêtes en matière de droits compensateurs, et 11 mesures étaient en place. Comme dans le cas des droits antidumping, la plupart des mesures s'appliquaient aux importations originaires de Chine. En outre, l'Inde a activement recours à des mesures de sauvegarde; en juin 2019, elle avait ouvert 46 enquêtes (12% de l'ensemble des enquêtes en matière de sauvegarde ouvertes par les Membres de l'OMC). Une mesure de sauvegarde est en vigueur.

19. Pour soutenir à la fois la production intérieure et les exportations, l'Inde continue d'offrir un certain nombre d'incitations, sous la forme de subventions directes et de programmes de soutien des prix, de concessions ou d'exemptions tarifaires, ou de taux d'intérêt préférentiels. En outre, jusqu'à 40% de l'ensemble des prêts bancaires doivent être affectés aux "secteurs prioritaires", y compris l'agriculture, les petites et moyennes entreprises, l'éducation, le logement, les infrastructures sociales, les énergies renouvelables et les exportations. Des préférences sont également accordées aux entreprises nationales dans le cadre de marchés publics.

20. En général, les programmes maintenus pour promouvoir les exportations s'appliquent à tous les secteurs. Toutefois, certains programmes concernent des secteurs particuliers, comme l'agriculture. La plupart de ces programmes n'ont pas subi de changements substantiels depuis 2015; ils prévoient des incitations fiscales et financières et une aide à la commercialisation. Cependant, en 2015, le Programme d'exportations indiennes (EIS) a été introduit. L'EIS englobe deux programmes: le programme relatif aux exportations de marchandises depuis l'Inde (programme MEIS), qui a remplacé cinq programmes; et le programme relatif aux exportations de services depuis l'Inde (programme SEIS). Le nombre de produits visés par le programme MEIS et le budget alloué à ce dernier ont augmenté pendant la période à l'examen. Il est prévu que le programme MEIS prenne fin le 1^{er} janvier 2021; il sera remplacé par un nouveau programme de remboursement aux exportateurs des taxes, droits et prélèvements qui ne sont pas exonérés ou remboursés dans le cadre d'un autre programme existant.

21. Au cours de la période à l'examen, l'Inde a révisé sa législation sur la normalisation; la Loi de 1986 portant création du Bureau indien de normalisation (BIS) a été remplacée par la Loi de 2016 portant création du BIS. En vertu de cette nouvelle Loi, la normalisation vise les marchandises et a été introduite pour les services, les systèmes et les processus; en outre, plusieurs nouvelles dispositions ont été adoptées, telles que de nouveaux types de systèmes d'évaluation de la conformité. Le BIS est l'organisme national de normalisation de l'Inde, qui élabore les normes dans tous les secteurs, à l'exception de ceux qui sont inscrits dans la Loi de 1937 sur les produits agricoles (calibrage et commercialisation) et la Loi de 1940 sur les médicaments et les produits cosmétiques. Les procédures d'élaboration et de mise en œuvre des normes et des règlements techniques n'ont pas beaucoup changé au cours de la période considérée. Depuis 2015, certains règlements techniques de l'Inde font l'objet de préoccupations commerciales spécifiques au sein du Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC. Certains produits doivent obligatoirement obtenir une certification de produits. Cette certification s'applique à la fois aux marchandises produites en Inde et aux marchandises importées. En ce qui concerne le domaine sanitaire et phytosanitaire, d'après les notifications soumises à l'OMC, les mesures SPS sont conformes aux normes internationales pertinentes ou sont basées sur celles-ci, et elles s'appliquent pour la plupart à tous les Membres. L'Inde a pris une mesure d'urgence qui s'applique à tous ses partenaires commerciaux. Pendant la période à l'examen, les Membres ont fait part de sept préoccupations, dont deux ont été résolues.

22. Les marchés publics restent décentralisés en Inde et ils sont soumis à des règlements multiples, y compris des dispositions sectorielles et des dispositions relatives aux achats publics promulguées par les États. Le Règlement financier général (GFR), qui s'applique à tous les secteurs, constitue le principal texte législatif régissant les marchés publics. Au cours de la période à l'examen, le GFR a été modifié à plusieurs reprises, notamment pour introduire de nouvelles méthodes de passation de marchés et pour imposer la passation électronique des marchés. Au cours de la période 2015-2020, l'Inde a appliqué des réserves et des préférences sectorielles dans les marchés publics, ainsi que d'autres qui s'appliquent spécifiquement aux micro et petites entreprises. En 2017, des préférences additionnelles pour les marchandises produites dans le pays ont été introduites dans le cadre de l'initiative "Make in India". L'Inde conserve le statut d'observateur dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics.

23. La concurrence est régie par la Loi de 2002 sur la concurrence qui, à quelques exceptions près, s'applique à tous les opérateurs et secteurs économiques; il existe également des dispositions sectorielles. Parmi les changements adoptés au cours de la période considérée, on peut citer: l'adoption de dispositions de clémence concernant les ententes; la simplification de la procédure de dépôt d'un rapprochement (fusions); la suspension du délai de notification d'un rapprochement (en 2017); et l'introduction de l'approbation automatique pour les rapprochements qui ne nécessitent pas une évaluation exhaustive (en 2019). L'Inde continue d'appliquer des exceptions à l'obligation de notifier certains rapprochements.

24. L'Inde continue de contrôler les prix, en particulier pour les produits agricoles dans le cadre de divers mécanismes. Les prix de détail d'autres produits, comme les bouteilles de GPL, le gaz naturel, les engrais et les médicaments, sont également contrôlés. Les contrôles des prix sont en place principalement pour soutenir le secteur agricole, assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté.

25. En 2016, l'Inde a publié sa première politique sur les droits de propriété intellectuelle (NIPR). Celle-ci vise à sensibiliser le pays à l'importance de la protection des DPI par la formation et la communication, et elle offre un soutien financier et des incitations fiscales pour encourager la

génération et l'exploitation commerciale de DPI, y compris en accordant aux start-up une réduction des droits de brevet pouvant aller jusqu'à 80%. Des changements ont également été apportés au cadre institutionnel de la propriété intellectuelle. Depuis 2016, tous les DPI, à l'exception de la protection des variétés végétales, relèvent du Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur, qui est devenu l'unique organisme responsable en matière de DPI. La protection des variétés végétales continue d'être administrée par le Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs. Depuis 2015, l'Inde a mis en œuvre diverses mesures visant à faire respecter les DPI, telles que la création de tribunaux de commerce pour accélérer les procédures judiciaires liées aux DPI. Toutefois, depuis 2018, les douanes ne sont plus autorisées à saisir de leur propre initiative les importations portant atteinte à un droit; par conséquent, à l'heure actuelle, une injonction du tribunal est nécessaire pour protéger les droits de brevet contre les contrefaçons à la frontière.

26. L'agriculture représente 16% du PIB mais sa part dans l'emploi total est supérieure à 40%. L'Inde continue de réglementer les importations et les exportations, ainsi que les prix intérieurs, en vue d'atteindre ses objectifs en matière de sécurité alimentaire. Les restrictions à l'importation et à l'exportation, les contingents tarifaires, le commerce d'État et les prix minimaux à l'importation sont utilisés à la frontière. Le gouvernement apporte un soutien, direct et indirect, aux agriculteurs, y compris pour les intrants tels que l'eau, l'électricité, les semences et les engrais; les prix de soutien minimaux; ainsi que la commercialisation et le transport. En vertu de la Loi sur la sécurité alimentaire nationale (Loi NFSA), les céréales vivrières sont fournies à des prix subventionnés aux ménages identifiés par les États comme étant prioritaires; en vertu de cette loi, les produits alimentaires subventionnés doivent être fournis à 75% de la population rurale et à 50% de la population urbaine. Les subventions du gouvernement en faveur des produits alimentaires représentent presque la moitié des subventions explicites, et les subventions aux engrais représentent un autre tiers.

27. Pendant la période à l'examen, diverses réformes ont eu lieu. Dans le cadre de la Politique d'exportation des produits agricoles, les produits agricoles transformés et biologiques ne sont pas soumis à des restrictions à l'exportation, et les importations de produits agricoles utilisés pour ces exportations devaient être libéralisées. Le gouvernement a également augmenté progressivement les versements directs aux agriculteurs, comme c'est le cas dans le cadre du Système de prix de complément des prix, dont bénéficient les producteurs de graines oléagineuses. Dans le cadre de ce système, si les prix tombent en dessous du prix de soutien minimum, la différence entre le prix du marché et le prix de soutien minimum est versée directement aux agriculteurs enregistrés. Des transferts en espèces pour l'achat de produits alimentaires fournis dans le cadre de la Loi NFSA sont également effectués à titre expérimental sur certains territoires de l'Union. En 2020, la Loi sur les produits essentiels a été modifiée afin de garantir que l'offre de certains produits agricoles ne puisse être réglementée que dans des circonstances exceptionnelles. Des efforts ont également été déployés pour améliorer la commercialisation des produits agricoles, notamment par l'introduction d'un Marché agricole électronique national (e-NAM) en 2016, qui a pour but d'unifier les marchés des États. En 2020, d'autres réformes de la commercialisation ont eu lieu pour garantir aux agriculteurs la liberté de se livrer au commerce, à l'intérieur des États ou entre les États, et pour encourager l'agriculture sous contrat entre les agriculteurs et les entreprises agro-industrielles.

28. Au cours de la période à l'examen, les politiques de l'Inde concernant le secteur de l'électricité visaient à garantir l'accès à des services fiables et abordables et à diversifier les sources d'énergie. À cette fin, diverses incitations ont été accordées pour développer le réseau de distribution et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables. De ce fait, la part des sources d'énergie renouvelable (principalement solaire et éolienne) pour produire de l'électricité est passée de 14,6% en 2015 à 23,7% en 2020. Toutefois, le charbon reste la principale source d'énergie utilisée pour la production d'électricité en Inde. Le pays continue d'accorder des subventions croisées en ce qui concerne les tarifs de détail; les tarifs pour les consommateurs vivant en dessous du seuil de pauvreté et les petits ménages sont subventionnés; et l'électricité pour le secteur agricole est gratuite/consommée sans compteur. Les sociétés de distribution, qui sont principalement détenues par les États, ont continué à rencontrer de graves difficultés financières, en raison de la sous-tarifcation de l'électricité, ce qui a donc compromis leur capacité à offrir une offre d'électricité fiable. En 2015, un programme volontaire a été mis en place pour remédier à la mauvaise situation financière des sociétés, les États prenant en charge un pourcentage de leur dette. En raison de la pandémie de COVID-19, les consommateurs ont été autorisés à différer le paiement de leurs factures d'électricité.

29. La part du secteur manufacturier dans le PIB de l'Inde est tombée de 16,3% en 2014-2015 à 15,1% en 2019-2020. On dénombre parmi les secteurs qui jouent un rôle important dans le commerce des marchandises celui des textiles et des vêtements, qui représente 2% du PIB et 11,4% des exportations de marchandise et qui emploie environ 45 millions de personnes; et celui de l'automobile, qui représente environ 7% du PIB et 8,0% des exportations de marchandise. La balance du commerce des produits manufacturés de l'Inde a présenté un déficit pendant la période considérée, la croissance des importations dépassant celle des exportations. L'Inde continue de mettre en œuvre la Politique manufacturière nationale (NMP) qui vise à faire passer la part des industries manufacturières à 25% du PIB d'ici à 2022. Les dispositions de la NMP comprennent des programmes visant à développer les compétences, à faciliter le financement des PME, et à augmenter la demande de produits manufacturés et d'infrastructures dans le cadre de marchés publics. Le programme "Make in India" a été lancé en 2014, dans le but d'attirer des investissements pour atteindre l'objectif de faire passer la part des industries manufacturières à 25% du PIB d'ici à 2022.

30. Les services représentaient environ 54% du PIB de l'Inde en 2018-2019, soit une augmentation par rapport à 2014-2015 où leur part s'élevait à 52% environ. Le secteur contribue à la croissance du PIB de l'Inde à hauteur de presque 70%. Le secteur des services est le principal bénéficiaire de l'IED. Pendant la majeure partie de la période à l'examen, le commerce des services de l'Inde a enregistré un excédent d'environ 3% du PIB.

31. Après la consolidation, le nombre de banques du secteur public (PSB) est tombé à 12 en 2020; cependant, avec environ 70% du total des actifs, elles continuent de dominer le secteur. Les actifs restants sont répartis entre 22 banques privées, 46 banques étrangères, un grand nombre de banques rurales, urbaines et coopératives, et des sociétés financières non bancaires (NBFC). Le secteur continue d'être réglementé par la Banque centrale de l'Inde (RBI), qui utilise un cadre fondé sur les risques. Pendant la période à l'examen, les banques commerciales sont demeurées bien capitalisées, bien que les actifs improductifs soient restés élevés pendant plusieurs années, atteignant plus de 11% des avances brutes en 2018 avant de retomber à 9% en 2020. Les actifs improductifs ont également augmenté dans les NBFC, et la RBI a publié de nouvelles lignes directrices en 2019 pour améliorer leur surveillance. La Loi de 1934 sur la RBI a également été modifiée en 2019, pour traiter des questions de gouvernance. Le financement du Plan Indradhanush du gouvernement, destiné à soutenir les PSB, vise également à faire face aux problèmes de gouvernance.

32. Pour encourager l'inclusion financière, le programme Pradhan Mantri Jan Dhan Yojana (PMJDY) a été lancé en août 2014 pour permettre aux personnes sans compte bancaire d'en ouvrir un pour recevoir directement leur salaire, des aides, des envois de fonds et d'autres paiements. En outre, toutes les banques sont tenues d'accorder 40% de leurs prêts aux secteurs prioritaires; cet objectif a été étendu à toutes les banques étrangères ayant au moins 20 succursales en mars 2018 et à celles ayant moins de 20 succursales en mars 2020. Étant donné que la pandémie de COVID-19 détériore l'environnement économique, plusieurs mesures ont été prises en 2020 pour soulager temporairement les emprunteurs et renforcer l'injection de liquidités afin de soutenir les marchés financiers et d'autres parties prenantes. Ces mesures comprennent un mécanisme de refinancement spécial de 650 milliards d'INR pour la Banque nationale de développement agricole et rural (NABARD), la Banque de développement de la petite industrie (SIDBI), la Banque nationale du logement (NHB) et l'EXIM Bank, destiné à leur permettre de poursuivre leurs activités de financement comme demandé.

33. Il n'y a pas eu de changements notables dans le secteur de l'assurance, qui continue d'être dominé par les entreprises du secteur public, notamment en ce qui concerne l'assurance-vie. Le taux de pénétration des assurances reste faible, et un certain nombre de programmes ont été lancés afin d'offrir une assurance à une plus grande part de la population. Quelques changements ont été apportés à la politique en matière d'IED dans ce secteur. L'IED est automatiquement autorisé à une hauteur maximale de 49% (contre 26%) dans les compagnies d'assurance, et il peut aller jusqu'à 100% dans les services d'intermédiation en assurance. En outre, les réassureurs étrangers peuvent ouvrir des succursales en Inde jusqu'à la limite de l'IED fixée à 49%. En ce qui concerne le secteur bancaire, depuis 2015, les fournisseurs d'assurance sont tenus de souscrire un certain montant de leurs assurances dans des secteurs spécifiques.

34. Le marché des télécommunications reste très concentré. Les entreprises d'État (Bharat Sanchar Nigam Ltd. (BSNL) et Mahanagar Telephone Nigam Ltd. (MTNL)) restent les

principaux fournisseurs de services de télécommunication sur lignes fixes et, même si un nouveau fournisseur privé est entré sur le marché des télécommunications mobiles en 2016, la fusion de deux opérateurs privés a été approuvée en 2017 pour créer la plus grande entreprise de télécommunications de l'Inde. Les tarifs sont réglementés pour les services sur lignes fixes dans les zones rurales et pour les services d'itinérance nationale. Au cours de la période 2015-2020, pour augmenter la télédensité, l'Inde a adopté diverses mesures réglementaires dans le secteur, afin d'étendre le réseau de télécommunication mobile sur l'ensemble de son territoire, telles que l'assouplissement des procédures d'obtention de droits de passage, la possibilité pour les entreprises de partager leurs infrastructures actives, et l'introduction de nouvelles dispositions pour améliorer l'interconnexion. En 2018, l'Inde a approuvé des règles en matière de neutralité du réseau. Plusieurs projets de connectivité sont également en place, dont le plus grand projet de connectivité à large bande en milieu rural en Inde. Des initiatives visant à renforcer les capacités numériques ont également été introduites, comme l'initiative Digital India 2015 visant à introduire la plate-forme numérique du gouvernement. Lors du confinement dû à la COVID-19, les services de télécommunications ont été inclus dans la liste des services essentiels qui devaient rester opérationnels. En conséquence, des mesures techniques et commerciales ont été prises par les opérateurs pour assurer une connectivité sans rupture des réseaux et des services ininterrompus malgré une augmentation massive de l'utilisation des services mobiles. Par exemple, la durée de validité des cartes prépayées a été prolongée, et la vitesse de téléchargement et la qualité de la connexion à Internet ont été réduites afin d'éviter l'encombrement du réseau.

35. Depuis 2015, les services de transport aérien se sont davantage ouverts à l'IED, mais le cabotage est toujours réservé aux transporteurs aériens nationaux. Pendant la période à l'examen, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour améliorer la connectivité aérienne et assouplir certaines conditions imposées aux transporteurs aériens indiens concernant l'exploitation de liaisons internationales. Des mesures ont également été mises en place pour promouvoir l'entretien, la réparation et la révision des aéronefs en Inde. En ce qui concerne le transport maritime, au cours de la période 2015-2018, l'Inde a assoupli le cabotage pour les navires spécialisés, les conteneurs et certains produits de base, de sorte à favoriser le passage du transport routier/ferroviaire au cabotage. Des mesures d'incitation ont été introduites pour promouvoir la construction navale en Inde. Depuis 2016, les infrastructures portuaires ont été élargies et modernisées en vue de faciliter les échanges. À la suite de l'épidémie de COVID-19, les principaux ports ont reporté le paiement de diverses taxes portuaires et offert gratuitement des capacités de stockage pour aider les opérateurs. Les opérateurs portuaires privés ont également bénéficié d'un report du paiement des droits et des redevances.

36. Au cours de la période 2015-2020, les initiatives visant à développer davantage le tourisme comprenaient la diversification des produits et des marchés liés au tourisme, l'amélioration des dispositifs (par exemple les visas électroniques) et une meilleure connectivité aérienne. Les étrangers peuvent fournir tout type de services relatifs au tourisme en Inde, à l'exception des services de guides touristiques. Un soutien financier est accordé par le gouvernement central pour le développement des infrastructures et des produits liés au tourisme, ainsi que pour la commercialisation.

1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 Principales caractéristiques de l'économie

1.1. Durant la majeure partie de la période considérée (2015-mi 2020), la forte croissance de l'économie indienne s'est maintenue. Les réformes économiques ont été poursuivies et ont été axées sur l'amélioration de l'efficacité et de l'inclusion. Parmi les mesures visant à améliorer l'efficacité figuraient des mesures concernant la facilitation des échanges et de l'investissement. Des réformes structurelles ont également été engagées, parmi lesquelles: le Code sur l'insolvabilité et la faillite (IBC) en 2016, qui a commencé à résorber le problème de l'endettement dans le secteur des entreprises, bien qu'à un rythme plus lent que prévu, les affaires prenant deux fois plus de temps que le délai prévu pour être résolues¹; la taxe sur les marchandises et les services en juillet 2017, qui devrait réduire la complexité de la fiscalité indirecte²; et un cadre de surveillance plus rigoureux dans le secteur bancaire, bien que des problèmes soient également apparus dans les sociétés financières non bancaires (section 4.4.4.1). Les investissements visant à améliorer l'infrastructure ont été poursuivis, notamment pour améliorer les transports et les liaisons entre l'intérieur du pays et les ports et aéroports. Pour lutter contre l'exclusion économique, un certain nombre de programmes gouvernementaux ont été lancés, parmi lesquels un nombre croissant de programmes de lutte contre la pauvreté.³

1.2. La croissance économique est plus faible depuis le début de l'année 2019. La consommation et l'investissement privé, qui sont les moteurs de l'économie, ont diminué en raison de la baisse de la demande privée et de l'offre de crédit. Selon les estimations, la croissance du PIB réel était de 5,0% au cours de l'exercice 2019/20, soit un taux nettement inférieur à celui de l'exercice précédent (6,8%); d'autres estimations provisoires datant de fin mai 2020 font état d'une croissance plus faible (4,2%), en raison principalement de la pandémie de COVID-19.⁴ La croissance du secteur des services et du secteur manufacturier, qui sont les deux principaux secteurs, a été forte pendant une grande partie de la période, mais est plus faible depuis 2019. La surveillance des banques a été renforcée pour lutter contre le niveau élevé d'actifs improductifs. Toutefois, à la suite de défauts de paiement récents dans le secteur financier non bancaire, plusieurs mesures ont été prises pour améliorer les normes globales de gouvernance dans ce secteur. La croissance continue d'être freinée par des goulets d'étranglement au niveau des infrastructures, malgré les améliorations récentes.

1.3. Au cours de la période à l'examen, les efforts d'assainissement des finances publiques se sont poursuivis, les États et le gouvernement central ayant réduit leur déficit budgétaire en vertu de la Loi sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire. Bien que le déficit du gouvernement central ait diminué, cette baisse ne s'est pas faite au rythme prescrit par la Loi, le gouvernement ayant fait usage de la disposition relative à la "clause d'exemption", qui permet un déficit supérieur à l'objectif de 0,5% sous certaines conditions. Les dépenses liées aux subventions ont également été de plus en plus réaffectées aux ressources extrabudgétaires. Il restera difficile de respecter les prescriptions de la Loi sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire dans les années à venir, en raison notamment de l'augmentation des dépenses liées aux subventions et des besoins du pays en matière d'infrastructure.

1.4. Le déficit du compte courant de l'Inde s'est amélioré jusqu'en 2016/17, mais a atteint 2,1% du PIB en 2018/19 en raison de la hausse des prix des produits de base. Le déficit a été ramené à 0,8% du PIB en 2019/20. L'investissement étranger direct (IED) a financé près de la moitié du déficit du compte courant. Les investissements de portefeuille ont baissé suite à la démonétisation intervenue fin 2016, mais sont depuis repartis à la hausse. Selon les estimations, les réserves de change de l'Inde s'élevaient à 476 milliards d'USD le 21 février 2020.⁵

¹ L'IBC précise que les affaires devraient être résolues dans un délai de 270 jours, mais il faut près du double de ce temps. Plus de deux ans après le renvoi devant l'IBC de 12 grands créanciers par la Banque centrale de l'Inde, seule la moitié de ces affaires ont été résolues, principalement dans le secteur de l'acier. Subramanian, A. et Felman, J. (2019), "India's Great Slowdown: What Happened? What is the Way Out?" *Center for International Development at Harvard University, Working Paper n° 370, décembre.*

² La taxe sur les marchandises et les services, de même que la démonétisation à la fin de l'année 2016, visait également à formaliser l'important secteur informel indien. Divers autres programmes ont aussi été mis en place, tels que l'AADHAR (programme d'identification unique) et le programme PM Jan Dhan Yojana, qui a permis à une plus large part de la population d'avoir accès à un compte en banque.

³ La RBI a également publié la Stratégie nationale pour l'inclusion financière en janvier 2020.

⁴ RBI, *Annual Report 2019/20*. Adresse consultée

<https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/AnnualReport/PDFs/ORBIAR201920DA64F97C6E7B48848E6DEA06D531BADF.PDF>.

⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

1.2 Évolution économique récente

1.5. Les résultats économiques de l'Inde sont restés solides pendant la majeure partie de la période considérée, avec une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 7,4% entre 2014/15 et 2018/19. Le ralentissement de la croissance en 2017/18 s'explique en partie par des tensions dans le secteur financier, qui ont pesé sur le secteur immobilier, par la désorganisation temporaire provoquée par la démonétisation fin 2016 et par les réformes structurelles, comme l'introduction de la taxe sur les marchandises et les services en 2017.⁶ Depuis le premier semestre de 2019, la croissance a été nettement plus faible et était retombée, selon les estimations, à 5% en 2019/20 (tableau 1.1). Ce ralentissement a été particulièrement marqué dans le secteur manufacturier.⁷ Les estimations de la RBI font état d'une croissance industrielle de 1,7% au premier trimestre de 2019/20 et de -0,5% au deuxième trimestre.⁸ Cette diminution était principalement due à la baisse de la consommation et de l'investissement, en particulier de l'investissement privé, la croissance de la formation brute de capital fixe s'élevant à seulement 1% en 2019/20.⁹ L'incertitude dans le secteur des services financiers, en particulier le niveau élevé d'actifs improductifs, et les défauts de paiement récents dans le secteur financier non bancaire ont également contribué à la baisse de confiance des investisseurs. Le budget 2019 (juillet 2019) a fait passer le taux de base de l'impôt sur les sociétés de 36% à 22% pour tenter de stimuler l'investissement privé. En février 2020, de nouvelles réductions de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont été annoncées dans le budget pour 2020/21. Les autorités estiment que la croissance du PIB réel s'est élevée à environ 5,1% entre avril et décembre 2019, mais des estimations plus récentes font état d'un taux de 4,2%, en raison principalement des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19.

1.6. Face aux conséquences de la pandémie de COVID-19, en mai 2020, le gouvernement a annoncé le programme *Atmanirbhar Bharat Abhiyan* (Inde autonome). Celui-ci vise à soutenir divers secteurs et segments de la société, afin de répondre aux effets de la crise sanitaire actuelle. Le plan de relance, d'un montant estimé à 20 000 milliards d'INR, combine des mesures de réforme fiscale, financière et structurelle, dont certaines déjà planifiées, notamment des modifications législatives. Certaines des mesures prévues par le programme sont présentées dans l'encadré 1.1.

1.7. En outre, des mesures immédiates ont été prises dans plusieurs secteurs pour essayer d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19: dans le secteur de l'électricité, des reports de paiement ont été consentis pour aider les consommateurs à régler leurs factures; dans le secteur des télécommunications, lesquelles ont été incluses dans la liste des services essentiels devant rester opérationnels, des mesures techniques et commerciales ont été prises par les opérateurs pour assurer une connectivité aux réseaux et des services ininterrompus, face à l'augmentation massive de l'utilisation des services mobiles¹⁰; et, dans le secteur des transports, les principaux ports ont reporté le paiement de diverses taxes portuaires et offert gratuitement des capacités de stockage pour aider les opérateurs, tandis que les opérateurs portuaires privés ont également bénéficié d'un report du paiement des droits et redevances.

⁶ Le 9 novembre 2016, le gouvernement a annoncé que tous les billets de 500 et 1 000 INR n'auraient plus cours légal à partir de minuit. De nouveaux billets de 500 et 2 000 INR seraient émis à une date ultérieure. L'objectif était de mettre fin à la thésaurisation de l'argent, de réduire le rôle des espèces dans l'économie et d'orienter les consommateurs vers des transactions formelles et numériques, y compris à des fins fiscales. Selon les estimations, environ 87% de la monnaie en circulation a ainsi pu être retirée. Le 30 août 2017, la RBI a annoncé qu'environ 99,3% des billets retirés avaient été déposés en banque. Dans une évaluation préliminaire, la RBI a conclu que la démonétisation avait eu une incidence négative passagère sur l'économie, l'une de ses principales conséquences étant l'utilisation accrue des transactions numériques. RBI, 2017, *Macroeconomic Impact of Demonetisation: A Preliminary Assessment*, mars. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Publications/PDFs/MID10031760E85BDAFEFD497193995BB1B6DBE602.PDF>.

⁷ Des rigidités structurelles du marché du travail, du marché foncier et du marché des produits ont rendu ce secteur non compétitif. RBI, 2020, *Annual Report 2019/20*.

⁸ RBI, *RBI Bulletin*, décembre 2019. Adresse consultée: https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Bulletin/PDFs/01T_11022020145BCB811C51401C881B18DC16170FBF.PDF. La croissance s'est considérablement détériorée au premier trimestre 2020/21 en raison de la pandémie de COVID-19. RBI, *RBI Bulletin*, septembre 2020. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Bulletin/PDFs/1T11092020ED033472A5A045D5B31962B7ADF03310.PDF>.

⁹ La RBI estime qu'au cours de la période 2014-2019, le ratio de la formation brute de capital fixe au PIB, qui est la principale composante de l'investissement dans l'économie, a baissé de 6 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2011-2014. RBI, 2020, *Annual Report*, 2019/20. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/AnnualReport/PDFs/ORBIAR201920DA64F97C6E7B48848E6DEA06D531BADF.PDF>.

¹⁰ Par exemple, la durée de validité des cartes prépayées a été prolongée, et la vitesse de téléchargement et la qualité de la connexion Internet ont été réduites afin d'éviter l'encombrement du réseau.

Tableau 1.1 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2014-2020

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19 ^a	2019/20 ^a
PIB réel aux prix du marché (milliards d'INR, prix de 2011/12)	105 276,8	113 694,9	122 983,3	131 798,6	140 775,9	147 788,8
PIB réel aux prix du marché (milliards d'USD, prix de 2011/12)	1 721,8	1 736,6	1 833,6	2 044,7	2 013,3	..
PIB courant aux prix du marché (milliards d'INR)	124 679,6	137 718,7	153 623,9	170 950,0	190 101,6	204 422,3
PIB courant aux prix du marché (milliards d'USD)	2 039,1	2 103,6	2 290,4	2 652,1	2 718,7	..
PIB par habitant aux prix courants du marché (USD)	1 609,4	1 639,6	1 763,2	2 015,3	2 041,1	..
Comptabilité nationale (variation en %, sauf indication contraire)						
Croissance du PIB réel (prix de 2011/12)	7,4	8,0	8,2	7,2	6,8	5,0
Consommation	6,6	7,9	7,8	8,6	8,3	6,5
Consommation privée	6,4	7,9	8,2	7,4	8,1	5,8
Consommation des administrations publiques	7,6	7,5	5,8	15,0	9,2	10,5
Formation brute de capital fixe	2,6	6,5	8,3	9,3	10,0	1,0
Exportations de marchandises et de services	1,8	-5,6	5,1	4,7	12,5	-2,0
Importations de marchandises et de services	0,9	-5,9	4,4	17,6	15,4	-5,9
Exportations de marchandises et de services/PIB (aux prix courants du marché)	23,0	19,8	19,2	18,8	19,7	18,4
Importations de marchandises et de services/PIB (aux prix courants du marché)	26,0	22,1	21,0	22,0	23,6	21,2
Prix et taux d'intérêt						
Inflation (variation en %)						
Indice des prix à la consommation	5,3	4,8	3,9	4,3	2,9	..
Rural	5,7	5,7	3,8	4,4	1,8	..
Urbain	4,7	3,9	4,0	4,1	4,1	..
Indice des prix de gros	1,2	-3,7	1,7	3,0	4,3	..
Taux de rémunération des dépôts ^b	7,25-8,75	7-7,5	6,5-7	6,25-6,75	6,25-7,5	..
Taux de base ^c	10-10,25	9,3-9,7	9,25-9,6	8,65-9,45	8,95-9,4	..
Masse monétaire au sens large (M3, variation en %)	10,9	10,1	6,9	9,2	10,5	..
Taux de change						
INR/USD (moyenne de l'exercice financier)	61,14	65,47	67,07	64,46	69,92	..
Taux de change effectif réel ^d (variation en %)	6,3	2,3	2,0	3,2	-5,8	..
Taux de change effectif nominal ^d (variation en %)	1,2	-1,6	-1,0	1,6	-7,1	..
Solde des transactions courantes (% du PIB) ^e						
Solde des transactions courantes	-2,9	-2,5	-2,1	-2,6	-2,4	-2,4
Recettes courantes	8,8	8,7	8,9	8,4	8,2	9,1
Recettes fiscales (nettes)	7,2	6,9	7,2	7,3	6,9	7,4
Dépenses courantes	11,8	11,2	11,0	11,0	10,6	11,5
Recettes en capital	4,5	4,3	3,9	4,1	4,0	4,2
Dépenses en capital	1,6	1,8	1,9	1,5	1,6	1,7
Solde budgétaire brut ^f	-4,1	-3,9	-3,5	-3,5	-3,4	-3,8
Solde primaire ^g	-0,9	-0,7	-0,4	-0,4	-0,4	-0,7
Dettes du gouvernement central
Dettes intérieures
Dettes extérieures	4,4	4,4	4,2	4,2
Épargne et investissement (% du PIB)						
Épargne intérieure brute	32,2	31,1	30,3	30,5
Investissement intérieur brut	33,5	32,1	30,9	32,3
Secteur extérieur (% du PIB, sauf indication contraire)						
Solde des opérations courantes	-1,3	-1,1	-0,6	-1,8	-2,1	..

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19 ^a	2019/20 ^a
Solde du commerce de marchandises	-7,1	-6,2	-4,9	-6,0	-6,6	..
Exportations	15,5	12,7	12,2	11,7	12,4	..
Importations	22,6	18,8	17,1	17,7	19,0	..
Solde des services	3,8	3,3	3,0	2,9	3,0	..
Solde des opérations financières	1,4	1,1	0,6	1,8	2,1	..
Investissement direct	1,5	1,7	1,6	1,1	1,1	..
Termes de l'échange (1999/2000=100)	57,9	71,8	71,1	73,3	70,7	..
Exportations de marchandises (variation en %) ^h	-0,6	-15,9	5,2	10,3	9,1	..
Importations de marchandises (variation en %) ^h	-1,0	-14,1	-1,0	19,5	10,3	..
Exportations de services (variation en %) ^h	4,1	-2,4	6,4	18,8	6,6	..
Importations de services (variation en %) ^h	3,6	3,7	13,3	22,6	7,3	..
Réserves de change ⁱ (milliards d'USD, fin de période)	317,3	336,1	346,3	399,4	385,4	..
en mois d'importations	8,9	10,9	11,3	10,9
Dette extérieure totale (milliards d'USD, fin de période)	474,7	484,8	471,0	529,3	543,0	..
Ratio du service de la dette	7,6	8,8	8,3	7,5	6,4	..
<i>Pour mémoire:</i>						
Taux de chômage	..	3,7	..	6,1

.. Non disponible.

a Provisoire.

b Taux de rémunération des dépôts à échéance de 1 à 3 ans dans 5 grandes banques.

c Concerne le taux de base bancaire, le taux de base de référence ou le taux de base, selon le cas, pour l'année correspondante, des 5 grandes banques.

d Pondération sur la base du commerce dans 6 devises (euro, yen, dollar EU, livre sterling, renminbi et dollar de Hong Kong).

e Jusqu'à 2018/19, chiffres réels; pour 2019/20, les chiffres sont basés sur les prévisions budgétaires révisées.

f Recettes fiscales plus recettes en capital (non compris les emprunts et autres dettes) moins les dépenses totales.

g Solde budgétaire moins intérêts versés.

h Les taux de croissance sont basés sur le dollar EU.

i À l'exclusion de l'or, des droits de tirage spéciaux et de position dans la tranche de réserve au Fonds monétaire international (FMI).

Source: Banque centrale de l'Inde; Ministère des finances, *Economic Survey 2019/20*; Union Budget 2020-21; et données communiquées par les autorités.

Encadré 1.1 Programme *Atmanirbhar Bharat Abhiyan*

Politiques visant à améliorer les conditions d'activité des entreprises, en particulier des micro, petites et moyennes entreprises (MPME)

Prêts d'urgence d'un montant pouvant aller jusqu'à 30 millions d'INR en faveur de toutes les entreprises; les entreprises ayant un chiffre d'affaires de 1 milliard d'INR et un encours allant jusqu'à 250 millions d'INR peuvent emprunter un montant pouvant aller jusqu'à 20% de leur encours de crédit (au 29 février 2020) jusqu'au 30 octobre 2020. Les intérêts des prêts sont plafonnés, avec une garantie de crédit sur le capital et les intérêts pour les banques et les sociétés financières non bancaires.

Le gouvernement facilitera la mise à disposition de 200 milliards d'INR sous forme de dette subordonnée aux MPME^a ayant des actifs improductifs, y compris en versant 40 milliards d'INR au Fonds de garantie des crédits pour les micro et petites entreprises afin de fournir un soutien partiel au titre de la garantie du crédit aux banques qui prêtent dans le cadre du Fonds.

Création d'un Fonds de fonds en faveur des MPME doté de 100 milliards d'INR pour la dotation en capital des MPME présentant un potentiel de croissance et viables.

Interdiction des appels d'offres globaux pour les marchés publics d'une valeur allant jusqu'à 2 milliards d'INR.

Dans le cadre du programme PM Garib Kalyan Yojana (PMGKY), 12% des cotisations des employeurs et des employés au fonds de prévoyance des employés pendant la période allant de mars à août 2020 étaient couverts par le gouvernement. Pour les entreprises non admissibles au programme, la cotisation obligatoire passera de 12% à 10% (sauf dans le cas des entreprises publiques centrales, pour lesquelles la cotisation de l'employeur de 12% sera maintenue).

Lutte contre la pauvreté

Dans le cadre du programme PMGKY: fourniture gratuite de 5 kg de blé ou de riz par personne et de 1 kg de légumineuses par ménage; fourniture gratuite de bouteilles de gaz pendant 3 mois à environ 800 millions de familles; versement de 500 INR par mois pendant 3 mois à 200 millions de femmes disposant d'un compte bancaire dans le cadre du programme Jan Dhan Yojana; et couverture d'assurance de 5 millions d'INR par agent de santé.

Mesures en faveur des agriculteurs, y compris un moratoire de 3 mois sur les prêts en faveur de 30 millions d'agriculteurs; prorogation jusqu'au 31 mai 2020 de l'incitation à payer les intérêts et à rembourser rapidement les prêts pour les prêts agricoles arrivant à échéance le 1^{er} mars 2020; émission de 2,5 millions de nouvelles cartes de crédit Kisan, avec un plafond de prêt de 250 milliards d'INR; aide de 42 milliards d'INR en faveur des infrastructures rurales reversée aux États au titre du Fonds de développement des infrastructures rurales; et fonds de roulement d'urgence de 300 milliards d'INR en faveur des agriculteurs, par l'intermédiaire d'un refinancement additionnel accordé par la Banque nationale de développement agricole et rural (NABARD) aux banques coopératives rurales et aux banques rurales régionales.

Pour les migrants et les zones urbaines, les gouvernements des États sont autorisés à se servir du Fonds d'aide des États en cas de catastrophe naturelle pour créer des refuges et fournir de l'eau et des aliments, y compris 3 repas gratuits par jour aux habitants des refuges; fourniture gratuite de 5 kg de céréales par personne et de 1 kg de pois chiches (légumineuses) par famille et par mois pendant 2 mois, qui devrait bénéficier à 80 millions de migrants et coûter 35 milliards d'INR; aide aux groupes d'entraide dans les zones urbaines, y compris par la fabrication de masques et de désinfectant; emploi pour les migrants retournant dans leur État, par l'intermédiaire du Programme national de garantie de l'emploi rural^b; et aide pouvant aller jusqu'à 50 milliards d'INR en faveur d'environ 500 000 marchands ambulants.

Politiques sectorielles

Agriculture: transferts en faveur des agriculteurs par le biais de l'achat de produits agricoles aux prix de soutien minimaux (743 milliard d'INR), du Fonds PM Kisan (187 milliards d'INR) et du programme PM Fasal Bima Yojana (64 milliards d'INR); achat additionnel de lait aux agriculteurs et bonifications d'intérêts de 2% par an en faveur des coopératives laitières en 2020/21; création du Fonds pour l'infrastructure agricole doté de 1 000 milliards d'INR en faveur de l'infrastructure sur les lieux de production; et programme pilote de subvention du transport et de l'entreposage des fruits et légumes frais.

Pêche: 200 milliards d'INR en faveur du programme PM Matsya Sampada Yojana (110 milliards d'INR en faveur des activités de pêche maritime et continentale et d'aquaculture, et 90 milliards d'INR en faveur de l'infrastructure).

Énergie: versement de 900 milliards d'INR aux sociétés de distribution d'électricité dont la dette envers les sociétés de production et de transport d'électricité s'élève à environ 940 milliards d'INR. Rabais accordé aux sociétés de distribution d'électricité par les sociétés de production du secteur public central, qui sera répercuté sur les consommateurs industriels. Mise en place d'une nouvelle politique tarifaire garantissant, entre autres, que les sociétés de distribution d'électricité fournissent une puissance adéquate et que leur inefficacité ne porte pas préjudice aux consommateurs; réduction progressive des subventions croisées; et privatisation des départements et services publics d'électricité dans les territoires de l'Union.

Extraction du charbon: autorisation des activités minières commerciales; et investissement dans les infrastructures.

Transport aérien: assouplissement des restrictions visant l'espace aérien indien; et développement de nouveaux aéroports par l'intermédiaire de partenariats public-privé.

Réforme législative et administrative

Modification de la Loi de 1955 sur les produits essentiels en vue de déréglementer le contrôle des produits agricoles.

Législation sur le prix des produits agricoles et l'assurance qualité; et réforme de la commercialisation des produits agricoles pour réduire les rigidités des marchés.

Facilitation de l'investissement, y compris le classement des États en fonction de leur attrait pour les investisseurs et la promotion de "nouveaux secteurs modèles"; et modernisation de l'infrastructure.

La modification de la Loi de 2013 sur les sociétés prévoit d'autoriser la dépénalisation de certaines infractions (y compris les erreurs techniques mineures et les lacunes dans les rapports sur la responsabilité sociale des entreprises); Tribunal national de commerce (NCLT) investi du pouvoir de créer des magistratures additionnelles/spécialisées; et défauts de paiement des petites entreprises soumis à des sanctions moins lourdes.

Privatisation des entreprises du secteur public.

Mesures financières et fiscales

Réduction, de 4% à 3%, du coefficient de trésorerie le 28 mars 2020 pendant 1 an; réduction, de 5,15% à 4,40%, du taux de mise en pension; augmentation du plafond des emprunts à un jour pour les banques dans le cadre de la Marginal Standing Facility (MSF), qui passe de 2% du coefficient de liquidités obligatoires à 3% jusqu'au 30 juin 2020; et réduction, de 100% à 80%, du ratio de liquidité pour les banques.

Lancement d'un système spécial de liquidité de 300 milliards d'INR en faveur des sociétés financières non bancaires, des sociétés de financement de logements et des établissements de microfinancement, pour les aider à collecter des fonds. Régime de garantie partielle des crédits, de 450 milliards d'INR, pour aider les sociétés financières non bancaires, les sociétés de financement de logements et les établissements de microfinancement dont la cote de crédit est faible, le gouvernement central garantissant les premiers 20% de pertes.

Augmentation du plafond des emprunts des gouvernements des États, qui passe de 3% à 5% du produit intérieur brut de l'État, en partie associée à une réforme spécifique de l'État.

Assouplissement des exigences en matière légale et de conformité pour les déclarations au titre de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les marchandises et les services; dédouanement 24 heures/24, 7 jours/7 jusqu'au 30 juin 2020; moratoire de 3 mois en faveur des institutions de prêt pour les prêts en cours au 1^{er} mars 2020.

- a Les MPME sont redéfinies comme suit: on entend par microentreprises les entreprises dotées d'un capital de moins de 10 millions d'INR et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'INR; on entend par petites entreprises les entreprises dotées d'un capital de moins de 100 millions d'INR et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 millions d'INR; et on entend par entreprises moyennes les entreprises dotées d'un capital de moins de 200 millions d'INR et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 milliard d'INR.
- b Le Programme national de garantie de l'emploi rural garantit un emploi salarié pendant 100 jours par exercice financier aux ménages ruraux dont les membres adultes se portent volontaires pour accomplir des tâches manuelles non qualifiées. MGNREGS, *About MGNREGS*. Adresse consultée: <http://www.nreaga.gov.in/Nreaga/>.

Source: Gouvernement de l'Inde (2020), *Building Atmanirbhar Bharat and Overcoming COVID-19*. Adresse consultée: <https://www.india.gov.in/spotlight/building-atmanirbhar-bharat-overcoming-covid-19-on-31-August-2020>.

1.8. Dans un contexte de baisse des cours internationaux des produits de base, en particulier du pétrole, qui représente environ le tiers des importations indiennes, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), est resté faible depuis 2016; la RBI a adopté une politique d'accompagnement. Sous l'effet de la baisse des prix des produits de base, le déficit du compte courant s'est amélioré jusqu'en 2016/17 avant de passer à 2,1% en 2018/19, en raison de la baisse de la demande internationale et de la hausse des cours du pétrole; le déficit a été ramené à 0,8% en 2019/20. Face à la détérioration de l'environnement international et national, le gouvernement central a pris certaines mesures pour stimuler l'investissement et la consommation, notamment une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés en 2019 et des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en 2020 (voir ci-après).

1.9. Les services restent le secteur le plus dynamique, affichant une croissance annuelle moyenne de plus de 8% entre 2014/15 et 2018/19 (tableau 1.2). La croissance a été tirée par les services de commerce et de réparation, les services de communication, les services hôteliers et touristiques, et les services de transport. La part des services dans l'économie est passée de moins de 52% en 2014/15 à 55% en 2019/20. Malgré le ralentissement récent, le secteur manufacturier a également affiché une croissance solide durant la période 2014-2019, tirée principalement par les machines et le matériel, et les produits alimentaires; en 2019/20, toutefois, la croissance du secteur manufacturier est estimée à moins de 1%. Dans le secteur agricole, la production a augmenté en 2016/17 et 2017/18, à la suite de récoltes exceptionnelles; la croissance a depuis ralenti dans l'ensemble du secteur.

1.10. L'Inde ne recueille pas systématiquement de données sur l'emploi. Toutefois, le taux de chômage semble être passé de 3,7% en 2015/16 à 6,1% en 2017/18, le taux de chômage urbain s'élevant à 7,8% et le taux rural à 5,3%.¹¹ La plus grande partie de la population active est employée dans l'agriculture: officiellement 42,7% en 2017/18, bien que l'emploi informel soit plus élevé.

¹¹ Office national de la statistique, *Periodic Labour Force Survey, (July 2017-June 2018)*. Adresse consultée: http://www.mospi.gov.in/sites/default/files/publication_reports/Annual%20Report%2C%20PLFS%202017-18_31052019.pdf. D'après des estimations non gouvernementales plus récentes basées sur des études du marché du travail, le taux de chômage était de 7,2% en janvier 2020. Centre for Monitoring the Indian Economy, *No improvement in new investment proposals*. Adresse consultée: <https://www.cmie.com/>.

Tableau 1.2 Indicateurs économiques de base, 2014-2020

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Variation de la valeur ajoutée brute en %, par activité économique (aux prix constants de 2011/12)						
Agriculture, sylviculture et pêche	-0,2	0,6	6,8	5,9	2,4	3,7
Cultures	-3,7	-2,9	5,3	4,4	-1,0	..
Élevage	7,4	7,5	10,0	7,4	8,1	..
Sylviculture et exploitation forestière	1,9	1,7	5,5	6,2	0,4	..
Pêche et aquaculture	7,5	9,7	10,4	14,7	12,0	..
Industries extractives	9,7	10,1	9,8	4,9	-5,8	2,8
Industries manufacturières	7,9	13,1	7,9	6,6	5,7	0,9
Produits alimentaires, boissons et tabacs	2,7	16,2	10,8	4,6	8,7	..
Textiles, vêtements et articles en cuir	0,0	19,6	0,8	5,1	4,5	..
Ouvrages en métaux	-5,8	-13,7	26,6	10,7	2,1	..
Machines et matériel	9,9	20,3	10,4	11,8	7,2	..
Autres articles manufacturés	17,5	16,7	3,0	3,2	5,8	..
Électricité, gaz et eau	7,2	4,7	10,0	11,2	8,2	4,6
Construction	4,3	3,6	5,9	5,0	6,1	3,0
Services	9,8	9,4	8,5	6,9	7,7	7,0
Commerce et services de réparation	10,2	10,8	10,3	10,4	8,5	..
Services d'hôtellerie et de restauration	6,1	13,3	8,8	5,7	7,7	..
Services de transport et d'entreposage	7,4	6,9	4,3	6,5	6,6	..
Transport ferroviaire	9,5	5,9	-3,9	7,0	5,0	..
Transport routier	6,7	7,0	5,6	6,0	6,8	..
Transport maritime	8,3	1,8	5,9	6,5	5,8	..
Transport aérien	14,0	16,7	18,5	17,5	12,3	..
Services liés au transport	7,7	7,4	7,0	7,3	7,3	..
Entreposage	6,1	13,0	-2,3	9,2	3,5	..
Communication et services liés à la radiodiffusion	12,8	14,3	1,3	-5,4	5,0	..
Services financiers	8,5	7,3	3,4	4,8	4,7	..
Services immobiliers, services fournis aux propriétaires de logement et aux entreprises	12,2	12,1	10,8	4,6	7,6	..
Administration publique et défense	6,6	3,9	8,7	10,0	9,2	..
Autres services	9,7	8,0	9,8	9,8	9,5	..
Variation de la valeur ajoutée brute en %, par activité économique (aux prix de base courants)						
Agriculture, sylviculture et pêche	18,2	17,7	18,0	18,0	17,1	17,6
Cultures	11,2	10,6	10,6	10,4	9,4	..
Élevage	4,4	4,6	4,8	5,1	5,1	..
Sylviculture et exploitation forestière	1,5	1,5	1,5	1,4	1,3	..
Pêche et aquaculture	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	..
Industries extractives	2,7	2,3	2,3	2,3	2,3	2,1
Industries manufacturières	16,3	17,1	16,7	16,4	16,1	15,1
Produits alimentaires, boissons et tabacs	1,6	1,7	1,9	1,8	1,7	..
Textiles, vêtements et articles en cuir	2,2	2,4	2,2	2,1	2,0	..
Ouvrages en métaux	2,4	1,9	2,0	2,1	2,1	..
Machines et matériel	3,4	3,9	3,9	3,8	3,7	..
Autres articles manufacturés	6,8	7,3	6,8	6,7	6,5	..
Électricité, gaz et eau	2,5	2,7	2,5	2,7	2,7	2,6
Construction	8,5	7,9	7,7	7,7	7,8	7,6
Services	51,8	52,3	52,6	52,8	54,0	55,0
Commerce et services de réparation	10,5	10,4	10,5	10,8	11,1	..
Services d'hôtellerie et de restauration	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	..
Services de transport et d'entreposage	5,0	5,0	4,9	4,8	4,7	..
Transport ferroviaire	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	..
Transport routier	3,2	3,2	3,1	3,1	3,1	..
Transport maritime	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	..
Transport aérien	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	..
Services liés au transport	0,8	0,7	0,7	0,7	0,6	..
Entreposage	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	..
Communication et services liés à la radiodiffusion	1,8	1,9	1,8	1,6	1,6	..
Services financiers	5,7	5,8	5,4	5,4	5,6	..

L'estimation indique également que, tandis que le taux de chômage en zones rurales a fortement diminué depuis décembre 2019, pour atteindre 6%, le taux de chômage en zones urbaines a lui augmenté et s'élève à 9,7%.

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Services immobiliers, services fournis aux propriétaires de logement et aux entreprises	14,8	15,1	15,5	15,2	15,6	..
Administration publique et défense	5,9	5,8	5,9	6,1	6,2	..
Autres services	7,1	7,4	7,7	7,9	8,3	..

.. Non disponible.

Source: Ministère de la statistique et de la mise en œuvre des programmes, *First Revised Estimates of National Income, Consumption Expenditure, Saving and Capital Formation, 2018/19*. Adresse consultée: www.mospi.gov.in/sites/default/files/press_release/Press_Note_NAD_31012020.pdf.

1.11. La forte croissance économique a entraîné une amélioration régulière des indicateurs socioéconomiques indiens. La croissance du revenu par habitant s'est accompagnée d'une amélioration de l'espérance de vie (69 ans en 2017, contre 63 en 2000), et d'une baisse du taux de mortalité infantile (37 pour 1 000 naissances vivantes). Selon les données disponibles les plus récentes (2015), toutefois, la Banque mondiale estime que le niveau de pauvreté reste élevé (environ 13,4% de la population).¹²

1.12. La priorité du gouvernement central a donc été d'améliorer l'inclusion économique par le biais de programmes et de subventions visant principalement le secteur rural. Les prix de soutien minimaux des principales cultures agricoles ont été augmentés, tandis que le programme *PM Jan Dhan Yojana* a permis le transfert direct d'un nombre croissant de subventions à une population cible. Le gouvernement vise à doubler les revenus des agriculteurs d'ici à 2020. Les dépenses du gouvernement central correspondant aux subventions explicites s'élevaient à environ 2,5% du PIB au cours de la période à l'examen, bien que les dépenses extrabudgétaires liées aux subventions aient considérablement augmenté ces dernières années (section 1.3).

1.13. Étant donné la nécessité d'améliorer les infrastructures en Inde, les subventions devront être réduites et mieux ciblées afin de libérer des ressources pour l'investissement. En décembre 2019, l'Inde a annoncé consacrer 102 000 milliards d'IRN (environ 1 400 milliards d'USD) à un "réseau d'infrastructures nationales".¹³ Près de 80% de son financement sera assuré par le gouvernement central et les gouvernements des États (à parts égales), le reste provenant du secteur privé. Des projets d'une valeur de 42,7 milliards d'INR (42% du total) sont déjà en cours de mise en œuvre, des projets d'une valeur de 32,7 milliards d'INR (32%) sont au stade de conceptualisation, tandis que les autres sont en cours d'élaboration. D'autres projets devraient venir s'ajouter.

1.3 Politique budgétaire

1.14. La politique budgétaire indienne est menée dans le cadre de la Loi de 2003 sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire, qui prévoyait la réduction et l'élimination du déficit des recettes d'ici le 31 mars 2009. La Loi a été modifiée à plusieurs reprises, la dernière modification datant de mars 2018. La modification de 2018 a suivi les recommandations du rapport du Comité d'examen de la Loi sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire, publié en janvier 2017 (encadré 1.2). Cette modification prévoyait que le déficit budgétaire devait être ramené à 3% du PIB d'ici au 31 mars 2021 (exercice budgétaire 2020/21) et que le gouvernement central devait s'efforcer de maintenir la dette des administrations publiques à 60% du PIB (40% pour la dette du gouvernement central) d'ici à la fin de l'exercice budgétaire 2024/25.¹⁴ Le gouvernement central doit également veiller à ce que ces limites ne soient pas dépassées après ces dates. Les clauses d'"exemption" et d'"élasticité" recommandées par le Comité ont été maintenues dans la modification et, lorsque le déficit budgétaire peut s'écarter de ces objectifs, "une déclaration expliquant les raisons de cet écart et les modalités de retour aux objectifs annuels prescrits ... doit être présentée, le plus tôt possible, devant les deux chambres du Parlement". La mise en place du Conseil budgétaire, autre recommandation du Comité, n'est pas encore intervenue.

¹² Banque mondiale. Adresse consultée: https://databank.worldbank.org/data/download/poverty/33EF03BB-9722-4AE2-ABC7-AA2972D68AFE/Global_POVEQ_IND.pdf.

¹³ Bureau d'information de la presse (PIB), *Finance Minister Smt Nirmala Sitharaman releases Report of the Task Force on National Infrastructure Pipeline for 2019-2025*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/PressReleaseDetail.aspx?PRID=1598055>.

¹⁴ Les Règles (modification) de 2018 sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire précisent que "le gouvernement central devra réduire le déficit budgétaire d'un montant équivalent à 0,1% ou plus du PIB à la fin chaque exercice financier à partir de l'exercice financier 2018/19, de façon à ramener le déficit budgétaire à 3% maximum au plus tard le 31 mars 2021".

Encadré 1.2 Rapport du Comité d'examen de la Loi sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire

Le Comité a été établi le 17 mai 2016. Son mandat comprenait l'examen de la Loi sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire au cours des 12 années de sa mise en œuvre et la suggestion de la marche à suivre; l'examen de la nécessité et de la possibilité de fixer comme objectif une "fourchette de déficit budgétaire"; et l'examen de la nécessité et de la possibilité d'aligner l'expansion (contraction) budgétaire avec l'expansion (contraction) du crédit dans l'économie.

Le Comité a recommandé l'abrogation de la Loi de 2003 sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire et des Règles de 2004 sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire; l'adoption d'une nouvelle loi et de nouvelles règles sur la dette et la responsabilité budgétaire; l'adoption d'un plafond à moyen terme pour la dette des administrations publiques de 60% du PIB (40% pour le gouvernement central et 20% pour les gouvernements des États); l'adoption du déficit budgétaire comme objectif opérationnel clé pour atteindre le plafond d'endettement à moyen terme. Le déficit budgétaire et le déficit des recettes devaient tous deux diminuer en % du PIB, comme indiqué ci-après:

Année	Dette	Déficit budgétaire	Déficit des recettes
2017/18	49,4	3,5	2,30
2018/19	47,3	3,0	2,05
2019/20	45,5	3,0	1,80
2020/21	43,7	3,0	1,55
2021/22	42,0	2,8	1,30
2022/23	40,3	2,6	1,05
2023/24	38,7	2,5	0,80

Le Comité a également suggéré d'autoriser un écart de 0,5 point de pourcentage par rapport à l'objectif de déficit budgétaire ("clause d'exemption") en cas d'urgence nationale ou d'impératifs de sécurité nationale, de réformes structurelles profondes ayant des conséquences budgétaires imprévues ou de recul sensible de la croissance de la production réelle d'au moins 3 points de pourcentage par rapport à la moyenne des 4 trimestres précédents. En cas d'augmentation sensible de la croissance de la production réelle d'au moins 3 points de pourcentage par rapport à la moyenne des 4 trimestres précédents, le déficit budgétaire doit diminuer d'au moins 0,5 point de pourcentage par rapport à l'objectif ("clause d'élasticité").

Pour déterminer si ces conditions sont remplies, le Comité a recommandé la nomination d'un Conseil budgétaire qui aurait, entre autres, les fonctions suivantes: fournir des prévisions sur plusieurs années au gouvernement; réaliser des analyses de la dette et de la viabilité budgétaire assorties de projections pour les principaux indicateurs budgétaires; réaliser une évaluation indépendante de la situation des finances publiques du gouvernement central et du respect des objectifs fixés par la Loi, et recommander des modifications de la stratégie budgétaire pour garantir leur respect; élaborer une déclaration sur le cadre macroéconomique; formuler des avis au gouvernement central quant au fait de savoir si les conditions permettent d'invoquer les clauses d'exemption et d'élasticité; et formuler des recommandations pour revenir aux objectifs budgétaires initiaux.

Source: FRBM, *FRBM Review Committee Report, Volume I: Responsible Growth, A Debt and Fiscal Framework for 21st Century India*, janvier 2017. Adresse consultée: <https://dea.gov.in/sites/default/files/Volume%201%20FRBM%20Review%20Committee%20Report.pdf>.

1.15. Le budget du gouvernement central est annoncé en février de chaque année. L'exercice budgétaire de l'Inde va d'avril à mars. Le budget des chemins de fer, qui était auparavant distinct du budget du gouvernement central, a été incorporé à ce dernier en 2017.

1.16. Au cours de la période considérée, le déficit budgétaire du gouvernement central est passé de 4,1% du PIB en 2014/15 à 3,4% en 2018/19 (contre un objectif de 3,3%). L'estimation pour 2019/20 a été portée de 3,4% à 3,8% dans le budget 2020/21 (au lieu des 3,0% prescrits par la Loi sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire).¹⁵ Le dépassement en 2019/20 est principalement dû aux recettes fiscales plus faibles que prévu provenant de la taxe sur les marchandises et les services récemment mise en œuvre et aux indemnités correspondantes versées aux États, ainsi qu'à la réduction du taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Selon la déclaration sur la politique budgétaire à moyen terme et sur la stratégie en matière de politique budgétaire, qui accompagne la publication du budget, le gouvernement central prévoit de ramener

¹⁵ Il a été indiqué dans le discours de présentation du budget que l'écart de 0,5% est conforme au mécanisme de déclenchement prévu par la Loi sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire, qui autorise un tel écart dans le cas de réformes structurelles de l'économie ayant des conséquences budgétaires imprévues. Budget de l'Union 2020/21, *Budget Speech*. Adresse consultée: <https://www.indiabudget.gov.in/budgetspeech.php>.

le déficit budgétaire à 3,5% en 2020/21 et à 3,3% et 3,1%, respectivement, en 2021/22 et 2022/23.¹⁶ Les prévisions concernant la dette du gouvernement central, qui devait être ramenée à 48% du PIB en 2019/20, ont été revues à la hausse, pour passer à 50,3%, soit une valeur plus élevée à celle prescrite par la Loi. La déclaration précise que la réduction progressive du ratio de la dette publique au PIB allégera la charge d'intérêt et donnera plus de marge au gouvernement pour consacrer des ressources à d'autres secteurs plus socialement productifs sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

1.17. Les recettes fiscales (nettes de la part des États) se sont maintenues à environ 7% du PIB pendant la période à l'examen. Les impôts indirects ont représenté moins de la moitié des recettes fiscales du gouvernement central. Une taxe sur la valeur ajoutée, la taxe sur les marchandises et les services, a été introduite en 2017. Elle a remplacé diverses taxes au niveau central et au niveau des États (section 3.1.4) et devrait élargir l'assiette fiscale, améliorer le recouvrement et réduire l'évasion fiscale. Sa part dans les recettes fiscales totales est passée de 23% au moment de son introduction à environ 28% en 2018/19 et 2019/20. La part des recettes douanières a fortement diminué, passant de 15% en 2014/15 à moins de 6% depuis 2018/19, en raison principalement de la baisse des prix des produits de base au cours de la période. Toutefois, les autorités ont indiqué que l'incidence totale des droits (y compris des taxes intérieures comme la taxe sur les marchandises et les services et d'autres taxes avant l'entrée en vigueur de cette dernière) sur les importations n'avait pas baissé (tableau 1.3). Le recouvrement des impôts directs a été nettement inférieur aux prévisions budgétaires en 2019/20, en raison principalement de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés. La réduction des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait également avoir une incidence sur les recettes fiscales en 2020/21. Néanmoins, les autorités estiment que le meilleur respect des règles, en combinaison avec les mesures prises pour élargir l'assiette fiscale, a entraîné une augmentation du ratio des recettes fiscales au PIB à moyen et long termes. Le budget pour 2020/21 prévoit une augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu malgré la réduction des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Tableau 1.3 Recettes fiscales du gouvernement central, 2014-2021

(Milliards d'INR)

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
Recettes fiscales totales	12 448,8	14 556,5	17 158,2	19 190,1	20 804,7	21 634,2	24 230,2
Recettes fiscales totales nettes de la part des États	9 036,2	9 437,7	11 013,7	12 424,9	13 172,1	15 045,9	15 045,9
	(% des recettes fiscales totales)						
Impôts directs	56,1	51,2	49,8	52,5	54,6	54,1	54,4
Impôt sur les sociétés	34,5	31,1	28,3	29,8	31,9	28,2	28,1
Impôts sur le revenu	21,7	20,1	21,5	22,7	22,7	25,9	26,3
Impôts indirects	43,9	48,8	50,2	47,5	45,4	45,9	45,6
Droits de douane	15,1	14,4	13,1	6,7	5,7	5,8	5,7
Droits d'accise	15,2	19,8	22,2	13,5	11,2	11,5	11,0
Taxe sur les services	13,5	14,5	14,8	4,2	0,3	0,1	0,0
Taxe sur les marchandises et les services	s.o.	s.o.	s.o.	23,1	28,0	28,3	28,5
Autres taxes et droits sur les produits et les services	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3
<i>Pour mémoire:</i>							
Solde des opérations du gouvernement central (% du PIB)							
Solde budgétaire brut ^a	-4,1	-3,9	-3,5	-3,5	-3,4	-3,8	-3,5

s.o. Sans objet.

a Recettes fiscales plus recettes en capital (non compris les emprunts et autres dettes) moins les dépenses totales.

Note: Jusqu'à 2018/19, chiffres réels; les chiffres pour 2019/20 sont basés sur les prévisions budgétaires révisées et ceux pour 2020/21 ont été budgétisés.

Source: Budget de l'Union (diverses années).

¹⁶ La déclaration sur la politique budgétaire à moyen terme et sur la stratégie en matière de politique budgétaire est requise en vertu de la Loi sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire. Elle définit un objectif mobile à atteindre en trois ans pour les indicateurs budgétaires et explique les facteurs qui sous-tendent ces estimations. Elle indique également les politiques et les priorités en matière budgétaire pour l'exercice financier suivant et évalue dans quelle mesure les politiques permettront de se conformer aux objectifs fixés par la Loi et la stratégie budgétaire à moyen terme.

1.18. S'agissant des dépenses, le gouvernement prévoit une réduction des dépenses liées au subventionnement des produits alimentaires, en raison principalement du recours à des prêts du Fonds national de la petite épargne (NSSF) pour couvrir la moitié environ des subventions accordées à la Société indienne des produits alimentaires (FCI) au titre des achats.¹⁷ En conséquence, les dépenses liées aux subventions devraient être ramenées à 1,1% du PIB en 2019/20 (au lieu de 1,4% dans les prévisions budgétaires) et à 1,0% en 2020/21. Au cours de la période considérée, le NSSF et d'autres services bancaires spéciaux ont de plus en plus été utilisés pour couvrir diverses dépenses du secteur public. Ainsi, alors que les dépenses budgétaires ont diminué, les dépenses extrabudgétaires ont augmenté.¹⁸ Le rapport du Contrôleur général au Parlement indique que ces dépenses extrabudgétaires diffèrent le paiement au cours de l'exercice budgétaire considéré et entraînent des coûts supplémentaires en raison des intérêts.¹⁹

1.19. Après une période de consolidation, le déficit des gouvernements des États a augmenté, pour atteindre 3,0% et 3,5% du PIB en 2015/16 et 2016/17, respectivement. Cette augmentation était principalement due à l'accroissement des dépenses au titre du programme UJWAL Discom Assurance Yojana (UDAY), qui prévoyait que les États prendraient en charge 75% de la dette de leurs entreprises de distribution d'électricité au cours de ces deux années (section 4.2).²⁰ Après être retombé à 2,4% en 2017/18, le déficit des États a atteint 2,9% en 2018/19 (contre 2,6% dans les prévisions budgétaires), du fait principalement de l'accroissement des dépenses destinées à l'agriculture (comme les renoncations de créances) et de recettes plus faibles que prévu. Grâce à l'augmentation des recettes provenant de la taxe sur les marchandises et les services, les États devraient consolider leur situation budgétaire en 2019/20, bien qu'il y ait des risques de détérioration, les prévisions budgétaires de près de la moitié des États (12) étant supérieures au seuil de 3% pour 2019/20.²¹ La RBI a également noté que l'amélioration des budgets des États était en grande partie due à une réduction des dépenses, en particulier des dépenses en capital, "ce qui a des effets négatifs sur la production à moyen terme".²²

1.4 Politique monétaire et politique de taux de change

1.20. La RBI est chargée de la politique monétaire et de la politique de change de l'Inde. La Loi de 1934 sur la Banque centrale a été modifiée en 2016 afin de donner un fondement législatif au ciblage flexible de l'inflation²³ sur la base de l'Accord-cadre sur la politique monétaire (MPFA), signé entre

¹⁷ Le NSSF est un fonds de petite épargne à destination du secteur public, qui accepte les dépôts de fonds de prévoyance et les certificats d'épargne. Les prêts du NSSF sont de plus en plus utilisés depuis 2016/17 par les entreprises du secteur public, parmi lesquelles la FCI, l'Administration des autoroutes nationales, Air India, la National Rail Finance Corporation et la Power Finance Corporation. Le NSSF est utilisé par le gouvernement central et les gouvernements des États pour compléter leurs besoins en matière de dépenses, mais les gouvernements des États y ont de moins en moins recours, préférant emprunter sur le marché. Ministère de la consommation, de l'alimentation et de la distribution publique, *Payment to FCI to run Procurement, Storage and Distribution Network*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/PressReleaseIframePage.aspx?PRID=1580397>.

¹⁸ Selon les estimations, les dépenses hors budget sont passées d'environ 1,4% du PIB en 2015 à 2,9% en 2018 (Subramanian, A. et Felman, J. (2019), "India's Great Slowdown: What Happened? What's the Way Out?" *Center for International Development at Harvard University, Working Paper n° 370*, décembre).

¹⁹ Le rapport suggère également que ces arrangements financiers hors budget sous-estiment les dépenses annuelles liées aux subventions et empêchent la présentation transparente des indicateurs budgétaires pour l'année concernée, et qu'un cadre de divulgation approprié pourrait être nécessaire pour les financements hors budget. Rapport du contrôleur et vérificateur général de l'Inde sur le respect de la Loi de 2003 sur la responsabilité financière et la gestion budgétaire pour l'exercice 2016/17. Adresse consultée: https://cag.gov.in/sites/default/files/audit_report_files/Report_No_20_of_2018_Compliance_of_the_Fiscal_Responsibility_and_Budget_Management_Act_2003_Department_of_Economic_Affairs_Minis.

²⁰ La RBI estime l'incidence du programme UDAY sur le budget des États à environ 0,7% du PIB. RBI, *State Finances: A Study of Budgets of 2019/20*. Adresse consultée: <https://www.rbi.org.in/Scripts/AnnualPublications.aspx?head=State%20Finances%20:%20A%20Study%20of%20Budgets>.

²¹ Selon le rapport annuel de la RBI pour 2018/19, l'augmentation des dépenses est principalement due à la renonciation des créances agricoles, aux programmes de soutien des revenus et à l'augmentation des prix de soutien minimaux pour certaines cultures dans certains États. RBI, *Annual Report 2019*. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/AnnualReport/PDFs/2ECONOMICREVIEW80E1FDD5A97642ADA02908CBC64739B9.PDF>.

²² RBI, *State Finances: A Study of Budgets of 2019/20*. Adresse consultée: <https://www.rbi.org.in/Scripts/AnnualPublications.aspx?head=State%20Finances%20:%20A%20Study%20of%20Budgets>.

²³ Auparavant, l'approche de la RBI en matière de politique monétaire était basée sur des indicateurs multiples, parmi lesquels la stabilité des prix, la stabilité financière et la croissance économique. Cadre de la

le gouvernement indien et la RBI le 20 février 2015. Celui-ci prévoit que la RBI doit ramener l'inflation (mesurée par la variation en moyenne annuelle de l'IPC mensuel) à 6% d'ici janvier 2016 et à 4% les années suivantes, dans une fourchette de plus ou moins 2%. Si la RBI n'atteint pas cet objectif, elle doit en expliquer les raisons au gouvernement et fournir une estimation de la période à laquelle elle pourrait parvenir à l'objectif.²⁴ Le taux directeur nécessaire pour atteindre l'objectif en matière d'inflation est déterminé par le Comité de politique monétaire (MPC), créé en septembre 2016 et se réunissant au moins quatre fois par an.

1.21. La politique monétaire est mise en œuvre par le biais d'une combinaison d'instruments directs et indirects, principalement le coefficient de trésorerie, le coefficient de liquidités obligatoires et des mécanismes de refinancement. Le principal instrument indirect est le mécanisme d'ajustement des liquidités, dans le cadre duquel la RBI utilise les taux de mise en pension et de prise en pension pour ajuster les liquidités à court terme. Le seul taux directeur variable reste le taux de mise en pension, soit le taux auquel la RBI prête aux banques commerciales. Récemment, la RBI a également introduit des opérations de mise en pension à plus long terme pour améliorer la transmission monétaire. L'objectif opérationnel de la RBI est le taux moyen pondéré des avances à vue, qu'elle vise à aligner sur le taux de mise en pension par le biais de la gestion des liquidités.

1.22. Au cours de la période considérée, compte tenu de l'objectif d'inflation de l'IPC inférieur à 6% d'ici à la fin de 2016/17 et de la volonté d'atteindre une inflation de 4%, la politique monétaire est restée accommodante, afin notamment d'encourager l'investissement et de soutenir la croissance. L'inflation étant revenue à un niveau inférieur à l'objectif fixé à 5,6% à la fin de 2015 et à 5,7% en janvier 2016, le taux directeur a été ramené à 6,5% en avril 2016. Suite à la décision du gouvernement central de démonétiser en novembre 2016, la RBI a utilisé un certain nombre d'instruments, y compris des appels d'offres pour les taux de prise en pension, afin d'absorber l'excédent de liquidités dans les banques; elle a ensuite eu recours à titre temporaire à un coefficient de trésorerie supplémentaire de 100% sur les engagements nets à vue et à terme des banques, et à des ventes sur le marché libre de valeurs mobilières. La RBI s'est remise à utiliser les appels d'offres pour les opérations de prise en pension (son instrument traditionnel pour absorber l'excédent de liquidités) le 14 janvier 2017, suite à la baisse de l'excédent de liquidités. La démonétisation a permis de freiner davantage l'inflation et le taux directeur a été ramené à 6% en août 2017, valeur à laquelle il a été maintenu jusqu'en juin 2018, date à laquelle la politique monétaire a été durcie de 25 points de base, portant le taux à 6,5%, pour répondre aux pressions inflationnistes croissantes dues à la hausse des cours du pétrole et d'autres produits de base. Le MPC a engagé un resserrement calibré en octobre 2018, mais, début 2019, les risques inflationnistes s'étaient atténués et il était prévu que l'inflation se situerait dans les limites de l'objectif de 4%. La croissance économique s'étant affaiblie et l'inflation devant, selon toute attente, rester inférieure à l'objectif de la RBI, le MPC a réduit le taux de mise en pension de 25 points de base en février, avril et juin 2019, pour le ramener à 5,75%. Le taux a à nouveau été réduit, passant à 5,40% en août 2019 et à 5,15% en octobre 2019. Pour faire face aux problèmes engendrés par la pandémie mondiale de COVID-19, le taux a été considérablement réduit en mars 2020 pour passer à 4,4%, puis à 4,0% en mai.

1.23. Malgré la réduction du taux de mise en pension, le caractère échelonné et incomplet de la transmission monétaire par les banques a été source de préoccupations.²⁵ Suite à l'introduction d'un système de valeurs de référence externe pour tous les nouveaux prêts personnels à taux variable et les prêts aux micro et petites entreprises (MPE) par la RBI en octobre 2019, la plupart des banques ont lié leurs taux prêteurs pour ces prêts au taux de mise en pension de la RBI.²⁶ Selon les premières indications, la transmission aux nouveaux prêts libellés en roupies pour les secteurs du logement, de l'automobile et des MPE s'est améliorée. Les autorités ont indiqué que la moyenne pondérée des taux prêteurs sur les taux existants et les nouveaux prêts ont diminué. En février 2020, les prêts aux entreprises moyennes ont également été liés au système de valeurs de référence externe.

politique monétaire en Inde – Expérience de l'approche à indicateurs multiples; discours de M. Deepak Mohanty. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Speeches/PDFs/DMBEM020310.pdf>.

²⁴ RBI, Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/content/pdfs/MPFA28022015.pdf>.

²⁵ RBI, *Fourth Bi-monthly Monetary Policy Statement, 2019-20, Resolution of the Monetary Policy Committee*. Adresse consultée:

<https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/PressRelease/PDFs/PR865A67C25ACCD20475696264BABF2DFA063.PDF>.

²⁶ RBI, *Fifth Bi-monthly Policy Statement, 2019-20, Resolution of the Monetary Policy Committee*. Adresse consultée:

<https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/PressRelease/PDFs/PR135049CE0509E92A44F4B7EA2FDC4A9C3340.PDF>.

1.24. La politique indienne de taux de change est basée sur un régime de flottement encadré (depuis 1993), la RBI intervenant de temps à autre pour empêcher une volatilité excessive et conformément aux objectifs de la politique monétaire. Le taux de change effectif nominal s'est déprécié en 2015/16 et 2016/17, avant de s'apprécier légèrement en 2017/18. Suite à une hausse des cours du pétrole, à l'accroissement du déficit du compte courant et au raffermissement du dollar EU, le taux de change effectif nominal s'est déprécié plus fortement en 2018/19. Le taux de change effectif réel s'est apprécié pendant une bonne partie de cette période avant de se déprécier en 2018/19.²⁷ Au cours du premier semestre 2019, la roupie indienne s'est légèrement appréciée, puis s'est dépréciée à la mi-2019, avant de devenir volatile.

1.5 Balance des paiements

1.25. Après s'être progressivement amélioré entre 2014/15 et 2016/17, le déficit du compte courant de l'Inde s'est creusé pour atteindre 2,1% du PIB en 2018/19. En 2019/20, le déficit est retombé à 0,8%, en raison de la réduction du déficit du commerce des marchandises, la baisse des importations ayant été supérieure à celle des exportations au cours de cette période. La balance des services continue d'être positive, comme elle l'a été tout au long de la période considérée. Le déficit du compte courant reflète la différence entre l'épargne intérieure brute et l'investissement dans le pays. Si l'épargne a continué de progresser depuis le dernier examen, sa croissance a été moins rapide que celle de l'investissement. Le déficit du compte courant a été financé par les apports de capitaux, principalement sous la forme d'investissements étrangers directs et d'investissements de portefeuille. Bien que l'IED brut en Inde ait progressivement augmenté depuis 2014/15, l'augmentation des rapatriements par les investisseurs étrangers a entraîné une baisse de l'IED net en 2015/16 et 2017/18; les entrées nettes d'IED ont progressé en 2018/19 et 2019/20. Les investissements de portefeuille, qui restent volatils et sensibles aux évolutions mondiales, progressent depuis 2016/17. L'allègement récent des restrictions à l'investissement étranger et la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés, intervenue en 2019, pourraient contribuer à attirer davantage d'IED.²⁸

Tableau 1.4 Balance des paiements 2014-2020

(Millions d'USD)

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Compte courant	-26 789,0	-22 087,8	-14 350,0	-48 661,1	-57 180,4	-24 550,1
Balance des marchandises et des services	-68 411,0	-60 402,2	-44 097,9	-82 474,0	-98 341,7	-72 583,8
Balance des marchandises	-144 940,0	-130 078,7	-112 442,5	-160 035,9	-180 282,6	-157 505,9
Exportations	316 545,0	266 365,3	280 138,0	308 970,4	337 236,6	320 430,9
Importations	461 484,0	396 444,1	392 580,5	469 006,3	517 519,2	477 936,8
Balance des services	76 529,0	69 676,5	68 344,6	77 561,9	81 940,9	84 922,1
Recettes	158 107,0	154 311,1	164 196,6	195 088,9	208 000,4	213 191,0
Paiements	81 578,0	84 634,7	95 852,0	117 527,0	126 059,5	128 268,9
Revenus primaires	-24 140,0	-24 375,3	-26 301,9	-28 680,9	-28 861,1	-27 280,6
Crédit	13 397,0	14 703,0	16 290,8	18 861,6	21 839,3	25 165,5
Débit	37 537,0	39 078,3	42 592,7	47 542,5	50 700,4	52 446,1
Revenus secondaires	65 761,0	62 689,7	56 049,8	62 493,8	70 022,4	75 314,4
Crédit	70 123,0	66 001,6	61 550,0	69 433,4	76 633,9	83 350,6
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	67 331,0	63 420,8	59 084,1	66 852,5	73 918,0	80 758,7
Débit	4 362,0	3 311,9	5 500,2	6 939,6	6 611,5	8 036,2
Compte de capital	85,0	40,7	149,8	-29,1	-163,5	-1 091,7
Acquisitions/cessions brutes d'actifs non financiers non produits	110,0	13,4	39,5	42,2	-68,0	-1 017,9
Transferts de capitaux	-25,0	27,3	110,3	-71,2	-95,5	-73,8
Compte financier	27 725,0	23 120,2	14 680,2	47 788,4	57 829,6	24 667,6
Investissements directs	31 251,0	36 021,0	35 612,2	30 286,1	30 712,0	43 013,2
IED en Inde	35 283,0	44 906,5	42 214,9	39 430,5	43 302,3	56 006,2

²⁷ Le taux de change effectif nominal et le taux de change effectif réel sont calculés sur la base d'un panier de six monnaies: euro, yen, dollar EU, livre sterling, renminbi et dollar de Hong Kong.

²⁸ Selon le Département de la promotion de l'industrie et du commerce extérieur (DPIIT), environ 90% des entrées totales d'IED se font par la voie automatique. DPIIT, Industrial Policy 2017 – A Discussion Paper. Adresse consultée: https://dipp.gov.in/sites/default/files/Industrial_policy_2017_DP.pdf.

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Investissements indiens directs à l'étranger	-4 031,0	-8 885,6	-6 602,7	-9 144,5	-12 590,3	-12 993,0
Investissements de portefeuille	40 934,0	-4 503,1	7 611,6	22 114,9	-2 438,0	1 403,4
Investissements de portefeuille en Inde	40 923,0	-4 016,0	7 765,6	22 164,7	-2 224,6	552,1
Investissements de portefeuille de l'Inde à l'étranger	11,0	-487,2	-154,0	-49,8	-213,3	851,3
Produits financiers dérivés (hors réserves) et options d'achat d'actions des salariés	-1 563,0	631,0	9 821,8	-2 870,0	1 032,1	4 098,9
Autres investissements	18 509,0	8 876,0	-16 814,9	41 831,7	25 184,2	35 650,2
Autres capitaux	1 271,0	373,4	0,0	0,0	1 820,0	0,0
Monnaie et dépôts	15 789,0	15 808,2	-12 080,9	9 675,1	10 693,1	7 964,3
Prêts	-876,0	-8 203,1	-8 623,2	9 275,6	10 569,2	13 431,7
Régimes d'assurances, de pensions et de garanties standard	76,0	-787,0	-293,6	-1 682,7	-1 161,8	-624,6
Crédits commerciaux et avances	-111,0	-1 609,9	6 467,3	13 899,9	2 020,7	-1 025,6
Autres	2 361,0	3 294,5	-2 284,5	10 663,9	1 243,0	15 904,3
Avoirs de réserve	-61 406,0	-17 904,7	-21 550,3	-43 574,4	3 339,4	-59 498,1
Erreurs et omissions	-1 021,0	-1 073,1	-480,0	901,8	-485,8	974,2

Note: Les chiffres pour 2019/20 sont provisoires.

Source: RBI, *Handbook of Statistics on Indian Economy*. Adresse consultée: <https://www.rbi.org.in/Scripts/AnnualPublications.aspx?head=Handbook%20of%20Statistics%20on%20Indian%20Economy>; et *Developments in India's Balance of Payments during the Fourth Quarter (January-March) of 2019/20*. Adresse consultée: https://www.rbi.org.in/scripts/BS_PressReleaseDisplay.aspx?prid=50020.

1.6 Évolution du commerce et de l'investissement

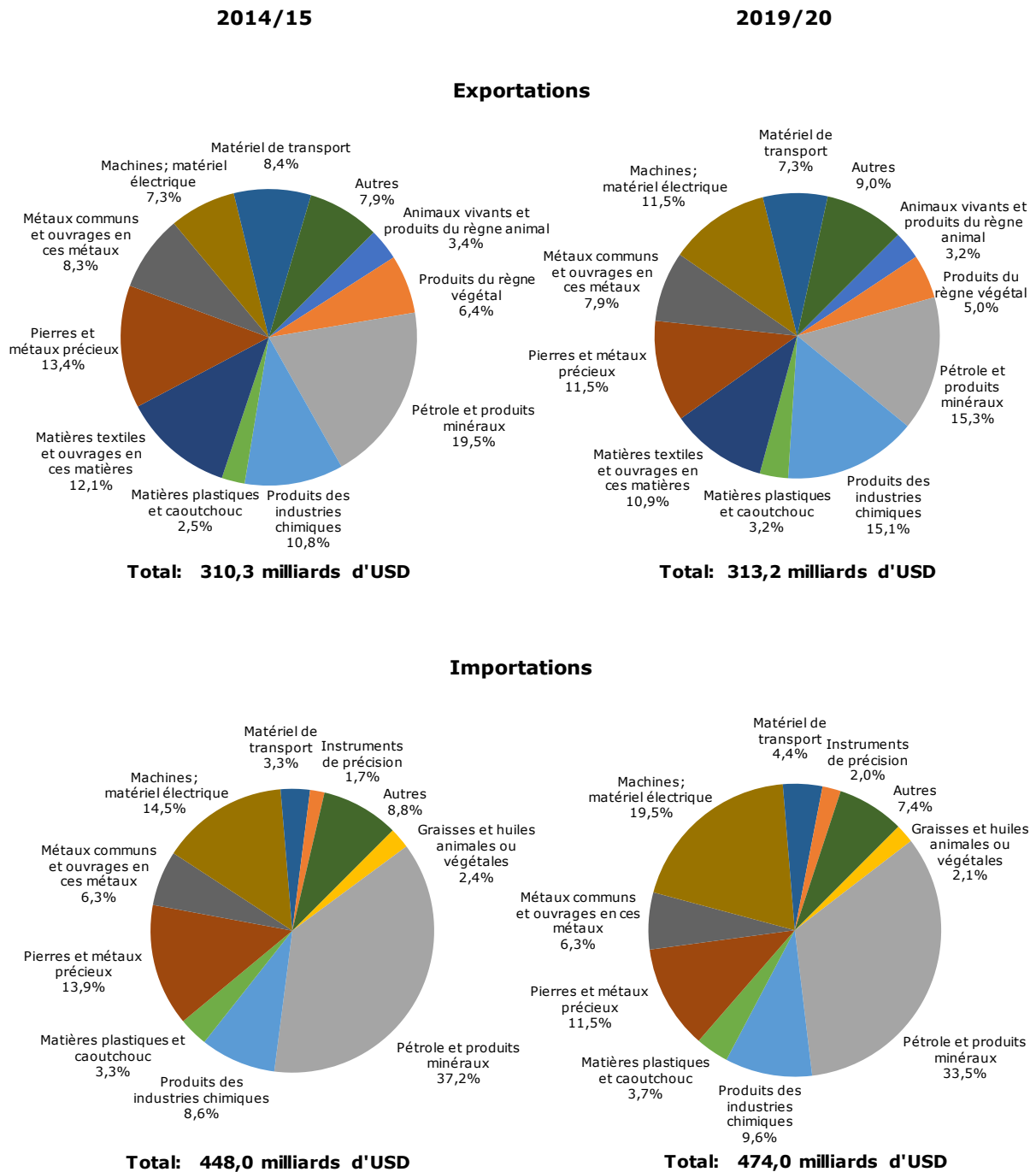
1.6.1 Tendances et structure du commerce des marchandises et des services

1.6.1.1 Commerce des marchandises

1.26. Le commerce des marchandises de l'Inde en pourcentage du PIB s'élève à environ 30%. La croissance des exportations et des importations est retombée brutalement en 2015/16, en raison de la baisse des cours du pétrole et de la faiblesse de la demande mondiale. Depuis lors, la croissance des exportations s'est élevée en moyenne à environ 8% par an et celle des importations à près de 11%.

1.27. Les exportations sont passées de 310 milliards d'USD en 2014/15 à 313 milliards d'USD en 2019/20. Les importations sont passées de 448 milliards d'USD à 474 milliards d'USD au cours de cette même période. La composition par produit des exportations est restée pratiquement inchangée. Le pétrole et les produits minéraux, les pierres et métaux précieux, les produits chimiques et les matières textiles en sont les principales composantes. La part des machines et du matériel électrique a augmenté au cours de cette période, traduisant en partie une tendance vers des exportations de produits de moyenne technologie à plus forte valeur ajoutée (graphique 1.1 et tableau A1. 1). Les importations continuent d'être dominées par le pétrole et les produits minéraux, qui en représentent environ le tiers. La part des importations de machines et de matériel électrique (en particulier de machines et d'appareils mécaniques et leurs parties, et de machines électriques et leurs parties) a également augmenté au cours de cette période, en raison peut-être des politiques commerciales visant à encourager les importations de composants et l'exportation de produits à valeur ajoutée (graphique 1.1 et tableau A1. 2).²⁹ Parmi les autres importations ayant progressé, figurent les produits chimiques et le matériel de transport.

²⁹ Les droits sur les importations de biens intermédiaires ont diminué dans le cadre de diverses politiques visant à favoriser la production et l'exportation de produits à valeur ajoutée.

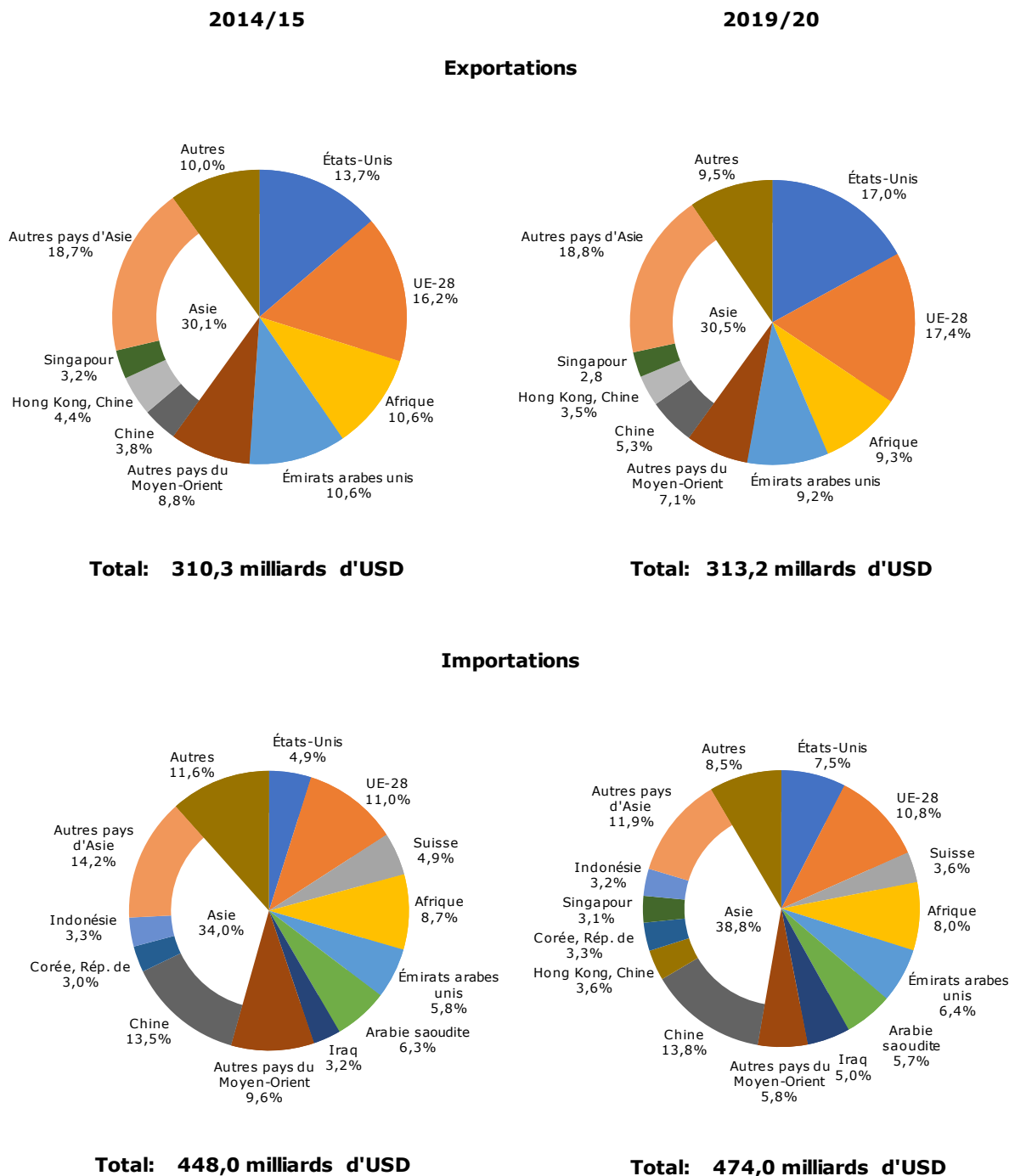
Graphique 1.1 Composition par produit du commerce des marchandises, par principale section du SH, 2014/15 et 2019/20

Source: Calculs de l'OMC, sur la base de données du Ministère du commerce et de l'industrie, Département du commerce. Adresse consultée: <https://commerce-app.gov.in/eidb/default.asp>.

1.28. S'agissant de la répartition géographique du commerce, l'UE-28 reste la principale destination des exportations, suivie des États-Unis (graphique 1.2 et tableau A1.3). Le tiers environ des exportations est destiné à d'autres pays d'Asie, parmi lesquels les principaux marchés restent la Chine, Hong Kong, Chine et Singapour. La part des exportations indiennes destinées au Moyen-Orient et à l'Afrique a toutefois diminué.

1.29. Près de 40% des importations indiennes en 2019/20 provenaient d'Asie (graphique 1.2 et tableau A1. 4). La plus grande source d'importations dans la région est la Chine, sa part étant restée relativement stable au cours de cette période. Les importations en provenance des États-Unis ont considérablement augmenté, tandis que celles en provenance d'Europe (UE-28 et Suisse) ont légèrement diminué au cours de cette même période. Environ un quart des importations provenaient du Moyen-Orient, soit une part relativement inchangée.

Graphique 1.2 Répartition géographique du commerce des marchandises, 2014/15 et 2019/20



Source: Calculs de l'OMC, sur la base de données du Ministère du commerce et de l'industrie, Département du commerce. Adresse consultée: <https://commerce-app.gov.in/eidb/default.asp>.

1.6.1.2 Commerce des services

1.30. Le commerce des services de l'Inde dégage un excédent net. Après avoir chuté en 2015/16, les exportations de services sont reparties à la hausse et sont passées de 164,2 milliards d'USD en 2016/17 à 213,2 milliards d'USD en 2019/20 (tableau 1.5). Les principaux services exportés sont les services d'informatique, d'information et de télécommunication, dont la part est passée de 47,6% des exportations à 49,6% entre 2014/15 et 2015/16, avant de retomber à 45,1% en 2019/20. Parmi les autres principaux services exportés figurent les services de voyages et les services de transport, qui représentaient 14,1% et 9,8% des exportations, respectivement, en 2019/20. Les importations de services sont passées de 81,6 milliards d'USD en 2014/15 à 128,3 milliards d'USD en 2019/20. Les autres services fournis aux entreprises représentent un tiers environ des importations, suivis des services de transport et de voyages.

Tableau 1.5 Commerce des services 2014-2020

(Milliards d'USD)

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Crédit total	158,1	154,3	164,2	195,1	208,0	213,2
	(% du crédit total)					
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Services d'entretien et de réparation, n.d.a.	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Transports	11,1	9,1	9,7	8,9	9,4	9,8
Voyages	12,9	13,8	14,2	14,5	13,7	14,1
Construction	1,0	1,0	1,3	1,2	1,6	1,5
Services d'assurance et de pension	1,4	1,3	1,3	1,3	1,3	1,1
Services financiers	3,6	3,2	3,1	2,6	2,3	2,2
Frais pour usage de propriété intellectuelle	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
Services d'informatique, d'information et de télécommunication	47,6	49,6	46,9	40,9	41,5	45,1
Autres services fournis aux entreprises	18,0	18,8	20,1	19,1	18,8	21,4
Services personnels, culturels et récréatifs	0,8	0,9	0,8	0,8	0,9	1,0
Biens et services des administrations publiques, n.d.a.	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Autres	2,9	1,5	1,7	9,6	9,7	2,8
Débit total	81,6	84,6	95,9	117,5	126,1	128,3
	(% du débit total)					
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	0,04	0,05	0,04	0,04	0,03	0,05
Services d'entretien et de réparation, n.d.a.	0,3	0,4	0,4	0,5	1,0	0,9
Transports	19,8	17,8	14,7	15,0	16,3	18,9
Voyages	18,8	17,5	17,2	16,6	17,2	17,2
Construction	1,4	1,1	0,9	1,3	2,0	2,1
Services d'assurance et de pension	1,4	1,4	1,6	1,4	1,4	1,4
Services financiers	4,4	3,7	6,1	4,7	2,8	2,3
Frais pour usage de propriété intellectuelle	5,9	5,8	6,0	5,9	6,4	6,0
Services d'informatique, d'information et de télécommunication	5,0	4,8	5,0	5,5	5,9	8,0
Autres services fournis aux entreprises	33,9	36,7	33,7	31,2	32,1	36,5
Services personnels, culturels et récréatifs	1,8	1,4	2,3	2,0	2,0	2,4
Biens et services des administrations publiques, n.d.a.	1,2	1,0	0,6	0,7	0,9	0,9
Autres	6,2	8,3	11,5	15,2	12,1	3,3

Source: RBI, *Handbook of Statistics on Indian Economy*. Adresse consultée: <https://www.rbi.org.in/Scripts/AnnualPublications.aspx?head=Handbook%20of%20Statistics%20on%20Indian%20Economy>; et *Developments in India's Balance of Payments during the Fourth Quarter (January-March) of 2019/20*. Adresse consultée: https://www.rbi.org.in/scripts/BS_PressReleaseDisplay.aspx?prid=50020.

1.6.2 Tendances et structures de l'IED

1.31. L'Inde est un bénéficiaire net d'IED. Les flux entrants d'IED sont passés de 29,7 milliards d'USD en 2014/15 à 36,8 milliards d'USD en 2019/20. Les services sont le secteur recevant le plus d'IED; leur part est passée de 11,0% en 2014/15 à 17,7% en 2019/20. La part de l'IED dans le secteur des logiciels et du matériel informatique a également progressé rapidement, passant de 7,7% en 2014/15 à 17,0% en 2019/20. Les flux entrants dans le secteur des télécommunications ont également été forts en 2016/17 et 2017/18, et l'IED a été considérable dans le secteur du commerce. L'industrie automobile continue d'attirer de l'IED, en raison en partie de l'importance du marché intérieur et des droits relativement élevés (section 4.3). Les flux sortants sont passés de 4,0 milliards d'USD en 2014/15 à près de 12,6 milliards d'USD en 2018/19.

Tableau 1.6 IED entrants/sortants, par secteur principal, 2014-2020

(Millions d'USD)

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20 ^a
Entrées de capitaux au titre de l'IED	29 737	40 001	43 478	44 857	44 366	36 769
	(%des entrées de capitaux au titre de l'IED)					
Services ^b	10,9	17,2	20,0	15,0	20,6	17,7
Logiciels et matériel informatique	7,7	14,8	8,4	13,7	14,5	17,3
Commerce	9,2	9,6	5,4	9,7	10,1	9,6
Télécommunications	9,7	3,3	12,8	13,9	6,0	11,7
Industrie automobile	9,2	6,3	3,7	4,7	5,9	6,8
Construction ^c	5,5	11,6	4,6	7,3	5,6	4,6
Produits chimiques (autres que les engrais)	2,6	3,7	3,2	2,9	4,5	2,3
Énergie	2,4	2,2	2,6	3,6	2,5	0,9
Médicaments et produits pharmaceutiques	5,0	1,9	2,0	2,3	0,6	1,1
Total des flux sortants	4 031	8 886	6 603	9 144	12 590	..

.. Non disponible.

a Jusqu'à décembre 2019.

b Y compris les services financiers, bancaires et d'assurance, les services aux entreprises, les services d'externalisation, les services de recherche-développement, les services de courriers, les services techniques et les services d'analyses.

c Comprend les activités de construction (infrastructure) et de développement de la construction: projets de développement de cités, de logements, d'infrastructures construites et de construction.

Note: Les % sont fondés sur les entrées de capitaux au titre de l'IED uniquement et proviennent du DPIIT.

Source: RBI, *Handbook of Statistics on Indian Economy*. Adresse consultée: <https://www.rbi.org.in/Scripts/AnnualPublications.aspx?head=Handbook%20of%20Statistics%20on%20Indian%20Economy>; et DPIIT, *FDI Statistics*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/publications/fdi-statistics>.

1.32. Comme les années précédentes, Maurice reste l'un des principaux investisseurs en Inde, bien qu'il ait été dépassé par Singapour ces dernières années. L'IED en provenance de Maurice a progressé et représentait 36% de l'IED total en 2016/17; il a toutefois diminué depuis. Cela peut s'expliquer en partie par une révision de la convention fiscale entre l'Inde et Maurice intervenue en 2016, qui a supprimé l'exonération de l'impôt sur la plus-value pour l'IED en provenance de Maurice. Suite à l'entrée en vigueur en avril 2017 de la révision de l'accord visant à éviter la double imposition conclu avec Singapour, et d'une nouvelle réglementation décourageant les sociétés étrangères de créer des entités à l'étranger pour échapper à la fiscalité indienne en leur refusant les avantages fiscaux locaux, les investissements en provenance de Singapour ont augmenté tandis que ceux en provenance de Maurice ont diminué. Parmi les autres sources importantes d'IED figurent les Pays-Bas, le Japon et les États-Unis.

Tableau 1.7 IED entrants/sortants, par origine principale, 2014-2020

(Millions d'USD)

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20 ^a
Entrées de capitaux au titre de l'IED	29 737	40 001	43 478	44 857	44 366	36 769
	(% des entrées de capitaux au titre de l'IED)					
Singapour	22,7	34,2	20,0	27,2	36,6	31,7
Maurice	26,4	20,9	36,2	35,5	18,2	20,3
Royaume-Uni	4,9	2,3	3,4	1,9	3,0	3,1
Pays-Bas	11,6	6,6	7,7	6,2	8,7	9,6
Japon	7,0	6,5	10,8	3,6	6,7	7,6
Allemagne	3,8	2,5	2,5	2,5	2,0	1,0
États-Unis	6,1	10,5	5,5	4,7	7,1	7,6
Chypre	2,0	1,3	1,4	0,9	0,7	0,7
France	2,1	1,5	1,4	1,1	0,9	1,3
Total des flux sortants	4 031	8 886	6 603	9 144	12 590	..

.. Non disponible.

a Jusqu'à décembre 2019.

Note: Les % sont fondés sur les entrées de capitaux au titre de l'IED uniquement et proviennent du DPIIT.

Source: RBI, *Handbook of Statistics on Indian Economy*. Adresse consultée: <https://www.rbi.org.in/Scripts/AnnualPublications.aspx?head=Handbook%20of%20Statistics%20on%20Indian%20Economy>; et DPIIT, *FDI Statistics*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/publications/fdi-statistics>.

2 RÉGIMES DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT

2.1 Cadre général

2.1. L'Inde est l'union de ses États et Territoires de l'Union. Sa constitution, entrée en vigueur le 26 janvier 1950, consacre l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

2.2. Le pouvoir exécutif est exercé par le Président, qui est le Chef de l'État, élu pour cinq ans par les membres d'un collège électoral comprenant des membres des deux chambres du Parlement et des assemblées législatives des États. Le Président est assisté du Conseil des ministres, à la tête duquel se trouve le Premier Ministre. Le Président nomme le Premier Ministre et, sur l'avis de celui-ci, les autres membres du Conseil des ministres, qui doivent tous être aussi membres du Parlement.

2.3. L'Inde a un régime parlementaire, avec un parlement bicaméral constitué d'une Chambre basse (Lok Sabha, ou Chambre du peuple) et d'une Chambre haute (Rajya Sabha, ou Conseil des États). Les membres de la Lok Sabha sont élus tous les cinq ans au suffrage universel. La Rajya Sabha est un organe permanent, dont la plupart des membres sont élus par les membres des assemblées législatives des États¹; le mandat de chacun de ses membres est de six ans, et la Rajya Sabha est renouvelable par tiers tous les deux ans. Chaque État dispose de sa propre assemblée législative, et de ses propres représentants à la Rajya Sabha.² Dans les États et les Territoires de l'Union, le pouvoir exécutif est exercé par le Gouverneur, qui est nommé par le Président de la République. Dans les États, le Gouverneur est assisté du Conseil des ministres, qui est dirigé par le Ministre en chef. Le Gouverneur nomme le Ministre en chef et, sur l'avis de celui-ci, les autres membres du Conseil des ministres, qui doivent tous être également membres de l'Assemblée législative.

2.4. Le système juridique repose sur le *common law* et sur la législation applicable. Les textes de loi adoptés par le Parlement constituent la source première du droit. Tous les projets et propositions de loi doivent être soumis au Parlement avant de pouvoir être promulgués. Tous les projets ou propositions de loi, à l'exception de ceux qui traitent de finances, peuvent être déposés devant l'une ou l'autre chambre du Parlement. Ils doivent être adoptés à la majorité simple par chacune des chambres et, une fois adoptés par l'une, ils sont soumis à l'autre pour adoption. Une fois adopté par les deux chambres, le texte doit être approuvé par le Président avant de pouvoir devenir une loi. Si le Parlement ne parvient pas à trouver d'accord sur le texte dans les six mois, le Président peut appeler les deux chambres à se réunir pour procéder à des délibérations et à un vote. Si le texte est adopté lors de la réunion conjointe, il est considéré comme adopté par le Parlement.

2.5. Les projets de lois financières, tels que définis à l'article 110 de la Constitution, ne peuvent être soumis qu'à la Lok Sabha en premier lieu. Après examen par celle-ci, le texte est transmis à la Rajya Sabha, qui, à son tour, le renvoie dans un délai de 14 jours, accompagné de ses recommandations. La Lok Sabha peut accepter ou rejeter les recommandations, après quoi le texte est considéré comme adopté par les deux chambres du Parlement. Si le délai de 14 jours n'est pas respecté, le texte est là encore considéré comme adopté par les 2 chambres.³ Une fois adopté par le Parlement, le projet doit être signé par le Président afin qu'il acquière force de loi. À l'exception des projets de lois financières, le Président peut modifier le projet et le renvoyer devant l'une des deux chambres pour examen. Le Président ne peut pas refuser de donner son approbation si le projet est retourné sans qu'il ait été tenu compte des recommandations formulées. La loi devient applicable dès sa publication au Journal officiel, à la date de son approbation par le Président ou à la date d'entrée en vigueur indiqué dans son texte.

2.6. L'article 123 de la Constitution habilite le Président à promulguer des ordonnances lorsque le Parlement est en intersession ou lorsqu'une mesure immédiate s'impose. L'ordonnance a la même valeur et le même effet qu'une loi du Parlement mais elle cesse de s'appliquer à l'expiration d'un délai de six semaines à compter de la reprise de la session parlementaire, ou plus tôt si elle n'est pas approuvée par les deux Chambres. Elle peut être retirée par le Président à tout moment.

¹ Douze membres de la Rajya Sabha sont nommés par le Président. Le Vice-Président, qui est élu par un collège électoral composé des deux chambres du Parlement et des Assemblées des États, est le Président d'office de la Rajya Sabha.

² L'Inde compte 28 États et 9 territoires de l'Union. Tous les États – ainsi que les territoires de Delhi, Jammu-et-Cachemire et Pondichéry – ont leurs propres assemblées législatives et représentants à la Rajya Sabha.

³ Article 109 de la Constitution.

2.7. Les textes d'habilitation revêtent la forme de règlements et de règles qui sont généralement rédigés par les ministères ou les organismes officiels chargés de leur mise en œuvre. De plus, les administrations publiques peuvent publier de temps à autre des circulaires ou des notifications pour modifier tel ou tel règlement.

2.8. La Constitution fixe la répartition des responsabilités qui incombent respectivement aux gouvernements des États et à l'administration centrale. En matière législative, cette répartition est précisée à l'article 246 (qui se lit en liaison avec la septième annexe de la Constitution).⁴ Cette dernière énumère certains domaines (affaires étrangères, traités et accords avec des pays étrangers et leur mise en œuvre, et commerce et échanges, par exemple), qui relèvent de la responsabilité de l'administration centrale (liste I ou liste de l'Union). De plus, si certaines responsabilités sectorielles relèvent aussi de la liste de l'Union (telles que les banques, les assurances et les branches d'activité d'intérêt public), d'autres - comme l'agriculture, la protection contre les parasites, la prévention des maladies végétales et animales, la pêche, la santé publique et l'assainissement - incombent aux gouvernements des États (liste II ou liste d'État). L'administration centrale et les États jouissent d'une compétence partagée pour d'autres questions comme la faillite et l'insolvabilité, les monopoles commerciaux et industriels, et les professions juridiques, médicales et autres (liste III ou liste commune).

2.9. En vertu du chapitre IV de la Constitution, l'organe juridictionnel le plus élevé est la Cour suprême, qui est constituée de 1 président et de 30 autres juges.⁵ Ces derniers sont nommés par le Président en concertation avec le président de la Cour et d'autres juges selon que de besoin. La Cour suprême examine les appels contre tout jugement rendu par les Hautes cours, qui sont les instances judiciaires les plus élevées dans les États et les Territoires de l'Union. Les Hautes cours sont les instances d'appel pour les décisions prises par les tribunaux de district et les tribunaux secondaires chargés des affaires civiles et pénales. On compte 25 Hautes cours, ayant chacune compétence sur un État et un ou plusieurs Territoires de l'Union.

2.10. Tout jugement rendu par la Cour suprême s'impose à tous les autres tribunaux indiens. La Cour est seule compétente pour connaître des litiges entre les États et entre l'administration centrale et les gouvernements des États. Par ailleurs, des tribunaux spéciaux traitent de questions spécifiques; il s'agit, entre autres, du Tribunal d'appel pour l'impôt sur le revenu, du Tribunal administratif central, du Tribunal d'appel pour la propriété intellectuelle, et du Tribunal pour le recouvrement des dettes.

2.11. Nommé par le Président conformément au chapitre V de la Constitution (article 148), le Contrôleur et vérificateur général (CAG) est chargé de vérifier, tous les ans, les comptes de l'administration centrale et des administrations des États, comme ceux de tout autre autorité ou organisme que viserait une quelconque loi adoptée par le Parlement.⁶

2.2 Élaboration et objectifs de la politique commerciale

2.2.1 Élaboration de la politique commerciale

2.12. La structure de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique commerciale n'a pas évolué depuis le dernier examen. L'élaboration et la mise en œuvre de cette politique incombent au Département du commerce du Ministère du commerce et de l'industrie, qui s'appuie sur d'autres ministères et organismes - notamment le Ministère des finances, la Banque centrale de l'Inde et d'autres ministères sectoriels.⁷

⁴ La liste I (ou liste de l'Union) comprend 100 questions pour lesquelles l'Union détient le pouvoir exclusif de légiférer; la liste II (ou liste d'État) énumère 61 questions ou rubriques pour lesquelles les États sont les seuls à pouvoir légiférer; et la liste III (ou liste commune) recense plus de 52 questions pour lesquelles le gouvernement central et les États se partagent le pouvoir de légiférer.

⁵ Article 124(1) tel que modifié par la Loi portant modification du nombre de juges de la Cour suprême de 2008.

⁶ Ces organismes peuvent être des entreprises du secteur public. Le CAG procède aussi à un audit de performance des programmes gérés par l'administration centrale ou les gouvernements des États.

⁷ D'après son Rapport annuel, le Département est par ailleurs responsable, entre autres, des relations commerciales multilatérales et bilatérales, des zones économiques spéciales (ZES), du commerce d'État, de la promotion des exportations et de la facilitation des échanges, ainsi que du développement et de la réglementation de certains secteurs et produits axés sur l'exportation. Département du commerce, *Annual Report 2017/18*.

2.13. Cette action a pour cadre la Politique de commerce extérieur (FTP) qui, régie par la Loi sur le commerce extérieur (développement et réglementation) de 1992, est formulée et mise en œuvre par le Département du commerce. Entre autres textes législatifs majeurs liées au commerce, on trouve la Loi sur les douanes de 1962 et la Loi sur le tarif douanier de 1975 (tableau 2.1). La FTP en cours couvre la période 2015-2021, et elle est réajustée périodiquement en fonction de l'évolution de la situation économique sur le double plan intérieur et international.

Tableau 2.1 Principales lois liées au commerce, 2020

Domaine	Loi
Commerce extérieur	Loi sur le commerce extérieur (développement et réglementation) de 1992 Loi portant modification de la Loi sur le commerce extérieur (développement et réglementation) de 2010 Loi sur le contrôle de la qualité et l'inspection des produits d'exportation de 1963 Loi sur les ZES de 2005
Douanes	Loi sur les douanes de 1962 Loi sur le tarif douanier de 1975
Investissement	Loi sur les sociétés de 2013 Loi sur l'industrie (développement et réglementation) de 1951 Loi sur les contrats de 1872 Loi sur les conflits du travail de 1947
Mesures antidumping/ compensatoires et sauvegardes	Loi sur le tarif douanier de 1975
Fiscalité	Loi relative à l'impôt sur le revenu de 1961 Loi sur la taxe d'accise centrale de 1944 Loi relative à la taxe sur les biens et services de 2017 Lois sur la TVA des États
Normes/OTC et étiquetage	Loi portant création du Bureau indien de normalisation de 1986 Loi sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires de 2006 Loi sur les médicaments et les produits cosmétiques de 1940 Loi sur les insecticides de 1968 Loi sur la métrologie légale de 2009
SPS	Loi sur l'importation de bétail de 1898 Loi sur les insectes et organismes nuisibles de 1914 Loi sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires de 2006 Ordonnance sur la phytoquarantaine de 2003, au titre de la Loi sur les insectes et organismes nuisibles de 1914 Loi sur le contrôle de la qualité et l'inspection des produits d'exportation de 1963 Loi sur la Direction du développement des exportations de produits agricoles et de produits alimentaires transformés de 1985
Concurrence	Loi sur la concurrence de 2002
Droits de propriété intellectuelle	Loi sur le droit d'auteur de 1957 Loi sur les brevets de 1970 Loi sur les marques de 1999 Loi sur les dessins et modèles de 2000 Loi sur les indications géographiques d'origine des marchandises (enregistrement et protection) de 1999 Loi sur la protection des obtentions végétales et sur les droits des agriculteurs de 2001 Loi sur les semences de 1966 Loi sur la diversité biologique de 2002
Agriculture	Loi sur la sécurité alimentaire nationale de 2013 Loi sur le comité de commercialisation des produits agricoles
Énergie	Loi sur le pétrole de 1934 Loi sur les gisements pétroliers (réglementation et développement) de 1948 Loi sur l'Office de réglementation du pétrole et du gaz naturel de 2006 Loi sur l'électricité de 2003
Activités bancaires	Loi sur la Banque centrale de l'Inde de 1934 Loi sur la réglementation des activités bancaires de 1949 Loi sur les sociétés bancaires (acquisition et cession d'établissements) de 1980 Loi sur la titrisation, la reconstruction des actifs financiers et le respect des sûretés de 2002 Loi sur le recouvrement des sommes dues aux banques et aux institutions financières de 1993 Loi sur la gestion des changes de 1999

Domaine	Loi
Assurance	Loi sur l'assurance de 1938 Loi sur l'Office de réglementation et de développement de l'assurance de 1999 Loi sur la Société d'assurance-vie de 1956 Loi sur les activités générales d'assurance de 1972 Loi sur l'automobile de 1988
Activités boursières	Loi sur la Commission des opérations de bourses de 1992 Loi sur les transactions boursières (Réglementation) de 1956 Loi sur les dépositaires de 1996
Télécommunications	Loi sur la télégraphie de 1885 Loi sur la télégraphie sans fil de 1933 Loi sur l'Autorité de réglementation des télécommunications de 1997
Transport maritime	Loi sur la marine marchande de 1958 Loi sur les ports indiens de 1908 Loi sur la gestion des ports principaux de 1963
Transport aérien	Loi sur les aéronefs de 1934 Loi sur l'Autorité de réglementation économique des aéroports de 2008
Transport ferroviaire	Loi sur les chemins de fer de 1989
Transport routier	Loi sur les autoroutes nationales de 1956 Loi sur le contrôle des autoroutes nationales (terrains et trafic) de 2002 Loi sur l'administration des autoroutes nationales de 1988 Loi sur le transport routier de 2007

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

2.14. Par ailleurs, des groupes d'experts et des organes consultatifs sont constitués de temps à autres pour donner des avis sur la politique commerciale et la réalisation de ses objectifs. Des avis peuvent aussi émaner d'autres institutions du gouvernement central, telles que la Direction générale du commerce extérieur (DGFT), la Commission tarifaire et l'Institution nationale pour la transformation de l'Inde (NITI Aayog), créée le 1^{er} janvier 2015⁸, ainsi que d'organismes non gouvernementaux, comme l'Institut indien du commerce extérieur, et de chambres de commerce, telles que la Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes et la Confédération de l'industrie indienne.

2.2.2 Objectifs de la politique commerciale

2.15. D'après la FTP, l'objectif de la politique commerciale de l'Inde est d'accroître la part du pays dans les exportations mondiales. La FTP en cours (2015-2021) ambitionne de faire progresser cette part de 2% en 2015 à 3,5% en 2020. Dans la Déclaration de commerce extérieur publiée en 2015, on comptait parvenir à ce résultat en offrant un cadre politique stable et durable aux échanges de marchandises et de services avec l'étranger; assurer une articulation entre les règles, procédures et incitations applicables aux exportations et aux importations, et d'autres programmes du gouvernement central, tels que "Make in India"; favoriser la diversification des exportations indiennes; améliorer l'intégration avec les grandes régions du monde; et mettre en place un mécanisme d'évaluation régulière permettant de rationaliser les importations et de réduire le déséquilibre des échanges.⁹ Pour parvenir à un équilibre entre la satisfaction des besoins d'une économie en expansion et la promotion de l'industrie nationale, le Département du commerce a mis en place un mécanisme d'évaluation trimestrielle des importations; selon les autorités, les 21 ministères/départements retenus ont été invités à s'assurer de la nécessité d'importer certains produits et à étudier la possibilité de les produire à un coût raisonnable. L'idée est de créer un écosystème propice à l'élaboration d'une politique d'importation cohérente et rationnelle dans divers secteurs.

2.16. Afin de réaliser ces objectifs à l'exportation, l'Inde recourt à des incitations telles que le Programme relatif aux exportations de marchandises depuis l'Inde (MEIS), le Programme relatif aux exportations de services depuis l'Inde (SEIS) et la facilitation du crédit, en vue d'encourager les ventes vers l'étranger. L'application du MEIS et du SEIS dans le cadre de la FTP a pour but de

⁸ La NITI Aayog, qui avait succédé à la Commission de la planification, a vu sa composition modifiée par l'ajout de membres d'office, dont les ministres des finances et du commerce. L'un de ses principaux objectifs est de "parvenir à une vision partagée des priorités et des stratégies de développement national associée à une participation active des États à la lumière des objectifs nationaux". NITI Aayog, *Objectives and Features*. Adresse consultée le 22 mai 2019: <https://niti.gov.in/index.php/objectives-and-features>.

⁹ Déclaration de politique de commerce extérieur 2015-20. Adresse consultée le 22 mai 2019: <http://www.eximkey.com/Upload/Spotlight/FTP2015-2020/FTPstatement2015.pdf>.

compenser la faiblesse des infrastructures et les frais qu'elle fait encourir aux exportateurs (section 3.2.5.).¹⁰ Le 1^{er} septembre 2020, le gouvernement a annoncé qu'il mettrait fin au MEIS le 1^{er} janvier 2021.¹¹ Le dernier ajustement de la FTP, en 2017, a consisté à introduire les changements découlant de la ratification par l'Inde de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) - y compris la réduction du nombre de documents requis à l'exportation et à l'importation, la mise en place de l'interface à guichet unique pour la facilitation des échanges (SWIFT) et la création du Comité national de la facilitation des échanges.

2.17. L'orientation générale restant celle d'un accroissement des exportations, comme l'intérêt des décideurs indiens est largement axé sur les problèmes intérieurs, la politique commerciale est souvent utilisée pour encourager la production intérieure et répondre aux objectifs nationaux en matière d'inflation et d'offre. Ainsi, des ajustements sont apportés en fonction des besoins aux restrictions visant les importations et les exportations de même qu'aux droits de douane afin d'assurer au pays un approvisionnement stable en produits essentiels. C'est ce qui a été signalé tout récemment dans le rapport du Groupe consultatif de haut niveau de septembre 2019, où l'on peut lire que "le commerce international ne retient pas l'attention voulue en Inde de la part tant du gouvernement que des autres milieux, l'intérêt de la plupart des institutions, qu'elles soient publiques ou privées, étant manifestement concentré sur les enjeux locaux".¹² Les fréquentes réformes de la politique d'importation et d'exportation sont source d'incertitude pour les acteurs économiques. Le rapport préconise de réduire et de rationaliser les droits de douane, afin de les rendre plus simples et plus prévisibles¹³ et, s'agissant de l'agriculture, il estime "qu'une politique d'exportation et d'importation de produits agricoles appliquée "au coup par coup" n'a pas lieu d'être car elle empêche les agriculteurs de prendre des décisions objectives quant à l'opportunité de pratiquer des cultures différentes".¹⁴

2.3 Accords et arrangements commerciaux

2.3.1 OMC

2.18. Membre fondateur de l'OMC, l'Inde accorde le traitement de la nation la plus favorisée (NPF) à tous les Membres de l'Organisation (et à d'autres partenaires commerciaux non Membres), à l'exception du Pakistan, à qui elle a retiré le traitement NPF le 15 février 2019.¹⁵ En vertu d'une notification du Ministère des finances, toutes les importations en provenance du Pakistan sont assujetties à des droits de 200% depuis le 16 février 2019.¹⁶ L'Inde a accepté les quatrième et cinquième Protocoles concernant les services auprès de l'OMC. Elle est Partie à l'Accord de l'OMC sur les technologies de l'information (ATI) mais n'a pas accédé à l'ATI élargi. Elle a aussi le statut d'observateur dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP) depuis février 2010. La politique commerciale de l'Inde a été examinée six fois, la dernière en juin 2015.

2.19. L'Inde a ratifié l'AFE de l'OMC le 22 avril 2016. D'après les notifications présentées à l'OMC, environ 72% de ses engagements (mis en œuvre au 22 février 2017) relèvent de la catégorie A, et 23% (à mettre en œuvre d'ici au 22 février 2022) de la catégorie B. Elle a notifié ses points de contact en avril 2019.¹⁷

¹⁰ Le MEIS se substitue aux incitations à l'exportation offertes par le Programme "produit cible", le Programme de "produits cibles liés au marché", le Programme "marché cible", le programme d'incitation pour les infrastructures agricoles et le programme Vishesh Krishi Grameen Upaj Yojana. À l'heure actuelle, le MEIS vise plus de 7 500 lignes tarifaires/codes du SH (pour certains codes relevant des secteurs des vêtements et ouvrages textiles, il ne s'applique plus depuis le 7 mars 2019 en vertu de l'Avis public n° 58 du 29 janvier 2020, ce qui réduit le nombre de lignes concernées de plus de 8 000 à 7 500 environ). Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/PN58E_2020.pdf.

¹¹ Notification de la DGFT n° 30/2015-2020. Adresse consultée: <https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/4a37d60a-f0bf-4783-bc67-a17131168d46/N30E.pdf>.

¹² Département du commerce, *Report of the High-Level Advisory Group*, page 66. Adresse consultée: https://commerce.gov.in/writereaddata/uploadedfile/MOC_637084606089692212_HLAG%20Report%20.pdf.

¹³ *Report of the High-Level Advisory Group*, page 130.

¹⁴ *Report of the High-Level Advisory Group*, page 186.

¹⁵ Le Pakistan n'accorde pas le traitement NPF à l'Inde.

¹⁶ Département des recettes publiques du Ministère des finances, *Notification No. 5/2019-Customs, 16 February 2019*. Adresse consultée: <http://www.cbic.gov.in/resources/htdocs-cbec/customs/cs-act/notifications/notfns-2019/cs-tarr2019/cs05-2019.pdf;jsessionid=5518F5844624F9CF43B5814A980DD355>.

¹⁷ Document de l'OMC G/TFA/N/IND/2 du 11 avril 2019.

2.20. Les dernières notifications présentées à l'OMC par l'Inde figurent dans le tableau 2.2.

Tableau 2.2 Notifications présentées à l'OMC, 1^{er} janvier 2015-30 juin 2020

Accord de l'OMC	Teneur	Cote du document (notification la plus récente)	Date
Accord sur l'agriculture			
Article 18:2 (DS:1)	Soutien interne	G/AG/N/IND/18	31/03/2020
Article 18:2 (MA:1)	Engagements en matière de contingents tarifaires et autres	G/AG/N/IND/6	07/03/2011
Article 18:2 (MA:2)	Contingents tarifaires	G/AG/N/IND/17	22/08/2019
Article 18:2 (ES:1)	Subventions à l'exportation	G/AG/N/IND/9	30/07/2012
Clause d'habilitation			
Paragraphe 2	Traitement tarifaire préférentiel accordé aux pays les moins avancés (PMA)	G/C/W/651/Add.1 et WT/COMTD/N/38/Add.1	18/11/2015
Paragraphe 2 c)	Accord commercial régional (Inde et Thaïlande)	WT/COMTD/N/54	22/06/2017
GATT de 1994			
Article XXVIII:5	Invocation du paragraphe 5	G/MA/307	01/12/2014
Accord sur la mise en œuvre de l'article VI du GATT de 1994 (Antidumping)			
Article 16.4 – <i>ad hoc</i>	Rapport semestriel	G/ADP/N/335/IND	18/05/2020
Article 18.5	Notification de lois et réglementations	G/ADP/N1/IND/2/Suppl.8	21/04/2017
Accord sur la mise en œuvre de l'article VII du GATT de 1994 (Évaluation en douane)			
Article 22	Législation nationale	G/VAL/N/1/IND/4	21/02/2019
	Liste de questions	G/VAL/N/2/IND/2	21/02/2019
	Notification au titre de la Décision A.3	G/VAL/N/3/IND/1	21/02/2019
	Notification au titre de la Décision A.4	G/VAL/N/3/IND/2	21/02/2019
Article XVII et Mémorandum d'accord sur l'interprétation de l'article XVII (Commerce d'État)			
Article XVII:4 a)	Nouvelle notification complète sur les entreprises commerciales d'État	G/STR/N/16/IND G/STR/N/17/IND	03/10/2019
Accord sur les licences d'importation			
Article 7:3	Réponses au questionnaire sur les procédures de licences d'importation	G/LIC/N/3/IND/19	04/11/2019
Décision sur les procédures de notification des restrictions quantitatives			
G/L/59/Rev.1	Notification des restrictions quantitatives en vigueur	G/MA/QR/N/IND/2 et G/MA/QR/N/IND/2/Add.1	21/06/2018 24/04/2019
Accord sur les subventions et les mesures compensatoires			
Article 25.11	Rapport semestriel	G/SCM/N/356/IND	06/05/2020
Article 25	Nouvelle notification complète sur les programmes de subventions	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 G/SCM/N/253/IND/Suppl.4	18/10/2019
Article 32	Notification des lois et réglementations sur les subventions et les mesures compensatoires	G/SCM/N/1/IND/2/Suppl.9	21/11/2019
Accord sur les sauvegardes			
Article 12:1 a)	Notification de l'ouverture d'une enquête	G/SG/IND/46	20/09/2019
Article 12:1 b)	Constataion de l'existence d'un dommage grave et proposition d'imposition d'une mesure	G/SG/N/8/IND/31/Suppl.2 G/SG/N/10/IND/22/Suppl.1 G/SG/N/11/IND/17/Suppl.2	06/08/2018
Article 12:4	Notification avant l'adoption d'une mesure provisoire	G/SG/N/7/IND/10/Suppl.1	30/09/2015
Article 12:4	Notification de la clôture d'une enquête sans qu'une mesure soit imposée	G/SG/N/9/IND/17	22/04/2020
Article 12:5	Notification d'une suspension projetée de concessions et d'autres obligations	G/SG/N/12/IND/1/Rev.1	14/06/2018
Accord sur les obstacles techniques au commerce			
Articles 2.9 et 5.6.2	Projet de règlement technique et procédures d'évaluation de la conformité	G/TBT/N/IND/148	27/05/2020
Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires			
Article 7 et annexe B	Réglementation sanitaire et phytosanitaire	G/SPS/N/IND/250	29/04/2020
Accord sur la facilitation des échanges			
WT/L/931	Notification des engagements des différentes catégories	G/TFA/N/IND/1	14/03/2018
Articles 1:4, 10:4.3, 10:6.2 et 12:2.2	Notification sur la publication des renseignements	G/TFA/N/IND/2	11/04/2019
Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce			
Article 69	Notification des points de contact	IP/N/3/IND/1	17/01/2020

Accord de l'OMC	Teneur	Cote du document (notification la plus récente)	Date
Accord général sur le commerce des services			
Article III:3	Modifications de la réglementation	S/C/N/1013	10/06/2020
Article V	Notification d'un accord d'intégration économique	S/C/N/954	17/06/2019
Article VII:4	Mesures de reconnaissance existantes	S/C/N/929	06/03/2019

Source: Secrétariat de l'OMC.

2.21. L'Inde est intervenue dans 24 affaires en tant de partie plaignante et dans 32 affaires en tant que partie défenderesse à l'OMC. La situation des différends dans lesquels l'Inde a été impliquée depuis le dernier examen figure dans le tableau 2.3. En outre, l'Inde a été tierce partie dans 165 affaires.

Tableau 2.3 Procédures auxquelles l'Inde a participé dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'OMC en tant que plaignant ou défendeur, janvier 2015-août 2020

Différend	Membre	Situation	Série de documents de l'OMC
L'Inde en tant que défendeur			
Droits antidumping sur les clés USB	Taipei chinois	Consultations demandées le 25 septembre 2015; aucun groupe spécial établi	DS498
Certaines mesures visant les importations de produits en fer et en acier	Japon	Décision de l'Inde de former appel de la décision du groupe spécial le 14 décembre 2018, et appel incident formé par le Japon le 21 décembre 2018	DS518
Mesures liées aux exportations	États-Unis	Décision de l'Inde de former appel de la décision du groupe spécial le 19 novembre 2019	DS541
Mesures concernant le sucre et la canne à sucre	Brésil Australie Guatemala	Groupe spécial établi le 15 août 2019 et composé le 28 octobre 2019	DS579 DS580 DS581
Traitement tarifaire de certaines marchandises du secteur des technologies de l'information et de la communication	Union européenne Taipei chinois	L'Union européenne a demandé des consultations le 2 avril 2019; les États-Unis, le Taipei chinois, Singapour, la Chine, le Japon, le Canada et la Thaïlande ont demandé à y participer. Groupe spécial composé le 31 août 2020	DS582 DS588
Traitement tarifaire de certaines marchandises	Japon	Le Japon a demandé des consultations le 10 mai 2019; les États-Unis, Singapour, le Canada, le Taipei chinois, la Thaïlande, la Chine et l'Union européenne ont demandé à y participer; groupe spécial établi le 29 juillet 2020	DS584
Droits additionnels visant certains produits en provenance des États-Unis	États-Unis	Groupe spécial établi le 28 octobre 2019, et composé le 7 janvier 2020	DS585
L'Inde en tant que plaignant			
Mesures compensatoires visant certains produits plats en acier au carbone laminés à chaud	États-Unis	Décision des États-Unis de former appel de la décision du groupe spécial le 18 décembre 2019; communication conjointe de l'Inde et des États-Unis du 14 janvier 2020, indiquant qu'un appel serait formé à une date ultérieure	DS436
Certaines mesures visant les produits en acier et en aluminium	États-Unis	Groupe spécial composé le 25 janvier 2019	DS547
Certaines mesures relatives au secteur des énergies renouvelables	États-Unis	Rapport du groupe spécial distribué le 27 juin 2019; le rapport a fait l'objet d'un appel de la part des États-Unis le 15 août 2019 et de la part de l'Inde le 20 août 2019	DS510
Mesures concernant les visas pour non-immigrants	États-Unis	Consultations demandées les 3 et 18 mars 2016; El Salvador a demandé à y participer. Aucun groupe spécial n'a été établi	DS503

Source: Secrétariat de l'OMC.

2.3.2 Accords régionaux et préférentiels

2.3.2.1 Accords commerciaux régionaux

2.22. Depuis janvier 2015, l'Inde a notifié l'entrée en vigueur d'un accord commercial régional (ACR) avec la Thaïlande, et l'adhésion de l'Afghanistan à l'Accord de libre-échange de l'Asie du Sud (SAFTA), ce qui porte à 16 le nombre des ACR qu'elle a notifiés à l'OMC.¹⁸ De plus, durant la période à l'examen, des engagements dans le domaine des services et de l'investissement ont été notifiés au titre de ses accords avec l'ASEAN et de l'Accord commercial Asie-Pacifique (APTA).

2.23. La plupart des ACR signés par l'Inde l'ont été avec ses pays voisins, encore qu'un petit nombre l'aient été avec des pays plus éloignés, notamment d'Amérique latine et d'Afrique. Au cours de la période considérée, des dispositions relatives au commerce des services et à l'investissement sont entrées en vigueur au titre de l'accord Inde-ASEAN et de l'APTA. S'agissant de ses engagements spécifiques relevant de l'accord Inde-ASEAN, elle a apporté des améliorations par rapport à ses engagements au titre de l'AGCS pour certains services professionnels, services informatiques et services connexes; et certains services de télécommunications, services de santé et services de tourisme - mais pas pour tous les membres de l'ASEAN.

2.24. Pour ce qui est de l'APTA, les parties ont conclu un accord-cadre sur la promotion, la protection et la libéralisation de l'investissement et un accord-cadre sur la promotion et la libéralisation du commerce des services. Au titre du second, elles sont convenues de coopérer en vue d'améliorer l'efficacité et la compétitivité, et de négocier en temps utile des engagements spécifiques en matière de libéralisation. Dans le cadre du premier, elles ont décidé d'engager des négociations pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de coopération et de facilitation, de promotion, de sensibilisation, de libéralisation et de protection. De même, elles sont convenues d'un accord-cadre sur la facilitation des échanges, en vue d'améliorer la transparence en faisant connaître au public leurs politiques et procédures, et de consolider et rationaliser les redevances et impositions pesant sur les exportations et importations, tout en réduisant le plus possible le nombre et la diversité de ces prélèvements. Enfin, l'accord a créé un groupe de travail sur la facilitation des échanges chargé d'en suivre l'application.

2.25. Les parties au SAFTA ont clos les négociations sur un nouveau protocole relatif aux services (l'Accord sur le commerce des services de la ZLEAS), qui est entré en vigueur à la suite de sa ratification par toutes les parties le 29 novembre 2012, mais qui n'a pas été notifié à l'OMC.¹⁹ En novembre 2019, l'Inde a déclaré qu'elle ne signerait pas le Partenariat économique régional global, qui lie aujourd'hui les membres de l'ASEAN et cinq autres pays de la région (Australie, Chine, République de Corée, Japon et Nouvelle-Zélande).²⁰ Les négociations se poursuivent avec plusieurs autres partenaires commerciaux – dont l'Association européenne de libre-échange (AELE), l'Australie, le Bangladesh, le Canada, le Conseil de coopération du Golfe, l'Indonésie, l'Iran, Israël, Maurice, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et l'Union européenne, ainsi que l'Initiative de la Baie du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle (BIMSTEC).²¹

2.3.2.2 Accords commerciaux préférentiels

2.26. L'Inde bénéficie des avantages du Système généralisé de préférences (SGP) de l'Australie, du Canada, du Japon, du Kazakhstan, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de la Fédération de Russie, de la Suisse, de la Turquie, de l'Union économique eurasiatique et de l'Union européenne. Au terme d'une étude lancée le 12 avril 2018, les États-Unis avaient annoncé le 4 mars 2019 qu'ils mettraient fin aux préférences SGP en faveur de l'Inde.²² Ces préférences ont été retirées le 5 juin 2019.

¹⁸ Base de données de l'OMC sur les ACR. Disponible à l'adresse suivante: <http://rtais.wto.org>.

¹⁹ Les autorités ont indiqué que l'Accord n'avait été mis en œuvre, certaines listes d'engagements n'ayant pas été finalisées. À l'exception du Pakistan, toutes les parties ont confirmé qu'elles étaient prêtes à présenter leurs listes finales concernant les services.

²⁰ Business Line, *India refuses to sign up for RCEP; says its core concerns remain unresolved*. Adresse consultée le 22 mai 2019: <https://www.thehindubusinessline.com/economy/india-says-no-to-rcep-as-its-concerns-remain-unaddressed/article29880428.ece>.

²¹ Au titre du Mécanisme pour la transparence de l'OMC concernant les ACR, des annonces préalables ont été reçues pour des négociations avec l'AELE, l'Union européenne, la SACU et la BIMSTEC.

²² Le communiqué de presse indique que "l'Inde a mis en place un large éventail d'obstacles au commerce, qui a des incidences négatives importantes sur le commerce des États-Unis. En dépit de ses efforts

2.27. L'Inde accorde par ailleurs un accès en franchise de droits et sans contingent aux pays les moins avancés, conformément à la Déclaration ministérielle de Hong Kong de décembre 2005 de l'OMC. Le dispositif est ouvert à tous les PMA qui en font la demande. À l'époque du dernier examen, 31 PMA en bénéficiaient déjà; 5 autres s'y sont ajoutés ensuite tandis que les Maldives et les Samoa étaient retirés de la liste des PMA de l'ONU. C'est dire que le nombre total de PMA bénéficiaires s'élève aujourd'hui à 34.²³ Les chiffres communiqués par les autorités montrent que le dispositif assure aujourd'hui un accès aux marchés en franchise de droits pour environ 94,2% du tarif douanier indien (section 3.1.3.5).

2.3.3 Autres accords et arrangements

2.28. Des accords bilatéraux de promotion et de protection de l'investissement sont actuellement en vigueur avec 10 pays et régions (contre 72 à l'époque du dernier examen). L'Inde a signé par ailleurs des traités d'investissement bilatéraux avec 3 pays (à l'époque du dernier examen, les 14 accords signés n'étaient pas entrés en vigueur).²⁴

2.4 Régime d'investissement

2.4.1 Cadre juridique

2.29. La création des sociétés en Inde est régie par la Loi sur les sociétés de 2013, telle que modifiée en 2017 et 2019, qui vise les entités aussi bien nationales qu'étrangères. La Loi régit l'établissement, les fonctions et les responsabilités des cadres supérieurs ainsi que les prescriptions en matière d'audit et de comptabilité. Elle est administrée par le Ministère du secteur des entreprises, qui administre aussi les textes y afférents, tels que la Loi sur les sociétés de personnes de 2008 et la Loi sur la concurrence de 2002. Parmi les autres textes législatifs importants touchant à l'investissement figurent la Loi sur l'industrie (développement et réglementation) de 1951, la Loi sur les contrats de 1872, la Loi sur les conflits du travail de 1947 et le Code sur l'insolvabilité et la faillite de 2016. De surcroît, la Loi sur la Commission des opérations de bourses (SEBI) de 1992 confie à ladite Commission le soin de réglementer les questions liées au capital, à la cession des titres et aux autres questions connexes, ainsi que les modalités de divulgation de la part des sociétés.

2.30. Une entreprise peut s'établir en Inde sous différents statuts: en tant que société à responsabilité limitée, succursale ou "bureau de projet", coentreprise avec un investisseur étranger ou société à capitaux exclusivement étrangers (sous réserve de restrictions sectorielles en matière d'investissement étranger, comme indiqué à la section 2.4.2.1). L'investisseur est alors tenu de s'enregistrer auprès du Ministère du secteur des entreprises. Depuis 2016, cette formalité peut s'effectuer par la voie électronique. Le formulaire électronique simplifié combine cinq procédures qui faisaient intervenir précédemment différents organismes, et ramène à cinq le nombre des étapes à franchir.²⁵ L'exigence liée à l'obtention d'un certificat avant le lancement de l'activité a été supprimée en 2015; et par le biais des Règles (quatrième modification) sur les sociétés (constitution) de 2018 (section 10A), le Ministère du secteur des entreprises a réintroduit l'obligation de dépôt d'une déclaration à cette même fin.

2.4.1.1 Licences industrielles obligatoires

2.31. La Loi sur l'industrie (développement et réglementation) de 1951 autorise le gouvernement à "orienter l'investissement direct vers les domaines d'activité industrielle désirés au moyen, entre autres, du mécanisme d'octroi de licences, conformément aux objectifs nationaux de

intensifs, l'Inde n'a pu prendre les dispositions nécessaires pour répondre au critère du SGP". Bureau du Représentant des États-Unis pour les questions commerciales internationales, *United States Will Terminate GSP Designation of India and Turkey*. Adresse consultée: <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2019/march/united-states-will-terminate-gsp>.

²³ Ces cinq nouveaux bénéficiaires sont la République du Togo, la République du Tchad, la République de Guinée-Bissau, la République du Niger et la République de Guinée (Notifications du Conseil central des douanes et accises 34/2016 du 19 mai 2016, 39/2016 du 21 juin 2016, 46/2016 du 23 août 2016 et 68/2017 du 27 juillet 2017).

²⁴ Bélarus, Brésil et Kazakhstan.

²⁵ Les procédures combinées étaient les suivantes: constitution de l'entreprise en société, obtention du numéro d'identification de directeur, réservation du nom de la société, demande du numéro de compte permanent et demande du numéro de compte fiscal (déduction ou recouvrement). Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur, *Reform Update – Starting a business – India*. Adresse consultée: https://dipp.gov.in/sites/default/files/Starting_Business_Reform_07052018.pdf.

développement".²⁶ Le nombre d'industries assujetties à l'obligation de licence ayant baissé au fil des années, seulement quatre figurent encore sur la liste aujourd'hui (tableau 2.4). La distillation et le brassage de boissons alcooliques ont été retirés de cette liste en vertu d'une modification apportée à la Loi sur l'industrie (développement et réglementation) en 2016.

Tableau 2.4 Secteurs dans lesquels des licences industrielles sont obligatoires, 2020

Secteur
Matériel électronique pour l'aérospatial et la défense
Explosifs industriels, y compris les amorces détonantes, les amorces de sécurité, la poudre à canon, la nitrocellulose et les allumettes
Produits chimiques dangereux spécifiques: i) acide cyanhydrique et ses dérivés; ii) chlorure de carbonyle et ses dérivés; et iii) isocyanates et diisocyanates d'hydrocarbures, non mentionnés ailleurs
Cigares et cigarettes de tabac et substituts de tabac manufacturés

Source: Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur du Ministère du commerce et de l'industrie, *Industrial Policy*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/policies-rules-and-acts/policies/industrial-policy>.

2.32. Par ailleurs, deux branches d'activité continuent d'être réservées au secteur public (tableau 2.5). À l'époque du dernier examen, une licence d'investissement était exigée des entreprises ne faisant pas partie de la catégorie des petites et moyennes entreprises mais souhaitant investir dans la fabrication d'articles réservée aux PME; avec le retrait en avril 2015 des 20 produits réservés à ces dernières, plus aucune licence n'est nécessaire pour ce type d'investissement.²⁷

Tableau 2.5 Branches d'activité réservées au secteur public, 2020

Branche d'activité
Énergie atomique
Activités ferroviaires autres que:
i) de projets de couloirs périurbains dans le cadre de partenariats public privé;
ii) de projets de train à grande vitesse;
iii) de lignes destinées au transport de marchandises;
iv) de matériel roulant, y compris les rames et les installations de fabrication et d'entretien de locomotives ou d'autocars;
v) de systèmes d'électrification des voies ferroviaires;
vi) de systèmes de signalisation;
vii) de gares de marchandises;
viii) de gares de voyageurs;
ix) d'infrastructures dans les parcs industriels liées aux lignes ferroviaires et aux voies d'évitement, y compris les lignes ferroviaires électrifiées; et
x) de systèmes de transport rapide de masse

Source: Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur, *Industrial Policy*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/policies-rules-and-acts/policies/industrial-policy>.

2.4.2 Investissement étranger

2.4.2.1 Politique

2.33. Le régime indien de l'investissement étranger direct (IED) est mis en œuvre par le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT), anciennement Département de la politique et de la promotion industrielles, du Ministère du commerce et de l'industrie, et il fait l'objet d'une Circulaire sur la politique consolidée en matière d'IED, qui est mise

²⁶ Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur, *Industrial Policy*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/policies-rules-and-acts/policies/industrial-policy>.

²⁷ Avis du DPIIT, Journal officiel. Adresse consultée: http://www.dcmsme.gov.in/publications/circulars/Gazette_india-15.pdf. Les investisseurs dans tous les autres secteurs et branches d'activité n'ont pas besoin de l'approbation du gouvernement mais sont tenus de déposer un mémorandum d'entrepreneur industriel (IEM) auprès du DPIIT. Les procédures de licence et d'IEM ont été simplifiées et, depuis le 16 octobre 2018, les demandes peuvent être faites en ligne via un portail informatique récemment mis en place. Selon les autorités, l'IEM est requis principalement aux fins de la collecte de données sur l'investissement et certains types d'activité industrielle. Sur un plan général, la période de validité de la licence industrielle a été portée de deux ans à trois ans. Toutefois, s'agissant du secteur de la défense, la validité initiale a été portée progressivement de 2 ans à 15 ans, avec possibilité de prorogation jusqu'à 18 ans, en vertu de la Loi sur l'industrie (développement et réglementation) de 1951. Si le titulaire de la licence lance sa production au cours de cette période, la licence reste valable.

à jour périodiquement. La dernière version actualisée allait jusqu'au 28 août 2017. Les modifications apportées au régime sont publiées dans des communiqués de presse du DPIIT, dont le plus récent (communiqué n° 3) date d'avril 2020.

2.34. L'Inde a continué de s'ouvrir progressivement à l'investissement étranger direct. Les secteurs dans lesquels l'IED est interdite sont énumérés dans le tableau 2.6. D'autres secteurs ont été ouverts, avec un plafonnement variable de la participation étrangère. Pour l'heure, l'approbation du gouvernement est requise pour 11 secteurs: industrie extractive, défense (fabrication d'armes légères), radiodiffusion et presse écrite, aviation civile, satellites, télécommunications, agences de sécurité privée, commerce (multimarque et alimentaire), services financiers non réglementés ou réglementés par plus d'une instance, et produits pharmaceutiques (tableau A2. 1).

Tableau 2.6 Secteurs dans lesquels l'IED est interdit, 2020

Secteur
Activités agricoles non comprises dans le tableau A2. 1
Activités de loterie, y compris les loteries publiques/privées et en ligne, etc.
Jeux de hasard et paris, y compris les casinos, etc.
Associations d'épargne et de crédit
Sociétés nidhi
Échange de droits de développement transférables
Activités liées à l'immobilier ou construction de fermes
Fabrication de cigares, cigares de marijuana, cigarillos et cigarettes, de tabac et de substituts du tabac
Activités/secteurs non ouverts aux investissements du secteur privé: énergie atomique et exploitation ferroviaire (autre que les activités permises dans le domaine de l'infrastructure ferroviaire (tableau A2. 1))

Source: DPIIT.

2.35. Les changements majeurs apportés depuis le dernier examen ont consisté, entre autres choses, à autoriser, selon la voie automatique, une participation étrangère au capital à concurrence de 100% dans un plus grand nombre d'activités agricoles; un IED à concurrence de 100% dans l'industrie de la défense, les services transport pour la radiodiffusion, les services de télécommunication et les activités liées au commerce électronique entre entreprises; un IED à concurrence de 100% pour les intermédiaires d'assurances et jusqu'à 49% pour les compagnies d'assurance²⁸; et un IED à concurrence de 100% pour les services aéroportuaires, les autres services aériens et les services de transport aérien non réguliers et à concurrence de 49% pour les services de transport aérien réguliers.²⁹ S'agissant de la vente au détail sous une marque unique, le gouvernement a assoupli la règle qui voulait que le détaillant ayant une participation d'au moins 51% s'approvisionne sur le marché indien pour 30% des intrants.³⁰

2.36. Il n'y a pas eu d'évolution pour ce qui est des investissements opérés par des ressortissants du Bangladesh et du Pakistan, qui doivent obtenir l'accord préalable du gouvernement central, même dans les secteurs où l'acceptation de l'IED est généralement automatique. Une nouvelle disposition a été ajoutée en 2020, qui veut qu'une entité d'un pays qui partage une frontière terrestre avec l'Inde - ou dans lequel se trouve le propriétaire bénéficiaire d'un investissement en Inde ou dont il est un ressortissant - ne peut investir que selon la voie gouvernementale.³¹

2.37. Jusqu'en juin 2017, c'était l'Office de promotion de l'investissement étranger, rattaché au Ministère des finances, qui était la première instance chargée d'examiner et d'approuver les investissements dans les secteurs concernés. Depuis le 5 juin 2017, l'examen et l'approbation de ces propositions incombent au ministère ou au département compétent dans le secteur où l'IED doit avoir lieu. Conformément aux Procédures opératoires normalisées publiées le 29 juin 2017, l'investisseur doit soumettre sa proposition sur le Portail pour la facilitation de l'investissement étranger, qui est tenu par le DPIIT. La proposition est transmise au ministère ou au département intéressé, qui l'examine à son tour dans la semaine qui suit sa réception. Après avoir demandé au requérant tout document complémentaire ou lui avoir posé toute question utile, la décision

²⁸ DPIIT, *FDI Policy Section, Press Note No. 1 (2020 Series)*. Adresse consultée: https://dipp.gov.in/sites/default/files/pn1_2020.pdf.

²⁹ DPIIT, *FDI Policy Section, Press Note No. 2 (2020 Series)*. Adresse consultée: https://dipp.gov.in/sites/default/files/pn2_2020.pdf.

³⁰ La nouvelle politique maintient la prescription d'achat sur le plan local mais ne fait pas de distinction entre les biens destinés au marché national et ceux destinés à l'exportation.

³¹ DPIIT, *FDI Policy Section, Press Note No. 3 (2020 Series)*. Adresse consultée: https://dipp.gov.in/sites/default/files/pn3_2020.pdf.

d'approbation est prise dans les six semaines suivant la réception de la proposition. Lorsque l'investissement envisagé est supérieur à 5 milliards d'INR (environ 775 millions d'USD), la proposition doit être examinée aussi par le Comité ministériel des affaires économiques, qui statue dans la semaine qui suit la réception de la proposition.³²

2.38. "Invest India" est l'organisme officiel de promotion de l'investissement. Il aide les investisseurs, entre autres, à trouver des emplacements, définir la stratégie de marché, accélérer l'obtention des agréments officiels et rencontrer les fonctionnaires compétents.

2.4.3 Incitations à l'investissement

2.39. Afin d'encourager l'IED, l'administration centrale et les gouvernements des États offrent plusieurs incitations. Outre les ZES et les entreprises à vocation exportatrice (EOU), qui sont conservées, le pays a lancé le programme "Make in India" en septembre 2014, qui vise à encourager l'investissement dans 25 secteurs de l'économie. Dans le cadre de la Politique manufacturière nationale, les zones d'activités d'investissement et de production nationales (NIMZ) favorisent le développement des infrastructures sur la base du partenariat public-privé (PPP) (section 4).

2.40. Les sociétés ayant investi dans le développement des infrastructures dans les NIMZ et les SEZ jusqu'au 31 mars 2017 ont bénéficié d'une exonération fiscale portant sur 100% des bénéfices réalisés sur toute période de 10 années consécutives au cours des 15 premières années d'activité. Des incitations fiscales sont également prévues au titre des exportations pour les sociétés implantées dans les SEZ et les EOU, y compris une exonération fiscale de 100% des bénéfices à l'exportation pour les cinq premières années qui suivent le début de l'activité manufacturière, puis d'une exonération fiscale de 50% pour les cinq années suivantes, et d'une exonération fiscale de 50% pour les cinq dernières années lorsque les bénéfices à l'exportation sont réinvestis dans l'entreprise.³³

2.41. Par ailleurs, le gouvernement central a mis en place, dans la sphère publique, des sociétés financières chargées de financer des projets d'infrastructure. Dans le cadre du Programme de financement de projets d'infrastructure viables (SIFTI), l'India Infrastructure Finance Company Ltd (IIFCL) apporte un financement à certains secteurs, ainsi que le gouvernement indien l'a notifié de temps à autre. Les secteurs ci-après sont actuellement admissibles: transport et logistique, énergie, eau et assainissement, communication, et infrastructure sociale et commerciale. L'IIFCL peut prêter jusqu'à 20% du coût total du projet (à quoi s'ajoute 10% à titre de financement "a posteriori") avec un taux d'intérêt qui est fondé sur le coût moyen des financements.³⁴

2.42. Dans le cadre du programme "Startup India" lancé en 2016, toute jeune entreprise établie après le 1^{er} avril 2016 (et avant le 1^{er} avril 2021) peut bénéficier d'une exonération fiscale au titre de la section 80IAC de la Loi relative à l'impôt sur le revenu, portant sur 100% de ses bénéfices pour toute période de trois ans comprise dans un intervalle de sept ans.³⁵ La période a été portée à

³² DPIIT, *Standard Operating Procedure (SOP) for Processing FDI Proposals*, No. 1/8/2016-FC-1, 29 June 2017. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/sites/default/files/Standard%20Operation%20Procedure%20%28SOP%29%20for%20Processing%20FDI%20Proposals%20%281%29.pdf>.

³³ Les avantages prévus à la section 10AA peuvent être accordés aux sociétés qui ont lancé leur activité avant le 31 mars 2020. La déduction fiscale de 100% en faveur des ZES notifiées à compter du 1^{er} avril 2005 au titre de la Loi sur les ZES de 2005 (section 80IAB) a été accordée aux ZES ayant vu le jour avant le 31 mars 2017.

³⁴ IIFCL, *SIFTI*. Adresse consultée: <https://www.iifcl.org/sifti>. Le taux d'intérêt est égal au taux de base de l'IIFCL augmenté d'une marge. Le taux de base dépend, entre autres choses, du coût moyen pondéré du capital encouru par l'IIFCL (comprenant le coût des emprunts et le coût des fonds propres), ainsi que des frais de provisionnement et des frais administratifs. La marge qui s'ajoute au taux de base est fonction de facteurs tels que le profil de risque de l'emprunteur et des conditions du marché.

³⁵ Startup India. Adresse consultée: <https://www.startupindia.gov.in/>. D'après une notification du DPIIT publiée le 19 février 2019, une entité est considérée comme une jeune entreprise: i) si elle est enregistrée sous le statut de société privée à responsabilité limitée, de société de personnes ou de société en commandite simple pour une période pouvant aller jusqu'à 10 ans; ii) si aucun de ses exercices financiers n'a affiché un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 1 milliard; et iii) si elle s'efforce de renouveler, développer ou améliorer des produits, procédés ou services, ou si elle présente un modèle d'activité modulable avec un fort potentiel de création d'emplois ou de richesse. Notification du DPIIT (GSR 127(E)) du 19 février 2019. Adresse consultée: <https://www.startupindia.gov.in/content/dam/invest-india/Templates/public/198117.pdf>.

3 ans sur 10 ans, et le plafond de chiffre d'affaires est passé de 250 millions à 1 milliard d'IRD dans le Budget 2020/21.³⁶

2.43. Une aide est apportée par ailleurs sous la forme d'objectifs de prêts pour l'ensemble des établissements bancaires, à savoir 40% du volume net ajusté du crédit bancaire affecté aux secteurs prioritaires – y compris l'agriculture, les PME, l'exportation, l'éducation, le logement, les énergies renouvelables et l'infrastructure sociale (section 4.4.1.1). De plus, le budget 2020/21 a prévu une exonération fiscale de 100% sur les recettes perçues (au titre des intérêts, dividendes et plus-values) par les fonds souverains étrangers qui investissent dans des secteurs prioritaires liés aux infrastructures et dans d'autres secteurs notifiés avant le 31 mars 2024, avec une période de verrouillage minimale de trois ans.³⁷

2.44. On trouvera dans le tableau A3. 4 un choix d'autres programmes, y compris ceux mentionnés dans la dernière notification présentée par l'Inde à l'OMC.

³⁶ En vertu de la section 54GB de la Loi relative à l'impôt sur le revenu, les plus-values résultant du transfert de propriétés résidentielles échappent à l'impôt (pour les transferts réalisés jusqu'au 31 mars 2021) lorsque ces plus-values sont investies dans le capital de jeunes entreprises admissibles, et sous certaines conditions – à savoir, entre autres, si le gain net réalisé par le contribuable est utilisé pour souscrire des parts du capital d'une jeune entreprise admissible avant la date fixée pour le dépôt des déclarations d'impôt sur le revenu aux termes de la sous-section (1) de la section 139 de la Loi; si, dans l'année qui suit la souscription des parts, la jeune entreprise utilise ce montant pour acquérir de nouveaux actifs; et, si après la souscription des parts, le contribuable possède plus de 25% du capital social ou plus de 25% des parts assorties du droit de vote au sein de la jeune entreprise admissible.

³⁷ Discours de présentation du budget 2020-21. Adresse consultée: https://www.indiabudget.gov.in/doc/Budget_Speech.pdf.

3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES – ANALYSE PAR MESURE

3.1 Mesures visant directement les importations

3.1.1 Procédures douanières, évaluation en douane et prescriptions douanières

Procédures douanières

3.1. En Inde, l'importation (et l'exportation) de marchandises est régie par la Loi de 1962 sur les douanes, la Loi de 1975 sur le tarif douanier, la Loi de 1992 sur le commerce extérieur (développement et réglementation) et la Politique de commerce extérieur publiée par la Direction générale du commerce extérieur (DGFT). La DGFT publie également des avis publics pour mettre en œuvre les dispositions de la Loi sur le commerce extérieur (développement et réglementation), les règles et ordonnances, et les dispositions de la Politique de commerce extérieur.

3.2. Les importateurs (et exportateurs) doivent s'enregistrer auprès de la DGFT pour obtenir un code d'importateur-exportateur.¹ Aucune importation (exportation) ne peut avoir lieu sans ce code, sauf exemption spécifique. Les catégories visées par des exemptions incluent les importations (exportations) réalisées par l'administration centrale ou les gouvernements des États; les importations (exportations) réalisées à des fins personnelles; et les importations (exportations) en provenance (à destination) du Népal, du Bhoutan, du Myanmar (par la frontière entre l'Inde et le Myanmar) et de la Chine (par les postes de Gunji, Namgaya, Shipkila et Nathula), si les expéditions ont une valeur spécifique.²

3.3. Les importateurs (exportateurs) peuvent dédouaner eux-mêmes les marchandises, sans la présence d'un agent, ou autoriser des agents agréés, appelés courtiers en douane, à le faire. Les agents doivent être des ressortissants indiens titulaires d'une licence valide délivrée par le Directeur des douanes.

3.4. Après avoir obtenu un code d'importateur-exportateur, l'importateur (exportateur) doit présenter les documents obligatoires aux douanes, ce qui se fait essentiellement par voie électronique. Avant 2015, les documents requis pour l'importation étaient les suivants: déclaration en douane; facture commerciale; liste de colisage; connaissance; formulaire de contrôle des changes (formulaire A-1); reçu de transbordement; et rapport d'un ingénieur agréé.³ En 2015, le nombre de documents justificatifs requis pour l'importation a été réduit à trois: le connaissance/lettre de transport aérien, la facture commerciale accompagnée de la liste de colisage, et la déclaration en douane.⁴ Des documents supplémentaires peuvent être exigés pour les importations (exportations) qui sont assujetties à des restrictions, à des conditions de politique ou à l'obtention d'un certificat de non opposition, ou pour celles qui doivent respecter une prescription spécifique au titre d'une loi.⁵

3.5. Il existe trois types de déclaration en douane: la déclaration pour la consommation nationale; la déclaration pour entreposage et la déclaration pour la vente en entrepôt. Pour faciliter les procédures douanières, les déclarations en douane peuvent être déposées avant l'expédition effective, 7 jours à l'avance pour les expéditions aériennes et les dépôts intérieurs de conteneurs, et 14 jours à l'avance pour les expéditions par voie maritime.

3.6. En 2016, l'Inde a mis en place l'interface à guichet unique pour la facilitation des échanges (SWIFT). Les principales caractéristiques de la SWIFT sont les suivantes: i) évaluation des risques intégrée; ii) transmission automatisée; iii) remplacement de neuf documents distincts par une déclaration intégrée; et iv) dédouanement en ligne. À l'heure actuelle, une cinquantaine d'organismes gouvernementaux font partie de la SWIFT; les organismes sont intégrés

¹ Dans le cas d'unités opérationnelles intégralement dédiées à l'exportation/de zones franches industrielles d'exportation, le numéro de code d'importateur-exportateur est attribué par le commissaire au développement rattaché à la zone franche industrielle d'exportation concernée.

² Politique de commerce extérieur (2015-2021) (au 31 mars 2019). Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/foreigns-trade-policy-2015-20->

³ Circulaire n° 01/15-Customs du 12 janvier 2015 et Notification de la DGFT n° 114 du 12 mars 2015.

⁴ Chapter 2 of the FTP (2015-21) (au 31 mars 2019). Adresse consultée:

<https://dgft.gov.in/sites/default/files/FTP%20Chapter%202%20as%20on%20March%2031%202019.pdf>.

⁵ FTP (2015-21) (au 31 mars 2019). Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/foreigns-trade-policy-2015-20->

progressivement par l'intermédiaire de circulaires émises par le Conseil central des douanes et accises (CBIC).⁶

3.7. Pendant la période à l'examen, l'Inde a mis en place le Portail électronique des douanes (ICEGATE), le portail national des douanes indiennes du CBIC, dont la mission est de fournir des services de dépôt en ligne aux importateurs (et exportateurs). Par le biais de cette infrastructure, les douanes fournissent des services comme le dépôt électronique de la déclaration en douane (déclaration de marchandises à l'importation) et du certificat d'expédition (déclaration de marchandises à l'exportation), le paiement en ligne des droits de douane, la possibilité de signer tous les documents douaniers par voie électronique, et la soumission de documents justificatifs par voie électronique. ICEGATE est lié à plusieurs organismes partenaires, dont la Banque centrale de l'Inde, des banques, la DGFT, le Ministère de la sidérurgie, la Direction générale de l'évaluation et d'autres organismes gouvernementaux impliqués dans les procédures d'importation (exportation), dans le but de faciliter le dédouanement.⁷ Tous les documents/messages électroniques gérés par ICEGATE sont traités au niveau des douanes par le Système d'échange électronique de données des douanes indiennes (ICES). Au mois de janvier 2020, le système ICES était opérationnel dans 245 points de douane majeurs et traitait près de 98% des importations (et exportations). À ce moment-là, le système ICES n'était pas disponible dans 25 points de douane, principalement des postes de douane terrestres de régions isolées.

3.8. Un Système de gestion des risques (SGR) a été mis en place dans tous les points de douane où le système ICES est opérationnel. Les déclarations en douane sont traitées via le SGR. La vérification et/ou l'examen des marchandises importées est réalisé de façon sélective, sur la base du SGR. En général, seules les expéditions présentant un risque élevé font l'objet d'une vérification détaillée avant le dédouanement. Au mois de février 2020 (dernières données disponibles), 66% des déclarations en douane empruntaient le circuit vert (pas d'examen physique ou documentaire) et 12% faisaient l'objet d'une vérification documentaire. La vérification de la déclaration en douane dépend de la classification, de la valeur, du taux de droit, et de tout autre renseignement susceptible d'influencer l'évaluation du droit perçu. Les déclarations ne nécessitant pas de vérification sont dédouanées immédiatement au moment du paiement du droit et des autres impositions éventuelles.

3.9. À la suite de la ratification par l'Inde de l'AFE de l'OMC en avril 2016, le Comité national de la facilitation des échanges (NCTF) a été constitué. Cet organe interministériel facilite la coordination et la mise en œuvre des dispositions de l'AFE au niveau national. Entre autres choses, il a élaboré la Feuille de route panindienne pour la facilitation des échanges, qui coordonne les différentes initiatives de facilitation des échanges, et mis en œuvre des programmes de sensibilisation pour informer toutes les parties prenantes sur les projets liés à l'AFE. Le NCTF a introduit le Plan d'action national pour la facilitation des échanges, au titre duquel plusieurs mesures ont été prises pour assurer la mise en œuvre de l'AFE.⁸

3.10. En 2016, l'Inde a fusionné deux dispositifs de facilitation – le Programme de clients accrédités et le Programme des opérateurs économiques agréés (OEA) – pour créer un Programme des OEA à trois niveaux pour les importateurs, les exportateurs et les opérateurs logistiques comme les exploitants de terminaux, les courtiers en douane, les exploitants d'entrepôts et les transitaires. L'objectif était d'élargir la portée de ces dispositifs et d'offrir plus d'avantages aux entités affichant des systèmes de contrôle interne solides et respectant les lois administrées par le CBIC. En 2018, les douanes ont encore simplifié le processus d'accréditation des OEA pour suivre les bonnes pratiques mondiales. Le nouveau Programme des OEA a introduit de nombreux avantages, y compris une augmentation de la facilitation des échanges et de l'autocertification.⁹ Une entité ayant le statut OEA est considérée comme un négociant "sûr" et un partenaire commercial fiable. Au mois de février 2020, on recensait 4 175 titulaires du statut d'OEA.¹⁰

⁶ Circulaires n° 44/2018-Cus du 13 novembre 2018; n° 13/2019-Cus du 03 juin 2019; n° 19/2019-Cus du 16 juillet 2019; et n° 03/2020-Cus du 15 janvier 2020.

⁷ ICEGATE, *About ICEGATE*. Adresse consultée: https://www.icegate.gov.in/about_icegate.html.

⁸ CBIC, *India – National Trade Facilitation Action Plan 2017-20*. Adresse consultée: <https://www.cbic.gov.in/resources//htdocs-cbec/implmntin-trade-facilitation/national-trade-facilitation.pdf;jsessionid=1D4236D6DDE5247C6A2C7033CC8E9224>.

⁹ Pour des renseignements détaillés, voir la Circulaire n° 33/2016-Customs du 22 juillet 2016 et la Circulaire n° 3/2018-Customs du 17 janvier 2018.

¹⁰ Douanes, *Indian Customs AEO*. Adresse consultée: <http://www.cbic.gov.in/resources//htdocs-cbec/AEO-fact-sheet-2.pdf;jsessionid=1B49197827B0F80B6F1A4C1748878B4F>.

3.11. L'Inde a aussi mis en place la livraison directe au port et l'entrée directe au port pour les importations (exportations), afin de réduire les délais et coûts associés à la mainlevée. Au titre du système de livraison directe au port, les importations effectuées par des clients préenregistrés, dont les conteneurs ne nécessitent pas d'inspection, sont dédouanées directement au port au lieu d'être envoyées vers un centre de groupage et de dégroupage de conteneurs situé en dehors du port. Au titre du système d'entrée directe au port, utilisé par les exportateurs, les conteneurs empotés dans les usines peuvent entrer directement dans le terminal portuaire avant l'enregistrement. Auparavant, ce système n'était disponible que pour les conteneurs réfrigérés, les cargaisons surdimensionnées, les véhicules automobiles et les marchandises périssables non réfrigérées, et pour certains OEA uniquement. À présent, il est accessible pour toutes les marchandises conditionnées dans des conteneurs dans n'importe quelle entité manufacturière.

3.12. En 2016, pour faciliter encore davantage les échanges, l'Inde a introduit un système de paiement différé des droits de douane.¹¹ Ce mécanisme vise à dissocier le paiement des droits et le dédouanement. Les droits et taxes peuvent être acquittés après l'arrivée des marchandises, pour faciliter le transit des quais aux entrepôts. Les importateurs certifiés dans le cadre du Programme des OEA peuvent bénéficier de ce mécanisme. Toutefois, un importateur admissible qui, à plus d'une reprise sur une période de trois mois consécutifs, ne paye pas la totalité des droits à la date prévue ne sera plus autorisé à effectuer des paiements différés.

3.13. D'après les autorités, les différentes initiatives de facilitation des échanges mises en œuvre pendant la période considérée ont permis une amélioration considérable en termes de coûts et de délais associés au dédouanement des importations (exportations).¹²

3.14. Comme toute autre loi sur la fiscalité, la Loi sur les douanes contient des dispositions détaillées sur la révision judiciaire et le règlement des différends par voie d'appel.

3.15. Pendant la période à l'examen, des modifications ont été apportées s'agissant des infractions liées au non-paiement délibéré des droits et à l'importation (exportation) inadéquate de marchandises (par exemple chargement ou déchargement des marchandises ailleurs que dans un port douanier, ou importations/exportations prohibées).¹³ Les amendes peuvent être basées sur la valeur des marchandises ou représenter un pourcentage du droit perçu. En ce qui concerne la fraude ou les déclarations fallacieuses délibérées, le montant de l'amende a été abaissé de 25% à 15% du droit. L'amende infligée en cas d'importation (ou exportation) inadéquate de marchandises ne devrait pas dépasser 10% du droit que l'importateur/exportateur cherche à éviter ou 5 000 INR, le montant le plus élevé étant retenu (sections 112 et 114).¹⁴

3.16. L'inspection avant expédition est obligatoire pour les déchets et débris métalliques broyés ou non; les papiers, cartons et déchets de carton; et les produits de l'acier d'occasion et défectueux (tableau 3.1). Toutefois, depuis 2018, tous les débris métalliques originaires d'Australie, du Canada, des États-Unis, de Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni qui entrent par les ports de Chennai, Tuticorin, Kandla, Jawaharlal Nehru Port Trust (JNPT) (Mumbai) et Krishnapatnam, sont exemptés de cette obligation.¹⁵ Les déchets et débris métalliques broyés peuvent être importés dans tous les ports d'Inde, tandis que les déchets et débris métalliques non broyés ne peuvent être importés que dans des ports désignés. Les inspections avant expédition permettent de s'assurer que les expéditions ne contiennent pas de matières dangereuses, de déchets toxiques, de déchets/débris radioactifs, d'armes de quelque type que ce soit, de munitions, de mines, d'obus, de cartouches chargées ou usagées, ou de matière explosive sous une autre forme. Les certificats d'inspection avant expédition sont délivrés par des organismes de certification accrédités, situés en Inde et à l'étranger.¹⁶ Les certificats attestent que les niveaux de rayonnement des expéditions ont été contrôlés.

¹¹ Règles relatives au paiement différé des droits d'importation, Notification n° 134/2016-Customs du 2 novembre 2016.

¹² CBIC, *Time Release Study 2019*.

¹³ Sections 111-114 de la Loi de 1962 sur les douanes.

¹⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁵ Institute of Scrap Recycling Industries, Inc., *India Eliminates Pre-Shipment Inspection Certification (PSIC) for Metal Scrap*. Adresse consultée: [https://www.isri.org/news-publications/news-details/2018/06/05/india-eliminates-pre-shipment-inspection-certification-\(psic\)-for-metal-scrap](https://www.isri.org/news-publications/news-details/2018/06/05/india-eliminates-pre-shipment-inspection-certification-(psic)-for-metal-scrap).

¹⁶ DGFT, *Pre-shipment Inspection Policy (PSIA)*. Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/policies/pre-shipment-inspection-policypsia>.

Tableau 3.1 Marchandises assujetties à l'inspection avant expédition

Code du SH	Désignation des marchandises
7204.10.00	Déchets et débris de fonte
7204.21.90	Déchets et débris d'aciers alliés, inoxydables, autres que les cartouches vides ou déchargées, de tout calibre et de toute taille
7204.29.20	Déchets et débris d'aciers à coupe rapide
7204.29.90	Déchets et débris d'aciers alliés, autres qu'inoxidables, d'aciers à coupe rapide; et cartouches vides ou déchargées, de tout calibre et de toute taille
7204.30.00	Déchets et débris de fer ou d'acier étamés
7204.41.00	Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures, limailles et chutes d'estampage ou de découpage, même en paquets
7204.49.00	Autres déchets et débris ferreux
7204.50.00	Déchets lingotés de fer ou d'acier
7404.00.12	Déchets de cuivre
7404.00.22	Déchets de laiton
7503.00.10	Déchets de nickel
7602.00.10	Déchets d'aluminium
7902.00.10	Déchets de zinc
8002.00.10	Déchets d'étain
8104.20.10	Déchets de magnésium
4802	Papiers et cartons
4805.24; 4805.25	Déchets de carton

Source: Manuel des procédures, paragraphe 2.54; et renseignements communiqués par les autorités.

Évaluation en douane¹⁷

3.17. L'évaluation en douane est toujours régie par la Loi de 1962 sur les douanes (telle que modifiée et le Règlement de 2007 sur l'évaluation en douane (détermination du prix des marchandises importées) (tel que modifié), qui régissent l'application de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane. En général, pour déterminer la valeur en douane des marchandises importées, l'Inde utilise la valeur transactionnelle, ajustée en fonction des coûts supportés par l'acheteur qui ne sont pas inclus dans le prix des marchandises importées.¹⁸ Ces coûts sont ajoutés au prix effectivement payé pour les marchandises importées. Le gouvernement central peut toutefois adopter d'autres règles pour déterminer la valeur transactionnelle des marchandises importées.¹⁹ De plus, au titre de la Loi sur les douanes, le CBIC peut fixer des prix de référence ("valeurs tarifaires") pour certaines marchandises importées (exportées), sur la base de leurs cours internationaux et des tendances mondiales; ces valeurs sont revues périodiquement. La valeur tarifaire est utilisée pour calculer le droit de douane (tableau 3.2).

Tableau 3.2 Marchandises soumises à des valeurs tarifaires, 2020

SH	Désignation des marchandises	Valeur tarifaire
0802.80	Noix d'arec	3 798 USD/tm
1511.10.00	Huile de palme brute	838 USD/tm
1511.90.10	Huile de palme raffinée, blanchie et désodorisée	865 USD/tm
1511.90.90	Autres – huile de palme	852 USD/tm
1511.10.00	Palmoléine brute	869 USD/tm
1511.90.20	Palmoléine raffinée, blanchie et désodorisée	872 USD/tm
1511.90.90	Autres – palmoléine	871 USD/tm
1507.10.00	Huile de soja brute	898 USD/tm
7404.00.22	Déchets de laiton (toutes qualités)	3 589 USD/tm
1207.91.00	Graines d'œillette ou de pavot	3 395 USD/tm
71 ou 98	Or sous toutes ses formes	497 USD/10 gr
71 ou 98	Argent sous toutes ses formes ^a	573 USD/kg

a L'argent sous toutes ses formes n'inclut pas les pièces de monnaie étrangères, les bijoux ou les articles en argent.

Source: Notification n° 4/2020-Customs, 15 janvier 2020.

¹⁷ Cette section est basée sur les documents de l'OMC G/VAL/N/1/IND/4 du 21 février 2019 et G/VAL/N/2/IND/2 du 21 février 2019.

¹⁸ Tous les coûts et services sont listés à l'article 10 du Règlement de 2007 sur l'évaluation en douane (détermination du prix des marchandises importées), 2007.

¹⁹ Section 156 2) a) de la Loi de 1962 sur les douanes.

3.18. L'importateur ou son agent doit produire une déclaration donnant des détails exacts et complets sur la valeur des marchandises importées, ainsi que toute autre indication, renseignement ou document – y compris une facture du fabricant ou producteur des marchandises – nécessaires pour déterminer leur valeur.

3.19. L'auto-évaluation du droit de douane par les importateurs (ou exportateurs) a été introduite en 2011 (Loi de finances de 2011). Ce système est basé sur la confiance. L'objectif est d'accélérer la mainlevée des marchandises importées (exportées). Les importateurs payent le droit/la taxe/la taxe parafiscale à la date de présentation de la déclaration en douane auto-évaluée. La valeur déclarée peut être rejetée s'il y a lieu de douter de son exactitude. Dans ce cas, l'importateur peut être prié de fournir des renseignements complémentaires. À la demande de l'importateur, les douanes l'informeront par écrit des motifs de doute quant à l'exactitude de la valeur déclarée. Ensuite, il sera donné à l'importateur la possibilité raisonnable d'être entendu, avant qu'une décision définitive ne soit prise.²⁰ L'importateur et/ou son agent peuvent faire appel de la décision relative à l'évaluation auprès du Commissaire chargé des appels en première instance. Un second recours peut être déposé auprès de la Cour d'appel pour les droits de douane, les droits d'accise et les taxes sur les services. Un recours contre une décision de la Cour d'appel n'est possible que devant la Cour suprême (Loi de 1962 sur les douanes). Les importateurs sont informés par écrit de leur droit d'appel par les organes de jugement et d'appel.

3.20. La mainlevée des marchandises peut être accordée par les douanes en attendant la détermination finale de la valeur, contre la fourniture d'une garantie.²¹ Les douanes peuvent procéder à une évaluation provisoire de la valeur des marchandises pour déterminer le droit si un importateur (exportateur) n'est pas en mesure de fournir les documents ou renseignements nécessaires à l'évaluation du droit, ou si l'importateur (exportateur) a produit tous les documents requis et fourni des renseignements complets mais l'agent des douanes estime que d'autres examens doivent être réalisés pour évaluer le droit (section 18 de la Loi sur les douanes). Dans ces situations, l'importateur (exportateur) doit verser une caution correspondant à la différence entre le droit provisoirement évalué et le montant qui sera le plus probablement déterminé à l'étape d'évaluation finale, et fournir une garantie bancaire ou un dépôt en espèces, selon ce qu'il juge approprié. Si le droit provisoirement perçu est plus élevé que le droit final, l'importateur/exportateur sera remboursé.

3.21. L'Inde applique la Décision relative au traitement des montants des intérêts²²; et les dispositions relatives à l'évaluation des supports informatiques de logiciels destinés à des équipements de traitement de données (VAL/8).

3.1.2 Règles d'origine

3.22. L'Inde n'utilise pas de règles d'origine non préférentielles.

3.23. Des règles d'origine préférentielles sont utilisées, conformément aux accords commerciaux de l'Inde. Les principaux critères utilisés pour déterminer les règles d'origine sont notamment les suivants: i) marchandise entièrement obtenue; ii) changement de classification tarifaire; iii) ajout de valeur; iv) opérations non minimales; et v) règles d'origine spécifiques.

3.24. Depuis son dernier examen, l'Inde a notifié les modifications apportées en 2015 aux règles d'origine préférentielles en faveur des PMA, utilisées dans le cadre du système de préférence tarifaire en franchise de droits (DFTP) pour les PMA. Pour pouvoir bénéficier de ce système, les marchandises doivent être soit entièrement produites sur le territoire du bénéficiaire exportateur, soit respecter les prescriptions relatives à la teneur en valeur ajoutée locale, basées sur le prix sortie usine des marchandises ou sur la valeur f.a.b. (les règles d'origine de 2008 ne prévoyaient que l'option de la valeur f.a.b.), qui sont déterminées par une formule et un changement de classification tarifaire au niveau des positions à six chiffres.²³ Il n'existe pas de règles par produit dans le cadre du système

²⁰ Règle 12 du Règlement de 2007 sur l'évaluation en douane (détermination du prix des marchandises importées).

²¹ Section 18 de la Loi de 1962 sur les douanes, lue conjointement avec le Règlement de 2011 sur les douanes (évaluation provisoire du droit) et le Règlement de 2018 sur les douanes (finalisation de l'évaluation provisoire).

²² Circulaire n° 38/2016 du 22 août 2016.

²³ Notification douanière non tarifaire n° 29/2015-Customs (N.T.) du 10 mars 2015.

DFTP. Le cumul est autorisé.²⁴ Pendant la période à l'examen, l'Inde a notifié l'entrée en vigueur d'un ACR avec la Thaïlande. Les règles d'origine dans le cadre de cet ACR suivent aussi les règles d'origine générales négociées au titre des autres accords.

3.1.3 Droits de douane

3.1.3.1 Droits appliqués

3.25. En 2020/21, le tarif NPF appliqué consistait en 11 900 lignes au niveau des positions à 8 chiffres de la nomenclature de 2017 du SH.²⁵ L'Inde utilise à la fois des taux de droits *ad valorem* et non *ad valorem*; cependant, la majeure partie des lignes tarifaires (93,9%) sont assujetties à des taux *ad valorem*. On compte 725 lignes tarifaires (6,1% du total) assujetties à des taux non *ad valorem*; parmi ces lignes, 3 sont visées par des droits spécifiques (amandes en coques et sans coques (2 lignes) et pétrole brut) et 721 (contre 697 au moment du précédent examen) sont visées par des droits mixtes avec une composante *ad valorem* et/ou spécifique. Les droits mixtes continuent de s'appliquer aux textiles et aux vêtements (714 lignes tarifaires) ainsi qu'aux produits en caoutchouc naturel (7 lignes tarifaires). Pour calculer les indicateurs tarifaires, le Secrétariat a utilisé, pour les droits non *ad valorem*, des équivalents *ad valorem* (EAV) qui ont été calculés en utilisant la méthode de la valeur unitaire, lorsque des données commerciales étaient disponibles. Des EAV ont été calculés pour les 3 lignes tarifaires assujetties à des droits spécifiques et pour 557 des lignes assujetties à des droits mixtes. Pour les autres lignes assujetties à des droits mixtes, le Secrétariat a utilisé uniquement la composante *ad valorem* du taux pour les calculs, car il ne disposait pas de données commerciales (tableau 3.3).

3.26. La moyenne simple des droits NPF appliqués est passée de 13,0% en 2014/15 à 14,3% en 2020/21 et à 15,4% si les EAV sont pris en compte (tableau 3.3). À l'époque du dernier examen, la moyenne des droits avait également augmenté, passant de 12% en 2010/11 à 13% en 2014/15, principalement en raison d'une hausse des droits visant les produits agricoles (définition OMC) (36,4% en 2014/15). Toutefois, en 2019/20, l'augmentation de la moyenne des droits était due à une hausse des droits moyens visant les produits non agricoles, passés de 9,5% à 10,8%, ou 12,0% si les EAV sont pris en compte (tableau 3.3). La moyenne des droits NPF pour les produits non agricoles a augmenté, en raison d'une hausse générale de tous les taux de droits, à l'exception des droits visant le matériel de transport qui sont tombés de 32,1% à 23,0%. La hausse la plus importante concernait les vêtements, les droits moyens ayant augmenté de 10,0% à 19,6%. Malgré la hausse des droits visant les produits non agricoles, la protection des produits agricoles (définition de l'OMC), bien qu'ayant reculé de 36,4% à 34,8% entre 2014/15 et 2019/20, reste bien plus élevée que la protection moyenne des produits non agricoles. La baisse de la moyenne des droits pour les produits agricoles est principalement imputable à une diminution des droits sur les céréales et les préparations à base de céréales (de 40,9% en 2014/15 à 32,7% en 2019/20) ainsi que sur les graines oléagineuses et les graisses (de 33,2% en 2014/15 à 26,7% en 2019/20). La plupart des produits agricoles continuent de bénéficier d'une protection tarifaire supérieure à la moyenne, en particulier les boissons, les liquides alcooliques et les tabacs (81,1%) et le café et le thé (74,8%) (tableau A3. 1).

3.27. En 2020/21, la protection moyenne a augmenté, à la fois pour les produits agricoles et les produits non agricoles (définition de l'OMC). La moyenne des droits appliqués pour les produits agricoles est passée de 34,8% à 36,5%, principalement à cause de la hausse des droits visant les graines oléagineuses, les graisses et les huiles et leurs produits, qui sont passés de 26,7% à 35,1%, et des droits visant les sucres et sucreries, qui sont passés de 35,4% à 47,0%. Dans le cas des produits non agricoles, la moyenne des droits a légèrement augmenté, passant de 10,8% à 11,1%, essentiellement à cause de la hausse des droits perçus sur le cuir, le caoutchouc, les chaussures et les articles de voyage, de 12,8% à 15,4% (tableau A3. 2).

²⁴ Notification n° 100/2008 – Customs (N.T.) du 13 août 2008 (Règles du tarif douanier relatives à la détermination de l'origine des produits dans le cadre du système de préférence tarifaire en franchise de droits pour les pays les moins avancés, 2008).

²⁵ Le tarif, tel que communiqué par les autorités, est en vigueur depuis février 2020. Il n'inclut pas les éventuelles modifications apportées pendant l'exercice financier.

Tableau 3.3 Structure tarifaire, 2014/15, 2019/20, 2020/21

	Taux NPF appliqué		
	2014/15 (SH12)	2019/20 (SH17)	2020/21 (SH17)
Moyenne simple des droits (%)	13,0	13,9 (14,9)	14,3 (15,4)
Produits agricoles (définition OMC)	36,4	34,8	36,5
Produits non agricoles (définition OMC)	9,5	10,8 (12,0)	11,1 (12,3)
Lignes en franchise de droits (% de l'ensemble des lignes tarifaires)	2,7	3,0	2,7
Moyenne simple des taux des lignes passibles de droits uniquement (%)	13,4	14,3 (15,3)	14,7 (15,8)
Droits non <i>ad valorem</i> (% de l'ensemble des lignes tarifaires)	6,1	6,0	6,1
Contingents tarifaires (% de l'ensemble des lignes tarifaires)	0,0	0,0	0,0
Crêtes tarifaires nationales (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^a	2,7	2,5 (3,5)	3,1 (3,7)
Crêtes tarifaires internationales (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^b	13,6	24,0 (24,7)	25,4 (26,1)
Écart type global	16,5	14,5 (18,8)	15,1 (19,2)
Taux de nuisance appliqués (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^c	0,02	0,01 (0,02)	0,19 (0,2)
Lignes tarifaires consolidées (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^d	74,9	75,3	75,2
Nombre total de lignes tarifaires	11 481	11 755	11 900
Lignes en franchise de droits	305	351	322
Taux <i>ad valorem</i> (>0%)	10 476	10 693	10 853
Taux non <i>ad valorem</i>	700	711	725
Taux spécifiques	3	3	4
Droits mixtes	697	708	721

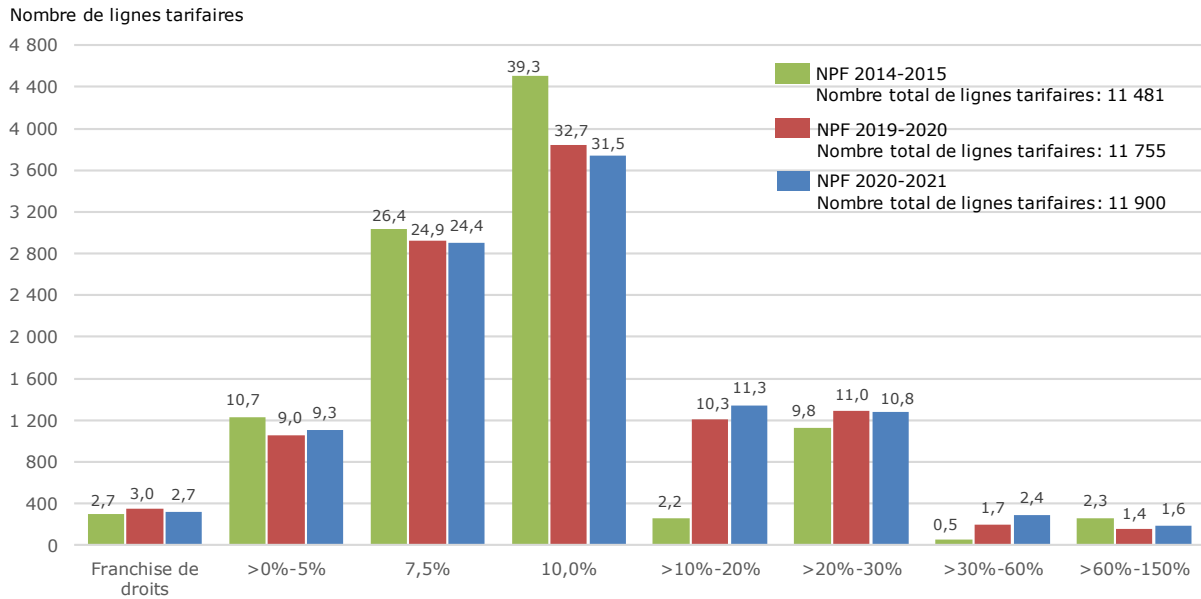
- a Les crêtes tarifaires nationales sont les droits supérieurs au triple de la moyenne simple globale des taux appliqués.
- b Les crêtes tarifaires internationales sont les droits supérieurs à 15%.
- c Les taux de nuisance sont ceux qui sont supérieurs à zéro, mais qui ne dépassent pas 2%.
- d Inclut les lignes tarifaires "partiellement" consolidées.

Note: Les moyennes sont calculées au niveau des lignes tarifaires nationales (8 chiffres).
Les chiffres entre parenthèses incluent les EAV, lorsqu'ils sont disponibles. Pour les droits mixtes, en l'absence d'EAV, seule la composante *ad valorem* du taux a été utilisée.
Exercice 2019/20: sur 711 taux non *ad valorem*, 547 EAV ont été calculés en utilisant la méthode de la valeur unitaire.
Exercice 2020/21: sur 725 taux non *ad valorem*, 560 EAV ont été calculés.
Pour calculer la valeur unitaire, les valeurs et les quantités des importations de 2018/19 ont été utilisées.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.
Le calcul des EAV est basé sur les données commerciales du Département du commerce du Ministère du commerce et de l'industrie. Adresse consultée: <https://commerce-app.gov.in/eidb/default.asp>.

3.28. La répartition des taux de droits a connu des changements depuis le dernier examen. Les taux de droits sont toujours compris entre zéro et 150% (en tenant compte uniquement des taux *ad valorem*). Cependant, à l'époque du précédent examen, 79,1% des lignes tarifaires étaient visées par des taux de droits compris entre 0% et 10%; depuis, ce pourcentage est tombé à 69,6% en 2019/20 et à 67,8% en 2020/21; le pourcentage de lignes tarifaires frappées par des taux supérieurs à 10% et allant jusqu'à 30% a augmenté, passant de 12,1% à 21,3% en 2019/20 et à 22,1% en 2020/21. Le pourcentage de lignes tarifaires assujetties à des taux supérieurs à 30% a également augmenté, passant de 2,8% au moment du dernier examen à 4,0%. Les taux de droits les plus fréquents sont toujours 10% (31,7%) et 7,5% (24,4%). Les taux les plus élevés, supérieurs à 60%, visent des produits tels que les boissons alcooliques (150%), devant les animaux et les produits du règne animal; les fruits, les légumes et les plantes; le café et le thé; et certains véhicules automobiles, qui affichent des droits de 100% (graphique 3.1 et tableau A3. 2).

Graphique 3.1 Répartition des taux de droits NPF



Note: Les chiffres indiqués au-dessus des bâtons font référence au % du nombre total de lignes. La somme des % n'est pas égale à 100% en raison de l'exclusion des taux non *ad valorem*.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

3.1.3.2 Consolidations tarifaires

3.29. Lors du Cycle d'Uruguay, l'Inde a consolidé 75,3% de son tarif douanier. Elle n'a pas consolidé certains produits, parmi lesquels: les poissons et crustacés (SH 03), les minéraux (SH 25-SH 27), les produits pharmaceutiques (SH 30), les engrais (SH 31), certains ouvrages en matières plastiques et caoutchouc (SH 39-SH 40), certaines matières textiles (SH 50-SH 55 et SH 56-SH 63), les chaussures et d'autres articles (SH 64-SH 67), les métaux communs (SH 72-SH 79), les instruments et le matériel de photographie (SH 90-SH 92), les armes (SH 93) et d'autres articles manufacturés (SH 94-SH 96). Comme les taux NPF appliqués, les taux consolidés sont pour la plupart *ad valorem* (92%); seuls les textiles et les vêtements sont consolidés à des taux mixtes, et deux lignes (amandes) sont consolidées à des taux spécifiques. L'Inde a consolidé 100% des lignes tarifaires relatives aux produits agricoles, à des taux compris entre 10% et 300%, et 71,7% des droits visant les produits non agricoles. Les produits non agricoles ont été consolidés à des taux de droits plus faibles, compris entre zéro et 150%. Les taux consolidés les plus élevés visent les graines oléagineuses, les graisses, les huiles et leurs produits (SH 15).

3.30. Le traitement tarifaire accordé par l'Inde à certaines marchandises du secteur des technologies de l'information et de la communication fait actuellement l'objet d'une procédure de règlement des différends (DS582).²⁶

3.31. En 2014, l'Inde s'est réservé le droit de modifier sa Liste XII conformément au paragraphe 5 de l'article XXVIII du GATT de 1994 pendant la période triennale commençant le 1^{er} janvier 2015.²⁷

3.1.3.3 Contingents tarifaires

3.32. L'Inde continue de maintenir des contingents tarifaires sur une base NPF pour le lait écrémé et certains types de crème de lait (SH 0402.10 et SH 0402.21), le maïs (SH 1005.90), l'huile de tournesol ou de carthame brute (SH 1512.11), et les huiles de navette, de colza ou de moutarde (SH 1514.19 et SH 1514.99). L'Inde a aussi négocié des contingents tarifaires dans le cadre de ses accords bilatéraux avec Sri Lanka et le Népal (tableau 3.4). Depuis 2017, l'Inde a aussi mis en œuvre un contingent tarifaire de 300 000 tonnes métriques pour les sucres bruts (SH 1701), à un taux contingentaire de 25%, en tant que mesure unilatérale de facilitation des échanges et de l'accès aux marchés.²⁸

²⁶ Document de l'OMC WT/DS582/1-G/L/1303 du 9 avril 2019.

²⁷ Document de l'OMC G/MA/307 du 1^{er} décembre 2014.

²⁸ Notification douanière n° 74/2017, 7 septembre 2017.

Tableau 3.4 Produits assujettis à des contingents tarifaires, 2018-2020

Désignation	Code du SH	Taux contingentaire 2019-2020	Taux hors contingent 2019-2020	Montant du contingent tarifaire (tm) ^a	Importations dans les limites du contingent (tm) ^a 2018-2019	Taux d'utilisation
Contingents tarifaires NPF						
Lait écrémé et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides	0402.10; 0402.21	15%	60%	10 000
Maïs, autre que de semence	1005.90	0%	50%	500 000
Huile de tournesol ou de carthame brute	1512.11	50%	35%	150 000	436	0,3%
Huiles de navette, de colza ou de moutarde et leurs fractions	1514.19; 1514.99	35%	35%	150 000	2 580 488	100%
Contingents tarifaires préférentiels						
Inde-Sri Lanka						
Textiles et vêtements	61, 62	0%	20% ^b	8 millions de pièces
Thé	0902	7,5%	100%	15 millions de kg
Noix de coco desséchées	0801.11	30%	70%	500
Poivre	0904	0%	30%, 70%	2 500
Vanaspati, matières grasses servant à la boulangerie et margarine	1516; 1517; 1518	0%	30%, 35%, 80%	50 000
Inde-Népal						
Graisses végétales	1516	0%	30%, 35%, 80%	100 000
Oxyde de zinc	2817	0%	7,5%	2 500
Fils acryliques	5509	0%	5%, 7,5%	10 000
Produits en cuivre	74, 8544	0%	5%, 7,5%, 10%	10 000

.. Non disponible.

a Sauf indication contraire.

b 20%, ou 20% et une part spécifique du taux de droit, le montant le plus élevé étant retenu.

Source: Documents de l'OMC G/AG/N/IND/14 du 11 février 2019; G/AG/N/IND/16 et G/AG/N/IND/17 du 22 août 2019; et données communiquées par les autorités.

3.33. Les procédures à suivre pour réaliser des importations dans le cadre du régime de contingents tarifaires sur une base NPF sont établies par la DGFT.²⁹ Seules des entités publiques, dont certains organismes de commerce d'État comme la Société de commerce d'État, peuvent importer dans le cadre de ce régime. Toutes les entités admissibles prévoyant d'importer dans ce cadre doivent présenter une demande à la DGFT avant le 1^{er} mars de l'exercice fiscal précédant l'année où la transaction doit avoir lieu. La DGFT évalue les demandes et attribue les contingents avant le 31 mars. Les importations doivent être réalisées (les expéditions doivent être dédouanées par les autorités douanières) avant le 31 mars de l'exercice financier durant lequel a lieu la transaction.

3.34. En général, aucune importation n'est réalisée dans le cadre des contingents tarifaires; les taux d'utilisation sont très faibles. D'après les autorités, dans certains cas cela s'explique par le fait que le taux hors contingent (taux de droit NPF) est inférieur au taux contingentaire; par conséquent, il n'est pas nécessaire d'utiliser le contingent. Ainsi, en 2018-2019, les importations d'huiles de navette, de colza et de moutarde ont dépassé le volume du contingent tarifaire.

3.1.3.4 Avantages tarifaires

3.35. L'Inde continue d'appliquer un certain nombre d'avantages ou d'exemptions tarifaires, qui sont accordés pour des raisons d'intérêt public afin de réduire le coût des importations essentielles et d'encourager l'ajout de valeur nationale, entre autres.³⁰ Ces avantages sont accordés via la

²⁹ *Handbook of Procedures (2015-2020)* (au 31 mars 2019). Adresse consultée: https://dgft.gov.in/sites/default/files/HBP%20Chapter%202%20as%20on%20Mar%2031%202019_0.pdf.

³⁰ Notification douanière n° 50/2017. Adresse consultée: <http://www.cbic.gov.in/resources/htdocs-cbec/customs/cs-act/notifications/notfns-2017/cs-tarr2017/cs50-2017.pdf>.

publication de notifications au Journal officiel, au titre de la section 25 1) de la Loi sur les douanes. Par exemple, en raison de la pandémie de COVID-19, des produits tels que les appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire (respirateurs), les masques faciaux et les masques chirurgicaux, les équipements de protection individuelle et les kits de dépistage de la COVID-19 ont été exonérés de droits d'importation jusqu'au 30 septembre 2020.³¹ Des avantages tarifaires sont aussi accordés au titre de différents dispositifs mis en œuvre pour promouvoir les exportations, comme le Programme d'exportations indiennes (EIS), le régime d'exonération de droits, les entreprises à vocation exportatrice, les parcs technologiques de matériel électronique (EHTP), les parcs technologiques de logiciels (STP) et les parcs biotechnologiques (section 3.2.4).

3.36. Des avantages peuvent être accordés en fonction de la situation des utilisateurs finaux. Depuis 2017, pour stimuler l'emploi, les produits utilisés dans le cadre de certaines initiatives dans les secteurs du tissage, de l'artisanat, du cuir, des produits de la mer, des articles de sport et des jouets peuvent être importés en franchise de droits, jusqu'à un montant spécifique qui dépend de la valeur des exportations de l'année précédente.³² Le matériel utilisé pour la recherche-développement (R&D) dans les secteurs des produits pharmaceutiques, des biotechnologies et des produits agrochimiques peut être importé en franchise de droits.³³ En outre, pour faciliter l'évaluation et le dédouanement, l'Inde met en œuvre le Programme pour les importations réalisées aux fins de projets, un processus simplifié de classification et d'évaluation; les marchandises importées dans le cadre de ce programme pour mettre sur pied et développer des projets industriels relèvent toutes de la position 98.01 du SH et sont assujetties à un taux préférentiel de 5%.

3.37. Les marchandises importées temporairement en Inde pour être présentées ou utilisées lors de manifestations spécifiques sont exonérées de droits de douane, à condition que l'importateur présente une déclaration indiquant la nature de l'exposition, sauf dans le cas des importations de pierres gemmes et d'articles de bijouterie. Dans ce cas, l'importateur doit présenter un certificat du Conseil de promotion des exportations de pierres gemmes et d'articles de bijouterie.³⁴

3.1.3.5 Préférences tarifaires

3.38. L'Inde accorde un traitement préférentiel aux importations originaires de régions avec lesquelles elle a négocié des accords préférentiels, à conditions qu'elles respectent les règles d'origine préférentielles établies. Le droit préférentiel moyen que l'Inde a négocié dans le cadre des différents accords varie considérablement, de même que la portée des préférences. Le droit moyen appliqué pour certains partenaires commerciaux est assez faible, à 0,8%, comme dans le cas de l'accord avec les PMA de la Zone de libre-échange de l'Asie du Sud (ZLEAS); en vertu de cet accord, la proportion de lignes en franchise de droits est supérieure à 99%. Toutefois, dans le cas de l'accord avec le MERCOSUR, la couverture est limitée (3,1%), la part de lignes en franchise de droits est de 3% et le droit préférentiel (14,8%) est légèrement inférieur au droit NPF moyen. Dans tous les cas, le nombre de produits agricoles bénéficiant d'un traitement préférentiel est inférieur au nombre de produits non agricoles bénéficiant d'un tel traitement (tableau 3.5).

3.39. L'Inde accorde un accès en franchise de droits et sans contingent aux PMA conformément au paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Hong Kong de décembre 2005. Elle a étendu cette préférence aux PMA par l'intermédiaire de son système DFTP pour les PMA, qui est entré en vigueur en 2008 et prévoit des réductions tarifaires étalées sur cinq ans. Au titre du système, un accès aux marchés préférentiel a été accordé à des lignes tarifaires représentant 92,5% des exportations mondiales de tous les PMA. Puis, en 2014, des modifications ont été apportées au système pour en élargir la portée et simplifier les procédures liées aux règles d'origine. Au titre du nouveau système DFTP élargi, l'Inde accorde un accès en franchise de droits pour 94,2% de l'ensemble des lignes tarifaires³⁵; environ 2,6% (309 lignes) du tarif sont exclus du système, tandis que des droits préférentiels à taux réduit (avec une marge de préférence comprise entre 10% et 60% du taux NPF) sont accordés pour 3,2% (374 lignes) du tarif.

³¹ Notification douanière n° 20/2020 du 9 avril 2020.

³² FTP (2015-2020) (au 31 mars 2019). Adresse consultée:

https://dgft.gov.in/sites/default/files/FTP%20Chapter%201%20as%20on%20March%2031%202019_1.pdf.

³³ *Handbook of Procedures* (2015-2020) (au 31 mars 2019). Adresse consultée:

https://dgft.gov.in/sites/default/files/HBP%20Chapter%202%20as%20on%20Mar%2031%202019_0.pdf.

³⁴ Notification n° 8/2016-Customs du 5 février 2016.

³⁵ Notification douanière n°8/2014, 1^{er} avril 2014. Adresse consultée:

http://commerce.gov.in/trade/international_tpp_DFTP.pdf.

Tableau 3.5 Analyse succincte des droits préférentiels, 2019/20

	Lignes préférentielles ^a (% de l'ensemble des lignes tarifaires)	Total		Produits agricoles (définition OMC)		Produits non agricoles (définition OMC)	
		Moyenne (%)	Franchise de droits (%)	Moyenne (%)	Franchise de droits (%)	Moyenne (%)	Franchise de droits (%)
NPF		14,9	3,0	34,8	4,9	12,0	2,7
APTA	27,2	13,5	4,9	32,4	4,9	10,7	4,9
Bangladesh	27,4	13,5	5,0	32,4	4,9	10,7	5,0
Lao, Rép. dém. populaire	0,8	14,8	3,1	34,8	4,9	11,9	2,9
ASEAN	84,0	5,0	73,7	21,4	51,1	2,6	77,0
Philippines	83,9	5,4	64,7	22,2	41,1	2,9	68,1
MERCOSUR	3,1	14,8	3,0	34,8	4,9	11,9	2,7
Pays de la ZLEAS ne faisant pas partie de la catégorie des PMA	75,8	7,1	3,0	14,8	4,9	6,0	2,7
PMA de la ZLEAS	96,2	0,8	99,2	6,1	93,5	0,0	100,0
Afghanistan	0,3	14,8	3,1	34,4	5,3	12,0	2,7
Chili	9,2	14,1	3,0	33,2	5,3	11,3	2,7
Japon	81,0	5,4	22,9	21,8	6,9	3,0	25,2
Corée, Rép. de	76,7	6,0	66,9	24,6	6,3	3,2	75,8
Malaisie	84,3	4,9	73,8	21,2	51,3	2,6	77,1
Népal	93,7	1,1	96,7	7,4	87,9	0,2	98,0
Singapour	45,5	10,7	27,7	32,6	13,0	7,5	29,9
Sri Lanka	87,8	4,2	79,4	8,6	89,6	3,5	77,9
Thaïlande	1,9	14,7	4,9	34,6	5,5	11,8	4,8
PMA	94,3	1,9	94,2	13,2	76,6	0,3	96,7
<i>Pour mémoire:</i>							
Afghanistan ^b	96,2	0,8	99,2	6,1	93,5	0,0	100,0
Bangladesh ^c	96,2	0,8	99,2	6,1	93,5	0,0	100,0
Corée, Rép. de ^d	78,6	5,8	68,8	24,3	6,3	3,1	77,9
Malaisie ^e	84,5	4,9	73,9	21,2	51,5	2,5	77,2
Népal ^b	96,2	0,8	99,2	6,1	93,5	0,0	100,0
Singapour ^e	86,5	4,4	77,6	21,4	53,5	2,0	81,1
Sri Lanka ^f	91,2	2,4	79,5	5,7	89,6	1,9	78,0
Thaïlande ^e	84,1	4,9	74,1	21,2	51,6	2,6	77,4

- a Le % de lignes préférentielles inclut uniquement les lignes pour lesquelles les taux préférentiels sont inférieurs au taux NPF appliqué correspondant.
- b Sur la base du taux le plus bas appliqué soit dans le cadre de l'accord bilatéral avec le pays soit dans le cadre de la ZLEAS.
- c Sur la base du taux le plus bas appliqué soit dans le cadre de l'APTA soit dans le cadre de la ZLEAS.
- d Sur la base du taux le plus bas appliqué soit dans le cadre de l'accord bilatéral avec le pays soit dans le cadre de l'APTA.
- e Sur la base du taux le plus bas appliqué soit dans le cadre de l'accord bilatéral avec le pays soit dans le cadre de l'ASEAN.
- f Sur la base du taux le plus bas appliqué soit dans le cadre de l'accord bilatéral avec le pays, soit dans le cadre de l'APTA, soit dans le cadre de la ZLEAS.

Note: Seuls les taux de droits préférentiels qui s'appliquent à l'ensemble des lignes au niveau des positions à 8 chiffres ont été utilisés dans cette analyse.
 APTA = Chine; Corée, Rép. de; et Sri Lanka.
 ASEAN = Brunéi Darussalam, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Viet Nam, Myanmar, Indonésie et Lao, Rép. dém. populaire.
 Pays de la ZLEAS ne faisant pas partie de la catégorie des PMA = Pakistan et Sri Lanka.
 PMA de la ZLEAS = Bangladesh, Bhoutan, Maldives, Népal et Afghanistan.

Source: Calculs de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités et des notifications du CBIC. Adresse consultée: <http://cbic.gov.in/Customs-Notifications>.

3.1.4 Autres impositions visant les importations

3.40. Depuis le dernier examen, l'une des principales modifications concernant les autres droits et impositions visant les importations a été le remplacement (dans la plupart des cas) du droit additionnel (ou compensatoire) appliqué à la place des droits d'accise (taxe centrale sur la valeur ajoutée (CENVAT) sur les importations et du droit additionnel spécial visant à compenser les taxes au niveau des États et les taxes locales, par la taxe sur les biens et les services (GST), introduite en 2017.

3.41. La GST vise à favoriser l'intégration de l'économie en fusionnant un grand nombre de taxes appliquées au niveau central et des États en une taxe unique. Ainsi, la GST a remplacé plusieurs taxes indirectes au niveau de l'administration centrale et des États (tableau 3.6).

Tableau 3.6 Taxes remplacées par la GST

Taxes au niveau central
Droit d'accise central
Droits d'accise (préparations médicinales et préparations pour la toilette)
Droits d'accise additionnels (marchandises d'importance spéciale)
Droits d'accise additionnels (textiles et produits textiles)
Droits de douane additionnels, avec certaines exceptions
Droit de douane additionnel spécial, avec certaines exceptions
Taxe sur les services
Surtaxes et taxes parafiscales au niveau central, dans la mesure où elles visent la fourniture de marchandises et de services: taxe parafiscale sur le caoutchouc, taxe parafiscale sur les automobiles, taxe parafiscale sur le thé, taxe parafiscale sur le charbon, taxe parafiscale sur les bidis, taxe parafiscale sur le sucre, taxe parafiscale sur les articles en jute, taxe parafiscale sur l'eau consommée par certaines industries, taxe parafiscale pour l'énergie propre, taxe parafiscale au titre du Programme Swachh Bharat, taxe parafiscale sur les infrastructures et taxe parafiscale au titre du Programme Krishi Kalyan
Taxes au niveau des États
TVA/taxe sur les ventes au niveau des États
Taxe centrale sur les ventes visant certains produits (par exemple pétrole brut, carburant pour moteurs diesel à régime rapide, essence, gaz naturel, carburant pour turbomoteurs d'aviation et boissons alcooliques)
Octroi et taxe sur les produits de luxe
Taxe d'admission (toutes formes)
Taxe sur les loisirs (sauf lorsqu'elle est prélevée par des organes locaux)
Taxes sur la publicité
Taxe à l'achat
Taxes sur les loteries, les paris et les jeux
Surtaxes et taxes parafiscales au niveau des États, dans la mesure où elles visent la fourniture de marchandises et de services

Source: Bureau d'information de la presse, *An overview of GST*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/printrelease.aspx?relid=161273>; et renseignements communiqués par les autorités.

3.42. L'introduction de la GST devrait permettre d'élargir la base d'imposition et de réduire l'évasion fiscale. La base d'imposition devrait s'élargir car la GST affecte la plupart des marchandises et services. L'évasion fiscale devrait diminuer car les taxes sont prélevées à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. La GST ne taxe que la valeur ajoutée.³⁶ Ainsi, les contribuables peuvent obtenir un crédit pour les taxes acquittées sur les intrants (crédit d'impôts sur intrants) à l'étape de production antérieure. Les crédits peuvent être utilisés pour les taxes acquittées sur tous les biens et services, à l'exception de quelques produits inscrits sur la liste négative.³⁷ Les crédits peuvent être utilisés pour payer la taxe en aval. Les crédits d'impôts non utilisés peuvent être reportés. En outre, comme la GST a remplacé plusieurs taxes, les contribuables ne sont plus obligés de tenir des registres ou de démontrer leur conformité avec une multitude de lois sur la fiscalité indirecte.³⁸

³⁶ Bureau d'information de la presse, *An overview of GST*, 25 avril 2017. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/printrelease.aspx?relid=161273>.

³⁷ Pour des détails supplémentaires, voir la section 17 5) de la Loi de 2017 sur la taxe centrale sur les biens et les services. Adresse consultée: <http://gstcouncil.gov.in/sites/default/files/CGST.pdf>.

³⁸ Sebastian, J. (2018), *India's Goods and Services Tax : Salient Features and Post-Implementation Issues*, International VAT Monitor, mars/avril. Adresse consultée: https://www.ibfd.org/sites/ibfd.org/files/content/pdf/ivm_2018_02_in_1.pdf.

3.43. Les taux de la GST sont fixés sur la base des recommandations du Conseil de la GST. Les taux de la GST et les exemptions à la GST s'appliquent de façon uniforme dans tout le pays, pour garantir une harmonisation entre l'administration centrale et les États, et d'un État à l'autre. Ainsi, l'intégration de l'Inde a progressé. Le régime fiscal antérieur, qui comportait de multiples taxes ayant des effets de cascade, divisait le pays, car chaque État devait avoir des points de contrôle frontaliers. Cela avait une incidence négative sur la libre circulation des marchandises dans le pays, qui se traduisait par des frais logistiques supplémentaires et une augmentation du coût de production global.³⁹

3.44. La GST est une taxe sur la consommation perçue en fonction de la destination. Les recettes qui en découlent reviennent à l'État ou au territoire de l'Union dans lequel l'acte de consommation a lieu. La GST est prélevée simultanément par le gouvernement central et les États/territoires de l'Union, à un taux commun (tableau 3.7). La fourniture de marchandises et/ou services à l'intérieur des États est assujettie à la taxe centrale sur les biens et les services (CGST), collectée par le gouvernement central; et à la taxe des États sur les biens et les services (SGST) ou à la taxe des territoires de l'Union sur les biens et les services (UTGST), collectée par les États ou les territoires de l'Union selon le cas. La taxe intégrée sur les biens et les services (IGST), qui correspond à l'addition de la CGST et de la SGST/l'UTGST, est prélevée et collectée par le gouvernement central sur toutes les opérations de fourniture de marchandises et/ou services entre États ainsi que sur les importations. Il existe un mécanisme pour régler les transactions entre États. Les comptes sont réglés périodiquement entre le gouvernement central et les États et les territoires de l'Union, pour garantir que la part de l'IGST correspondant à la SGST/l'UTGST est transférée à l'État/au territoire de l'Union dans lequel les biens ou services sont consommés. La part des États dans la CGST et l'IGST était de 42% pour la période 2015-2020 et elle tombera à 41% sur la période 2020-2021, en raison des recettes à transférer aux nouveaux territoires de l'Union créés en 2019.⁴⁰

Tableau 3.7 Taux de la GST, 2020

GST/IGST	CGST	SGST/UTGST
0%	0%	0%
5%	2,5%	2,5%
12%	6%	6%
18%	9%	9%
28%	14%	14%

Source: Secrétariat de l'OMC.

3.45. Les marchandises et services importés sont assujettis à l'IGST. L'IGST sur les marchandises importées est prélevée sur la base de la valeur transactionnelle du produit importé, à laquelle on ajoute le droit de douane imposé sur le produit.⁴¹ Les services importés sont évalués suivant les mêmes règles que celles qui sont utilisées pour évaluer les services aux fins des taxes intérieures.⁴² En général, la valeur facturée est la valeur imposable.⁴³

3.46. La liste des marchandises et services exonérés est la même au niveau central et au niveau des États. La GST est appliquée à toutes les marchandises à l'exception des boissons alcooliques et de cinq produits pétroliers (pétrole brut, essence, carburant pour moteurs diesel à régime rapide, gaz naturel et carburant pour turbomoteurs d'aviation). Le Conseil de la GST formulera une recommandation sur la date à laquelle ces produits seront assujettis à la GST. Les marchandises non visées par la GST, lorsqu'elles sont importées, sont toujours assujetties au droit additionnel et au droit additionnel spécial.⁴⁴ Le tabac et les produits du tabac sont assujettis à la GST et, de surcroît,

³⁹ Gouvernement de l'Inde (2015), *Report on the Revenue Neutral Rate and Structure of Rates for the Goods and Services Tax (GST)*.

⁴⁰ PRS Legislative Research, *Report of the 15th Finance Commission for FY 2020-21*. Adresse consultée: <https://www.prsindia.org/report-summaries/report-15th-finance-commission-fy-2020-21>.

⁴¹ La Loi sur les douanes est applicable pour l'évaluation des marchandises importées (section 5 1) de la Loi sur l'IGST).

⁴² La base de prélèvement de la taxe est la valeur transactionnelle (c'est-à-dire le prix effectivement payé ou payable, sous réserve que le fournisseur et le destinataire ne soient pas liés) (section 15 de la Loi sur la CGST et chapitre IV des Règles de 2017 relatives à la CGST).

⁴³ Renseignements communiqués par les autorités.

⁴⁴ Il s'agit des produits relevant des chapitres 24 et 27, tels que listés dans la quatrième annexe à la Loi de 1944 sur la taxe d'accise centrale.

le gouvernement central peut percevoir un droit d'accise central. À l'heure actuelle, le droit d'accise central sur le tabac est de 0%. Certains services sont exonérés de la GST.⁴⁵

3.47. Il existe aussi des exemptions à l'application de la GST basées sur le seuil de chiffre d'affaires global par exercice financier. Ces exemptions s'appliquent: aux contribuables (marchandises uniquement) ayant un chiffre d'affaires global de 4 millions d'INR maximum; et aux contribuables (marchandises et services, ou services uniquement) ayant un chiffre d'affaires global de 2 millions d'INR maximum.⁴⁶ De plus, les petits contribuables ayant un chiffre d'affaires global de 5 millions d'INR maximum (services) ou de 15 millions d'INR maximum (marchandises ou restaurants) peuvent opter pour le prélèvement composite. Au titre de ce régime, le contribuable voit son chiffre d'affaires imposé à un taux de GST fixe: 1% (marchandises); 5% (restaurants); ou 6% (tous les autres services).

3.48. Le taux de la GST sur les exportations et les fournitures aux ZES est nul.

3.49. Au titre de la Loi de 2017 relative à la taxe sur les biens et les services (compensation aux États), une taxe parafiscale de compensation de la GST est prélevée sur la fourniture de biens et services nationaux et importés, conformément à la recommandation du Conseil de la GST. Cette taxe parafiscale est utilisée pour financer la compensation versée aux États pour la perte de recettes découlant de la mise en œuvre de la GST. La compensation est versée à un État pendant cinq ans à compter de la date à laquelle l'État concerné met en vigueur sa Loi sur la SGST. En général, la taxe parafiscale est *ad valorem* (15%), mais il existe des exceptions pour les produits du tabac (SH 24) et le charbon (SH 2701, 2702 et 2703), pour lesquels la taxe est spécifique.⁴⁷

3.50. Parmi les autres changements concernant les impositions à l'importation, on peut citer l'élimination de la taxe parafiscale pour l'énergie propre visant le charbon, le lignite et la tourbe, en 2017, et de la taxe parafiscale pour l'éducation ainsi que de la taxe parafiscale pour l'enseignement secondaire et supérieur, en 2018.⁴⁸ En remplacement, une surtaxe sociale de 10% du droit de douane de base a été instaurée en 2018 pour financer l'éducation et d'autres programmes liés au bien-être social.⁴⁹ La surtaxe sociale n'est perçue que sur les marchandises importées et pas sur les marchandises nationales. Le droit de douane majoré de la surtaxe sociale est prélevé sur toutes les importations, sauf en cas d'exemption.⁵⁰

3.51. En 2020, l'Inde a imposé une taxe parafiscale sanitaire à un taux de 5% sur les dispositifs médicaux importés relevant des positions 9018-9022 du SH, pour financer les infrastructures et services de santé.⁵¹ Cette taxe est prélevée en plus des autres droits de douane éventuels; cependant, elle ne s'applique pas aux dispositifs médicaux qui sont exonérés de droits de douane et aux intrants/pièces utilisés dans la fabrication des dispositifs médicaux.⁵²

3.52. Le droit contingent pour faire face aux catastrophes nationales a été supprimé en 2017 pour toutes les marchandises, à l'exception de certains produits du tabac (droits *ad valorem*, qui sont passés de 10%-45% en 2019-2020 à 25%-60% en 2020-2021⁵³ et droits *non ad valorem*⁵⁴, qui ont également augmenté); et du pétrole brut (SH 2709.00.00) (50 INR/tonne).⁵⁵

⁴⁵ Sont inclus les services agricoles, certains services de transport, les services fournis par le gouvernement et les organismes diplomatiques, les services judiciaires, les services d'éducation, les services médicaux, le transport et la distribution d'électricité, et les services liés à la location immobilière.

⁴⁶ Ces seuils s'appliquent dans toute l'Inde, à l'exception de 11 États de catégorie spéciale (le Nord-Est et les États montagneux); dans ces cas, le seuil s'élève à 1 million d'INR.

⁴⁷ Annexe de la Loi de 2017 relative à la taxe sur les biens et les services (compensation aux États).

⁴⁸ Loi de 2017 portant modification de la fiscalité et Budget de l'Union 2018/19.

⁴⁹ Loi de finances de 2018.

⁵⁰ Pour consulter la liste complète des marchandises exonérées de la surtaxe sociale, se référer à: Notification n° 11/2018-Customs, 2 février 2018.

⁵¹ The Finance Bill, Bill n° 26 of 2020. Adresse consultée: https://www.indiabudget.gov.in/doc/Finance_Bill.pdf.

⁵² Notification n° 08/2020-Customs, 2 février 2020.

⁵³ SH 2403.11.10, SH 2403.19.90, SH 2403.91.00, SH 2403.99.10, SH 2403.99.20, SH 2403.99.30, SH 2403.99.40, SH 2403.99.50, SH 2403.99.60 et SH 2403.99.90 (25%), et SH 2403.19.10 (60%) (Secrétariat de l'OMC, sur la base du tarif douanier 2020-2021 communiqué par les autorités).

⁵⁴ SH 2402.20.10 (200 INR/millier), SH 2402.20.20 (250 INR/millier), SH 2402.20.30 (440 INR/millier), SH 2402.20.40 (440 INR/millier), SH 2402.20.50 (545 INR/millier), SH 2402.20.90 (735 INR/millier), SH 2402.90.10 (600 INR/millier), SH 2403.19.21 (1 INR/millier) et SH 2403.19.29 (2 INR/millier) (Secrétariat de l'OMC, sur la base du tarif douanier 2020-2021 communiqué par les autorités).

⁵⁵ Droit contingent pour faire face aux catastrophes nationales, annexe 7 de la Loi de 2017 portant modification de la fiscalité.

3.1.5 Prohibitions et restrictions à l'importation et licences d'importation

3.53. L'Inde continue d'imposer des prohibitions et des restrictions à l'importation. Par l'intermédiaire d'une notification, la DGFT peut imposer des restrictions à l'importation (et l'exportation) pour: i) protéger la santé et la vie des personnes et des animaux, ou préserver les végétaux; protéger la moralité publique, le patrimoine historique, l'environnement et les droits de propriété intellectuelle (DPI); ii) prévenir le recours aux pratiques dolosives, l'utilisation de la main-d'œuvre carcérale et le trafic d'armes, de munitions et de matériel de guerre; iii) et respecter les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. En outre, certains produits ne peuvent être importés que par l'entremise d'entreprises commerciales d'État désignées. Ces produits (produits centralisés) ne peuvent être importés qu'en utilisant des voies de transport et méthodes spécifiques. Il s'agit des produits pétroliers, de produits agricoles en vrac tels que les céréales et les huiles végétales, et de certains produits pharmaceutiques. Tous les produits soumis à restrictions et les produits pouvant être importés par les entreprises commerciales d'État, à l'exception des animaux vivants utilisés pour la R&D, peuvent être importés sans autorisation par des unités de R&D reconnues par le gouvernement.

3.1.5.1 Prohibitions à l'importation

3.54. L'Inde applique des prohibitions à l'importation, principalement pour des motifs liés à la santé et la sécurité, et ces prohibitions continuent de viser des produits tels que la viande et les abats d'animaux sauvages, le suif, les graisses, la préure animale et l'ivoire non transformé (tableau 3.8).⁵⁶ Depuis le dernier examen, l'Inde a aussi appliqué des prohibitions à l'importation d'ailerons de requins, de cuirs de reptiles et de pelleteries. La plupart de ces restrictions s'appliquent aux marchandises quelle que soit leur origine; cependant, certaines prohibitions à l'importation visent spécifiquement certains pays. Les importations de lait et de produits laitiers en provenance de Chine sont interdites depuis 2015, pour des raisons sanitaires.⁵⁷

Tableau 3.8 Prohibitions à importation

Code du SH	Désignation
0207.43.00	Foie gras, frais ou réfrigéré
0208.90.10	Autres viandes et abats comestibles d'animaux sauvages, frais, réfrigérés ou congelés
0209.10.00	Lard de porc
0209.90.00	Graisse de volailles
0305.71.00	Ailerons de requins
0410.00.10	Produits comestibles provenant d'animaux sauvages, n.d.a.
0504.00.31	Boyaux d'autres animaux sauvages à usage d'enveloppe naturelle pour aliments
0504.00.41	Boyaux d'animaux sauvages autres qu'à usage d'enveloppe naturelle pour aliments
0504.00.51	Vessies et estomacs d'animaux sauvages
0505.10.10	Plumes des espèces utilisées pour le rembourrage; duvet d'oiseaux sauvages
0505.90.21	Autres plumes (sauf utilisées pour le rembourrage) d'oiseaux sauvages
0505.90.31	Poudre, déchets et autres parties de plumes d'oiseaux sauvages
0505.90.91	Peaux et autres parties d'oiseaux sauvages
0506.10.11	Os, y compris les cornillons, moulus, d'animaux sauvages
0506.10.21	Charbon d'os d'animaux sauvages
0506.10.31	Osséine d'animaux sauvages
0506.10.41	Os, cornillons et leurs parties, non moulus d'animaux sauvages
0506.90.11	Farine d'os d'animaux sauvages
0506.90.91	Autres: d'animaux sauvages
0507.10.10	Ivoire
0507.10.20	Poudre et déchets d'ivoire
0510.00.91	Ambre gris, castoréum, civette et musc; cantharides; bile; glandes d'animaux sauvages
0511.91.10	Écailles de poisson
0511.91.20	Queues de poisson
0511.91.30	Autres déchets de poisson
0511.99.21	Tendons d'animaux sauvages
0511.99.92	Embryons de bovins d'animaux sauvages
1501.10.10	Saindoux
1501.20.00	Autres graisses de porc
1501.90.00	Graisse de volailles
1502.10.10	Suif de mouton

⁵⁶ Document de l'OMC G/MA/QR/N/IND/2 du 21 juin 2018; et renseignements communiqués par les autorités.

⁵⁷ Notification n° 1/2015-2020, 23 avril 2019.

Code du SH	Désignation
1502.10.90	Autres suifs
1502.90.10	Graisses non fondues
1502.90.20	Graisses fondues ou graisses obtenues par extraction au solvant
1502.90.90	Autres graisses
1503.00.00	Stéarine solaire, huile de saindoux, oléo stéarine, oléo margarine et huile de suif, non émulsionnées, ni mélangées ni autrement préparées
1504.10.99	Autres graisses et huiles de poissons ou de mammifères marins et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1504.20.30	Huile de cachalot
1504.20.90	Autres graisses et huiles de poissons et leurs fractions, autres que les huiles de foies
1504.30.00	Graisses et huiles de mammifères marins et leurs fractions
1506.00.10	Huile de pied de bœuf et graisses d'os ou de déchets
1506.00.90	Autres graisses et huiles animales et leurs fractions, non chimiquement modifiées
1516.10.00	Graisses et huiles animales et leurs fractions
1517.10.10	Margarine d'origine animale
1517.90.30	Succédané de saindoux d'origine animale
1518.00.40	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement, à l'exclusion de celles du n° 15.16; mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales du chapitre 15, n.d.a.
1522.00.10	Dégras ^a
1522.00.20	Pâte de neutralisation
1522.00.90	Autres cires animales ou végétales
3507.10.11	Présure microbienne: présure animale
3507.10.19	Autres enzymes; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs
3507.10.91	Présure animale
3507.10.99	Autre présure animale
4113.30.00	Cuirs de reptiles
4301.10.00	Pelleteries de visons
4301.60.00	Pelleteries de renards
4301.80.00	Autres pelleteries (de chinchillas, par exemple)
4302.11.00	Pelleteries de visons tannées ou apprêtées
4302.19.40	Pelleteries de tigres tannées ou apprêtées
4303.10.10	Vêtements, accessoires du vêtement provenant d'animaux sauvages visés par la Loi de 1972 sur la protection de la faune et de la flore sauvages
4303.90.10	Autres articles en pelleteries d'animaux sauvages visés par la Loi de 1972 sur la protection de la faune et de la flore sauvages
4403.99.18	Santal rouge (<i>Pterocarpus Santalinus</i>)
8517	Postes téléphoniques d'utilisateurs, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil; autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu), autres que ceux des n° 84.43, 85.25, 85.27 ou 85.28
9601.10.00	Ivoire travaillé et ouvrages en ivoire
Prohibitions visant spécifiquement certains pays	
Chine:	
0401	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0402	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0403	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao
0405	Beurre et autres matières grasses provenant du lait; pâtes à tartiner laitières
0406	Fromages et caillebotte
1704	Sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc)
1901	Extraits de malt; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs; préparations alimentaires de produits des n° 04.01 à 04.04, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 5% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a.
1905	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de féculé en feuilles et produits similaires

a Résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales.

Note: Les lignes tarifaires affectées sont basées sur la nomenclature 2012 du SH.

Source: Document de l'OMC G/MA/QR/N/IND/2 du 21 juin 2018.

3.55. Les importations de certains produits (48 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres du SH) sont assujetties à des prohibitions qui dépendent du prix à l'importation des marchandises concernées (tableau 3.9). Ces importations font l'objet de prohibitions ou de restrictions lorsque le prix c.a.f. est inférieur au prix minimal à l'importation. D'après les autorités, des prix minimaux à l'importation sont imposés pour protéger les producteurs/agriculteurs nationaux et leurs moyens d'existence. Les ministères d'exécution décident des produits devant être soumis à des prix minimaux à l'importation.

Tableau 3.9 Importations assujetties à des prix minimaux à l'importation, fin décembre 2019

Code du SH	Désignation	Prix minimal à l'importation	Politique en matière d'importation
0801.32.10	Noix de cajou, en morceaux	680 INR/kg	Interdite
0801.32.20	Noix de cajou, entières	720 INR/kg	Interdite
0802.80.10	Noix d'arec/de bétel, entières	251 INR/kg	Interdite
0802.80.20	Noix d'arec/de bétel, cassées	251 INR/kg	Interdite
0802.80.30	Noix d'arec/de bétel, moulues	251 INR/kg	Interdite
0802.80.90	Noix d'arec/de bétel, autres	251 INR/kg	Interdite
0904.11.20	Poivre noir léger, non broyé ni pulvérisé	500 INR/kg	Interdite
0904.11.30	Poivre noir, décortiqué, non broyé ni pulvérisé	500 INR/kg	Interdite
0904.11.40	Poivre noir, non décortiqué, non broyé ni pulvérisé	500 INR/kg	Interdite
0904.11.50	Poivron vert, déshydraté, non broyé ni pulvérisé	500 INR/kg	Interdite
0904.11.60	Baies cassées, non broyées ni pulvérisées	500 INR/kg	Interdite
0904.11.70	Poivron vert, congelé ou séché, non broyé ni pulvérisé	500 INR/kg	Interdite
0904.11.80	Poivron autre que vert, congelé, non broyé ni pulvérisé	500 INR/kg	Interdite
0904.11.90	Autres, non broyés ni pulvérisés	500 INR/kg	Interdite
0904.12.00	Poivre, broyé ou pulvérisé	500 INR/kg	Interdite
0908.31.10	Amomes et cardamomes, grands (<i>amomum</i>), non broyés ni pulvérisés	500 INR/kg	Autorisée
0908.31.20	Amomes et cardamomes, petits (<i>ellettaria</i>), de variété Alleppey green, non broyés ni pulvérisés	500 INR/kg	Autorisée
0908.31.30	Amomes et cardamomes, petits, de variété Coorg green, non broyés ni pulvérisés	500 INR/kg	Autorisée
0908.31.40	Amomes et cardamomes, petits, décolorés, semi-décolorés ou aptes à la décoloration, non broyés ni pulvérisés	500 INR/kg	Autorisée
0908.31.50	Amomes et cardamomes, petits (mélangés), non broyés ni pulvérisés	500 INR/kg	Autorisée
0908.31.90	Amomes et cardamomes, autres, non broyés ni pulvérisés	500 INR/kg	Autorisée
2515.11.00	Marbres et travertins, bruts ou dégrossis	200 USD/tm	Restreinte
2515.12.10	Simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme rectangulaire: blocs	200 USD/tm	Restreinte
2515.12.20	Simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme rectangulaire: plaques	200 USD/tm	Restreinte
2515.12.90	Simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme rectangulaire: autres	200 USD/tm	Restreinte
4012.11.00	Pneumatiques rechapés, des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type "break" et les voitures de course)	25 USD/pneu	Restreinte
4012.12.00	Pneumatiques rechapés, des types utilisés pour autobus ou camions	175 USD/pneu	Restreinte
4012.13.00	Pneumatiques rechapés, des types utilisés pour véhicules aériens	175 USD/pneu	Restreinte
4012.19.10	Pneumatiques rechapés pour véhicules à 2 roues	25 ou 175 USD/pneu ^a	Restreinte
4012.19.90	Autres pneumatiques rechapés	25 ou 175 USD/pneu ^a	Restreinte
4012.20.10	Pneumatiques usagés, pour autobus, camions et matériel de terrassement, y compris les véhicules utilitaires légers	175 USD/pneu	Restreinte

Code du SH	Désignation	Prix minimal à l'importation	Politique en matière d'importation
4012.20.20	Pneumatiques usagés, pour véhicules automobiles de tourisme, y compris les véhicules à 2 roues, les véhicules à 3 roues et les véhicules de type personnel	25 USD/pneu	Restreinte
6802.10.00	Carreaux, cubes, dés et articles similaires	40 USD/m ² ^b	Autorisée
6802.21.10	Blocs ou carreaux de marbre	40 USD/m ² ^b	Autorisée
6802.21.20	Marbre de taille	40 USD/m ² ^b	Autorisée
6802.21.90	Autres: marbre, travertin et albâtre	40 USD/m ² ^b	Autorisée
6802.23.10	Blocs ou carreaux de granit	50 USD/m ² ^b	Autorisée
6802.23.90	Autres: granit	50 USD/m ² ^b	Autorisée
6802.29.00	Autres pierres	50 USD/m ² ^b	Autorisée
6802.91.00	Marbre, travertin et albâtre	40 USD/m ² ^b	Autorisée
6802.92.00	Autres pierres calcaires	40 USD/m ² ^b	Autorisée
6802.93.00	Granit	50 USD/m ² ^b	Autorisée
6810.11.10	Briques de ciment	50 USD/m ²	Autorisée
6810.11.90	Autres blocs et briques pour la construction	50 USD/m ²	Autorisée
6810.19.10	Carreaux en ciment pour mosaïques	50 USD/m ²	Autorisée
6810.19.90	Autres carreaux	50 USD/m ²	Autorisée
6810.91.00	Ouvrages en ciment: éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil	50 USD/m ²	Autorisée
6810.99.10	Pavés de béton	50 USD/m ²	Autorisée
6810.99.90	Autres ouvrages en ciment	50 USD/m ²	Autorisée

- a L'importation de pneumatiques usagés pour autobus, camions et matériel de terrassement, y compris les véhicules de taille plus importante et les véhicules utilitaires légers, est librement autorisée si la valeur c.a.f. par pneu est supérieure ou égale à 175 USD. L'importation de pneumatiques usagés pour véhicules automobiles de tourisme, y compris les véhicules à 2 roues, les véhicules à 3 roues et les véhicules de type personnel, est librement autorisée si la valeur c.a.f. par pneu est supérieure ou égale à 25 USD.

b Pour des plaques d'une épaisseur maximale de 20 mm.

Note: Pour le poivre relevant de la sous-position 0904 du SH, le prix minimal à l'importation est soumis à certaines conditions. Voir les notifications de la DGFT n° 50/2015-2020 (5 février 2018), n° 53/2015-2020 (21 mars 2018) et n° 21/2015-2020 (25 juillet 2018). Les produits relevant des chapitres 25 et 40 du SH sont soumis à restrictions s'ils ne sont pas importés dans le cadre du régime de prix minimaux à l'importation. L'importation des produits relevant des chapitres 08,09 et 68 du SH est interdite si elle n'est pas effectuée dans le cadre du régime de prix minimaux à l'importation.

Source: Notifications de la DGFT n° 36/2015-2020 (17 janvier 2017), n° 42/2015-2020 (6 décembre 2017), n° 33/2015-2020 (17 septembre 2018) et n° 8/2015-20 (12 juin 2019). Adresse consultée: <http://dgft.gov.in/policies/notifications>.

3.1.5.2 Licences d'importation et restrictions à l'importation

3.56. Pour faciliter l'importation de produits soumis à restrictions, un système de licences d'importation est en place. En 2019/20, 440 lignes tarifaires (3,7% de l'ensemble des lignes tarifaires) étaient soumises à licence d'importation.⁵⁸ Tous les importateurs titulaires d'un code d'importateur-exportateur valide peuvent demander une licence. Les licences d'importation sont délivrées, sur une base NPF, par la DGFT. La pratique qui consistait à transmettre les demandes de licences d'importation à l'autorité de tutelle n'a plus cours. Les demandes sont examinées par le Comité de facilitation Exim, un organe administratif unique créé à cette fin.⁵⁹ La durée de validité des licences d'importation est de 18 mois et peut être renouvelée pour 6 mois au cas par cas. Les droits de licence sont calculés sur la base de la valeur c.a.f. des importations, un pour mille de la valeur c.a.f., le montant minimum étant de 500 INR et le montant maximum de 100 000 INR.⁶⁰ Les licences d'importation sont délivrées pour un port spécifique désigné par le demandeur. Si la politique en matière d'importation spécifie un point d'entrée pour un produit donné, celui-ci sera indiqué sur la licence.

⁵⁸ Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de renseignements en ligne de la DGFT. Adresse consultée: <http://dgft.gov.in/basiccontent/itchs-schedule-1-import-policy-2017>.

⁵⁹ Document de l'OMC G/LIC/N/3/IND/18 du 17 janvier 2018; et renseignements communiqués par les autorités.

⁶⁰ Appendice-2K de la Politique de commerce extérieur.

3.57. La DGFT peut refuser de délivrer une licence d'importation, entre autres si le demandeur a enfreint une loi, si l'Inde décide d'importer par l'intermédiaire d'une entreprise commerciale d'État ou si le demandeur n'est pas admissible d'après l'une des dispositions de la Politique de commerce extérieur. En outre, les licences d'importation de marchandises, services ou technologies spécifiques peuvent être suspendues ou annulées sans que le titulaire de la licence n'en soit informé au préalable. L'importateur (exportateur) peut contester la décision par le biais du mécanisme de règlement des plaintes de la DGFT, dans un délai de six mois; la décision sera alors réévaluée.⁶¹

3.58. Certaines licences sont soumises à une condition d'utilisateur effectif, qui signifie que le produit importé ne peut pas être vendu sur le marché national et doit être utilisé pour une raison spécifique. Il n'existe pas de liste des produits pour lesquels une licence d'utilisateur effectif est délivrée; ces conditions s'appliquent au cas par cas. Le Secrétariat ne peut pas fournir de renseignements supplémentaires concernant ces modifications car, comme l'indiquent les autorités, pour obtenir davantage de détails sur la liste des produits dont les conditions d'importation ont évolué, il faut faire une recherche par produit sur le site Web de la DGFT.

3.59. L'importation de la plupart des produits d'occasion, à l'exception des biens de production d'occasion, nécessite une licence.⁶²

3.60. Les licences d'importation sont aussi utilisées pour administrer les contingents. Les contingents sont attribués sur une base NPF, sauf si un mémorandum d'accord a été conclu avec un partenaire commercial. Par exemple, pendant l'exercice financier 2017/18, 125 000 tonnes métriques de légumineuses ont été importées du Mozambique dans le cadre d'un mémorandum d'accord; ce volume a été relevé à 200 000 tonnes métriques le 1^{er} juin 2020. Au titre de la Politique de commerce extérieur 2015-2021, des contingents ont été établis pour plusieurs légumineuses (tableau 3.10).⁶³ En 2018, l'Inde a aussi imposé un contingent de 100 000 tonnes métriques de pois (y compris les pois jaunes, les petits pois et les pois des variétés Dun et Kaspas) pour une durée de 3 mois (1^{er} avril au 30 juin 2018), qui a été prorogée à trois reprises.⁶⁴ De nouveaux contingents ont été annoncés en avril 2020 pour l'exercice financier 2020/21. Le 28 mars 2020, des restrictions quantitatives à l'importation de pois ont été annoncées, qui allaient jusqu'à 150 000 tonnes (pour les petits pois et les autres pois) et 400 000 tonnes (pour les pois cajan). Des contingents d'importation pour certaines variétés de légumineuses ont été imposés pour protéger les petits agriculteurs marginaux qui étaient affectés par une hausse des importations, et garantir ainsi leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence.⁶⁵

Tableau 3.10 Contingents d'importation

Produit	Volume du contingent/exercice (2019/20)	Objectif
Marbre et pierres similaires (SH 2515.11.00, SH 2515.12.10, SH 2515.12.20 et SH 2515.12.90)	Supprimé le 1 ^{er} octobre 2016	..
Bois de santal (SH4403.99.22)	4 795 tm	Préservation des végétaux et conservation des ressources naturelles épuisables
Toor dal (SH 0713.60.00)	400 000 tm	Protection des petits agriculteurs marginaux
Moong dal (SH 0713.31.00)	150 000 tm	Protection des petits agriculteurs marginaux
Urad dal (SH 0713.31.00)	150 000 tm	Protection des petits agriculteurs marginaux
Pois (SH 0713.10.00)	150 000 tm	Protection des petits agriculteurs marginaux

.. Non disponible.

Source: Documents de l'OMC G/LIC/N/3/IND/15 du 9 mars 2016 et G/LIC/N/3/IND/18 du 17 janvier 2018; et renseignements communiqués par les autorités.

⁶¹ Loi de 1992 sur le commerce extérieur (développement et réglementation).

⁶² Politique de commerce extérieur (2015-2020) (au 31 mars 2019); et renseignements communiqués par les autorités.

⁶³ Les décisions relatives à l'attribution des contingents sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: <http://dgft.gov.in/other-commetiee-decisions>.

⁶⁴ Notifications de la DGFT n° 4/2015-2020, 25 avril 2018; n° 15/2015-2020, 2 juillet 2018; n° 31/2015-2020, 29 août 2018; n° 32/2015-2020, 30 août 2018; et n° 37/2015-2020, 28 septembre 2018.

⁶⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

3.61. L'Inde peut imposer des restrictions quantitatives si le gouvernement central détermine, après avoir mené une enquête, que les produits sont importés en quantité tellement accrue et dans des conditions telles que cela cause ou menace de causer un dommage grave à la branche de production nationale. Les restrictions quantitatives ne peuvent pas viser des marchandises originaires d'un pays en développement si la part des importations de ces marchandises en provenance de ce pays ne dépasse pas 3%; ou, lorsque les marchandises en question sont originaires de plusieurs pays en développement, si les importations cumulées de tous ces pays ne dépassent pas 9% des importations totales de ce produit en Inde. Une restriction quantitative de ce type de expire quatre ans après sa date d'imposition, sauf si elle est annulée plus tôt.⁶⁶

3.62. Les importations de déchets et débris métalliques sont autorisées uniquement si elles ne contiennent pas de matières dangereuses ou radioactives, d'armes de quelque type que ce soit, ou toute autre matière explosive. Les importations de débris ne peuvent avoir lieu que via des ports désignés, sans exception.⁶⁷

3.63. Certains produits ne peuvent être importés que via des ports spécifiques. Il s'agit du caoutchouc naturel (SH4001) (Chennai et Nhava Sheva (port Jawaharlal Nehru), de l'huile de palme (SH1511) (tous les ports à l'exception des ports du Kerala), des véhicules neufs (16 points d'entrée) et des véhicules usagés/d'occasion (port de Mumbai).

3.64. Les importations de bijoux et de monnaies (SH 7113, SH 7114, SH 7115 et SH 7118) en provenance de la République de Corée sont toujours soumises à restrictions.⁶⁸

3.65. Le 5 septembre 2019, la politique concernant l'importation de certains produits des chapitres 72, 73 et 86 du SH a été révisée et l'importation de ces produits, auparavant autorisée, a été soumise à un enregistrement obligatoire dans le cadre du Système de surveillance des importations d'acier, pour permettre aux autorités de suivre le volume des échanges.⁶⁹ À l'heure actuelle, aucune autre marchandise ne fait l'objet d'une surveillance.⁷⁰

3.1.6 Mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde

3.1.6.1 Mesures antidumping

3.66. Les principales lois concernant les mesures antidumping et compensatoires sont les sections 9, 9A, 9B et 9C de la Loi de 1975 sur le tarif douanier (telle que modifiée) et le Règlement de 1995 sur le tarif douanier (identification, imposition et recouvrement de droits antidumping sur les articles faisant l'objet d'un dumping et détermination de l'existence d'un dommage) (tel que modifié).

3.67. Pendant la période à l'examen, l'Inde a présenté à l'OMC plusieurs notifications concernant les modifications apportées à la législation relative aux mesures antidumping et compensatoires.⁷¹ Toutes ces modifications ont eu lieu avant la période à l'examen et certaines remontent à 2002 et 2003, notamment celles qui concernent les conditions permettant de déterminer si un Membre a le statut de pays à économie autre que de marché aux fins de l'enquête antidumping.⁷² Les autres

⁶⁶ Loi de 1992 sur le commerce extérieur (développement et réglementation) (telle que modifiée) et Loi n° 25 du 19 août 2010 portant modification de la Loi sur le commerce extérieur (développement et réglementation).

⁶⁷ Ces ports sont les suivants: Chennai, Cochin, Ennore, Nhava Sheva (port Jawaharlal Nehru), Kandla, Mormugao, Mumbai, New Mangalore, Paradip, Tuticorin, Vishakhapatnam, Pipava, Mundra, Kolkata et Krishnapatnam. Pour des détails supplémentaires sur les types de déchets et débris métalliques pouvant être librement importés, se référer aux procédures d'importation des marchandises sous forme broyée; les procédures relatives à l'importation de marchandises non broyées, compressées et non agglomérées figurent au paragraphe 2.54 du Manuel des procédures. DGFT, *Manuel des procédures (2015-2020) (au 31 mars 2019)*. Adresse consultée:

https://dqft.gov.in/sites/default/files/HBP%20Chapter%202%20as%20on%20Mar%2031%202019_0.pdf.

⁶⁸ Notification de la DGFT n° 25/2015-2020, 25 août 2017.

⁶⁹ Notification de la DGFT n° 17/2015-2020, 5 septembre 2019.

⁷⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

⁷¹ Documents de l'OMC G/ADP/N/1/IND/2/Suppl.5-G/SCM/N/1/IND/2/Suppl.5 à G/ADP/N/1/IND/2/Suppl.8-G/SCM/N/1/IND/2/Suppl.8 du 12 octobre 2015 au 21 avril 2017.

⁷² Règlement de 2002 portant modification du tarif douanier (identification, imposition et recouvrement de droits antidumping sur les articles faisant l'objet d'un dumping, et détermination du dommage). Notification

modifications ont trait, entre autres, aux responsabilités des autorités compétentes; aux principes de détermination du prix dommageable; au réexamen d'un droit antidumping (réexamens à l'extinction)⁷³; et aux mesures anticontournement.⁷⁴

3.68. En mai 2018, la Direction générale des mesures correctives commerciales (DGTR), qui relève du Département du commerce, a remplacé la Direction générale des droits antidumping et des droits connexes (DGAD) en tant qu'organisme unique chargé de toutes les mesures correctives commerciales en Inde. La DGTR s'occupe des mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde (aussi bien les hausses de droits que les restrictions quantitatives). Avant la création de la DGTR, la DGAD était responsable des affaires de dumping et de droits compensateurs; et la Direction générale des sauvegardes et la Direction générale du commerce extérieur (DGFT) étaient toutes deux chargées des sauvegardes.⁷⁵ La DGTR est chargée de mener les enquêtes relatives aux mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde, et de formuler des recommandations au Ministre des finances concernant l'imposition de mesures de ce type.

3.69. Une demande d'ouverture d'une enquête antidumping peut être adressée à la DGTR par la branche de production nationale concernée ou en son nom. Les demandes sont jugées valides si elles émanent de producteurs nationaux qui réalisent au moins 25% de la production nationale totale de l'article en question. On considère également qu'une demande est faite au nom de la branche de production nationale si elle est soutenue par des producteurs nationaux dont la production collective représente plus de 50% de la production totale de l'article similaire. Pour qu'une enquête antidumping soit ouverte, le requérant doit fournir des éléments de preuve suffisants concernant le dumping des marchandises concernées, le dommage causé à la branche de production nationale et le lien de causalité entre les importations faisant l'objet d'un dumping et le dommage allégué causé à la branche de production nationale.

3.70. L'autorité compétente peut aussi engager des procédures d'office/de sa propre initiative, sur la base des renseignements reçus de la part du Receveur des douanes. Sur la période 2015-2019, la DGTR n'a ouvert aucune enquête de sa propre initiative. La procédure relative aux enquêtes de ce type est la même que celle qui est basée sur une demande de la branche de production, conformément au Règlement antidumping (encadré 3.1).

Encadré 3.1 Étapes du processus d'enquête, 2020

A. Contrôle préliminaire:

La demande est vérifiée pour s'assurer qu'elle est solidement documentée et accompagnée d'éléments de preuve suffisants pour ouvrir une enquête. Si les éléments de preuve ne sont pas appropriés, une lettre invitant à remédier aux insuffisances est publiée. Si les insuffisances ne sont pas corrigées, la communication adressée à l'autorité ne peut pas être interprétée comme une demande en instance devant elle.

B. Ouverture:

La DGTR détermine si la demande est présentée par la branche de production nationale ou en son nom. Elle examine aussi l'exactitude et la pertinence des éléments de preuve fournis dans la demande. S'il y a suffisamment d'éléments de preuve de l'existence d'un dumping, d'un dommage et d'un lien de causalité, un avis public est publié. Cet avis est publié une fois que l'ouverture de l'enquête est décidée.

C. Accès aux renseignements:

Sur demande, l'autorité compétente permet à toutes les parties intéressées d'accéder aux éléments de preuve non confidentiels présentés par différentes parties intéressées.

douanière n° 1/2002 Customs (N.T.), 4 janvier 2002; et Règlement de 2003 portant modification du tarif douanier (identification, imposition et recouvrement de droits antidumping sur les articles faisant l'objet d'un dumping, et détermination du dommage). (Notification n° 101/2003 – Customs (N.T.)), 10 novembre 2003 (documents de l'OMC G/ADP/N/1/IND/2/Suppl.8-G/SCM/N/1/IND/2/Suppl.8 du 21 avril 2017).

⁷³ Règlement de 2011 portant modification du tarif douanier (identification, imposition et recouvrement de droits antidumping sur les articles faisant l'objet d'un dumping, et détermination du dommage). Notification n° 15/2011-Customs (N.T.), 1^{er} mars 2011 (documents de l'OMC G/ADP/N/1/IND/2/Suppl.5-G/SCM/N/1/IND/2/Suppl.5 du 12 octobre 2015).

⁷⁴ Règlement de 2012 sur la restitution des droits antidumping (acquittés en dépassement de la marge de dumping effective). Notification n° 5/2012-Customs (N.T.), 19 janvier 2012 (document de l'OMC G/ADP/N/1/IND/2/Suppl.7-G/SCM/N/1/IND/2/Suppl.7 du 9 octobre 2015).

⁷⁵ Modification du Règlement de 1961 du gouvernement de l'Inde (attribution des activités), 7 mai 2018. Bureau d'information de la presse, gouvernement de l'Inde, Ministère du commerce et de l'industrie. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=179195>.

D. Constatations préliminaires:

La DGTR commence à mener l'enquête et, selon qu'il est approprié, établit une constatation préliminaire contenant des renseignements détaillés sur les motifs principaux de la détermination. La constatation préliminaire est normalement établie dans les 60 jours suivant la date d'ouverture de l'enquête et, dans la plupart des cas, dans un délai de 90 à 120 jours après la date d'ouverture.

E. Droit provisoire:

Un droit provisoire ne dépassant pas la marge de dumping peut être imposé, sur la base de la constatation préliminaire. Le droit provisoire ne peut être imposé qu'après expiration de la période de 60 jours suivant la date d'ouverture de l'enquête. Le droit provisoire reste en vigueur pendant une période maximale de 6 mois, qui peut être portée à 9 mois dans certaines circonstances.

F. Dépôts oraux et audience publique:

L'autorité compétente peut autoriser la présentation orale de renseignements pertinents. Cependant, les communications orales ne sont prises en compte que si elles sont ensuite produites par écrit.

G. Divulgaration de renseignements:

La DGTR informe toutes les parties intéressées des faits essentiels qui constituent la base de sa décision, avant que la constatation finale soit établie.

H. Détermination finale:

Dans l'année suivant la date d'ouverture de l'enquête, l'autorité compétente détermine si le produit visé par l'enquête fait l'objet d'un dumping et transmet ses constatations finales au gouvernement central.

I. Délai fixé pour le processus d'enquête:

Le délai normal autorisé par la loi pour la conclusion d'une enquête et la présentation des constatations finales est d'un an à compter de la date d'ouverture de l'enquête. Cette période peut être prorogée de 6 mois.

Source: Secrétariat de l'OMC.

3.71. La DGTR peut suspendre ou clore l'enquête dans les cas suivants: i) si elle reçoit une demande écrite de la part de la branche de production nationale affectée à la demande de laquelle l'enquête a été ouverte, ou en son nom; ii) si les éléments de preuve du dumping ou du dommage sont insuffisants pour justifier la poursuite de l'enquête; iii) si la marge de dumping est inférieure à 2% du prix à l'exportation; iv) si le volume des importations faisant l'objet du dumping en provenance d'un pays donné est inférieur à 3% des importations totales du produit similaire en Inde, sauf si le volume cumulé des importations faisant l'objet d'un dumping en provenance de tous ces pays est supérieur à 7% des importations totales; et v) si le dommage est négligeable. L'autorité peut aussi clore ou suspendre une enquête après les constatations préliminaires si l'exportateur concerné est prêt à convenir d'un engagement en matière de prix.

3.72. Un droit antidumping provisoire peut être recommandé par l'autorité compétente dans ses constatations préliminaires. En vertu de la loi, le droit antidumping provisoire ne peut pas être perçu avant l'expiration d'une période de 60 jours à compter de la date d'ouverture de la procédure. La DGTR recommande généralement l'imposition de droits provisoires après l'expiration de la période obligatoire de 60 jours et les perçoit pendant une période d'environ 3 mois, même s'ils peuvent être perçus pendant une période maximale de 6 mois, qui peut être portée à 9 mois dans certaines circonstances.

3.73. La DGTR recommande l'imposition d'un droit antidumping définitif qui fait disparaître le dommage causé à la branche de production nationale.⁷⁶ L'Inde applique la règle du droit moindre; elle impose un droit antidumping d'un montant égal ou inférieur à la marge de dumping qui ferait disparaître le dommage causé à la branche de production nationale.⁷⁷

3.74. Des droits antidumping ne peuvent être perçus sur les marchandises importées dans le cadre du Système de licence préalable (Système d'autorisation préalable) ou sur les importations réalisées par des entreprises à vocation exportatrice/unités de zones industrielles d'exportation, même si ces

⁷⁶ DGTR, FAQ. Adresse consultée: <http://www.dgtr.gov.in/fag>.

⁷⁷ Règlement de 1995 sur le tarif douanier (identification, imposition et recouvrement de droits antidumping sur les articles faisant l'objet d'un dumping et détermination de l'existence d'un dommage) (Notification n° 2/95 – Customs (N.T.), 1^{er} janvier 1995 (telle que modifiée)).

importations proviennent de partenaires commerciaux qui pratiquent le dumping ou font l'objet d'une enquête. Le droit antidumping définitif acquitté sur les marchandises importées qui sont utilisées pour fabriquer des produits d'exportation peut être remboursé au titre du régime de ristourne de droits.

3.75. Un droit antidumping peut être perçu rétroactivement dans certaines circonstances.⁷⁸ Cependant, il ne peut pas être perçu rétroactivement au-delà de 90 jours à compter de la date de publication de la notification d'imposition du droit. Pour le moment, la DGTR n'a imposé aucun droit rétroactivement.

3.76. Si le droit antidumping définitif est supérieur au droit provisoire déjà imposé et collecté, la différence n'est pas collectée auprès de l'importateur. En revanche, si le droit antidumping définitif est inférieur au droit provisoire déjà collecté, la différence est remboursée à l'importateur. En outre, si le droit provisoire est retiré en raison d'une constatation finale négative, le droit provisoire déjà collecté est remboursé à l'importateur.

3.77. Un droit antidumping reste en vigueur pendant une période de cinq ans à compter de sa date d'imposition, qui correspond à la date à laquelle le Département des recettes publiques publie la notification d'imposition du droit. Néanmoins, le droit peut être réexaminé à tout moment avant l'expiration de la période. Avant l'expiration d'une mesure, l'autorité compétente peut engager un réexamen à l'extinction, de sa propre initiative ou en réponse à la demande d'une partie intéressée. Le droit antidumping peut rester en vigueur en attendant l'issue de ce réexamen, pendant une période supplémentaire n'excédant pas un an.⁷⁹ Toutefois, si le gouvernement central estime, dans le cadre d'un réexamen, que le dumping ou le dommage risque de subsister ou de se reproduire si le droit est supprimé, il pourra éventuellement en prolonger la durée d'imposition d'encore cinq années à compter de la date de l'arrêté de prorogation.

3.78. La branche de production nationale doit déposer une demande pour solliciter la prorogation d'une mesure antidumping, au moins 270 jours avant la date d'expiration de la mesure (ou 240 jours avant la date d'expiration de la mesure en présentant une justification du retard). Un arrêté d'ouverture ou de rejet est généralement publié dans les 45 jours suivant la date de réception de la demande.⁸⁰ Les réexamens à l'extinction peuvent être engagés d'office; toutefois, d'après les autorités, cela ne s'est jamais produit.

3.79. Les réexamens à l'extinction doivent être conclus dans les 12 mois suivant la date à laquelle ils ont été engagés.⁸¹ Dans certaines circonstances, le gouvernement central peut proroger ce délai de six mois.⁸² Pendant la conduite du réexamen à l'extinction, le droit antidumping peut être prorogé d'un an, dans l'attente de l'enquête. Dans le cadre d'un réexamen à l'extinction, la DGTR examine la probabilité que le dumping et le dommage subsistent ou se reproduisent. Conformément au résultat de l'enquête, le réexamen peut aboutir au renouvellement du droit, à son retrait, ou à la modification du niveau du droit. Dans la mesure du possible, un réexamen devrait suivre la même procédure que celle qui est prévue en cas d'enquête sur une nouvelle affaire.⁸³ Toutefois, la méthodologie à adopter pour ce type d'examen n'a pas été déterminée. Par conséquent, la DGTR peut examiner tout paramètre qu'elle juge pertinent pour une analyse de la probabilité, si cela permet d'étayer ses déterminations. Cependant, d'après les autorités, les paramètres utilisés par la DGTR pour l'analyse de la probabilité sont conformes à l'annexe II du Règlement antidumping de 1995 (soit les paramètres utilisés dans le cadre d'une enquête classique). S'agissant des réexamens à l'extinction, il incombe à la branche de production nationale d'établir *prima facie* la probabilité que

⁷⁸ Notamment dans les cas suivants: i) un dumping causant un dommage a été constaté dans le passé ou l'importateur savait ou aurait dû savoir que l'exportateur pratiquait le dumping et que ce dumping causerait un dommage; et ii) le dommage causé par des importations massives d'un produit faisant l'objet d'un dumping en un temps relativement court est de nature à compromettre gravement l'effet correctif du droit antidumping susceptible d'être perçu.

⁷⁹ Règle 23 1) du Règlement de 2011 portant modification du tarif douanier (identification, imposition et recouvrement de droits antidumping sur les articles faisant l'objet d'un dumping et détermination de l'existence d'un dommage) (Notification n° 15/2011-Customs (N.T.), 1^{er} mars 2011).

⁸⁰ Avis de la DGTR n° 02/2017, 12 décembre 2017 (annexe D).

⁸¹ Paragraphe 1) de la Règle 23 du Règlement antidumping.

⁸² Règle 17 i) a) du Règlement antidumping.

⁸³ Règle 23 1) du Règlement de 2011 portant modification du tarif douanier (identification, imposition et recouvrement de droits antidumping sur les articles faisant l'objet d'un dumping et détermination de l'existence d'un dommage) (Notification n° 15/2011-Customs (N.T.), 1^{er} mars 2011).

le dumping et le dommage subsistent ou se reproduisent. La DGTR peut rejeter une demande d'ouverture si elle n'est pas étayée et s'il n'existe pas d'éléments de preuve *prima facie* de la probabilité.⁸⁴

3.80. Les droits sont collectés pendant l'enquête dans le cadre du réexamen à l'extinction. En cas d'absence de dumping/ dommage, le droit perçu pendant cette période n'est pas remboursé.⁸⁵

3.81. Pendant la période considérée, la majorité des mesures ont fait l'objet de réexamens à l'extinction. Les droits ont été prorogés dans la plupart des cas, sauf pour les enquêtes ouvertes en 2017, dans le cadre desquelles la plupart des droits ont été retirés. Dans ces cas, lorsque la mesure a été prorogée, les droits n'ont pas été modifiés (tableau 3.11).

Tableau 3.11 Réexamens à l'extinction, 2015-2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Réexamens à l'extinction prévus ^a	18	13	21	11	23	38
Demandes de réexamen non reçues	5	4	2	2	8	9
Réexamens à l'extinction engagés^b	13	9	15	7	9	12
Enquêtes en cours	0	0	0	0	0	0
Maintien du même droit	10	8	1	3	6	0
Modification du droit	0	0	0	0	0	0
Retrait du droit	3	1	9	4	3	0
Réexamens achevés	0	0	5	0	0	0
Demandes de réexamen jugées insuffisantes	0	0	4	2	6	0
Demandes de réexamen à l'étude	0	0	0	0	0	2

a Le nombre total de réexamens à l'extinction prévus sur une année correspond au nombre total de mesures antidumping arrivant à expiration cette année-là.

b Les enquêtes sont ouvertes jusqu'à six mois avant l'expiration du droit antidumping.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.82. L'ordonnance déterminant l'existence d'un dumping peut faire l'objet d'un appel devant la Cour d'appel pour les droits de douane, les droits d'accise et les taxes sur les services (CESTAT). Cependant, seules les constatations finales/ordonnance finale de l'autorité compétente peuvent faire l'objet d'un appel devant cette instance (auparavant dénommée CEGAT). Les appels doivent être déposés dans un délai de 90 jours à compter de la date de publication de l'ordonnance de détermination. Sur la période 2015-2019, environ 200 décisions prises par l'autorité compétente ont fait l'objet d'un appel devant le CESTAT.⁸⁶

3.83. La législation indienne contient des dispositions visant à traiter le contournement des mesures antidumping; elles ont été incluses en 2012 dans la Loi de 1975 sur le tarif douanier (section 9A (1A)). Les dispositions font référence à trois types de contournement: i) modification de la description, du nom ou de la composition de l'article concerné (modification mineure); ii) importation de l'article à l'état non assemblé (opérations d'assemblage); ou iii) modification du pays d'exportation ou d'origine de l'article (transbordement). La section 9A (1A) dispose aussi que, si l'autorité compétente estime qu'il y a eu contournement du droit antidumping, le droit antidumping peut être prorogé. Le Règlement antidumping de 1995 (tel que modifié) énonce la définition du contournement (règle 25), le processus d'ouverture d'une enquête visant à déterminer l'existence du contournement (règle 26), le processus visant à déterminer l'existence du contournement (règle 27) et le réexamen de l'existence du contournement (règle 28).⁸⁷ En 2020, le Règlement a été une nouvelle fois modifié pour préciser la définition du contournement.⁸⁸

3.84. La DGTR peut ouvrir des enquêtes en matière de contournement si elle reçoit une plainte écrite de la part de la branche de production nationale, à condition que la demande contienne des éléments de preuve suffisants pour ouvrir une enquête. La législation indienne autorise aussi

⁸⁴ La section 9A 5) de la Loi de 1975 sur le tarif douanier et la Règle 23 3) du Règlement antidumping correspondant contiennent les dispositions relatives à la conduite d'un réexamen à l'extinction.

⁸⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

⁸⁶ Renseignements communiqués par les autorités.

⁸⁷ Règlement de 2012 portant modification du tarif douanier (identification, imposition et recouvrement de droits antidumping sur les articles faisant l'objet d'un dumping et détermination de l'existence d'un dommage); Notification douanière n° 6/2012, 19 janvier 2012 (documents de l'OMC G/ADP/N/1/IND/2/Suppl.7-G/SCM/N/1/IND/2/Suppl.7 du 9 octobre 2015).

⁸⁸ Notification douanière n° 09/2020, 2 février 2020.

l'ouverture d'une enquête d'office, si des renseignements sur de tels éléments de preuve sont transmis par le Directeur des douanes ou une autre source. L'enquête en matière de contournement doit être menée à bien dans un délai de 12 mois et ne doit pas se prolonger au-delà de 18 mois à compter de la date d'ouverture; si cela se produit, les raisons doivent être consignées par écrit par l'autorité compétente. Une fois que l'existence d'un contournement est déterminée, la DGTR peut recommander l'imposition d'un droit antidumping sur les importations dont il a été constaté qu'elles contournent un droit antidumping existant. Ce droit peut aussi être imposé rétroactivement à partir de la date d'ouverture de l'enquête. Un avis public rassemblant les constatations est publié. En général, le droit antidumping existant est étendu au produit en cause dans le contournement.⁸⁹ Le droit antidumping sur le produit en cause coïncide avec la durée d'imposition du droit antidumping imposé sur le produit faisant l'objet du contournement.

3.85. Pendant la période considérée, l'Inde a imposé cinq mesures correctives anticontournement, pour le diclofénac sodique (Chine); l'acier inoxydable laminé à froid (Chine, UE, République de Corée, Afrique du Sud, Taipei chinois, Thaïlande et États-Unis); les sacs en toile de jute (Bangladesh); la fibre de verre (Chine); et l'acide d'ofloxacin (Chine).⁹⁰

3.86. L'Inde continue de recourir activement aux mesures antidumping; à l'heure actuelle, elle est le principal utilisateur de mesures antidumping à l'OMC. Sur la période 2015-2019 (décembre 2019), l'Inde a ouvert 233 enquêtes, ce qui représente une forte hausse par rapport à la période 2011-2014 (juin), où le nombre d'enquêtes ouvertes s'était élevé à 82. La plupart des enquêtes ouvertes pendant la période à l'examen concernent des produits originaires de Chine, devant des produits originaires de la République de Corée et de l'UE-28. Fin 2019, l'Inde avait imposé 254 droits antidumping. Ces mesures affectaient principalement des produits des industries chimiques ou des industries connexes – 40,6% de l'ensemble des mesures (graphique 3.2). Au mois de décembre 2019, la durée moyenne d'imposition d'une mesure antidumping était de 5,9 ans; cependant, 58 mesures sont en place depuis plus de 10 ans.⁹¹ Ces mesures visent principalement la Chine (45%).

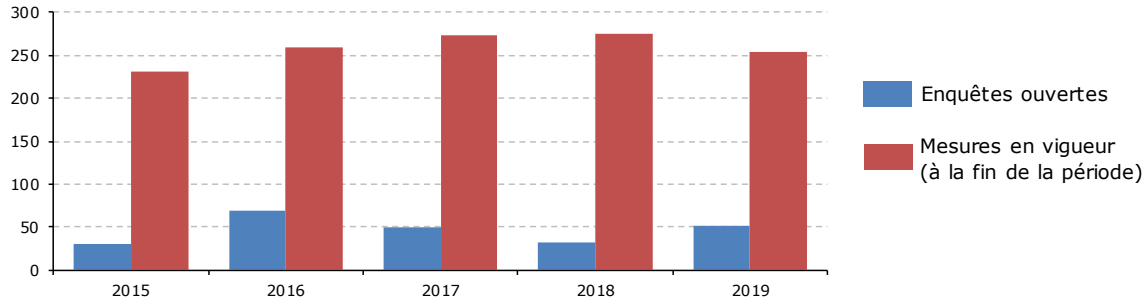
⁸⁹ Renseignements communiqués par les autorités.

⁹⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

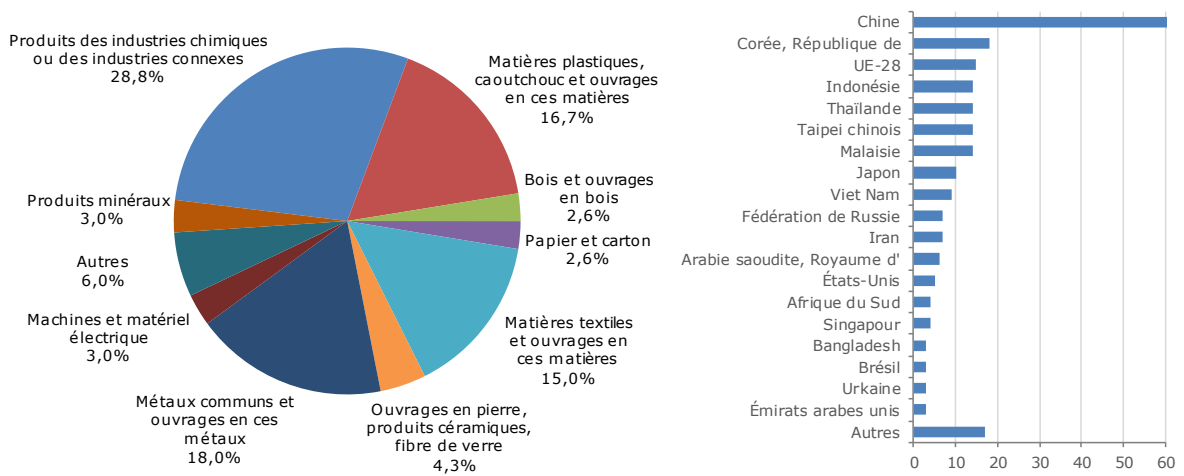
⁹¹ Document de l'OMC G/ADP/N/328/IND du 28 octobre 2019; et Secrétariat de l'OMC.

Graphique 3.2 Mesures antidumping, 2015-2019

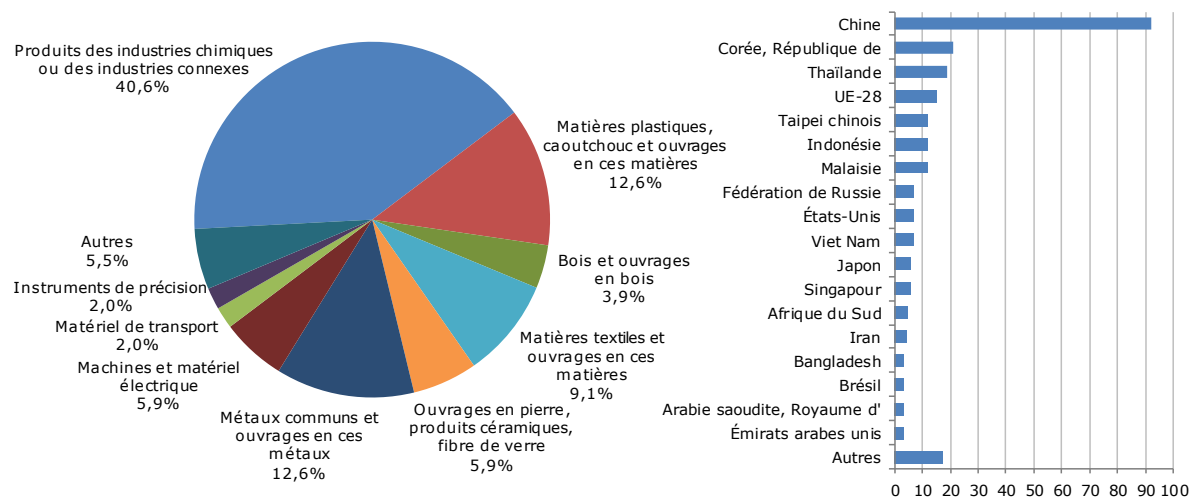
Nombre d'enquêtes ouvertes et de mesures en vigueur:



Enquêtes ouvertes, par produit et par partenaire, 2015 à 2019:



Nombre total de mesures en vigueur, par produit et par partenaire, fin décembre 2019:



Source: OMC, Portail intégré d'information commerciale (I-TIP).

3.1.6.2 Mesures compensatoires

3.87. Les principaux textes législatifs concernant les mesures compensatoires sont les sections 9, 9B et 9C de la Loi de 1975 sur le tarif douanier (telle que modifiée) et le Règlement de 1995 sur le tarif douanier (identification, imposition et recouvrement de droits antidumping sur les articles faisant l'objet d'un dumping et détermination de l'existence d'un dommage) (tel que modifié).

3.88. La DGTR, qui est chargée des questions antidumping, est aussi l'autorité responsable de l'administration des mesures compensatoires. Elle ouvre des enquêtes pour déterminer l'existence, le degré et l'effet de toute subvention alléguée en lien avec les importations, sur réception d'une demande correctement documentée présentée par la branche de production nationale ou en son nom. La DGTR peut aussi ouvrir des enquêtes en son propre nom (règle 6.4) du Règlement de 1995 sur les mesures compensatoires). La demande adressée par la branche de production doit inclure, entre autres, des éléments de preuve de l'existence d'une subvention à l'importation; si possible, le montant de la subvention en question, le dommage et le lien de causalité.

3.89. Le gouvernement central impose une mesure compensatoire uniquement après avoir déterminé qu'un dommage causé à la branche de production nationale, et difficile à réparer, résulte d'importations massives, dans un laps de temps relativement court, d'un article bénéficiant de subventions. À compter de la date d'ouverture de l'enquête, l'autorité compétente dispose d'un an pour déterminer si l'article visé est subventionné, et présente ensuite au gouvernement central sa recommandation sur le montant du droit qui, s'il était perçu, permettrait de faire disparaître le dommage causé à la branche de production nationale. Dans des circonstances exceptionnelles, le gouvernement central peut proroger de six mois la période d'un an susmentionnée. En outre, dans les cas où l'autorité compétente a suspendu l'enquête car elle a accepté un engagement en matière de prix, et qu'elle reprend ensuite la même enquête car cet engagement n'a pas été respecté, la période pendant laquelle l'engagement en matière de prix était en vigueur n'est pas prise en compte pour calculer la période d'un an. Le droit compensateur imposé, par publication d'une notification au Journal officiel, sur les exportations subventionnées d'un partenaire commercial, ne peut dépasser le montant de la subvention ou des subventions. Le droit compensateur s'ajoute à tout autre droit imposé en vertu de la Loi de 1975 sur le tarif douanier ou d'autres lois.

3.90. Le gouvernement central peut imposer un droit compensateur provisoire sur la base des constatations préliminaires enregistrées par l'autorité compétente. Un droit provisoire peut être imposé au plus tôt 60 jours après la date de publication de l'avis public indiquant la décision d'ouverture de l'enquête. Le droit reste en vigueur pendant une durée maximale de quatre mois. Si le droit compensateur définitif est inférieur au droit provisoire imposé et collecté, la différence est remboursée à l'importateur.

3.91. Sauf s'il est supprimé plus tôt, le droit compensateur reste en vigueur pendant cinq ans à partir de la date à laquelle il est imposé. Cependant, si le gouvernement central détermine, au cours d'un réexamen, qu'il est probable que le subventionnement et le dommage subsisteront ou se reproduiront si le droit est supprimé, il peut éventuellement proroger la période d'imposition de la mesure de cinq années supplémentaires. Si un réexamen est engagé avant l'expiration de la mesure initiale, le droit compensateur reste en vigueur en attendant la conclusion du réexamen, pour une durée maximale d'un an.

3.92. En 2020, le Règlement de 1995 a été modifié pour prévoir la conduite d'enquêtes en cas de contournement d'un droit compensateur.⁹² Du fait de la modification, s'il est considéré que des exportations contournent un droit compensateur en vigueur, l'autorité compétente peut ouvrir une enquête, de sa propre initiative ou à la demande de la partie intéressée, pour déterminer l'existence et l'effet de tout contournement allégué du droit compensateur. Le gouvernement du pays du partenaire commercial exportateur est notifié au préalable de l'ouverture de l'enquête. Ces enquêtes devraient se dérouler sur 12 mois et ne pas dépasser 18 mois. Des droits pour contournement peuvent être imposés rétroactivement à compter de la date d'ouverture de l'enquête. Les mesures anticcontournement restent en vigueur pendant la durée d'imposition de la mesure compensatoire. L'imposition d'une mesure anticcontournement peut faire l'objet d'un réexamen. Au mois de juillet 2020, aucune enquête concernant le contournement de mesures compensatoires n'avait été ouverte en Inde.

⁹² Notification n° 10/2020 Customs (N.T.), 2 février 2020.

3.93. Sur la période 2015-2020 (janvier), l'Inde a ouvert 20 enquêtes en matière de droits compensateurs et 11 mesures étaient en place. Comme dans le cas des droits antidumping, la plupart des mesures s'appliquaient aux importations originaires de Chine (tableau 3.12).

Tableau 3.12 Mesures compensatoires, janvier 2020

SH	Produit	Date d'ouverture de l'enquête	Droits en vigueur	Suppression	Membre
8503	Moulages pour génératrices électriques à roue éolienne	29/05/2014	19/01/2016		Chine
7219; 7220	Certains produits plats en acier inoxydable laminés à chaud et à froid	12/04/2016	07/09/2017		Chine
4011.20	Pneumatiques neufs pour bus et camions	27/03/2018	24/06/2019		Chine
7306.40.00; 7306.61.10; 7306.11.00; 7306.21.00	Tubes et tuyaux soudés en acier inoxydable	09/08/2018	17/09/2019		Chine, Viet Nam
2925.11.00	Saccharine	10/08/2018	30/08/2019		Chine
3904.69.90	Fluoroélastomères	14/08/2018		05/02/2019	Chine
3808.91.99; 3808.93.90; 3808.99.90	Atrazine	27/08/2018	17/09/2019		Chine
7407.10.10; 7407.10.20; 7408.11.90; 7408.19.20; 7408.19.90; 7409.11; 7409.19	Fil machine de coulée continue de cuivre	10/09/2018	08/01/2020 ^a		Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Viet Nam
7007.19.00; 7003.19.90; 7005.10.10; 7005.10.90; 7005.21.90; 7005.29.90; 7005.30.90; 7007.19.00	Verre trempé texturé, avec ou sans revêtement	12/09/2019			Malaisie
7005.10.90	Verre flotté clair	01/10/2019			Malaisie
7219; 7220	Produits en acier inoxydable	18/10/2019			Indonésie
4002.19	Caoutchouc styrène-butadiène	29/10/2019			Corée, Rép. de
4411.12; 4411.13; 4411.93; 4411.14; 4411.92	Panneaux de fibres	05/11/2019			Indonésie, Malaisie, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam

a CBIC, *Notification du Ministère des finances n° 1/2020-Customs (CVD)*. Adresse consultée: <https://www.cbic.gov.in/resources/htdocs-cbec/customs/cs-act/notifications/notfns-2020/cs-others2020/cot01-2020.pdf>.

Source: Secrétariat de l'OMC, *Les subventions et les mesures compensatoires*. Adresse consultée: https://www.wto.org/french/tratop_f/scm_f/scm_f.htm.

3.1.6.3 Mesures de sauvegarde

3.94. Jusqu'en mai 2018, les mesures de sauvegarde étaient administrées par la Direction générale des sauvegardes (DGS) (pour les droits de douane) et par la Direction générale du commerce extérieur (DGFT) pour les sauvegardes prenant la forme de restrictions quantitatives. À l'heure actuelle, la DGTR est l'unique organisme à s'occuper des mesures de sauvegarde (aussi bien les hausses de droits que les restrictions quantitatives). Le Comité permanent des sauvegardes (présidé par le Secrétaire au commerce) examine les recommandations de l'autorité compétente et décide de recommander ou non l'imposition d'une mesure de sauvegarde au Ministère des finances, qui perçoit le droit.

3.95. Les sauvegardes sont toujours régies par les sections 8B et 8C de la Loi de 1975 sur le tarif douanier (telle que modifiée); les Règles du tarif douanier relatives à la détermination des droits de sauvegarde de 1997; les Règles du tarif douanier relatives à la détermination des droits de sauvegarde spécifiques transitoires de 2002; et les Règles sur les mesures de sauvegarde (restrictions quantitatives) de 2012.

3.96. Les demandes d'ouverture d'une enquête visant à imposer une mesure de sauvegarde doivent être présentées au nom de la branche de production nationale. À la réception d'une demande écrite, le Directeur général ouvre une enquête pour déterminer l'existence d'un "dommage grave" ou d'une "menace de dommage grave" pour la branche de production nationale, causé par l'importation d'un article en quantités accrues. Un avis public est publié pour que les parties intéressées puissent formuler des réponses. Les versions non confidentielles de la demande/des réponses sont ouvertes aux parties intéressées pour examen. La DGTR peut imposer un droit provisoire sur la base des constatations préliminaires, si un retard dans l'imposition d'une mesure corrective précoce risque de détériorer encore davantage la situation d'une branche de production en difficulté.⁹³ Le droit provisoire reste en vigueur pour une durée maximale de 200 jours à compter de la date d'imposition. Aux fins de la détermination finale, la DGTR examine toutes les communications transmises par les parties au cours de l'enquête. Une fois que la détermination finale est établie et que les constatations finales sont publiées, l'affaire est transmise au Comité des sauvegardes qui, à son tour, décide si l'imposition d'une mesure est nécessaire. Si, conformément à la détermination finale, il n'est pas nécessaire d'imposer une mesure définitive et si un droit préliminaire a été imposé, le droit collecté est remboursé.

3.97. Les enquêtes en matière de sauvegardes durent huit mois, de la date d'ouverture à la clôture; cette période peut toutefois être prolongée.

3.98. Les droits de sauvegarde peuvent rester en vigueur pendant une durée maximale de quatre ans à compter de la date d'imposition, sauf s'il est déterminé que la menace de dommage pour la branche de production existe toujours; dans ces circonstances, la mesure de sauvegarde peut être prorogée. Dans ce type de cas, il y aurait une enquête aux fins du réexamen. Cependant, un droit de sauvegarde ne peut en aucun cas être imposé pendant plus de 10 ans à compter de la date à laquelle il a été imposé pour la première fois.

3.99. Des droits de sauvegarde peuvent être perçus en plus de droits antidumping ou compensateurs ou en plus de tout autre droit imposé en vertu de toute autre loi. Les droits de sauvegarde ne sont pas perçus sur les articles importés par des entreprises à vocation exportatrice, des zones franches ou des zones économiques spéciales (ZES).

3.100. Pendant la période à l'examen, l'Inde a ouvert sept enquêtes en matière de sauvegardes, dont trois ont abouti à la mise en œuvre d'une mesure; une enquête a été abandonnée et trois enquêtes sont en cours (tableau 3.13). S'agissant de l'enquête en cours sur les importations de fibres optiques monomodes, la DGTR a recommandé l'imposition d'un droit de sauvegarde provisoire de 25% pour les importations originaires de tous les pays, à l'exception des pays en développement autres que la Chine.⁹⁴ L'Inde a imposé un droit de sauvegarde *ad valorem* dans toutes les situations où une mesure de sauvegarde finale a été imposée, sauf dans le cas des produits plats laminés à chaud en acier, qui sont assujettis à un droit spécifique.⁹⁵ Sur la période 2015-2019, l'Inde a retiré six mesures de sauvegarde et, dans tous les cas, le retrait a lieu au cours la période de quatre ans maximum pendant laquelle une sauvegarde peut être imposée. Comme tel est le cas pour les mesures antidumping, l'Inde est un utilisateur majeur de mesures de sauvegarde. Au mois de juin 2019, l'Inde avait ouvert 46 enquêtes en matière de sauvegardes (12% de l'ensemble des enquêtes en matière de sauvegardes ouvertes à l'OMC), et il y avait une mesure de sauvegarde en vigueur.

⁹³ Renseignements communiqués par les autorités.

⁹⁴ Documents de l'OMC G/SG/N/8/IND/32, G/SG/N/10/IND/23 et G/SG/N/11/IND/18 du 21 novembre 2019.

⁹⁵ Pour les tôles et feuilles plates laminées à chaud (à l'exclusion des produits plats laminés à chaud enroulés), en aciers alliés ou non alliés, d'une épaisseur nominale inférieure ou égale à 150 mm et d'une largeur nominale supérieure ou égale à 600 mm relevant des positions 7208 et 7225 du SH (72254013, 72254019, 72254020, 7225030 et 73359900). (documents de l'OMC G/SG/N/8/IND/30; G/SG/N/10/IND/21; et G/SG/N/11/IND/16 du 15 août 2016).

Tableau 3.13 Droits de sauvegarde, 2015-2019

Code du SH	Désignation	Ouverture de l'enquête	Entrée en vigueur	Retrait
1108,1903, 283410, 3505	Nitrite de sodium	17/04/2013	26/02/2014	25/05/2015
7304.19, 7304.23, 7304.29, 7304.31, 7304.39, 7304.51, 7304.59, 7304.90	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier non allié	22/04/2013	13/08/2014	12/02/2017
2905.17, 3823.70	Alcools gras saturés	13/02/2014	28/08/2014	27/02/2017
2918.15	Citrate de sodium	04/03/2014	01/10/2014	31/12/2017
3907.20	Polyol pour blocs de mousse souple d'un poids moléculaire de 3 000 à 4 000	22/05/2014		22/01/2015
2841.30	Dichromate de sodium	26/05/2014		22/01/2015
7219.31, 7219.32, 7219.33, 7219.34, 7219.35, 7220.20, 7220.90	Produits plats laminés à froid en acier inoxydable au chrome de la série 400	19/09/2014		01/04/2015
7208, 7219.31, 7219.32, 7219.33, 7219.34, 7219.35, 7220.20, 7220.90, 7225.30	Produits plats laminés à chaud en aciers non alliés et en autres aciers alliés, enroulés, d'une largeur de 600 mm ou plus	07/09/2015	29/03/2016	31/12/2017
7208, 7225	Tôles et feuilles plates laminées à chaud en aciers alliés ou non alliés	07/12/2015	23/11/2016	31/12/2018
7601	Aluminium sous forme brute (aluminium non allié et alliages d'aluminium)	19/04/2016		07/11/2016
8541.40.11	Cellules solaires, même assemblées en modules ou en panneaux	19/12/2017	30/07/2018	
2907.11.10	Phénol	23/08/2019		
9001.10.00	Fibres optiques monomodes	23/09/2019		
2905.12.20	Alcool isopropylique	04/11/2019		

Source: OMC, *Base de données I-TIP*.

3.2 Mesures visant directement les exportations

3.2.1 Procédures et prescriptions douanières

3.101. Les exportateurs ou leurs agents doivent obtenir un code d'importateur-exportateur de la part de la Direction générale du commerce extérieur (DGFT) avant de présenter le certificat d'expédition et les autres documents requis par voie électronique. Le dépôt en personne est permis uniquement lorsqu'il n'est pas possible de réaliser une transmission électronique.

3.102. Depuis le précédent examen, afin de faciliter les échanges, le nombre de documents obligatoires pour les exportations a été réduit de sept à trois.⁹⁶ À l'heure actuelle, les documents obligatoires pour les exportations sont le connaissance, la facture commerciale associée à la liste de colisage et le certificat d'expédition (ou la déclaration d'exportation).⁹⁷ Toutefois, pour les exportations faisant l'objet de restrictions, des documents supplémentaires peuvent être demandés, tels que des licences d'exportation. De même, d'autres enregistrements et documents peuvent être requis pour les exportateurs qui bénéficient de différents régimes de promotion des exportations (tableau 3.14).

3.103. Tout comme les importations, les exportations sont dédouanées par l'intermédiaire d'un système de gestion des risques; par conséquent, les expéditions sont examinées, évaluées ou dédouanées en fonction du risque associé. Il s'ensuit que toutes marchandises exportées peuvent être examinées par l'Administration douanière (y compris dans leur intégralité), s'il existe des renseignements spécifiques sur les expéditions en question. Les produits périssables ne font pas systématiquement l'objet d'un examen. L'examen de ces marchandises a lieu uniquement s'il existe un risque et avec l'accord préalable des autorités concernées. Les marchandises périssables qui font

⁹⁶ Avant 2015, les documents demandés étaient les suivants: certificat d'expédition; facture commerciale; liste de colisage; connaissance; formulaire de contrôle des changes; reçu de transbordement; et certificat technique.

⁹⁷ Circulaires n° 01/2015 – Customs, 12 janvier 2015; et n° 15/2015 – Customs, 18 mai 2015; et Notification de la DGFT n° 114, 12 mars 2015.

l'objet d'un examen doivent être dédouanées dans un délai de 24 heures, à moins que la législation ait été violée. De plus, l'Administration douanière ne devrait pas saisir des marchandises dans le but d'entraver la fabrication et/ou la livraison des exportations dans les délais prévus. Dans des cas exceptionnels, l'Administration douanière peut saisir une expédition s'il existe des preuves de l'existence d'une grave irrégularité. Dans ces cas-là, les marchandises devraient être mises en circulation dans un délai de sept jours, à moins que les irrégularités aient été avérées.

Tableau 3.14 Autorisation d'exportation

Autorisation	Période de validité
Autorisation d'exportation pour les produits de la chimie fine, organismes, matières, équipements et technologies (SCOMET)	24 mois
Autorisation d'exportation pour les autres marchandises faisant l'objet de restrictions	24 mois
Autorisation pour la promotion des exportations de biens d'équipement (EPCG)	24 mois
Autorisation préalable pour les exportations présumées	12 mois ou durée du projet, la période la plus longue étant retenue
Autorisation préalable pour les autres exportations	12 mois

Source: Secrétariat de l'OMC.

3.104. L'Inde délivre des certificats d'origine préférentiels et non préférentiels, s'ils sont demandés par le pays importateur. Le certificat d'origine non préférentiel fournit une preuve de l'origine des marchandises mais ne donne nullement le droit à des droits préférentiels. La redevance concernant l'émission de ce type de certificats d'origine ne peut être supérieure à 100 INR par certificat. En 2019, une plate-forme en ligne permettant la délivrance de ces certificats a été lancée.⁹⁸

3.105. L'Inde met en œuvre un programme de maisons d'exportation et de commerce dont l'objectif est de reconnaître les exportateurs établis en leur attribuant un statut spécifique, comme par exemple celui de maison d'exportation une à cinq étoiles. Les exportateurs de marchandises, de services et de technologies peuvent tous bénéficier de ce programme. La reconnaissance du statut dépend des résultats à l'exportation qui sont eux-mêmes fondés sur la valeur des exportations au cours de l'exercice en cours et des trois exercices précédents (des deux exercices précédents pour les pierres précieuses et les bijoux) (tableau 3.15). Pour les MPME, les unités de fabrication bénéficiant d'une certification de l'Organisation internationale de normalisation (ISO)/du Bureau indien de normalisation (BIS) et les unités situées dans les États du Nord-Est ou dans les zones d'exportation agricole, les recettes d'exportation sont doublées pour le calcul des résultats à l'exportation. Les avantages dépendent du niveau attribué à l'exportateur mais ils concernent tous la facilitation des échanges, comme par exemple l'autodéclaration auprès des douanes et l'autocertification de l'origine.

Tableau 3.15 Seuils pour obtenir le statut

Statut	Résultats à l'exportation (millions d'USD)
Maison d'exportation 1 étoile	3
Maison d'exportation 2 étoiles	25
Maison d'exportation 3 étoiles	100
Maison d'exportation 4 étoiles	500
Maison d'exportation 5 étoiles	2 000

Source: Politique de commerce extérieur 2015-2020.

3.2.2 Taxes, impositions et prélèvements

3.106. La deuxième liste de la Loi sur le tarif douanier de l'Inde contient toutes les marchandises qui font l'objet de taxes à l'exportation. La liste comprend environ 50 produits aux niveaux des positions à 4, 6 ou 8 chiffres du SH, y compris le riz basmati, le café, le thé, le sucre, les minerais déterminés, la laine et le coton bruts, et les produits dérivés du fer. Cependant, à l'heure actuelle, la plupart de ces produits sont soumis à des droits nuls; les droits à l'exportation s'appliquent uniquement à certains minéraux, cuirs et peaux (tableau 3.16). Toutefois, en 2016-2017 et 2017-2018, en raison de la baisse de la production de sucre et de l'insuffisance de cette denrée pour

⁹⁸ Common Digital Platform for Issuance of Certificates of Origin, *Overview*. Adresse consultée: <http://coo.dgft.gov.in>.

répondre à la demande nationale, une taxe à l'exportation de 20% a été appliquée au sucre.⁹⁹ Cette taxe a été supprimée en 2018 afin d'encourager la branche de production du sucre à exporter. En général, l'Inde utilise cette politique, le cas échéant, afin, entre autres, d'assurer la disponibilité sur le marché intérieur de matières premières pour les branches de production à forte valeur ajoutée, de promouvoir une plus grande transformation des ressources naturelles et de garantir des prix intérieurs "adéquats". Cela explique les modifications régulièrement apportées en ce qui concerne les taxes à l'exportation.

Tableau 3.16 Taxes à l'exportation, 2019-2020 (février 2020)

Code du SH	Produit	Taux (% de la valeur f.a.b.)
2606.00.10	Bauxite, non calcinée	15%
2606.00.20	Bauxite, calcinée	15%
2614.00.10	Ilménite, non transformée	10%
2614.00.20	Ilménite, enrichie	2,5%
2606.00.90	Autres minerais d'aluminium, y compris la latérite	15%
41	Tout type de cuirs et peaux, tannés et non tannés	40% ^a
7204	Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles), déchets lingotés en fer ou en acier	15%

a D'après la notification douanière n° 27/2019, juillet 2019.

Source: Conseil central des douanes et accises.

3.107. L'Inde continue d'appliquer une taxe parafiscale à certaines exportations afin de financer le développement de branches de production spécifiques. Les produits et les taux de la taxe parafiscale n'ont pas été modifiés depuis le précédent examen de 2015 (tableau 3.17).

Tableau 3.17 Taxe parafiscale à l'exportation, 2020

Produit	Taux de la taxe parafiscale
Produits à base de laque en écailles et de laque	2,30 INR/q
Certaines épices	0,5% de la valeur f.a.b.
Tabac	0,5% de la valeur f.a.b.
Minerai de manganèse	4 INR/t
Minerai de chrome	6 INR/t
Produits à base de mica	3,5% de la valeur f.a.b.
Minerai de fer	1 INR/t

Note: La taxe parafiscale visant le minerai de manganèse, le minerai de chrome et le minerai de fer est perçue en vertu de la Loi de 1976 sur la taxe d'aide sociale pour les travailleurs des mines de fer, de manganèse et de chrome.

Source: Conseil central des douanes et accises.

3.2.3 Prix minimaux à l'exportation

3.108. L'Inde continue d'appliquer des prix minimaux à l'exportation afin d'assurer la disponibilité sur le marché intérieur des produits jugés importants pour la consommation intérieure à des prix raisonnables. Les prix minimaux à l'exportation sont appliqués, si besoin est, à des produits spécifiques, qui sont en général des produits essentiels, en consultation avec le département administratif concerné du gouvernement central, après avoir pris en compte, entre autres, la disponibilité sur le marché national/la production intérieure, les prix intérieurs et les quantités exportées; par conséquent, il n'existe pas de liste spécifique de produits pouvant faire l'objet de prix minimaux à l'exportation. Au cours de la période considérée, les produits soumis à des prix minimaux à l'exportation étaient l'huile de moutarde conditionnée d'un poids inférieur à 5 kg (comme cela était le cas lors du précédent examen), les pommes de terre et les oignons (tableau 3.18).

⁹⁹ Département de l'alimentation et de la distribution publique, *Exports*. Adresse consultée: <https://dfpd.gov.in/exp.htm>.

Tableau 3.18 Prix minimaux à l'exportation 2015-2020

Produit	Notification de la DGFT n° (date)	Prix minimaux à l'exportation et/ou commentaires
Pommes de terre	15 (26/07/2016)	360 USD/t
	32 (27/12/2016)	Prix minimaux à l'exportation supprimés
Huiles comestibles sous forme de produits de marque en emballages destinés à la consommation d'un poids inférieur à 5 kg	17 (06/08/2015)	900 USD/t
	08 (18/05/2016)	900 USD/t. Les prix minimaux à l'exportation ne s'appliquent pas à l'huile de son
	43 (27/03/2017)	900 USD/t. Les prix minimaux à l'exportation ne s'appliquent pas à l'huile d'arachide, à l'huile de sésame, à l'huile de soja ni à l'huile de maïs
	01 (06/04/2018)	Prix minimaux à l'exportation supprimés, excepté pour l'huile de moutarde (900 USD/t)
Oignons	19/2015-20 (13/09/2019)	850 USD/t
	49/2015-20 (02/03/2020)	Prix minimaux à l'exportation supprimés

Source: Secrétariat de l'OMC.

3.2.4 Prohibitions et restrictions à l'exportation et licences d'exportation

3.109. La politique d'exportation de l'Inde énonce les prescriptions en matière d'exportation applicables à chaque produit d'exportation. Les produits sont classés dans les catégories suivantes: exportations libres, exportations faisant l'objet de restrictions, exportations prohibées ou exportations exclusivement réalisées par des entreprises commerciales d'État. Les exportations "libres" sont autorisées sans que la DGFT n'ait à délivrer une licence. Toutefois, ces produits doivent respecter certains critères énoncés dans d'autres lois, par exemple en ce qui concerne les règles d'origine, les spécifications techniques, les normes relatives à l'environnement, à l'hygiène et à la santé et les prescriptions en matière de qualité (tableau 3.19). Pour les produits dont les exportations font l'objet de restrictions, il est généralement nécessaire d'obtenir une licence d'exportation délivrée par la DGFT mais, dans certains cas, d'autres prescriptions peuvent s'appliquer.¹⁰⁰ S'agissant des produits dont les exportations sont prohibées, des exceptions peuvent s'appliquer pour certains d'entre eux. Dans ces cas-là, il peut exister deux ou trois politiques différentes pour une même ligne tarifaire: exportations prohibées et libres; exportations prohibées et faisant l'objet de restrictions; ou exportations prohibées, faisant l'objet de restrictions et libres. Ce type de politique s'applique à quatre lignes tarifaires au niveau des positions à huit chiffres du SH qui concernent les animaux vivants et les produits du règne animal.¹⁰¹

Tableau 3.19 Restrictions à l'exportation par section du SH, 2019-2020

(Nombre de lignes tarifaires)

Section du SH	Libres avec des conditions	Faisant l'objet de restrictions	Faisant l'objet de restriction avec des conditions	Prohibées	Prohibées avec des exceptions
01 Animaux vivants et produits du règne animal	331	12		27	12
02 Produits du règne végétal	270	8	2		7
03 Graisses et huiles	93			12	2
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	16	4	5		
05 Produits minéraux	3	6	1		
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	267	5	2	1	3
07 Matières plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières	17				
08 Peaux, cuirs et ouvrages en ces matières	19				
09 Bois et ouvrages en bois			1	4	15

¹⁰⁰ Les procédures à accomplir afin d'obtenir des licences d'exportation pour les produits dont les exportations font l'objet de restrictions sont énoncées dans l'Avis n° 50/2018-19, 18 mars 2019.

¹⁰¹ Les lignes tarifaires spécifiques du SH qui sont soumises à ce type de politique sont les suivantes: 0106.32.00, 0106.33.00, 0106.39.00 et 0511.99.99 (Politique d'exportation, 2018, telle que modifiée).

Section du SH	Libres avec des conditions	Faisant l'objet de restrictions	Faisant l'objet de restriction avec des conditions	Prohibées	Prohibées avec des exceptions
10 Pâtes de bois, papiers et cartons	12			3	
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	19	1			
16 Machines et matériel électrique, etc.	38	5			
17 Matériel de transport	9	28			
18 Matériel de précision	55	10			
19 Armes et munitions	6				
20 Ouvrages divers	1	1			
21 Objets d'art, etc.	2				
Total	1 158	80	11	47	39

Source: DGFT. Adresse consultée: <https://dqft.gov.in/CP/>.

3.110. Les restrictions et prohibitions à l'exportation sont notifiées chaque année; elles sont généralement en vigueur pendant une période donnée. Toutefois, comme cela est le cas pour d'autres instruments de politique commerciale, la DGFT peut, pendant cette période, modifier la politique par l'intermédiaire d'une notification en vue d'atteindre certains objectifs spécifiques (par exemple l'autosuffisance ou la maîtrise des prix intérieurs). L'Inde continue d'utiliser la politique commerciale pour atteindre des objectifs non liés à cette dernière en modifiant régulièrement les politiques, ce qui rend le régime de politique commerciale moins prévisible. De plus, l'utilisation de restrictions et de prohibitions à l'exportation semblent contraire à l'objectif principal de la politique commerciale de l'Inde qui est d'accroître la part des exportations du pays dans les exportations mondiales de 2,0% à 3,5% entre 2015 et 2020 (section 2.2.2).

3.111. De plus, les licences d'exportation pour des marchandises, services et technologies spécifiques peuvent être suspendues ou supprimées sans que le titulaire de la licence n'en ait été préalablement informé. L'importateur (l'exportateur) peut contester la décision dans un délai de six mois à compter de la publication de l'ordonnance; la décision serait alors réexaminée.¹⁰² D'après les autorités, cela s'applique uniquement aux produits figurant sur la liste des produits de la chimie fine, organismes, matières, équipements et technologies (SCOMET) dont les exportations sont réglementées.¹⁰³

3.112. Au cours de la période considérée, la DGFT, sur recommandation du Ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique (MoEF&CC), a imposé un contingent d'exportation annuel de 310 tonnes pour le bois de santal provenant exclusivement de terres privées (y compris les *pattaland*).¹⁰⁴

3.2.5 Soutien et promotion des exportations

3.113. L'Inde continue de mettre en œuvre une série de programmes afin de promouvoir les exportations qui s'appliquent à tous les secteurs; toutefois, certains programmes concernent certains secteurs en particulier, comme par exemple l'agriculture (section 4.1). La plupart de ces programmes prévoient l'octroi d'incitations fiscales et financières tandis que d'autres prévoient l'octroi d'une assistance en matière de commercialisation.

3.114. Au cours de la période considérée, l'Inde n'a pas communiqué de notification concernant des subventions pour les exportations de produits agricoles.

3.2.5.1 Programme d'exportations indiennes (EIS)

3.115. En 2015, l'Inde a mis en place le Programme d'exportations indiennes (EIS) dans le cadre de la Politique de commerce extérieur (2015-2021). L'EIS a été mis en œuvre pour pallier le manque d'efficacité des infrastructures et compenser les coûts connexes. Ce programme se compose de

¹⁰² Loi de 1992 sur le commerce extérieur (développement et réglementation).

¹⁰³ DGFT, *Appendix 3 List of SCOMET Items*. Adresse consultée: <http://dqftcom.nic.in/exim/2000/itchs2017/export/append3.pdf>.

¹⁰⁴ Avis public n° 74/2015-20, 18 février 2019. Adresse consultée: http://164.100.59.247/sites/default/files/PN%2074%20dated%2018.02.2019%20Eng_0.pdf.

deux volets: un programme pour les marchandises, intitulé "Programme relatif aux exportations de marchandises depuis l'Inde" (Programme MEIS), et un programme pour les services, intitulé "Programme relatif aux exportations de services depuis l'Inde" (Programme SEIS).

3.116. Le Programme MEIS a remplacé les cinq programmes suivants: Programme "produit cible"; Programme de "produits cibles liés au marché"; Programme "marché cible"; Programme d'incitation pour les infrastructures agricoles; et Mécanisme pour les entreprises villageoises (Mécanismes Vishesh Krishi et Gram Udyog Yojana (VKGUY)).¹⁰⁵

3.117. Dans le cadre du Programme MEIS, les exportateurs reçoivent un "crédit de droits" pour l'exportation de marchandises admissibles vers des marchés spécifiques classés en 3 catégories¹⁰⁶; en 2020, ces marchandises, qui figurent dans l'appendice 3B du Manuel des procédures relatif au Programme MEIS, se composaient de 7 500 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres. Le montant du crédit, qui équivaut à 2%, 3% ou 5% de la valeur f.a.b. des exportations, varie en fonction des marchandises exportées.¹⁰⁷ En général, les produits exportés dont la teneur en éléments locaux et la valeur ajoutée sont élevées bénéficient de taux de crédit plus élevés.¹⁰⁸ Les produits bénéficiant de taux plus élevés sont les suivants: produits agricoles et produits des entreprises villageoises actuellement inclus dans le Mécanisme spécial pour l'agriculture et les entreprises villageoises (Vishesh Krishi et Gram Udyog Yojana); produits à valeur ajoutée et emballés; produits respectueux de l'environnement et écologiques fabriqués à partir des déchets de produits agricoles; produits à forte intensité de main-d'œuvre; marchandises produites par un grand nombre de producteurs et/ou d'exportateurs; produits industriels issus de secteurs "potentiellement gagnants"; et produits de haute technologie susceptibles de générer des recettes d'exportation élevées.

3.118. Jusqu'en 2018, le "crédit de droits" pouvait être utilisé pour le paiement de droits visant les intrants ou les produits finis importés, à l'exception de certains produits, y compris des produits agricoles et des biens d'équipement, et le paiement de droits d'accise centraux visant les intrants ou les produits achetés sur le marché intérieur. En 2018, la portée du Programme MEIS a été élargie et les produits importés qui n'étaient pas admissibles auparavant peuvent désormais bénéficier de ces "crédits" (tableau 3.20).¹⁰⁹ Les "crédits" et les marchandises importées ou achetées sur le marché national peuvent être transférés.

Tableau 3.20 Produits pour lesquels les crédits de droits octroyés dans le cadre du Programme MEIS ne peuvent être utilisés

Ail, pois et tous les autres légumes (chapitre 7 du SH) soumis à des taux de droits supérieurs à 30%
Thé, café et poivre (chapitre 9 du SH)
Toutes les graines oléagineuses (chapitre 12 du SH)
Caoutchouc naturel (chapitre 40 du SH)
Biens d'équipement:
<ul style="list-style-type: none"> • tracteurs agricoles d'usage général d'une puissance supérieure à 25 chevaux (CV) et inférieure ou égale à 75 CV; • moteurs diesel stationnaires; • pompes d'irrigation; • batteuses pour la production de céréales; • moissonneuses-batteuses adaptées uniquement pour les cultures de maïs et de paddy; et • équipements tirés par des animaux

Source: Appendice 3A de la Politique de commerce extérieur 2015-2020.

¹⁰⁵ Bureau d'information de la presse, *Merchandise Export from India Scheme*. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=148539>.

¹⁰⁶ Catégorie A (marchés traditionnels): Canada, Union européenne et États-Unis; Catégorie B (marchés émergents et marchés cibles): Afrique, Amérique latine et Mexique, pays de la CEI, Turquie, pays d'Asie de l'Ouest, pays de l'ASEAN, Japon, République de Corée, Chine et Taïpei chinois; et Catégorie C: autres marchés.

¹⁰⁷ Le crédit de droits est un certificat délivré aux exportateurs leur permettant d'importer des matières premières et de bénéficier d'un abattement de droits (non-paiement de taxes) dont le montant figure sur le certificat.

¹⁰⁸ Ministère du commerce et de l'industrie, *Starred Question No. 113 to be Answered on 7th December, 2015*. Adresse consultée: https://commerce.gov.in/writereaddata/UploadedFile/MOC_635975493407970101_LS20151207.pdf.

¹⁰⁹ Avis public n° 24/2015-2020, 26 juillet 2018.

3.119. En 2015, le Programme MEIS incluait 4 914 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres et un budget de 180 milliards d'INR était alloué à ce programme. Depuis lors, le nombre de lignes tarifaires et le budget alloué à ce projet ont augmenté. En 2020, environ 7 500 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres ont été incluses dans le Programme et le budget alloué était de 390,6 milliards d'INR.¹¹⁰

3.120. Les produits artisanaux, les produits tissés à la main, les livres/journaux, les chaussures en cuir, les jouets et les vêtements sur-mesure¹¹¹ vendus par l'intermédiaire de plates-formes de commerce électronique ou expédiés par voie postale ou par l'intermédiaire de bureaux de poste étrangers, dont la valeur f.a.b. ne dépasse pas 500 000 INR par envoi, peuvent bénéficier du programme MEIS.

3.121. Les marchandises fabriquées dans une ZES/EOU et exportées depuis ces dernières, peuvent bénéficier du Programme MEIS. Toutefois, les marchandises exportées depuis des unités situées dans des parcs technologiques de matériel électronique (EHTP) et des zones franches et d'entreposage (FTWZ) ne peuvent bénéficier de ce programme; les marchandises relevant des SEZ/EOU/EHTP/parcs biotechnologiques (BTP)/FTWZ exportées par l'intermédiaire d'unités situées dans des zones tarifaires intérieures, les marchandises importées devant être exportées dans les mêmes conditions et les marchandises qui transitent par l'Inde ne sont pas non plus admises à bénéficier de ce programme. Les exportations présumées¹¹² et les exportations soumises à des prix minimaux à l'exportation ou à des droits d'exportation ne sont pas non plus admissibles.¹¹³

3.122. Le 1^{er} septembre 2020, l'Inde a annoncé que ce programme prendrait fin le 1^{er} janvier 2021. De plus, la valeur maximale des exportations pouvant bénéficier du Programme MEIS a été fixée à 20 millions d'INR pour la période allant du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020.¹¹⁴ Le programme MEIS sera remplacé par le Mécanisme de remise de droits ou de taxes visant les produits exportés, un mécanisme permettant aux exportateurs d'obtenir le remboursement des taxes, droits et prélèvements qui ne font pas l'objet d'une exonération ni d'un remboursement dans le cadre de tout autre mécanisme existant.¹¹⁵

3.123. Le Programme SEIS, en vigueur depuis 2015, a remplacé le Programme "Served from India" (Programme SFIS). Le Programme SEIS s'applique uniquement aux services notifiés (tableau 3.21). Il s'adresse aux prestataires de services constitués en société en Inde, tandis que le Programme SFIS concernait uniquement les services fournis par des ressortissants indiens dont les recettes en devises représentaient au moins 1 million d'INR. Par conséquent, le Programme SEIS offre des avantages à tous les prestataires de services notifiés situés en Inde (d'origine indienne ou étrangère) qui fournissent des services depuis l'Inde quelle que soit la nature ou le profil du prestataire de services.

Tableau 3.21 Services admis au bénéfice du Programme SEIS

Services fournis aux entreprises	Services de construction et d'ingénierie
Services relatifs au tourisme et au voyage	Services d'éducation
Services récréatifs, culturels et sportifs	Services liés à l'environnement
Services de transport	Services de santé et services sociaux
Services de communication	

Source: Département du commerce et de l'industrie, Avis public n° 45/2015-2020, 5 décembre 2017.

¹¹⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

¹¹¹ Les vêtements sur-mesure sont fabriqués sur demande/sur commande du client et sont conçus/fabriqués en conséquence.

¹¹² Les exportations présumées sont des marchandises produites en Inde qui ne quittent pas le territoire indien mais sont néanmoins considérées comme des exportations d'après certaines dispositions de la Politique de commerce extérieur.

¹¹³ Bureau d'information de la presse, *Merchandise Export from India Scheme*. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=148539>.

¹¹⁴ Notification de la DGFT n° 30/2015-2020, 1^{er} septembre 2020. Adresse consultée: <https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/4a37d60a-f0bf-4783-bc67-a17131168d46/N30E.pdf>.

¹¹⁵ Bureau d'information de la presse, *Cabinet approves scheme for "Remission of Duties and Taxes on Exported Products (RoDTEP)" to boost exports Scheme for enhancing Exports to International Markets*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/PressReleaseDetail.aspx?PRID=1606281>; et CBIC, *RoDTEP Committee*. Adresse consultée: https://www.cbic.gov.in/htdocs-cbec/home_links/RoDTEP-Committee.

3.124. Le taux du crédit de droits octroyé dans le cadre du Programme SEIS est fondé sur les recettes nettes en devises. Le taux de l'avantage équivaut à 7% des recettes en devises totales. Les avantages octroyés sous forme de certificats peuvent être utilisés pour acheter tous types de marchandises et de services et payer les taxes. Ils sont totalement transférables. Les incitations octroyées dans le cadre du Programme SEIS s'adressent également aux unités situées dans les ZES.

3.2.5.2 Régime d'exonération de droits¹¹⁶

3.125. Le régime d'exonération de droits permet aux exportateurs d'importer des intrants en franchise de droits, y compris en ce qui concerne le réapprovisionnement d'intrants ou la remise des droits de douane. Au cours de la période 2015-2020, la DGFT a mis en œuvre des programmes tels que le Système d'autorisation préalable, l'Autorisation des importations en franchise de droits (Programme DFIA) et le régime de ristourne de droits (un programme de remise des droits de douane).

3.126. Dans le cadre du Système d'autorisation préalable, les intrants devant servir à la fabrication de produits destinés à l'exportation peuvent être importés en franchise de droits de douane et exonérés de toute autre imposition visant les importations (tableau 3.22). Il existe également un Système spécial d'autorisation préalable conçu pour les exportations de vêtements et d'accessoires du vêtement (SH 61 et SH 62), en vertu duquel le tissu, à l'exclusion de tout autre intrant, peut être importé en franchise de droits.¹¹⁷

3.127. Le Programme DFIA prévoit également que les intrants devant servir à la fabrication de produits destinés à l'exportation soient importés en franchise de droits, à condition qu'un niveau minimal de valeur ajoutée soit atteint (tableau 3.22). La DGFT, peut exclure, par l'intermédiaire d'un avis public, tout produit entrant dans le cadre du Programme DFIA. À titre d'exemple, plusieurs médicaments achetés par l'intermédiaire de sources non enregistrées sont exclus du programme.¹¹⁸

Tableau 3.22 Régime d'exonération de droits, 2020

	Système d'autorisation préalable	Programme DFIA
Intrants pouvant être importés en franchise de droits	Intrants devant servir à la fabrication de produits destinés à l'exportation Combustible, huile et catalyseurs Épices (chapitre 9 du SH) uniquement si utilisées sous forme broyée et pulvérisée, et pour la stérilisation ou la fabrication d'huiles ou d'oléorésines (non utilisées pour le nettoyage, le triage ou le emballage) Pièces détachées, jusqu'à 10% de la valeur c.a.f. des importations totales	La DGFT peut exclure tout produit entrant dans le cadre de l'Autorisation des importations en franchise de droits (Programme DFIA). Il n'existe aucun critère général; l'exclusion se fait au cas par cas, en fonction du caractère délicat du produit d'exportation et des intrants utilisés dans sa fabrication.
Valeur ajoutée minimale	15%, à l'exception des produits suivants: Produits en cuivre et pétrole: 8% (Appendice 4D de la Politique de commerce extérieur) Thé: 50% Pierres précieuses et bijoux: en fonction du type de bijou (voir paragraphe 4.61 du Manuel des procédures)	20%
Validité	12 mois	12 mois. Non renouvelable
Exportations effectuées	18 mois; modification possible si les conditions préalables à l'importation s'appliquent	12 mois à compter de la date d'octroi de la DFIA
Autres dispositions	La période d'importation est définie dans le Manuel des procédures de la Politique de commerce extérieur	Les exportations doivent être réalisées par l'intermédiaire de ports spécifiques; pour utiliser d'autres ports, une demande doit être faite

¹¹⁶ D'après la Politique de commerce extérieur 2015-2021.

¹¹⁷ Pour plus d'informations concernant ce Système spécial, se reporter au paragraphe 4.04 de la Politique de commerce extérieur.

¹¹⁸ Renseignements communiqués par les autorités.

	Système d'autorisation préalable	Programme DFIA
	Des conditions préalables à l'importation peuvent être imposées. D'après les autorités, cela signifie que l'exportateur doit importer les intrants en franchise de droits avant de commencer à exporter	Pour les intrants considérés comme ayant un caractère délicat, l'exportateur doit joindre au certificat d'expédition une déclaration concernant leurs caractéristiques, qualités et spécifications techniques
	Les importations faisant l'objet de restrictions sont autorisées sans la licence/le permis requis; pour les exportations soumises à des restrictions, une autorisation ou un permis d'exportation doit être obtenu	Les importations faisant l'objet de restrictions sont autorisées; pour les exportations soumises à des restrictions, une autorisation d'exportation requise doit être obtenue
	Les importations réservées aux entreprises commerciales d'État ne sont pas autorisées; les produits destinés à être exportés par des entreprises commerciales d'État peuvent être exportés	Les importations réservées aux entreprises commerciales d'État ne sont pas autorisées; les produits destinés à être exportés par des entreprises commerciales d'État peuvent être exportés
	Les autorisations préalables de sont pas transférables	Les DFIA sont transférables
	Les intrants peuvent également être achetés auprès de fournisseurs nationaux/d'entreprises commerciales d'État/d'EOU/d'EHTP/de BTP/de parcs technologiques de logiciels (STP)	s.o.

s.o. Sans objet.

Source: Politique de commerce extérieur 2015-2021.

3.128. Le régime de ristourne de droits est toujours en vigueur; il est toujours régi par la Loi de 1962 sur les douanes et le Règlement de 2017 sur la ristourne des droits de douane et des droits d'accise centraux, les règles de 1995 qui s'appliquaient auparavant ayant été modifiées et remplacées. Le régime prévoit le remboursement des droits et taxes prélevés sur tous les intrants importés ou achetés sur le marché intérieur utilisés dans la fabrication de produits destinés à être exportés. Avant la mise en œuvre, en 2017, de la taxe sur les marchandises et les services, les droits et taxes remboursés dans le cadre du régime étaient les suivants: i) droit de douane; ii) droit d'accise central; et iii) taxe sur les services. Il existe deux types de ristourne de droits: i) le taux "forfaitaire"; et ii) le taux spécifique.

3.129. Le taux "forfaitaire" de la ristourne de droits est généralement un taux moyen basé sur la valeur moyenne des intrants et les droits (droits de douane et droits d'accise) prélevés sur les intrants utilisés pour produire des marchandises appartenant à une catégorie particulière.¹¹⁹ Le taux "forfaitaire" est révisé chaque année, en se fondant, entre autres, sur les prix moyens des intrants, leur rapport importations-produits nationaux, les taux de droits et la valeur f.a.b. moyenne des exportations; il est ensuite inscrit dans la liste annuelle de restitution. Le taux "forfaitaire" ou le montant remboursé est soit *ad valorem*, c'est-à-dire calculé en pourcentage de la valeur f.a.b. des exportations, soit une valeur unitaire spécifique. Pour certains produits, un plafond ou montant maximal pouvant être remboursé est défini.

3.130. Le taux spécifique de la ristourne de droits est utilisé lorsqu'il n'existe pas de taux "forfaitaire" pour un produit destiné à l'exportation spécifique ou lorsque le taux "forfaitaire" existant permet de compenser moins de 80% des droits prélevés sur les matières utilisées pour fabriquer les produits d'exportation. Pour bénéficier du taux spécifique, les exportateurs doivent présenter une demande auprès du Premier directeur des douanes/Directeur des douanes ayant juridiction (qui remplace le Commissaire de l'accise centrale) afin que le taux applicable aux produits destinés à l'exportation soit déterminé; le Directeur prend la décision finale.¹²⁰

¹¹⁹ Pour obtenir la liste complète des critères utilisés pour déterminer le montant du taux de ristourne, consulter la règle 3 2) du Règlement de 2017 sur la ristourne de droits de douane et des droits d'accise centraux.

¹²⁰ Jusqu'en 2017, le taux spécifique de la ristourne de droits était établi en vertu des règles 6 et 7 du Règlement de 1995 sur la ristourne de droits; depuis lors, ce taux est établi en vertu des règles 6 et 7 du Règlement de 2017 sur la ristourne des droits de douane et des droits d'accise centraux.

3.131. Si la valeur d'exportation des marchandises produites est inférieure à la valeur des intrants importés, la ristourne ne peut être utilisée. De plus, le montant de la ristourne ne peut être supérieure à un tiers du prix du marché du produit d'exportation.¹²¹

3.132. L'Inde poursuit la mise en œuvre d'autres programmes visant à promouvoir les exportations de pierres précieuses et de bijoux. Ces programmes sont les suivants: i) Approvisionnement/réapprovisionnement préalable de métaux précieux auprès d'organismes désignés; ii) Autorisation de réapprovisionnement pour les pierres précieuses; iii) Autorisation de réapprovisionnement pour les produits consommables; et iv) Autorisation préalable pour les métaux précieux. Dans le cadre de ces programmes, les exportateurs peuvent importer, en franchise de droits, les intrants qui serviront à fabriquer des produits destinés à l'exportation. Ces programmes ne peuvent être utilisés en plus d'autres programmes de promotion des exportations tels que le Système d'autorisation préalable et le Programme DFIA. Dans le cadre de ces programmes, seuls les organismes désignés peuvent importer de l'or, de l'argent, du platine et des diamants.¹²²

3.133. Le Mécanisme pour la promotion des exportations de biens d'équipement (Mécanisme EPCG), qui est en vigueur depuis 1991, prévoit l'octroi des avantages fiscaux uniquement pour les importations de biens d'équipement. Comme cela est le cas pour d'autres programmes d'exportation, les marchandises peuvent être importées dans le cadre du mécanisme EPCG à condition de respecter les obligations d'exportation (tableau 3.23).

Tableau 3.23 Mécanisme pour la promotion des exportations de biens d'équipement (Mécanisme EPCG) 2020

Intrants pouvant être importés en franchise de droits	Biens d'équipement
Exonérations d'autres impositions visant les importations	Les biens d'équipement importés destinés à l'exportation sont également exonérés de la taxe intégrée sur les biens et services et de la taxe parafiscale de compensation jusqu'au 31/03/2021 (chapitre 5.01 a) de la Politique de commerce extérieur (2015-2021))
Validité de l'autorisation	24 mois à compter de la date d'octroi. Non renouvelable.
Exportations effectuées	6 ans à compter de la date d'octroi de l'autorisation (chapitre 5.01 c) de la Politique de commerce extérieur (2015-2021))
Obligation d'exportation	Correspond à 6 fois les droits, taxes et taxes parafiscales économisés sur les biens d'équipement (chapitre 5.01 c) de la Politique de commerce extérieur (2015-2021)). L'obligation d'exportation pour les produits issus des technologies vertes correspond à 75% de l'obligation d'exportation initiale, et les exportateurs situés dans le Nord-Est indien et dans le Jammu-et-Cachemire bénéficient également d'une réduction des obligations d'exportation (25%). Si les biens d'équipement proviennent d'Inde, une réduction de 25% s'applique à l'obligation d'exportation initiale.
Délai pour respecter l'obligation d'exportation	Pendant les 4 premières années d'exploitation, les exportateurs doivent respecter au moins 50% de l'obligation d'exportation, et le reste au cours des 2 dernières années. Afin de promouvoir les exportations, si l'obligation d'exportation est respectée plus tôt, une partie de l'obligation d'exportation est levée. Lorsque l'exportateur respecte entre 75% et 100% de l'obligation d'exportation à la moitié ou avant la moitié de la période initialement définie pour respecter l'obligation d'exportation, l'obligation d'exportation restante est levée.
Autres dispositions	Les importations faisant l'objet de restrictions sont autorisées uniquement si elles sont approuvées par le Comité de facilitation Exim (EFC). Une autorisation délivrée par l'EFC est également nécessaire si la demande d'admission au bénéfice du Programme EPCG concerne des marchandises faisant l'objet de restrictions. Les "exportations présumées" peuvent également être prises en compte dans le cadre de l'obligation d'exportation; elles bénéficient également des avantages habituels disponibles pour les "exportations présumées". ^a

¹²¹ Règle n° 9 du Règlement de 2017 sur la ristourne des droits de douane et des droits d'accise centraux.

¹²² Politique de commerce extérieur, paragraphes 4.31 à 4.53.

	Les envois réalisés dans le cadre du Système d'autorisation préalable, du Programme DFIA, du régime de ristourne de droits ou de tout autre programme fournissant des avantages sont également pris en compte dans le cadre de l'obligation d'exportation relevant du Programme EPCG. Les biens d'équipement peuvent être achetés auprès de fabricants nationaux ou d'entreprises à vocation exportatrice (EOU).
--	--

- a Les "exportations présumées" sont des marchandises fabriquées en Inde relevant de différents programmes de promotion des exportations, tels que le Système d'autorisation préalable, l'Autorisation préalable pour les besoins annuels, le Programme DFIA et les programmes EOU/STP/EHTP/BTP, et des marchandises relevant du Programme EPCG non exportées mais vendues sur le territoire indien. En général, les exportations présumées peuvent bénéficier des avantages du programme dans le cadre duquel elles ont été produites.

Source: Politique de commerce extérieur 2015-2021.

3.2.5.3 Zones d'exportation et autres programmes

3.134. L'Inde continue de mettre en œuvre le régime des entreprises à vocation exportatrice, le Programme de zones franches industrielles d'exportation/zones économiques spéciales (Programme ZIE/ZES), le Programme de parcs technologiques de matériel électronique (Programme EHTP), le Programme de parcs technologiques de logiciels (Programme STP) et le Programme de parcs biotechnologiques (Programme BTP) afin de promouvoir les exportations, de créer des emplois et d'attirer les investissements. Une unité qui bénéficie des programmes EOU/EHTP/STP/BTP peut importer ou acheter tout type de marchandises, y compris des biens d'équipement, provenant de la zone tarifaire intérieure, d'entrepôts en douane situés dans la zone tarifaire intérieure ou d'expositions internationales tenues en Inde, sans qu'il soit nécessaire d'acquitter des droits de douane, à condition que ces marchandises ne soient pas prohibées. Les marchandises importées ou achetées provenant d'entrepôts en douane situés dans une zone tarifaire intérieure sont exonérées des droits de douane. Elles sont soumises à la taxe sur les marchandises et les services qui fait l'objet d'un remboursement.

3.135. Les entreprises relevant de programmes EOU/ZIE/ZES/EHTP/STP/BTP doivent avoir des recettes nettes en devises positives et d'autres dispositions/conditions peuvent s'appliquer à certains secteurs.¹²³ Les recettes nettes en devises sont calculées de façon cumulative sur des périodes de cinq ans à compter de la première année de production. Si une entreprise ne parvient pas à respecter la prescription relative aux recettes nettes en devises, la période de cinq ans utilisée pour le calcul peut être prolongée.¹²⁴

3.136. En général, dans le cadre de ces programmes, la production devrait être intégralement exportée. Toutefois, les producteurs peuvent vendre des produits finis (à l'exception de certains produits tels que le poivre et les produits du poivre et le marbre) dans la zone tarifaire intérieure, s'ils respectent la prescription relative aux recettes nettes en devises après s'être acquittés des droits de douane et de la taxe sur les marchandises et les services. Les fabricants de pierres précieuses et de bijoux peuvent vendre jusqu'à 10% de la valeur f.a.b. des exportations de l'année précédente dans la zone tarifaire intérieure. La vente de services, y compris de logiciels, est autorisée dans la zone tarifaire intérieure jusqu'à 50% de la valeur f.a.b. des exportations et/ou jusqu'à 50% des recettes en devises.

3.137. Le commerce d'État ne s'applique pas aux EOU, excepté pour les exportations de minerai de chrome/chrome concentré.¹²⁵

3.2.5.4 Aide au transport et à la commercialisation

3.138. En 2019, l'Inde a mis en place le Programme d'aide au transport et à la commercialisation (Programme TMA). Le Programme devait initialement être mis en œuvre du 1^{er} mars 2019 au 31 mars 2020 mais il a été prorogé. Dans le cadre de ce programme, une aide financière est accordée pour le transport de produits agricoles vers des marchés d'exportation spécifiques et leur

¹²³ DGFT, Politique de commerce extérieure, *Appendix 6B, Sector Specific Requirements for EOUs*.

Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/sites/default/files/6B.pdf>.

¹²⁴ Des informations détaillées concernant la méthode utilisée pour calcul des recettes nettes en devises figurent au paragraphe 6.10 du Manuel des procédures 2015-2020.

¹²⁵ Les autres régimes (EHTP/STP/BTP) ne s'appliquent pas aux minerais.

commercialisation dans ces marchés. En vertu de ce programme, un certain pourcentage des frais de transport sont remboursés aux exportateurs.¹²⁶ Le montant remboursé dépend de la destination des exportations; il oscille entre 700 et 3 500 INR par tonne (en fonction des ajustements périodiques).

3.139. Les exportateurs doivent être enregistrés afin de bénéficier de ce programme. Tous les produits agricoles (chapitres 1 à 24 du SH) sont inclus dans le programme, avec quelques exceptions (tableau 3.24). Les exportations doivent être effectuées par l'intermédiaire de ports dans lesquels le système d'échange électronique de données est utilisé. Les avantages accordés dans le cadre du Programme TMA ne s'appliquent pas: aux marchandises produites dans le cadre des programmes EOU/ZIE/ZES/EHTP/STP/BTP; aux exportations de marchandises importées qui n'ont pas fait l'objet de transformation; aux marchandises qui transitent par l'Inde; aux produits soumis à des prix minimaux à l'exportation ou à des droits d'exportation; ni aux marchandises exportées par voie postale ou par l'intermédiaire de bureaux de poste étrangers à l'aide de plates-formes de commerce électronique.

Tableau 3.24 Produits non admissibles au bénéfice du Programme TMA, 2019

Chapitre du SH	Codes du SH	Description
1, 2 et 5	Tous les codes du SH	Animaux vivants Viande et abats comestibles Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs
3	0306.17	Autres crevettes
4	0401	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
	0402	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
	0403	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao
	0404	Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants; produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, non dénommés ni compris ailleurs
	0405	Beurre et autres matières grasses provenant du lait; pâtes à tartiner laitières
	0406	Fromages et caillebotte
7	0703	Oignons, échalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliacés, à l'état frais ou réfrigéré
10	1001, 1006	Froment (blé) et méteil Riz
13 et 14	Tous les codes du SH	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux, matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs
17	1701, 1703	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide; sucres bruts sans addition d'aromatisants ou de colorants; et mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre
22 et 24	Tous les codes du SH	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres; et tabacs et succédanés de tabac fabriqués

Source: Avis public n° 82/2015-20, 29 mars 2019.

3.140. L'Initiative de l'accès aux marchés (Initiative MAI), un programme de promotion des exportations en vigueur jusqu'au 31 mars 2021¹²⁷, prévoit l'octroi d'une aide financière en faveur des initiatives de promotion des exportations. Dans le cadre de ce programme, les ressources sont principalement destinées aux secteurs prioritaires (par exemple, les entreprises artisanales et le secteur du cuir). Ce programme vise également à soutenir en priorité les PME. L'aide octroyée à chaque secteur est fondée sur un partage des coûts; 65% du projet est financé à l'aide de fonds publics (90% pour les secteurs prioritaires). Dans le cadre de l'Initiative MAI, les villes d'excellence en matière d'exportation (TEE) reçoivent une aide financière pour financer la commercialisation des exportations, les activités de renforcement des capacités et le développement des services

¹²⁶ DGFT, *Public Notice No. 82/2015-20, dated 29 March 2019 – Procedure and ANF for availing Transport and Marketing Assistance (TMA) for Specified Agriculture Products – regd.* Adresse consultée: http://dqft.gov.in/sites/default/files/Eng.%20PN%2082%20dt%2029.3.19_0.pdf; et Bureau d'information de la presse, *Transport and Marketing Assistance (TMA) for Specified Agriculture Products.* Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=189200>.

¹²⁷ Ministère des finances (Département des dépenses publiques) JO n° 42(02)/PF-II/2014, 10 janvier 2020.

3.144. Les assurances-crédit à l'exportation sont toujours octroyées par la Société indienne de garantie du crédit à l'exportation (ECGC) qui possède 90% du marché et assure une protection contre les risques à court, moyen et long-terme.¹³² L'ECGC fournit principalement des assurances-crédit à l'exportation pour protéger: i) les exportateurs indiens contre le risque de non-paiement dû à des risques commerciaux et politiques; et ii) les banques et autres organismes financiers contre les pertes liées à l'octroi de facilités de crédit aux exportateurs. L'assurance des exportateurs couvre permet de rembourser jusqu'à 80-90% de la valeur des exportations¹³³; les petits exportateurs peuvent bénéficier d'une couverture plus importante (jusqu'à 95%).¹³⁴ Parmi les autres produits financiers permettant de garantir les exportations figurent l'affacturage pour les exportations des MPME et les assurances visant à protéger les investissements étrangers des risques politiques.¹³⁵ Les MPME représentent 85% de la clientèle de l'ECGC.¹³⁶

3.145. L'ECGC continue d'administrer le Compte national de l'assurance à l'exportation (NEIA), en vigueur depuis 2006, afin de fournir des assurances-crédit pour les "exportations de projets" dans les secteurs présentant une importance stratégique et nationale pour l'Inde (par exemple: l'électricité; les chemins de fer; les biens d'équipement et les produits des industries mécaniques; les logements, les hôpitaux et les infrastructures civiles connexes; et l'approvisionnement en eau) qui ne peuvent bénéficier d'assurances octroyées par le secteur privé ou l'ECGC. Depuis 2006, le NEIA a permis de financer 144 projets d'exportation dans 43 pays pour un montant total de 6,6 milliards d'USD.¹³⁷

3.3 Mesures visant la production et le commerce

3.3.1 Mesures d'incitation

3.146. Les subventions explicites de l'Inde sont toujours principalement allouées au secteur agricole, à la promotion de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. De ce fait, les subventions aux produits alimentaires et aux engrais ont représenté la majeure partie des subventions explicites en 2020-2021 (71%) (tableau 3.25). Les subventions aux produits alimentaires comprennent: i) la subvention accordée à la Société indienne des produits alimentaires (FCI) en vertu de la Loi sur la sécurité alimentaire nationale (NFSA)¹³⁸; ii) la subvention pour l'achat décentralisé de céréales vivrières dans le cadre de la NFSA¹³⁹; et iii) la subvention pour le sucre accordée dans le cadre du système de distribution publique.¹⁴⁰

3.147. L'urée d'origine indienne est subventionnée dans le cadre du nouveau dispositif de fixation des prix (NPS) pour les engrais et de la Politique uniforme en matière de fret (UFP) (une subvention au transport). Ces programmes visent à mettre les engrais à la disposition des agriculteurs à des prix raisonnables et à offrir aux producteurs un rendement raisonnable. Le prix de détail maximal (PDM) de l'urée est fixé par la loi. En 2019-2020, le PDM d'un sac de 45 kg d'urée était de 242 INR, et celui d'un sac de 50 kg était de 268 INR (hors taxes, prélèvements et redevances pour le revêtement de margousier). La différence entre le coût des engrais à la sortie de l'exploitation et le PDM payé par l'agriculteur est une subvention accordée aux fabricants/importateurs d'engrais. Dans le cadre de l'UFP, une subvention est accordée aux producteurs/importateurs d'urée pour couvrir les frais de transport entre les usines/ports et les districts où elle doit être utilisée, afin de garantir la disponibilité des engrais dans toute l'Inde.

¹³² Renseignements communiqués par les autorités.

¹³³ Exim Mitra, *About Us*. Adresse consultée: <https://eximmitra.in/en/about-exim-mitra>.

¹³⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

¹³⁵ Département du commerce et de l'industrie, *Export Credit Guarantee Corporation of India Limited*. Adresse consultée: <https://commerce.gov.in/InnerContent.aspx?Id=228>; et ECGC. Adresse consultée: <https://www.ecgc.in/factoring-2/>.

¹³⁶ Département du commerce (2018), *Annual Report 2017/18*. Adresse consultée: https://commerce.gov.in/writereaddata/uploadedfile/MOC_636626711232248483_Annual%20Report%20%202017-18%20English.pdf.

¹³⁷ Renseignements communiqués par les autorités.

¹³⁸ Une subvention destinée à couvrir la différence entre le coût de production des céréales vivrières et le prix auquel elles sont vendues dans le cadre des différents programmes de protection sociale mis en œuvre en Inde et le coût du maintien des stocks régulateurs/réserves stratégiques.

¹³⁹ Une subvention aux gouvernements des États qui achètent des céréales vivrières pour la réserve centrale dans le cadre du Programme d'achat décentralisé de céréales vivrières.

¹⁴⁰ Une subvention visant à fournir du sucre à un taux subventionné aux familles visées par le programme *Antyoday Ann Yojana*.

Tableau 3.25 Subventions explicites, 2015-2021

	2015-2016 ^a	2016-2017 ^a	2017-2018 ^a	2018-2019 ^a	2019-2020 ^b	2020-2021 ^b
Total (milliards d'INR)	2 641,1	2 348,1	2 244,3	2 992,53	2 635,27	2 621,08
	(% du total)					
Subventions aux produits alimentaires	52,8	46,9	44,7	45,0	41,0	44,0
Subventions aux engrais	27,4	28,2	29,6	32,0	30,0	27,0
Importés (uriques)	4,6	3,2	3,2	13,0	15,0	14,0
Nationaux (uriques)	14,5	17,0	16,5	8,0	5,0	5,0
Sur la base des sels nutritifs	8,3	8,0	9,9	11,0	10,0	9,0
Subventions au pétrole	11,4	11,7	10,9	11,0	15,0	16,0
Bonification d'intérêts	6,3	7,6	9,9	9,0	10,0	11,0
Autres subventions	2,1	5,5	4,9	3,0	4,0	2,0

a Dépenses réelles.

b Budget révisé.

Source: Renseignements en ligne du gouvernement; budget de l'Union (diverses éditions); et renseignements communiqués par les autorités.

3.148. La production locale d'urée n'étant pas suffisante pour satisfaire la demande intérieure, l'Inde subventionne également les importations. Le prix des engrais importés est régi par l'Ordonnance sur les engrais (Contrôle) et est donc réglementé par la loi. Le même prix s'applique aux engrais produits localement et aux engrais importés.

3.149. Le Programme de subventions déterminées sur la base des sels nutritifs (NBS), instauré en 2019 pour les engrais phosphatés et potassiques déréglementés, reste en place. Dans le cadre de ce programme, l'Inde subventionne le prix de détail des engrais phosphatés et potassiques produits sur le territoire indien, afin de promouvoir une utilisation équilibrée des sels nutritifs composés d'azote, de phosphore et de potassium (NPK) en vue de protéger la santé des sols et d'accroître la productivité. Une subvention annuelle fixe, établie en fonction de la teneur en sels nutritifs de chaque engrais, est transférée aux fabricants.¹⁴¹ Même si les prix des engrais NPK sont déréglementés, ils continuent d'être surveillés pour garantir un prix raisonnable fondé sur une formule.¹⁴²

3.150. Des subventions à l'irrigation et à l'électricité sont encore accordées aux producteurs qui ont de faibles revenus ou sont dotés de ressources limitées (section 4.1).

3.151. L'Inde continue d'accorder des subventions aux produits pétroliers, tels que le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le kérosène. Dans le cadre du régime de transfert direct des prestations (DBT), le gouvernement soutient les sociétés de commercialisation du pétrole qui, à leur tour, financent l'achat de GPL par les ménages (dont le revenu annuel est inférieur ou égal à 1 million d'INR), dans le cadre du régime de transfert direct des prestations (PAHAL), lancé en 2014. Dans le cadre du régime PAHAL, les ménages peuvent acheter un maximum de 12 bouteilles de GPL à usage domestique par an à des prix déterminés par le marché, puis recevoir une subvention, un virement sur leur compte bancaire, pour chaque bouteille achetée. La limite annuelle de 12 bouteilles a été fixée pour garantir que l'aide soit bien octroyée aux clients nationaux et que le GPL subventionné ne soit pas détourné à des fins commerciales. En 2019-2020, le montant de la subvention était de 161,39 INR par bouteille de GPL, contre 237,1 INR en 2018-2019.¹⁴³ Fin 2019, 258,4 millions de consommateurs de GPL avaient adhéré au régime PAHAL, et 1 235,6 milliards d'INR leur avaient été transférés. Un programme supplémentaire visant à fournir du carburant propre aux ménages, le Raccordement des ménages pauvres au GPL, a été lancé pour inciter les ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté à passer à un carburant moins polluant.¹⁴⁴

¹⁴¹ Communiqué de presse du PIB du 19 juillet 2019. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=191930>; et Département des engrais, FAQ. Adresse consultée: <http://fert.nic.in/faq#n219>.

¹⁴² Pour plus de détails sur le taux de la subvention, voir Département des engrais, *Citizen's Charter*. Adresse consultée: <http://fert.nic.in/page/phosphatic-and-potassic-pk-policy>.

¹⁴³ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁴⁴ PIB, *Subsidy on Petroleum*, 25 avril 2016. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=141145>.

3.152. Le kérosène consommé par les ménages pauvres est toujours distribué et subventionné par le réseau du système de distribution publique (PDS) (magasins de rationnement) des gouvernements des États et des territoires de l'Union.

3.153. Pendant la période à l'examen, l'Inde a notifié au Comité des subventions de l'OMC les programmes établis ou maintenus dans le secteur de la pêche.¹⁴⁵ L'Inde a également notifié des programmes mis en œuvre pour promouvoir l'investissement dans le secteur manufacturier et dans des branches de production/secteurs spécifiques, par exemple le cuir et les textiles, les véhicules hybrides et électriques, la construction navale, la sylviculture, les industries extractives et les technologies de l'information et des télécommunications. Ces programmes ont pour but d'accroître l'emploi, de moderniser la technologie, de protéger l'environnement et de faciliter l'industrialisation dans les régions reculées. La plupart des aides sont accordées sous forme de dons ou d'incitations fiscales. D'après les notifications de l'Inde, les effets sur le commerce qui pourraient résulter de ces programmes ne peuvent pas être estimés (tableau A3. 3).

3.154. L'Inde a également notifié plusieurs programmes de soutien au secteur agricole au titre de la catégorie verte, en plus des subventions aux intrants généralement accordées aux producteurs à faible revenu ou dotés de ressources limitées, qui sont considérées comme des programmes de développement, et du mécanisme de soutien des prix/prix administrés. Les intrants subventionnés comprennent l'irrigation, les engrais et l'électricité. Les prix administrés s'appliquent, entre autres, aux céréales secondaires, au coton, aux arachides, aux légumineuses, aux graines de colza/moutarde, au riz, au tournesol, aux fèves de soja jaunes et au blé. L'Inde accorde également une subvention pour les primes d'assurance agricole concernant les pertes de production n'excédant pas 30% de la production moyenne.¹⁴⁶ D'autres programmes de soutien au secteur sont également mis en œuvre (section 4.1.4).

3.155. Outre les programmes notifiés au Comité des subventions de l'OMC, l'Inde continue de mettre en œuvre une série de programmes d'incitations à l'investissement et à la production, certains appliqués horizontalement au niveau national et régional, d'autres sur le plan sectoriel. Certains de ces programmes ciblent les petits paysans marginaux (SMF), les PME ou les jeunes entreprises.¹⁴⁷

3.156. L'Inde met également en œuvre un Programme de développement de l'industrie pharmaceutique pour assurer la sécurité des médicaments en renforçant l'efficacité et la compétitivité de l'industrie pharmaceutique nationale (tableau 3.26). Des dons sont accordés dans le cadre de ce programme, qui est divisé en sous-programmes, chacun doté d'un budget différent. Par conséquent, les dons varient en fonction du sous-programme. L'objectif du Programme d'aide à la modernisation des technologies dans le domaine des produits pharmaceutiques (PTUAS), l'un des sous-programmes, est d'aider les PME à moderniser leurs usines pour qu'elles adoptent les normes internationales et puissent ainsi accéder au marché mondial.

3.157. En 2015, la politique concernant les articles réservés à la fabrication exclusive dans le secteur de la petite industrie (SSI) (aujourd'hui les micro et petites entreprises (MPE)) a été supprimée. En conséquence, les 20 articles restants réservés à la fabrication exclusive dans le secteur des MPE ont cessé d'être réservés.¹⁴⁸ De ce fait, il n'y a actuellement aucun article réservé à la fabrication exclusive dans le secteur des MPE. Toutefois, l'Inde met en œuvre un certain nombre de programmes liés au financement, aux infrastructures, à la modernisation technologique et à la commercialisation, afin de promouvoir le secteur des MPE.¹⁴⁹

¹⁴⁵ Documents de l'OMC G/SCM/N/284/IND du 26 octobre 2016; G/SCM/N/284/IND/Suppl.1 du 5 septembre 2017; G/SCM/N/284/IND/Suppl.2 et G/SCM/N/315/IND du 18 septembre 2018; et G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1 du 7 mars 2019.

¹⁴⁶ Documents de l'OMC G/AG/N/IND/12 du 1^{er} mai 2018; G/AG/N/IND/13 du 20 juillet 2018; et G/AG/N/IND/15 du 29 mars 2019.

¹⁴⁷ Startup India. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/programmes-and-schemes/industrial-promotion/startup-india> le 14 janvier 2020.

¹⁴⁸ Notification n° 998(E) du 10 avril 2015.

¹⁴⁹ Pour la liste complète des programmes, voir Ministère des micro, petites et moyennes entreprises, *All Schemes*. Adresse consultée: <https://msme.gov.in/all-schemes>.

Tableau 3.26 Programme de développement de l'industrie pharmaceutique

Aide à l'industrie des médicaments en vrac en faveur du centre d'installations commun (CFC) Budget: 2 milliards d'INR Aide: octroi d'un montant maximum de 1 milliard d'INR par CFC ou de 70% du coût du projet du CFC, le montant le moins élevé étant retenu
Aide à l'industrie des dispositifs médicaux en faveur du CFC Budget: 1 milliard d'INR Aide: octroi d'un montant maximum de 250 millions d'INR par CFC ou de 70% du coût du projet du CFC, le montant le moins élevé étant retenu
Programme d'aide à la modernisation des technologies dans le domaine des produits pharmaceutiques (PTUAS) Budget: 1,4 milliard d'INR Aide: intérêts bonifiés sur les prêts d'un montant maximum accordés par une banque commerciale ou une institution financière désignée Le plafond de la bonification d'intérêts est de 6% par an pendant une période de 3 ans Le montant maximum des prêts est de 40 millions d'INR
Aide au développement des groupements d'entreprises Budget: 300 millions d'INR Aide: octroi d'un montant maximum de 200 millions d'INR par groupement d'entreprises ou de 70% du coût du projet, le montant le moins élevé étant retenu
Programme d'activités de promotion des produits pharmaceutiques (PPDS) Budget: 60 millions d'INR Aide: soutien financier pour la réalisation d'activités de promotion des exportations

Source: Adresse consultée: <http://pharmaceuticals.gov.in/schemes/scheme-development-pharmaceutical-industry>.

3.3.2 Normes et autres prescriptions techniques

3.158. Au cours de la période à l'examen, la législation sur la normalisation a été substantiellement modifiée lorsque la Loi de 2016 portant création du Bureau indien de normalisation (BIS) est entrée en vigueur en 2017, remplaçant la Loi de 1986 portant création du BIS. Suite à l'introduction de la nouvelle Loi portant création du BIS: i) de multiples systèmes d'évaluation de la conformité, y compris l'autodéclaration de conformité, sont devenus possibles; ii) tout organisme, en plus du BIS, peut être désigné par le gouvernement central pour évaluer la conformité en vue d'une certification obligatoire; iii) le gouvernement central peut exiger que tout produit fasse l'objet d'une certification obligatoire; iv) le poinçonnage obligatoire de l'or et de l'argent a été instauré; v) de nouvelles mesures de protection des consommateurs ont été mises en place; vi) des mesures peuvent être prises à l'encontre des détaillants (pas seulement des fabricants) et des particuliers (pas seulement des entreprises) pour non-conformité aux normes indiennes; et vii) des dispositions pénales plus sévères ont été introduites. La Loi de 2016 vise les marchandises, les services, les systèmes et les procédés; auparavant, seules les marchandises étaient visées.¹⁵⁰

3.159. Le BIS, qui dépend du Département de la protection du consommateur, est chargé de la normalisation. Il a été officiellement créé en tant qu'organisme national de normalisation de l'Inde en vertu de la Loi de 2016 portant création du BIS.

3.160. Le BIS élabore les normes indiennes dans tous les secteurs, à l'exception de ceux qui sont stipulés dans la Loi de 1937 sur les produits agricoles (calibrage et commercialisation) et la Loi de 1940 sur les médicaments et les produits cosmétiques.¹⁵¹ Dans ce contexte, la Direction de la commercialisation et de l'inspection (DMI), qui relève du Ministère de l'agriculture et de la protection sociale des agriculteurs, publie des normes de calibrage pour 164 produits de base; et l'Organisation centrale de contrôle des normes pharmaceutiques (CDSCO) publie des normes pour les médicaments et les dispositifs médicaux.¹⁵² Le BIS peut reconnaître d'autres organismes à activité normative en Inde qui élaborent des normes spécifiques à un secteur; cependant, cela n'a encore jamais été le cas.¹⁵³

¹⁵⁰ BIS, *Rapport annuel de 2017-2018*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/?page_id=2367; Département de la protection du consommateur, *Bureau indien de normalisation*. Adresse consultée: <https://consumeraffairs.nic.in/organisation-and-units/division/bureau-indian-standards>; Bureau d'information de la presse, *Bureau of Indian Standards (BIS) Act 2016 brought into force with effect from 12th October, 2017*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=171705>; et renseignements communiqués par les autorités.

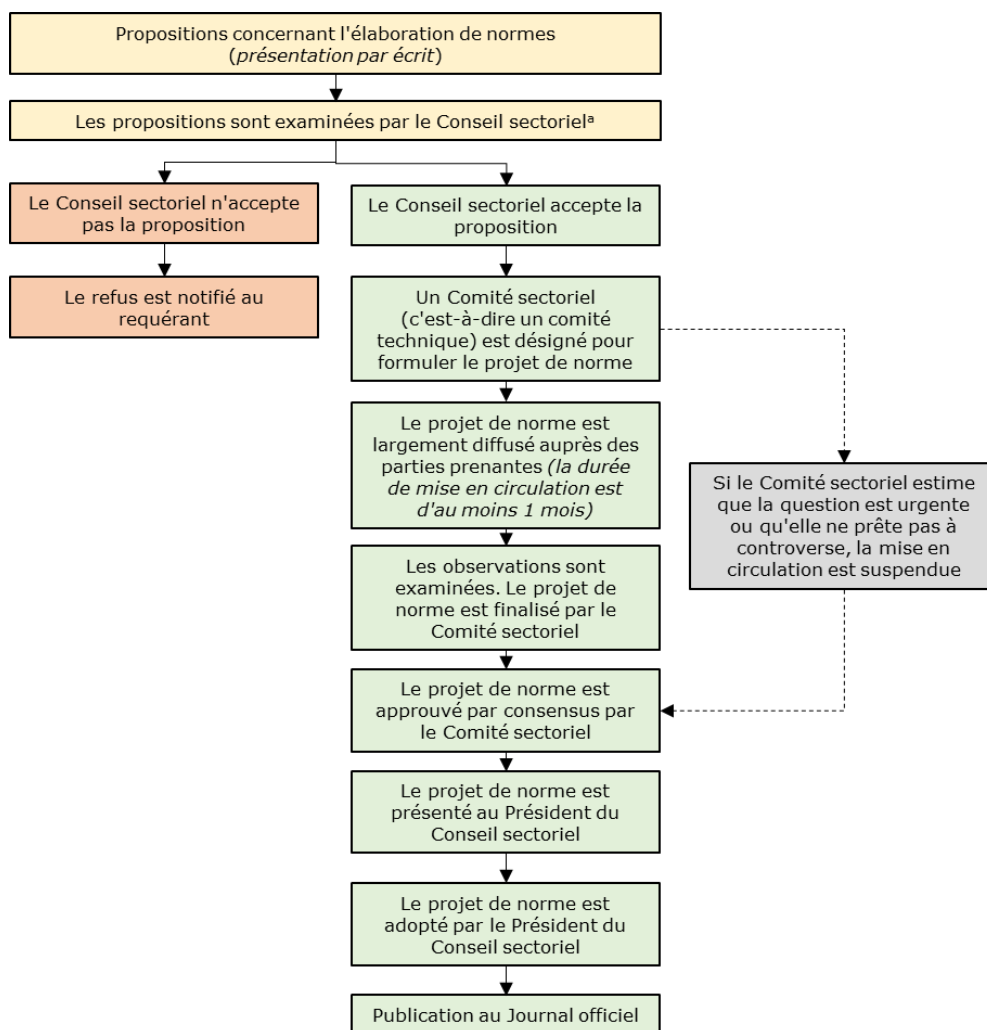
¹⁵¹ Loi de 2016 portant création du BIS, article 41.

¹⁵² Confédération de l'industrie indienne, *National Conformity Assessment System*. Adresse consultée: <http://indiastandardsportal.org/Detail.aspx?MenuId=19>.

¹⁵³ Renseignements communiqués par les autorités.

3.161. La procédure d'adoption des normes indiennes n'a pas été révisée de manière substantielle depuis 2015 (graphique 3.4). Les normes indiennes sont élaborées par des comités sectoriels (techniques), composés de représentants des secteurs public et privé, et d'universitaires. Les particuliers, les branches de production et les organismes publics peuvent soumettre des propositions d'élaboration de normes aux comités. Il faut entre 9 et 24 mois pour élaborer une norme.¹⁵⁴ L'utilisation des normes indiennes est facultative, mais peut devenir obligatoire si elle est stipulée dans un contrat ou mentionnée dans un texte législatif ou dans un décret relatif au contrôle de la qualité émis par le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT).¹⁵⁵ Dans ce cas, les normes indiennes deviendraient des règlements techniques. Le ministère compétent est chargé de décider quelles normes devraient devenir des règlements techniques. Les normes sont réexaminées tous les cinq ans (ou plus tôt).¹⁵⁶ En mars 2018 (dernières données disponibles), il y avait 19 294 normes indiennes, dont 27,3% étaient harmonisées avec des normes internationales.¹⁵⁷ L'Inde dispose d'un catalogue en ligne gratuit, mais les normes, elles, sont payantes.¹⁵⁸

Graphique 3.4 Procédure à suivre pour l'élaboration de normes, 2019



a Le BIS compte 14 Conseils sectoriels.

Source: Règles de 2018 sur le BIS, article 22; et BIS, *Process of Standards Formulation*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/?page_id=188.

¹⁵⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁵⁵ Règles de 2018 sur le BIS, article 24.

¹⁵⁶ Règles de 2018 sur le BIS, article 23; et BIS, *Process of Standards Formulation*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/?page_id=188.

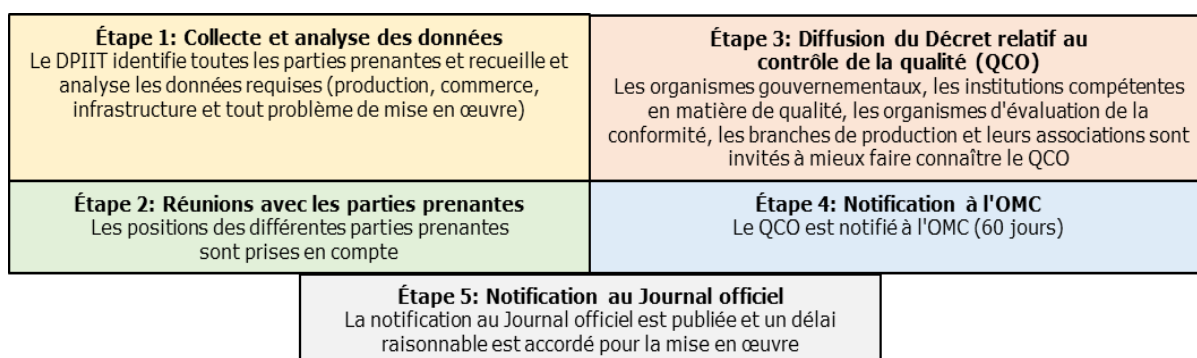
¹⁵⁷ BIS, *Rapport annuel de 2017-2018*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/?page_id=2367.

¹⁵⁸ BIS, *Sale of Standards*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/?page_id=116393; et renseignements communiqués par les autorités.

3.162. Les règlements techniques sont élaborés conformément au Code de pratique de l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce et par des instruments juridiques sectoriels. En Inde, les entités sectorielles compétentes sont chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des règlements techniques.¹⁵⁹ Les règlements techniques s'appliquent aussi bien aux importations qu'aux marchandises d'origine locale.

3.163. Les étapes de l'élaboration des règlements techniques sont généralement communes à tous les secteurs et n'ont pas beaucoup changé au cours de la période à l'examen (graphique 3.5). En général, les projets de règlements techniques font l'objet de consultations publiques nationales et internationales. Les observations des parties prenantes nationales doivent être reçues dans un délai de 60 jours, et les Membres de l'OMC disposent d'au moins 60 jours pour formuler des observations. La finalisation des projets de règlements techniques prend de 6 à 12 mois, y compris l'approbation, l'examen et la traduction en hindi. Une fois que les règlements techniques sont finalisés en tant que règles, règlements (ou décrets relatifs au contrôle de la qualité pour ceux émis par le DPIIT), ils sont publiés dans le Journal officiel et sont simultanément notifiés à l'OMC. Il n'y a pas de délai minimum prescrit pour l'entrée en vigueur d'un règlement technique; un délai raisonnable est accordé. Les règlements techniques sont modifiés au cas par cas.¹⁶⁰ L'Inde ne dispose pas d'un catalogue consolidé en ligne des projets de règlements techniques et des règlements techniques approuvés.

Graphique 3.5 Élaboration des règlements techniques par le DPIIT



Source: DPIIT, *Technical Regulations*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/technical-regulations>.

3.164. Au cours de la période 2015-2020 (fin juin), l'Inde a notifié 102 nouveaux règlements techniques à l'OMC concernant la protection des consommateurs, de la santé et de l'environnement. Des modifications à neuf règlements techniques déjà notifiés ont également été présentées. Au cours de la même période, 24 préoccupations commerciales spécifiques ont été soulevées dans le cadre du Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC. Le BIS est le point d'information national de l'OMC pour tous les secteurs autres que celui des télécommunications. Le point d'information pour le secteur des télécommunications est le Centre d'ingénierie des télécommunications (TEC).

3.165. L'évaluation de la conformité aux normes indiennes est régie par le Règlement de 2018 relatif à l'évaluation de la conformité du BIS, qui prévoit différents types de systèmes d'évaluation de la conformité, y compris l'autocertification.¹⁶¹ L'autocertification oblige le fabricant à s'enregistrer auprès du BIS, à faire tester des échantillons par des laboratoires reconnus par le BIS et à remplir une autodéclaration de conformité.¹⁶²

3.166. La certification des produits est facultative, aussi bien pour les produits d'origine nationale que pour les produits importés, à l'exception des produits qui doivent être conformes aux normes indiennes, même si celles-ci ne sont pas considérées comme des règlements techniques, pour des raisons de santé et de sécurité publiques et de protection de l'environnement. Les entités sectorielles compétentes, en consultation avec les parties prenantes, décident quels produits doivent faire l'objet d'une certification obligatoire. Il existe deux systèmes de certification obligatoire:

¹⁵⁹ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁶⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁶¹ Bureau d'information de la presse, *Bureau of Indian Standards (BIS) Act 2016 brought into force with effect from 12th October, 2017*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=171705>; et BIS, *Hallmarking overview*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/?page_id=247.

¹⁶² Règlement de 2018 relatif à l'évaluation de la conformité du BIS.

- le système I (certification obligatoire) concerne 264 produits (contre 92 en 2015) qui nécessitent une surveillance des usines et du marché. Il s'agit notamment de certains types de ciment, d'appareils électroménagers, de produits alimentaires (par exemple le lait en poudre), ainsi que de l'acier et de produits en acier; et
- le système II (enregistrement obligatoire) concerne 50 produits électroniques et informatiques, ainsi que des produits solaires photovoltaïques, qui ne nécessitent qu'une surveillance du marché.¹⁶³

3.167. En plus des deux systèmes actuels, le gouvernement central peut en introduire d'autres.

3.168. Les produits certifiés peuvent utiliser la marque de certification du BIS (marque ISI). Les licences d'utilisation de ce symbole sont accordées pour une durée maximale de deux ans et peuvent être renouvelées pour une durée maximale de cinq ans.¹⁶⁴ Les fabricants étrangers doivent avoir un représentant autorisé en Inde pour obtenir une licence d'utilisation de la marque de certification du BIS (marque ISI). Les conditions d'octroi d'une licence à un fabricant étranger varient en fonction du produit. Le processus de certification des importations comprend une visite sur place. Le droit de licence s'élève à 1 000 INR.¹⁶⁵ Le BIS gère également la marque ECO pour les produits respectueux de l'environnement; son utilisation est facultative.

3.169. Le BIS dispose de huit laboratoires pour effectuer des essais d'évaluation de la conformité. Il reconnaît également d'autres laboratoires (OSL) (environ 243), qui sont conformes au Programme d'accréditation de laboratoires de 2018 du BIS; aucun OSL étranger n'a été reconnu.¹⁶⁶ Les services des OSL sont utilisés lorsque les tests ne sont pas viables pour le BIS.¹⁶⁷ L'accréditation des laboratoires est effectuée par le Conseil national d'accréditation des laboratoires d'essai et d'étalonnage (NABL) et la Direction nationale de l'accréditation pour les organismes de certification (NABCB).

Étiquetage

3.170. Les produits préconditionnés destinés à la vente au détail, y compris les importations, doivent être conformes aux prescriptions en matière d'étiquetage énoncées dans le Règlement de 2011 sur la métrologie légale (produits conditionnés) (tel que modifié).¹⁶⁸ Les étiquettes doivent être rédigées en anglais (de préférence) ou en hindi. Depuis 2017, les importations doivent indiquer le pays d'origine ou le lieu de fabrication/d'assemblage.¹⁶⁹ Ces règles ne s'appliquent pas aux vêtements qui, depuis 2017, sont soumis à des prescriptions spécifiques en matière d'étiquetage.¹⁷⁰

3.171. L'étiquetage des produits alimentaires préconditionnés/préemballés et des emballages de produits alimentaires en gros doit également être conforme aux prescriptions énoncées dans le Règlement de 2011 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (emballage et étiquetage).¹⁷¹ Aucune modification des prescriptions (ingrédients, informations nutritionnelles, etc.) n'a été apportée au cours de la période à l'examen. Les produits alimentaires importés doivent également porter le logo de l'Autorité de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des normes alimentaires de l'Inde (FSSAI), ainsi que le numéro de licence de la FSSAI. La FSSAI est en train de réviser la réglementation en matière d'étiquetage. Outre les prescriptions en matière d'étiquetage énoncées dans le Règlement, des prescriptions spécifiques en matière d'étiquetage s'appliquent aux boissons alcooliques, aux additifs alimentaires, aux compléments de santé et aux aliments biologiques.

¹⁶³ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁶⁴ Règlement de 2018 relatif à l'évaluation de la conformité du BIS.

¹⁶⁵ BIS, *Foreign Manufacturers Certification Scheme*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/?page_id=2151; et renseignements communiqués par les autorités.

¹⁶⁶ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁶⁷ BIS, *Rapport annuel de 2017-2018*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/?page_id=2367; BIS, *Laboratory Services Overview*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/?page_id=1769; et BIS, *Laboratory Recognition Scheme, 2018*. Adresse consultée: https://bis.gov.in/PDF/lab/Final_LRS_2018_17082018.pdf.

¹⁶⁸ Règlement de 2011 sur la métrologie légale (produits conditionnés). Adresse consultée: <http://megweights.gov.in/acts.html>.

¹⁶⁹ Règlement sur la métrologie légale (produits conditionnés) (modifications), 2015, 2016 et 2017. Adresse consultée: <https://consumeraffairs.nic.in/acts-and-rules/legal-metrology>.

¹⁷⁰ Avis concernant l'application des dispositions du Règlement sur les vêtements de prêt-à-porter et articles de bonneterie, 16 décembre 2016. Adresse consultée: <https://consumeraffairs.nic.in/acts-and-rules/legal-metrology>.

¹⁷¹ FSSAI, *Product Standards*. Adresse consultée: <https://fssai.gov.in/cms/product-standards.php>.

3.3.3 Prescriptions sanitaires et phytosanitaires

3.172. Les entités qui participent à l'élaboration et à l'adoption de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) sont l'Autorité de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des normes alimentaires de l'Inde (FSSAI), pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la santé des personnes; la Direction de la protection, de la quarantaine et de l'entreposage des végétaux, pour la préservation des végétaux; et le Département de l'élevage et de la production laitière, pour la santé des animaux (tableau 3.27). Ces organismes sont également les points d'information nationaux de l'Inde au titre de l'Accord SPS de l'OMC.

Tableau 3.27 Institutions chargées des questions SPS, 2019

Organisme	Fonctions
Ministère de l'agriculture et de la protection sociale des agriculteurs	
Direction de la protection, de la quarantaine et de l'entreposage des végétaux	Végétaux et produits d'origine végétale
Direction de la commercialisation et de l'inspection	Produits agricoles bruts et semi finis et viandes et produits carnés
Bureau central des insecticides et Comité d'enregistrement	Importation, fabrication, vente, transport, distribution et utilisation d'insecticides
Ministère de la pêche, de l'élevage et de la production laitière^a	
Département de l'élevage et de la production laitière (DAHD)	Chargé des politiques relatives à la production animale, à la préservation, à la protection contre les maladies et à la pêche
Ministère de la santé et de la famille	
Autorité de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des normes alimentaires de l'Inde (FSSAI)	Établir des normes pour les produits alimentaires et réglementer la production, le stockage, la distribution, la vente et l'importation afin de garantir la disponibilité de produits alimentaires sûrs et sains destinés à la consommation humaine
Ministère du commerce et de l'industrie	
Conseil d'inspection des exportations (EIC)	L'EIC, par l'intermédiaire des agences d'inspection des exportations (EIA), est chargé du contrôle de la qualité et de l'inspection des produits notifiés, et de veiller au respect des prescriptions du pays importateur

a Ce ministère a été créé en mai 2019 pour inclure les départements qui relevaient auparavant du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'industrie alimentaire.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.173. Selon les renseignements communiqués par les autorités, le cadre législatif indien en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux n'a pas subi de changements fondamentaux depuis 2015. L'Inde ne dispose pas d'une loi unique régissant le système SPS (tableau 3.28). Au cours de la période à l'examen, plusieurs règlements d'application de la Loi de 2006 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires ont été adoptés; ils concernent, entre autres, les compléments alimentaires ou de santé, la procédure de rappel des produits alimentaires, les importations (par exemple l'octroi de licences aux importateurs de produits alimentaires, le dédouanement, l'échantillonnage et l'analyse)¹⁷², les produits alimentaires biologiques et l'emballage.

3.174. L'Ordonnance de 2003 sur la quarantaine phytosanitaire (réglementation des importations en Inde) (telle que modifiée) et la Loi de 1914 sur les insectes et les organismes nuisibles sont les principaux textes législatifs qui régissent l'Organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV) de l'Inde. L'objectif principal de cette législation est d'empêcher l'introduction de parasites exotiques représentant une menace pour l'agriculture; elle est donc modifiée en fonction de l'évolution des conditions phytosanitaires. Pour prévenir l'introduction et/ou la propagation d'organismes de quarantaine et assurer leur contrôle, l'importation de végétaux/produits végétaux (destinés à la consommation et à la multiplication); de germoplasmes/organismes génétiquement modifiés (OGM)/matériel végétal transgénique à des fins de recherche; d'espèces de mauvaises herbes nuisibles; et d'insectes vivants/champignons et autres cultures microbiennes/agents de biocontrôle peut être interdite, limitée ou réglementée.

¹⁷² Règlement de 2017 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (importations).

Tableau 3.28 Principaux textes législatifs relatifs aux questions SPS

Sécurité sanitaire des produits alimentaires
Loi de 2006 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (telle que modifiée)
Animaux vivants et produits d'élevage
Loi de 1898 sur l'importation de bétail (telle que modifiée)
Poissons et produits de la pêche; produits laitiers; ovoproduits; miel; produits à base de viande de volaille; viandes fraîches (réfrigérées/congelées); produits transformés à base de viande; riz basmati; produits à base de fruits et légumes; gélatine, osséine et os concassés; boyaux d'animaux; et prémélanges et additifs pour aliments pour animaux
Loi de 1963 sur le contrôle de la qualité et l'inspection des produits d'exportation et Règlement de 1964 sur le contrôle de la qualité et l'inspection des produits d'exportation, tel que modifié
Produits agricoles bruts et semi finis et viandes et produits carnés
Loi de 1937 sur les produits agricoles (calibrage et commercialisation) (telle que modifiée)
Loi de 1968 sur les insecticides
Végétaux et produits d'origine végétale
Ordonnance de 2003 sur la quarantaine phytosanitaire (réglementation des importations en Inde) (telle que modifiée)
Loi de 1992 sur les insectes et organismes nuisibles (modification et validation)
Règlement de 1971 sur les insecticides
Loi de 1968 sur les insecticides
Loi de 1914 sur les insectes et organismes nuisibles

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.175. Les importations de produits agricoles primaires doivent être accompagnées d'un permis sanitaire et phytosanitaire d'importation, conformément aux prescriptions établies par l'Ordonnance de 2003 sur la quarantaine phytosanitaire (réglementation des importations en Inde). En vertu de cette Ordonnance, les végétaux et les matériels végétaux peuvent être importés après qu'une analyse des risques phytosanitaires (ARP) à l'importation a été réalisée, sur la base de principes scientifiques¹⁷³; par la suite, les produits sont classés dans les listes IV (prohibés), V (importés sur recommandation d'une institution identifiée avec un certificat phytosanitaire), VI (permis d'importation et certificat phytosanitaire obligatoires), VII (pouvant être importés sans permis d'importation/risque moindre) et VIII (adventices nécessitant une quarantaine).

3.176. Pour importer des végétaux et des matériels végétaux autres que ceux qui figurent dans les listes, les importateurs doivent déposer une demande d'ARP, afin d'inclure les produits agricoles dans la liste correspondante. Les ARP comprennent: une évaluation du risque d'introduction d'un parasite, de son établissement et de son potentiel de propagation; une évaluation de l'impact économique et environnemental de son introduction; et la nécessité d'adopter des mesures d'atténuation des risques. Elle peut également comprendre la visite d'experts phytosanitaires sur le site de production pour effectuer des inspections avant expédition et évaluer les technologies de traitement après récolte, l'inspection de quarantaine et les installations de certification. Le coût d'une telle visite est pris en charge par le pays exportateur. En cas d'interception d'un organisme de quarantaine dans des lots importés, les importations sont suspendues jusqu'à ce que l'ARP antérieure soit réexaminée et que les mesures d'atténuation des risques soient évaluées.

3.177. Les produits agricoles de base sont classés en deux catégories, à savoir: les végétaux et les matériels végétaux destinés à la consommation, qui peuvent être importés par tous les ports notifiés en vertu de l'Ordonnance de 2003 sur la quarantaine phytosanitaire (réglementation des importations en Inde)¹⁷⁴; et les semences et les matériels de multiplication destinés à l'ensemencement/à la multiplication, qui ne peuvent être importés que par six grands ports: Amritsar, Bengaluru, Chennai, Kolkata, Mumbai et New Delhi. Les produits de base destinés à la consommation peuvent être importés par tous les ports notifiés en vertu de l'Ordonnance de 2003 sur la quarantaine phytosanitaire (réglementation des importations en Inde).

¹⁷³ L'analyse des risques est basée, entre autres, sur le type de parasite connu pour être associé au produit en question dans le pays exportateur; les organismes qui existent déjà en Inde; et sur l'incidence potentielle de ces organismes sur le commerce international de l'Inde.

¹⁷⁴ Il existe actuellement 90 points d'entrée, dont 44 ports maritimes, 23 aéroports et 23 postes de douane terrestres notifiés pour les importations de végétaux et de matériels végétaux. Il existe également 75 dépôts intérieurs de conteneurs/stations de fret en conteneurs. Onze bureaux de poste étrangers ont également été notifiés. Direction de la protection, de la quarantaine et de l'entreposage des végétaux, *Strengthening & Modernisation of Plant Quarantine Facilities In India*. Adresse consultée: <http://ppqs.gov.in/divisions/plant-quarantine/strengthening-modernisation-plant-quarantine-facilities-india>.

3.178. Les importations de plantes et de semences utilisées pour la multiplication (boutures, gaules ou bois de greffe, par exemple), énumérées dans les listes V et VI annexées à l'Ordonnance de 2003 sur la quarantaine phytosanitaire (réglementation des importations en Inde), peuvent être soumises à une inspection de quarantaine post-entrée. Elles doivent être cultivées dans des installations de quarantaine post-entrée établies par l'importateur et à sa charge, et approuvées et certifiées par l'autorité d'inspection. La durée de la quarantaine est fonction du type de matériels végétaux et du temps nécessaire pour que ces derniers atteignent le stade de croissance où apparaissent les symptômes des maladies.

3.179. Les exportations de produits agricoles de base sont contrôlées selon les prescriptions des pays importateurs. Les inspections à l'exportation comprennent des échantillonnages et des essais poussés en laboratoire dans le cas des semences et des matériels de plantation destinés à la multiplication, tandis qu'un examen visuel effectué à l'aide d'une loupe simple et des tests de lavage sont effectués pour les matériels végétaux destinés à la consommation. Les inspections à l'exportation sont effectuées, dans la plupart des cas, dans les locaux des exportateurs.¹⁷⁵

3.180. La Direction de la commercialisation et de l'inspection (DMI) élabore des normes de qualité (normes AGMARK) pour tous les articles prévus aux annexes de la Loi de 1937 sur les produits agricoles (calibrage et commercialisation). Il s'agit notamment des fruits, des légumes, des céréales, des légumineuses, des oléagineux, des huiles végétales, du ghee, des épices, du miel, du beurre de laiterie, de la farine de blé entier (blé non classé) et de la farine de pois chiches (besan).¹⁷⁶ Les normes sont élaborées conformément à la Loi de 2006 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires, et sont fondées sur des données scientifiques, le Codex Alimentarius et l'ISO. La DMI met en œuvre un système de certification pour les produits agricoles de base commercialisés sur les marchés nationaux et internationaux. Ce système est facultatif, sauf pour les huiles végétales comestibles mélangées et les matières grasses à tartiner.¹⁷⁷

3.181. Le Département de l'élevage et de la production laitière (DAHD), qui relevait auparavant du Ministère de l'agriculture et qui relève actuellement du Ministère de la pêche, de l'élevage et de la production laitière, continue de s'occuper des questions sanitaires liées notamment aux importations de bétail et de produits de l'élevage. Ces importations sont également régies par la Loi de 1898 sur l'importation de bétail (telle que modifiée).

3.182. Le DAHD est chargé de la santé animale et de la santé publique vétérinaire. Il surveille et contrôle la production, la transformation et la distribution des produits d'origine animale, et prend des mesures pour prévenir, contrôler et éradiquer les maladies animales et les parasites; il surveille également la sécurité sanitaire des produits, sous-produits et produits dérivés destinés à la consommation humaine ou animale. Il maintient des postes de quarantaine aux frontières et des postes de contrôle interne pour assurer le respect des prescriptions sanitaires relatives à l'importation ou à l'exportation d'animaux et de produits et sous-produits d'origine animale. Le DAHD élabore et met en œuvre des programmes du gouvernement central visant à prévenir, contrôler et contenir les maladies animales; il publie également des directives à l'intention des États et des territoires de l'Union.¹⁷⁸

3.183. Les mesures prises par le DAHD sont fondées sur l'évaluation des risques effectuée par les Services de quarantaine zoonositaire et de certification (AQC) des laboratoires officiels du gouvernement central. Les essais concernant le bétail/les produits de l'élevage importés sont effectués conformément aux protocoles sanitaires établis par le DAHD. Sur la base de l'évaluation des risques, le DAHD classe les parasites et les maladies. Les résultats d'une analyse effectuée par des laboratoires officiels sont une condition préalable à l'octroi ou à l'annulation des permis, des autorisations ou des enregistrements. Pour prévenir et contrôler les maladies, le DAHD peut inspecter et visiter les locaux, et il peut exiger que des mesures sanitaires soient appliquées si les produits présentent une menace pour la santé publique vétérinaire ou la santé animale. L'Inde reconnaît que les essais effectués par d'autres laboratoires nationaux ou étrangers, authentifiés par

¹⁷⁵ Pour plus de détails, voir Système d'information en matière de quarantaine phytosanitaire, *Exports*. Adresse consultée: <http://plantquarantineindia.nic.in/POISPub/html/Export.htm>.

¹⁷⁶ DMI, *Agmark Certification Scheme*. Adresse consultée: <https://dmi.gov.in/Documents/Final%20Text%20Matter%20related%20to%20QC%20Section.pdf>.

¹⁷⁷ Loi de 2006 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires et son règlement.

¹⁷⁸ Renseignements communiqués par les autorités.

l'autorité officielle du pays exportateur, constituent une condition préalable à l'importation dans le pays.¹⁷⁹

3.184. En ce qui concerne les importations, le DAHD effectue l'évaluation des risques nécessaire pour déterminer les conditions sanitaires qui régissent l'importation ou le transit des marchandises, ou pour démontrer la sécurité sanitaire des produits et des sous-produits entrant ou commercialisés en Inde. Ces produits doivent être accompagnés de permis sanitaires d'importation (SIP) délivrés par le DAHD.¹⁸⁰ Les permis doivent être obtenus avant l'expédition depuis le pays d'origine.¹⁸¹ Les permis sont valables pour un an ou six mois en fonction de la nature du produit et peuvent être utilisés pour plusieurs expéditions. Les importations d'animaux et de produits d'origine animale ne doivent transiter que par certains ports disposant de services de quarantaine zoosanitaire et de certification (Amritsar, Bengaluru, Chennai, Delhi, Hyderabad, Kolkata et Mumbai). Les importations de produits à base de poisson sont autorisées à transiter par le port maritime de Vishakhapatnam (dans l'État d'Andhra Pradesh), par le port maritime et l'aéroport de Kochi et par le poste de douanes terrestres de Petrapole (exclusivement pour les importations en provenance du Bangladesh).¹⁸²

3.185. En l'absence des permis d'importation requis, le DAHD peut abattre les animaux, dénaturer les produits ou les renvoyer à leur lieu d'origine. Si un produit ou sous-produit d'origine animale présente une menace grave pour la santé et/ou si les mesures sanitaires prises ne permettent pas d'assurer un niveau de contrôle satisfaisant, le DAHD peut suspendre la circulation du produit et appliquer des mesures sanitaires ou établir des conditions spéciales pour que le produit puisse circuler en Inde ou être renvoyé ou réexporté.

3.186. Les importations de volailles et de produits de volaille provenant d'une région où sévit la grippe aviaire étaient interdites jusqu'en 2017.¹⁸³ Depuis 2019, les importations ne sont autorisées qu'en provenance de régions exemptes de la grippe aviaire hautement pathogène, conformément au Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).¹⁸⁴

3.187. La FSSAI, un organisme autonome établi sous l'égide du Ministère de la santé et de la famille, est la principale institution chargée de l'élaboration des mesures SPS relatives aux produits alimentaires. L'application des mesures incombe principalement aux États et aux territoires de l'Union. La FSSAI a été créée en vertu de la Loi de 2006 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires, qui est une loi de codification relative aux règlements sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

3.188. La FSSAI établit les normes applicables aux ingrédients, aux additifs, aux contaminants, aux résidus de pesticides et aux risques d'ordre biologique. Elle est chargée d'établir les normes applicables aux produits alimentaires fabriqués en Inde, de réglementer les importations de produits alimentaires, ainsi que de rappeler les produits alimentaires qui présentent un danger pour la consommation humaine. Selon les autorités, les normes élaborées par la FSSAI sont fondées sur des preuves scientifiques et sur des normes internationales (c'est-à-dire le Codex), et sont dûment notifiées à l'OMC avant d'être finalisées en vue de la présentation d'observations et de suggestions, sauf en cas d'urgence.¹⁸⁵ Il existe actuellement 18 règlements principaux concernant les normes alimentaires et les procédures réglementaires connexes.¹⁸⁶

3.189. Pour établir ces normes, la FSSAI crée des groupes d'experts scientifiques indépendants.¹⁸⁷ Ces groupes examinent les projets de normes et donnent leur avis, avis qui est ensuite examiné par un comité scientifique composé des présidents des groupes d'experts scientifiques et d'autres

¹⁷⁹ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁸⁰ Article 3A de la Loi de 1898 sur l'importation de bétail, telle qu'incorporée par la Loi de 2001 sur l'importation de bétail (modification) (Loi n° 28 de 2001, 29 août 2001), (ou telle que modifiée de temps à autre).

¹⁸¹ Pour plus d'informations sur les procédures d'importation de certains produits d'origine animale, voir DAHD, *Trade*. Adresse consultée: <http://www.dahd.nic.in/trade>.

¹⁸² DAHD, *Trade*. Adresse consultée: <http://www.dahd.nic.in/trade>.

¹⁸³ Notification S.O. n° 2337(E) du 8 juillet 2016.

¹⁸⁴ Notification S.O. n° 4118 (E) du 14 novembre 2019.

¹⁸⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁸⁶ Les règlements et les normes élaborés par la FSSAI sont disponibles sur le site Web de la FSSAI. Adresse consultée: fssai.gov.in.

¹⁸⁷ Article 13 de la Loi de 2006 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires.

experts.¹⁸⁸ Une fois approuvé par le Ministre de la santé et de la famille, le projet de norme est notifié au grand public, aux parties prenantes et à l'OMC en vue de la présentation d'observations. Les observations sont examinées par les comités scientifiques et les modifications appropriées sont apportées au projet de norme. Le projet de norme révisé, validé par le comité scientifique et approuvé par la FSSAI, est envoyé pour examen juridique au ministère concerné, afin d'assurer la conformité avec la législation et les prescriptions constitutionnelles existantes; puis, il est approuvé par le Ministre de la santé et de la famille avant d'être publié.

3.190. Pour garantir le respect des normes de sécurité sanitaire des produits alimentaires, la FSSAI fait appel au Conseil national d'accréditation des laboratoires d'essai et d'étalonnage (NABL) et à des laboratoires de référence. La FSSAI tient également à sa disposition des laboratoires mobiles d'analyse des produits alimentaires, appelés Laboratoires mobiles pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires (FSW), qui lui permettent d'évaluer la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans les zones où il n'y a pas de laboratoires.

3.191. Les importations de produits alimentaires sont échantillonnées et testées sur la base de profils de risque établis en fonction des paramètres fixés par la FSSAI.¹⁸⁹ Les agents de la FSSAI sont présents à six points d'entrée (Delhi, Mumbai, Kolkata, Chennai, Cochin et Tuticorin); aux autres endroits, les agents des douanes peuvent être autorisés à agir en tant qu'agents de la FSSAI. La FSSAI dispose d'un système en ligne, le Système de dédouanement des importations de produits alimentaires (FICS), qui permet, au moyen du système SWIFT, de dédouaner les déclarations en douane sélectionnées par le système de gestion des risques (SGR).

3.192. En vertu de la Loi de 1986 sur la protection de l'environnement, la fabrication, l'importation, la recherche et la dissémination d'OGM et de produits contenant des OGM sont régies par les Règles de 1989 relatives à la fabrication, l'utilisation, l'importation, l'exportation et le stockage des micro-organismes dangereux, des organismes ou des cellules génétiquement modifiés. Afin de mettre ces règles en œuvre, six autorités compétentes ont été créées sous l'égide du Ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique (MoEF&CC) (tableau 3.29).¹⁹⁰

Tableau 3.29 Autorités compétentes

Autorités	Rôle
Services de conseil	
Comité consultatif sur l'ADN recombinant (RDAC)	Recommande des règles de sécurité liées à la recherche, à l'utilisation et aux applications de l'ADN recombinant
Réglementation/approbation	
Comité d'approbation chargé du génie génétique (GEAC)	Surveille la sécurité des projets de recherche impliquant des micro-organismes dangereux, des OGM et leurs produits
Comité d'examen chargé des manipulations génétiques (RCGM)	Élabore les lignes directrices et les procédures opérationnelles normalisées (SOP) pour réglementer l'utilisation des OGM dans la R&D et dans les applications industrielles et environnementales
Comité institutionnel de la biosécurité (IBSC)	Met en œuvre les lignes directrices en matière de biosécurité dans les établissements qui manipulent des micro-organismes dangereux et/ou des OGM
Surveillance	
Comité national de coordination des biotechnologies (SBCC)	Procède aux inspections, mène des enquêtes et prend des mesures punitives en cas de violation des dispositions légales. Examine périodiquement la sécurité des mesures appliquées dans les différents établissements manipulant des OGM
Comité de district (DLC)	Surveille la mise en œuvre des règles de sécurité dans les installations qui utilisent des OGM/micro-organismes dangereux, et leur application dans l'environnement

Source: MoEF&CC.

¹⁸⁸ Article 14 de la Loi de 2006 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires.

¹⁸⁹ Règlement de 2017 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (Importation).

¹⁹⁰ MoEF&CC, *What's New*. Adresse consultée: <http://envfor.nic.in>; et Département de biotechnologie, *Committees*. Adresse consultée: <https://ibkp.dbtindia.gov.in/Content/Committee?AspxAutoDetectCookieSupport=1>.

3.193. Le Comité d'examen chargé des manipulations génétiques (RCGM), au sein du Département de biotechnologie du MoEF&CC, a élaboré les lignes directrices et les procédures opérationnelles normalisées (SOP) qui réglementent les activités impliquant l'utilisation d'OGM dans la R&D et dans les applications industrielles et environnementales, afin de garantir la sécurité de la santé des personnes et la protection de l'environnement. Tous les projets sont examinés par le RCGM pour s'assurer de leur conformité avec les lignes directrices et les SOP; par la suite, la production, la vente, l'importation et l'utilisation des micro-organismes dangereux, des organismes ou des cellules génétiquement modifiés peuvent être restreintes ou interdites.

3.194. Le RCGM délivre les lettres d'autorisation/permis d'importation pour les OGM, mais ceux-ci doivent être autorisés par le Comité d'approbation chargé du génie génétique (GEAC). Le RCGM peut également visiter les sites où sont réalisés des projets relatifs à l'ADN recombinant, afin de s'assurer du respect des lignes directrices et des SOP.

3.195. Au cours de la période 2015-2020 (juin), l'Inde a notifié 155 nouvelles mesures SPS au Comité SPS, dont la plupart étaient liées à la sécurité sanitaire des produits alimentaires. D'après les notifications, les mesures SPS sont conformes aux normes internationales pertinentes ou sont fondées sur celles-ci, et elles s'appliquent pour la plupart à tous les Membres. L'Inde a pris une mesure d'urgence qui s'applique à tous ses partenaires commerciaux.¹⁹¹ Pendant la période à l'examen, les Membres ont fait part de sept préoccupations, dont deux ont été résolues.

3.3.4 Politique de la concurrence et contrôle des prix

3.3.4.1 Politique de la concurrence

3.196. La concurrence est réglementée par la Loi de 2002 sur la concurrence, les règles et les notifications publiées par le Ministère du secteur des entreprises (MCA) et les règlements émis par la Commission indienne de la concurrence (CCI).¹⁹² En 2017, la Loi sur la concurrence a été modifiée; le Tribunal d'appel de la concurrence (CAT) a ensuite été remplacé par le Tribunal national d'appel en matière de droit des sociétés (NCLAT). Toutefois, les procédures d'appel des ordonnances restent globalement inchangées.¹⁹³

3.197. En 2018, le MCA a créé le Comité d'examen du droit de la concurrence, qui est chargé d'examiner la législation indienne en matière de concurrence et d'étudier les meilleures pratiques internationales.¹⁹⁴ Les recommandations du Comité ont été publiées en 2019. Elles comprenaient: i) l'adoption de dispositions visant à identifier les accords "en étoile" (pratiques anticoncurrentielles); ii) l'insertion d'une disposition expresse pour couvrir tous les types d'accords anticoncurrentiels qui ne peuvent être considérés strictement comme des arrangements horizontaux ou verticaux; iii) l'adoption d'un mécanisme permettant d'opter pour un règlement et/ou un engagement (pratiques anticoncurrentielles)¹⁹⁵; iv) la création d'un circuit vert permettant l'approbation automatique des rapprochements (fusions, acquisitions et regroupements); et v) l'inclusion de seuils pour les rapprochements dans le secteur numérique. Le Comité a également formulé des recommandations concernant la gouvernance des procédures d'enquête de la CCI et du NCLAT, ainsi que les amendes.¹⁹⁶ La Loi sur la concurrence est en cours de révision pour mettre en œuvre ces recommandations. Le circuit vert pour les rapprochements a déjà été adopté.¹⁹⁷

¹⁹¹ Document de l'OMC G/SPS/N/IND/249 du 26 février 2020.

¹⁹² Ces textes législatifs peuvent être consultés à l'adresse suivante: <https://www.cci.gov.in/>.

¹⁹³ Article 53A de la Loi de 2002 sur la concurrence, modifiée par la Loi de finances de 2017.

¹⁹⁴ Bureau d'information de la presse (PIB), Communiqué de presse, *Government constitutes Competition Law Review Committee to review the Competition Act, 30 septembre 2018*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=183835>.

¹⁹⁵ Les règlements s'appliquent aux ententes; ils nécessitent un aveu de culpabilité de la part des Parties. Les engagements s'appliquent à toutes les affaires autres que les ententes et n'exigent aucune reconnaissance de culpabilité.

¹⁹⁶ PRS Legislative Research, *Report of the Competition Law Review Committee*. Adresse consultée: <https://www.prsindia.org/policy/report-summaries/report-competition-law-review-committee>.

¹⁹⁷ Renseignements communiqués par les autorités.

3.198. La CCI est l'autorité de réglementation de la concurrence; c'est une entité autonome responsable devant le gouvernement central¹⁹⁸, qui la finance et nomme ses membres.¹⁹⁹

3.199. En général, la Loi sur la concurrence s'applique à tous les opérateurs économiques (publics et privés, indiens et étrangers) et à tous les secteurs. Des exceptions continuent de s'appliquer pour les entités publiques qui exercent des activités dans les secteurs liés à l'énergie atomique, à la défense et à l'espace, ainsi qu'à la frappe de la monnaie.²⁰⁰ En outre, les opérateurs des secteurs bancaire, maritime, pétrolier et gazier sont toujours exemptés de l'application de certaines dispositions de la Loi (tableau 3.30). Des dispositions sectorielles, telles que les lignes directrices pour les fusions et acquisitions dans le secteur des télécommunications, sont également publiées par l'organisme de régulation. Toutefois, la CCI peut intervenir dans tous les secteurs, même s'il existe des réglementations spécifiques.²⁰¹

Tableau 3.30 Exemptions sectorielles de la Loi sur la concurrence

Opérateurs	Articles de la Loi sur la concurrence exemptés d'application	Cote de la notification du MCA	Durée de l'exemption (fin de l'année)
Les établissements bancaires auxquels le gouvernement a délivré une notification au titre de l'article 45 de la Loi de 1949 sur la réglementation des activités bancaires	Article 5 (rapprochements); article 6 (réglementation des rapprochements)	S.O. (E), 11/03/2020 ^a	5 ans (2025)
Banques nationalisées	Article 5 (rapprochements); article 6 (réglementation des rapprochements)	S.O. 2828(E), 30/08/2017	10 ans (2027)
Banques rurales régionales	Article 5 (rapprochements); article 6 (réglementation des rapprochements)	S.O. 2561(E), 10/08/2017	5 ans (2022)
Entreprises d'État exerçant des activités dans les secteurs du pétrole et du gaz	Article 5 (rapprochements); article 6 (réglementation des rapprochements)	S.O. 3714(E), 22/11/2017	5 ans (2022)
Accords de partage des navires	Article 3 (accords anticoncurrentiels) ^b	S.O. 3250(E), 04/07/2018 ^c	3 ans (2021)

a L'exemption a été initialement introduite en 2013 (S.O. 93 (E) du 8 janvier 2013).

b L'exemption ne s'applique pas si les accords de partage de navires donnent lieu à des accords horizontaux visant à fixer les prix, à limiter la capacité/les ventes ou à répartir les marchés/les clients.

c L'exemption a été initialement introduite en 2013 (Notification du MCA S.O. 3641(E) du 11 décembre 2013).

Source: Secrétariat de l'OMC; renseignements communiqués par les autorités; et CCI, *Notification*. Adresse consultée: <https://www.cci.gov.in/notification/111>.

3.200. En général, les accords qui causent, ou peuvent causer, ou sont susceptibles de causer un "effet défavorable notable sur la concurrence" sont interdits. Il s'agit notamment des accords horizontaux (par exemple les ententes) et des accords verticaux. Toutefois, ces interdictions peuvent ne pas s'appliquer si: i) elles concernent exclusivement les exportations; ii) elles imposent des restrictions afin de protéger les DPI; ou iii) elles contribuent à accroître l'efficacité.²⁰²

3.201. Les enquêtes sur les comportements anticoncurrentiels sont ouvertes par la CCI en son nom propre, ou si des renseignements pertinents lui sont fournis, ou si elles sont suggérées par le gouvernement central ou les gouvernements des États ou par les autorités statutaires (par exemple les organismes de réglementation sectoriels).²⁰³ Les accords horizontaux visent, entre autres, à fixer les prix, à limiter les ventes et à répartir les marchés ou les clients. Divers critères sont pris en compte par la CCI pour déterminer s'il existe un accord horizontal et s'il a un effet défavorable sur la concurrence.²⁰⁴

¹⁹⁸ Document de l'OCDE DAF/COMP/GF/WD(2016)62, *Indépendance des autorités de la concurrence – des intentions aux pratiques*, Contribution du CUTS au Forum mondial sur la concurrence, 10 novembre 2016. Adresse consultée: [https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/GF/WD\(2016\)62/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/GF/WD(2016)62/en/pdf).

¹⁹⁹ Document de l'OMC WT/TPR/S/313/Rev.1 du 14 septembre 2015.

²⁰⁰ Article 2(h) de la Loi de 2002 sur la concurrence.

²⁰¹ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁰² Article 3 de la Loi de 2002 sur la concurrence; et document de l'OCDE DAF/COMP/WD(2019)4, *Octroi de licences de droits de propriété intellectuelle et droit de la concurrence – Note de l'Inde, 10 mai 2019*. Adresse consultée: [https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/WD\(2019\)4/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DAF/COMP/WD(2019)4/en/pdf).

²⁰³ Article 19(1) de la Loi de 2002 sur la concurrence.

²⁰⁴ Articles 3(3) et 19(3) de la Loi de 2002 sur la concurrence.

3.202. Avant 2017, seules les entreprises ayant pris part à une entente pouvaient demander la clémence pour obtenir une réduction de peine, en échange de la divulgation de renseignements "complets, véridiques et vitaux" à la CCI. En 2017, le champ d'application de ces avantages a été élargi aux personnes qui participent à une entente au nom d'une entreprise. En outre, depuis 2017, les avantages peuvent être accordés à plus de trois demandeurs. Une réduction allant jusqu'à 100% du montant de l'amende peut être accordée au premier requérant qui fait la divulgation "vitale" à la CCI; des réductions de 30% ou 50% peuvent être accordées respectivement au deuxième requérant et aux requérants suivants.²⁰⁵

3.203. Les accords verticaux visent, entre autres, à établir des arrangements exclusifs en matière d'approvisionnement et de distribution. Ces accords sont interdits s'ils ont un effet défavorable sur la concurrence sur le marché. En outre, certains comportements (par exemple le refus d'accès au marché, les prix d'éviction et l'imposition de clauses/conditions déloyales) sont interdits lorsqu'ils sont le fait d'un opérateur qui détient une position dominante sur un marché donné. La CCI analyse plusieurs variables pour déterminer l'abus de position dominante, y compris la part de marché; cependant, la Loi sur la concurrence ne précise aucun seuil pour déterminer la part de marché. Il existe des seuils uniquement pour le secteur des télécommunications, et ceux-ci sont précisés dans les lignes directrices. Une fois la position dominante établie, le comportement est évalué pour voir si l'abus de position dominante, au sens des dispositions de la Loi, a été établi.

3.204. La législation indienne fait référence à trois types de rapprochements: les acquisitions, les fusions et les regroupements. Certains rapprochements sont exemptés de notification; d'autres doivent être notifiés à la CCI et être approuvés par celle-ci s'ils dépassent un certain seuil (tableau 3.31). Les seuils doivent être révisés pour tenir compte des fluctuations de l'indice des prix de gros; ils ont été révisés et relevés pour la dernière fois en 2016.²⁰⁶

Tableau 3.31 Seuils relatif à la notification des rapprochements, 2016-2019

Critères	Entreprises individuelles		Groupements d'entreprises	
	En Inde	En Inde et à l'étranger	En Inde	En Inde et à l'étranger
Valeur des actifs	>20 milliards d'INR	>1 milliard d'USD, y compris au moins 10 milliards d'INR en Inde	>80 milliards d'INR	>4 milliards d'USD, y compris au moins 10 milliards d'INR en Inde
OU				
Chiffre d'affaires	>60 milliards d'INR	>3 milliards d'USD, y compris au moins 30 milliards d'INR en Inde	>240 milliards d'INR	>12 milliards d'USD billion, y compris au moins 30 milliards d'INR en Inde

Source: Notification du MCA S.O. 675 (E) du 4 mars 2016.

3.205. Depuis 2015, l'Inde a également maintenu des exemptions pour les petites transactions (l'exemption *de minimis*), qui ont été initialement introduites en 2011 pour une période de cinq ans, puis prorogées en 2016 pour cinq années supplémentaires.²⁰⁷ En conséquence, les notifications ne sont pas requises si la valeur des actifs ne dépasse pas 3,5 milliards d'INR ou si le chiffre d'affaires ne dépasse pas 10 milliards d'INR. Avant 2017, les seuils étaient respectivement de 2,5 milliards d'INR et de 7,5 milliards d'INR. Le champ d'application de l'exemption a également été élargi pour inclure les fusions et les regroupements; auparavant, seules les acquisitions étaient prises en compte. En outre, les groupes qui détiennent moins de 50% des droits de vote dans d'autres entreprises sont également exemptés de l'obligation de notification, car ils sont considérés comme de petites transactions.²⁰⁸

3.206. En outre, 10 catégories de rapprochements sont actuellement "exemptées" de l'obligation de notification, car elles ne sont pas susceptibles de causer un "effet défavorable notable sur la concurrence".²⁰⁹ Les exemptions, qui ont été modifiées à plusieurs reprises au cours de la période à l'examen, concernent principalement l'acquisition d'actions et/ou de droits de vote.

²⁰⁵ Article 46 de la Loi de 2002 sur la concurrence; Règlement de 2009 de la CCI (sanction moindre), modifié par le Règlement de 2017 de la CCI (sanction moindre) (modification); CCI, *Cartel Enforcement and Competition, ICN Special Project*. Adresse consultée: https://www.cci.gov.in/sites/default/files/whats_newdocument/ICN%20SPECIAL%20PROJECT%202018.pdf; et CCI, *Booklets*. Adresse consultée: <https://www.cci.gov.in/advocacy-booklet/78>.

²⁰⁶ Notification du MCA S.O. 675 (E) du 4 mars 2016.

²⁰⁷ Notifications du MCA S.O. 482(E) du 4 mars 2011; et S.O. 988(E) du 29 mars 2017.

²⁰⁸ Notifications du MCA S.O. 481(E) du 4 mars 2011; et S.O. 673(E) du 4 mars 2016.

²⁰⁹ L'annexe I du Règlement de 2011 de la CCI (Procédure concernant les affaires courantes liées aux rapprochements) contient la liste des exemptions. La liste a été modifiée en 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016.

3.207. En 2015-2020, l'Inde a introduit divers changements concernant la procédure de dépôt d'un rapprochement. L'obligation de notifier un rapprochement dans les 30 jours suivant sa signature a été suspendue en 2017, pour cinq ans, car le délai était jugé trop court pour permettre de compiler les renseignements nécessaires, en particulier lorsque les rapprochements incluaient des entités internationales.²¹⁰ Avant la suspension du délai, les Parties étaient souvent condamnées à une amende pour non-respect des délais, ce qui constituait une charge financière.²¹¹ Depuis 2017, un rapprochement peut être notifié à la CCI à tout moment, à condition que l'approbation, si elle est nécessaire, soit accordée avant que la transaction soit réalisée.²¹²

3.208. En outre, les prescriptions en matière de dépôt ont été simplifiées et clarifiées (tableau 3.32). À cette fin, le circuit vert a été adopté en 2019 en tant qu'approbation automatique pour les rapprochements qui ne nécessitent pas une évaluation exhaustive. Pour pouvoir recourir au processus d'approbation automatique, les parties demandent l'aide de la CCI en vue de déterminer si elles remplissent les conditions requises. Si le circuit vert est utilisé, les parties procèdent à une auto-évaluation de la transaction, sur la base de critères spécifiques.²¹³ En février 2020, neuf rapprochements avaient été déposés par le biais du circuit vert. Autrement, la CCI dispose de 210 jours à compter de la date de dépôt pour approuver (ou rejeter) un rapprochement.²¹⁴

Tableau 3.32 Principaux changements concernant le dépôt d'un avis de rapprochement, 2015-2019

Date de modification	Description
Règlement de 2011 de la CCI (Procédure concernant les affaires courantes liées aux rapprochements)	
13/08/2019	Le circuit vert a été instauré pour certains types de rapprochements: i) ceux qui ne produisent pas/ne fournissent de produits ou de services analogues, identiques ou substituables; et ii) ceux qui ne se livrent pas à des activités concernant la production, l'approvisionnement, la distribution, le stockage, la vente, le service ou le commerce de produits/services qui: se trouvent à différents niveaux de la chaîne de production/d'approvisionnement ou se complètent mutuellement
09/10/2018	Des précisions ont été données sur les procédures qui étaient incluses dans le délai de 210 jours pour mener à bien une enquête ou qui en étaient exclues Les parties peuvent proposer et adopter des mesures correctives volontaires à prendre en cas d'infraction En cas de manque important de renseignements, les parties peuvent retirer et présenter à nouveau l'avis, sans risque d'invalidation de l'avis déjà déposé; les droits déjà payés sont ajustés si le nouveau dépôt est effectué dans les 3 mois suivant la date du retrait
07/01/2016	Les Parties ont la possibilité d'être entendues, avant que la CCI n'invalide un avis
01/07/2015	Les prescriptions relatives au dépôt d'un avis ont été simplifiées Le délai d'examen des avis a été porté de 30 jours civils à 30 jours ouvrables Les parties sont informées de l'invalidation d'un avis déposé auprès de la Commission dans les 7 jours ouvrables suivant la décision Les rapprochements à l'examen sont affichés sur le site Web de la CCI Des procédures de demande de confidentialité ont été initiées

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de la CCI, *Regulation as printed in Official Gazette*. Adresse consultée: https://www.cci.gov.in/regulations_as_printed_in_official_gazette; et CCI (plusieurs années), *Annual Report*. Adresse consultée: <https://www.cci.gov.in/annual-reports>.

3.209. Pour la période 2014/15-2018/19, la CCI a ouvert 209 enquêtes sur des pratiques anticoncurrentielles présumées; 93 ont été ouvertes par la CCI elle-même. Dans 74 cas, la CCI a constaté des pratiques illégales, dont 47 ententes (tableau 3.33). La constitution d'entente était concentrée dans des secteurs tels que la santé et les produits pharmaceutiques; l'information et la radiodiffusion; ainsi que les produits chimiques et les engrais. En outre, 27 opérateurs ont été reconnus coupables d'abuser de leur position dans des secteurs tels que le charbon et l'immobilier.

²¹⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

²¹¹ Articles 6(2) et 43A de la Loi de 2002 sur la concurrence.

²¹² Global Competition Review, *India: Merger Control*. Adresse consultée: <https://globalcompetitionreview.com/insight/the-asia-pacific-antitrust-review-2019/1188995/india-merger-control>.

²¹³ CCI, *Speeches* – Discours du Président de la CCI, 16 septembre 2019. Adresse consultée: <https://www.cci.gov.in/speeches>; et Règlement de 2019 de la CCI (Procédure concernant les affaires courantes liées aux rapprochements) (modification), 13 août 2019.

²¹⁴ Article 31(11) de la Loi de 2002 sur la concurrence.

La CCI a approuvé la plupart des rapprochements notifiés, qui ont eu lieu dans des secteurs tels que les marchés financiers; les produits pharmaceutiques et les soins de santé; les technologies de l'information; l'industrie automobile, l'énergie; ainsi que les médias et les divertissements; 39 rapprochements ont été rejetés, car l'avis était incomplet.

Tableau 3.33 Données sur la concurrence, 2014/15-2018/19

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Pratiques anticoncurrentielles					
Nombre d'enquêtes ouvertes	41	23	100	23	22
Nombre d'enquêtes achevées	34	32	23	36	51
Nombre de pratiques anticoncurrentielles jugées illégales	20	14	7	12	21
Ententes	8	9	5	7	18
Abus de position dominante	12	5	2	5	3
Nombre d'appels	31	34	31	37	46
Rapprochements					
Notifiés	98	125	113	64	94
Approuvés	82	107	104	63	78
Rejetés	6	12	11	4	6

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.3.4.2 Contrôle des prix

3.210. L'Inde continue de contrôler le prix de certaines cultures afin que les agriculteurs puissent vendre à un prix de soutien minimal (PSM) et acheter des produits alimentaires pour le système de distribution publique (PDS). En 2019, 24 cultures ont fait l'objet d'un PSM (tableau 3.34). Les PSM sont établis avant les deux saisons des plantations/semences (c'est-à-dire la saison des pluies – kharif – et la saison sèche – rabi) par le Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs (DAC&FW), à la suite des recommandations formulées par la Commission des coûts et prix agricoles (CACP). Les PSM sont établis pour l'ensemble du pays; toutefois, étant donné que les variables utilisées pour les déterminer, notamment les coûts de production, peuvent varier d'un État à l'autre, la CACP utilise un coût de production moyen pondéré pour l'ensemble de l'Inde lorsqu'elle formule ses recommandations pour les établir.²¹⁵ Un paiement supplémentaire (prime), en plus des PSM, peut également être accordé pour encourager certaines cultures certaines années (par exemple les oléagineux et les légumineuses en 2016/17²¹⁶); en 2019/20, aucune prime n'a été versée.²¹⁷

Tableau 3.34 Cultures bénéficiant de prix de soutien minimaux, 2019-2020

Cultures cultivées pendant la saison des pluies (kharif)	Pois cajan; millet d'Afrique; coton; arachides (en coques); sorgho; maïs; haricot mungo; graines de niger; riz paddy; raggee; sésame; fèves de soja (jaune); graines de tournesol; et haricots urad
Cultures cultivées pendant la saison sèche (rabi)	Orge; pois chiches; masur (lentilles); colza/graines de moutarde; graines de carthame; toria; et blé
Autres cultures	Coprah; noix de coco décortiquée; et jute

Source: DAC&FW, *Minimum Support Prices (MSP) for Kharif Crops of 2019-20 Season*. Adresse consultée: http://agricoop.nic.in/sites/default/files/MSP_2019-20%20%28English%29.pdf.

²¹⁵ CACP, *Determinants of MSP*. Adresse consultée: <http://cacp.dacnet.nic.in/content.aspx?pid=62>.

²¹⁶ Lok Sabha Unstarred Question No. 1589, 25 July 2017. Adresse consultée: <http://www.indiaenvironmentportal.org.in/files/file/growth%20of%20farm%20income.pdf>.

²¹⁷ Les PSM sont publiés en ligne: CACP, *Determinants of MSP*. Adresse consultée: <http://cacp.dacnet.nic.in/content.aspx?pid=62>; Farmers' Portal, *Minimum Support Prices*. Adresse consultée: <https://farmer.gov.in/mspstatements.aspx>; DAC&FW, *Minimum Support Prices (MSPs) for Kharif Crops of 2019/20 season*. Adresse consultée: <http://agricoop.nic.in/recentinitiatives/minimum-support-pricesmsps-kharif-crops-2019-20-season>; et DAC&FW, *Minimum Support Prices of Rabi Crops of 2019/20 season to be marketed in 2019/20*. Adresse consultée: <http://www.agricoop.nic.in/recentinitiatives/minimum-support-price-rabi-crops-2018-19-season-be-marketed-2019-20>.

3.211. Les agriculteurs peuvent vendre leurs produits au PSM aux entités contractantes du gouvernement central ou des gouvernements des États²¹⁸ ou sur le marché libre lorsque les prix du marché sont plus élevés. Si les prix du marché tombent en dessous du PSM, les États/territoires de l'Union peuvent mettre en œuvre trois systèmes: i) le système de soutien des prix (PSS); ii) le système de prix de complément des prix (PDPS); et iii) le système pilote de marchés privés et de stockistes (PPPS).

3.212. Le PSS s'applique à certaines cultures assujetties aux PSM, si elles sont conformes aux normes de "qualité moyenne équitable". Ce système a été mis en place pour faire en sorte que les agriculteurs puissent vendre leurs produits aux PSM. Dans le cadre du PSS, les entités contractantes achètent au PSM.²¹⁹ Le système est entièrement financé par le gouvernement central.²²⁰ Pendant la période à l'examen, la liste des cultures visées par le PSS a été révisée et la quantité maximale légale pouvant être achetée a été augmentée (tableau 3.35).

Tableau 3.35 Modifications apportées au système de soutien des prix (PSS) au cours de la période à l'examen

	Directives de 2014	Directives de 2018
Cultures bénéficiant du PSM visées par le PSS	Coton, oléagineux et légumineuses	Coprah, oléagineux et légumineuses
Cultures bénéficiant du PSM non visées par le PSS	Coprah, céréales secondaires, noix de coco décortiquées, jute, riz paddy et blé	Coton, céréales secondaires, noix de coco décortiquées, jute, riz paddy et blé
Durée du PSS	90 jours maximum (possibilité de prolonger la durée)	90 jours maximum; 6 mois pour le coprah (possibilité de prolonger la durée)
Seuil d'achat quotidien	50 kg/jour et par agriculteur	50 kg par jour et par agriculteur
Quantité maximale d'achat	25% de la production	40% de la production
Soutien accordé pour encourager les achats	Exonération de la taxe Mandi ^a et des dispositions logistiques des États	Exonération de toutes les taxes et dispositions logistiques des États

a Une redevance sur la vente et l'achat de produits agricoles.

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de *Guidelines for Price Support Scheme (PSS) (Oilseeds, Pulses and Cotton)*, 2014. Adresse consultée: <http://agricoop.nic.in/sites/default/files/PSS%20GUIDELINES%20final.pdf>; et *Amended Guidelines for Price Support Scheme (PSS) (Pulses, Oilseeds and Copra) under PM-AASHA, 2018*. Adresse consultée: <http://fci.gov.in/app/webroot/upload/Procurement/PSS%20Guidelines.pdf>.

3.213. Le PDPS et le PPPS sont deux nouveaux systèmes instaurés en 2018/19. Le PDPS est une alternative au PSS. Dans le cadre de ce système, le gouvernement n'achète pas; un transfert en espèces égal à la différence entre le prix du marché et le PSM est effectué à l'endroit des agriculteurs.²²¹ Dans le cadre du PPPS, une alternative au PSS et au PDPS, les entités contractantes privées achètent directement auprès des agriculteurs, au prix de soutien minimal.²²² Les entités contractantes privées reçoivent une indemnisation maximum de 15% du PSM de leurs services; ainsi, l'entité privée supporte une partie des pertes associées au système.

3.214. Le Mécanisme d'intervention sur le marché (MIS) est mis en œuvre à la demande des États/territoires de l'Union, en cas de baisse des prix due à une récolte exceptionnelle. Le MIS s'applique aux cultures périssables pour lesquelles il n'existe pas de PSM. Il est mis en œuvre en cas de baisse de 10% du prix du marché ou d'augmentation de 10% de la production par rapport à

²¹⁸ Les entités contractantes du gouvernement central sont la Société centrale d'entreposage, la Société indienne du coton, la Société indienne des produits alimentaires, la Société indienne du jute, la Fédération nationale de commercialisation de la production des coopératives agricoles, la Fédération nationale des coopératives de consommateurs et le Consortium des petits exploitants agricoles.

²¹⁹ OCDE/ICRIER (2018), *Trends and Evaluation of Agricultural Policies in India, Agricultural Policies in India*, Éditions OCDE. Adresse consultée: https://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/agricultural-policies-in-india_9789264302334-en.

²²⁰ Amended Guidelines for Price Support Scheme (PSS) (Pulses, Oilseeds and Copra) under PM-AASHA, 2018. Adresse consultée: <http://fci.gov.in/app/webroot/upload/Procurement/PSS%20Guidelines.pdf>.

²²¹ Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs, *Guideline for PDPS*. Adresse consultée: <http://agricoop.nic.in/sites/default/files/Guidelines%20PDPS.pdf>; et CACP (2018), *Price Policy for Kharif Crops: The Marketing Season 2018/19*. Adresse consultée: <http://cacp.dacnet.nic.in/ViewReports.aspx?Input=2&PageId=39&KeyId=615>.

²²² CACP (2019), *Price Policy for Kharif Crops: The Marketing Season 2019/20*. Adresse consultée: <http://cacp.dacnet.nic.in/ViewReports.aspx?Input=2&PageId=39&KeyId=669>.

l'année précédente. Dans le cadre du MIS, les cultures périssables sont achetées par les entités contractantes à un prix d'intervention sur le marché prédéterminé qui couvre les coûts de production. Le MIS est mis en œuvre pour une période déterminée ou jusqu'à ce que les prix du marché se stabilisent (selon la première éventualité).²²³

3.215. La canne à sucre est soumise à un prix juste et rémunérateur (FRP), c'est-à-dire le prix minimum que les sucreries doivent payer aux agriculteurs (275 INR/quintal en 2019/20). Le FRP est fixé par le DAC&FW, suivant les recommandations de la CACP. Il est lié à un taux de récupération de base qui a été augmenté de 9,5% à 10% au cours de la période à l'examen. Une prime (de 1% du FRP) peut également être accordée pour chaque augmentation de 0,1% du taux de récupération. Une réduction (de 1% du FRP) peut également être appliquée pour chaque diminution de 0,1% du taux de récupération.²²⁴ Le prix du sucre blanc/raffiné à l'usine ainsi que le prix de l'éthanol au départ de l'usine sont également contrôlés.²²⁵

3.216. L'Inde continue de mettre en œuvre le système de distribution publique (PDS) qui facilite l'approvisionnement en céréales vivrières (riz, blé et céréales secondaires), en sucre et en kérosène à des prix subventionnés. Le système est mis en œuvre par le gouvernement central et les gouvernements des États. L'entité contractante du gouvernement central, la Société indienne des produits alimentaires (FCI), est chargée des achats, de l'entreposage, du transport et de la répartition en vrac. Les gouvernements des États sont chargés de distribuer les produits de base par l'intermédiaire de magasins à prix équitables.²²⁶

3.217. Le prix de détail des bouteilles de GPL de 14,2 kg à usage domestique, vendues par les entreprises d'État, continue d'être contrôlé. Le prix est déterminé par les sociétés d'État de commercialisation du pétrole, à savoir la Indian Oil Corporation (IOC) Ltd, la Bharat Petroleum Corporation (BPC) Ltd et la Hindustan Petroleum Corporation (HPC) Ltd, en fonction de l'évolution des prix sur le marché international et d'autres conditions du marché. Les prix du GPL sont révisés tous les mois.

3.218. Le prix du gaz naturel extrait des gisements existants²²⁷ par les compagnies pétrolières d'État (l'IOC et la société du pétrole et du gaz naturel (ONGC)) est toujours soumis à un mécanisme des prix administrés (APM). Les centrales électriques et les branches de production exerçant des activités dans des domaines tels que les engrais, l'acier, les raffineries, les produits pétrochimiques, et les usines de production de GPL appartenant à la société d'État GAIL (Gas Authority of India Ltd.) et à l'ONGC sont considérées comme des secteurs prioritaires en ce qui concerne l'utilisation du gaz naturel dans le cadre de l'APM. En outre, dans la région du nord-est, la consommation de gaz naturel dans le cadre de l'APM est subventionnée.²²⁸ Le prix du gaz naturel dans les États du nord-est est de 60% du prix du gaz dans le reste de l'Inde; le solde (40%) est payé par les compagnies pétrolières nationales (NOC) sous forme de subvention financée par le gouvernement central.

3.219. Le prix de l'urée reste assujéti à un contrôle (section 3.3.1).

²²³ MIS. Adresse consultée: http://agricoop.nic.in/sites/default/files/MIS_0.pdf; et Arthapedia, *Market Intervention Scheme (MIS)*. Adresse consultée: [http://www.arthapedia.in/index.php?title=Market_Intervention_Scheme_\(MIS\)](http://www.arthapedia.in/index.php?title=Market_Intervention_Scheme_(MIS)).

²²⁴ Département de l'alimentation et de la distribution publique, *General Policy – Sugarcane Pricing Policy*. Adresse consultée: https://dfpd.gov.in/gen_policy.htm.

²²⁵ Ordonnance de 2018 sur le contrôle des prix du sucre, et Département de l'alimentation et de la distribution publique, *General Policy – Sugarcane Pricing Policy*. Adresse consultée: https://dfpd.gov.in/gen_policy.htm.

²²⁶ Département de l'alimentation et de la distribution publique. Adresse consultée: <https://dfpd.gov.in/public-distribution.htm>.

²²⁷ Les gisements existants désignent les gisements attribués avant l'introduction des contrats de partage de production.

²²⁸ Ministère du pétrole et du gaz naturel (2014), *Report of the Committee on Gas Pricing – 2014*. Adresse consultée: http://petroleum.nic.in/sites/default/files/committee_report_on_gas_pricing_2014.pdf; et Petroleum Planning and Analysis Cell, *Subsidy*. Adresse consultée: https://www.ppac.gov.in/content/150_1_Subsidy.aspx.

3.220. L'Inde continue de fixer des prix plafonds au niveau de la vente au détail pour les préparations inscrites sur la Liste nationale des médicaments essentiels.²²⁹ Le prix de détail maximal est fixé sur la base d'un mécanisme fondé sur le marché, qui prend en compte la moyenne simple des prix des marques qui détiennent plus de 1% de la part de marché du chiffre d'affaires total.²³⁰ Le prix de détail des préparations non inscrites sur la Liste est surveillé afin de garantir que les prix restent dans les limites de 10% du prix de détail le plus élevé au cours des 12 mois précédents.²³¹ L'Inde contrôle également le prix de détail des nouveaux médicaments.

3.3.5 Commerce d'État, entreprises publiques et privatisation

3.3.5.1 Commerce d'État²³²

Importations

3.221. Sur le plan des importations, la politique commerciale de l'État indien n'a pas beaucoup changé depuis le précédent examen en 2015. L'Inde continue de recourir au commerce d'État pour certains produits agricoles, les engrais et certains produits pétroliers, afin de garantir un revenu équitable aux agriculteurs, d'assurer la sécurité alimentaire (c'est-à-dire la disponibilité de produits alimentaires adéquats pour toutes les couches de la société à des prix abordables), de gérer l'achat d'engrais pour les agriculteurs et de mettre en œuvre le système de soutien interne des prix pour les produits pétroliers. Sept entreprises commerciales d'État sont toujours en place. Cependant, elles n'ont pas toutes un monopole sur le commerce; d'autres sociétés peuvent être autorisées à importer des produits relevant du commerce d'État lorsque les entreprises commerciales d'État ne sont pas en mesure de le faire (tableau 3.36). Les entreprises commerciales d'État peuvent se procurer les produits sur le marché intérieur et/ou les importer, en fonction de l'offre et de la demande intérieures. Toutefois, l'Indian Oil Corporation (IOC) détient un monopole sur l'importation de certains produits pétroliers, et la MMTC Ltd et Indian Potash sur l'importation d'urée.

Tableau 3.36 Produits importés par des entreprises commerciales d'État, 2015-2020

Entreprises commerciales d'État	Produit	Code du SH	Valeur des importations (millions d'USD)				
			2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Société indienne des produits alimentaires (FCI)	Blé	1001.19.00	s.o.	0,00	s.o.	s.o.	s.o.
		1001.99.10	135,37	1 268,64	364,45	0,72	0,64
	Riz	1006.10.90	s.o.	s.o.	0,01	0,02	0,01
		1006.20.00	s.o.	s.o.	s.o.	0,02	0,32
		1006.30.10	s.o.	s.o.	0,19	0,27	7,74
		1006.30.20	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
		1006.30.90	0,91	1,07	1,69	3,95	2,85
1006.40.00	0,00	0,00	0,01	0,13	0,14		
Société de commerce d'État (STC)	Coprah	1203.00.00	0,32	s.o.	6,48	11,71	10,78
	Huile de coco (huile de coprah) et ses fractions	1513.11.00	2,86	s.o.	s.o.	0,00	0,00
		1513.19.00	3,50	0,06	0,99	0,48	2,02
STC, Indian Potash Ltd., Société de commerce des métaux et minéraux (MMTC)	Urée	3102.10.00	2 393,68	1 154,40	1 452,72	1 887,82	2 886,30

²²⁹ La Liste nationale des médicaments essentiels figure à l'annexe I de l'Ordonnance de 2013 sur le contrôle des prix des médicaments. (Direction nationale des prix des produits pharmaceutiques. Adresse consultée: <http://www.nppaindia.nic.in/en/utilities/list-of-notified-prices/dpco-2013/>).

²³⁰ Article 4 de l'Ordonnance de 2013 sur le contrôle des prix des médicaments.

²³¹ Article 20 de l'Ordonnance de 2013 sur le contrôle des prix des médicaments.

²³² Sur la base du document de l'OMC G/STR/N/15/IND du 8 novembre 2018.

Entreprises commerciales d'État	Produit	Code du SH	Valeur des importations (millions d'USD)				
			2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Indian Oil Corporation Ltd. (IOCL), Bharat Petroleum Corporation Ltd. (BPCL), Hindustan Petroleum Corporation Ltd. (HPCL)	Essence pour moteur	2710.12.11	0,06	0,00	s.o.	0,00	0,05
		2710.12.12	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
		2710.12.13	0,07	s.o.	0,04	0,08	s.o.
		2710.12.19	644,16	297,00	70,24	467,29	1 041,34
	Liquide de gaz naturel	2710.12.20	76,48	10,00	0,02	22,08	395,05
		2710.12.90	1 259,65	1 075,58	645,48	645,12	422,30
	Pétrole lampant supérieur	2710.19.10	24,66	0,01	0,03	2,24	7,70
	Carburéacteurs	2710.19.20	137,33	164,92	180,85	198,47	45,03
	Diesel pour moteur à régime rapide	2710.19.30	70,62	422,39	463,44	386,61	1 673,36
	Huile diesel légère	2710.19.40	0,25	0,14	1,51	4,41	7,19

s.o. Sans objet.

Note: Le chiffre 0,00 représente les valeurs d'importation inférieures à 5 000 USD.

Source: Documents de l'OMC G/STR/N/15/IND du 8 novembre 2018; et G/STR/N/16/IND et G/STR/N/17/IND du 3 octobre 2019; et DGFT.

3.222. Le gouvernement, par l'intermédiaire de la Société indienne des produits alimentaires (FCI) (créée en 1964), achète des céréales vivrières et certains produits agricoles aux agriculteurs à un prix de soutien minimum (PSM). Ces produits sont ensuite distribués par le biais du système de distribution publique (PDS) à des prix subventionnés aux consommateurs vivant en dessous du seuil de pauvreté. La FCI maintient également des stocks régulateurs de céréales aux fins de la sécurité alimentaire. La FCI a obtenu le droit d'importer des céréales telles que le millet d'Afrique, le sarrasin, l'alpiste, le durra, le millet, l'avoine, le riz, le seigle, le sorgho, le blé, le raggee et d'autres céréales. Toutefois, la plupart de ces produits, à l'exception du riz et du blé, ont été retirés de la liste des entreprises commerciales d'État en 2014.²³³

3.223. Dans le cas de l'urée, le commerce d'État est nécessaire pour mettre en œuvre et gérer les achats pour les agriculteurs. L'Inde maintient un système de soutien à la fois pour l'urée importée et celle d'origine indienne. La quantité importée est établie en consultation avec le Département des engrais et le Département de l'agriculture et de la coopération.

Exportations

3.224. Comme pour les importations, l'Inde continue d'accorder des privilèges spéciaux à l'exportation de certains produits par l'intermédiaire d'entreprises commerciales d'État afin, entre autres, de permettre aux petits agriculteurs et aux agriculteurs tribaux de vendre leurs produits à l'étranger, d'assurer l'approvisionnement intérieur de certains produits (à savoir le kérosène et le GPL), d'empêcher de fortes fluctuations des prix intérieurs et de garantir la conservation et la bonne utilisation des ressources naturelles (minéraux).²³⁴ Depuis 2014/15, un changement majeur lié aux exportations effectuées dans le cadre des entreprises commerciales d'État a été le retrait des oignons (depuis 2014/15) et du sucre (dans le cadre d'un contingent tarifaire) (depuis 2019) de la liste des produits exportés par des entreprises commerciales d'État; ces produits ont été libéralisés et peuvent être exportés par tout exportateur admissible (tableau 3.37).

Tableau 3.37 Produits exportés par des entreprises commerciales d'État, 2015/16-2019/20

Entreprises	Produits	Code du SH 2015/16 à 2018/19	Code du SH 2019/20	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Indian Sugar Exim Corp. Ltd. ^a	Sucre (dans le cadre d'un contingent préférentiel vers l'UE et les États-Unis)	ex 1701.00.00	s.o.

²³³ Notification n° 93 (RE-2013)/2009-2014 du 29 septembre 2014.

²³⁴ Document de l'OMC G/STR/N/15/IND du 8 novembre 2018.

Entreprises	Produits	Code du SH 2015/16 à 2018/19	Code du SH 2019/20	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Kudremukh Iron Ore Co. Ltd.	Concentrés de minerai de fer préparés par enrichissement et/ou par concentration de minerai pauvre contenant 40% ou moins de fer produit par Kudremukh Iron Ore Company Ltd.	ex 2601.11.50	ex 2601.11.50
	Minerai de fer en boulettes fabriquées par Kudremukh Iron Ore Company Ltd.	ex 2601.12.10	s.o.
Société indienne des minerais de manganèse ^b	Minerais de manganèse à l'exclusion des minerais en bloc ou mélangés d'une teneur en manganèse supérieure à 46%	2602.00.00	s.o.	0,29	0,18	7,99	2,00	3,61
Société de commerce des métaux et minéraux		2602.00.00	2602.00.00					
Société de commerce des métaux et minéraux	Minerai de fer à l'exclusion de ceux qui sont en franchise de droits	ex 2601.11.00	2601.11.00	134,38	849,70	586,71	275,68	1 302,74
	Fines/concentrés de chrome enrichi (d'une teneur maximale en Cr2O3 inférieure à 42%)	ex 2610.00.30	s.o.
	Minerai de chrome friable et fixateurs concentrés d'une teneur en Cr2O3 d'au moins 47%	2610.00.40	2610.00.40	19,44	38,41	12,21	16,78	10,43
	Blocs de minerai de chrome d'une teneur en Cr2O3 ne dépassant pas 40%	ex 2610.00.30	ex 2610.00.30
	Minerai de silice friable ou fin pauvre, d'une teneur en Cr2O3 ne dépassant pas 52% et d'une teneur en silice dépassant 4%	ex 2610.00.90	ex 2610.00.90
	Minerai de chromite friable ou fin, à faible teneur en silice; d'une teneur en Cr2O3 se situant entre 52% et 54% et d'une teneur en silice dépassant 4%	ex 2610.00.90	ex 2610.00.90
	Autres chromes	s.o.	2610.00.00
Indian Oil Corp. Ltd.	Pétrole brut	2709.00.00	2709.00.00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

.. Non disponible.

s.o. Sans objet.

a N'apparaît pas comme une entreprise commerciale d'État au 7 septembre 2015, dans la notification de la DGFT n° 20/2015-20 du 7 septembre 2015.

b N'apparaît pas comme une entreprise commerciale d'État en 2019/20.

Source: Documents de l'OMC G/STR/N/15/IND du 8 novembre 2018; et G/STR/N/16/IND; et G/STR/N/17/IND du 3 octobre 2019; DGFT, *Banque de données sur les importations et les exportations*; et données communiquées par les autorités.

3.3.5.2 Entreprises d'État et privatisation

3.225. La participation des entreprises d'État, également appelées entreprises du secteur public central (CPSE), conserve une place importante dans l'économie; toutefois, elle est tombée de 16% du PIB de l'Inde en 2014/15 à 13,4% en 2018/19 (aux prix courants).²³⁵ Leur contribution à l'emploi est également importante, bien que le nombre de travailleurs employés ait également diminué au cours de la période à l'examen, tombant de 1,3 million en 2014-2015 à 1 million en 2018-2019.²³⁶ Les CPSE ont généré des recettes en devises de 1 433,8 milliards d'INR en 2018/19.²³⁷

3.226. Les CPSE exercent leurs activités dans tous les secteurs de l'économie; elles conservent une position dominante sur de nombreux marchés, tels que le charbon, l'électricité, les industries extractives, les produits pétroliers, l'acier, les transports et la logistique. En 2017/18 (dernières données), il y avait 257 CPSE en activité (235 en 2014/15).²³⁸

3.227. Le désinvestissement s'est poursuivi au cours de la période à l'examen (tableau A3. 4). L'un des objectifs du désinvestissement dans le CPSE est de respecter le seuil minimum d'actions (25%) détenues par le public requis pour que toutes les entreprises publiques soient cotées en bourse en Inde.²³⁹ Le désinvestissement dans les CPSE exerçant des activités dans des secteurs non stratégiques s'est également poursuivi pendant la période considérée.²⁴⁰ Les recettes tirées de la vente d'actions sont déposées/investies dans le Fonds national d'investissement pour, entre autres, recapitaliser les banques publiques et financer des projets d'infrastructure de base.²⁴¹

3.3.6 Marchés publics

3.228. Les marchés publics sont estimés à 30% du PIB.²⁴² L'Inde ne dispose pas de données consolidées concernant les marchés publics, y compris la ventilation de la valeur des marchés par méthode de passation des marchés.²⁴³

3.229. Les marchés publics sont décentralisés; ils peuvent être passés par des entités publiques, y compris des entreprises publiques, au niveau central et au niveau des États. Toutefois, le gouvernement central peut désigner des entités contractantes au niveau central. L'Inde n'a pas d'organisme chargé des marchés publics au niveau central. Jusqu'en 2017, la Direction générale des approvisionnements et des ventes (DGS&D) était l'entité contractante au niveau central pour les marchandises et les services d'usage courant; elle a été dissoute en 2017, lorsque la place de marché électronique du gouvernement (e-GeM) a été mis en place.²⁴⁴

²³⁵ En 2015/16, 13,3%; en 2016-2017, 12,7%; et en 2017/18, 12,6%. India Budget, *Economic Survey 2019/20 Statistical Appendix*. Adresse consultée: <https://www.indiabudget.gov.in/economicsurvey/doc/Statistical-Appendix-in-English.pdf>; et renseignements communiqués par les autorités.

²³⁶ Département des entreprises publiques (2018), *Public Survey Enterprises 2017/18*, Volume I; et Département des entreprises publiques (2015), *Public Survey Enterprises 2014/15*, Volume I. Adresse consultée: <https://dpe.gov.in/publication/pe-survey/pe-survey-report> et renseignements communiqués par les autorités.

²³⁷ Renseignements communiqués par les autorités.

²³⁸ Département des entreprises publiques (2018), *Public Enterprises Survey 2017/18*, Volume I; et Département des entreprises publiques (2015), *Public Enterprises Survey 2014/15*, Volume I. Adresse consultée: <https://dpe.gov.in/publication/pe-survey/pe-survey-report>.

²³⁹ Règlement 19A du Règlement de 1957 sur les transactions boursières (Réglementation), modifié par le Règlement de 2014 sur les transactions boursières (Réglementation) (deuxième modification) et le Règlement de 2017 sur les transactions boursières (Réglementation) (troisième modification).

²⁴⁰ NITI Aayog (2018), *Strategy for New India @75*. Adresse consultée: https://niti.gov.in/writereaddata/files/Strategy_for_New_India.pdf; et Département de l'investissement et de la gestion des biens publics, *Instructions on Strategic Disinvestment*. Adresse consultée: <https://dipam.gov.in/instructions-on-strategic-disinvestment>.

²⁴¹ Département de l'investissement et de la gestion des biens publics, *National Investment Fund*. Adresse consultée: <https://dipam.gov.in/national-investment-fund>.

²⁴² CCI, *Competition Act, 2002: Provisions Relating to Public Procurement*, Advocacy Series 9. Adresse consultée: https://www.cci.gov.in/sites/default/files/advocacy_booklet_document/pp.pdf; et OCDE (2014), *Smart Procurement – Going green: best practices for green procurement – India*. Adresse consultée: <https://www.oecd.org/governance/procurement/toolbox/search/india-best-practices-green-public-procurement-gpp-market-capacity-cost-benefit-assessment.pdf>.

²⁴³ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁴⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

3.230. Les marchés publics sont régis par plusieurs textes législatifs, en particulier par le Règlement financier général (GFR) (tableau 3.38). Le GFR est publié par le Ministère des finances. Il contient des dispositions générales, telles que les méthodes et les seuils de passation des marchés, qui s'appliquent à tous les secteurs. Des lignes directrices générales pour la mise en œuvre du GFR figurent dans les manuels d'adjudication des marchés, qui sont également publiés par le Ministère des finances; ces derniers ont été révisés pour la dernière fois en 2017 (marchandises et services) et en 2019 (travaux).²⁴⁵ En outre, les entités contractantes, telles que les Ministères de la défense et des chemins de fer, peuvent publier leurs propres manuels internes d'adjudication des marchés qui, selon les autorités, sont conformes au GFR.²⁴⁶ Les États ont leurs propres dispositions en matière de marchés publics, qui devraient être fondées sur le GFR; quelques États ont également promulgué leurs propres lois sur les marchés publics. L'Inde a le statut d'observateur dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics.

Tableau 3.38 Dispositions relatives aux marchés publics au niveau central, 2015-2020

Dispositions législatives	Autres dispositions
Loi de 1872 sur les contrats	Règlement financier général de 2017, et manuels de passation des marchés correspondants publiés par le Ministère des finances
Loi de 1930 sur la vente de marchandises	Règlement de 1978 relatif à la délégation des pouvoirs financiers
Loi de 1988 sur la prévention de la corruption	Ordonnance de 2012 sur la politique de marchés publics pour les micro et petites entreprises
Loi de 1996 sur l'arbitrage et la conciliation	Ordonnance de 2017 sur les marchés publics (préférence à Make in India)
Loi de 2002 sur la concurrence	Politique de 2013 en matière d'achat de produits pharmaceutiques
Loi de 2003 sur la Commission centrale de vigilance	Politique nationale de 2018 sur les communications numériques
Loi de 2005 sur le droit à l'information	Manuel publié par la Direction générale des approvisionnements et des ventes (DGS&D)
	Manuels publiés par les ministères/départements

Source: Secrétariat de l'OMC, d'après l'Institut national des finances publiques et de la politique financière (2017), *Public Procurement in India: Assessment of Institutional Mechanism, Challenges, and Reforms*. Adresse consultée: https://www.nipfp.org.in/media/medialibrary/2017/07/WP_2017_204.pdf.

3.231. Au cours de la période à l'examen, le GFR a été modifié à plusieurs reprises (notamment en 2017, 2019 et 2020). Voici quelques-unes de ces modifications: i) l'utilisation de la place de marché électronique du gouvernement (e-GeM) pour les marchandises et les services d'usage courant est devenue obligatoire; ii) de nouvelles méthodes (enchères électroniques inversées et appels d'offres en deux étapes) ont été introduites; iii) la passation électronique des marchés est devenue obligatoire pour tous les appels d'offres; iv) des dispositions visant à exclure des participants ont été appliquées; v) les critères d'évaluation pour la passation de marchés de services de conseil ont été redéfinis; vi) la publication des appels d'offres dans les journaux est devenue facultative; vii) les frais pour obtenir les documents d'appel d'offres ont été supprimés; viii) la participation des entreprises en démarrage aux marchés publics a été facilitée, car les exigences en matière de chiffre d'affaires et d'expérience préalable ont été supprimées; ix) les considérations environnementales dans le processus de passation des marchés publics ont été incluses; et x) le code d'intégrité a été adopté.²⁴⁷

3.232. En 2020, pour des raisons de défense et de sécurité nationales, le GFR de 2017 a été modifié pour permettre l'imposition de restrictions (par exemple l'enregistrement préalable et/ou le filtrage) aux soumissionnaires ayant des origines spécifiques.²⁴⁸ Par conséquent, depuis juillet 2020, les soumissionnaires des partenaires commerciaux qui partagent des frontières terrestres avec l'Inde doivent s'enregistrer auprès du Comité d'enregistrement, mis en place par le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT). L'enregistrement est soumis à l'autorisation préalable des Ministères des affaires étrangères et des affaires intérieures. Il est requis

²⁴⁵ Département des dépenses publiques, *Manual for Procurement of Goods, 2017; Manual for Procurement of Consultancy and other Services, 2017; and Manual for the Procurement of Works, 2019*. Adresse consultée: <https://doe.gov.in/procurement-policy-divisions>.

²⁴⁶ Règlement n° 142 du GFR de 2017; et Département des affaires économiques, *Annual Report 2017/18*. Adresse consultée: <https://dea.gov.in/sites/default/files/Final%20Annual%20Report%20English.pdf>.

²⁴⁷ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁴⁸ Document de travail n° 6/18/2019/-PDD du 23 juillet 2020. Adresse consultée: <https://doe.gov.in/procurement-policy-divisions>; et PIB, *Restrictions on Public Procurement from certain countries, 23 July 2020*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/PressReleasePage.aspx?PRID=1640778>.

à chaque fois que les soumissionnaires de cette origine ont l'intention de participer à un processus de marchés publics. Toutefois, des exemptions à l'obligation d'enregistrement sont en place, jusqu'en décembre 2020, pour les marchés liés aux fournitures médicales requises dans le cadre de la COVID-19.²⁴⁹ En outre, les partenaires commerciaux qui reçoivent des crédits ou une aide au développement de la part du gouvernement sont exemptés de cette obligation d'enregistrement.²⁵⁰

3.233. Selon le GFR, les marchés publics doivent être transparents, concurrentiels et équitables. Le respect de ces principes est contrôlé par la Commission indienne de la concurrence (CCI), qui mène des enquêtes sur les soumissions collusoires présumées, et par la Commission centrale de vigilance (CVC), qui est chargée de garantir la transparence et la probité. En outre, le Contrôleur et vérificateur général de l'Inde doit contrôler les marchés publics au niveau central; les rapports du Contrôleur sont présentés au Parlement. Un contrôle analogue est effectué au niveau des États.

3.234. En 2019, cinq méthodes ont été utilisées pour se procurer des marchandises: i) l'appel d'offres annoncé ou l'appel d'offres ouvert (la méthode de passation privilégiée); ii) l'appel d'offres restreint; iii) l'appel d'offres en deux étapes; iv) l'appel d'offres unique; et v) l'enchère électronique inversée (tableau 3.39). L'enchère électronique inversée a été introduite en 2017 dans le but d'accroître la transparence, de faciliter les procédures et de promouvoir la concurrence.²⁵¹ Par exemple, depuis 2018, le Système de passation électronique des marchés publics pour les chemins de fer indiens (IPEPS) utilise les enchères électroniques inversées pour tous les marchés de grande valeur, c'est-à-dire les marchés de marchandises d'une valeur supérieure à 100 d'INR et les marchés de travaux et de services d'une valeur supérieure à 500 millions d'INR.²⁵² L'utilisation de cette méthode de passation de marchés dépend du seuil ou d'autres facteurs, tels qu'une source d'approvisionnement unique ou la complexité et la nature de la valeur élevée de l'objet à acquérir. Jusqu'en mai 2020, les soumissionnaires étrangers pouvaient participer à un appel d'offres annoncé, si les marchandises n'étaient pas disponibles en Inde et si le contrat était supérieur à 2,5 millions d'INR. Dans ces cas, un appel d'offres international était lancé. Depuis mai 2020, en vue de promouvoir l'auto-approvisionnement, Make in India, et les MPME, les appels d'offres internationaux ne peuvent pas être lancés pour des appels d'offres supérieurs à 2 milliards d'INR, ou toute autre limite prescrite de temps à autre par le Département des dépenses publiques.²⁵³

Tableau 3.39 Méthodes pour les passations de marchés publics de marchandises, 2019

Méthode	Description	Seuil
Appel d'offres annoncé	Tous les soumissionnaires nationaux peuvent participer. Les soumissionnaires étrangers peuvent participer à des appels d'offres d'un montant supérieur à 2 milliards d'INR si les marchandises ne sont pas disponibles en Inde, auquel cas un appel d'offres international est lancé.	>2,5 millions d'INR
Appel d'offres restreint	L'organisme acheteur présélectionne au moins 3 soumissionnaires.	≤2,5 millions d'INR
Appel d'offres restreint spécial	Cette méthode peut être utilisée pour les marchés d'un montant supérieur à 2,5 millions d'INR au lieu de l'appel d'offres annoncé, dans certaines circonstances, telles que: i) les marchés liés à une situation d'urgence; ii) l'intérêt public; iii) les fournisseurs sont connus de l'organisme adjudicateur; et iv) la nature des marchandises.	>2,5 millions d'INR
Appel d'offres en 2 étapes	Cette méthode est utilisée pour l'achat de marchandises complexes, techniques et de grande valeur. Elle consiste à recevoir simultanément des offres techniques et des offres financières distinctes. Les offres techniques sont évaluées en premier lieu; seules les offres financières des offres acceptables sur le plan technique sont évaluées.	s.o.

²⁴⁹ Les autres exemptions sont: les petits marchés publics de bonne foi, les marchés publics de bonne foi effectués par le biais de l'e-GeM, et les projets bénéficiant d'un financement international.

²⁵⁰ Ordonnance (Marchés publics n° 1) du 23 juillet 2020. Adresse consultée: <https://doe.gov.in/procurement-policy-divisions>.

²⁵¹ PIB, *Indian Railways to Implement Electronic Reverse Auction for All High Value Procurements of Goods, Services and Works*, 16 March 2018. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=177570>.

²⁵² PIB, *Indian Railways to Implement Electronic Reverse Auction for All High Value Procurements of Goods, Services and Works*, 16 March 2018. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=177570>.

²⁵³ Ministère des finances n° F. 12/17/2019-PPD du 15 mai 2020.

Méthode	Description	Seuil
Appel d'offres unique	Marchés passés auprès de fournisseurs uniques dans certaines circonstances: <ul style="list-style-type: none"> • les fournisseurs sont les fabricants d'origine ou des opérateurs économiques agréés; • en cas d'achats liés à une situation d'urgence; et • pour des raisons de normalisation des machines ou pièces de rechange. 	s.o.
Enchère électronique inversée	Les soumissionnaires peuvent participer, mais ils peuvent être présélectionnés sur la base de prescriptions techniques/commerciales. Les fournisseurs soumissionnent en ligne dans le cadre d'un processus interactif, dans lequel le plus bas soumissionnaire peut être remplacé par une offre encore plus basse à tout moment pendant la durée de l'enchère. Les offres sont automatiquement évaluées par le système. Cette méthode peut être utilisée, entre autres, si: <ul style="list-style-type: none"> i) il y a suffisamment de soumissionnaires sur le marché; et ii) les critères permettant de déterminer l'offre retenue sont quantifiables. Les enchères électroniques inversées ne peuvent pas être utilisées pour l'achat d'articles stratégiques ou critiques.	s.o.

s.o. Sans objet.

Source: Règlements n° 158 et 161-167 du GFR de 2017; et Chapitre 4 (Modes de passation des marchés et systèmes d'appel d'offres) du Manuel sur les marchés publics de marchandises de 2017.

3.235. Les marchandises de faible valeur peuvent être achetées directement, c'est-à-dire qu'aucun appel d'offres n'est nécessaire.²⁵⁴ Le seuil permettant de définir les marchandises de faible valeur est passé d'une valeur maximale de 15 000 INR à 25 000 INR en 2017.

3.236. Les documents des appels d'offres et les détails des attributions de marchés doivent être publiés sur le Portail central des marchés publics (CPPP); la publication dans les journaux est facultative (depuis 2017).²⁵⁵ Les soumissionnaires sont également tenus de soumettre leurs propositions par l'intermédiaire du CPPP. Des dérogations à la publication et à la présentation des soumissions en ligne peuvent s'appliquer pour des raisons de confidentialité ou de sécurité.

3.237. La méthode utilisée pour la passation des marchés de services dépend du type de service et du seuil (tableau 3.40). Les critères d'évaluation des propositions pour la fourniture de services de conseil ont été révisés en 2017 pour tenir compte à la fois du coût et de la qualité du conseil; auparavant, une sélection basée sur les coûts était appliquée.²⁵⁶ Les seuils pour la passation des marchés de services sont restés inchangés au cours de la période à l'examen.

Tableau 3.40 Méthodes pour les passations de marchés publics de services, 2019

Méthode	Services de conseil	Services autres que de conseil
Une liste de fournisseurs potentiels est établie par l'entité contractante, sur la base de demandes de renseignements adressées à d'autres entités contractantes	≤2,5 millions d'INR	≤1 million d'INR
Une demande de renseignements (manifestation d'intérêt) est publiée sur le Portail central des marchés publics (CPPP)	>2,5 millions d'INR	>1 million d'INR

Source: Règlements n° 183 et n° 201 du GFR de 2017.

3.238. Les marchandises et services d'usage courant qui sont répertoriés sur la place de marché électronique du gouvernement (e-GeM) doivent être achetés auprès de fournisseurs qui y sont enregistrés (tableau 3.41). L'e-GeM a été lancé en 2016; les règles pour l'utiliser ont été fixées par le GFR de 2017. La sélection des fournisseurs enregistrés dans l'e-GeM dépend des seuils; ceux-ci ont été modifiés en 2019. Jusqu'en 2017, les marchandises et les services d'usage courant étaient acquis dans le cadre de contrats tarifaires conclus par la Direction générale des approvisionnements et des ventes (DGS&D) avec un ou plusieurs soumissionnaires pour une période déterminée

²⁵⁴ Règlement n° 154 du GFR de 2017; et Règlement n° 145 du GFR de 2005.

²⁵⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁵⁶ Règlements n° 159-160 et 192 du GFR de 2017.

(généralement un an), sous réserve de prix et de conditions prédéterminés.²⁵⁷ Les marchandises et services d'usage courant qui ne sont pas encore répertoriés sur l'e-GeM doivent être achetés par des comités d'achat locaux par le biais d'un appel d'offres ouvert.²⁵⁸

Tableau 3.41 Passation de marchés de marchandises/services d'usage courant par le biais de l'e-GeM, 2019

GFR de 2017	GFR de 2017 tel que modifié en 2019	Sélection des fournisseurs
≤50 000 INR	≤25 000 INR	L'entité contractante peut sélectionner n'importe lequel des fournisseurs enregistrés qui remplissent les conditions
>50 000 INR ≤3 millions d'INR	>25 000 INR ≤500 000 INR (3 millions d'INR pour les véhicules automobiles)	L'entité contractante doit sélectionner l'offre la plus basse parmi au moins 3 fournisseurs
>3 millions d'INR	>500 000 INR (3 millions d'INR pour les véhicules automobiles)	L'entité contractante doit sélectionner l'offre la plus basse au moyen d'une enchère électronique inversée

Source: Règlement n° 149 du GFR de 2017, tel que modifié en 2019.

3.239. Les contrats de travaux de réparation sont attribués par le biais d'appels d'offres restreints (<500 000 INR) ou d'appels d'offres ouverts (entre 500 000 INR et 3 millions d'INR).²⁵⁹ Les contrats pour les travaux de réparation d'une valeur supérieure à 3 millions d'INR, et tous les nouveaux travaux de quelque valeur que ce soit, sont attribués à tout département des travaux publics ou à toute entreprise publique.²⁶⁰

3.240. Le GFR de 2017 s'applique à tous les secteurs, y compris les secteurs de la défense, des chemins de fer, des postes et des télégraphes. Toutefois, étant donné les caractéristiques de ces secteurs, des dispositions sectorielles ont été créées dans le cadre du GFR. Ainsi, les marchés publics liés à la défense respectent la Procédure d'adjudication des marchés de la Défense (DPP) de 2016, et le Manuel d'adjudication des marchés de la Défense de 2009. Dans le cadre de la DPP, une nouvelle méthode de passation de marchés visant à promouvoir l'achat de marchandises conçues, développées et fabriquées en Inde a été introduite.²⁶¹

3.241. Au cours de la période à l'examen, l'Inde a établi des réserves et des préférences pour les MPE et certains secteurs; et elle a introduit des préférences pour les marchandises fabriquées sur son territoire dans le cadre de l'initiative "Make in India". De ce fait, les textiles tissés à la main (khadi) et tissés au métier à main doivent être achetés exclusivement auprès de la Commission des entreprises artisanales et villageoises (KVIC) et de l'Association des corporations et sociétés faitières du tissage à la main.²⁶² En outre, la Politique d'achat des produits pharmaceutiques de 2013 a établi, pour une période de 5 ans, une réserve pour l'achat de 103 médicaments auprès de certaines entreprises pharmaceutiques d'État (lorsque cela est possible).²⁶³

3.242. Depuis 2015, les entités contractantes du gouvernement central doivent acheter au moins 25% (auparavant 20%) de leur valeur annuelle d'achats auprès des MPE. Sur ces 25%, 3% doivent être achetés auprès de MPE appartenant à des femmes.²⁶⁴ En outre, une marge de préférence de 15% est accordée aux MPE; et 358 articles, y compris des produits artisanaux, doivent être achetés exclusivement auprès de MPE.²⁶⁵ Selon le rapport d'audit de 2018 du Contrôleur, plus de 5 500 MPE

²⁵⁷ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁵⁸ Règlements n° 148, 155 (tel que modifié en 2019), et 156(1) du GFR de 2017; et Chapitre 4 (Modes de passation des marchés et systèmes d'appel d'offres) du Manuel sur les marchés publics de marchandises de 2017.

²⁵⁹ Règlements n° 133(1) et 139 du GFR de 2017.

²⁶⁰ Règlements n° 133(2) et 133(3) du GFR de 2017.

²⁶¹ PIB, *Defence PSUs*, 17 July 2019. Adresse consultée:

<https://pib.gov.in/Pressreleaseshare.aspx?PRID=1579093>; et PIB, *Defence procurement Policy*, 24 March 2017. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=159864>.

²⁶² Règlement n° 153 du GFR de 2017.

²⁶³ PIB, *Pharmaceuticals Purchase Policy (PPP) for Pharmaceutical Central Public Sector Enterprises*, 30 October 2013. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=100336>.

²⁶⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁶⁵ Ministère des micro, petites et moyennes entreprises, *Public Procurement Policy for Micro and Small Enterprises Order*, 2012. Adresse consultée: <http://dcmsme.gov.in/notification.pdf>; et adresse consultée: <https://msme.gov.in/public-procurement-policy-micro-and-small-enterprises-mses-order-2012>.

ont bénéficié de cette préférence, mais certaines entreprises d'État ont acheté des articles réservés aux MPE auprès d'autres sources.²⁶⁶

3.243. L'Ordonnance de 2017 sur les marchés publics (préférence à Make in India), révisée en 2018 et 2019, a été publiée pour promouvoir la fabrication et la production de marchandises et de services en Inde, en vue d'améliorer les revenus et l'emploi.²⁶⁷ En vertu de l'Ordonnance, seuls les fournisseurs nationaux sont autorisés à soumissionner pour les marchés (marchandises, services et travaux) d'un montant inférieur à 5 millions d'INR, ou à un seuil plus élevé si l'entité contractante le prescrit. En outre, s'il y a suffisamment d'offre nationale et de concurrence sur le marché intérieur, quelle que soit la valeur du contrat, seuls les fournisseurs nationaux peuvent soumissionner. Pour les marchés d'une valeur supérieure à 5 millions d'INR, une marge de préférence de 20% est accordée aux fournisseurs nationaux. Même si les fournisseurs étrangers offrent de meilleures conditions, l'Ordonnance prévoit divers mécanismes pour attribuer aux fournisseurs nationaux une partie du marché, ou pour leur permettre de s'aligner sur l'offre du fournisseur étranger (encadré 3.2).

Encadré 3.2 Procédures d'attribution des marchés au titre de l'Ordonnance de 2017 sur les marchés publics (préférence à Make in India)

Achats de marchandises ou de travaux pouvant être divisés et dont la valeur est supérieure à 5 millions d'INR ou au seuil fixé par l'entité contractante

Si l'offre la plus basse provient d'un fournisseur national, le marché est attribué au fournisseur national

Si l'offre la plus basse ne provient pas d'un fournisseur national, 50% du marché est attribué au soumissionnaire le plus bas et le reste aux fournisseurs nationaux qui peuvent égaler l'offre la plus basse avec une marge de préférence de 20%

Achats de marchandises et de services ne pouvant être divisés et de services pour lesquels l'offre est évaluée sur la base du prix

Si le prix le plus bas est celui d'un fournisseur national, le marché est attribué au fournisseur national

Si l'offre la plus basse ne provient pas d'un fournisseur national, le marché est attribué aux fournisseurs nationaux qui peuvent égaler l'offre la plus basse, avec une marge de préférence de 20%.

Source: Articles 3 b) et c) de l'Ordonnance de 2017 sur les marchés publics (préférence à Make in India).

3.244. Par ailleurs, une prescription relative à la teneur en éléments locaux d'au moins 50% s'applique. Cependant, les entités contractantes peuvent notifier une prescription relative à la teneur en éléments locaux inférieure/différente; par exemple, la teneur minimale en éléments locaux notifiée par le Département de l'industrie lourde varie de 40% à 95%.²⁶⁸ Les marchés d'une valeur inférieure à 500 000 INR ne sont pas assujettis aux dispositions de l'Ordonnance.

3.245. Jusqu'en 2017, une préférence de 20% était accordée aux produits électroniques fabriqués en Inde, qui répondaient aux critères techniques et satisfaisaient aux prescriptions en matière de valeur ajoutée minimale.²⁶⁹ Conformément à l'initiative "Make in India", dans le cadre de la Politique nationale sur les communications numériques de 2018, la préférence est accordée aux marchandises et services nationaux dont les DPI sont détenus par des entreprises nationales.²⁷⁰

²⁶⁶ Contrôleur et vérificateur général de l'Inde, *C&AG's Audit Report No. 18 of 2018 on General Purpose Financial Reports of CPSEs, Commercial tabled in Parliament today, 7 August 2018*. Adresse consultée: https://cag.gov.in/sites/default/files/press_release/Press_18_of_2018.pdf.

²⁶⁷ Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur, *Public Procurement*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/public-procurements>.

²⁶⁸ Département de l'industrie lourde, notification n° 9/45/2017 du 8 juin 2018.

²⁶⁹ Renseignements communiqués par les autorités; et Ministère de l'électronique et des technologies de l'information, *Preference for Domestically Manufactured Electronic Goods (PMA)*. Adresse consultée: <https://meity.gov.in/esdm/pma>.

²⁷⁰ Département des télécommunications, *National Digital Communications Policy 2018*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/sites/default/files/EnglishPolicy-NDCP.pdf>.

3.3.7 Droits de propriété intellectuelle

3.3.7.1 Politique de 2016 sur les droits de propriété intellectuelle

3.246. En 2016, l'Inde a publié sa première politique sur les droits de propriété intellectuelle pour soutenir la création d'une économie fondée sur le savoir afin de promouvoir le développement économique et social. Cette politique vise à : i) sensibiliser l'opinion publique aux DPI; ii) promouvoir la R&D en vue de générer de la propriété intellectuelle; iii) renforcer le cadre juridique des DPI; iv) améliorer l'administration des DPI; v) créer de la valeur par l'exploitation commerciale des DPI; vi) renforcer les moyens de faire respecter les DPI; et vii) améliorer le renforcement des capacités liées aux DPI. Le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT), par l'intermédiaire de la Cellule pour la promotion et la gestion des DPI (CIPAM), créée en 2016, est chargé de mettre en œuvre la politique sur les droits de propriété intellectuelle (tableau 3.42).

Tableau 3.42 Mise en œuvre de la politique sur les droits de propriété intellectuelle, 2016-2020

Objectifs	Mesures mises en œuvre depuis 2016
Génération de la propriété intellectuelle	Enregistrement électronique; statut des demandes en temps réel; passerelle de paiement électronique pour les droits relatifs à la demande de brevet; amélioration des moyens de recherche en ligne
	Réduction de la taxe pour le dépôt de brevet et procédures ultérieures pour les entreprises en démarrage et les MPME; réduction de la taxe de dépôt de demandes d'enregistrement de marques pour les entreprises en démarrage et les MPME, et programme visant à faciliter la protection des droits de propriété intellectuelle des entreprises en démarrage (SIPP)
	Examen accéléré pour les demandes de brevets et d'enregistrement de marques. Les catégories de déposants pouvant bénéficier d'un examen accéléré des demandes de brevet ont été étendues de 2 à 10.
Cadre juridique	Modifications du Règlement de 2003 sur les brevets
	Règlement de 2017 sur les marques
	Adhésion aux traités de l'OMPI
Cadre institutionnel	Rationalisation de l'administration des DPI et automatisation des procédures
	Coopération internationale en vue de l'adoption des meilleures pratiques
Exploitation commerciale des DPI	Déduction de l'impôt sur le revenu
Sensibilisation, renforcement des capacités et moyens de faire respecter les DPI	Campagnes et programmes de sensibilisation; création de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (TISC) et de centres de facilitation de la propriété intellectuelle dans les universités
	Recrutement de nouveaux examinateurs de brevets et de marques
	Programmes de renforcement des capacités à l'intention des fonctionnaires chargés de la propriété intellectuelle
	Boîte à outils pour les officiers de police
	Moyens de faire respecter les DPI au niveau des États
	Application de la Loi de 2015 sur les tribunaux de commerce, la division commerciale et les divisions d'appel des affaires commerciales

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base d'IP India, *Annual Report* (plusieurs années). Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/annual-reports-ipo.htm>; et SlidePlayer, *National IPR Policy, 2016 & Its Implementation*, 8 janvier 2019. Adresse consultée: <https://slideplayer.com/slide/11714454/>.

3.247. La politique sur les droits de propriété intellectuelle envisage la possibilité d'offrir un soutien financier et des incitations fiscales pour encourager la génération et l'exploitation commerciale de la propriété intellectuelle. À cet égard, une réduction de 80% de la taxe de dépôt de brevet est accordée aux entreprises en démarrage; et, depuis 2016, ces dernières peuvent déduire les bénéfices et les gains tirés des activités liées à la propriété intellectuelle de leur revenu imposable.²⁷¹

3.3.7.2 Modifications apportées aux cadres institutionnel et juridique régissant les DPI

3.248. Dans le cadre de la politique sur les droits de propriété intellectuelle, le cadre institutionnel des DPI a été restructuré afin d'améliorer la coordination et de mieux promouvoir et protéger les

²⁷¹ Loi de finances de 2016; et renseignements communiqués par les autorités.

DPI. En 2016, le DPIIT est devenu l'unique organisme responsable indien en matière de DPI, sauf en ce qui concerne l'administration des variétés végétales (tableau 3.43).

Tableau 3.43 Modifications apportées au cadre institutionnel des DPI, 2015-2019

DPI	Avant 2016	Après 2016
Droit d'auteur	Département de l'enseignement supérieur	DPIIT
Indications géographiques	DPIIT	DPIIT
Dessins et modèles industriels	DPIIT	DPIIT
Brevets	DPIIT	DPIIT
Variétés végétales	Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs	Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs
Topographies de circuits intégrés de semi-conducteurs	Département des technologies de l'information	DPIIT
Marques	DPIIT	DPIIT

Note: Avant 2019, le DPIIT était connu sous le nom de Département de la politique et de la promotion industrielles (DIPP).

Source: Secrétariat de l'OMC.

3.249. Par ailleurs, en 2016, le Conseil du droit d'auteur a fusionné avec le Conseil d'appel de la propriété intellectuelle (IPAB).²⁷² Ainsi, l'IPAB traite les appels concernant la délivrance de brevets et l'enregistrement des droits d'auteur, des dessins et modèles industriels, des indications géographiques (IG) et des variétés végétales.²⁷³

3.250. Afin d'atteindre les objectifs énoncés dans la politique sur les droits de propriété intellectuelle, le cadre juridique des DPI a été révisé au cours de la période à l'examen (tableau 3.44). Le Règlement de 2013 sur le droit d'auteur a été modifié en 2016 afin d'éviter les conflits entre les droits d'auteur et les droits de marque en ce qui concerne les services (auparavant, seules les marchandises étaient prises en compte); le Règlement de 2003 sur les brevets a été modifié en 2016, 2017 et 2019 afin de rationaliser et de numériser les procédures de dépôt; et un nouveau Règlement sur les marques a été adopté en 2017 afin de simplifier et de moderniser le processus d'enregistrement, en abrogeant le Règlement de 2002 sur les marques. En 2020, d'autres projets de modifications des règlements sur le droit d'auteur, sur les indications géographiques, sur les dessins et modèles et sur les brevets étaient à l'étude.²⁷⁴

Tableau 3.44 Modifications apportées à la législation sur les DPI, 2015-2019 (novembre 2019)

Propriété intellectuelle	Lois	Modifications apportées depuis 2015	Règlement	Modifications apportées depuis 2015
Droit d'auteur	Loi de 1957 sur le droit d'auteur (telle que modifiée par la Loi de 2012 sur le droit d'auteur (modification))	Non modifiée	Règlement de 2013 sur le droit d'auteur	Règlement de 2016 sur le droit d'auteur (modification)
Indications géographiques	Loi de 1999 sur les indications géographiques d'origine des marchandises (enregistrement et protection)	Non modifiée	Règlements de 2002 sur les indications géographiques d'origine des marchandises (enregistrement et protection)	Non modifié

²⁷² PIB, *National IPR Policy, 27 December 2018*. Adresse consultée: <http://www.pib.nic.in/Pressreleaseshare.aspx?PRID=1557418>.

²⁷³ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁷⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

Propriété intellectuelle	Lois	Modifications apportées depuis 2015	Règlement	Modifications apportées depuis 2015
Dessins et modèles industriels	Loi de 2000 sur les dessins et modèles	Non modifiée	Règlement de 2001 sur les dessins et modèles (tel que modifié par les Règles de 2008 relatives aux dessins et modèles (modification) et les Règles de 2014 relatives aux dessins et modèles (modification))	Non modifié
Brevets	Loi de 1970 sur les brevets (telle que modifiée par la Loi de 2005 portant modification de la Loi sur les brevets)	Non modifiée	Règlement de 2003 sur les brevets	Règlement de 2016 sur les brevets (modification); Règlement de 2017 sur les brevets (modification); Règlement de 2019 sur les brevets (modification)
Variétés végétales	Loi de 2001 sur la protection des obtentions végétales et sur les droits des agriculteurs	Non modifiée	Règlement de 2003 sur la protection des obtentions végétales et sur les droits des agriculteurs	Non modifié
Topographies de circuits intégrés de semi-conducteurs	Loi de 2000 sur les topographies de circuits intégrés de semi-conducteurs	Non modifiée	Règlement de 2001 sur les topographies de circuits intégrés de semi-conducteurs	Non modifié
Marques	Loi de 1999 sur les marques (telle que modifiée par la Loi de 2010 sur les marques (modification))	Non modifiée	Règlement de 2002 sur les marques	Abrogé par le Règlement de 2017 sur les marques

Source: Secrétariat de l'OMC; et renseignements communiqués par les autorités.

3.251. En plus de la législation, il existe des documents d'orientation sur les brevets, les marques et les indications géographiques pour aider les examinateurs à mettre en œuvre les lois et les règlements pertinents.²⁷⁵ Par exemple, pour garantir une interprétation cohérente et identique, les lignes directrices sur les brevets aident à déterminer la brevetabilité des biotechnologies, des produits pharmaceutiques, des savoirs traditionnels, des matières biologiques et des inventions liées à l'informatique.

3.252. Aucun texte réglementaire spécifique ne protège les droits d'exclusivité des données en Inde. Il y a eu une tentative d'introduire une protection de l'exclusivité des données dans le domaine des produits agrochimiques, mais ces dispositions ont été retirées du projet de loi de 2008 sur la gestion des pesticides, qui a été révisé en 2016.

3.253. L'Inde n'a aucune législation spécifique pour protéger les secrets commerciaux. Au cours de la période à l'examen, les parties ont continué de s'appuyer sur des clauses contractuelles de non-divulgaration pour protéger les secrets commerciaux. L'Inde reconnaît également l'approche de la common law, qui permet d'engager des procédures judiciaires contre la divulgation de secrets commerciaux découlant d'un abus de confiance et d'obligations contractuelles.²⁷⁶ En outre, en vertu de la Loi de 2000 sur les technologies de l'information (article 72A), la divulgation de renseignements non autorisés peut être passible d'une amende (pouvant aller jusqu'à 500 000 INR) et/ou d'une peine d'emprisonnement de trois ans; toutefois, cette protection est universelle et ne se limite pas au secteur des technologies de l'information. La protection des secrets commerciaux est désignée

²⁷⁵ IP India, *Resources, Guidelines*. Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/resources.htm>.

²⁷⁶ Centre d'études sur l'OMC (2015), *Trade Secret Protection in India: The Policy Debate*, Document de travail CWS/WP/200/22, septembre. Adresse consultée: <http://wtocentre.iift.ac.in/workingpaper/Trade%20Secret%20Protection%20in%20India-%20The%20policy%20debate.pdf>; et Nikhil Nair, P. (2017), "Are the trade secrets in India satisfactorily protected?", *The World Journal on Juristic Polity*. Adresse consultée: <http://jurip.org/wp-content/uploads/2017/03/Nikhil-Nair.pdf>.

dans la politique sur les droits de propriété intellectuelle comme une condition préalable au renforcement du cadre juridique des DPI. Une boîte à outils destinée à aider les parties prenantes à protéger les secrets commerciaux a été élaborée par la CIPAM en 2019.²⁷⁷

3.254. Au cours de la période à l'examen, l'Inde a adhéré à divers traités de l'OMPI (tableau 3.45). L'Inde a été le premier membre de l'OMPI à ratifier le traité de Marrakech qui énonce l'obligation expresse de rendre les œuvres protégées par le droit d'auteur accessibles aux personnes souffrant d'un handicap visuel.²⁷⁸ La Loi de 1957 sur le droit d'auteur a été modifiée en 2012 pour faciliter l'accès aux œuvres par les personnes ayant des déficiences visuelles.²⁷⁹ L'adhésion de l'Inde aux systèmes internationaux de classification des dessins et modèles et des marques devrait faciliter l'obtention d'une protection en Inde, grâce à l'harmonisation des classes de marchandises et de services.²⁸⁰ L'Inde a également entamé la procédure d'adhésion à la Convention de l'UPOV.

Tableau 3.45 Adhésion aux traités de l'OMPI, 2015-2019

Traité	Description	Entrée en vigueur
Arrangement de Locarno	Classification internationale pour les dessins et modèles industriels	2019
Traité de Marrakech	Accès des aveugles ou des déficients visuels aux œuvres publiées	2016
Arrangement de Nice	Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques	2019
Arrangement de Vienne	Classification internationale des éléments figuratifs des marques	2019
Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT)	Protection des œuvres et des droits des auteurs dans l'environnement numérique	2018
Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT)	Protection des œuvres et des droits des artistes interprètes ou exécutants et des producteurs/phonogrammes dans l'environnement numérique	2018

Source: OMPI, *Inde*. Adresse consultée: https://www.wipo.int/members/fr/details.jsp?country_id=80.

3.3.7.3 Principales caractéristiques du régime des DPI au cours de la période à l'examen

3.255. Les prescriptions relatives à la protection des DPI et leur durée sont restées globalement inchangées au cours de la période à l'examen (tableau A3. 5). En Inde, la durée de protection des brevets ne peut pas dépasser 20 ans à compter de la date du dépôt; les déposants ne peuvent donc pas demander une prolongation de la durée pour compenser les retards de dépôt. Les indications géographiques étrangères peuvent être enregistrées en Inde.

3.256. Il existe des exceptions et des limitations à la protection des DPI en Inde en ce qui concerne l'utilisation publique de l'œuvre ou lorsque le droit n'est pas exploité. Les œuvres protégées par des DPI peuvent être exploitées par le biais de licences obligatoires dans l'intérêt public. Aucune licence obligatoire n'a été accordée pendant la période à l'examen.

3.257. L'Inde autorise les importations parallèles d'œuvres protégées par des marques commerciales et des brevets, car elle reconnaît le principe de l'épuisement international des droits. Les importations parallèles de dessins et modèles industriels et de droits d'auteur ne sont pas autorisées.²⁸¹

3.258. Au cours de la période à l'examen, des processus rationalisés et modernisés de délivrance de brevets et d'enregistrement de marques ont été mis en place, afin de rattraper le retard accumulé

²⁷⁷ CIPAM, *A Guide to Protecting Trade Secrets*. Adresse consultée: <http://cipam.gov.in/wp-content/uploads/2019/10/Tradeseecret-Toolkit-1.pdf>.

²⁷⁸ PIB, 2 juillet 2014. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=106012>.

²⁷⁹ Article 52(1)(zb) de la Loi de 1957 sur le droit d'auteur, incorporée dans la Loi de 2012 sur le droit d'auteur (modification); et Madhu, K., S. and Gagan, K. (2015), "Copyright Fair Use and Libraries", *Transforming Dimension of IPR: Challenges for New Age Libraries*, National Law University Delhi Press. Adresse consultée: <http://nludelhi.ac.in/download/publication/2015/Transforming%20Dimension%20of%20IPR%20-%20Challenges%20for%20New%20Age%20Libraries.pdf>.

²⁸⁰ PIB, 13 mars 2019. Adresse consultée: <http://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=189403>.

²⁸¹ Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes (FICCI), *IP Toolkit for Customs Officials*. Adresse consultée: <http://ficci.in/events/22219/ISP/IP-Tool-Kit-for-Custom-Officials.pdf>; et Spicy IP, *De-Coding Indian Intellectual Property Law*. Adresse consultée: <https://spicyip.com/2015/02/many-shades-of-grey-omega-v-costco-and-its-implications-on-parallel-imports.html>.

dans le traitement des demandes (tableau 3.46). En outre, le Règlement de 2019 sur les brevets (modification) a inclus de nouvelles catégories de déposants pouvant bénéficier d'un examen accéléré des brevets; et les redevances afférentes aux demandes internationales (Traité de coopération en matière de brevets) ont été supprimées. De nouveaux examinateurs ont également été recrutés pour aider à réduire le retard dans l'examen des demandes.²⁸² Ainsi, en 2018/19, 337 541 demandes de brevet ont été examinées et 316 798 marques ont été enregistrées, contre 168 026 et 41 583 respectivement en 2014/15.²⁸³

Tableau 3.46 Points saillants du Règlement de 2016 sur les brevets (modification) et du Règlement de 2017 sur les marques

Règlement de 2016 sur les brevets (modification)	Caractéristiques communes	Règlement de 2017 sur les marques
Le dépôt électronique est obligatoire pour les agents de brevets	Des auditions par vidéoconférence ont été mises en place	Le nombre de formulaires de dépôt a été réduit de 74 à 8; un seul formulaire peut être utilisé pour plusieurs demandes
Le retrait des demandes et le remboursement des redevances sont autorisés, avant la publication du premier rapport d'examen	Le nombre d'audiences dans les procédures d'opposition est limité à 2 par parties; chaque ajournement ne doit pas dépasser 30 jours	Un rabais de 10% de la taxe de dépôt est offert pour le dépôt électronique
L'examen peut être effectué dans n'importe quel office des brevets, quel que soit l'office où la demande a été déposée	Un calendrier a été mis en place pour garantir une mise en dépôt rapide	Les modalités de détermination des marques notoirement connues ont été établies
Les demandes d'examen accéléré peuvent être déposées par les entreprises en démarrage et les déposants qui choisissent l'Office indien des brevets comme administration chargée de la recherche internationale (ISA) ou comme administration chargée de l'examen préliminaire international (IPEA) en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	Les courriers électroniques et les documents numériques sont utilisés pour la communication officielle (par exemple le premier rapport d'examen est envoyé par courrier électronique aux déposants; et les certificats de brevets et de marques sont générés par voie électronique)	L'utilisation du format audio numérique pour l'enregistrement des marques sonores est permise
	Une nouvelle définition des petites entités a été établie; la définition des entreprises en démarrage a été introduite	Le traitement accéléré des demandes a été étendu à l'ensemble du processus d'enregistrement
	Des rabais sur la taxe de dépôt et autres frais sont accordés aux entreprises en démarrage	La définition de l'opposition à l'enregistrement d'une marque a été élargie

Source: CIPAM (2017), *Intellectual Property – The Future!* Adresse consultée: <http://cipam.gov.in/wp-content/uploads/2017/09/bookletIPR.pdf>; IP India (2017), *Annual Report 2016/17*. Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/annual-reports-ipo.htm>; et Spicy IP, *Trade Mark Rules, 2017 (Salient Features)*. Adresse consultée: <https://spicyip.com/2017/03/trade-mark-rules-2017-salient-features.html>.

3.259. Depuis 2016, les entreprises en démarrage (résidentes et non-résidentes) et les déposants d'une demande au titre du Traité de coopération en matière de brevets peuvent demander un examen accéléré des brevets. En outre, les quatre offices indiens des brevets²⁸⁴ ont adopté les meilleures pratiques uniformes; en conséquence, un système de numérotation unique des demandes de brevet a été mis en place et l'examen de groupes de brevets analogues est effectué en même temps dans tous les offices des brevets. Au cours de la période à l'examen, le nombre de demandes en instance a été considérablement réduit, de même que le délai moyen de délivrance d'un brevet, qui est passé de trois à cinq ans à moins d'un an à compter de la date du dépôt.²⁸⁵

²⁸² CIPAM (2018), *Intellectual Property Rights Regime in India – Initiatives by the Government*. Adresse consultée: <https://spicyip.com/wp-content/uploads/2018/01/IPR-Regime-In-India-Government-Initiatives.pdf>.

²⁸³ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁸⁴ Le siège social est à Kolkata; il y existe trois antennes locales à Chennai, Delhi et Mumbai.

²⁸⁵ OMPI (2018), *World Intellectual Property Indicators 2018*. Adresse consultée: https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_941_2018.pdf; IP India (2017), *Annual Report 2016/17*. Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/annual-reports-ipo.htm>; et IP Watch, *Is India's Expedited Examination Of Patents A Big Deal?* Adresse consultée: <https://www.ip-watch.org/2017/09/04/indias-expedited-examination-patents-big-deal/>.

3.260. Le Règlement de 2017 sur les marques a introduit des modalités pour déterminer les marques notoirement connues. Le Registre des marques est habilité à déterminer si les marques sont notoirement connues. Auparavant, seuls les tribunaux indiens pouvaient déterminer cela; par conséquent, seules les marques reconnues par une décision de justice, en tant que marques notoirement connues, pouvaient être enregistrées.²⁸⁶ En 2017, les procédures accélérées ont été étendues à l'ensemble du processus d'enregistrement des marques; auparavant, les procédures accélérées se limitaient à l'examen. En outre, depuis 2017, une marque sonore peut être déposée en utilisant le format audio numérique (MP3) et la représentation graphique numérique (partition numérique).²⁸⁷ Depuis le dernier examen, le délai moyen pour l'enregistrement d'une marque a été réduit de 14 mois à 1 mois.²⁸⁸

3.261. Au cours de la période à l'examen, des systèmes de dépôt électronique et de recherche en ligne ont été mis en place afin de rationaliser l'enregistrement des dessins et modèles; en conséquence, le délai moyen d'enregistrement a été ramené de huit mois à un mois. L'enregistrement du droit d'auteur a également été informatisé, et il est possible de vérifier l'état de la demande en temps réel; actuellement, l'enregistrement du droit d'auteur prend deux mois.²⁸⁹

3.262. Aucun changement majeur n'a été apporté à l'enregistrement des variétés végétales au cours de la période à l'examen. Une liste consolidée des obtentions végétales a été publiée en 2017; cette liste a été modifiée par la suite et contient actuellement 158 nouvelles variétés.²⁹⁰ Les variétés végétales qui sont du domaine public peuvent également être enregistrées, s'il s'agit de "variétés existantes" (par exemple des variétés paysannes) et de variétés essentiellement dérivées.²⁹¹

3.263. L'Inde encourage l'innovation en favorisant la génération de propriété intellectuelle par les entreprises en démarrage, les MPME et les "générateurs de propriété intellectuelle silencieux et moins visibles", tels que les agriculteurs.²⁹² Pour permettre la génération de propriété intellectuelle, le Règlement de 2016 sur les brevets (modification) a reconnu les entreprises en démarrage comme une nouvelle catégorie de déposants; et il facilite les procédures de demande de brevet, en leur offrant un examen accéléré des brevets et une réduction de 80% de la taxe de dépôt. En outre, la définition d'une entreprise en démarrage, selon le Règlement, a été révisée en 2017 pour être plus inclusive. Dans le cadre du programme visant à faciliter la protection des droits de propriété intellectuelle des entreprises en démarrage (SIPP), les entreprises en démarrage peuvent également demander au gouvernement central une aide financière (allant de 8 000 à 35 000 INR) pour engager des agents chargés de la propriété intellectuelle.²⁹³ Le nombre de demandes de brevets déposées

²⁸⁶ Article 124 du Règlement de 2017 sur les marques; Spicy IP, *Trade Mark Rules, 2017 (Salient Features)*. Adresse consultée: <https://spicyip.com/2017/03/trade-mark-rules-2017-salient-features.html>; Selvam & Selvam. Adresse consultée: <https://selvams.com/kb/in/trademarks/well-known-trademarks/>; et World Trademark Review, *India: Courts step up when it comes to famous marks*. Adresse consultée: <https://www.worldtrademarkreview.com/enforcement-and-litigation/india-courts-step-when-it-comes-famous-marks>.

²⁸⁷ Article 26(5) du Règlement de 2017 sur les marques; CIPAM (2018), *Intellectual Property Rights Regime in India – Initiatives by the Government*. Adresse consultée: <https://spicyip.com/wp-content/uploads/2018/01/IPR-Regime-In-India-Government-Initiatives.pdf>; Spicy IP, *Trade Mark Rules, 2017 (Salient Features)*. Adresse consultée: <https://spicyip.com/2017/03/trade-mark-rules-2017-salient-features.html>; et Spicy IP, *Yet another Sound Mark Granted*. Adresse consultée: <https://spicyip.com/2009/07/yet-another-sound-mark-granted.html>.

²⁸⁸ IP India (2017), *Annual Report 2016-2017*. Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/annual-reports-ipo.htm>.

²⁸⁹ IP India, *Annual Report* (plusieurs années). Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/annual-reports-ipo.htm>.

²⁹⁰ Direction de la protection des obtentions végétales et des droits des agriculteurs. Adresse consultée: <http://www.plantauthority.gov.in/gazette.htm>; et renseignements communiqués par les autorités.

²⁹¹ Articles 2(j) et 24(6) de la Loi de 2001 sur la protection des obtentions végétales et sur les droits des agriculteurs; et Direction de la protection des obtentions végétales et des droits des agriculteurs. Adresse consultée: http://www.plantauthority.gov.in/pdf/FAQ_New.pdf.

²⁹² Politique de 2106 sur les droits de propriété intellectuelle.

²⁹³ Programme visant à faciliter la protection des droits de propriété intellectuelle des entreprises en démarrage (SIPP); Bureau du Contrôleur général des brevets, des dessins et modèles industriels et des marques (2017), *Frequently Asked Questions – Patents*. Adresse consultée: http://www.ipindia.nic.in/writereaddata/Portal/Images/pdf/Final_FREQUENTLY_ASKED_QUESTIONS - PATENT.pdf; et renseignements communiqués par les autorités.

par des entreprises en démarrage résidentes est passé de 160 en 2016/17 à plus de 1 700 à la fin de mai 2019. Les MPME bénéficient également d'une réduction de 50% de la taxe de dépôt.²⁹⁴

3.3.7.4 Évolution des DPI

3.264. Au cours de la période à l'examen, les demandes de brevet ont été déposées principalement par des non-résidents, avec 69,6% du nombre total des dépôts; le nombre de demandes de marque déposées par des non-résidents est resté faible, représentant 5,4% du total des dépôts.²⁹⁵ En novembre 2019, 64 686 brevets étaient en vigueur²⁹⁶; 2 millions de marques ont été enregistrées²⁹⁷; 2 dessins et modèles industriels et 2 topographies de circuits intégrés de semi-conducteurs ont été enregistrés²⁹⁸; ainsi que 361 indications géographiques. Il s'agit principalement de produits agricoles, d'artisanat et de textiles. En 2015/16, la protection des indications géographiques a été accordée au riz basmati, qui est le principal produit agricole d'exportation de l'Inde. En outre, 15 indications géographiques étrangères sont protégées en Inde. Un "logo et un slogan" ont été lancés en 2018 pour les indications géographiques et sont actuellement utilisés.²⁹⁹

3.265. Il n'est pas obligatoire d'obtenir une protection du droit d'auteur, mais l'enregistrement est recommandé; en novembre 2019, 250 739 droits d'auteur avaient été enregistrés en Inde. En revanche, les sociétés de gestion des droits des auteurs doivent s'enregistrer pour être protégées. Trois sociétés sont enregistrées: i) la Société indienne de perception (IPRS) qui protège les œuvres musicales et les œuvres littéraires associées aux œuvres musicales; ii) l'Association indienne des droits des chanteurs (ISRA) qui protège les droits des chanteurs exécutants; et iii) l'Organisation indienne des droits reprographiques (IRRO) qui protège les œuvres photographiques.³⁰⁰

3.266. En 2019, environ 480 obtentions végétales et 2 960 variétés relevant du domaine public (51,7% sont des variétés paysannes) avaient été enregistrées en Inde.³⁰¹

3.3.7.5 Moyens de faire respecter les DPI

3.267. Diverses mesures visant à faire respecter les DPI ont été prises au cours de la période à l'examen. Des campagnes de sensibilisation ont été lancées à l'intention de publics spécifiques (par exemple les agents des douanes, les officiers de police/de justice, les universitaires, les étudiants et les entreprises en démarrage) ou dans des domaines particuliers (par exemple les indications géographiques).³⁰² En outre, une vaste campagne de lutte contre le piratage des films a été lancée sur les médias sociaux.³⁰³ Des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention des officiers de police et des juges de l'État.³⁰⁴ Depuis 2015, des cellules pour la protection des DPI et des conseils de l'innovation ont été créés dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur, afin de créer un environnement propice à la sensibilisation, à la génération et à l'exploitation commerciale de la propriété intellectuelle.³⁰⁵ La CIPAM apporte un soutien financier à l'organisation d'ateliers et de séminaires de sensibilisation; en 2018-2019, elle a

²⁹⁴ Règlement de 2016 sur les brevets (modification).

²⁹⁵ IP India (2018), *Annual Report 2017-2018*. Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/annual-reports-ipo.htm>; et renseignements communiqués par les autorités.

²⁹⁶ Principalement dans les secteurs de la chimie, de l'informatique/électronique, de l'électricité, de la mécanique et de la pharmacie (renseignements communiqués par les autorités).

²⁹⁷ Sur ce total, 23% relevaient de deux catégories, et 4,2% de catégories multiples.

²⁹⁸ Renseignements communiqués par les autorités; et IP India (2018), *Annual Report 2017-2018*.

Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/annual-reports-ipo.htm>.

²⁹⁹ CIPAM, *Invaluable Treasures of Incredible India*. Adresse consultée: <https://wahgi.ncoq.gov.in/logoSloganUrl>; et renseignements communiqués par les autorités.

³⁰⁰ IP India (2018), *Annual Report 2017-2018*. Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/annual-reports-ipo.htm>.

³⁰¹ Recueil des variétés enregistrées, 27 octobre 2018. Adresse consultée: <http://plantauthority.gov.in/>.

³⁰² IP India (2018), *Annual Report 2017-2018*. Adresse consultée: <http://www.ipindia.nic.in/annual-reports-ipo.htm>.

³⁰³ DPITT, *CIPAM-DIPP launches anti-piracy video featuring Shri Amitabh Bachchan*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/whats-new/cipam-dipp-launches-anti-piracy-video-featuring-shri-amitabh-bachchan>.

³⁰⁴ CIPAM (2018), *Intellectual Property Rights Regime in India – Initiatives by the Government*. Adresse consultée: <https://spicyip.com/wp-content/uploads/2018/01/IPR-Regime-In-India-Government-Initiatives.pdf>.

³⁰⁵ PIB, *National IPR Policy, 27 December 2018*. Adresse consultée: <http://www.pib.nic.in/Pressreleaseshare.aspx?PRID=1557418>.

consacré 43,6 millions d'INR à diverses initiatives de sensibilisation.³⁰⁶ La contrefaçon et le piratage sont des défis auxquels l'Inde doit faire face pour développer davantage le commerce électronique; les clients sont donc encouragés à agir en tant que dénonciateurs.³⁰⁷ Plusieurs mesures visant à lutter contre la contrefaçon et le piratage sont définies dans le projet de politique en matière de commerce électronique, qui est toujours en cours de consultation.

3.268. Actuellement, les intermédiaires en ligne (par exemple les fournisseurs de services Internet, les moteurs de recherche et les places de marchés électroniques) peuvent demander une protection refuge en vertu de la Loi de 2000 sur les technologies de l'information (article 79) et de la Loi de 1957 sur le droit d'auteur (article 52, paragraphe 1). En vertu de l'article 79, les intermédiaires en ligne ne sont pas responsables du contenu généré par les utilisateurs, à moins qu'ils n'aient "effectivement connaissance" d'une violation des DPI. En outre, pour que la disposition "refuge" s'applique, les intermédiaires en ligne doivent faire preuve de "diligence raisonnable" dans l'intérêt des titulaires de droits. À cette fin, ils doivent se conformer à une série de prescriptions, qui sont énoncées dans le Règlement de 2011 sur les technologies de l'information (lignes directrices pour les intermédiaires). Par exemple, si le détenteur du droit d'auteur leur signale une infraction, les intermédiaires en ligne doivent agir dans les 36 heures pour retirer les œuvres contrefaites. En 2018, des projets d'amendements au Règlement de 2011, qui proposent des prescriptions additionnelles (par exemple la traçabilité et le filtrage proactif des contenus), ont été mis à l'étude en vue de freiner davantage le piratage en ligne.³⁰⁸

3.269. La Loi de 1957 sur le droit d'auteur protège le droit d'auteur contre les infractions, y compris les infractions commises en ligne.³⁰⁹ En outre, en 2019, la Haute Cour de Delhi a autorisé le recours à des injonctions dynamiques; ainsi, une fois qu'une injonction est accordée contre un site Web frauduleux³¹⁰, un détenteur de droit d'auteur peut demander à la Haute Cour d'étendre cette injonction aux sites Web frauduleux miroirs.³¹¹ La Haute Cour a également recommandé que des messages d'avertissement en ligne soient envoyés aux utilisateurs qui consultent des œuvres contrefaites.³¹² Afin de lutter contre le piratage de films, en 2019, un projet de loi portant modification de la Loi de 1952 sur les films cinématographiques a introduit des dispositions pénales pour l'enregistrement et la reproduction non autorisés de films; le projet de loi est toujours à l'étude.³¹³

3.270. Les mesures prises au niveau des États pour promouvoir les moyens de faire respecter les DPI au cours de la période à l'examen comprenaient la création de la première unité de police indienne chargée de la lutte contre le piratage dans l'État du Telangana (2016) et d'une unité de lutte contre la cybercriminalité dans l'État du Maharashtra (2017). En 2019, environ 250 sites Web frauduleux ont été fermés par les unités de lutte contre la criminalité numérique de l'État, et 230 autres par la CIPAM, en collaboration avec les points d'échange Internet nationaux de l'Inde (NIXI) qui gère l'enregistrement et le fonctionnement des domaines ".in".³¹⁴ La CIPAM a publié une

³⁰⁶ Renseignements communiqués par les autorités; et CIPAM, *Scheme for IPR Awareness – Creative India; Innovative India!* Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/sites/default/files/Scheme%20IPR%20Awareness.pdf>.

³⁰⁷ ONUDI (2017), *National Report on E-commerce Development in India*. Adresse consultée: https://www.unido.org/sites/default/files/2017-10/WP_15_2017_.pdf.

³⁰⁸ Renseignements communiqués par les autorités; Ministère de l'électronique et des technologies de l'information, Règlement de 2018 portant modification des technologies de l'information (lignes directrices pour les intermédiaires). Adresse consultée: <https://meity.gov.in/comments-invited-draft-intermediary-rules>; et SFLC.in (2019), *Intermediary Liability 2.0: A Shifting Paradigm*. Adresse consultée: https://sflc.in/sites/default/files/reports/Intermediary_Liability_2_0_-_A_Shifting_Paradigm.pdf.

³⁰⁹ Renseignements communiqués par les autorités.

³¹⁰ Un site Web frauduleux est créé pour héberger des contenus portant atteinte au droit d'auteur.

³¹¹ Les sites Web miroirs reproduisent intégralement le contenu du site déjà bloqué.

³¹² Nishith Desai Associates, *Rogue or Not? – Delhi High Court Grants its First Dynamic Injunction to Curb Online Piracy*. Adresse consultée: <http://www.nishithdesai.com/information/news-storage/news-details/article/rogue-or-not-delhi-high-court-grants-its-first-dynamic-injunction-to-curb-online-piracy.html>.

³¹³ Renseignements communiqués par les autorités; projet de loi de 2019 sur les œuvres cinématographiques (modification); et communiqué de presse du PIB du 8 janvier 2019. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=187340>.

³¹⁴ DPIIT, *Intellectual Property Rights Regime in India: Government Policies and Practices*, 22 March 2019. Adresse consultée: http://www.nja.nic.in/Concluded_Programmes/2018-19/P-1156_PPTs/1.Session%203%20IPR%20Regime%20in%20India.pdf; et International Trade Administration, *India – Commercial Guide*. Adresse consultée: <https://www.export.gov/article?id=India-Protecting-Intellectual-Property>.

boîte à outils pour aider les officiers de police à identifier les atteintes aux droits de propriété intellectuelle.³¹⁵

3.271. Les mesures à la frontière sont régies par le Règlement de 2007 sur les droits de propriété intellectuelle (marchandises importées), qui a été modifié en 2018. En vertu de ce Règlement, les détenteurs de droits peuvent s'enregistrer sur le portail d'enregistrement des DPI des douanes indiennes (ICeR). L'enregistrement sur l'ICeR donne aux agents des douanes le pouvoir de saisir les importations et de suspendre le dédouanement des marchandises (prétendument) contrefaites. Les détenteurs de droits disposent de 10 jours (3 jours pour les marchandises périssables) à compter de la date de notification par les douanes pour apporter une preuve d'authenticité; sinon, les importations sont mises en libre circulation. Une prolongation du délai pour fournir des éléments de preuve peut être accordée, à la demande du détenteur du droit.³¹⁶ Depuis 2019, les marques, droits d'auteur, dessins et modèles et indications géographiques peuvent être enregistrés sur l'ICeR. Depuis 2018, les détenteurs de droits doivent mettre à jour les registres de l'ICeR en notifiant tout changement concernant leur statut (par exemple suspension ou révocation des droits). Un seul enregistrement sur l'ICeR couvre tous les points d'entrée; actuellement, l'ICeR est utilisé dans 134 bureaux de douane, qui traitent 98% du commerce de l'Inde. L'enregistrement sur l'ICeR est valable cinq ans; des frais d'enregistrement (2 000 INR) sont perçus, mais il n'y a pas de frais annuels.³¹⁷ Si des marchandises n'ont pas été enregistrées sur l'ICeR, les douanes peuvent d'office suspendre leur dédouanement pour des raisons d'atteinte aux DPI, afin de permettre aux détenteurs de droits de s'enregistrer. Les détenteurs de droits ont cinq jours pour s'inscrire sur l'ICeR; sinon, les marchandises sont mises en circulation.³¹⁸

3.272. En 2018, les brevets ont été exclus de l'application du Règlement sur les droits de propriété intellectuelle (marchandises importées).³¹⁹ Ainsi, les marchandises brevetées ne peuvent plus être enregistrées sur l'ICeR. Cette mesure a été prise pour mettre en œuvre une décision de la Haute Cour de Delhi, qui dispose que "l'autorité douanière est une autorité chargée de l'application qui n'agira que ... sur ordre du tribunal et ne pourra pas continuer à intercepter les envois et à statuer sur les allégations d'atteinte aux droits".³²⁰ En conséquence, les pouvoirs des douanes de saisir des marchandises importées sur la base d'une plainte ont été révoqués. Depuis 2018, le détenteur d'un droit doit obtenir une injonction du tribunal pour permettre aux douanes de faire respecter ce droit à la frontière.³²¹ Selon les autorités, cette mesure a permis d'éviter des plaintes infondées contre les importateurs.

3.273. Les différends en matière de propriété intellectuelle sont d'abord portés devant les tribunaux de district et, dans certains cas, devant les Hautes Cours. Les tribunaux de commerce/divisions commerciales n'entendent que les différends qui réclament des dommages et intérêts supérieurs à 300 000 INR (4 290 USD en 2018-2019).³²² Afin d'accélérer les procédures judiciaires pour les

³¹⁵ CIPAM, *Enforcement of Intellectual Property Rights*. Adresse consultée: <http://cipam.gov.in/ipr-awareness-2/police/>.

³¹⁶ Règlement de 2007 sur les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle (marchandises importées), tel que modifié par le Règlement de 2018 sur les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle (marchandises importées) (modification); et FICCI, *IP Toolkit for Customs Officials*. Adresse consultée: <http://ficci.in/events/22219/ISP/IP-Tool-Kit-for-Custom-Officials.pdf>.

³¹⁷ ICEGATE/ICeR. Adresse consultée: <https://ipr.icegate.gov.in/IPR/homePage>.

³¹⁸ Règlement de 2007 sur les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle (marchandises importées), tel que modifié par le Règlement de 2018 sur les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle (marchandises importées) (modification); et CBIC, *Customs and Intellectual Property Rights*. Adresse consultée: <http://www.cbic.gov.in/resources/htdocs-cbec/customs/ppt-ipr-border-measures.pdf>.

³¹⁹ Règlement de 2018 sur les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle (marchandises importées) (modification); et notification n° 56/2008 – Customs (N.T.), 22 juin 2018.

³²⁰ DPIIT, *Intellectual Property Rights Regime in India: Government Policies and Practices, 22 March 2019*. Adresse consultée: http://www.nja.nic.in/Concluded_Programmes/2018-19/P-1156_PPTs/1_Session%203%20IPR%20Regime%20in%20India.pdf.

³²¹ Notification n° 57/2018 – Customs (N.T.), 22 juin 2018; ICEGATE. Adresse consultée: <https://ipr.icegate.gov.in/IPR/HomeDocumentViewSuccess>; et Singh and Singh Law Firm, *Amendments Made to IPR (Imported Goods) Enforcement Rules*. Adresse consultée: <http://www.singhandsingh.com/in-the-news/IPR%20Imported%20Goods%20Enforcement%20Rules%20amended.pdf>.

³²² Loi de 2015 sur les tribunaux de commerce, la division commerciale et la division d'appel des affaires commerciale des Hautes Cours; Loi de 2018 sur les tribunaux de commerce, la division commerciale et la division d'appel des affaires commerciale des Hautes Cours (modification); Tribunaux de commerce. Adresse consultée: <http://e-commcourt.gov.in/>; et Grandhi Law Chambers, *Commercial Courts Act and Evidence in*

différends commerciaux, y compris les atteintes aux DPI, il est prévu de créer des tribunaux de commerce au niveau des districts et des divisions commerciales à l'intérieur des Hautes Cours de Chennai, Delhi, Himachal Pradesh, Kolkata et Mumbai. En outre, des directives ont été établies par diverses Hautes Cours pour que les différends commerciaux soient résolus de manière accélérée.³²³ À ce jour, 247 tribunaux de commerce ont été créés et la plupart des affaires commerciales liées aux DPI sont portées devant ces tribunaux.³²⁴ L'Inde encourage également la médiation dans les différends commerciaux liés aux DPI; les parties sont encouragées à recourir à la médiation si des mesures correctives urgentes ne sont pas nécessaires.³²⁵

3.274. On estime qu'en 2016, l'Inde a exporté 3,4% du total des exportations mondiales de marchandises contrefaites et piratées; la valeur a atteint environ 17,4 milliards d'USD.³²⁶ Par conséquent, pour aider les agents des douanes à identifier la contrefaçon et le piratage des marchandises, une trousse d'application des DPI, conçue par la Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes (FICCI), a commencé à être utilisée.³²⁷ Toutefois, l'Inde reste un important producteur de marchandises contrefaites et piratées; les principaux produits contrefaits fabriqués en Inde et exportés depuis son territoire sont les produits pharmaceutiques, les produits alimentaires, les cosmétiques et les parfums, les vêtements, les instruments et appareils d'optique, de photographie et instruments et appareils médicaux, l'électronique et le matériel électrique, les chaussures, ainsi que les jouets et les jeux.³²⁸ En outre, l'Inde ne participe pas à l'Interface Public-Membres (IPM) de l'OMD qui permet une communication en temps réel entre les agents des douanes et le secteur privé pour aider à identifier les produits contrefaits.³²⁹

Digital Era, février 2017. Adresse consultée: <http://www.apedb.gov.in/gallery/2017/february/240217/ipr-news-session2-krishna-gandhi.pdf>.

³²³ Tribunaux de commerce. Adresse consultée: <http://e-commcourt.gov.in/>.

³²⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

³²⁵ Loi de 2015 sur les tribunaux de commerce, la division commerciale et la division d'appel des affaires commerciale des Hautes Cours; Loi de 2018 sur les tribunaux de commerce, la division commerciale et la division d'appel des affaires commerciale des Hautes Cours (modification); Grandhi Law Chambers, *Commercial Courts Act and Evidence in Digital Era*, février 2017. Adresse consultée: <http://www.apedb.gov.in/gallery/2017/february/240217/ipr-news-session2-krishna-gandhi.pdf>; et Spicy IP, *The New Age of IP Mediation in India*. Adresse consultée: <https://spicyip.com/2018/07/the-new-age-of-ip-mediation-in-india.html>.

³²⁶ OCDE/EUIPO (2019), *Trends in Trade in Counterfeit and Pirated Goods*. Adresse consultée: https://euipo.europa.eu/tunnel-web/secure/webdav/guest/document_library/observatory/documents/reports/trends_in_trade_in_counterfeit_and_pirated_goods/trends_in_trade_in_counterfeit_and_pirated_goods_en.pdf.

³²⁷ FICCI, *IP Tool Kit for Customs Officials*. Adresse consultée: <http://ficci.in/events/22219/ISP/IP-Tool-Kit-for-Custom-Officials.pdf>.

³²⁸ OCDE/EUIPO (2018), *Misuse of Small Parcels for Trade in Counterfeit Goods*. Adresse consultée: https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/9789264307858-en.pdf?expires=1566211624&id=id&accname=ocid195767&checksum=E89763373E38D3A95E7AAEB0226DCA_DB; et OCDE/EUIPO (2017), *Mapping the Real Routes of Trade in Fake Goods*. Adresse consultée: https://euipo.europa.eu/tunnel-web/secure/webdav/guest/document_library/observatory/documents/reports/Mapping_the_Real_Routes_of_Trade_in_Fake_Goods_en.pdf.

³²⁹ IPM de l'OMD. Adresse consultée: <http://www.wcoipm.org/>.

4 POLITIQUE COMMERCIALE – ANALYSE PAR SECTEUR

4.1 Agriculture

4.1. La part de l'agriculture dans le PIB est tombée de 18,6% en 2013/14 à 16,0% en 2018/19, mais elle représente toujours environ la moitié de l'emploi en Inde.¹ Ce secteur est dominé par les petites exploitations et les zones de cultures pluviales représentent environ la moitié des terres cultivées. Les principales cultures sont les céréales (riz, blé et céréales secondaires), les légumineuses et la canne à sucre. La part des produits agricoles dans les exportations totales est d'environ 13%; les principaux produits exportés sont le riz, les produits de la mer, la viande de buffle et les épices. Les huiles végétales représentent presque la moitié des importations indiennes de produits agricoles (tableau 4.1).

Tableau 4.1 Principaux indicateurs concernant l'agriculture, 2013-2019

	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
PIB à prix constants (prix de 2011/2012, % de croissance) ^a	5,6	-0,2	0,6	6,3	5,0	2,7
Part de l'agriculture dans le PIB courant (%)	18,6	18,2	17,7	17,9	17,2	16,0
Production des principaux produits agricoles (millions de t)^b						
Riz	106,65	105,48	104,41	109,70	112,76	116,42
Blé	95,85	86,63	92,29	98,51	99,70	102,19
Céréales secondaires (vivrières)	43,29	42,86	38,52	43,17	46,99	..
Légumineuses	19,25	17,15	16,32	23,13	25,42	23,40
Céréales vivrières	265,04	252,03	251,54	275,11	285,01	284,95
Graines oléagineuses	32,75	27,51	25,25	31,28	31,46	32,26
Canne à sucre	352,14	362,33	348,45	306,07	379,90	400,16
Coton (millions de balles de 170 kg)	35,90	34,81	30,01	32,58	32,81	28,71
Exportations de produits agricoles (valeur en millions d'USD)	43 433,09	39 199,69	32 900,77	33 792,31	39 027,03	..
% des exportations totales	13,79	12,64	12,55	12,26	12,86	11,90
Riz basmati	4 841,47	4 511,79	3 470,16	3 207,43	4 168,65	..
Riz autre que basmati	2 941,26	3 343,20	2 365,01	2 524,13	3 636,00	..
Viande de buffle	4 373,05	4 789,15	4 075,89	3 900,49	4 039,04	..
Épices	2 503,45	2 428,34	2 540,17	2 849,36	3 115,93	..
Coton brut (y compris les déchets)	3 692,09	1 904,15	1 958,37	1 626,21	1 892,69	..
Produits de la mer	5 062,20	5 509,71	4 768,63	5 903,17	7 391,75	..
Importations de produits agricoles (valeur en millions d'USD)	14 169,35	19 841,65	21 428,51	24 559,69	23 595,69	..
% des importations totales	3,16	4,43	5,63	6,39	5,07	3,81
Huiles végétales	7 278,78	10 612,66	10 490,03	10 889,63	11 634,69	..
Légumineuses	1 824,20	2 790,63	3 913,19	4 252,62	2 908,61	..
Noix de cajou	771,51	1 079,38	1 329,08	1 345,88	1 417,08	..
Épices	570,51	718,51	824,82	858,82	990,59	..
Coton brut (y compris les déchets)	392,68	507,32	391,98	945,09	978,42	..
Sucre	377,98	599,93	616,76	1 024,06	936,39	..

.. Non disponible.

a Comprend l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

b Les chiffres pour 2017/2018 sont les 4^{èmes} estimations prévisionnelles.

Source: Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs, Direction de l'économie et des statistiques, *Agricultural Statistics at a Glance 2018*.

4.2. Conformément à la Constitution, la responsabilité de l'agriculture incombe aux gouvernements des États, tandis que le gouvernement central assure un rôle de soutien pour favoriser l'accroissement de la production et de la productivité dans le secteur, et pour ce qui est de la politique de commerce international. Au sein du gouvernement central, le Ministère de l'agriculture et de la

¹ La plus récente enquête périodique sur la population active (2017-2018) estime la part des travailleurs du secteur agricole à 42,7%.

protection sociale des agriculteurs est en charge de la formulation des politiques destinées à améliorer la production et le commerce des produits agricoles. Ce ministère comprend le Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs et le Département de la recherche et de l'éducation. Le Ministère s'intéresse en particulier aux politiques concernant la production, les activités avant récolte et l'amélioration des conditions de vie des communautés agricoles. En outre, le Ministère de l'industrie alimentaire se concentre sur les politiques liées aux activités à valeur ajoutée, aux pertes après récolte et à la création d'emplois non agricoles. En mai 2019, le Ministère de la pêche, de l'élevage et de la production laitière a été créé pour chapeauter les départements auparavant rattachés au Ministère de l'agriculture et au Ministère de l'industrie alimentaire. Ce nouveau ministère est en charge des politiques liées à l'élevage, à la préservation du bétail et à la lutte contre les maladies du bétail, et à la pêche. Plusieurs autres ministères, départements et organismes sont chargés de la formulation et de la mise en œuvre de diverses composantes de la politique agricole (tableau 4.2).

Tableau 4.2 Organismes chargés de la formulation et de la mise en œuvre de la politique agricole

Organisme	Responsabilité
Ministère de l'agriculture et de la protection sociale des agriculteurs	Créé en tant que Ministère de l'agriculture en 1947; rebaptisé Ministère de l'agriculture et de la protection sociale des agriculteurs en août 2015. Il est chargé de formuler et de mettre en œuvre les politiques destinées à améliorer la production et le commerce des produits agricoles.
Commission des coûts et prix agricoles (CACP)	Recommander au gouvernement les prix de soutien minimaux annuels pour 22 produits agricoles de base.
Département des engrais, Ministère des produits chimiques et des engrais	Planifier, promouvoir et développer l'industrie des engrais; planifier et surveiller la production, les importations, la distribution et la gestion des subventions.
Département de l'alimentation et de la distribution publique, Ministère de la consommation, de l'alimentation et de la distribution publique	Assurer la sécurité alimentaire grâce à l'achat et à la distribution efficaces et en temps voulu de céréales vivrières; formuler les politiques relatives à l'industrie sucrière; exporter et importer des céréales vivrières, du sucre et des huiles comestibles.
Société indienne des produits alimentaires (FCI)	Offrir un soutien des prix efficace aux agriculteurs; assurer la distribution publique de céréales vivrières; et constituer des stocks régulateurs de céréales vivrières suffisants et opérationnels, pour assurer la sécurité alimentaire nationale.
Société centrale d'entreposage (CWC)	Assurer l'entreposage, pour appuyer les fonctions de la Société indienne des produits alimentaires.
Fédération nationale de commercialisation de la production des coopératives agricoles (NAFED)	Favoriser la commercialisation des produits agricoles par les coopératives.
Marché agricole national électronique (e-NAM)	Portail de commerce électronique destiné à mettre en relation les marchés et créer un marché national unique pour les produits agricoles.
Société indienne du coton	Offrir un soutien à la commercialisation aux producteurs de coton.
Société indienne du jute	Offrir un soutien à la commercialisation aux producteurs de jute.
Direction de la protection, de la quarantaine et de l'entreposage des végétaux	Inspecter les produits agricoles de base exportés et importés; organiser si besoin des phytoquarantaines.
Ministère de la pêche, de l'élevage et de la production laitière	Créé en mai 2019 pour chapeauter les départements qui relevaient auparavant du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'industrie alimentaire. En charge des politiques liées à l'élevage, à la préservation et à la lutte contre les maladies, et à la pêche.
Ministère de l'industrie alimentaire	Contribuer à élaborer des produits à valeur ajoutée en encourageant l'investissement dans le secteur.
Direction du développement des exportations de produits agricoles et de produits agricoles transformés (APEDA)	Promouvoir l'exportation des produits horticoles.
Ministère de Jal Shakti	Gérer l'utilisation des ressources en eau, y compris les projets d'irrigation.
Ministère du commerce et de l'industrie	Politique de commerce international.

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de plusieurs sites Web gouvernementaux.

4.3. Compte tenu de l'importance socioéconomique du secteur agricole pour l'économie, la politique gouvernementale en la matière vise à assurer la sécurité alimentaire des consommateurs tout en garantissant des prix stables aux agriculteurs. La Loi sur les produits essentiels de 1955 (modifiée

en 2006) dispose de ce qui suit: "dans l'intérêt du public, pour le contrôle de la production, de l'offre, de la distribution et du commerce de certains produits essentiels".² Les produits agricoles visés par la Loi sont les produits alimentaires, y compris les graines oléagineuses et les huiles comestibles, le jute brut (et les textiles en jute), les semences de cultures vivrières, les fruits et légumes et les aliments pour le bétail.

4.4. Des interventions ont fréquemment lieu, lorsque cela est nécessaire, y compris au moyen de restrictions à l'importation et à l'exportation, et pour assurer la stabilité de l'offre et des prix sur le marché intérieur. Très récemment, après une mousson très forte, l'Inde a interdit les exportations d'oignons, afin de garantir un approvisionnement national suffisant et de stabiliser les prix intérieurs. La politique d'exportation des produits agricoles a suggéré que l'application de modifications si fréquentes "rompt les chaînes d'approvisionnement pour l'exportation et détériore l'image de l'Inde en tant que fournisseur fiable" et a recommandé qu'en dehors de quelques produits essentiels à la sécurité alimentaire, des restrictions à l'exportations ne soient pas appliquées pour les produits agricoles transformés ni pour les produits biologiques.³ Pour garantir une production nationale stable, des subventions aux intrants et un soutien des prix sont également prévus.

4.1.1 Mesures visant les importations

4.5. L'Inde régleme les importations de produits agricoles au moyen de plusieurs instruments, y compris des droits de douane, des contingents tarifaires, des prix minimaux à l'importation, un régime de licences d'importation et des interdictions à l'importation, ainsi que le commerce d'État.

4.6. En 2019/20, la moyenne des droits NPF appliqués aux produits agricoles était de 34,8%, ce qui représente une diminution par rapport aux 36,4% enregistrés en 2014/15. Cette moyenne est remontée à 36,5% pour 2020/21. Les droits NPF vont jusqu'à 150% mais restent bien inférieurs aux droits consolidés, qui peuvent atteindre 300%. Tandis que les taux de droit légaux sont annoncés dans le budget annuel, les taux appliqués sont modifiés de temps en temps pour assurer la stabilité de l'offre et des prix intérieurs. Par exemple, en avril 2019, les droits d'importation applicables au blé ont été relevés de 30% à 40%.⁴ Les droits d'importation visant le sucre ont également été progressivement augmentés, et ont été portés de 40% en avril 2015 à 50% en juillet 2017 puis à 100% en février 2018. Le fait que les droits consolidés de l'Inde sont considérablement plus élevés permet l'ajustement des droits appliqués en fonction des besoins nationaux.

4.7. De même, pour les produits soumis à des contingents tarifaires, les volumes des contingents et les taux contingentaires sont de temps en temps ajustés pour répondre aux besoins nationaux. L'Inde prévoit un accès supplémentaire aux marchés sous la forme de contingents tarifaires sur une base NPF pour les importations de lait et de crème en poudre, de maïs et d'huiles comestibles (de tournesol, de carthame, de navette, de colza, et de moutarde). Depuis 2018, les taux d'utilisation des contingents sont négligeables, excepté pour les huiles de navette, de colza et de moutarde et leurs fractions, pour lesquelles ces taux ont été de 100%.⁵ Depuis 2017, l'Inde applique également un contingent tarifaire de 300 000 tonnes métriques pour le sucre brut (SH 1701), au taux contingentaire de 25%, à titre de mesure unilatérale de facilitation des échanges concernant l'accès aux marchés. Elle applique aussi des contingents tarifaires pour le thé, la noix de coco desséchée, le poivre, le vanaspati, les matières grasses servant à la boulangerie et la margarine dans son ACR avec le Sri Lanka, et pour les graisses végétales dans son ACR avec le Népal (tableau 3.4).

4.8. Certains produits ne peuvent être importés que sous réserve de prix minimaux à l'importation. Conformément à la politique de commerce extérieur, à la fin de 2019, ces produits agricoles étaient les noix de cajou et les noix d'arec, le poivre noir et le poivre vert, et la cardamome (section 3.1.5.1).

4.9. Des restrictions sont aussi utilisées pour réglementer les importations, y compris en ce qui concerne les produits agricoles. Par exemple, le gouvernement a récemment interdit les importations d'amandes de noix de cajou⁶, après les avoir subordonnées à l'application de prix minimaux à

² Loi sur les produits essentiels de 1955, telle que modifiée en 2006. Adresse consultée: https://consumeraffairs.nic.in/sites/default/files/file-uploads/essential-commodities-order/EC_Act2006.pdf.

³ Politique d'exportation des produits agricoles, page 10.

⁴ Conseil central des douanes et accises, *Notification n° 13/2019-Customs*. Adresse consultée: <http://www.cbic.gov.in/resources/htdocs-cbec/customs/cs-act/notifications/notfns-2019/cs-tarr2019/cs13-2019.pdf;jsessionid=57715BC9D4FBC3E061FB70D0E237E7>.

⁵ Document de l'OMC G/AG/N/IND/17 du 22 août 2019.

⁶ Notification de la DGFT n° 8/2015-20 du 12 juin 2019. Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/sites/default/files/Notification%20no.08%20dated%2012.06.2019%20English.pdf>.

l'importation. Pour préserver les moyens de subsistance des agriculteurs des importations bon marché, des restrictions quantitatives limitant les importations de pois à 100 000 tonnes par an ont été imposées en avril 2015, initialement pour une durée de trois mois⁷, puis ont été prorogées trois fois. Le 28 mars 2020, des restrictions quantitatives ont été annoncées, limitant les importations de pois verts et autres pois à 150 000 tonnes et les importations de pois cajan à 400 000 tonnes pour l'exercice 2020/21.⁸

4.10. Les importations sont aussi réglementées par l'intermédiaire d'entreprises commerciales d'État, qui importent du riz et du blé aux fins des marchés publics, ainsi que de la noix de coco et de l'huile de coco et des engrais (section 3.3.5.1). Des produits assujettis à un régime de licences d'importation et à des prohibitions à l'importation sont aussi notifiés de temps en temps dans le cadre de la politique de commerce extérieur (section 3.1.5).

4.1.2 Mesures visant les exportations

4.11. Les objectifs de la politique d'exportation des produits agricoles sont les suivants: porter la valeur des exportations de produits agricoles à environ 60 milliards d'USD d'ici à 2022 et à 100 milliards d'USD dans les quelques années suivantes; diversifier les exportations et les marchés d'exportation, et doper les exportations de produits à forte valeur et à forte valeur ajoutée, y compris en mettant l'accent sur les denrées périssables; favoriser les exportations de produits agricoles nouveaux, indigènes, biologiques, ethniques, traditionnels et non traditionnels; prévoir un mécanisme institutionnel permettant de poursuivre les activités d'accès aux marchés, en s'attaquant aux obstacles et en résolvant les problèmes SPS; et s'efforcer de multiplier par deux la part de l'Inde dans les exportations mondiales de produits agricoles, en intégrant les chaînes de valeur mondiales et en permettant aux agriculteurs de tirer parti des possibilités d'exportation vers les marchés étrangers.⁹

4.12. Reconnaissant que le recours fréquent à des restrictions à l'exportation et à l'importation a tendance à diminuer le degré de certitude des politiques, la politique d'exportation des produits agricoles vise à garantir que les produits agricoles transformés et les produits biologiques ne seront pas assujettis à des restrictions à l'exportation¹⁰, et que les importations de produits agricoles seront libéralisées, aux fins de la production de valeur ajoutée et de l'exportation de produits transformés. Cette politique vise aussi à identifier les produits de base qui sont essentiels à la sécurité alimentaire; toute restriction à l'exportation visant ces produits doit être fondée sur une décision prise par un comité de haut niveau et être compatible avec les règles de l'OMC. Ce comité n'a pas encore délibéré sur cette question.¹¹ Pour augmenter la valeur des exportations à valeur ajoutée, la politique d'exportation des produits agricoles recommande: d'améliorer les infrastructures; d'accroître l'implication des différents ministères intervenant non seulement dans le domaine de l'agriculture mais aussi dans ceux de la recherche, de la distribution publique et des transports, et de renforcer la coopération entre eux; et d'augmenter la participation des gouvernements des États dans les exportations de produits agricoles.

4.13. Les taxes à l'exportation, les restrictions et les prohibitions, les prix minimaux à l'exportation et le commerce d'État sont utilisés lorsque cela est nécessaire pour réguler l'offre de produits agricoles essentiels sur le marché intérieur. Par exemple, pour garantir l'approvisionnement national et contenir l'inflation, en janvier 2018, l'Inde a annoncé l'application d'un prix minimal à l'exportation de 700 USD par tonne métrique pour les oignons, jusqu'au 20 février 2018¹²; ce prix minimal à l'exportation a été supprimé le 2 février 2018.¹³ Suite à cela, en septembre 2019, le prix minimal à

⁷ Notification de la DGFT n° 04/2015-20 du 25 avril 2018. Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/sites/default/files/04%20eng.pdf> (le 18 septembre 2019).

⁸ DGFT, *Trade Notice No. 05/2020-21*. Adresse consultée: <https://content.dgft.gov.in/Website/TN%205.pdf>. Les volumes des contingents pris séparément sont de 75 000 tonnes métriques pour les positions 07131020 et 07131090 du SH.

⁹ La politique d'exportation des produits agricoles a été approuvée en décembre 2018. Département du commerce, *Agriculture Export Policy*. Adresse consultée: https://commerce.gov.in/writereaddata/uploadedfile/NTESCL636802085403925699_AGRICULTURE_EXPORT_POLICY.pdf.

¹⁰ La politique des restrictions à l'exportation et à l'importation de produits primaires et de produits agricoles non biologiques n'a pas changé.

¹¹ Renseignement communiqué par les autorités.

¹² Notification DGFT n° 45/2015-20 du 19 janvier 2018. Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/sites/default/files/Notification45.pdf>.

¹³ Notification DGFT n° 48/2015-20 du 2 février 2019. Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/sites/default/files/Noti48dated02.02.2018OnionEng.pdf>.

l'exportation a été rétabli¹⁴; il a été remplacé par une interdiction d'exporter valable jusqu'à nouvel ordre.¹⁵ Le 30 novembre 2019, les exportations ont été autorisées dans le cadre du commerce d'État, dans la limite de 9 000 tonnes métriques. Pendant la période à l'examen, des modifications semblables ont été apportées plusieurs fois aux conditions d'exportation d'autres produits comme les légumineuses, les huiles comestibles, le riz et les pommes de terre. La restriction à l'exportation des légumineuses a été supprimée le 22 novembre 2017.¹⁶ L'Inde applique par ailleurs une taxe de 40% sur les exportations de cuirs et de peaux, afin de favoriser l'ajout de valeur dans le pays dans ce secteur à forte intensité de main-d'œuvre.¹⁷

4.14. Pour certains produits, les exportations ne sont autorisées que par l'intermédiaire des entreprises commerciales d'État, même si aucune exportation desdits produits n'a été enregistrée depuis 2013/14.

4.15. Pour aider les sucreries à augmenter leurs revenus et à payer les producteurs de canne à sucre, les exportations sont encouragées au moyen de contingents d'exportation indicatifs et des mesures de soutien sont accordées (encadré 4.1). L'Inde bénéficie d'attributions par pays dans le cadre des contingents tarifaires NPF appliqués par les États-Unis et l'Union européenne. Les exportateurs sont tenus de communiquer des données détaillées sur leurs exportations effectives de sucre à la DGFT et à la Direction du développement des exportations de produits agricoles et de produits agricoles transformés (APEDA). Des plafonds quantitatifs pour les exportations de sucre à destination des États-Unis et de l'Union européenne sont notifiés périodiquement par la DGFT.¹⁸

4.16. Dans le cadre du programme relatif aux exportations de marchandises depuis l'Inde (Programme d'exportations indiennes ou programme MEIS), le gouvernement accorde des crédits de droits aux exportateurs, qui peuvent être utilisés pour payer les droits d'importation ou les droits d'accise sur les produits nationaux. Ces crédits de droits vont de 3% à 5% de la valeur f.a.b. effective des exportations (section 3.2.5.1).¹⁹ Dans le cadre du Programme de promotion des exportations de produits agricoles, l'ADEPA offre un soutien financier aux exportateurs enregistrés de 14 catégories de produits agricoles dont la liste figure dans la Loi sur l'ADEPA.²⁰ Des subventions à l'exportation (et à la production) sont aussi accordées en faveur des produits de la mer par la Direction du développement des exportations de produits de la mer (MPEDA), un organisme public du Département du commerce (section 4.1.4).

4.17. Le 5 mars 2019, le gouvernement a annoncé l'établissement d'une aide au transport et à la commercialisation pour certains produits agricoles. Cette aide "vise à offrir une aide pour la composante internationale du fret et de la commercialisation des produits agricoles, susceptible d'atténuer le désavantage qu'impliquent les coûts de transport plus élevés à l'exportation de certains produits agricoles, en raison du transbordement, et à favoriser la notoriété des marques de produits agricoles indiens sur certains marchés étrangers". Ce programme d'aide devait initialement s'appliquer du 1^{er} mars 2019 au 31 mars 2020 mais il a été reconduit et s'applique à tous les produits relevant des chapitres 1 à 24 du SH ainsi qu'aux produits de la mer et aux produits de plantations, avec quelques exceptions.²¹ L'aide au transport et à la commercialisation ne s'applique qu'aux

¹⁴ Notification DGFT n° 19/2015-20 du 13 septembre 2019. Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/sites/default/files/Noti%2019%20dt%2013.09.2019%20Eng.pdf>.

¹⁵ Notification DGFT n° 21/2015-20 du 29 septembre 2019. Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/sites/default/files/Notification%20No%2021%20dated%2029.9.0.pdf>.

¹⁶ Notification DGFT n° 38/2015-2020 du 22 novembre 2017. Adresse consultée: <https://content.dgft.gov.in/Website/Notification38eng.pdf>.

¹⁷ Renseignement communiqué par les autorités.

¹⁸ Le volume annuel du contingent pour les exportations à destination de l'Union européenne est de 10 000 tm, tandis que pour celles à destination des États-Unis, il était de 8 424 tm en 2016/17 et 2017/18, puis il a été porté à 9 663 tm en 2018/19 et a été abaissé à 9 163 tm en 2019/20.

¹⁹ Chapitre 3, Politique de commerce extérieur. Le programme MEIS s'achèvera le 1^{er} janvier 2021 et sera remplacé par le Mécanisme de remise de droits et de taxes pour les produits exportés, un programme permettant aux exportateurs d'être remboursés des taxes, droits et prélèvements dont ils ne sont pas exonérés ou remboursés au titre d'autres mécanismes existants.

²⁰ Ces produits comprennent les fruits et légumes, la viande, la volaille, les produits laitiers, les produits de confiserie, le miel, les boissons alcooliques et non alcooliques, les céréales et les produits de la floriculture. APEDA. Adresse consultée: <http://apeda.gov.in>.

²¹ Les produits exclus du programme sont les suivants: animaux vivants, viandes et abats comestibles, et produits d'origine animale non spécifiés ailleurs et relevant des chapitres 1, 2 et 5 du SH; autres crevettes (SH 030617); produits laitiers (des positions du SH 0401, 0402, 0403, 0404, 0405 et 0406); oignons, échalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliacés (SH 0703); froment, méteil et riz (SH 1001 et 1006); gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux, matières à tresser et autres produits d'origine végétale,

exportations à destination de certains marchés, à des taux variables. Les exportations qui transitent par des zones économiques spéciales, des zones d'exportations et autres ne peuvent pas en bénéficier. Le 2 mars 2020, environ 171,7 millions d'INR avaient été déboursés (section 3.2.5.4).²²

4.1.3 Mesures visant la production

4.18. La politique agricole de l'Inde vise à assurer la stabilité des prix intérieurs des produits alimentaires et la sécurité alimentaire. Pour parvenir à ces objectifs, plusieurs mesures sont en place. Les subventions indiennes en faveur des produits alimentaires représentent presque la moitié des subventions publiques explicites totales (tableau 3.25). Les subventions aux engrais en représentent quant à elles un tiers. Les consommations d'eau et d'électricité sont également subventionnées. Une récente étude indépendante a estimé que le volume des subventions publiques en faveur des produits agricoles a augmenté au fil du temps et qu'il représentait environ 8% de la production agricole en 2015/16, tandis que l'investissement public dans ce secteur a diminué.²³

4.1.3.1 Soutien aux intrants

4.19. Un soutien est octroyé aux agriculteurs, y compris pour les semences, les engrais, l'irrigation et l'électricité, et sous la forme de prix de soutien minimaux pour certaines cultures. D'après le budget, les subventions en faveur des engrais représentent environ un quart des subventions explicites totales, et sont donc les deuxièmes plus importantes après les subventions aux produits alimentaires.

4.20. La production d'engrais est subventionnée par l'intermédiaire d'un contrôle des prix au titre de l'Ordonnance sur les engrais (Contrôle), qui s'inscrit dans le cadre de la Loi de 1955 sur les produits essentiels. Des modifications ont été apportées au fil des ans, après plusieurs révisions et recommandations, suite auxquelles le contrôle des prix a été supprimé pour les engrais à base de phosphate et de potasse. L'urée, qui est le principal engrais utilisé en Inde, reste assujettie à un contrôle des prix. Les prix de détail maximaux pour l'urée sont calculés par le gouvernement conformément au nouveau dispositif de fixation des prix (NPS), initialement adopté en 2003 et modifié plusieurs fois depuis. Le gouvernement accorde une subvention à toutes les usines d'engrais, pour couvrir la différence entre les coûts de production et le prix de détail maximal.²⁴ Bien que l'Inde soit largement autosuffisante en ce qui concerne la production d'urée, le pays peut en importer par l'intermédiaire des entreprises commerciales d'État pour palier une éventuelle insuffisance de la production nationale, la différence entre les prix internationaux et les prix intérieurs étant prise en charge par le gouvernement central. Dans une étude récente, le NITI Aayog a suggéré que la "centralisation" (le recours aux entreprises commerciales d'État) ne permettait pas de combler efficacement l'écart entre la demande et l'offre, dans la mesure où elle entraînait des retards administratifs. Cette étude suggère qu'il serait plus efficace de "décentraliser" les importations d'urée et d'accorder plutôt les subventions aux agriculteurs, au titre du régime de transfert direct des prestations.²⁵ Le gouvernement central examine actuellement la question.²⁶

4.21. En 2010, après un examen des aspects liés à la productivité agricole, à l'utilisation équilibrée des engrais, à l'augmentation exponentielle des subventions et à la croissance de la filière locale des engrais, la subvention déterminée sur la base des éléments nutritifs a été adoptée. Cette subvention est accordée pour chaque classe d'engrais phosphaté et potassique sur la base de sa teneur en éléments nutritifs, afin de favoriser leur utilisation par les agriculteurs et de maintenir l'équilibre des nutriments dans les sols. Les fabricants d'engrais peuvent fixer le prix de détail maximal de ces

non dénommés ni compris ailleurs (chapitres 13 et 14 du SH); sucres de canne ou de betterave et mélasses (SH 1701 et 1703); et boissons, liquides alcooliques et vinaigres, et tabacs et succédanés de tabac fabriqués (chapitres 22 et 24 du SH).

²² Renseignement communiqué par les autorités.

²³ Gulati, A., Ferroni, M. and Zhou, Y. (eds) (2018), *Supporting Indian Farms the Smart Way*. Adresse consultée: http://icrier.org/pdf/Supporting_Indian_Farms_the_smart_way.pdf. Cette étude constate qu'alors que les subventions ont augmenté, l'investissement public total dans l'agriculture est tombé d'environ 4,0% du PIB agricole en 1980/81 à 2,2% en 2014/15.

²⁴ La subvention prend en compte un coût fixe, propre à chaque usine, et un coût variable basé sur la principale matière première utilisée (gaz naturel), dont les prix sont également réglementés par l'État.

²⁵ NITI Aayog (2015), *Raising Agricultural Productivity and Making Farming Remunerative for Farmers*, Occasional Paper, 16 décembre. Adresse consultée: <https://niti.gov.in/sites/default/files/2019-07/RAP3.pdf>.

²⁶ Renseignement communiqué par les autorités.

engrais à un "niveau raisonnable".²⁷ En 2017/18, l'Inde a accordé 10,7 milliards d'USD au titre de cette subvention.

4.22. Des subventions sont également accordées en faveur des semences dont les prix sont réglementés au titre de la Loi de 1955 sur les produits essentiels, dans le but d'encourager les agriculteurs à utiliser des semences certifiées et de grande qualité. L'électricité est fournie soit gratuitement soit à des tarifs uniques peu élevés, en fonction de l'État. L'électricité utilisée dans le cadre de l'agriculture fait l'objet de subventions croisées, des tarifs plus élevés étant appliqués aux industriels et dans une certaine mesure, aux consommateurs commerciaux; elle est également subventionnée par le biais de subventions accordées par les États aux distributeurs d'électricité. En 2018/19, le secteur agricole a consommé environ 18% de l'électricité. L'Inde a notifié à l'OMC un montant de subventions à l'électricité de 7,6 milliards d'USD pour l'exercice 2017/18.²⁸

4.23. D'après un rapport de la Banque mondiale, grâce à ces subventions croisées, l'électricité utilisée dans le cadre de l'agriculture était facturée à un tarif inférieur d'environ 70% au coût moyen de sa production en 2016/17. Ce rapport estime en outre que la suppression de ces subventions croisées pourrait entraîner une hausse des exportations nettes de produits manufacturés de 1% à 3% selon le secteur.²⁹ Les agriculteurs ont aussi un accès gratuit à l'eau; ce moindre coût de l'eau et de l'électricité a entraîné une augmentation rapide de l'utilisation des eaux souterraines.³⁰ Le Pradhan Mantri Krishi Sinchayee Yojana (PMKSY), adopté le 1^{er} juillet 2015, vise à développer l'utilisation de méthodes d'irrigation plus durables, comme l'irrigation au goutte à goutte et par aspersion. L'État a alloué 500 milliards d'INR sur cinq ans à ce programme. En 2017/18, l'Inde a notifié un coût de 437,45 millions d'USD pour ce programme.³¹

4.1.3.2 Prix de soutien

4.24. Après chaque saison de croissance, le gouvernement notifie les prix de soutien minimaux pour 24 cultures, dont la plupart sont basés sur les recommandations de la Commission des coûts et prix agricoles (CACP).³² Les recommandations concernant les prix s'appuient sur divers facteurs, y compris l'offre et la demande, le coût de production, les courbes d'évolution des prix et les termes de l'échange entre les produits agricoles et les produits non agricoles. Le coût de production compte parmi les plus importants de ces facteurs, et il est déterminé pour le pays sur la base du coût de production moyen pondéré de tous les États. Le gouvernement propose d'acheter les cultures visées au prix de soutien minimal, mais les agriculteurs peuvent aussi vendre leur production sur le marché libre si les prix y sont supérieurs (tableau 4.3). En outre, "les prix justes et rémunérateurs" sont notifiés chaque année pour la canne à sucre (encadré 4.1).

²⁷ Ce niveau est jugé raisonnable si le prix de détail maximal net majoré de la subvention est inférieur à 1,12 fois le coût des ventes; le prix de détail maximal net est défini comme étant le prix de détail maximal moins le rabais moins la marge du négociant.

²⁸ Réponse donnée par l'Inde aux questions posées dans le cadre du Comité de l'agriculture de l'OMC (réunion du 25 juin 2019).

²⁹ Banque mondiale (2019), *In the Dark: How much do power sector distortions cost South Asia?*, Fan Zhang, South Asia Forum. Adresse consultée: <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/30923/9781464811548.pdf?sequence=8>.

³⁰ Ministère des finances, *Economic Survey of India (2017/18)*; il est indiqué dans le chapitre 6 que le niveau hydrostatique a régulièrement diminué ces dernières années. En 2017, le Conseil central des eaux souterraines a estimé que la consommation annuelle d'eaux souterraines dans certains États du nord de l'Inde était supérieure aux quantités d'eau extractibles par an. Conseil central des eaux souterraines, *National Compilation on Dynamic Ground Water Resources of India, 2017*. Adresse consultée: <http://cqwb.gov.in/GW-Assessment/GWRA-2017-National-Compilation.pdf>.

³¹ Document de l'OMC G/AG/N/IND/19 du 31 mars 2020.

³² La CACP fait des recommandations de prix pour 22 produits, et recommande les prix justes et rémunérateurs pour la canne à sucre. Les prix de soutien minimaux pour le toria et la noix de coco décortiquée sont fixés par le Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs sur la base des prix applicables aux graines de colza/moutarde et au coprah, respectivement. *Price Support Scheme: the Operational Guidelines*. Adresse consultée: <http://agricoop.nic.in/sites/default/files/pssguidelines.pdf> (le 25 août 2020).

Tableau 4.3 Prix de soutien minimaux, 2014–2020

(INR par quintal)

Produit/variété	2014/15	2018/19	2019/20
Paddy			
- commun	1 360	1 750	1 815
- de catégorie A	1 400	1 770	1 835
Durra			
- hybride	1 530	2 430	2 550
- Maldandi	1 550	2 450	2 570
Millet d'Afrique	1 250	1 950	2 000
Maïs	1 310	1 700	1 760
Millet d'Inde	1 550	2 897	3 150
Pois d'Angole (pois cajan)	4 350	5 675	5 800
Haricots mungo	4 600	6 975	7 050
Haricot urd	4 350	5 600	5 700
Coton			
- à fibres moyennes	3 750	5 150	5 255
- à fibres longues	4 050	5 450	5 550
Arachides non décortiquées	4 000	4 890	5 090
Graines de tournesol	3 750	5 388	5 650
Fèves de soja jaune	2 500	3 399	3 710
Sésame	4 600	6 249	6 485
Graines de guizotia	3 600	5 877	5 940
Blé	1 450	1 840	1 925
Orge	1 150	1 440	1 525
Pois chiche	3 175	4 620	4 875
Masur (lentilles)	3 075	4 475	4 800
Graines de colza (moutarde)	3 100	4 200	4 425
Graines de carthame	3 050	4 945	5 215
Toria	3 020	4 190	4 425
Coprah			
- broyé	5 250	7 511	9 521
- entier (année civile)	5 500	7 750	9 920
Noix de coco décortiquée	1 425	2 030	2 571
Jute	2 400	3 700	3 950
Canne à sucre (prix équitable et rémunérateur)	220	275	275

Source: Ministère de l'agriculture et de la protection sociale des agriculteurs, Direction de l'économie et des statistiques.

4.25. Par l'intermédiaire de ses organismes comme la Société indienne des produits alimentaires (FCI) et d'autres³³, l'État intervient lorsque le prix de ces produits tombe au-dessous du prix de soutien minimal et achète les cultures au prix de soutien minimal.³⁴ Dans la pratique, cependant, comme l'a indiqué le groupe de travail du NITI Aayog sur le développement de l'agriculture, les agriculteurs ne sont assurés de bénéficier de prix de soutien minimaux que dans les régions où des organismes passent des marchés publics, et seulement pour les produits qui sont achetés. Dans les autres régions, même pour les produits visés par des prix de soutien minimaux, tous les agriculteurs ne sont pas en mesure de vendre leur production à ces prix.³⁵

4.26. En septembre 2018, le gouvernement a lancé un programme-cadre, le Pradhan Mantri Annadata Aay Sanrakshan Abhiyan (PM-AASHA), qui vise à préserver les revenus des agriculteurs au moyen du système de soutien des prix (PSS) pour les légumineuses, les graines oléagineuses et le coprah, et au moyen du PSS ou d'un "prix de complément des prix" (dans le cadre du Système de prix de complément des prix) pour toutes les graines oléagineuses pour lesquelles des prix de soutien minimaux sont notifiés.³⁶ Le prix de complément des prix fait en sorte que si le prix du

³³ Si la FCI est le principal organisme de passation de marchés publics, elle achète principalement du blé, du riz et des céréales secondaires. Les autres organismes de passation de marchés publics sont la Société indienne du coton (CCI), la Société indienne du jute (JCI), la Société centrale d'entreposage (CWI), la Fédération nationale de commercialisation de la production des coopératives agricoles (NAFED), la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (NCCF) et le Consortium des petits agriculteurs (SFAC).

³⁴ Les céréales achetées sont réparties entre les stocks opérationnels utilisés dans le cadre du système public de distribution ciblée et les réserves pour la sécurité alimentaire, qui garantissent l'offre de céréales en cas de défaillance des marchés publics ou d'insuffisance de la production.

³⁵ NITI Aayog (2015), *Raising Agricultural Productivity and Making Farming Remunerative for Farmers*, Occasional Paper, novembre.

³⁶ FCI, *Amended Guidelines for Price Support Scheme (PSS) Under PM-AASHA*. Adresse consultée: <http://fci.gov.in/app/webroot/upload/Procurement/PSS%20Guidelines.pdf>.

marché tombe au-dessous du prix de soutien minimal, la différence est versée directement aux agriculteurs pré-enregistrés qui vendent leur production sur le marché spécifié. Cela permet que les organismes de passation de marchés publics n'aient pas besoin d'intervenir lorsque le prix du marché baisse de la sorte, ce qui réduit les coûts de subventionnement pour l'État ainsi que les coûts de stockage. Les marchés publics passés dans le cadre du système de soutien des prix sont conclus pour une durée maximale de 90 jours dans les États qui appliquent ce système ou territoires de l'Union. Le Programme pilote d'achat et de stockage privé, qui s'inscrit dans le cadre du programme-cadre PM-AASHA, permet la participation du secteur privé au stockage des graines oléagineuses.³⁷ Si les prix du marché tombent au-dessous du prix de soutien minimal notifié et s'il est autorisé par le gouvernement de l'État ou du Territoire de l'Union à entrer sur le marché, l'organisme privé retenu achète les produits aux agriculteurs enregistrés sur les marchés spécifiés, au prix de soutien minimal et pendant la période notifiée. La commission maximale revenant à l'organisme privé, qui est sélectionné sur la base de critères comprenant ses antécédents, son gouvernement d'entreprise, la gestion des produits agricoles et ses investissements ciblés dans le secteur, est de 15% du prix de soutien minimal. Aucun État n'applique ce programme en ce moment.³⁸

4.27. En juin 2020, le gouvernement a adopté une ordonnance portant modification de la Loi sur les produits essentiels.³⁹ Au titre de cette ordonnance, l'offre de céréales, de légumineuses, de pommes de terre, d'oignons et de graines oléagineuses (et d'huiles) comestibles ne peut être réglemée que dans des circonstances extraordinaires (par exemple une guerre, une famine, une envolée extraordinaire des prix ou une catastrophe naturelle). De plus, des limitations des stocks de ces produits ne peuvent être imposées que si: i) on observe une augmentation de 100% du prix de détail des produits horticoles; ou si ii) on observe une augmentation de 50% du prix de détail des produits agricoles non périssables par rapport au prix pratiqué pendant la période de 12 mois immédiatement précédente ou au prix de détail moyen pratiqué pendant les 5 dernières années, le prix le plus bas étant retenu. Cette disposition ne s'applique à aucune commande s'inscrivant dans le cadre du système de distribution publique ou du système public de distribution ciblée⁴⁰; elle ne s'applique pas non plus aux prix de soutien minimaux qui sont établis chaque année. L'Ordonnance a été adoptée par les deux chambres du Parlement en septembre 2020.

4.28. Le gouvernement notifie aussi des prix justes et rémunérateurs pour la canne à sucre et applique plusieurs programmes destinés à assurer les revenus des producteurs (encadré 4.1).

4.29. Les autres difficultés rencontrées dans le secteur de l'agriculture sont les suivantes: un déséquilibre des pratiques culturales en faveur des produits achetés par le gouvernement central aux prix de soutien minimaux (principalement le blé, le riz, le coton et le sucre) et au détriment d'autres produits comme les légumineuses, les céréales secondaires et les graines oléagineuses; et une pression sur les ressources en eau, en particulier dans les États où la majorité des marchés publics sont passés⁴¹ (section 4.1.3.3). Cette pratique d'achat public par certains États a aussi engendré des disparités régionales de production. Il est aussi suggéré qu'en raison de la fragmentation des marchés agricoles et des défaillances de l'infrastructure, les agriculteurs ne perçoivent qu'une fraction du prix payé par les consommateurs, l'essentiel allant aux intermédiaires.⁴²

³⁷ Les graines oléagineuses visées sont les arachides non décortiquées, les fèves de soja, les graines de tournesol, le sésame, les graines de Niger, les graines de colza/moutarde, les graines de carthame et le toria. Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs, *Guidelines for pilot of Private Procurement & Stockist Scheme under umbrella scheme of PM-AASHA*. Adresse consultée: <http://agricoop.gov.in/sites/default/files/Guidelines%20PPSS.pdf>.

³⁸ Renseignement communiqué par les autorités.

³⁹ Journal officiel, *The Essential Commodities (Amendment) Ordinance, 2020, n° 8 de 2020*. Adresse consultée: https://consumeraffairs.nic.in/sites/default/files/file-uploads/essential-commodities-order/EC_Ordinance.pdf.

⁴⁰ La disposition relative à la limitation des stocks ne s'applique pas à une entreprise de transformation ou une entreprise participant à une chaîne de valeur si la limite de stock ne dépasse pas sa capacité de transformation installée ou la demande d'exportation dans le cas d'un exportateur.

⁴¹ Economic Survey 2018-19, chapitre 6. Adresse consultée: https://mofapp.nic.in/economicsurvey/economicsurvey/pdf/082-101_Chapter_06_ENGLISH_Vol_01_2017-18.pdf.

⁴² NITI Aayog, Occasional Paper, *Raising Agricultural Productivity and Making Farming Remunerative for Farmers*, 16 décembre 2015.

Encadré 4.1 Programmes de soutien en faveur du sucre

Le sucre est visé par la Loi de 1955 sur les produits essentiels, qui permet un contrôle de la production, de l'offre et de la distribution, ainsi que du commerce de certains produits, dans l'intérêt du grand public. D'après le Département de l'alimentation et de la distribution publique, qui relève du Ministère de la consommation, de l'alimentation et de la distribution publique, la capacité annuelle des sucreries indiennes est actuellement d'environ 33 millions de tm. La production de sucre est essentiellement structurée de manière à répondre à la demande intérieure, les excédents étant exportés.

Les producteurs de canne à sucre sont assurés de percevoir un prix minimal, grâce aux "prix justes et rémunérateurs" notifiés chaque année. Ces prix sont basés sur les recommandations faites par la CACP et sont approuvés par le Comité ministériel des affaires économiques, présidé par le Premier Ministre. Ils sont calculés conformément à l'Ordonnance sur la canne à sucre (Contrôle) et prennent en compte différents facteurs, dont le coût de production, les recettes que les producteurs tirent d'autres cultures, la disponibilité du sucre à un prix juste pour les consommateurs et l'existence de marges raisonnables pour les producteurs de canne à sucre. Aucune sucrerie ne peut acheter de canne à sucre aux producteurs à un prix inférieur au prix juste et rémunérateur. Les États peuvent aussi avoir fixé des prix indicatifs pour la canne à sucre, lesquels peuvent être supérieurs ou inférieurs aux prix justes et rémunérateurs du gouvernement central. Actuellement, 4 États (Uttar Pradesh, Uttarakhand, Punjab et Haryana) fixent des prix indicatifs, qui sont en général supérieurs aux prix justes et rémunérateurs. De plus, le 7 juin 2018, au titre de l'Ordonnance sur le prix du sucre (Contrôle), le gouvernement a adopté un prix de détail minimal pour le sucre vendu par les sucreries sur le marché intérieur.⁴³ D'après les autorités, les prix de détail minimaux ont été adoptés après que les prix départ usine moyens ont baissé en 2017/18, pour garantir le bon fonctionnement des sucreries. Ces prix de détail minimaux avaient initialement été fixés à 29 INR/kg, puis ont été révisés le 14 février 2019 et portés à 31 INR/kg.

L'écart existant entre les prix justes et rémunérateurs et les prix de détail minimaux signifiait que les sucreries fonctionnaient à perte et n'étaient pas en mesure d'honorer leur créances envers les producteurs. Pour aider les sucreries à liquider ces arriérés, le gouvernement leur a offert un soutien sous la forme d'une annulation des intérêts sur les prêts souscrits sur une période de 5 ans (dans la limite de 12% du taux appliqué par les banques). En 2015, une "subvention à la production" de 4,50 INR par quintal a été offerte aux sucreries. Dans le cadre d'un nouveau programme, en 2017/18, le gouvernement a accordé 5,50 INR par quintal de canne à sucre broyée aux sucreries, pour veiller à ce qu'elles soient en mesure de payer les producteurs de canne à sucre; ce montant a été porté à 13,88 INR par quintal en 2019.

En outre, le Fonds de développement du sucre accorde des prêts aux sucreries à des taux préférentiels de 2% inférieurs aux taux pratiqués par les banques, aux fins de la modernisation et de l'agrandissement des usines de sucre, du développement de la canne à sucre, de projets de coproduction d'électricité à partir de la bagasse et de la production d'éthanol à partir de mélasse.

On peut citer parmi les autres programmes destinés à soutenir les sucreries le Programme pour le mélange d'éthanol au pétrole (Programme EBP), qui promeut l'utilisation de la mélasse les années où il y a des excédents de production de canne à sucre et où les prix intérieurs sont bas. Les objectifs de mélange ont été portés de 5% à 10% d'ici à 2022, avec un objectif à long terme de 20% en 2030. Plusieurs mesures d'incitation sont en place, comme une dérogation aux droits d'accise sur l'éthanol fourni au titre du Programme EBP et la simplification des procédures de passation des marchés publics. En 2018, pour augmenter la capacité de production d'éthanol, le gouvernement a subventionné les intérêts, dans la limite de 6% sur 5 ans (dont une année de moratoire), sur les prêts accordés aux sucreries pour l'établissement de nouvelles distilleries ou la modernisation de celles existantes, et pour parvenir à l'objectif de rejet liquide nul.

Le gouvernement central a aussi constitué un stock régulateur de 3 millions de tm de sucre en juillet 2018, qui a été porté à 4 millions de tm le 1^{er} août 2019. Ce stock régulateur est conservé pour assurer l'offre et réguler les prix sur le marché intérieur. Le gouvernement paie aux sucreries le coût du transport et de l'assurance des stocks. Environ 11,75 milliards d'INR sont remboursés aux sucreries au titre de ces coûts et pour qu'elles puissent liquider leurs arriérés envers les producteurs de canne à sucre. Les stocks sont attribués aux sucreries par le gouvernement sur la base des exportations réalisées dans le cadre du contingent d'exportation minimal indicatif qui leur est alloué pour l'année.

Le contingent d'exportation minimal indicatif est fixé par le gouvernement central pour chaque sucrerie. Les volumes alloués au titre de ce contingent sont déterminés sur la base de la production moyenne enregistrée par chaque sucrerie au cours des 3 années précédentes. Le contingent d'exportation minimal indicatif pour 2017/18 était de 2 millions de tm, mais seulement 619 000 tm ont effectivement été exportées. Le contingent pour 2018/19 était de 5 millions de tm, mais seulement 3,7 millions de tm ont été exportées. Pour l'année 2019/20, un volume d'exportation admissible maximal de 6 millions de tm a été alloué; le volume d'exportation admissible maximal a remplacé le contingent d'exportation minimal indicatif. Les exportations sont réalisées directement par les sucreries et les exportateurs de sucre. Un soutien est accordé pour le transport intérieur, le fret, la manutention et les autres frais, afin d'aider les sucreries à exporter. En 2018/19,

⁴³ D'après le Département de l'alimentation et de la distribution publique, l'objectif de cette ordonnance adoptée conformément aux dispositions de la Loi de 1955 sur les produits essentiels était "de garantir au moins le coût de production minimal" à la branche de production "pour lui permettre de liquider les arriérés de paiement de la canne à sucre dus aux agriculteurs". *General Policy*. Adresse consultée: https://dfpd.gov.in/gen_policy.htm.

le soutien accordé a été de 1 000 INR/tm pour les sucreries situées à moins de 100 km des ports, de 2 500 INR/tm pour celles situées à plus de 100 km des ports, et de 3 000 INR/tm pour les sucreries situées dans des États non côtiers, ou bien était équivalent aux frais réels, le plus petit montant étant retenu. D'après les estimations du Département de l'alimentation et de la distribution publique, les dépenses totales devaient être de 13,75 milliards d'INR en 2018/19. Suite à ces mesures, le 5 novembre 2019, les arriérés dus aux producteurs avaient été ramenés à 2,55 milliards d'INR.

Source: Département de l'alimentation et de la distribution publique, *Scheme for Assistance to Sugar Mills for Sugar Season 2018/19*. Adresse consultée: https://dfpd.gov.in/assistance_mills.htm; et renseignements communiqués par les autorités.

4.30. Pour répondre à ces préoccupations, certains États ont encouragé la vente directe des agriculteurs aux consommateurs, mais les marchés concernés sont assez peu importants. Le Marché agricole électronique national (e-NAM) a été lancé le 14 avril 2016. Il a pour but d'unifier les marchés des États, actuellement administrés par le Comité de commercialisation des produits agricoles (APMC), avec des règles de commercialisation à part entière, y compris pour les licences et les droits. L'e-NAM permet aux agriculteurs de vendre aux enchères leur production soit sur le marché local soit sur les marchés de la plate-forme de l'e-NAM. Les États ne peuvent participer au portail qu'une fois qu'ils ont: établi une licence commerciale unique (uniformisée), valide dans tous les États; établi un point unique auquel la taxe de marché doit être payée; et adopté des dispositions prévoyant que les prix soient déterminés par le marché électronique ou aux enchères. En janvier 2019, 16 États et 2 territoires de l'Union avaient mis en œuvre de telles mesures, environ 585 marchés de gros de l'APMC étant intégrés dans l'e-NAM.⁴⁴ Certains États appliquent des mesures d'incitation (principalement par le biais de remises sur les droits de commercialisation) pour encourager les opérations intervenant sur l'e-NAM.

4.31. D'autres réformes de la commercialisation ont eu lieu en juin 2020 avec l'adoption de l'Ordonnance de 2020 relative au commerce de la production des agriculteurs (Promotion et facilitation) et de l'Ordonnance de 2020 relative à l'Accord des agriculteurs (autonomisation et protection) sur l'assurance des prix et les services agricoles. Cette deuxième ordonnance garantit aux agriculteurs et aux négociants la liberté de se livrer au commerce, à l'intérieur des États ou entre les États, des produits agricoles énumérés, y compris les denrées alimentaires, les aliments pour le bétail et le coton brut.⁴⁵ Les agriculteurs ou négociants n'ont pas de droit de commercialisation à acquitter et n'ont pas besoin d'être titulaire d'une licence (sauf s'ils ont besoin d'un numéro de compte permanent au titre de la Loi relative à l'impôt sur le revenu). L'Ordonnance relative à l'Accord des agriculteurs (autonomisation et protection) sur l'assurance des prix et les services agricoles encourage l'agriculture sous contrat, et son but est de protéger et d'autonomiser les agriculteurs afin qu'ils puissent recourir aux services agricoles proposés par des entreprises agro-alimentaires, des entreprises de transformation, des grossistes, des exportateurs ou des grands détaillants, à des prix mutuellement convenus et de manière transparente.⁴⁶ Ces ordonnances ont été adoptées par le Parlement en septembre 2020.

4.32. Le gouvernement applique aussi un mécanisme d'intervention sur le marché (MIS) pour les produits agricoles/horticoles périssables pour lesquels des prix de soutien minimaux ne sont pas notifiés. Ce mécanisme s'applique lorsque les prix pratiqués sur le marché baissent de 10% par rapport aux prix de l'année "normale" précédente, ou si la production augmente de 10% par rapport à la campagne de commercialisation précédente, et à la demande de l'État concerné. Dans le cadre de ce mécanisme, les denrées périssables sont achetées par les organismes de passation de marchés publics à un prix d'intervention sur le marché prédéterminé, qui couvre les coûts de production. Le MIS est appliqué pendant une période donnée ou bien jusqu'à ce que les prix du marché se stabilisent (l'échéance la plus rapprochée étant retenue). Le coût de ce mécanisme est équitablement réparti entre le gouvernement central et les gouvernements des États (sauf dans le cas des États du

⁴⁴ PIB, *Integration of Mandis With e-NAM*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/PressReleaseIframePage.aspx?PRID=1558623> (2 août 2020).

⁴⁵ Les denrées alimentaires comprennent les céréales comme le blé, le riz et d'autres céréales secondaires, les légumineuses, les graines oléagineuses comestibles, les légumes, les fruits, les fruits à coque, les épices, la canne à sucre, les produits provenant de la volaille, les produits de l'espèce porcine et de l'espèce caprine, le poisson et les produits laitiers destinés à la consommation humaine, à l'état naturel ou sous forme transformée (chapitre 1 de l'Ordonnance).

⁴⁶ Journal officiel, *Ordonnance n° 11 de 2020 relative à l'Accord des agriculteurs (autonomisation et protection) sur l'assurance des prix et les services agricoles*. Adresse consultée: <http://agricoop.nic.in/sites/default/files/The%20Farmers%20%28Empowerment%20and%20Protection%29%20Agreement%20on%20Price%20Assurance%20and%20Farm%20Services%20Ordinance%2C%202020.pdf>.

nord-est, qui paient 25% du coût, le reste étant pris en charge par le gouvernement central). Le mécanisme est limité à 25% de la valeur totale des achats publics (comprenant le coût des produits achetés majoré des frais généraux autorisés). Actuellement, les achats sont limités à 20% de la production anticipée des produits de l'année ou de la saison donnée.⁴⁷ D'après les autorités, pendant la période à l'examen, le MIS n'a pas été utilisé de façon intensive et les achats dépassant le volume sanctionné ont été minimes.

4.1.3.3 Marchés publics et distribution publique

4.33. Les céréales vivrières sont mises en circulation pour être distribuées au public par le gouvernement central. Elles sont achetées et vendues aux gouvernements des États au prix de cession central, qui est inférieur au prix de soutien minimal. La subvention de l'État aux produits alimentaires équivaut à la différence entre le prix de soutien minimal et le prix de cession central, majorée des frais d'achat, de stockage et de transport des céréales. Une fois que les céréales sont transférées aux États, ceux-ci sont responsables de leur transport depuis les installations de stockage vers les "magasins à prix justes", où elles seront distribuées aux bénéficiaires. Les États peuvent aussi baisser les prix appliqués aux bénéficiaires à un niveau inférieur au prix de cession central notifié par le gouvernement central; le cas échéant, la différence de prix est subventionnée par le gouvernement de l'État concerné.⁴⁸ D'après les notifications de l'Inde à l'OMC, le soutien total au titre des opérations relatives aux stocks régulateurs est passé de 14,8 milliards d'USD en 2013/14 à 18,0 milliards en 2017/18.⁴⁹ En décembre 2019, le stock de céréales vivrières de la Réserve centrale était de 56 millions de tm (environ 21 millions de tm de riz et 35 millions de tm de blé).⁵⁰

4.34. Au titre de la Loi de 2013 sur la sécurité alimentaire nationale (Loi NFSA), le riz, le blé et les céréales secondaires doivent être fournis à des prix subventionnés ne dépassant pas 3 INR, 2 INR et 1 INR, respectivement, initialement pour une période de trois ans, puis aux prix fixés par le gouvernement central dans le cadre du système public de distribution ciblée. Le gouvernement a décidé de proroger ce subventionnement des prix jusqu'en juin 2019⁵¹ et au-delà, jusqu'à nouvel ordre.⁵² Chaque personne d'un ménage prioritaire identifié comme tel par les États peut prétendre recevoir 5 kg de céréales vivrières par mois à ces prix.⁵³ De plus, les catégories de ménages les plus pauvres relevant du programme gouvernemental *Antyodaya Anna Yojana* (AAY) ont droit à 35 kg par ménage par mois à ces prix. Le gouvernement central offre actuellement une subvention fixe de 18,50 INR/kg à chaque famille affiliée à ce programme.⁵⁴ La Loi NFSA vise à faire profiter 75% de la population rurale et jusqu'à 50% de la population urbaine d'aliments subventionnés (environ les deux tiers de la population indienne).⁵⁵ En 2020, pour faire face à la pandémie de COVID-19, le gouvernement a augmenté les volumes d'aliments fournis pendant trois mois, dans le cadre du programme *Garib Kalyan Yojana* (PMGKY) du Premier Ministre; les gouvernements des États ont été autorisés à distribuer gratuitement de la nourriture et de l'eau aux migrants et dans les zones urbaines pendant deux mois (encadré 1.1).

4.35. D'autres programmes appliqués par les gouvernements des États ciblent en particulier les femmes enceintes et qui allaitent, lesquelles ont droit à un repas gratuit durant leur grossesse puis pendant les 6 mois qui suivent la naissance d'un enfant, afin que les normes nutritionnelles spécifiées

⁴⁷ Renseignement communiqué par les autorités.

⁴⁸ Les États peuvent aussi augmenter le volume des céréales vivrières distribuées et élargir la portée de la mesure à d'autres cultures, par exemple les légumineuses.

⁴⁹ Documents de l'OMC G/AG/N/IND/11 du 13 juillet 2017 et G/AG/N/IND/13 du 20 juillet 2018.

⁵⁰ Lok Sabha Unstarred Question n° 1739. Adresse consultée:

<http://164.100.47.194/Loksabha/Questions/QResult15.aspx?qref=1866&lsno=17>.

⁵¹ Département de l'alimentation et de la distribution publique, *Central Issue Price under NFSA*. Adresse consultée: <https://dfpd.gov.in/pds-cipunfsa.htm>.

⁵² Département de l'alimentation et de la distribution publique, *Gazette of India, Notification*. Adresse consultée: https://dfpd.gov.in/fqAvAHcAcqBpAHOAZOByAGUAYQBkAGQAYQB0AGEALwBQAG8AcqB0AGEAbAAvAE0AYQBnAGEAeqBpAG4AZQAvAEQAbwBjAHUAbQBIAG4AdAAvAA=/1_483_1_nfsaa-051119.pdf.

⁵³ Dans le cadre du système public de distribution ciblée, 15 kg par mois de blé, de riz, de céréales secondaires, de kérosène et de sucre subventionnés étaient distribués par ménage. Pour ceux considérés comme étant sous le seuil de pauvreté, ce volume était de 35 kg par mois.

⁵⁴ Lok Sabha Unstarred Question n° 1739. Adresse consultée:

<http://164.100.47.194/Loksabha/Questions/QResult15.aspx?qref=1866&lsno=17>.

⁵⁵ En mars 2020, l'Inde a notifié à l'OMC au titre de la clause de paix qu'elle avait enfreint son niveau *de minimis* pour le riz, pour la campagne de commercialisation 2018/2019 (document de l'OMC G/AG/N/IND/18 du 30 mars 2020).

dans la Loi (Liste II) soient respectées, et à une allocation de maternité d'au moins 6 000 INR; d'autres programmes encore visent les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans, à qui des repas gratuits sont offerts pour que les normes nutritionnelles spécifiées dans la Loi soient respectées.

4.36. Du sucre est acheté pour être distribué aux familles bénéficiant du programme AAY dans le cadre du système public de distribution ciblée, mais il est acheté sur le marché libre par les organismes désignés des gouvernements des États. Environ 300 000 tm de sucre sont achetées par les États chaque année. L'achat de sucre ne relève pas de la Loi NFSA.

4.37. La Loi définit aussi les responsabilités du gouvernement central (chapitre VIII) et des gouvernements des États (chapitre IX) s'agissant de sa mise en œuvre. Le gouvernement central a les responsabilités suivantes: i) acheter des céréales vivrières par l'intermédiaire de ses organismes; ii) les répartir entre les États; iii) les acheminer jusqu'aux entrepôts prévus à cet effet dans chaque État; iv) accorder un soutien aux gouvernements des États au titre des dépenses de transport à l'intérieur de l'État; et v) établir et entretenir des infrastructures de stockage. Les gouvernements des États sont en charge de la mise en œuvre et du suivi des différents programmes prévus par la Loi, y compris l'identification des ménages visés par la Loi, la distribution des céréales vivrières par le biais des "magasins à prix justes", la délivrance des licences à ces magasins, et la création d'un mécanisme de règlement des plaintes, comme cela est exigé au chapitre VII de la Loi. Au 1^{er} novembre 2016, tous les États appliquaient la Loi NFSA. Au 1^{er} juin 2019, la Loi NFSA s'appliquait à environ 813,5 millions de personnes, environ 61 millions de tm d'aliments par an ayant été distribués en 2019/20 au titre de cette loi et d'autres programmes de protection sociale.⁵⁶ Pour répondre aux besoins alimentaires relevant de la NFSA, le gouvernement a presque exclusivement recours aux stocks publics. D'après les autorités, il n'est actuellement pas prévu de diversifier les sources d'approvisionnement général en produits alimentaires.

4.38. En 2015, le Comité de haut niveau pour la restructuration de la Société indienne des produits alimentaires (FCI) a recommandé que la FCI délègue tous les achats de blé et de riz aux États dotés de l'expérience et des infrastructures suffisantes. À l'époque, six États avaient été identifiés. La FCI a délégué les opérations d'achat aux gouvernements de quatre des six États.⁵⁷ S'agissant de la Loi NFSA, le Comité avait recommandé que le gouvernement central diffère le versement de la subvention aux États n'ayant pas établi et mis en ligne la liste des bénéficiaires ni créé de comité de surveillance, ainsi que l'exige la Loi. Il avait aussi suggéré que l'objectif de toucher 67% de la population était trop élevé et pouvait être ramené à 40%, ce qui permettrait tout de même de viser les personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté. De plus, les prix des produits disponibles dans le cadre de la NFSA devraient être indexés sur les prix de soutien minimaux (le Comité avait suggéré que ces prix pourraient être de 50% des prix de soutien minimaux), faute de quoi cette subvention continuerait d'augmenter au détriment de l'investissement dans l'agriculture.⁵⁸

4.39. La Loi NFSA de 2013 prévoit des réformes du système public de distribution ciblée, y compris des transferts monétaires pour l'achat d'aliments. Au titre des Règles de 2015 sur les transferts monétaires au titre de l'aide alimentaire, un projet pilote a été lancé en septembre 2015 dans deux territoires de l'Union, puis élargi à un autre territoire en mars 2016. Les sommes correspondant à la subvention sont directement transférées sur les comptes bancaires des ménages admissibles pour leur permettre d'acheter des aliments sur le marché libre. Le montant de l'aide alimentaire devant être transférée est calculé en multipliant la quantité autorisée de céréales vivrières par la différence entre 1,25 fois le prix de soutien minimal applicable (le prix de soutien minimal dérivé pour le riz) et le prix de cession central, révisé de temps en temps par le gouvernement central. Le montant des transferts monétaires effectués par le gouvernement au titre de ce programme est passé de 593 millions d'INR en 2015/16 à presque 1,6 milliard d'INR en 2018/19.⁵⁹

⁵⁶ Lok Sabha Unstarred Question n° 1739. Adresse consultée:

<http://164.100.47.194/Loksabha/Questions/QResult15.aspx?qref=1866&lsno=17>.

⁵⁷ Elle s'est aussi initialement déchargée de la responsabilité des achats dans l'État de l'Haryana en 2015/16, mais le gouvernement de cet État lui a demandé de continuer de l'assurer. Le gouvernement du dernier des États a aussi demandé à la FCI de continuer de s'y charger des achats.

⁵⁸ FCI, *Report of the High-Level Committee on Reorienting the Role and Restructuring of Food Corporation of India*, janvier 2015. Adresse consultée:

http://fci.gov.in/app2/webroot/upload/News/Report%20of%20the%20High%20Level%20Committee%20on%20Reorienting%20the%20Role%20and%20Restructuring%20of%20FCI_English.pdf.

⁵⁹ Adresse consultée: <https://dfpd.gov.in/pds-dbt.htm>, 2 août 2020.

4.1.4 Autres mesures

4.40. Un soutien est accordé au moyen de plusieurs programmes du gouvernement central et des gouvernements des États, dans le but d'augmenter la productivité de l'agriculture, entre autres.

4.41. La Mission nationale sur la sécurité alimentaire, lancée en 2007/08 pour augmenter la production de riz, de blé et de légumineuses (pois cajan, haricots mungo, lentilles noires, pois et lentilles), est toujours en vigueur. Elle a principalement pour but de proposer des services de vulgarisation, la démonstration de l'approche modulaire et des formations pour les agriculteurs, et de fournir des intrants. Des kits contenant des intrants comme du gypse, des micronutriments, des cultures de *Rhizobium*, des bactéries solubilisant les phosphates, des produits chimiques phytosanitaires, de l'urée pour pulvérisation foliaire et des herbicides sont distribués gratuitement à tous les agriculteurs pour une surface maximale de 2 hectares. Le contenu de ces kits est très divers, afin de correspondre à toutes les cultures soutenues dans le cadre de la Mission. Cependant, le coût global de ces kits ne devrait pas dépasser une certaine limite. Les zones visées par la Mission ont été élargies et de nouvelles initiatives, comme la distribution gratuite de semences de qualité de nouvelles variétés de légumineuses, ont été adoptées en 2016/17. Des subventions aux semences sont accordées dans plusieurs États pour diverses cultures dont le riz, le blé, les pois cajan, les haricots mungo, les haricots urad, les lentilles, le maïs et l'orge.⁶⁰ Dans sa dernière notification à l'OMC, l'Inde a indiqué que le coût de la Mission avait été de 32,26 millions d'USD en 2017/18.⁶¹

4.42. Le programme *Rashtriya Krishi Vikas Yojana* (RKVY) – mettant en avant des approches rémunératrices pour la relance de l'agriculture et des secteurs connexes (RKVY-RAFTAAR), en vigueur depuis 2007, a été prorogé jusqu'en 2019/2020, et représente des dépenses de 97,3 milliards d'INR. Dans sa dernière notification à l'OMC, l'Inde a indiqué que le coût du programme s'élevait à 552,35 millions d'USD pour l'année 2018/2019.⁶² Ce programme a pour but de faire de l'agriculture une activité économique rémunératrice, en intensifiant les efforts des agriculteurs grâce à l'établissement d'infrastructures avant et après récolte, en atténuant les risques et en encourageant l'entrepreneuriat dans le domaine agro-alimentaire. Les fonds doivent être utilisés pour des activités particulières: 70% devraient être alloués aux infrastructures avant et après récolte, à des projets de production en lien avec l'ajout de valeur (modèles agroalimentaires) qui engendrent des revenus supplémentaires pour les agriculteurs, ou à des projets en rapport avec des activités innovantes dans le secteur de l'agriculture ou dans des secteurs connexes (dans la limite de 20% des 70%); sur les 30% restants, 20% devraient être utilisés pour les priorités nationales annoncées par le gouvernement central et 10% pour encourager l'innovation et les entrepreneurs agro-alimentaires au moyen du renforcement des compétences et d'un soutien financier (dont 2% des frais administratifs).⁶³

4.43. Le programme *Pradhan Mantri Kisan Samman Nidhi* (PM-KISAN) (programme du Premier Ministre pour le Fonds d'honneur des agriculteurs), mis en œuvre le 1^{er} décembre 2018, prévoit un soutien des revenus des petits paysans marginaux. Dans le cadre de ce programme, un soutien des revenus de 6 000 INR par an était initialement accordé uniquement aux ménages de petits paysans marginaux détenant au maximum 2 hectares (avec certaines exclusions); le programme a été élargi le 1^{er} juin 2019 pour couvrir l'ensemble des familles d'agriculteurs admissibles, indépendamment de la surface cultivable (avec certaines exclusions). D'après la dernière notification à l'OMC de l'Inde, le coût de cette mesure a été de 852,70 millions d'USD en 2018/19.⁶⁴ Pour l'exercice financier 2018/19, 200 milliards d'INR ont été alloués à ce programme et pour 2019/20, 750 milliards d'INR. Le 11 mars 2020, le Programme PM-KISAN avait accordé un soutien financier à presque 87 millions de bénéficiaires.

4.44. D'autres mesures de soutien prévoient des aides financières en faveur de l'accroissement de l'investissement, de la production, des revenus et de l'emploi, des objectifs prioritaires pour les prêts bancaires et des prêts aux agriculteurs à des taux d'intérêt subventionnés.

⁶⁰ Document de l'OMC G/AG/W/199 du 14 juin 2019.

⁶¹ Document de l'OMC G/AG/N/IND/19 du 31 mars 2020.

⁶² Document de l'OMC G/AG/N/IND/19 du 31 mars 2020.

⁶³ *Rashtriya Krishi Vikas Yojana – Remunerative Approaches for Agriculture and Allied Sector Rejuvenation*. Adresse consultée: https://rkvy.nic.in/static/download/pdf/RKVY_14th_Fin_Comm.pdf.

⁶⁴ Document de l'OMC G/AG/N/IND/19 du 31 mars 2020.

4.45. Par l'intermédiaire de la Banque nationale de développement agricole et rural (NABARD), l'Inde accorde des subventions en faveur de certains projets visant à renforcer l'investissement, les revenus et l'emploi dans les secteurs importants au niveau national, comme le secteur des produits laitiers, l'élevage de bétail et d'autres animaux, et la production d'intrants organiques/biologiques. Le niveau des subventions, en particulier dans le cas des programmes relevant de la Mission nationale sur l'élevage et de la Nouvelle infrastructure sur la commercialisation des produits agricoles⁶⁵, peut varier en fonction de la région où se trouvent les producteurs, de leur niveau de revenu et du type de bénéficiaire (femmes, membres de castes ou de tribus enregistrées par exemple) (tableau 4.4).⁶⁶

Tableau 4.4 Subventions liées au crédit/autres programmes d'assistance, 2019-2020

Programme de développement de l'entrepreneuriat dans la filière des produits laitiers
Crédit budgétaire: 3,25 milliards d'INR
Niveau d'assistance: 25% du coût du projet (33,33% pour les agriculteurs membres de castes ou de tribus enregistrées), dans la limite d'un plafond variant en fonction de l'activité
Programme de subvention aux dépenses en capital en faveur des unités de production commerciale d'intrants organiques/biologiques
Crédit budgétaire: 30 millions d'INR (2018/19); aucun crédit pour 2019/20 et 2020/21
Niveau d'assistance: la subvention est de 25%, 33% ou 40% du coût en capital du projet, dans la limite de 4 à 6 millions d'INR, en fonction du type d'activité (par exemple production de composte à partir de déchets de fruits et légumes ou laboratoire d'analyse des sols au niveau des villages)
Volet relatif au développement de l'entrepreneuriat et à la création d'emplois de la Mission nationale sur l'élevage
<ul style="list-style-type: none"> • Fonds de capital-risque pour la filière de la volaille • Développement intégré des petits ruminants et des lapins • Développement de l'espèce porcine • Préservation et élevage de bufflons mâles
Crédit budgétaire: 1,99 milliard d'INR
Niveau d'assistance: 25% du coût du projet, dans la limite d'un plafond dépendant de l'activité
Nouvelle infrastructure sur la commercialisation des produits agricoles
Crédit budgétaire: 2,29 milliards d'INR
Niveau d'assistance: la subvention est de 25% ou 33,33% de l'investissement en capital dans des projets d'infrastructure de stockage et de commercialisation, en fonction de la région et de la catégorie de bénéficiaire

Source: NABARD, *Programme de subvention aux dépenses en capital en faveur des unités de production commerciale d'intrants organiques/biologiques*. Adresse consultée: <https://www.nabard.org/content1.aspx?id=592&catid=23&mid=530>.

4.46. La phase I du Plan national pour les produits laitiers (NDP I) (2011/12 à 2018/19) a été lancée pour aider à augmenter la productivité des animaux producteurs de lait et la production de lait, afin de faire face à l'augmentation rapide de la demande de lait, et pour aider à offrir aux producteurs de lait ruraux un meilleur accès au secteur structuré de la transformation du lait. Le financement total de ce projet s'élève à 22,42 milliards d'INR.⁶⁷ En outre, les principaux États producteurs de lait de l'Inde, les États du Gujarat et du Maharashtra, offrent une subvention de 50 000 INR par tonne de produits à base de lait écrémé exportés. Le gouvernement central a approuvé une subvention supplémentaire de 10% afin de stimuler les exportations de produits à base de lait en poudre, dans la mesure où les prix intérieurs affichent une tendance à la baisse.⁶⁸

4.47. Le Programme de bonification des taux d'intérêt (Programme relatif aux cartes de crédit Kisan) en faveur des agriculteurs vise à leur offrir des crédits à court terme à des taux d'intérêt bonifiés. Ce programme est entré en vigueur en 2006/07 et se poursuit en 2018/19 et 2019/20. La subvention varie en fonction du type de prêt; il existe des prêts pour les cultures à cycle végétatif

⁶⁵ NABARD, *New Agricultural Marketing Infrastructure (AMI) sub-scheme of Integrated Scheme for Agricultural Marketing (ISAM) – Operational Guidelines*. Adresse consultée: https://www.nabard.org/auth/writereaddata/tender/1412180913Cir_283_E%20.pdf.

⁶⁶ Circulaire n° 205/DoR-58/2019 de la NABARD, du 27 juin 2019.

⁶⁷ Ce projet est financé par plusieurs organismes: 1,8 milliard d'INR du gouvernement central; 2,0 milliards d'INR de l'Office national de développement de l'industrie laitière; 28,2 milliards d'INR des organismes chargés de la mise en œuvre; et 15,8 milliards d'INR de l'Agence de développement international de la Banque mondiale (Département de l'élevage et de la production laitière). *Plan national pour les produits laitiers (Phase 1)*. Adresse consultée: <http://dadf.gov.in/sites/default/files/National%20Dairy%20Plan%20%28Phase-I%29%20%28NDP-I%29.pdf>.

⁶⁸ Document de l'OMC G/AG/W/194 du 15 février 2019.

court, des prêts après récolte et des prêts à titre d'aide en faveur des agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles. S'agissant des prêts agricoles à court terme (jusqu'à un an), qui peuvent aller jusqu'à 300 000 INR, le taux d'intérêt de 7% peut être ramené à 4% si le prêt est remboursé dans un délai d'un an. Des prêts après récolte en vue du stockage dans des entrepôts accrédités peuvent aussi être accordés à un taux d'intérêt de 7% pour une durée maximale de six mois et un montant maximal de 3 millions d'INR.⁶⁹

4.48. Le Fonds pour l'infrastructure agricole a été établi en 2020 pour financer des projets d'infrastructure. Il permettra une bonification des intérêts de 3% par an sur une durée de sept ans pour les prêts agricoles à court terme d'un montant pouvant aller jusqu'à 20 millions d'INR en vue de projets de gestion après récolte.⁷⁰ Ce Fonds sera mis en œuvre pendant la période 2020/21 à 2029/30.⁷¹

4.49. Pour aider les agriculteurs touchés par des catastrophes naturelles⁷², une bonification des intérêts de 2% peut être accordée aux banques en faveur de prêts restructurés, la première année. Une bonification supplémentaire de 2% peut être accordée aux banques pendant trois ans et jusqu'à cinq ans au maximum, afin d'aider les agriculteurs touchés par de graves catastrophes naturelles. De plus, dans tous ces cas, si le prêt est remboursé en temps voulu, une incitation annuelle de 3% est aussi accordée aux agriculteurs.⁷³

4.50. Depuis le dernier examen, des modifications ont été apportées au régime d'assurance du secteur agricole. En février 2016, le gouvernement a adopté le programme *Pradhan Mantri Fasal Bima Yojana* (PMFBY), un programme d'assurance des récoltes qui a remplacé le Système national d'assurance agricole. Ce programme poursuit les objectifs suivants: offrir un soutien financier en cas de perte de récoltes ou de dommages causés aux cultures en raison de circonstances imprévues; stabiliser les revenus des agriculteurs; encourager les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles innovantes et modernes; et assurer les flux de crédit dans ce secteur, en contribuant ainsi à la sécurité alimentaire, à la diversification et au développement des cultures et à la compétitivité, et en protégeant les agriculteurs contre les risques de production.⁷⁴ Le programme divise les États en "groupes" homogènes sur la base de leur profil de risque et de la zone agroclimatique dans laquelle ils se trouvent; un fournisseur d'assurance unique est ensuite attribué à chaque groupe au moyen d'un système d'appel d'offres concurrentiel.⁷⁵ Les fournisseurs d'assurance sont sélectionnés sur la

⁶⁹ NABARD, *Modified Interest Subvention Scheme for Short Term Crop Loans during 2018/19 and 2019/20*. Adresse consultée: <https://www.nabard.org/CircularPage.aspx?cid=504&id=2922>.

⁷⁰ Y compris les services afférents aux chaînes d'approvisionnement, comme ceux des plates-formes de commerce électronique, des entrepôts, des silos, des usines d'emballage, des unités d'essai, des unités de triage et de classement, des chaînes du froid, des unités logistiques, des centres de première transformation et des mûrisseries, et d'autres projets viables en vue de la consolidation des actifs agricoles communautaires, comme la production d'intrants biologiques, les unités de production de biostimulants, les infrastructures pour l'agriculture intelligente de précision et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement pour des groupes de culture, y compris pour l'exportation. Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs, *Circular regarding FAQs on implementation of Central Sector Scheme of Financing Facility under Agriculture Infrastructure Fund*. Adresse consultée: <http://agricoop.nic.in/sites/default/files/FAQs%20on%20AIF.pdf>.

⁷¹ Les entités admissibles sont les suivantes: sociétés coopératives agricoles primaires; coopératives de commercialisation; organisations de producteurs agricoles; exploitants appartenant à des groupes d'entraide; groupes à responsabilité conjointe; coopératives polyvalentes; agro-entrepreneurs; jeunes entreprises; et projets de partenariat public-privé financés par un organisme central/d'un État ou par un organisme local. Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs, *Circular regarding FAQs on implementation of Central Sector Scheme of Financing Facility under Agriculture Infrastructure Fund*. Adresse consultée: <http://agricoop.nic.in/sites/default/files/FAQs%20on%20AIF.pdf>.

⁷² L'octroi de ces aides en cas de grave catastrophe naturelle est déterminé par le Comité de haut niveau sur la base des recommandations du Groupe interministériel central et du Sous-Comité du Comité exécutif national.

⁷³ Programme de bonification des taux d'intérêts modifié en faveur des prêts agricoles à court terme en 2018/19 et 2019/20. Circulaire n° 100 du 14 mai 2018 sur la poursuite du Programme de bonification des taux d'intérêts en faveur des prêts agricoles à court terme à titre provisoire en 2018/19. Suite à cela, la circulaire n° 1-7/2018-Credit-I du Ministère de l'agriculture et de la protection sociale des agriculteurs, du 11 février 2019, a décrété la poursuite du Programme de bonification des taux d'intérêts en 2018/19 et 2019/20, sous une forme modifiée. NABARD, *Interest Subvention Scheme*. Adresse consultée: <https://www.nabard.org/content1.aspx?id=602&catid=23&mid=530>.

⁷⁴ *Pradhan Mantri Fasal Bima Yojana*. Adresse consultée <http://www.agri-insurance.gov.in/PMFBY.aspx>.

⁷⁵ Office de réglementation et de développement de l'assurance (2018) *IRDAI Journal Quarterly, avril-juin*. Adresse consultée: <https://www.irdai.gov.in/ADMINCMS/cms/Uploadedfiles/IRDAIJournalAprilJune2018final.pdf>.

base de la moyenne pondérée des taux de prime la plus faible. À la fin du mois de mars 2017, 23 États avaient mis en œuvre ce programme.⁷⁶ En 2018/19, environ 56 millions d'agriculteurs, représentant environ 30% de la surface cultivée brute, étaient visés par le programme, contre environ 23% en 2015/16 dans le cadre du Système national d'assurance agricole.

4.51. Les exigences en matière de prêts aux secteurs prioritaires imposent aux banques commerciales nationales (à l'exclusion des banques rurales régionales et des petites banques de financement) de réserver 18% de leur volume net ajusté du crédit bancaire au secteur agricole. De plus, depuis 2013, les banques étrangères sont aussi tenues de remplir cet objectif (section 4.4.1.1).

4.52. Dans le secteur de la pêche, la Direction du développement des exportations de produits de la mer (MPEDA) accorde un soutien à la production et à l'exportation de produits à base de poisson (tableau 4.5). Afin de renforcer la confiance dans ses produits de la pêche, l'Inde a établi un système de traçabilité pour les produits de culture comme pour les produits de la pêche de capture, en mettant en place un registre des producteurs; elle a aussi mis en œuvre un mécanisme de certification des prises, afin de prévenir et de décourager le recours à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Pour faciliter les procédures d'exportation, la MPEDA a adopté un système informatisé permettant l'édition de certificats d'enregistrement en ligne et le traitement des demandes de subventions et de leur versement. La réalisation d'essais avant récolte des produits d'aquaculture et les essais en laboratoire prévus par le Plan national de contrôle des résidus sont aussi informatisés.

Tableau 4.5 Mesures destinées à augmenter la production et les exportations de produits de la pêche

<p>Soutien financier</p> <p>En faveur des propriétaires de navires, pour l'installation de cales à poissons isolées/de systèmes réfrigérés d'eau de mer/de machines à fabriquer de la glace, en vue d'une meilleure conservation des prises.</p> <p>Assistance technique et financière pour l'établissement de nouvelles zones d'élevage de crevettes et de langoustines dans tous les États côtiers.</p> <p>Pour installer des infrastructures communes pour que les petits exploitants puissent adopter des pratiques durables pour l'élevage de crevettes.</p> <p>Pour financer le coût des intrants (par exemple les semences, les aliments et la pose de clôtures) afin d'encourager l'élevage de crabes.</p> <p>Assistance financière/technique pour encourager la production d'espèces comme le mafou, le tilapia d'élevage génétiquement amélioré, la crevette tigrée exempte de maladies et le bar.</p> <p>Jusqu'à 50% de l'investissement réalisé pour établir des installations modernes d'élevage de poissons d'ornement, afin d'encourager la production de masse de poissons d'ornement de qualité.</p> <p>En faveur des transformateurs de produits de la mer, pour l'installation de mini laboratoires et de centres de prétransformation.</p> <p>Pour développer les chaînes du froid, en subventionnant: la fourniture de glacières isothermes pour le poisson; l'acquisition de conteneurs/camions frigorifiques; la construction de nouveaux grands entrepôts frigorifiques; la construction de nouvelles fabriques de glace et la rénovation des fabriques existantes; et l'établissement d'unités de transformation et de stockage des produits de la mer congelés, frais, réfrigérés, vivants et séchés.</p> <p>Pour la conversion /construction de navires palangriers thoniers.</p> <p>Pour l'établissement d'installations de transformation de pointe pour les produits de la mer à valeur ajoutée destinés à l'exportation.</p> <p>Pour l'application d'un programme d'aide en faveur du fret maritime, afin d'encourager les exportations de produits de la mer à valeur ajoutée par des fabricants/exportateurs de produits de la mer enregistrés.</p> <p>Pour l'application d'un programme d'assurance collective pour les travailleurs employés dans les secteurs de la transformation et de la pré-transformation des produits de la mer.</p> <p>Mesures sanitaires</p> <p>Assistance technique en vue de la mise en œuvre de l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques (HACCP) dans le secteur des produits de la mer.</p> <p>La MPEDA a 4 laboratoires de contrôle de la qualité chargés de mettre en application le Plan national de contrôle des résidus concernant les produits de l'aquaculture.</p> <p>Ces laboratoires de contrôle de la qualité ont aussi entrepris un projet de contrôle des résidus de pesticides au niveau national, financé par le Département de l'agriculture (Ministère de l'agriculture).</p> <p>Garantir la production de produits de la mer de qualité, grâce à l'établissement de laboratoires.</p> <p>Exploiter un réseau de laboratoires pour veiller à ce que les exportations de produits de l'aquaculture soient exempts d'antibiotiques et de résidus.</p>
--

⁷⁶ Département des services financiers, *Pradhan Mantri Fasal Bima Yojana*. Adresse consultée: [https://financialservices.gov.in/insurance-divisions/Government-Sponsored-Socially-Oriented-Insurance-Schemes/Pradhan-Mantri-Fasal-Bima-Yojana\(PMFBY\)](https://financialservices.gov.in/insurance-divisions/Government-Sponsored-Socially-Oriented-Insurance-Schemes/Pradhan-Mantri-Fasal-Bima-Yojana(PMFBY)).

Services de vulgarisation/R&D

Mettre les ports de pêche en conformité avec les normes internationales.
 Mise à disposition d'ensembles de mesures de vulgarisation à l'intention des pêcheurs/exploitants et des travailleurs intervenant lors des différentes étapes de la transformation des produits de la mer.
 Activités de R&D en vue de l'établissement de nouvelles techniques d'aquaculture.
 Programmes éducatifs de vulgarisation en vue de promouvoir la conservation des ressources et la pêche durable, une attention particulière étant accordée aux petits pisciculteurs.

Commercialisation/information

Assurer la présence des produits de la mer indiens sur les grands marchés internationaux grâce au comarquage des produits avec de grands acheteurs et à l'organisation de campagnes de commercialisation internationales.
 Participer à des foires internationales aux produits de la mer, afin de faire connaître les ressources et le potentiel des produits de la mer indiens, et ainsi de susciter de nouvelles relations commerciales.
 Les publications mensuelles et hebdomadaires de la MPEDA donnent des renseignements sur l'évolution du commerce et d'autres questions liées au marché, y compris les prix indicatifs des produits de la mer sur divers marchés dans le monde.

Source: Département du commerce, *Direction du développement des exportations de produits de la mer*. Adresse consultée: <https://commerce.gov.in/InnerContent.aspx?Id=219>.

4.2 Énergie

4.53. L'Inde est le troisième plus gros producteur et plus gros consommateur d'électricité du monde.⁷⁷ Depuis 2014/15, sa consommation d'électricité a nettement augmenté, jusqu'à atteindre plus de 1 million de GWh (tableau 4.6). Le secteur industriel reste le plus grand consommateur; par conséquent, un programme a été mis en œuvre pour rendre plus économes en énergie les industries comme celles de l'aluminium, du ciment, des engrais, de la sidérurgie, des pâtes et papiers et des textiles.⁷⁸ La consommation annuelle par habitant est passée de 1 010 kWh en 2014/15 à 1 208 kWh en 2019/20.⁷⁹

Tableau 4.6 Consommation d'électricité, 2014/15-2018/19

Secteurs	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Total (GWh)	948 328	1 001 191	1 061 183	1 123 427	1 158 310
	(% du total)				
Industrie	44	42	42	42	42
Ménages	23	24	24	24	24
Agriculture	18	17	18	18	18
Commerce	8	9	8	8	8
Autres (y compris transport ferroviaire)	7	8	8	8	8

Source: Ministère de la statistique et de la mise en œuvre des programmes, *Energy Statistics* (plusieurs éditions). Adresse consultée: http://mospi.nic.in/download-reports?main_cat=NzI2&cat=All&sub_category=All; et renseignements communiqués par les autorités.

4.54. Depuis 2019, la Loi de 2003 sur l'électricité régleme la production, le transport, la distribution et le commerce dans tous les États. Auparavant, la Loi s'appliquait dans tous les États sauf le Jammu et le Cachemire; cet État avait sa propre loi, laquelle a été abrogée depuis.⁸⁰ La Loi de 2003 sur l'électricité n'a pas été modifiée pendant la période à l'examen; en 2020, un projet de loi portant modification est en cours d'examen.⁸¹

4.55. En Inde, ce sont à la fois le gouvernement central et les gouvernements des États qui supervisent le secteur de l'électricité.⁸² Le Ministère de l'électricité formule les politiques nationales en matière d'électricité et de tarification, suivant les recommandations de l'Autorité centrale de l'électricité (CEA) et des États.⁸³ La CEA formule le Plan national sur l'électricité en vue de la mise

⁷⁷ India Brand Equity Foundation (IBEF), *Power*. Adresse consultée: <https://www.ibef.org/download/Power-May-2019.pdf>.

⁷⁸ Communiqué de presse du Bureau d'information de la presse, du 22 mars 2017. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=159670>.

⁷⁹ Autorité centrale de l'électricité, *Executive Summary on Power Sector, mai 2020*. Adresse consultée: http://cea.nic.in/reports/monthly/executivesummary/2020/exe_summary-05.pdf.

⁸⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

⁸¹ Renseignements communiqués par les autorités.

⁸² Article 246 2) et septième Liste (Partie III) de la Constitution.

⁸³ Article 3 de la Loi de 2003 sur l'électricité.

en œuvre des objectifs de la politique adoptée. Les autres organismes qui interviennent dans le secteur de l'énergie sont le Ministère des énergies nouvelles et renouvelables et le Département de l'énergie atomique.

4.56. Il existe des commissions de réglementation au niveau du gouvernement central et au niveau des États: la Commission centrale de réglementation de l'électricité (CERC), les Commissions (d'État) de réglementation de l'électricité (SERC), qui ont été établies dans 26 États, et 3 Commissions conjointes de réglementation de l'électricité (JERC), qui couvrent les États restants et les territoires de l'Union.⁸⁴

4.57. Les objectifs de la politique de l'Inde en matière d'énergie sont de garantir un accès fiable à l'énergie ("Électricité non-stop pour tous") à des tarifs abordables, et d'assurer la transition vers les énergies renouvelables (encadré 4.2). Pendant la période à l'examen, la transition vers les énergies renouvelables, en particulier les énergies solaire et éolienne, s'est accélérée pour atteindre les objectifs économiques, sociaux et liés au climat.⁸⁵ En mars 2020, l'Inde avait une capacité installée de production d'énergie renouvelable de 87,91 GW.⁸⁶

Encadré 4.2 Objectifs de la politique dans le secteur de l'électricité

Pendant la période 2015-2020, l'Inde a poursuivi la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'électricité adoptée en 2005, qui s'attache principalement à garantir la disponibilité, la qualité et la fiabilité de l'offre, ainsi que la viabilité financière du secteur.

La politique tarifaire de 2016 vise entre autres à garantir des tarifs abordables, à attirer l'investissement, à encourager la production à partir de sources d'énergie renouvelables et à améliorer la qualité et la fiabilité de l'offre.

En 2018, un nouveau Plan national sur l'électricité a été adopté pour modifier le bouquet énergétique de l'Inde en encourageant la production d'énergie renouvelable. Ce plan vise l'installation d'une capacité de 175 GW d'énergie renouvelable d'ici à 2022 et la réduction des émissions de gaz grâce à l'amélioration de l'efficacité des centrales thermiques, à la fermeture des centrales à charbon en fin de vie et à une transition en faveur des véhicules électriques.

Source: Secrétariat de l'OMC.

4.58. Dans le secteur de l'électricité, l'IED est autorisé à hauteur de 100%. Aucune autorisation gouvernementale n'est requise, sauf dans les cas où l'IED dépasse 49% dans les bourses de l'électricité.⁸⁷ La production d'électricité à partir d'énergie nucléaire est réservée à l'État. Pour avoir des activités dans ce secteur, les entreprises étrangères doivent être établies en Inde.

4.59. Des opérateurs publics et privés interviennent dans la production, le transport, la distribution et le commerce d'électricité (tableau 4.7). Le secteur public reste la plus importante partie prenante: il détenait 53,2% de la capacité installée totale en 2019/20.⁸⁸ L'État détient la plus grande société indienne de production d'électricité (NTPC Ltd.), ainsi que la société Power Grid Corporation of India Ltd. (PGCIL), qui exploite 90% du réseau de transport inter-États et entretient le réseau national. La distribution d'électricité reste aussi majoritairement assurée par des entreprises publiques. L'Inde a aussi deux bourses de l'électricité (PXIL et IEX). L'approvisionnement en électricité est assuré par des centres de répartition au niveau national, régional et des États.⁸⁹ Le réseau électrique indien est raccordé à ceux du Bangladesh, du Bhoutan, du Myanmar et du Népal. L'approvisionnement transfrontalier est réglementé par des accords bilatéraux. Depuis 2019, le commerce d'électricité transitant par l'Inde est autorisé sous réserve que les deux partenaires commerciaux aient également un accord bilatéral avec l'Inde.⁹⁰

⁸⁴ Renseignements communiqués par les autorités et CERC, *State Electricity Regulatory Commissions - Links*. Adresse consultée: <http://www.cercind.gov.in/serc.html>.

⁸⁵ NITI Aayog/Agence internationale de l'énergie /Banque asiatique de développement (2018), *The Indian Power Sector, Workshop Report 2018*. Adresse consultée: https://niti.gov.in/writereaddata/files/document_publication/Workshop-Report-2018-The-Indian-Power-Sector-Low-Carbon-Strategy-for-Renewable-Energy-Integration.pdf.

⁸⁶ Renseignements communiqués par les autorités.

⁸⁷ Invest India, *FDI Policy*. Adresse consultée: <https://www.investindia.gov.in/foreign-direct-investment>.

⁸⁸ CERC (2019), *Annual Report on Short-term Power Market*. Adresse consultée: http://www.cercind.gov.in/report_MM.html; et renseignements communiqués par les autorités.

⁸⁹ Loi de 2003 sur l'électricité.

⁹⁰ CERC (Cross Border Trade of Electricity) Regulations, 2019. Adresse consultée: <http://www.cercind.gov.in/2019/regulation/CBTE-Regulations2019.pdf>.

Tableau 4.7 Composition du secteur de l'électricité, 2019

	Entreprises publiques		Entreprises privées
	Gouvernement central	Gouvernements des États	
Production	21 entreprises	43 entreprises	105 entreprises
Transport entre les États	2 entreprises	n.a.	50 entreprises (y compris 13 coentreprises avec PGCIL)
Transport à l'intérieur des États	1 entreprise	29 entités	16 entreprises (y compris 4 filiales de PGCIL)
Interconnexions transfrontalières	1 entreprise	4 entreprises	2 coentreprises avec PGCIL
Distribution	1 entreprise	74 entreprises	29 entreprises (dans 8 États); 8 accords de franchise de distribution avec des entreprises des États
Commerce entre les États	n.a.	n.a.	37 entreprises
Commerce à l'intérieur des États

.. Non disponible.

n.a. Non applicable.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.60. Les gros consommateurs (dont la demande est supérieure ou égale à 1 MW) peuvent acheter de l'électricité à n'importe quel fournisseur. Cependant, ils doivent s'acquitter d'une surtaxe au titre de la subvention croisée (compensation) auprès de leur distributeur local, afin de compenser les pertes occasionnées par le fait qu'ils ne sont pas clients. Cette compensation varie d'un État à l'autre mais ne peut dépasser 20% du tarif moyen.⁹¹

4.61. Une licence délivrée par la commission de réglementation compétente est requise pour les activités de transport, de distribution et de commerce. Cependant, les entreprises de distribution n'ont pas besoin d'une licence distincte pour se livrer à des activités de commerce. Les opérateurs locaux et étrangers sont assujettis aux mêmes exigences en matière de licences. Une licence est accordée pour une période de 25 ans (renouvelable).⁹² Aucune licence n'est nécessaire pour produire de l'électricité. Toutefois, les projets de centrales hydroélectriques pour lesquels les dépenses en capital dépassent un certain seuil (actuellement 10 milliards d'INR) doivent être approuvés par l'Autorité centrale de l'électricité, qui évalue leur viabilité à long terme et leur impact sur l'environnement.⁹³ Les bourses de l'électricité doivent être enregistrées auprès de la Commission centrale de réglementation de l'électricité.⁹⁴

4.62. Dans ce secteur, la concurrence est réglementée par la Loi de 2002 sur la concurrence. La Loi de 2003 sur l'électricité contient des dispositions visant à consolider les meilleures pratiques, en veillant à ce que l'électricité soit achetée par les entreprises de distribution par voie d'appel d'offres.⁹⁵

4.63. La CERC réglemente les tarifs du transport inter-États ainsi que les tarifs des entreprises productrices d'électricité, si: i) elles sont publiques; ou ii) produisent et vendent de l'électricité dans plusieurs États (c'est-à-dire les entreprises qui vendent au moins 10% de leur production à une société de distribution située dans un autre État).⁹⁶ Dans les autres cas, les tarifs de l'électricité sont fixés suivant une procédure d'appel d'offres, conformément aux directives publiées par le Ministère de l'électricité (sources conventionnelles) ou le Ministère des énergies nouvelles et renouvelables (sources non conventionnelles). Les tarifs fixés par voie d'appel d'offres doivent être approuvés par les commissions de réglementation.⁹⁷

⁹¹ Article 42 de la Loi de 2003 sur l'électricité; article 8.5, politique tarifaire de 2016; et renseignements communiqués par les autorités.

⁹² Articles 12 et 14 de la Loi de 2003 sur l'électricité; et renseignements communiqués par les autorités.

⁹³ Article 8 de la Loi de 2003 sur l'électricité; Notification n° 550 du Ministère de l'électricité, du 18 avril 2006; et Autorité centrale de l'électricité, *Guidelines for accord of concurrence to Hydro Electric Schemes submitted to the Authority under Section 8 of the Electricity Act, 2003*. Adresse consultée: http://www.cea.nic.in/reports/others/hydro/hpa1/guidelines_accord_he.pdf.

⁹⁴ CERC (Power Market) Regulations, 2010. Adresse consultée: http://www.cercind.gov.in/updated_consolidated_req1.html; et renseignements communiqués par les autorités.

⁹⁵ Article 63 de la Loi de 2003 sur l'électricité; et renseignements communiqués par les autorités.

⁹⁶ Article 79 de la Loi de 2003 sur l'électricité; et politique tarifaire de 2016.

⁹⁷ Article 63 de la Loi de 2003 sur l'électricité.

4.64. Les tarifs de détail varient d'un État à l'autre.⁹⁸ Ils sont déterminés par les commissions de réglementation des États, sur la base de la réglementation tarifaire et des dispositions de la Loi de 2003 sur l'électricité. Les tarifs de détail sont en général révisés tous les ans.⁹⁹ Ils sont publiés dans des ordonnances.¹⁰⁰ L'électricité est disponible à des tarifs subventionnés pour les consommateurs vivant au-dessous du seuil de pauvreté et les petits ménages, et elle est subventionnée ou gratuite/consommée sans compteur pour le secteur agricole. Cette subvention est financée par l'application de tarifs plus élevés aux autres ménages et aux consommateurs industriels et commerciaux (par exemple les bureaux et les magasins).¹⁰¹ À l'heure actuelle, les subventions croisées en faveur des consommateurs vivant au-dessous du seuil de pauvreté doivent représenter au moins 50% du coût moyen.¹⁰² Or la Politique tarifaire de 2016 recommande de réduire les subventions croisées, pour ramener le tarif appliqué à tous les consommateurs dans une fourchette de $\pm 20\%$ du coût moyen.¹⁰³ Par ailleurs, bien que l'électricité puisse être fournie gratuitement/sans compteur au secteur agricole, la Politique tarifaire de 2016 affirme que cette fourniture gratuite/sans compteur "encourage le gaspillage d'électricité" et pourrait "conduire à une augmentation rapide de la demande d'électricité, ce qui exercerait une pression importante sur le réseau de distribution, avec des effets délétères sur la qualité de l'offre d'électricité".¹⁰⁴

4.65. Pendant la période à l'examen, les entreprises de distribution d'électricité ont continué de faire face à des difficultés financières, leurs tarifs n'étant pas basés sur leurs coûts. Par conséquent, leurs recettes sont insuffisantes pour payer les producteurs et honorer les dettes contractées; cela compromet ensuite leur capacité à proposer une offre d'électricité fiable.¹⁰⁵ Pour améliorer la situation financière de ces entreprises, en 2015, le gouvernement central a adopté un programme volontaire – le programme *Ujwal Discom Assurance Yojana* (UDAY), qui enjoint aux gouvernements des États de prendre en charge 75% des dettes des entreprises (50% en 2015/16 et 25% en 2016/17), en émettant des obligations. Les entreprises ont émis des obligations pour couvrir les 25% restants de leurs dettes. Dans le cadre de ce programme, depuis 2017/18, il est aussi demandé aux gouvernements des États de prévoir la couverture des pertes subies par leurs entreprises dans leur budget (5% en 2017/18, 10% en 2018/19, 25% en 2019/20, et 50% en 2020/21).¹⁰⁶ D'après la Banque centrale de l'Inde, le programme UDAY a engendré une "amélioration sensible" des résultats financiers des entreprises de distribution, dans la mesure où le manque à gagner global a diminué de 54%. Cependant, les paiements des intérêts, les remboursements et la perte de financements "continuent d'altérer les finances publiques" et cela sera encore probablement le cas une fois le programme achevé.¹⁰⁷

⁹⁸ Communiqué de presse de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes, *Government to inject competition in the distribution sector: Power Secretary*, 13 septembre 2018. Adresse consultée: <http://ficci.in/pressrelease-page.asp?nid=3217>.

⁹⁹ Renseignement communiqué par les autorités.

¹⁰⁰ Banque asiatique de développement (2018), *Tariff Appraisal Study – Balancing Sustainability and Efficiency with Inclusive Access*, ADB South Asia Working Paper Series, n° 60. Adresse consultée: <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/462676/swp-060-tariff-appraisal-study.pdf>.

¹⁰¹ CERC (2019), *Annual Report on Short-term Power Market*. Adresse consultée: http://www.cercind.gov.in/report_MM.html.

¹⁰² Article 8.3 de la Politique tarifaire de 2016.

¹⁰³ Article 8.3 de la Politique tarifaire de 2016.

¹⁰⁴ Article 8.3 de la Politique tarifaire de 2016.

¹⁰⁵ Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes (2019), *Project Report – Facilitating Transparent Retail Tariff Design for the Electricity Sector*. Adresse consultée:

<http://ficci.in/spdocument/23088/Retail-Tariff-Reforms.pdf>; et International Institute for Sustainable Development (2019), *India's Energy Transition: Stranded coal power assets, workers and energy subsidies, Issue Brief*. Adresse consultée: https://www.iisd.org/sites/default/files/publications/india-energy-transition-stranded-coal-power-assets_0.pdf.

¹⁰⁶ Programme UDAY. Adresse consultée: <https://www.uday.gov.in/home.php>; Communiqué de presse du Bureau d'information de la presse du 5 novembre. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/printrelease.aspx?relid=130261>; et Banque centrale de l'Inde (2019), *State Finances – A Study of Budgets of 2019-20*. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Publications/PDFs/STATEFINANCE201920E15C4A9A916D4F4B8BF01608933FF0BB.PDF>.

¹⁰⁷ Banque centrale de l'Inde (2019), *State Finances – A Study of Budgets of 2019/20*. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Publications/PDFs/STATEFINANCE201920E15C4A9A916D4F4B8BF01608933FF0BB.PDF>.

4.66. En outre, le Ministère de l'électricité a accordé aux entreprises de distribution un soutien financier en vue du développement et de l'amélioration du réseau de distribution dans les régions rurales et urbaines (tableau 4.8).¹⁰⁸ En novembre 2019, les subventions s'élevaient à 893,8 milliards d'INR.¹⁰⁹

Tableau 4.8 Programmes d'incitation du gouvernement central en faveur des entreprises de distribution

Objectifs	Aide financière	Durée
Développement du réseau de distribution dans les zones rurales et urbaines (programme <i>Saubhagya</i>)	85% du coût du projet dans les États relevant d'une catégorie spéciale; 60% dans les autres États. Si le projet atteint certains objectifs (par exemple l'achèvement en temps voulu ou la réduction des pertes techniques et commerciales), une subvention supplémentaire de 5% est accordée dans les États relevant d'une catégorie spéciale et de 15% dans les autres États.	2017-2019
Électrification en zones rurales (programme <i>Deendayal Upadhyaya Gram Jyoti Yojana</i>)	85% du coût du projet dans les États relevant d'une catégorie spéciale; 60% dans les autres États. Si le projet atteint certains objectifs (par exemple l'achèvement en temps voulu ou la réduction des pertes techniques et commerciales), une subvention supplémentaire de 5% est accordée dans les États relevant d'une catégorie spéciale et de 15% dans les autres États.	2014/15-2021/22
Développement du réseau de distribution dans les zones urbaines (Programme de développement intégré de l'électricité)		

Note: Les États relevant d'une catégorie spéciale sont les États du nord-est, l'État du Jammu-et-Cachemire, l'État de l'Himachal Pradesh, l'État de l'Uttarakhand, le territoire du Lakshadweep et le territoire des îles Andaman et Nicobar.

Source: Ministère de l'électricité, *Deendayal Upadhyaya Gram Jyoti Yojana (DDUGJY)*. Adresse consultée: <https://powermin.nic.in/en/content/deendayal-upadhyaya-gram-jyoti-yojana-ddugjy>; CERC (2019), *Annual Report on Short-term Power Market*. Adresse consultée: http://www.cercind.gov.in/report_MM.html; et renseignements communiqués par les autorités.

4.67. L'Inde accorde d'autres incitations financières et fiscales en vue d'aider les entreprises et de promouvoir le recours aux énergies renouvelables. Les "unités" industrielles, y compris les MPME, ont reçu des aides des États, comme le remboursement de leurs factures d'électricité et l'exonération et le remboursement des taxes locales sur l'électricité.¹¹⁰ Les marchandises importées pour des projets de production d'électricité sont exonérées de droits de douane ou sont soumises à des taux de droits préférentiels de 2,5% ou 5%.¹¹¹ En outre, les bénéficiaires des projets de centrales électriques thermiques établis avant 2017 peuvent être déduits des revenus imposables pendant 10 années consécutives au cours des 15 premières années d'activité.¹¹² D'après les autorités, aucune autre incitation fiscale n'a été accordée pendant la période 2015-2020.

4.68. Par ailleurs, les sociétés financières non bancaires publiques, comme la PFC, la Société d'électrification rurale (REC) et l'IREDA, financent exclusivement des projets de production d'électricité (tableau 4.9). La société publique India Infrastructure Finance Company Ltd. (IIFCL) finance aussi des projets de production d'électricité (section 2.4.3). Entre avril 2015 et mars 2019, elle a financé 79 projets, pour un montant de 173,6 milliards d'INR; les modalités de financement de l'IIFCL peuvent varier d'un projet à l'autre.¹¹³ Les banques commerciales n'accordent de prêts préférentiels que pour les projets concernant les énergies renouvelables, conformément à l'obligation de prêt aux secteurs prioritaires.¹¹⁴

¹⁰⁸ CERC (2019), *Annual Report on Short-term Power Market*. Adresse consultée: http://www.cercind.gov.in/report_MM.html; et Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes (2019), *Project Report – Facilitating Transparent Retail Tariff Design for the Electricity Sector*. Adresse consultée: <http://ficci.in/spdocument/23088/Retail-Tariff-Reforms.pdf>.

¹⁰⁹ Renseignement communiqué par les autorités.

¹¹⁰ Document de l'OMC G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1 du 7 mars 2019.

¹¹¹ Renseignements communiqués par les autorités.

¹¹² Make in India, *Thermal Power*. Adresse consultée: <http://www.makeinindia.com/sector/thermal-power>.

¹¹³ Renseignement communiqué par les autorités.

¹¹⁴ Renseignement communiqué par les autorités.

Tableau 4.9 Financement de projets de production d'électricité par les sociétés financières non bancaires

	Nombre de projets et financement	Modalités générales
PFC	2 390 projets (2015-décembre 2019); 4 166 milliards d'INR (valeur totale des financements autorisés)	Ratio d'endettement limité à 90:10 pour les projets concernant le transport et à 80:20 pour les projets de production; Taux d'intérêts basés sur la notation/le classement du projet/de l'emprunteur; Période de remboursement pouvant aller jusqu'à 80% de la durée de vie économique initiale du projet, moratoire pouvant aller jusqu'à 1 an.
REC	3 431 projets (2015-mars 2019); 3 728 milliards d'INR (valeur totale des financements autorisés)	Prêts visant à financer les fonds de roulement accordés pour une durée maximale de 3 ans; Taux d'intérêts basés sur le classement de l'emprunteur et sur le type de projet (taux d'intérêts ajustables); Période de remboursement allant de 3 à 20 ans, moratoire pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.69. La taxe sur les marchandises et les services est de 0% pour le transport et la distribution.¹¹⁵ Le charbon, qui reste la principale source d'énergie utilisée pour la production d'électricité, est soumis à un taux de 5%.

4.70. En 2018, l'Inde est parvenue à un niveau d'électrification de 100% des villages et de 100% des ménages dans 25 États.¹¹⁶ En décembre 2019, le réseau électrique avait une capacité installée de 367 280 MW. Depuis 2015, la capacité de production et de transport a progressivement été renforcée pour garantir l'offre d'électricité, car la demande a augmenté rapidement. Ainsi, les pénuries d'électricité ont été réduites, et ramenées de 3,6% en 2014/15 à 0,7% en 2017/18; de même, les pénuries en période de pointe sont tombées de 4,7% à 2%.¹¹⁷ Toutefois, les pertes techniques et commerciales combinées au niveau du transport et de la distribution ainsi que les variations dans l'efficacité des centrales compromettent toujours l'offre.¹¹⁸ Des mesures destinées à réduire les pertes techniques ont été mises en application pendant la période à l'examen, comme l'optimisation de l'utilisation des dispositifs de distribution grâce à un meilleur système de gestion, ou la bifurcation des dispositifs en surcharge. De plus, on peut citer parmi les mesures destinées à réduire les pertes commerciales la multiplication des facilités de paiement pour les consommateurs et les mesures de prévention contre les vols.¹¹⁹ En novembre 2019, 22% de l'électricité produite était perdue en cours de route.¹²⁰

4.71. La production d'électricité s'appuie sur des sources d'énergie conventionnelles et non conventionnelles. L'énergie thermique (principalement issue du charbon) reste la principale source, mais la part des énergies renouvelables issues de sources diverses (solaire, éolien, biomasse et petites centrales hydroélectriques) dans la capacité installée totale a progressé de façon soutenue, passant de 14,6% en décembre 2015 à 23,7% en juin 2020 (graphique 4.1).

¹¹⁵ Renseignements communiqués par les autorités; et *Rate of GST on Services*. Adresse consultée: <http://gstcouncil.gov.in/sites/default/files/NOTIFICATION%20PDF/services-booklet-03July2017.pdf>.

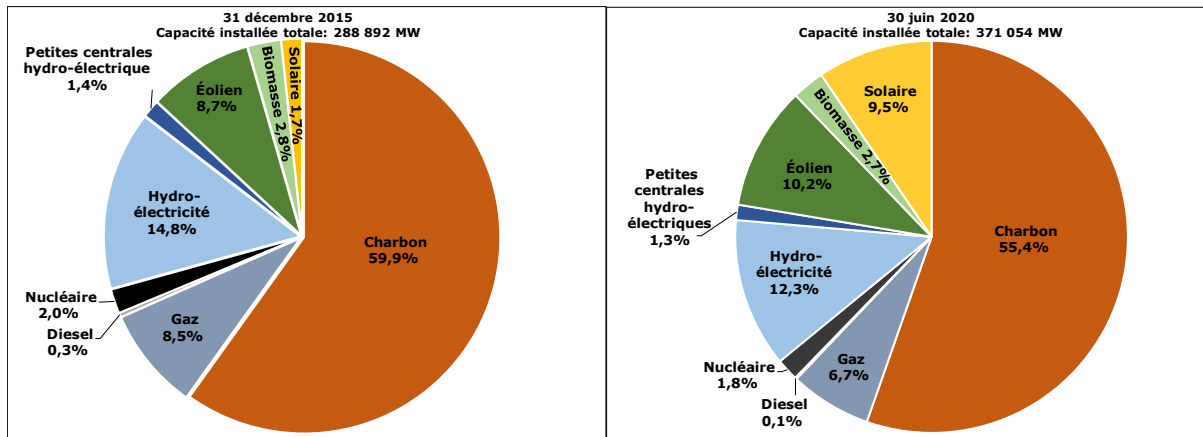
¹¹⁶ Communiqués de presse du Bureau d'information de la presse du 5 juin 2018 (adresse consultée: <https://pib.gov.in/PressReleasePage.aspx?PRID=1534383>); du 31 décembre 2018 (adresse consultée: <https://pib.gov.in/PressReleasePage.aspx?PRID=1557979>); et du 25 janvier 2019 (adresse consultée: <https://pib.gov.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=187778>).

¹¹⁷ Ministère de l'électricité (2018), *Annual Report 2017/18*. Adresse consultée: <https://powermin.nic.in/en/content/annual-reports-year-wise-ministry>; et CERC (2019), *Annual Report on Short-term Power Market*. Adresse consultée: http://www.cercind.gov.in/report_MM.html.

¹¹⁸ CERC (2019), *Annual Report on Short-term Power Market*. Adresse consultée: http://www.cercind.gov.in/report_MM.html; Raikar, S. and Jagtap, K. (2018), *Role of Deregulation in Power Sector and Its Status in India*, 2018 National Power Engineering Conference. Adresse consultée: <https://ieeexplore.ieee.org/stamp/stamp.jsp?arnumber=8476714>.

¹¹⁹ Présentation PowerPoint, 19 septembre 2017. Adresse consultée: https://www.uday.gov.in/images/at_loss_workshop_sept2017/Mr_Subir_Saha_from_PFC_on_IT_Interventions.pdf.

¹²⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

Graphique 4.1 Capacité installée, par source d'énergie, 31 décembre 2015 et 30 juin 2020

Source: Portail national sur l'électricité. Adresse consultée: <https://npp.gov.in/publishedReports#>; et renseignements communiqués par les autorités.

4.72. Au titre de la Loi de 2003 sur l'électricité, une obligation d'achat d'électricité renouvelable a été imposée dans le but de promouvoir davantage le recours aux énergies renouvelables. En 2018, le Ministère de l'électricité a décrété que conformément à cette obligation, 21% de l'approvisionnement total en électricité d'ici à 2021/22 devait être issu de sources d'énergie renouvelables.¹²¹ De plus, des aides financières sont accordées par le gouvernement central pour augmenter la production d'électricité des petites centrales hydro-électriques et à partir de biomasse et d'énergie solaire (tableau 4.10). Un soutien financier est aussi accordé en faveur des petits projets d'énergies renouvelables hors réseau, comme l'installation de systèmes de panneaux solaires de toiture pour répondre à la demande des ménages isolés.¹²²

Tableau 4.10 Programmes d'incitation prévus par le Ministère des énergies nouvelles et renouvelables

Objectifs	Entités admissibles	Aide financière	Durée
Petits projets de production d'hydro-électricité (<25 MW)	Secteur privé	10 millions d'INR/MW ou 15 millions d'INR/MW, en fonction du lieu, dans la limite de 50 millions d'INR	2014-2017 ^a
Projets de coproduction à partir de biomasse	Sucreries et autres branches de production	2,5 millions d'INR/MW à 5 millions d'INR/MW	2018-2020
Installation de pompes à eau solaires	Agriculteurs	50% du coût du projet dans les États relevant d'une catégorie spéciale; 30% dans les autres États ^b	2019-2022

a En 2020, un programme nouveau/modifié était en cours de finalisation.

b Les gouvernements des États offrent aussi une aide financière de 30% du coût du projet.

Note: Les États relevant d'une catégorie spéciale sont les États du nord-est, l'État du Jammu-et-Cachemire, l'État de l'Himachal Pradesh, l'État de l'Uttarakhand, le territoire du Lakshadweep et le territoire des îles Andaman et Nicobar.

Source: Ministère des énergies nouvelles et renouvelables. Adresse consultée: <https://mnre.gov.in/>; et renseignements communiqués par les autorités.

4.3 Secteur manufacturier

4.73. La part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée brute (prix courants) est passée de 16,3% en 2014/15 à 17,1% en 2015/16, mais s'inscrit en baisse depuis (tableau 1.2). La croissance du secteur manufacturier ralentit également depuis 2015/16. En outre, la balance du commerce des produits manufacturés de l'Inde présente un déficit, la croissance des importations dépassant celle des exportations pendant la période à l'examen.

¹²¹ Renseignements communiqués par les autorités.

¹²² Ministère des énergies nouvelles et renouvelables. Adresse consultée: <https://mnre.gov.in/grid-power>.

4.74. La Politique manufacturière nationale notifiée en 2011 reste d'application; toutefois, l'Inde compte établir une nouvelle politique industrielle sous peu. Dans le cadre de la Politique manufacturière nationale, l'Inde vise à faire passer la part des industries manufacturières à 25% du PIB d'ici à 2022. La Politique a pour but de faire augmenter la croissance dans le secteur de 12% à 14% environ à moyen terme, de créer jusqu'à 100 millions d'emplois d'ici à 2022, de donner aux populations rurales migrantes et aux populations urbaines pauvres des compétences adaptées afin de rendre la croissance inclusive, d'accroître la valeur ajoutée nationale et les ressources technologiques dans le secteur manufacturier, de renforcer la compétitivité mondiale du secteur en apportant un soutien adapté en matière de politique et de garantir une croissance durable.

4.75. La Politique manufacturière nationale vise à rationaliser et à simplifier la réglementation des entreprises; à simplifier les politiques de sorte à fermer les unités qui ne sont pas viables et à verser une compensation appropriée aux ouvriers; et à faciliter le redéploiement des actifs des entreprises. En outre, elle a instauré le Fonds pour l'acquisition et le développement des technologies (TADF) dans le but d'acquérir les technologies voulues, de créer une communauté de brevets et de renforcer la fabrication nationale d'équipements de lutte contre la pollution à basse consommation d'énergie, y compris au moyen de mesures d'incitation.¹²³ On dénombre parmi les autres dispositions de la Politique manufacturière nationale l'exécution de programmes de renforcement des capacités, la facilitation de l'accès au financement pour les MPME, le développement des secteurs particulièrement prioritaires, l'augmentation de la demande de produits manufacturés et d'infrastructures dans le cadre de marchés publics et la création de zones d'activités d'investissement et de production nationales (NIMZ). Les NIMZ sont de grandes communes intégrées qui fournissent des infrastructures de pointe, des terrains sur la base d'un découpage en zones, des technologies propres et économes en énergie, des infrastructures sociales et des établissements de formation etc.¹²⁴ À ce jour, 17 NIMZ ont été mises sur pied. Par ailleurs, le gouvernement a lancé le programme "Make in India" en septembre 2014 dans le but d'attirer des investissements et d'atteindre l'objectif de 25% du PIB d'ici à 2022. Le budget pour 2020/21 a annoncé la création, en collaboration avec les États, de cinq nouvelles "villes intelligentes", sur la base de partenariats publics-privés.

4.76. On dénombre notamment parmi le secteurs qui jouent un rôle important dans le commerce des marchandises celui des textiles et des vêtements, qui représente 2% du PIB et 11,4% des exportations de marchandise et emploie environ 45 millions de personnes, principalement dans le secteur informel; et celui de l'automobile, qui représente environ 7% du PIB et 8% des exportations de marchandise. Le programme "Make in India" vise à favoriser la croissance dans plusieurs autres secteurs, notamment la conception et la fabrication de systèmes électroniques; le secteur pharmaceutique; et l'agroalimentaire.

4.77. Dans le secteur des textiles et des vêtements, la moyenne des droits pour les textiles est passée de 10% en 2014/15 à 12,4% (18,3% y compris les EAV pour les lignes tarifaires frappées de taux alternatifs) en 2020/21; et pour les vêtements de 10% à 19,7% (27,1% y compris les EAV). Le gouvernement central apporte une assistance au moyen de divers dispositifs, y compris le Fonds de modernisation technologique modifié (qui a remplacé le Fonds de modernisation technologique de 2016, et sera en place jusqu'au 31 mars 2022), qui fournit une subvention de 15% du capital pour les textiles et l'habillement (jusqu'à 4,6 millions d'USD) et 10% pour les tissages et les tissus tissés à la main (jusqu'à 3 millions d'USD); le Programme intégré pour la formation professionnelle; et le Programme de renforcement des capacités dans le secteur des textiles (programme SAMARTH) qui, de la période 2017/18 à 2019/20 a fourni une assistance en matière de formation et de renforcement des capacités à 1 million de personnes. Le programme intégré de parcs industriels d'entreprises textiles (SITP) accorde des subventions pour la création d'infrastructures destinées à être utilisées par des fabricants de textiles. Actuellement, 59 SITP ont été approuvés et 23 sont déjà achevés; quelque 47,5 millions d'INR ont été versées aux SITP ces 3 dernières années.¹²⁵ Le programme relatif aux exportations de marchandises depuis l'Inde (MEIS) prévoit des abattements de droits de 2% et 5% pour certaines exportations de textiles et de vêtements à destination de certains marchés. Les exportations de textiles et de vêtements ont pu en outre bénéficier d'une bonification d'intérêts de 3% du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020, et de l'Initiative de l'accès aux

¹²³ Les mesures d'incitation comprenaient le remboursement de 5% de l'intérêt nominal perçu par l'agence de crédit et des subventions au capital de 10%. Département de la politique et de la promotion industrielles, *National Manufacturing Policy*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/sites/default/files/po-ann4.pdf>.

¹²⁴ DPIIT, *Politique manufacturière nationale – Guidelines for establishment of National Investment and Manufacturing Zones*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/sites/default/files/po-ann3.pdf>.

¹²⁵ Bureau d'information de la presse, *Scheme for Integrated Textile Park*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/Pressreleaseshare.aspx?PRID=1579541>.

marchés (section 3.2.5.4). Au 1^{er} janvier 2019, la part de production de produits filés devant être réservée au secteur national du tissage au titre de la disposition sur la production obligatoire de filés en écheveau, qui relève de la Loi de 1955 sur les produits essentiels, a été abaissée de 40% à 30%.¹²⁶

4.78. L'Inde est le troisième marché automobile d'Asie en importance. Le Plan de mission pour le secteur automobile à l'horizon 2026 vise à faire de ce secteur un moteur du programme "Make in India", à contribuer pour beaucoup au Programme indien de renforcement des capacités et à accroître les exportations. D'ici 2026, le secteur compte représenter aux alentours de 12% du PIB (contre 7% environ en 2019) et créer 65 millions d'emplois supplémentaires, directement et indirectement. Le secteur a été relativement protégé grâce à des droits de douane élevés. La moyenne des taux NPF appliqués aux véhicules automobiles (SH 8703) en 2020/21 était de 51,25%; d'importantes variations ont été constatées entre les taux appliqués aux pièces automobiles et ceux appliqués aux unités complètement montées: ces taux oscillaient entre 15% pour les véhicules entièrement en pièces détachées, 30% pour les moteurs et les mécanismes de transmission et entre 60% et 100% pour les véhicules entièrement montés (en fonction de la valeur c.a.f., du type de carburant et de la capacité du moteur). Le gouvernement central fournit des incitations relatives à l'impôt sur le revenu pour les activités de R&D (déduction de 100% pour les fonds qu'une entreprise affecte à la R&D). Les gouvernements fédéraux prévoient eux aussi des mesures d'incitation à l'investissement, sous forme d'abattement sur le coût du foncier, de droits de timbres, de tarifs de l'électricité, de prêts assortis de taux d'intérêt à des conditions libérales et de subventions au capital. Le secteur est aussi éligible aux mesures d'incitation énoncées dans le cadre du programme MEIS, même s'il est prévu que celui-ci s'achève au 1^{er} janvier 2021. Des résultats médiocres ayant été enregistrés, en particulier vers la fin de 2019/20 dans le secteur des véhicules automobiles pour le transport de passagers, de nouvelles mesures d'incitation ont été mises en place, y compris un amortissement de 15% pour toutes les voitures achetées avant mars 2020 et le report du projet d'augmentation des frais d'immatriculation. Le gouvernement prévoit aussi d'introduire une politique de mise au rebut des véhicules.

4.4 Services

4.79. En 2018/19, les services représentaient quelque 54% du PIB de l'Inde (tableau 1.2), soit une augmentation par rapport à 2014/15, où leur part s'établissait aux alentours de 52%. Le secteur contribue à la croissance du PIB de l'Inde à hauteur de presque 70%.¹²⁷ Même si elle ralentit depuis 2014/15, la croissance des services a été supérieure à la croissance moyenne du PIB pendant la période à l'examen. En outre, le secteur des services est le principal bénéficiaire de l'IED (tableau 1.5).

4.80. En ce qui concerne le solde extérieur, pendant la majeure partie de la période à l'examen, le commerce des services de l'Inde a enregistré un excédent d'environ 3% du PIB. Les exportations de services sont passées de 158 milliards d'USD en 2014/15 à 208 milliards en 2019/20, et les importations de 82 milliards d'USD à 126 milliards d'USD. Les principales exportations concernent les services d'informatique, de technologies de l'information et de télécommunication; viennent ensuite les autres services fournis aux entreprises, les services relatifs aux voyages, les services de transport et les services financiers. Les autres services fournis aux entreprises, les services relatifs aux voyages et les services de transport sont les principales importations.

4.4.1 Services financiers

4.4.1.1 Secteur bancaire

4.81. Le secteur bancaire est composée de 12 banques du secteur public¹²⁸, de 22 banques du secteur privé, de 46 banques étrangères, de 45 banques rurales régionales (RRB), de 1 541 banques urbaines et de 397 banques coopératives rurales (RCB).¹²⁹ Il existe également un grand nombre d'établissements financiers non bancaires. Les banques du secteur public continuent de dominer le secteur, même si leur part du total des actifs a légèrement reculé, passant de 72,7% lors du dernier examen à 70% en 2019.

¹²⁶ Bureau d'information de la presse, *Hank Yarn Packing Provisions Amended*. Adresse consultée: <https://pib.gov.in/PressReleaseIframePage.aspx?PRID=1568058>.

¹²⁷ Banque centrale de l'Inde (2019), *Annual Report 2019*.

¹²⁸ Le gouvernement est tenu de détenir au moins 51% des parts de ces banques. Au 1^{er} avril 2020, 10 banques du secteur public avaient fusionné pour en former 4.

¹²⁹ En outre, il existe 3 banques locales, 10 petites banques de financement et 7 banques de paiement.

4.82. Pendant la période à l'examen, les actifs bancaires ont enregistré une croissance continue, même si le rendement des actifs a reculé depuis 2017 (tableau 4.11). Les actifs improductifs du secteur ont augmenté régulièrement jusqu'en 2018 avant de reculer à 9,3% en 2019, diminution partiellement imputable à la participation du gouvernement au capital. La Banque centrale de l'Inde a estimé que ces actifs avaient encore diminué pour s'établir à 8,5% à la fin du mois de mars 2020.¹³⁰

Tableau 4.11 Évolution des prêts bruts et des dépôts dans le secteur bancaire, et indicateurs prudentiels, 2015-2020 (au 31 mars)

(Milliards de Rs et pourcentage)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020 ^a
Actifs	108 913	118 088	130 760	142 189	156 246	161 484
Rendement des actifs (%)	0,78	0,29	0,37	-0,19	-0,13	0,2
Ratio fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques (%)	12,94	13,32	13,66	13,83	14,31	14,91
Ratio des actifs improductifs bruts aux avances brutes (%)	4,62	7,79	9,59	11,46	9,24	9,1
Ratio des actifs improductifs nets aux avances nettes (%)	3,40	4,63	5,49	6,10	3,75	3,5
Total des prêts (avances brutes)	66 911	72 733	75 981	83 992	95 196	97 639
Prêts accordés par secteur économique (% du total des prêts)						
Agriculture	12,31	13,13	14,63	14,21	13,93	12,66
Immobilier	18,03	20,03	20,67	21,28	22,40	23,88
Total des dépôts	88 351	95 073	105 688	113 081	124 480	131 064

a Jusqu'au 31 mars 2020.

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base de renseignements communiqués par les autorités (relevés de contrôle à distance communiqués par les banques et opérations nationales).

4.83. La politique en matière d'investissement étranger dans le secteur est demeurée inchangée depuis le dernier examen, c'est-à-dire limitée à 74% du capital social libéré de la banque (jusqu'à 49% par la voie automatique et jusqu'à 74% sous réserve de l'approbation préalable du gouvernement). En ce qui concerne les investissements dans les banques du secteur public, la limite est fixée à 20% maximum avec l'approbation préalable du gouvernement.

4.84. Les responsabilités en matière de réglementation du secteur relèvent de la Banque centrale de l'Inde au titre de la Loi de 1934 sur la Banque centrale de l'Inde et de la Loi de 1949 sur la réglementation des activités bancaires. La Banque centrale de l'Inde réglemente les banques commerciales, les banques coopératives urbaines (UCB), les institutions financières (telles que la Banque d'export-import de l'Inde (Exim Bank), la Banque nationale de développement agricole et rural (NABARD), la Banque nationale du logement (NHB) et la Banque de développement de la petite industrie (SIDBI)) et les sociétés financières non bancaires dans le cadre des orientations émises par la Commission de supervision financière. La NABARD supervise les RRB, les banques coopératives d'État et les banques coopératives centrales de district, tandis que la NHB supervise les sociétés de financement de logements. La Banque centrale de l'Inde détient totalement deux filiales: la société d'assurance des dépôts et de garantie du crédit de l'Inde (DICGC)¹³¹ et la société privée à responsabilité limitée Bharatiya Reserve Bank Note Mudran Private Limited (BRBNMPL).¹³²

4.85. Les banques indiennes comme étrangères doivent avoir une licence de la Banque centrale pour exercer en Inde. Jusqu'en 2016, la Banque centrale de l'Inde octroyait périodiquement de nouvelles licences aux banques privées. Depuis, les banques privées peuvent demander une licence en tout temps (licences "sur demande"). Au titre des directives publiées par la Banque centrale en février 2013 et en août 2016, les entités ou groupes du secteur privé qui sont "détenues ou contrôlées par des résidents" et les entités du secteur public peuvent demander une licence bancaire uniquement par l'intermédiaire d'un holding financier non opérationnel (NOFHC) contrôlé à 100%.¹³³

¹³⁰ Banque centrale de l'Inde (2020), *Annual Report 2020*.

¹³¹ Au 4 février 2020, la couverture des assurances pour les banques, qui est fournie par la DICGC, est passée de 100 000 INR par déposant et par banque à 500 000 INR.

¹³² En avril 2019, la banque centrale de l'Inde a cédé les parts qu'elle détenait dans la NABARD et la NHB, qui sont toutes deux intégralement détenues par l'État.

¹³³ Le NOFHC détient au moins 40% du capital libéré de la banque, qui est conservé pendant cinq ans à compter de la date d'établissement. Si le NOFHC détient plus de 40% de parts, ce chiffre doit être ramené à 40% dans les 3 ans, à 20% dans les 10 ans et à 15% dans les 15 ans. Banque centrale de l'Inde, *Guidelines*

Les nouvelles banques privées doivent avoir un capital libéré minimum de 5 milliards d'INR et, par la suite, conserver une valeur nette d'au moins 5 milliards d'INR en tout état de cause. Entre autres exigences, la majorité des directeurs de la banque doivent être indépendants; et la Banque centrale doit donner son accord avant toute acquisition de parts de 5% ou plus par un particulier, une entité ou un groupe. Aucune entité individuelle ou groupe d'entités liées, autre que les NOFHC, ne peut avoir de participation directe ou indirecte supérieure à 10% du capital libéré de la banque. Comme les banques existantes, les nouvelles banques doivent respecter les objectifs et sous-objectifs pour les prêts aux secteurs prioritaires (voir ci-après) et ouvrir au moins 25% de leurs succursales dans des centres ruraux non bancarisés.¹³⁴

4.86. S'agissant des succursales, au titre de la Loi de 1949 sur la réglementation des activités bancaires, les banques doivent obtenir l'accord de la Banque centrale pour ouvrir de nouvelles succursales ou déménager celles qui existent déjà. Toutefois, les banques commerciales nationales (autres que des RRB) ont le droit d'ouvrir des guichets (dans les centres de catégories 1 à 6) sans permission. Dans les nouvelles directives publiées le 18 mai 2017, le terme "succursale" a été remplacé par le terme "guichet" (défini comme une unité de prestation de services fixe, dont le personnel est soit celui de la banque, soit celui d'un correspondant commercial, qui fournit des services tels que l'acceptation de dépôts, l'encaissement des chèques/le retrait d'argent liquide ou l'octroi de prêts, au moins quatre heures par jour et cinq jours par semaine), ce qui permet aux banques d'élargir davantage leur réseau dans les zones rurales.

4.87. En vue de promouvoir l'inclusion financière, le programme Pradhan Mantri Jan Dhan Yojana (PMJDY) a été lancé en août 2014 pour permettre aux personnes sans compte en banque d'en ouvrir un pour recevoir leur salaire, des aides, des envois de fonds et d'autres paiements directement sur leur compte bancaire. Ces comptes, dont le maintien n'est soumis à aucune exigence de solde minimal, sont devenus de plus en plus nombreux et, au 30 octobre 2019, on en dénombrait presque 374 millions. En outre, l'obligation de prêt aux secteurs prioritaires faite aux banques commerciales a été maintenue. Toutes les banques commerciales sont tenues de prêter à des secteurs définis comme prioritaires une certaine part de leur volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu (tableau 4.12). Les banques étrangères disposant d'au moins 20 succursales qui existaient en 2013 ont aussi été tenues d'atteindre cet objectif sur 5 ans, pendant la période 2013-2018, tandis que les banques étrangères disposant de moins de 20 succursales devaient concrétiser cet objectif au plus tard en mars 2020. Les sous-objectifs de ces banques, qui devront être réalisés après 2020, seront fixés en temps voulu.

4.88. L'objectif pour les petites banques de financement, dont les fonctions se limitent principalement à accepter des dépôts et à octroyer des prêts, est plus ambitieux et s'élève à 75% de leur volume net ajusté du crédit bancaire. Le 10 mai 2018, la Banque centrale de l'Inde a publié à l'intention des UCB une version révisée de ses directives sur les prêts aux secteurs prioritaires, auxquels ont été ajoutés les moyennes entreprises, les infrastructures sociales et les énergies renouvelables, avec un objectif de 7,5% pour les microentreprises; en outre, les distinctions qui existaient entre l'agriculture directe et indirecte et les prêts aux étudiants en Inde ou à l'étranger ont été supprimées. L'objectif total fixé pour les UCB a été relevé de 40% à 75% et doit être atteint au 31 mars 2023¹³⁵, avec des sous-objectifs à 7,5% et 10% pour les microentreprises et les composantes les plus vulnérables, respectivement. En mars 2020, la Banque centrale de l'Inde a publié une notification au titre de laquelle l'objectif des UCB sera progressivement augmenté à 75% d'ici au 31 mars 2024.¹³⁶ En août 2019, la Banque centrale a autorisé les sociétés financières non bancaires enregistrées à octroyer des crédits bancaires, afin que la réaffectation de prêts aux

for *Licensing of New Banks in the Private Sector*, 22 février 2013; et Banque centrale de l'Inde, *Guidelines for "on tap" Licensing of Universal Banks in the Private Sector*, 1^{er} août 2016.

¹³⁴ On entend par centres ruraux les zones dont la population est inférieure à 10 000.

¹³⁵ Les objectifs doivent être atteints progressivement de sorte à atteindre 50% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan d'ici au 31 mars 2021, 60% d'ici au 31 mars 2022 et 75% d'ici au 31 mars 2023. Banque centrale de l'Inde, *Limits on exposure to single and group borrowers/parties and large exposures and Revision in the target for priority sector lending – UCBs*. Adresse consultée:

<https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Content/PDFs/USB30122019F76187404A2B45FB8436D72C1E949CB2.PDF>.

¹³⁶ Banque centrale de l'Inde, *Limits on exposure to single and group borrowers/parties and large exposures and Revision in the target for priority sector lending – UCBs*. Adresse consultée: <https://www.rbi.org.in/Scripts/NotificationUser.aspx?Id=11819&Mode=0>.

entreprises agricoles et aux micro-entreprises et petites entreprises soit considérée comme un prêt destiné à des secteurs prioritaires, sous réserve de certaines conditions.

Tableau 4.12 Obligation de prêt aux secteurs prioritaires

Secteur/catégorie	Banques nationales	Banques étrangères disposant d'au moins 20 succursales	Banques étrangères disposant de moins de 20 succursales
Agriculture (crédit agricole, infrastructure agricole et activités auxiliaires)	18% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu	18% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu	s.o.
- petits paysans marginaux	8% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu	8% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu	s.o.
Microentreprises	7,5% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu	7,5% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu	s.o.
Composantes plus vulnérables^a	10% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu	10% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu	s.o.
Exportation	Crédit à l'exportation graduel par rapport à la date correspondante de l'année précédente jusqu'à 2% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu, à compter du 1 ^{er} avril 2015, sous réserve d'une limite autorisée pouvant aller jusqu'à 400 millions d'INR par emprunteur	Crédit à l'exportation graduel par rapport à la date correspondante de l'année précédente jusqu'à 2% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu, à compter du 1 ^{er} avril 2017	Jusqu'à 32% du volume net ajusté du crédit bancaire ou du montant en équivalent-crédit du risque de hors-bilan, le chiffre le plus élevé étant retenu
Total	40%	40% en mars 2018	40% en mars 2020

s.o. Sans objet.

a Petits paysans et paysans marginaux; artisans, entreprises villageoises et entreprises familiales assujettis à des limites de crédit individuelles pouvant aller jusqu'à 100 000 INR; bénéficiaires de programmes financés par le gouvernement, tels que la Mission nationale relative aux moyens d'existence ruraux (NRLM), la Mission nationale relative aux moyens d'existence urbains (NULM) et le Programme d'emploi indépendant des vidangeurs manuels (SRMS); castes ou tribus répertoriées; bénéficiaires de mécanismes des taux d'intérêt différenciés; groupes d'auto assistance; agriculteurs en difficulté endettés auprès de créanciers non institutionnels; personnes en difficulté autres que des agriculteur et ayant contracté un crédit pouvant atteindre 100 000 INR par emprunteur pour prépayer leur dette à des créanciers non institutionnels; femmes bénéficiaires ayant contracté un emprunt pouvant atteindre 100 000 INR; personnes handicapées; titulaires de comptes au titre du programme PMJDY, âgés de 18 à 65 ans, dont la plafond de découvert s'établit à 10 000 INR; et communautés minoritaires telles que notifiées périodiquement par le gouvernement.

Source: Banque centrale de l'Inde, *Master Direction-Priority Sector Lending-Targets and Classification*, updated as on 5 December 2019. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/notification/PDFs/33MD08B3F0CC0F8C4CE6B844B87F7F990FB6.PDF>.

4.89. Depuis 2015, si les banques ne peuvent pas concrétiser ces objectifs, elles peuvent acheter des certificats de prêts au secteur prioritaire et ainsi transférer des fonds aux banques qui peuvent prêter aux secteurs prioritaires. Les certificats peuvent être utilisés uniquement pendant l'année en cours et ne peuvent pas être reportés sur l'année suivante.¹³⁷ Les banques peuvent aussi continuer, comme avant, à investir le montant des crédits non attribués dans le Fonds de développement des infrastructures rurales (RIDF), dirigé par le NABARD. Les taux de rendement sur cet investissement oscillent entre le taux d'escompte moins 2 points de pourcentage et le taux d'escompte moins 4 points de pourcentage, en fonction des crédits non attribués.¹³⁸

4.90. La supervision des banques, des banques coopératives et des sociétés financières non bancaires relève de la Commission de supervision financière de la Banque centrale, qui procède à des inspections sur place et à une surveillance à distance et qui se réunit régulièrement avec la direction des banques. Actuellement, la Banque centrale s'éloigne du cadre CAMELS¹³⁹, fondé sur les transactions, au profit d'un cadre reposant sur les risques qui viserait à mettre l'accent sur les risques les plus importants auxquels se heurte chaque banque et à évaluer la façon dont la banque gère ces risques. Le cadre de mesures correctives rapides permet à la Commission d'établir un suivi et de suggérer des mesures correctives aux banques si leur ratio fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques, la qualité de leurs actifs ou leur rentabilité descendent sous un certain seuil.¹⁴⁰ En outre, afin de renforcer la coopération transfrontières, la Banque centrale a conclu des accords de coopération en matière de surveillance avec 48 instances de surveillance. Par ailleurs, en 2019, la réglementation des banques du logement (qui étaient supervisées auparavant par la NHB au titre de la Loi de 1987 sur la Banque nationale du logement) a été confiée également à la Banque centrale.

4.91. En 2013, la Banque centrale de l'Inde a adopté le cadre de Bâle II concernant les normes de fonds propres, que les banques devaient mettre en œuvre d'ici au 31 mars 2019. Dans le respect des normes de fonds propres applicables à toutes les banques commerciales (à l'exception des banques locales et des RRB), le ratio fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques devrait être de 9% de manière permanente. Il peut être relevé par la Banque centrale en fonction de son évaluation du profil de risques de la banque. Par exemple, pour les banques de paiement et les petites banques de financement, le ratio fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques s'établit à 15% de manière continue (ou à un pourcentage plus élevé fixé par la Banque centrale), tandis que pour les nouvelles banques créées conformément aux nouvelles directives d'octroi de licences "sur demande", il s'établit à 13% (ou à un pourcentage plus élevé si la Banque centrale le décide) pendant les trois premières années d'activité au moins. Les ratio fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques de catégorie I pour les banques commerciales doivent s'établir à au moins 7%. Toutes les banques commerciales sont tenues de conserver un coefficient de trésorerie de 4% et un coefficient de liquidités obligatoires de 18,25%.

4.92. Pendant la période à l'examen, les banques commerciales sont demeurées bien capitalisées, étant donné que le ratio fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques s'est élevé de presque 13% en 2015 à environ 15% en 2020, soit des niveaux considérablement plus élevés que le niveau de 9% prescrit par la loi. Toutefois, les actifs improductifs des banques ont augmenté, en particulier parmi les banques du secteur public.¹⁴¹ Le niveau d'actifs improductifs bruts est passé de 4,6% en 2015 à 11,5% en mars 2018, son niveau de le plus élevé, avant de revenir à 9,1% en décembre 2019. En 2014, la Banque centrale de l'Inde a établi le Répertoire central de renseignements sur les grands crédits et a examiné la qualité des actifs en 2015. L'analyse des portefeuilles de prêts des 36 banques principales, qui détiennent 93% de l'ensemble des actifs du secteur, a mis au jour d'importantes quantités d'actifs improductifs et il a été conseillé aux banques d'accroître leurs provisions pour ces actifs. À cela s'est ajoutée la décision d'octroyer des licences "sur demande" pour accroître la concurrence dans le secteur.

¹³⁷ Banque centrale de l'Inde, *Priority Sector Lending Certificates*. Adresse consultée: <https://www.rbi.org.in/scripts/PublicationReportDetails.aspx?UrlPage=&ID=810#A5>.

¹³⁸ Banque centrale de l'Inde, *RIDF and other funds*. Adresse consultée: https://www.rbi.org.in/scripts/FS_Notification.aspx?id=9397&fn=2754&Mode=0 on 5 August 2020.

¹³⁹ L'acronyme "CAMELS" fait référence aux termes anglais Capital Adequacy (adéquation des fonds propres), Asset Classification (classification des actifs), Management (gestion), Earnings Appraisal (évaluation des revenus), Liquidity (liquidités), Sensitivity (sensibilité).

¹⁴⁰ Le cadre de mesures correctives rapides ne couvre ni les sociétés financières non bancaires, ni les banques coopératives.

¹⁴¹ La Banque centrale définit les prêts improductifs comme des prêts en souffrance depuis 90 jours.

4.93. Le 12 février 2018, la Banque centrale de l'Inde a publié le Cadre révisé pour la restructuration des actifs sous stress, qui est un cadre général harmonisé et simplifié. Celui-ci fait obligation aux banques de signaler immédiatement les défaillances sur les comptes de prêts en classant les actifs en difficulté dans la catégorie des "comptes à surveiller" et de mettre en place les politiques approuvées par le conseil d'administration pour la restructuration de ces actifs conformément au Cadre. Pour les grands comptes dont l'exposition globale s'établissait à 20 milliards d'INR et plus à compter du 1^{er} mars 2018 (date de référence), le plan de restructuration devait être mis en place dans les 180 jours suivant la date de référence. À défaut, une procédure d'insolvabilité était obligatoirement engagée à l'encontre de l'emprunteur. Pour faire une suite à une décision de la Cour suprême selon laquelle la circulaire dépassait les dispositions de la section 35AA de la Loi de 1949 sur la réglementation des activités bancaires, le cadre a été révisé le 7 juin 2019. On dénombre parmi les principaux changements l'obligation faite aux prêteurs d'examiner le compte de l'emprunteur en défaut de paiement dans les 30 jours qui suivent sa défaillance (période à l'examen), période pendant laquelle les prêteurs peuvent arrêter une stratégie de restructuration comprenant un plan de restructuration qui nécessiterait qu'un accord intercréanciers soit appliqué par les prêteurs qui sont exposés à cet emprunteur. Pour les comptes dont l'exposition globale dépasse 15 milliards d'INR, si un plan de restructuration viable n'est pas mis en œuvre dans les temps impartis, les prêteurs sont tenus de prendre des dispositions supplémentaires à l'égard du compte de prêt. Les conditions applicables aux grands comptes de 20 milliards d'INR et plus demeurent inchangées. Pour faire face à la pression supplémentaire que la pandémie de COVID-19 exerce sur le système financier, la Banque centrale a mis en place au titre du Cadre certaines flexibilités applicables à certaines conditions aux risques autres que les emprunts personnels.¹⁴²

4.94. En vue de résoudre spécifiquement le problème de l'augmentation des actifs improductifs dans les banques du secteur public, le gouvernement central a lancé en octobre 2017 le Plan *Indradhanush* pour recapitaliser ces établissements. Le Plan a permis de lever 2,1 milliards d'INR pendant la période 2017/18, dont 881,39 millions d'INR provenaient du budget du gouvernement central et dont le reste se présentait sous forme d'obligations et de capitaux levés par les banques du secteur public. Dans le cadre du budget 2019/20, le versement de 700 milliards d'INR supplémentaires destinées à la recapitalisation des banques du secteur public a été annoncé, de même que l'intention de regrouper dix de ces établissements en quatre. Par conséquent, en décembre 2019 le nombre de banques supervisées par la Banque centrale de l'Inde au titre de son cadre de mesures correctives rapides a diminué, passant à quatre banques du secteur public et à deux banques privées.¹⁴³ Grâce aux fonds affectés au titre du Plan, les banques du secteur public ont pu absorber les pertes et réduire le niveau des actifs improductifs.¹⁴⁴ En outre, comme suite aux recommandations formulées en mai 2014 par le Comité chargé d'examiner les comités de direction des banques indiennes, le gouvernement central a aussi cédé des actifs qu'il détenait à la Banque indienne de développement industriel (IDBI) de sorte à participer à moins de 50% du capital. Dans le budget 2020/21, il a été annoncé que la participation du gouvernement central diminuerait encore davantage.

4.95. En outre, la Loi sur la réglementation des activités bancaires (modification) est entrée en vigueur le 25 août 2017 et permet au gouvernement central d'habiliter la Banque centrale à engager des procédures d'insolvabilité en cas de défaillance des banques, au titre des dispositions y relatives du Code sur l'insolvabilité et la faillite (IBC), entré en vigueur le 28 mai 2016. En outre, cette loi autorise la Banque centrale à publier périodiquement des directives à l'intention d'une banque pour que celle-ci restructure ses actifs en difficulté.¹⁴⁵ En faisant fond sur les vues du comité consultatif interne qu'elle a établi en 2017, la Banque centrale a adressé des directives à certaines banques pour que 12 comptes en difficulté fassent l'objet d'une procédure de solutionnement de l'insolvabilité des entreprises prévue par le code.

4.96. Le niveau des actifs improductifs a aussi augmenté dans les sociétés financières non bancaires, le taux d'actifs improductifs bruts étant de 6,6% en mars 2019. La Banque centrale a renforcé son dispositif de supervision de ces entreprises, y compris en procédant à des inspections sur place et à une surveillance à distance, en analysant des renseignements sur les marchés et en

¹⁴² Banque centrale de l'Inde, *Statement on Developmental and Regulatory Policies*, 6 août 2020.

¹⁴³ Banque centrale de l'Inde *Trend and Progress of Banking in India 2018-19*. Adresse consultée: <https://www.rbi.org.in/scripts/PublicationsView.aspx?Id=19364>.

¹⁴⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁴⁵ Articles 35AA et 35AB, respectivement, de la loi de 2017 sur la réglementation des activités bancaires (modification).

établissant des rapports d'audit annuels. À la suite de la défaillance, en 2018, d'une importante société financière non bancaire, la Banque centrale a publié des directives visant à améliorer la supervision de ces entreprises. À compter de novembre 2019, toutes les sociétés financières non bancaires n'acceptant pas les dépôts et possédant des actifs supérieurs ou égaux à 1 milliard d'INR, les sociétés d'investissement de base d'importance systémique et les sociétés financières non bancaires acceptant les dépôts, quel que soit le montant de leurs actifs, doivent adhérer progressivement aux directives de gestion du risque de liquidité d'ici 2022.¹⁴⁶ La Loi de 1934 sur la Banque centrale de l'Inde a été modifiée en 2019 pour permettre à la Banque centrale de supprimer les directeurs, de remplacer le conseil d'administration et de désigner des administrateurs dans toutes les sociétés financières non bancaires, à l'exception de celles du secteur public.¹⁴⁷

4.97. Par conséquent, la Banque centrale dispose de moyens limités pour remédier aux difficultés des sociétés financières non bancaires, des banques du secteur public et des UCB du secteur public, dont les mécanismes de gestion et de gouvernance demeurent influencés par le gouvernement central, y compris dans la mesure où le gouvernement désigne la haute direction. En plus de fournir des fonds à l'appui des banques du secteur public, le Plan *Indradhanush* vise à faire face aux problèmes de gouvernance grâce à la nomination de présidents et de directeurs généraux, à la création du Conseil d'administration bancaire en remplacement du Comité des nominations en tant qu'instance de nomination des directeurs et d'autres cadres supérieurs, et à un nouveau cadre d'obligation redditionnelle applicable aux banques du secteur public.¹⁴⁸

4.98. À cet égard, le projet de loi de 2020 sur la réglementation des activités bancaires (modification) a été présenté au Parlement. Il propose de mettre les banques coopératives au même niveau que d'autres banques en améliorant leur gestion et en les dotant d'une réglementation adaptée, et de faire que les affaires des banques coopératives soient menées dans un souci de protection des intérêts des déposants. En outre, il propose de renforcer ces banques en accroissant le professionnalisme, en permettant l'accès au capital, en améliorant la gouvernance et en veillant à la viabilité des pratiques bancaires.

4.99. Étant donné que la pandémie de COVID-19 détériore l'environnement économique, plusieurs mesures ont été prises en 2020 pour soulager temporairement les emprunteurs et renforcer l'injection de liquidités au profit des marchés financiers et d'autres parties prenantes. Mentionnons un mécanisme de refinancement spécial de 650 milliards d'INR pour la NABARD, la SIDBI, la NHB et l'EXIM Bank, destiné à leur permettre de poursuivre leurs activités de financement comme demandé.¹⁴⁹

4.4.1.2 Assurance

4.100. En Inde, les activités d'assurance peuvent être exercées uniquement par des entreprises indiennes, c'est-à-dire des entreprises enregistrées en Inde au titre de la Loi de 2013 sur les sociétés. En 2019, le secteur comptait 70 compagnies d'assurance (et de réassurance) (contre 53 en mars 2014), dont 24 compagnies d'assurance-vie et 27 compagnies d'assurance générales. Sur ce total, huit relèvent du secteur public, dont deux assureurs spécialisés¹⁵⁰, une compagnie d'assurance-vie, quatre compagnies d'assurance générales et un réassureur (tableau 4.13).¹⁵¹

¹⁴⁶ Les sociétés financières non bancaires sont dites d'importance systémique quand la taille de leurs actifs est supérieure ou égale à 5 milliards d'INR selon le dernier bilan vérifié, car leurs activités ont une incidence sur la stabilité financière de l'ensemble de l'économie.

¹⁴⁷ On dénombre 42 sociétés financières non bancaires d'État enregistrées auprès de la Banque centrale de l'Inde (16 appartiennent au gouvernement central et 26 aux administrations des États). Banque centrale de l'Inde, *Annual Report 2017-18*. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/AnnualReport/PDFs/6VIREGULATION7CFBEF5F1BA4B90A78BD206EEFA8807.PDF>.

¹⁴⁸ Département des services financiers, *Indradhanush: Plan for Revamp of Public Sector Banks, 14 August 2015*. Adresse consultée: https://financialservices.gov.in/sites/default/files/PressnoteIndardhanush_1.pdf.

¹⁴⁹ Banque centrale de l'Inde, *Statement on Developmental and Regulatory Policies*. Adresse consultée: <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/PressRelease/PDFs/PR150332B938A0C7E4C64AE20D15EA85F8DB1.PDF>.

¹⁵⁰ Les assureurs spécialisés sont la Société indienne de garantie du crédit à l'exportation (ECGC) et la Société indienne d'assurance agricole (AIC).

¹⁵¹ IRDA, *Annual Report 2017/18*. Adresse consultée: https://www.irdai.gov.in/ADMINCMS/cms/Uploadedfiles/english_hindi_annual%20report%202018%20webcopy.pdf.

Tableau 4.13 Marché de l'assurance et de la réassurance, octobre 2019

(Milliards de Rs et pourcentage)

Assurance	Privée		Publique		Total		IED	% de l'IED par rapport au capital
	Nombre	Capital	Nombre	Capital	Nombre	Capital		
Vie	23	275 150	1	1 000	24	276 150	97 460	35,36
Considérations générales	21	95 700	6	12 740	27	10 840	28 950	27,2
Santé	7	34 720	0	0	7	34 720	11 490	31,7
Réassurance	11	2 680	1	8 770	12	11 460	0	0
Total	62	408 250	8	22 510	70	430 760	s.o.	s.o.

s.o. Sans objet.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.101. Le marché de l'assurance-vie est dominé par une entreprise du secteur public, la Société d'assurance-vie (LIC), même si sa part ne cesse de diminuer (66% en janvier 2019 contre 75,4% en 2013/14). Dans le secteur de l'assurance générale, les assureurs privés détenaient une part de marché de 55%.

4.102. La pénétration de l'assurance (primes exprimées en pourcentage du PIB) a varié ces dernières années mais demeure faible (moins de 3,7% en 2018). Pendant la période à l'examen, plusieurs programmes ont été lancés en vue de rendre l'assurance plus accessible à la population. Il s'agit des programmes suivants: le programme *PM Jan Suraksha Bima Yojana*, qui vise à fournir des services d'assurance dans les zones rurales; le programme *PM Jeevan Jyoti Bima Yojana*, destiné au secteur informel; le programme *Atal Pension Yojana*, destiné aux personnes du secteur informel qui adhèrent au système national de retraite; et le programme *Ayushman Bharat Yojana*, qui fournit une couverture d'assurance maladie pouvant aller jusqu'à 500 000 INR. En outre, l'assurance agricole fournie dans le cadre du programme *PM Fasal Bima Yojana* a été étendue pendant cette période (section 4.1).

4.103. Le secteur est réglementé par l'Office de réglementation et de développement de l'assurance (IRDA) qui est chargé, entre autres, de délivrer des certificats d'enregistrement et de réglementer les fournisseurs d'assurance, de protéger les intérêts des titulaires de polices et de promouvoir le bon fonctionnement des activités d'assurance. La réglementation relève de la Loi de 1938 sur l'assurance, de la Loi de 1999 sur l'Office de réglementation et de développement de l'assurance, de la Loi de 1956 sur la société d'assurance-vie et de la Loi de 1972 sur les activités générales d'assurance. La Loi de 2015 de modification des lois sur l'assurance est entrée en vigueur le 23 mars 2015. Elle a modifié la Loi sur l'assurance, la Loi sur les activités générales d'assurance et la Loi sur l'Office de réglementation et de développement de l'assurance.

4.104. Les principaux changements que ce texte apporte comprennent l'augmentation automatique de la limite de l'IED dans le secteur de 26% à 49% (auparavant, l'approbation du gouvernement était nécessaire), les actionnaires indiens restant décisionnaires; la possibilité pour les réassureurs étrangers d'ouvrir des succursales aux fins de mener des activités de réassurance en Inde (jusqu'à la limite de l'IED fixée à 49%); et l'autorisation faite aux compagnies d'assurance de lever des capitaux au moyen d'instruments autres que des fonds propres. En outre, depuis le 2 septembre 2019, la participation étrangère à hauteur de 100% est autorisée dans les services d'intermédiation en assurance, sous réserve de vérification par l'IRDA et de certaines prescriptions et conditions en matière d'enregistrement et de licences.

4.105. Les droits de douane dans le secteur ne sont pas réglementés (à l'exception de l'assurance automobile au tiers, dont les taux de primes restent réglementés par l'IRDA). Néanmoins, les assureurs sont tenus d'enregistrer leurs droits auprès de l'IRDA et d'établir leurs primes sur le fondement des droits qu'ils ont enregistrés. Le cas échéant, ils peuvent enregistrer de nouvelles listes de droits auprès de l'IRDA quand ils le souhaitent. L'IRDA accepte les listes telles qu'elles sont fournies par l'assureur mais se réserve le droit de demander ou d'exiger des changements.

4.106. En application du Règlement de 2015 de l'IRDA concernant les obligations des assureurs à l'égard des secteurs rural et social, les assureurs doivent atteindre des objectifs annuels dans certains secteurs. Dans le secteur rural, les prescriptions sont les suivantes: une augmentation du nombre de polices d'assurances souscrites par an, de 7% la première année à 20% d'ici à la dixième

année et chaque année après cela pour l'assurance-vie; une augmentation de 2% des primes brutes la première année à 7% d'ici à la neuvième année et chaque année après cela pour les activités générales d'assurance. Les sociétés d'assurance maladie ne doivent satisfaire qu'à 50% des prescriptions imposées aux sociétés d'assurances générales. Dans le secteur social, les prescriptions applicables à tous les types d'assurance sont une augmentation de 0,5% de nouveaux assurés ("assurance-vie du secteur social") la première année à 5% la dixième année et chaque année après cela.¹⁵²

4.107. Les appels interjetés contre les décisions des compagnies d'assurance sont examinés par le médiateur de l'assurance, à l'IRDA. Il est possible de faire appel des décisions de l'IRDA devant la Cour d'appel pour les valeurs. En 2017, l'IRDA a publié des réglementations pour protéger les assurés; elles comprennent des prescriptions applicables aux mesures, produits et autres points devant être énoncés dans les polices d'assurance générale et d'assurance-vie et font obligation à chaque assureur d'employer un responsable de traitement des plaintes.

4.4.2 Télécommunications

4.108. L'Inde est le deuxième marché mondial des télécommunications et d'Internet en importance; en 2018, le pays est devenu le premier consommateur de données mobiles au monde, soutenu par des offres tarifaires mobiles abordables et une augmentation de la disponibilité de la 4G.¹⁵³ Le nombre total d'abonnements à des services de télécommunication a progressé pour dépasser 1 milliard en 2016 et a continué de croître. En outre, le nombre d'abonnements à Internet a fortement augmenté (tableau 4.14). Par ailleurs, selon l'indice IDI de développement des technologies de l'information et des communications (TIC) mis au point par l'Union internationale des télécommunications, depuis 2015, l'Inde a connu une amélioration de l'accès et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ainsi qu'un renforcement des capacités numériques. En 2017, l'Inde occupait la 134^{ème} place (sur 175), soit une avancée de 4 places par rapport à son classement de 2016.¹⁵⁴ Néanmoins, un important écart de télédensité subsiste entre les zones rurales et urbaines. D'après les estimations de l'UIT, en 2017, 29,5% de la population indienne seulement utilisait Internet.¹⁵⁵

Tableau 4.14 Principaux indicateurs relatifs aux télécommunications, 2015-2019

		2015	2016	2017	2018	2019 (Août)
Abonnés	Nombre total (millions)	996,1	1 059,3	1 195,0	1 211,8	1 191,8
	Services par câble (%)	2,7	2,4	2,0	1,9	1,8
	Services sans fil (%)	97,3	97,6	98,0	98,1	98,3
	Ruraux (%)	41,8	42,3	42,0	43,4	42,8
	Urbains (%)	58,2	57,7	58,0	56,6	57,1
	Publics (%)	10,1	10,3	10,2	10,9	11,2
	Privés (%)	89,9	89,7	89,8	89,1	88,8
Télédensité des télécommunications (%)	Générale	79,4	83,4	93,0	93,3	90,3
	Par câble (%)	2,1	2,0	1,9	1,8	1,6
	Sans fil (%)	77,2	81,4	91,1	91,5	88,8
	Rurale (%)	48,0	51,3	57,0	59,2	57,0
	Urbaine (%)	149,0	154,2	171,5	166,6	161,3

¹⁵² Le secteur social comprend le secteur informel, le secteur non structuré, les classes économiquement vulnérables ou défavorisées et d'autres catégories de personnes dans les zones rurales et urbaines (IRDA (Obligations of Insurers to Rural and Social Sectors) Regulations, 2015). Taxmann, *IRDA's new norms sets targets for insurers while insuring policies in rural sectors*. Adresse consultée: <https://www.taxmann.com/topstories/10401000000045867/irdas-new-norms-sets-targets-for-insurers-while-insuring-policies-in-rural-sectors.aspx>.

¹⁵³ Autorité de réglementation des télécommunications (2018), *Annual Report 2017/18*. Adresse consultée: https://main.trai.gov.in/sites/default/files/Annual_Report_21022019.pdf; Ministry of Finance (2018), *Economic Survey 2017/18*, Volume II. Adresse consultée: <https://www.indiabudget.gov.in/economicsurvey/>; and IBEF, *Telecommunications*. Adresse consultée: <https://www.ibef.org/download/telecommunications-feb-2019.pdf>.

¹⁵⁴ IDI, *India*. Adresse consultée: <https://www.itu.int/net4/ITU-D/idi/2017/index.html#idi2017economycard-tab&IND>.

¹⁵⁵ IDI, *IDI 2017 Rank*. Adresse consultée: <https://www.itu.int/net4/ITU-D/idi/2017/index.html#idi2017rank-tab>.

		2015	2016	2017	2018	2019 (Août)
Abonnés à Internet	Nombre total (millions)	302,4	342,7	422,2	493,9	665,4
	Services par câble (%)	6,3	6,0	5,1	4,3	3,3
	Services sans fil (%)	93,7	94,0	94,9	95,7	96,8
	Bande étroite (%)	67,2	56,3	34,5	16,5	10,6
	Large bande (%)	32,8	43,7	65,5	83,5	89,4
	Ruraux (%)	37,0	32,7	32,3	29,5	35,8
	Urbains (%)	63,0	67,3	67,7	70,5	64,2
Télédensité Internet (%)	Générale	24,1	27,0	32,9	38,0	50,4
	Zones rurales (%)	12,9	12,8	15,5	16,4	26,6
	Zones urbaines (%)	49,1	58,3	70,8	84,7	101,2

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.109. En 2015, l'Inde a lancé l'Initiative Digital India en vue d'accroître le taux de pénétration des TIC; par conséquent, tous les services des administrations publiques sont disponibles en ligne et la connectivité et les compétences numériques se sont améliorées.¹⁵⁶ À cette fin, des centres de services communs ont été mis sur pied dans des zones rurales et éloignées, afin de connecter les personnes qui ne l'étaient pas aux services publics et privés, tels que les services bancaires, les services d'assurance et les services sanitaires et éducatifs.¹⁵⁷ Ces centres sont dirigés par les entrepreneurs du village; les droits perçus par ceux-ci sur l'utilisation des ordinateurs et l'accès à Internet sont réglementés sans un souci d'abordabilité.¹⁵⁸ On prévoit également que l'Initiative Digital India contribuera à favoriser le commerce numérique.¹⁵⁹ En outre, des initiatives de formation publiques et privées visant à promouvoir l'adoption de technologies numériques ont été mises en place pour encourager les MPME à diversifier leur modèle d'entreprise par la mise en place de services interentreprises et de services entre entreprises et consommateurs finals.¹⁶⁰ Malgré ces efforts, selon le milieu des affaires, des problèmes tels que le manque de compétences numériques, une mauvaise connectivité (y compris des frais de matériel et de connexion élevés) et la cybersécurité sont des défis à relever pour assurer la numérisation.¹⁶¹ Une étude de 2017 a révélé que 68% des MPME n'avaient pas accès à Internet; 30% d'entre elles l'utilisaient à des fins de commercialisation et de communication en ligne; et 2% seulement participaient au commerce électronique.¹⁶²

4.110. Par ailleurs, dans certains secteurs de l'économie (par exemple l'agriculture, le secteur bancaire, les services de santé et les services d'enseignement) les technologies numériques sont largement utilisées. Par exemple, des applications mobiles ont été mises au point en vue de diffuser des renseignements aux agriculteurs et de permettre à ceux-ci d'acheter des intrants et de vendre des produits. En outre, à l'appui des démarches de démonétisation, des applications de paiement numérique ont été créées et l'utilisation d'autres types de paiements, tels que les services bancaires en ligne et les portefeuilles électroniques, a augmenté.

4.111. Les services de télécommunication sont régis principalement par la Loi de 1885 sur la télégraphie; la Loi de 1933 sur la télégraphie sans fil; les Règles de 1951 sur la télégraphie; et la Loi de 1997 sur l'Autorité de réglementation des télécommunications. Aucun changement notable n'a été apporté à ces textes pendant la période à l'examen. La Loi de 2018 sur la protection des

¹⁵⁶ Digital India, *About Digital India*. Adresse consultée: <https://www.digitalindia.gov.in/#>.

¹⁵⁷ Programme relatif aux centres de services communs, *CSC e-Governance Services India Limited*.

Adresse consultée: <https://csc.gov.in/aboutus>.

¹⁵⁸ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁵⁹ DPIIT, *Draft National e-Commerce Policy 2019*. Adresse consultée:

https://dipp.gov.in/sites/default/files/DraftNational_e-commerce_Policy_23February2019.pdf.

¹⁶⁰ KPMG et Google (2017), *Impact of internet and digitisation on SMBs in India*. Adresse consultée:

<https://assets.kpmg/content/dam/kpmg/in/pdf/2017/01/Impact-of-internet-and-digitisation.pdf>; et ONUDI

(2017), *National Report on E-commerce Development in India*. Adresse consultée:

https://www.unido.org/sites/default/files/2017-10/WP_15_2017_.pdf.

¹⁶¹ ONUDI (2017), *National Report on E-commerce Development in India*. Adresse consultée:

https://www.unido.org/sites/default/files/2017-10/WP_15_2017_.pdf; et KPMG et Google (2017), *Impact of internet and digitisation on SMBs in India*. Adresse consultée:

<https://assets.kpmg/content/dam/kpmg/in/pdf/2017/01/Impact-of-internet-and-digitisation.pdf>.

¹⁶² KPMG et Google (2017), *Impact of internet and digitisation on SMBs in India*. Adresse consultée:

<https://assets.kpmg/content/dam/kpmg/in/pdf/2017/01/Impact-of-internet-and-digitisation.pdf>.

données personnelles est actuellement examinée afin d'y incorporer des dispositions relatives à la confidentialité en ligne.¹⁶³

4.112. Le Département des télécommunications (DOT), qui relève du Ministère des communications¹⁶⁴, élabore et met en œuvre la Politique nationale des télécommunications (encadré 4.3). En outre, il réglemente la fourniture de services; octroie des licences aux fournisseurs de services de télécommunication; et dirige l'utilisation du spectre. L'Autorité de réglementation des télécommunications (TRAI) réglemente les droits et les accords d'interconnexion et met au point des normes de qualité obligatoires à l'intention des fournisseurs; en outre, elle formule des recommandations destinées au DOT au sujet de questions politiques et réglementaires. Le Tribunal de règlement des différends et d'appel du secteur des télécommunications (TDSAT) règle les différends entre les autorités, les fournisseurs et les consommateurs. Les fournisseurs de services de télécommunication peuvent faire appel des décisions prises par le TRAI, y compris celles relatives aux droits, devant le TDSAT. Les hautes cours connaissent des affaires concernant les télécommunications. Les décisions de la TDSAT peuvent être contestées devant la Cour suprême.¹⁶⁵

Encadré 4.3 Politique nationale sur les communications numériques (2018)

En 2018, la Politique nationale sur les communications numériques a été lancée en vue de favoriser l'intégration de l'Inde à l'économie numérique mondiale et, ainsi, de contribuer à un développement social et économique durable.

Les objectifs de la Politique sont les suivants: i) fournir un accès universel et permettre un accès de haute qualité à des services à large bande; ii) attirer des investissements en vue de stimuler l'innovation dans le domaine des technologies numériques (en l'occurrence, la 5G) et du secteur manufacturier (par exemple les semi-conducteurs); iii) promouvoir le secteur manufacturier local et les DPI par l'achat de biens et services nationaux dont les DPI sont nationaux; et iv) créer un dispositif de renforcement des capacités en vue d'améliorer les connaissances numériques et mettre au point un régime de protection des données efficace.

Source: DOT, *NDCP 2018*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/relatedlinks/national-digital-communications-policy-2018>; and TRAI (2015), *Inputs for Formulation National Telecom Policy 2018*. Adresse consultée: https://main.trai.gov.in/sites/default/files/Recommendation_NTP_2018_02022018.pdf.

4.113. Le taux d'IED dans le secteur des télécommunications est plafonné à 100%; cependant, un accord préalable doit être obtenu quand l'IED dépasse 49%.¹⁶⁶ Les fournisseurs de services de télécommunication étrangers doivent être installés en Inde pour exercer leurs activités.¹⁶⁷

4.114. Les fournisseurs de services de télécommunication nationaux et étrangers, y compris les opérateurs de téléphonie mobile sans réseau, doivent avoir des licences uniques pour fournir des services de télécommunication. L'octroi des licences uniques est soumis à des exigences en matière de montant minimal du capital et de valeur nette, qui sont les mêmes pour les fournisseurs locaux et étrangers. Ces licences sont valables pendant 20 ans (10 ans pour les opérateurs de téléphonie mobile sans réseau), sous réserve du paiement d'une redevance annuelle de 8% des revenus bruts ajustés du fournisseur, dont 5% sont versés au Fonds relatif à l'obligation de service universel (USOF). Ces licences peuvent être renouvelées tous les 10 ans.¹⁶⁸ Les licences uniques permettent à un fournisseur de prêter différents types de services (tableau 4.15). Néanmoins, les fournisseurs doivent aussi obtenir l'autorisation de fournir chaque type de service différent par zone de service. La délivrance des autorisations est soumise à un droit d'entrée, dont le montant varie en fonction

¹⁶³ PRS Legislative Research, *Draft Personal Data Protection Bill, 2018*. Adresse consultée: <http://www.prsindia.org/billtrack/draft-personal-data-protection-bill-2018>.

¹⁶⁴ Le Ministère des communications a été créé en 2016. Il était connu précédemment sous le nom de Ministère des communications et des technologies de l'information.

¹⁶⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁶⁶ Invest India, *FDI Policy*. Adresse consultée: <https://www.investindia.gov.in/foreign-direct-investment>.

¹⁶⁷ DOT, *Amended Unified Licence Guidelines, 28 March 2016*; et *Guidelines for grant of unified license (Virtual Network Operators), 31 May 2016*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/unified-licence>.

¹⁶⁸ *Amended Unified Licence Guidelines, 28 March 2016*; et *Guidelines for grant of unified license (Virtual Network Operators), 31 May 2016*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/unified-licence>; *Amended Unified Licence Guidelines, 28 March 2016*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/unified-licence>.

du service. Si plusieurs autorisations sont délivrées, le droit d'entrée est plafonné à 150 millions d'INR.¹⁶⁹

Tableau 4.15 Services visés par les licences uniques (par zone de service)

Zone nationale	22 zones de service (grandes villes/États)	322 zones de commutation secondaire
Appels nationaux longue – distance	Services d'accès (services fixes et mobiles)	Fournisseurs d'accès à Internet
Appels internationaux longue – distance	Services publics mobiles de radiocommunication à ressources partagées (PMRTS)	(catégorie C)
Fournisseurs d'accès à Internet (catégorie A)	Fournisseurs d'accès à Internet (catégorie B)	
Microstations terriennes (VSAT)		
Services de communications personnelles mobiles mondiales par satellite (GMPCS)		
Services de messagerie par le système de satellite INSAT		
Revente de circuits loués privés internationaux		

Source: Directives modifiées sur les licences uniques, 28 mars 2016. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/unified-licnse>.

4.115. Depuis le dernier examen de la politique commerciale de l'Inde en 2015, des mesures ont été adoptées pour que le spectre soit utilisé plus efficacement. Ainsi, en 2015 et en 2016, de nouvelles fréquences ont été attribuées pour favoriser une offre de services plus fournie. Depuis 2016, les opérateurs ont été autorisés à échanger et à vendre des fréquences¹⁷⁰; en outre, en 2016, les fréquences ont été harmonisées entre les différents États. Par conséquent, la qualité des services vocaux et des services de transmission de données s'est améliorée.¹⁷¹ Les licences d'utilisation du spectre sont octroyées pour une durée de 20 ans, sous réserve du paiement d'une redevance d'utilisation du spectre (SUC) de 3% à 4% des revenus bruts ajustés du fournisseur (à l'exclusion des revenus tirés des services par câble); le taux de la redevance d'utilisation du spectre pour les fournisseurs qui utilisent le spectre a augmenté de 0,5%.¹⁷²

4.116. Les services de télécommunication sont fournis par des entités publiques et privées. L'État possède deux fournisseurs, Bharat Sanchar Nigam Ltd. (BSNL) et Mahanagar Telephone Nigam Ltd. (MTNL), ainsi que le fournisseur d'infrastructures de télécommunication (BBNL) qui installe, exploite et entretient le réseau national de fibre optique.¹⁷³ BSNL et MTNL demeurent les principaux fournisseurs de services de télécommunication fixes, mais leur part de marché combinée a baissé de 75,1% en 2015 à 64,6% en 2019 (graphique 4.2). En revanche, les services de télécommunication mobiles continuent d'être dominés par des fournisseurs privés. Un nouveau fournisseur privé, Reliance JIO, est entré sur le marché en 2016, ce qui a renforcé la concurrence.¹⁷⁴ Les opérateurs de téléphonie mobile sans réseau étaient autorisés à exercer leurs activités en 2016¹⁷⁵; en 2020, 112 de ces opérateurs détenaient une licence, mais n'étaient pas en activité.¹⁷⁶

¹⁶⁹ Amended Unified Licence Guidelines, 28 March 2016.

¹⁷⁰ Département des télécommunications, *Guidelines for Sharing of Access Spectrum by Access Service Providers*. Adresse consultée: http://dot.gov.in/sites/default/files/2015_10_13%20Sharing-WPC_1.pdf?download=1; et DOT, *Guidelines on Spectrum Trading*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/accessservices/guidelines-spectrum-trading>.

¹⁷¹ DOT, *Annual Report 2016-2017*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/reports-statistic/2471>; et GSMA (2016), *Best practice in mobile spectrum licensing*. Adresse consultée: https://www.gsma.com/spectrum/wp-content/uploads/2016/11/spec_best_practice_ENG.pdf.

¹⁷² TRAI Consultation Paper No. 09/2014, 31 juillet 2014. Adresse consultée: https://main.trai.gov.in/sites/default/files/CPonAGR_31Jul2014.pdf; Directives sur le partage de spectre; et renseignements communiqués par les autorités.

¹⁷³ DOT, *Annual Report 2017/18*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/reports-statistic/2471>.

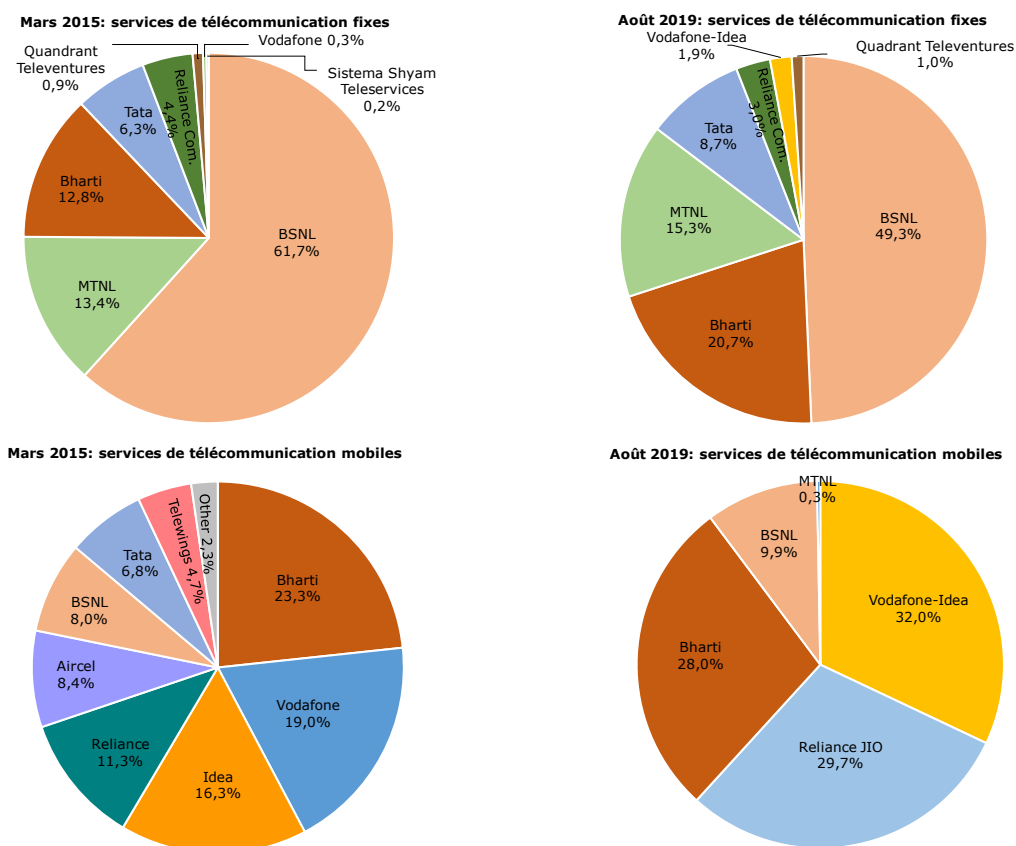
¹⁷⁴ Ministère des finances, *Economic Survey 2016/17*. Adresse consultée: <https://www.indiabudget.gov.in/economicsurvey/>; Sardana, M. M. K. (2017), *Intensifying Competition in Telecom Sector in India*, ISID Discussion Note 2017/09. Adresse consultée: <http://isid.org.in/pdf/DN1709.pdf>; et OpenSignal, *India – Mobile Network Experience Report, April 2019*. Adresse consultée: <https://www.opensignal.com/reports/2019/04/india/mobile-network-experience>.

¹⁷⁵ Guidelines for grant of unified license (Virtual Network Operators), 31 mai 2016. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/unified-licnse>.

¹⁷⁶ Renseignements communiqués par les autorités.

En août 2019, quatre fournisseurs d'accès à Internet (Reliance JIO, Bharti, Vodafone-Idea et BSNL) détenaient 98,4% du marché d'Internet.¹⁷⁷

Graphique 4.2 Parts du marché des télécommunications, mars 2015 et août 2019



Source: TRAI (2015), *Annual Report 2014/15*. Adresse consultée: <https://main.trai.gov.in/about-us/annual-reports>; et renseignements communiqués par les autorités.

4.117. La concurrence dans le secteur des télécommunications est régie par la Loi de 2002 sur la concurrence; les directives de 2014 concernant les fusions et acquisitions publiées par le DOT, telles que modifiées en 2018¹⁷⁸; et l'Ordonnance de 1999 sur les tarifs des services de télécommunication (telle que modifiée), publiée par la TRAI, qui contient une définition de la notion de "position de force sur le marché". Cette définition a été révisée en 2018; par conséquent, les critères relatifs au volume de trafic et à la capacité de commutation ne sont plus considérés comme des éléments déterminants de la position de force sur le marché. Selon la nouvelle définition, un fournisseur de télécommunication est en position de force sur le marché s'il détient 30% de l'ensemble des abonnements (fixes et mobiles) ou des revenus bruts.¹⁷⁹

4.118. La CCI s'occupe de déterminer si des pratiques sont anticoncurrentielles et si les fusions sont autorisées. La TRAI surveille le marché afin d'établir si les opérateurs respectent leurs obligations.

¹⁷⁷ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁷⁸ Département des télécommunications, *Guidelines for Merger & Acquisitions – 2014*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/relatedlinks/guidelines-merger-acquisitions-2014>; et Amendments in the Guidelines for Transfer/Merger of various categories of Telecommunication service licenses/authorisation under Unified License (UL) on compromises, arrangements and amalgamation of the companies dated 20.02.2014. Adresse consultée: <https://dot.gov.in/sites/default/files/Amendment%20dated%2030.05.2018%20in%20Merger%20and%20Acquisition%20guideline%20dated%2020.02.2014.pdf?download=1>.

¹⁷⁹ Telecommunication Tariff (63rd Amendment) Order, 2018.

4.119. Depuis 2015, certains fournisseurs ont regroupé leurs activités (tableau 4.16).¹⁸⁰ En 2017, Vodafone et Idea ont fusionné pour donner naissance à la plus grande société de télécommunications indienne (Vodafone Idea Ltd.); cependant, en 2019, ces deux entreprises continuaient de fonctionner sous leur nom de marque original.¹⁸¹ Les fusions et acquisitions sont autorisées dans le secteur aux conditions suivantes: i) la part de marché combinée ne dépasse pas 50%; et ii) le spectre combiné ne dépasse pas 35% de l'ensemble du spectre attribué (25% avant 2018) et 50% du spectre attribué pour les fréquences inférieures à 1 GHz, dans la zone de couverture.¹⁸² Dans un souci de promotion de la concurrence, la participation croisée au capital parmi les fournisseurs de services de télécommunication qui mènent des activités dans la même zone de couverture n'est pas autorisée.¹⁸³

Tableau 4.16 Principales fusions et acquisitions dans le secteur des télécommunications, 2015-2019

Fournisseurs de services de télécommunication	Rapprochement	Situation
Vodafone et Idea	Fusion	Approuvée par la CCI
Bharti et Telenor	Acquisition	Approuvée par la CCI
Bharti et Tikona Digital Network ^a	Acquisition	Approuvée par la CCI
Reliance Communications et Aircel	Fusion	Approuvée par la CCI, mais retirée par les parties

a Tikona Digital Network est un fournisseur d'accès à Internet sis à Mumbai.

Source: Secrétariat de l'OMC et renseignements communiqués par les autorités.

4.120. La TRAI réglemente uniquement les tarifs des services fixes dans les zones rurales, des services d'itinérance nationaux, des données de services supplémentaires non structurées (USSD)¹⁸⁴ et des services de lignes louées (services de ligne privée). Les tarifs applicables aux services fixes dans les zones urbaines, ainsi qu'aux services mobiles, Internet et longue distance, sont fixés par les fournisseurs de services de télécommunication. Ils doivent être notifiés à la TRAI pour garantir leur conformité avec l'Ordonnance de 1999 sur les tarifs des services de télécommunication (telle que modifiée). L'Ordonnance a été modifiée en 2018 pour que les fournisseurs de services établissent leurs tarifs en toute transparence et dans le respect de la non-discrimination; et pour empêcher les fournisseurs en position de force sur le marché d'utiliser des prix d'éviction et pour prévoir la possibilité de sanctionner cette pratique par une amende.¹⁸⁵

4.121. Depuis 2015, l'Inde a aussi pris des mesures pour étendre la couverture des services. Par exemple, en 2016, la procédure de demande de droit de passage, de déploiement de câbles de fibres optiques et d'installation d'antennes mobiles sur des terrains et immeubles publics a été harmonisée dans l'ensemble des États; et une période d'examen des demandes d'une durée maximum de 60 jours a été introduite.¹⁸⁶ Néanmoins, en juin 2020, aucune de ces dispositions n'avait été pleinement mise en œuvre.¹⁸⁷ En outre, les fournisseurs de services de télécommunication ont été autorisés à partager des infrastructures passives (par exemple des tours) et, depuis 2016, des infrastructures actives (par exemple des infrastructures d'itinérance mobile).¹⁸⁸ En 2018, de nouvelles dispositions relatives aux accords d'interconnexion entre les opérateurs ont été adoptées, telles qu'une durée maximum (30 jours) pour conclure un accord; la flexibilité d'utiliser des ports d'interconnexion pour améliorer le trafic; et la fourniture d'une garantie bancaire en vue de parvenir

¹⁸⁰ Sardana, M. M. K. (2017), *Intensifying Competition in Telecom Sector in India*, ISID Discussion Note 2017/09. Adresse consultée: <http://isid.org.in/pdf/DN1709.pdf>.

¹⁸¹ OpenSignal, *India – Mobile Network Experience Report – April 2019*. Adresse consultée: <https://www.opensignal.com/reports/2019/04/india/mobile-network-experience>; et Idea. Adresse consultée: <https://www.ideacellular.com/content/ideadigital/in/en/faqs/idea-vodafone-merger.html>.

¹⁸² Guidelines for Mergers and Acquisitions, 2014, telles que modifiées en 2018.

¹⁸³ Amended Unified Licence Guidelines, 28 mars 2016.

¹⁸⁴ Les USSD sont utilisées pour fournir des services financiers mobiles. TRAI (2017), *A Twenty Year Odyssey 1997-2017*. Adresse consultée: https://main.trai.gov.in/sites/default/files/A_TwentyYear_Odyssey_1997_2017.pdf.

¹⁸⁵ Telecommunication Tariff (63rd Amendment) Order, 2018. Adresse consultée: <https://main.trai.gov.in/telecom/telecom-tariff>.

¹⁸⁶ Indian Telegraph Right of Way Rules, 2016.

¹⁸⁷ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁸⁸ DOT (2018), *Annual Report 2017-18*. Adresse consultée: <http://dot.gov.in/reports-statistic/2471>; et ITU News. Adresse consultée: <https://news.itu.int/indias-experience-in-passive-network-infrastructure-sharing/>.

à un accord.¹⁸⁹ Depuis 2015, les taxes d'interconnexion fixées par la TRAI ont progressivement diminué.¹⁹⁰

4.122. Pendant la période à l'examen, des mesures ont été également adoptées en vue de protéger les intérêts des consommateurs. En 2016, la TRAI a interdit aux fournisseurs de services de télécommunication et d'accès à Internet de proposer des plans de données fondés sur un contenu, pour que toutes les communications sur Internet soient traitées sur un pied d'égalité et qu'il n'existe aucune discrimination dans la perception des redevances.¹⁹¹ En 2019, la redevance de portabilité payée par les clients a été abaissée de 19 INR à 6,46 INR.¹⁹² Un fournisseur de services de télécommunication unique peut fournir au plus 25 plans de tarification par zone de couverture.¹⁹³

4.123. L'entreprise d'État India Infrastructure Finance Company Ltd.(IIFCL) finance des projets de télécommunications (section 2.4.3). Depuis le dernier examen de l'Inde, l'IIFCL a financé un projet de télécommunications estimé à 2,5 milliards d'INR; les modalités et conditions du financement par l'IIFCL peuvent varier d'un projet à l'autre.¹⁹⁴

4.124. Tous les fournisseurs de services de télécommunication, à l'exception des fournisseur de services à valeur ajoutée (par exemple les fournisseurs d'accès à Internet) doivent contribuer à l'USOF. La contribution s'élève à 5% des revenus bruts ajustés et fait partie de la redevance de licences uniques. En juin 2020, les projets prévus au titre de l'USOF comprenaient le déploiement de points d'accès Wi-Fi et de câbles de fibres optiques sous-marins et l'exécution du plus grand projet de connexion des zones rurales au haut de l'Inde (BharatNet). Les fonds récoltés par l'USOF peuvent aussi être utilisés pour compenser les pertes entraînées par la fourniture de services qui n'étaient pas viables sur le plan économique. En 2018/19, l'USOF a financé les entreprises d'État BBNL et BSNL et quatre fournisseurs privés.¹⁹⁵

4.4.3 Transports

4.125. Le réseau de transports de l'Inde est composé de routes, de chemins de fer, d'aéroports, de ports et de voies fluviales.

4.126. Le transport routier est l'un des principaux modes de transport; 69% des marchandises de l'Inde sont acheminées par voie routière. Par conséquent, la densité du réseau routier est élevée. Néanmoins, les routes sont mal entretenues et congestionnées, ce qui augmente le temps, et donc le coût, du transport. Le réseau des autoroutes nationales représente 2,2% de l'ensemble des routes. La construction de routes a été laborieuse en raison du manque de ressources, de la longueur des procédures nécessaires pour acquérir des terres, des retards de construction et des questions environnementales. En outre, plusieurs institutions s'occupent des systèmes routiers, y compris le Ministère des transports routiers et autoroutes et plusieurs autres organismes¹⁹⁶, ce qui complexifie la prise de décisions et nuit à la cohérence de la mise en œuvre des mesures.¹⁹⁷ En 2017, le gouvernement central a lancé le Programme Bharatmala Pariyojana en vue de promouvoir l'efficacité du transport routier des marchandises grâce à la construction d'axes routiers et de voies rapides et à l'amélioration de la connectivité des ports.¹⁹⁸ De surcroît, en vue de renforcer encore

¹⁸⁹ Telecommunication Interconnection Regulations, 2018, et document AUSPI/12/2016/035, 13 décembre 2016. Adresse consultée: https://main.trai.gov.in/sites/default/files/AUSPI_5.pdf.

¹⁹⁰ Telecommunication Connection Usage Charges Regulations, 2003, as amended in 2015 (11th and 12th amendments), 2017 (13rd amendment), and 2018 (14th amendment). Adresse consultée: <https://main.trai.gov.in/telecom/interconnection>.

¹⁹¹ Prohibition of Discriminatory Tariffs for Data Services Regulations, 2016. Adresse consultée: <https://main.trai.gov.in/telecom/telecom-tariff>.

¹⁹² Telecommunication Mobile Number Portability Regulations, 2009; et Telecommunication Mobile Number Portability Per Port Transaction Charge and Dipping Charge (Second Amendment) Regulations, 2019.

¹⁹³ Telecommunications Tariff (21st Amendment) Order, 2002.

¹⁹⁴ Renseignements communiqués par les autorités.

¹⁹⁵ USOF, *What we do*. Adresse consultée: <http://www.usof.gov.in/usof-cms/home.jsp>.

¹⁹⁶ L'Administration des autoroutes nationales, les départements des travaux publics des États ou des territoires, l'entreprise National Highway and Infrastructure Development Corporation Ltd., l'Organisation des routes frontalières et l'École indienne des ingénieurs autoroutiers.

¹⁹⁷ NITI Aayog (2018), *Transforming India's Mobility – A perspective*, Global Mobility Summit 7-8 September. Adresse consultée: <https://niti.gov.in/content/transforming-indias-mobility-perspective>.

¹⁹⁸ Ministère des finances (2018), *Economic Survey 2017-18*, Volume II. Adresse consultée: <https://www.indiabudget.gov.in/economicsurvey/index.php>; Ministère des finances (2019), *Economic Survey 2018-19*, Volume II. Adresse consultée: <https://www.indiabudget.gov.in/economicsurvey/index.php>; et NITI

l'infrastructure routière en ayant recours aux partenariats public-privé, un nouveau modèle de contrats de partenariats public-privé destiné à la construction d'autoroutes (le modèle de rentes hybrides) a été adopté; il vise à réduire les risques associés aux financements pour les investisseurs privés.¹⁹⁹

4.127. Le Ministère des chemins de fer s'occupe d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques relatives aux transports ferroviaires. En 2020, le Ministère établissait le Plan ferroviaire national à l'horizon 2030; celui-ci visait à élargir le réseau et à promouvoir le transport multimodal. Le réseau ferroviaire est géré et exploité par les Chemins de fer indiens, une entreprise d'État qui se trouve être le principal employeur en Inde (1,23 million d'employés en mars 2019). On dénombre chaque jour 23,1 millions de voyageurs et 3,3 millions de tonnes de fret. Au fil des ans, les chemins de fer ont perdu de leur importance dans le transport de fret, principalement en raison de coûts élevés (le transport de fret contribuant à financer le trafic de passagers) et de contraintes de capacité. Depuis 2016, des mesures telles que la rationalisation des tarifs, la conteneurisation et le renforcement des capacités ont été mises en place pour relancer le fret ferroviaire. En outre, la construction des couloirs de fret de l'ouest (Delhi-Mumbai) et de l'est devrait réduire les coûts, renforcer les capacités et améliorer la connectivité des ports, car le principal port de conteneurs de l'Inde (le port Jawaharlal Nehru, à Mumbai) sera relié à Delhi par le couloir ouest. En outre, un couloir ferroviaire dédié au transport à grande vitesse de voyageurs (Mumbai-Ahmedabad) est en cours de construction.

4.128. Les investissements privés, y compris l'IED, sont autorisés dans certaines activités ferroviaires (section 2.4). Dans ce contexte, les Chemins de fer indiens ont annoncé que certaines lignes de transport de voyageurs seraient exploitées par des opérateurs ferroviaires privés qui utiliseraient leurs propres véhicules.²⁰⁰

4.129. En 2019, les coûts logistiques étaient estimés à quelque 13%-14% du PIB de l'Inde; le pays vise à les réduire de 5 points de pourcentage.²⁰¹ Le transport multimodal et des installations de fret adéquates (par exemple des entrepôts et des installations d'échange ferroviaire) sont essentiels pour atteindre cet objectif. À cette fin, au titre du Programme d'amélioration de l'efficacité logistique, lancé en 2015 par le Ministère des transports routiers et autoroutes, 35 parcs logistiques multimodaux sont en cours de construction, afin de proposer au même endroit: des transferts de fret multimodaux, le regroupement des expéditions, des services à valeur ajoutée (par exemple l'emballage/l'étiquetage) et des installations d'entreposage.²⁰² En outre, la Politique nationale sur la logistique de 2019, qui vise également à réduire les coûts en encourageant les transports multimodaux, est en cours d'examen.²⁰³

4.130. Des mesures d'incitation sont fournies pour favoriser le développement des infrastructures liées aux transports. À titre d'exemple, jusqu'en 2017, les investisseurs dans les projets relatifs aux routes, aux autoroutes, aux ports, aux aéroports et aux voies fluviales bénéficiaient d'une exonération temporaire d'impôt de 100% pendant 10 années consécutives au cours des 20 premières années d'exécution du projet.²⁰⁴

Aayog (2018), *Transforming India's Mobility – A perspective*, Global Mobility Summit 7-8 September. Adresse consultée: <https://niti.gov.in/content/transforming-indias-mobility-perspective>.

¹⁹⁹ FICCI/CRISIL (2019), *Rekindling private investment in roads and highways*. Adresse consultée: <https://www.crisil.com/content/dam/crisil/our-analysis/reports/Infrastructure-Advisory/documents/rekindling-private-investment-in-roads-and-highways.PDF>.

²⁰⁰ Ministère des finances (2020), *Economic Survey 2019-20*, Volume II; Ministère des finances (2019), *Economic Survey 2018-19*, Volume II; Ministère des finances (2018), *Economic Survey 2017-18*, Volume II. Adresse consultée: <https://www.indiabudget.gov.in/economicsurvey/>; Make in India, *Railways*. Adresse consultée: <http://www.makeinindia.com/sector/railways>; et renseignements communiqués par les autorités.

²⁰¹ Draft National Logistics Policy, 2019. Adresse consultée: https://commerce.gov.in/writereaddata/uploadedfile/MOC_636850448855371480_Notification-Draft-05022019.pdf; et renseignements communiqués par les autorités

²⁰² PIB Press Release, 15 mars 2017. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=159271>; et Make in India, *Roads and Highways*. Adresse consultée: <http://www.makeinindia.com/sector/roads-and-highways>.

²⁰³ Draft National Logistics Policy, 2019.

²⁰⁴ Renseignements communiqués par les autorités; et Section 80-IA, Income Tax Act.

4.131. En outre, les projets peuvent être financés par l'entreprise d'État India Infrastructure Finance Company Ltd.(IIFCL) (section 2.4.3). Entre avril 2015 et mars 2019, l'IIFCL a financé 71 projets, y compris des projets visant à construire 60 routes.²⁰⁵

4.132. Dans le cadre de plusieurs dispositifs, le gouvernement central continue de financer le transport de marchandises et de matières premières en provenance de zones éloignées par voies aérienne, fluviale et ferroviaire. L'une de ces initiatives, le Programme de subventions au transport (FSS), qui concernait le transport de matières premières et de produits finis, a pris fin en 2016; cependant, les entités enregistrées dans le cadre du Programme peuvent continuer à profiter de l'assistance jusqu'en 2021.²⁰⁶ D'autres systèmes d'incitations ont été lancés en 2017 et 2018 pour favoriser le transport de produits finis et de biens périssables (tableau 4.17).²⁰⁷ En général, au titre des différents programmes, un appui est accordé pour une période de cinq ans.

Tableau 4.17 Contribution au coût du transport des marchandises, 2015-2019

Programme	Bénéficiaires	% d'assistance	Durée du programme
Programme de subventions au transport (FSS), 2013	Unités industrielles nouvelles et existantes dans la région du Nord-Est	50%, 75% ou 90%, selon le type de marchandises (matières premières ou produits finis), le mode de transport et la destination	Arrêté en 2016
	Unités industrielles nouvelles et existantes dans les États de Sikkim et du Jammu-et-Cachemire	50% ou 90% selon le type de marchandises (matières premières ou produits finis), le mode de transport et la destination	
	Unités industrielles nouvelles et existantes dans les îles Andaman-et-Nicobar et les îles du Lakshadweep	90% selon le type de marchandises (matières premières ou produits finis), le mode de transport et la destination	
	Unités industrielles nouvelles et existantes dans les États de l'Himachal Pradesh et de l'Uttarakhand et à Darjeeling (Bengale occidental)	75% ou 90% selon le type de marchandises (matières premières ou produits finis), le mode de transport et la destination	
Programme de développement industriel du nord-est, 2017	Nouvelles unités industrielles ^a	20% ou 33% selon le type de marchandises (matières premières ou produits finis) et le mode de transport	2017-2022
Programme de développement industriel pour les États du Jammu-et-Cachemire, 2017	Nouvelles unités industrielles ^a	20% ou 33% selon le type de marchandises (matières premières ou produits finis) et le mode de transport	2017-2022
Programme de développement industriel pour les îles du Lakshadweep et les îles Andaman-et-Nicobar, 2018	Unités industrielles nouvelles et existantes ^a	20% ou 33% selon le type de marchandises (matières premières ou produits finis) et le mode de transport	2018-2020

a À l'exclusion de certaines unités industrielles (annexe I du Programme).

Source: Documents de l'OMC G/SCM/N/343/IND/Suppl.1; G/SCM/N/315/IND/Suppl.3; G/SCM/N/284/IND/Suppl.5; et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4 du 18 octobre 2019; DPIIT, *Transport Subsidy Scheme*. Adresse consultée: <https://dipp.gov.in/programmes-and-schemes/himalayan-north-eastern/transport-subsidy-scheme>; Ministry of Commerce and Industry Notification F. No. 10(6)/2016-DBA-II/NER on NEIDS. Adresse consultée: https://dipp.gov.in/sites/default/files/NEIDS_2017_16April2018.pdf; Ministry of Commerce and Industry Notification F. No. 2(2)/2017-SPS on Industrial Development Scheme for Jammu and Kashmir, 2017. Adresse consultée: https://dipp.gov.in/sites/default/files/LANIDS_notification_11012019.pdf.

²⁰⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁰⁶ Document de l'OMC G/SCM/N/343/IND/Suppl.1-G/SCM/N/315/IND/Suppl.3-G/SCM/N/284/IND/Suppl.5-G/SCM/N/253/IND/Suppl.4 du 18 octobre 2019.

²⁰⁷ PIB Press Release, *Transport Subsidy Scheme, 7 January 2019*. Adresse consultée: <http://www.pib.nic.in/Pressreleaseshare.aspx?PRID=1558868>.

4.4.3.1 Transport aérien

4.133. Les services de transport aérien sont régis par la Loi de 1934 sur les aéronefs et les Règles de 1937 sur les aéronefs, qui n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le dernier examen, en 2015. Les Prescriptions en matière d'aviation civile (CAR), publiées par la Direction générale de l'aviation civile (DGCA), fixent les prescriptions applicables, entre autres, à la navigabilité, à l'octroi de licences, à l'exploitation, aux normes et à la sécurité aérienne.²⁰⁸

4.134. L'Inde est membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et est partie à plusieurs conventions et protocoles multilatéraux relatifs à l'aviation civile.²⁰⁹ En outre, elle a souscrit à 116 accords de services aériens bilatéraux, dont 14 depuis 2015.²¹⁰ Néanmoins, l'Inde n'y accorde jamais les droits inhérents à la septième liberté de l'air.²¹¹

4.135. Pendant la période à l'examen, les institutions chargées du transport aérien n'ont pas changé. Le Ministère de l'aviation civile supervise l'élaboration des politiques en matière de transport aérien. La DGCA régleme les services de transport aérien à destination de l'Inde, en provenance de celle-ci et à l'intérieur du pays. L'Autorité de réglementation économique des aéroports (AERA) régit les tarifs applicables aux services aéronautiques et les redevances facturées aux voyageurs; en outre, elle est chargée de mesurer les résultats des aéroports. L'Administration nationale des aéroports (AAI) surveille l'espace aérien indien et exploite et gère les aéroports publics. L'État possède Air India Ltd. et Pawan Hans, une entreprise d'hélicoptères qui fournit des services en Inde aux touristes et aux plates-formes en haute mer; des plans de privatisation des deux entreprises sont en cours d'exécution.²¹²

4.136. En 2016, l'Inde a commencé à appliquer la politique nationale de 2016 en matière d'aviation civile (NCAP 2016) pour accroître le transport aérien à destination de l'Inde et en provenance de celle-ci. À ce titre, l'Inde prévoit de signer des accords "ciel ouvert" réciproques visant des destinations situées à plus de 5 000 km de New Delhi. Toutefois, le cabotage restera interdit.

4.137. Un autre objectif contenu dans la NCAP 2016 est de reconnecter les aéroports intérieurs non desservis ou peu desservis en garantissant l'abordabilité des billets d'avion. À cette fin, le Programme de connectivité régional (RCS) a été lancé en 2016 pour une durée de trois ans. Dans le cadre de ce programme, qui dépend de l'AAI, une taxe parafiscale régionale (d'un montant de 5 000 INR) est perçue sur les aéronefs empruntant des lignes internationales en provenance d'aéroports importants afin de financer les sièges des vols relevant du RCS. Les voyageurs qui empruntent les lignes couvertes par le RCS peuvent se faire rembourser une certaine partie du prix du billet d'avion par la compagnie. L'AAI attribue ces lignes aux compagnies à l'issue d'un appel d'offres.²¹³

4.138. Outre la NCAP 2016, l'Inde a mis en place les orientations de la politique nationale de 2019 en matière de fret aérien, dont l'objectif est de rendre les systèmes de dédouanement du fret aérien plus efficaces (section 3.1.1).²¹⁴ Par conséquent, dans les principaux aéroports, les infrastructures de manutention du fret aérien ont été développées. En valeur, quelque 30% du commerce de l'Inde est transporté par voie aérienne.²¹⁵

²⁰⁸ DGCA. Adresse consultée: <http://www.dgca.nic.in/rules/rule-ind.htm>.

²⁰⁹ OACI. Adresse consultée:

https://www.icao.int/secretariat/legal/Status%20of%20individual%20States/India_EN.pdf.

²¹⁰ Barbade (2015), Fidji (2017), Géorgie (2017), Grèce (2017), RDP lao (2019), Mongolie (2015), Nouvelle-Zélande (2016), Malaisie (2017), Maroc (2018), Mozambique (2017), Nigéria (2019), Rwanda (2017), Serbie (2018), et Seychelles (2015).

²¹¹ Renseignements communiqués par les autorités.

²¹² FICCI/KPMG (2018), *Vision 2040 for the Civil Aviation Industry in India, Global Aviation Summit 2019*. Adresse consultée: <https://www.globalaviationsummit.in/documents/VISION-2040-FOR-THE-CIVIL-AVIATION-INDUSTRY-IN-INDIA.pdf>; et renseignements communiqués par les autorités.

²¹³ Renseignements communiqués par les autorités.

²¹⁴ Ministère de l'aviation civile, *National Air Cargo Policy Outline, 2019*. Adresse consultée: <https://www.globalaviationsummit.in/documents/NATIONAL-AIR-CARGO-POLICY-OUTLINE-2019.pdf>.

²¹⁵ Ministère de l'aviation civile (2018), *Annual Report 2017/18*. Adresse consultée: http://www.civilaviation.gov.in/sites/default/files/annual_report-2017_18_en.pdf; et ASSOCHAM/Yes Bank Ltd (2014), *Civil Aviation – Developing Remote and Regional Connectivity*. Adresse consultée: https://www.yesbank.in/pdf/civil_aviation_developing_remote_and_regional_connectivity.pdf.

4.139. Depuis 2015, le secteur du transport aérien s'est davantage ouvert à l'IED (tableau 4.18). Ainsi, dans toutes les activités de transport aérien l'IED est autorisé à hauteur de 100%, mais l'accord du gouvernement est toujours obligatoire pour les investissements dépassant 49% du capital libéré des transporteurs aériens indiens réguliers, sauf pour les ressortissants indiens non résidents.

Tableau 4.18 Changements apportés à la politique en matière d'IED dans les services de transport aérien, 2015 et 2020

	2015			2020		
	Plafond de l'IED	Hauteur maximum	Dépassement	Plafond de l'IED	Hauteur maximum	Dépassement
		Voie automatique ^a	Approbation du gouvernement ^b		Voie automatique ^a	Approbation du gouvernement ^b
Services de transport aérien réguliers/ compagnies aériennes nationales régulières	49%	49%	s.o.	100%	49%	49%
Services de transport aérien régionaux	100% pour les ressortissants indiens non résidents	100% pour les ressortissants indiens non résidents	s.o.	100% pour les ressortissants indiens non résidents	100% pour les ressortissants indiens non résidents	s.o.
Services de transport aérien non réguliers	74%	49%	49%	100%	100%	s.o.
Aéroports: aéroports existant	100%	74%	74%	100%	100%	s.o.
Autres services, y compris les services d'escale	74%	49%	49%	100%	100%	s.o.
	100% pour les ressortissants indiens non résidents	100% pour les ressortissants indiens non résidents	s.o.	100% pour les ressortissants indiens non résidents	100% pour les ressortissants indiens non résidents	s.o.

s.o. sans objet

a L'accord du gouvernement n'est pas nécessaire.

b L'accord du gouvernement est nécessaire.

Source: Document de l'OMC WT/TPR/S/313/Rev.1 du 14 septembre 2015; et Invest India. Adresse consultée: <https://www.investindia.gov.in/foreign-direct-investment>.

4.140. Le trafic de passagers internationaux total en 2019/20 a été estimé à 47,8 millions. Les compagnies aériennes étrangères ont continué de transporter la plupart des passagers internationaux et du trafic de fret (tableau 4.19). Cinq aéroports internationaux (Delhi, Mumbai, Chennai, Kochi et Bengaluru) absorbaient 70% du trafic international de passagers pendant le premier trimestre de 2019.²¹⁶

Tableau 4.19 Principaux indicateurs du trafic aérien international, 2014/15-2019/20

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20 ^a
Nombre total de passagers internationaux (millions)	45,7	49,8	54,7	60,6	63,9	47,8
Transporteurs étrangers (% du total)	63,0	63,4	62,3	61,1	59,9	63,2
Fret total (milliers de tonnes)	1 368	1 404	1 513	1 734	1 799	1 201
Transporteurs étrangers (% du total)	82,2	83,1	81,2	79,5	79,6	86,4

a Provisoire.

Source: DGCA, *Statistics*. Adresse consultée: <http://www.dgca.nic.in/reports/hand-ind.htm>; et renseignements communiqués par les autorités.

4.141. L'Inde reconnaît les certificats d'exploitant aérien délivrés par les membres de l'OACI.²¹⁷ La DGCA se charge de délivrer des certificats (permis) aux transporteurs aériens indiens.²¹⁸ Les transporteurs aériens indiens qui souhaitent exploiter des lignes internationales doivent respecter certaines prescriptions. Par exemple, ils doivent utiliser 20 aéronefs ou 20% de l'ensemble de leur flotte (le chiffre le plus élevé étant retenu) sur des lignes intérieures; et, jusqu'en 2016, ils étaient

²¹⁶ DGCA. Adresse consultée: <http://dgca.gov.in/reports/rep-ind.htm>.

²¹⁷ DGCA. Adresse consultée: http://dgca.nic.in/operator/main_ops.htm.

²¹⁸ CAR Section 3 – Air Transport.

tenus d'assurer des vols sur des lignes intérieures pendant cinq ans.²¹⁹ En novembre 2019, l'Inde était connectée par voie aérienne à 58 pays par 346 lignes; le pays était desservi par 93 transporteurs aériens internationaux réguliers, dont 7 transporteurs nationaux et 86 transporteurs étrangers.²²⁰

4.142. Les passagers nationaux et internationaux au départ de l'Inde doivent payer une redevance sur la sûreté aérienne²²¹ et une taxe de développement de la clientèle.²²² Ces taxes sont fixées par l'AERA (taxe de développement de la clientèle) et le Ministère de l'aviation civile (redevance sur la sûreté aérienne) en consultation avec les exploitants des aéroports.²²³ Elles varient en fonction de l'aéroport et du type de passager (national ou international). Les recettes recouvertes sont utilisées pour financer les services relatifs à la sûreté et les infrastructures et aménagements destinés aux passagers²²⁴

4.143. Les compagnies aériennes peuvent aussi facturer leurs propres redevances, telles que les surtaxes sur les carburants.²²⁵ En 2018, la Commission indienne de la concurrence (CCI) a sanctionné par une amende trois compagnies aériennes au motif qu'elles avaient pris des dispositions concertées pour fixer les surtaxes sur les carburants perçues sur le fret aérien interne.²²⁶

4.144. Les billets en classe économie et en classe affaire sont soumis à une taxe sur les marchandises et les services de 5% et 12%, respectivement.²²⁷ À ce jour, le carburant pour turbomachines d'aviation n'est pas visé par cette taxe²²⁸, mais toujours par la taxe centrale sur les ventes et la TVA des États.²²⁹

4.145. On dénombre 17 aéroports internationaux en Inde, dont 11 exploités et gérés par l'AAI et 6 par des exploitants d'aéroport privés dans le cadre de partenariats public-privé, y compris l'aéroport international de Delhi, qui est le principal point d'entrée des touristes en Inde.²³⁰ Parmi les projets menés dans le cadre de partenariats public-privé et exécutés actuellement, citons la construction du deuxième aéroport international de Mumbai.²³¹ En 2018, l'initiative NextGen Airport for Bharat Nirman (NABH) a été mise en place pour encourager davantage la participation privée dans l'exploitation et la gestion des aéroports. Ainsi, un nouveau modèle de concessions a été instauré et la période pendant laquelle ces concessions sont en vigueur a été prolongée.²³²

²¹⁹ AAI, *NCAP 2016*. Adresse consultée:

https://www.aai.aero/sites/default/files/basic_page_files/Final_NCAP_2016_15-06-2016-3%20%281%29.pdf.

²²⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

²²¹ Cette redevance était connue précédemment sous le nom de taxe sur les services passagers. DGCA Aeronautical Information Circular 15 of 2019. Adresse consultée: <http://dgca.nic.in/rules/aero-ind.htm>.

²²² Également connue sous le nom de taxe de développement dans les aéroports internationaux de Delhi et Mumbai. AAI, *Amount of UDF/Development Fee (Rs.) Inclusive of all taxes*. Adresse consultée: <https://www.aai.aero/en/node/4011>.

²²³ Renseignements communiqués par les autorités.

²²⁴ Rules 88 and 89, Aircraft Rules, 1937; Section 22A, Airports Authority of India, 1994; Section 13(4), Airports Economic Regulatory Authority of India Act, 2008; AERA. Adresse consultée: <http://aera.gov.in/content/innerpage/faqs.php>; PIB Press Release. Adresse consultée:

<http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=132772>; et renseignements communiqués par les autorités.

²²⁵ Air India, *Explanation of Taxes, Fees & Charges*. Adresse consultée: <http://www.airindia.in/explanation-of-taxes-fees-charges.htm>.

²²⁶ CCI, *CCI imposes penalties upon Airlines for concerted action in fixing fuel surcharge (FSC) on cargo transport*. Adresse consultée: <https://www.cci.gov.in/node/3743>; et PIB Press Release, 7 mars 2018. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=177106>.

²²⁷ CBIC, *Rate of GST on services*. Adresse consultée: <https://cbic-gst.gov.in/pdf/services-booklet-03July2017.pdf>.

²²⁸ Section 9(2), Goods and Services Tax Act, 2017; PIB Press Release, 25 avril 2017. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=161273>; et PIB Press Release, 2 janvier 2019. Adresse consultée: <http://164.100.158.168/PressReleaseDetail.aspx?PRID=1558103>.

²²⁹ Renseignements communiqués par les autorités.

²³⁰ AAI, *AAI Managed Airports*. Adresse consultée: <https://www.aai.aero/en/content/how-many-international-airports-are-india-and-which-are-they>.

²³¹ IBEF, *Aviation*. Adresse consultée: <https://www.ibef.org/download/aviation-april-2019.pdf>.

²³² Ministère de l'aviation civile, *Proposed transaction structure for Greenfield airports*. Adresse consultée: <http://www.civilaviation.gov.in/sites/default/files/proposed%20transaction%20structure%20for%20greenfield%20airport%20.pdf>.

4.146. Les tarifs applicables aux services aéronautiques sont fixés par l'AERA (aéroports principaux) et l'AAI (aéroports secondaires).²³³ Dans les aéroports principaux, ils sont établis tous les cinq ans, sous réserve d'ajustements annuels, en consultation avec les exploitants d'aéroport.²³⁴

4.147. Il est nécessaire de disposer d'un permis pour fournir des services d'escale. Le nombre de fournisseurs de services par aéroport est fonction du volume du trafic. Trois fournisseurs maximum peuvent exploiter les aéroports dont le trafic annuel est inférieur à 10 millions de passagers, contre 3 fournisseurs minimum dans les autres aéroports.²³⁵ Par ailleurs, les compagnies aériennes sont autorisées à fournir des services d'escale pour l'exploitation de leurs propres vols; cependant, les services de sûreté ne peuvent pas être fournis par des compagnies aériennes étrangères. Actuellement, les services d'escale sont fournis par l'AAI, les filiales d'Air India (AIATSL et AISATS) et des fournisseurs privés.²³⁶

4.148. Depuis 2016, les aéronefs étrangers peuvent rester en Inde sans autorisation de la DGCA pour une durée maximum de 180 jours, à des fins d'entretien, de réparations et de révision; précédemment, un permis était nécessaire pour les séjours excédant 15 jours. Les importations de pièces détachées utilisées par les fournisseurs de services d'entretien, de réparation et de révision sont exonérées de droits de douane; ces pièces doivent être utilisées dans les trois ans suivant leur importation en franchise de droits (contre un an avant 2016).²³⁷

4.4.3.2 Transport maritime

4.149. Environ 90% des échanges commerciaux de l'Inde en volume et 68% en valeur sont transportés par voie maritime.²³⁸ En 2018, l'Inde comptait 1 400 navires, dont le tonnage brut total s'élevait à 12,7 millions.²³⁹ La compagnie nationale, la Société indienne des transports maritimes (SCI), qui transporte 25,5% de tonnage brut total, appartient à l'État. Pendant la période 2017-2019, les navires battant pavillon indien ne transportaient que 7,1% du total des marchandises échangées.²⁴⁰ En vue d'accroître leur participation au transport, une série de mesures ont été prises pendant la période à l'examen. Elles comprenaient notamment une réduction de 18% à 5% du taux de la taxe sur les marchandises et les services pour les combustibles de soute en 2017²⁴¹; et l'introduction du droit de préemption pour les navires bâtis en Inde dans le cadre d'appels d'offres visant à affréter des navires.²⁴²

4.150. Les services maritimes sont réglementés par la Loi de 1958 sur la marine marchande, qui n'a pas été modifiée pendant la période à l'examen. Le Ministère des transports maritimes élabore et met en œuvre les politiques et programmes visant à développer le secteur. La Direction générale des transports maritimes (DGS) est l'autorité de réglementation.

²³³ Dans les aéroports principaux, le trafic annuel est supérieur à 1,5 million de passagers. AERA. Adresse consultée: <http://aera.gov.in/content/innerpage/faqs.php>; Ministère de l'aviation civile (2018), *Annual Report 2017/18*. Adresse consultée: http://www.civilaviation.gov.in/sites/default/files/annual_report-2017_18_en.pdf; et DGCA Aeronautical Information Circulars. Adresse consultée: <http://dgca.nic.in/rules/gen-ind.htm>.

²³⁴ Section 13(4), Airports Economic Regulatory Authority of India Act, 2008; et AERA. Adresse consultée: <http://aera.gov.in/content/innerpage/faqs.php>.

²³⁵ DGAC Aeronautical Information Circular 18/2019, 28 octobre 2019. Adresse consultée: <http://dgca.nic.in/rules/aero-ind.htm>.

²³⁶ FICCI/KPMG (2018), *Vision 2040 for the Civil Aviation Industry in India, Global Aviation Summit 2019*. Adresse consultée: <https://www.globalaviationsummit.in/documents/VISION-2040-FOR-THE-CIVIL-AVIATION-INDUSTRY-IN-INDIA.pdf>.

²³⁷ NCAP 2016.

²³⁸ Ministère des finances (2020), *Economic Survey 2019-20, Volume II*. Adresse consultée: <https://www.indiabudget.gov.in/economicsurvey/>.

²³⁹ Ministère des transports maritimes (2019), *Indian Shipping Statistics 2018*. Adresse consultée: <http://shipmin.gov.in/showfile.php?lid=2845>.

²⁴⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁴¹ PIB Press Release, 11 octobre 2017. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=171586>.

²⁴² DGS, *Development Circular No. 02 of 2019, 22 March 2019*. Adresse consultée: <http://www.dgshipping.gov.in/Content/DGSCirculars.aspx?branchid=10>; et PIB Press Release, *Ships built in India to get priority in chartering under revised guidelines of Shipping Ministry, 18 February 2019*. Adresse consultée: <http://www.pib.nic.in/Pressreleaseshare.aspx?PRID=1564970>.

4.151. L'IED est autorisé jusqu'à 100% sans autorisation pour les activités portuaires et les transports maritimes.²⁴³

4.152. Les navires étrangers ne peuvent pas être enregistrés en Inde.²⁴⁴ En général, le cabotage dans le domaine du transport de fret et de passagers est réservé aux navires indiens²⁴⁵; cependant, les navires étrangers peuvent fournir ce service si aucun navire indien n'est disponible. À cette fin, une licence délivrée par la DGS est nécessaire.²⁴⁶ En outre, sur la période 2015-2018, les règles relatives au cabotage ont été assouplies pour les navires spécialisés et certains types de produits et de conteneurs, de sorte à favoriser un passage du transport routier/ferroviaire au cabotage (tableau 4.20).²⁴⁷ En 2018/19, 23,9% du cabotage de l'Inde était effectué par des navires étrangers.²⁴⁸ Depuis 2009, le cabotage de passagers a été libéralisé pour les navires de croisière étrangers; par conséquent, ceux-ci peuvent transporter des passagers le long des côtes indiennes sans avoir besoin de licence délivrée par la DGS (tableau 4.20).

Tableau 4.20 Assouplissement des règles relatives au cabotage

Type de fret ou de navires étrangers	Année de début	Année de fin
Navires de croisière (lettre n° SR-11021/1/2009-MG du 6 février 2009, Département des transports maritimes et lettre n° SW-17011/2/2016-CT du 8 août 2016, Ministère des transports maritimes)	2009	2024 ^a
Navires spécialisés (par exemple des rouliers) (Ministère des transports maritimes, ordonnance générale n°SR-14020/5/2009-MG/CS-Vol-VII, 2 septembre 2015)	2015	2020
Porte-conteneurs pour ports de transbordement ^b (Ministère des transports maritimes, ordonnance générale n° SW-15011/8/2015-CS, 7 mars 2016; et ordonnance générale n 1 de 2018, 21 mai 2018)	2016	2018
Conteneurs pour le transbordement d'exports/imports (Ministère des transports maritimes, ordonnance générale n 1 de 2018, 21 mai 2018)	2018	s.o.
Conteneurs vides (Ministère des transports maritimes, ordonnance générale n 1 de 2018, 21 mai 2018)	2018	s.o.
Produits de l'agriculture, de l'horticulture, de la pêche et de l'élevage (Ministère des transports maritimes, ordonnance générale n 2 de 2018, 22 mai 2018) ^b	2018	s.o.
Engrais (Ministère des transports maritimes, ordonnance générale n 3 de 2018, 22 juin 2018)	2018	s.o.

s.o. sans objet

a Initialement pour une période de 10 ans; prolongée 5 ans en 2016.

b Les ports de transbordement étaient les ports où étaient transbordés au moins 50% des conteneurs traités.

Source: Secrétariat de l'OMC et renseignements communiqués par les autorités.

4.153. Les services maritimes sont visés par la Loi de 2002 sur la concurrence. Néanmoins, les accords de partage des navires, qui permettent à une société de transport maritime d'obtenir un espace sur les navires d'une autre, sont exemptées de l'application des dispositions de l'article 3 (accords anticoncurrentiels) de la Loi.²⁴⁹ L'exemption s'applique uniquement si les accords de partage des navires n'aboutissent à aucune fixation des prix, limitation des capacités/des ventes ou attribution de marchés/de clientèle. À défaut, ils sont visés par la Loi. Les accords de partage des

²⁴³ Invest India, *FDI Policy*. Adresse consultée: <https://www.investindia.gov.in/foreign-direct-investment>.

²⁴⁴ Merchant Shipping Act, 1958.

²⁴⁵ On entend par navires indiens: i) les navires appartenant à des sociétés de transport maritime nationales/locales et enregistrés en Inde; ii) les navires battant pavillon étranger agréés par les compagnies de navigation nationales/locales; et iii) les navires battant pavillon étranger enregistrés à l'étranger et appartenant à des compagnies de navigation nationales/locales (en l'occurrence "le tonnage contrôlé par des sociétés indiennes"). Sections 21 and 406, Merchant Shipping Act, 1958; et DGS Order No. 10 of 2014, 23 juillet 2014.

²⁴⁶ Section 407, Merchant Shipping Act, 1958.

²⁴⁷ DGS, *e-newsletter of the DGS, July 2016*. Adresse consultée: http://www.dgshipping.gov.in/WriteReadData/UserFiles/file/1st%20english%20editon_eng.pdf.

²⁴⁸ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁴⁹ Régulièrement, le Ministère du secteur des entreprises a prolongé l'exemption, qui a été introduite initialement en 2013; en 2018, l'exemption a été prolongée jusqu'en 2021.

navires doivent être notifiés à la DGS, qui les contrôle.²⁵⁰ Les accords qui sont susceptibles de nuire à la concurrence sont signalés à la CCI.

4.154. Le gouvernement central dispose d'un programme visant à accorder un soutien financier aux constructeurs de navires. Le programme, qui vise à promouvoir la concurrence dans le secteur, est en place depuis 2016 et devrait prendre fin en 2026. Le montant du soutien correspond à un pourcentage particulier du prix du contrat ou du "prix équitable"²⁵¹, le chiffre le plus faible étant retenu. Cette part sera réduite progressivement de 3% chaque année, de 20% (en 2016/17) à 11% en 2025/26.²⁵² En 2018/19, 290,2 millions d'INR ont été versés aux chantiers navals au titre de ce programme.²⁵³ Afin de soutenir davantage ce secteur, les intrants utilisés dans la construction navale et la réparation de navires sont exonérés de droits de douane et de taxe sur les marchandises et les services.²⁵⁴

4.155. Les ports sont classés selon deux catégories: ports principaux et ports secondaires. Ils appartiennent tous à l'État et sont régis par la Loi de 1908 sur les ports indiens. Par ailleurs, les ports principaux tombent sous le coup de la Loi de 1963 sur la gestion des ports principaux, qui n'a pas été modifiée pendant la période à l'examen. Le Projet de loi de 2019 sur les autorités gestionnaires des ports principaux est en cours d'examen; il abrogerait la Loi de 1963.²⁵⁵

4.156. Les ports sont placés sous la responsabilité du gouvernement central et des gouvernements des États.²⁵⁶ L'Inde dénombre 12 ports principaux administrés par le Ministère des transports maritimes. Chaque port principal est dirigé par un trust portuaire (autorité portuaire), excepté le port Kamarajar (anciennement port d'Ennore) (Chennai), qui est dirigé par une société constituée en vertu de la Loi de 1956 sur les sociétés (Kamaraja Port Ltd.). Par ailleurs, 68 ports secondaires (sur 200) sont en activité. Ils sont gérés et exploités par les conseils/les départements maritimes des États.²⁵⁷ Dans tous les ports, les services de terminaux et d'accostage et les services portuaires peuvent être exploités/fournis par des opérateurs privés.

4.157. En application du Programme SagarMala, lancé en 2016 en vue de réduire le coût des exportations et des importations grâce au développement des infrastructures portuaires en Inde, plus de 600 projets devraient être mis au point, y compris la construction de 6 nouveaux ports principaux, l'établissement de 14 zones économiques côtières et l'amélioration de la connectivité routière et ferroviaire.²⁵⁸ Fin septembre 2018, 522 projets étaient en cours d'exécution. Certains d'entre eux sont admis à bénéficier de l'aide financière accordée par le gouvernement central (tableau 4.21).

Tableau 4.21 Aide financière fournie par le gouvernement central au titre du Programme SagarMala

Projets	Montant total de l'aide financière	Dépenses totales (novembre 2019)
Construction/amélioration des postes d'amarrage dans tous les ports	50% du coût total du projet, ou 250 millions d'INR	1,2 milliard d'INR
Construction de digues dans tous les ports	50% du coût total du projet, ou 500 millions d'INR	

²⁵⁰ Notification of the Ministry of Corporate Affairs, 4 juillet 2018. Adresse consultée: http://www.mca.gov.in/Ministry/pdf/VSAExemption_16072019.pdf.

²⁵¹ La DGS (navires standard) ou l'un des trois évaluateurs internationaux agréés (navires spécialisés) détermine si le prix est équitable et raisonnable compte tenu des prix internationaux. Les évaluateurs internationaux agréés sont énumérés dans la liste III des directives de mise en œuvre de la Politique d'aide financière à la construction navale.

²⁵² DGS, *Guidelines for Implementation of Shipbuilding Financial Assistance Policy*. Adresse consultée: <https://www.dgshipping.gov.in/Content/DGSCirculars.aspx?branchid=69>.

²⁵³ Document de l'OMC G/SCM/N/343/IND/Suppl.1-G/SCM/N/315/IND/Suppl.3-G/SCM/N/284/IND/Suppl.5-G/SCM/N/253/IND/Suppl.4 du 18 octobre 2019.

²⁵⁴ PIB Press Release, 2 décembre 2015. Adresse consultée: <http://pib.nic.in/newsite/PrintRelease.aspx?relid=132200>.

²⁵⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁵⁶ Section 246(2) and Seventh Schedule (Part III), Constitution.

²⁵⁷ IBEF, *Ports*. Adresse consultée: <https://www.ibef.org/download/Ports-August-2019.pdf>.

²⁵⁸ Les zones économiques côtières comprendraient des parcs industriels consacrés à l'énergie, aux matières (l'acier et le ciment) et à la production discontinue (par exemple l'électronique, les vêtements et la transformation des produits alimentaires). SagarMala Programme. Adresse consultée: <http://sagarmala.gov.in/>.

Projets	Montant total de l'aide financière	Dépenses totales (novembre 2019)
Lutte contre la pollution par les hydrocarbures dans tous les ports	50% du coût total du matériel	
Mécanisation des postes d'amarrage dans les ports principaux	50% du coût total du projet, ou 150 millions d'INR	
Travaux de dragage essentiels dans les ports secondaires	50% du coût total du projet, ou 500 millions d'INR	40 millions d'INR

Source: SagarMala, *Schemes*. Adresse consultée: <http://sagarmala.gov.in/notification/schemes>.

4.158. Les services proposés dans les ports principaux sont soumis à des plafonds tarifaires. Les tarifs sont fixés sur la base d'une formule calculée à partir des coûts plus une marge bénéficiaire, comme indiqué dans la Politique tarifaire de 2018, publiée par l'Office des tarifs pour les ports principaux (TAMP). Le TAMP valide les tarifs.²⁵⁹ À Kamaraja (Chennai), les tarifs sont fixés par la société Kamaraja Port Ltd., qui suit les directives relatives aux tarifs établies par le TAMP.²⁶⁰ Dans les ports secondaires, les tarifs peuvent être fixés par des opérateurs, en consultation avec les conseils/les départements maritimes des États.²⁶¹

4.159. La Loi de 2002 sur la concurrence et la Politique pour la prévention du monopole du secteur privé dans les ports principaux, publiée en 2010 par le Ministère des transports maritimes, régit la politique de la concurrence dans les ports indiens. La Politique vise uniquement le traitement du fret. Elle prévoit qu'un opérateur privé qui s'occupe d'un trafic spécifique sur un quai ne peut pas soumissionner pour un marché de traitement du même trafic sur un autre quai dans le même terminal.²⁶² La CCI s'occupe de déterminer si des pratiques sont anticoncurrentielles et d'approuver les associations portuaires.

4.160. Pendant la période à l'examen, les capacités de traitement du fret dans les ports principaux ont été considérablement renforcées, car plusieurs projets d'extension ont été exécutés, tels que la construction du nouveau terminal pour marchandises en conteneur dans le port Jawaharlal Nehru (Nhava Sheva), à Mumbai.²⁶³ En outre, plusieurs mesures de facilitation des échanges ont été mises en place pour réduire les délais et le coût du traitement. Par conséquent, le tonnage total traité a augmenté (tableau 4.22).

Tableau 4.22 Principaux indicateurs des ports, 2014/15-2018/19

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Capacité totale de traitement du fret	1 560,5	1 703,1	2 147,6	2 307,4	2 424,4
Ports principaux	871,5	965,4	1 359,0	1 451,2	1 514,1
Ports secondaires	689,0	737,7	788,6	856,2	910,3
Total du fret traité (million de t)	1 052,2	1 071,8	1 133,7	1 208,6	1 280,3
	(% du total du fret traité)				
Ports principaux	55,2	56,5	57,2	56,2	54,6
Ports secondaires	44,8	43,5	42,8	43,8	45,4
	(% du total du fret traité)				
Conteneurs	15,5	16,2	16,1	17,2	18,0
Fret de vrac sec	41,7	38,5	39,7	39,5	41,4
Fret de vrac liquide	36,1	38,3	38,0	37,5	36,2
Fret divers	6,6	7,0	6,1	5,7	4,5

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

²⁵⁹ Ministère des transports maritimes, *Tariff Policy for Major Port Trusts, 2018*, 16 janvier 2019; et *Working Guidelines to operationalize the Tariff Policy for Major Port Trusts, 2018 for determination of tariff for Major Port Trusts*, 30 janvier 2019. Adresse consultée: <http://tariffauthority.gov.in/ViewData/Multiple?mid=1209>.

²⁶⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁶¹ Ministère des transports maritimes, *Tariff Policy for Major Port Trusts, 2018*, 16 janvier 2019; et IBEF, *Ports*. Adresse consultée: <https://www.ibef.org/download/Ports-September-2019.pdf>.

²⁶² Policy for preventing private-sector monopolies in major ports, 2010.

²⁶³ JOC.com, *PSA's JNPT terminal preps for faster growth*. Adresse consultée: <https://www.joc.com/port-news/asian-ports/port-jawaharlal-nehru/psa%E2%80%99s-jnpt-terminal-poised-accelerated-growth-20190502.html>.

4.4.4 Tourisme

4.161. En 2020, le secteur touristique de l'Inde occupait la huitième place au classement mondial.²⁶⁴ Selon le dernier compte satellite du tourisme (publié en 2018), en 2015/16 le secteur contribuait pour 5,1% au PIB et 12,7% à l'emploi.²⁶⁵ Il s'agit de la troisième source de recettes en devises du pays; il a généré en tout 30,1 milliards d'USD en 2019.²⁶⁶ En 2019, 10,9 millions de touristes étrangers ont visité l'Inde, contre 8 millions en 2015, soit une augmentation (tableau 4.23).

Tableau 4.23 Principaux indicateurs du tourisme, 2015-2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Arrivées de touristes étrangers totales ^a (millions)	8,0	8,8	10,0	10,6	10,9
Recettes en devises estimées (milliards d'USD)	21,0	22,9	27,3	28,6	30,1
Part de l'Inde dans les arrivées de touristes internationaux (%)	1,2	1,2	1,3	1,2	1,2
Part de l'Inde dans les recettes du tourisme international (%)	1,7	1,8	2,0	2,0	..

.. Non disponible.

a À l'exclusion des ressortissants indiens non résidents.

Source: Ministère du tourisme, *India Tourism Statistics* (plusieurs années). Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/market-research-and-statistics>; et renseignements communiqués par les autorités.

4.162. Le Ministère du tourisme (MOT) élabore et met en œuvre la Politique nationale sur le tourisme. Pendant la période 2015-2020, l'Inde a continué de mettre en œuvre la Politique nationale de 2002 sur le tourisme, qui vise à faire du tourisme un facteur durable de croissance économique et sociale.²⁶⁷ Les principaux objectifs de la Politique étaient les suivants: accroître la compétitivité de l'Inde, donner plus d'ampleur aux produits et aux destinations liés au tourisme et créer une infrastructure touristique de qualité mondiale. En 2020, un nouveau projet de Politique nationale sur le tourisme (2015) axée sur un modèle touristique durable et inclusif était en cours d'examen.²⁶⁸

4.163. L'Inde a aussi prévu d'augmenter sa part dans le total mondial des arrivées de touristes.²⁶⁹ Dans ce contexte, plusieurs initiatives ont été mises en place pendant la période à l'examen. À cette fin, le développement des produits touristiques de niche a été défini comme une priorité en vue de trouver une solution à la saisonnalité et de faire de l'Inde une "destination 365 jours".²⁷⁰ Les initiatives visant à faire connaître les produits de niche sur les marchés potentiels sont notamment la campagne de presse mondiale "Incredible India!". En outre, à l'appui de ces initiatives, le dispositif de visa électronique a été amélioré en 2015. En 2019, les ressortissants de 171 pays pouvaient demander un visa électronique dans 28 aéroports internationaux et 5 terminaux de croisière.²⁷¹

4.164. Les fournisseurs de services touristiques étrangers peuvent avoir une activité en Inde s'il y sont basés. Ils peuvent fournir tous types de services relatifs au tourisme, à l'exception des services de guides touristiques.²⁷²

²⁶⁴ Invest India, *Incredible India*. Adresse consultée: <https://www.investindia.gov.in/sector/tourism-hospitality>.

²⁶⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁶⁶ Ministère du tourisme (2019), *India Tourism Statistics at a Glance 2019*. Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/market-research-and-statistics>; et IBEF, *Indian Tourism and Hospitality Industry Analysis*. Adresse consultée: <https://www.ibef.org/industry/indian-tourism-and-hospitality-industry-analysis-presentation>.

²⁶⁷ National Tourism Policy, 2002. Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/tourism-policy>.

²⁶⁸ Renseignements communiqués par les autorités; Draft National Tourism Policy, 2015. Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/tourism-policy-archive>; et Make in India, *Tourism and Hospitality*. Adresse consultée: <http://www.makeinindia.com/sector/tourism-and-hospitality>.

²⁶⁹ IBEF, *Indian Tourism and Hospitality Industry Analysis*. Adresse consultée: <https://www.ibef.org/industry/indian-tourism-and-hospitality-industry-analysis-presentation>.

²⁷⁰ Les thèmes touristiques de niche sont les suivants: aventure; croisière; écologie; cinéma; santé et bien-être; réunions, conférences et expositions; et sport (golf et polo).

²⁷¹ MOT (2019), *Annual Report 2018/19*. Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/annual-report-2018-19>; et renseignements communiqués par les autorités.

²⁷² Renseignements communiqués par les autorités.

4.165. Le tourisme n'est pas régi par le gouvernement central et l'Inde ne dispose au niveau central d'aucune réglementation visant à administrer le tourisme.²⁷³ Néanmoins, le MOT continue de délivrer des certificats d'approbation volontaires aux organisateurs touristiques, aux agences de voyages, aux comparateurs de voyage en ligne²⁷⁴ (depuis 2018), aux entrepreneurs de transport touristique, aux hôtels et à d'autres types d'hébergement, ainsi qu'aux restaurants. Les fournisseurs locaux et étrangers sont soumis aux mêmes critères d'admissibilité pour l'obtention de certificats d'approbation. Ces prescriptions sont définies dans les directives publiées par le MOT²⁷⁵; des prescriptions en matière de durabilité peuvent s'appliquer.²⁷⁶

4.166. Des fournisseurs de services touristiques publics et privés (nationaux et étrangers) mènent des activités en Inde. Les fournisseurs privés sont principalement présents dans l'industrie hôtelière, qui est dominée par des chaînes locales. L'État possède l'entreprise India Tourism Development Corporation Limited (ITDC) qui exploite des hôtels, des restaurants et des boutiques hors taxes. Les activités de voyage en ligne sont principalement menées par des fournisseurs privés locaux.²⁷⁷

4.167. Les fournisseurs de services touristiques ont besoin d'une autorisation pour importer certaines marchandises soumises à restriction essentielles à leurs activités; la valeur des importations ne doit pas dépasser 10% ou 25% des gains en devises réalisés au cours de l'année précédente.²⁷⁸

4.168. Les activités touristiques sont soumises à la taxe sur les marchandises et les services. Le taux dépend du type de services fournis.²⁷⁹ En 2019, pour accroître la compétitivité de l'industrie hôtelière, le taux de la taxe sur les marchandises et les services perçue sur les tarifs hôteliers a été abaissée de 28% à 18% pour les tarifs supérieurs à 7 501 INR; et de 18% à 12% pour les tarifs allant de 1 001 INR à 7 500 INR.²⁸⁰

4.169. Pour renforcer davantage le secteur, l'Inde fournit une aide, principalement en ce qui concerne la construction des infrastructures et la participation aux frais de voyage à l'étranger (tableau 4.24). Afin d'obtenir une aide à la participation aux frais de voyage, les fournisseurs doivent détenir un certificat d'approbation.²⁸¹ En 2018/19, l'aide totale apportée par le MOT s'élevait à 18,3 millions d'INR.²⁸² Une aide est aussi accordée au niveau des États.²⁸³

²⁷³ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁷⁴ Les comparateurs de voyage en ligne sont des intermédiaires qui établissent des plateformes en ligne en vue de vendre des produits et services touristiques pour le compte de fournisseurs de services touristiques.

²⁷⁵ MOT. Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/guidelines-schemes>.

²⁷⁶ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁷⁷ Invest India, *Tourism and Hospitality*. Adresse consultée: <https://www.investindia.gov.in/sector/tourism-hospitality>; IBEF, *Tourism and Hospitality*. Adresse consultée: <https://www.ibef.org/download/tourism-and-hospitality-jan-2019.pdf>; MOT (2019), *Annual Report 2018/19*. Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/annual-report-2018-19>.

²⁷⁸ DGFT, Paragraphe 2.52, Chapitre 2, *Hand Book of Procedures*. Adresse consultée: <https://dgft.gov.in/>.

²⁷⁹ CBIC, *Rate of GST on Services*. Adresse consultée: <https://cbic-gst.gov.in/pdf/services-booklet-03July2017.pdf>; et Invest India, *Tourism and Hospitality*. Adresse consultée: <https://www.investindia.gov.in/sector/tourism-hospitality>.

²⁸⁰ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁸¹ MOT. Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/guidelines-schemes>; et Make in India, *Tourism and Hospitality*. Adresse consultée: <http://www.makeinindia.com/sector/tourism-and-hospitality>.

²⁸² MOT (2019), *India Tourism Statistics 2019*. Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/market-research-and-statistics>; et renseignements communiqués par les autorités.

²⁸³ FICCI (2019), *Indian Tourism Infrastructure – Investment Opportunities & Challenges*. Adresse consultée: <http://ficci.in/spdocument/23099/FICCI-report-TIM-2019.pdf>.

Tableau 4.24 Principaux systèmes d'incitations utilisés par le gouvernement central dans le secteur du tourisme, 2019

Objectifs	Description des systèmes
Promotion des partenariats public-privé dans les projets d'infrastructures touristiques	Programme destiné à remédier au manque d'infrastructures pour les projets touristiques générateurs de recettes ^a : 20% du coût total du projet; les projets admissibles prévoient la construction d'infrastructures utilisées par les touristes et qui génèrent des recettes grâce à des redevances d'utilisation (par exemple les trains touristiques)
	Programme Swadesh Darshan: 100% du coût total du projet; les projets admissibles comprennent 15 types de circuits thématiques (par exemple des circuits côtiers, écologiques ou ruraux ou des circuits axés sur la faune sauvage)
	Programme de campagne de relance des pèlerinages et de revalorisation du patrimoine religieux (PRASHAD): 100% du coût total du projet; les projets admissibles comprennent 52 lieux de pèlerinage
Participation aux frais de voyage à l'étranger	Aide au développement des marchés (MDA):
	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme médical/tourisme de bien-être: 90% du coût total du projet, ou 250 000 INR • Autres produits touristiques: 90% du coût de déplacement, 90% du coût des stands médicaux équipés et des frais de participation et frais d'hébergement à hauteur de 8 000 INR/nuit (5 nuits maximum), dans la limite de 250 000 INR.

a Ce programme a été lancé en janvier 2018. Il a remplacé le Programme d'aide aux grands projets générateurs de recettes et le Programme de soutien aux partenariats public-privé dans le développement des infrastructures.

Source: Renseignements communiqués par les autorités; et MOT. Adresse consultée: <http://tourism.gov.in/guidelines-schemes>.

4.170. La société financière touristique de l'Inde (TFCI), qui appartient à l'État, finance exclusivement des projets dans ce secteur. Elle propose une gamme de produits financiers, tels que des prêts et des garanties. Les prêts sont destinés aux projets de grande échelle (c'est-à-dire dont les dépenses d'équipement s'élèvent au moins à 200 millions d'INR), mais les projets à plus petite échelle peuvent aussi être pris en considération. La TFCI finance jusqu'à 75% des coûts du projet.²⁸⁴ Comme dans d'autres secteurs, un financement supplémentaire est fourni par l'entreprise nationale IIFCL (section 2.4.3), qui finance principalement des projets menés dans des hôtels 3 étoiles ou plus dans des villes de moins de 1 million de personnes. Néanmoins, selon les autorités, l'IIFCL n'a à ce jour financé aucun projet touristique.²⁸⁵ En outre, de nouveaux investissements dans des hôtels (2 étoiles et plus) peuvent être totalement déduits des revenus imposables.²⁸⁶

²⁸⁴ TFCI, *About*. Adresse consultée: http://www.tfcilt.com/Tourism_Project_financing.aspx.

²⁸⁵ Renseignements communiqués par les autorités.

²⁸⁶ Section 35 AD, Income Tax Act, 1961; et Make in India, Tourism and Hospitality. Adresse consultée: <http://www.makeinindia.com/sector/tourism-and-hospitality>.

5 APPENDICE – TABLEAUX

Tableau A1. 1 Exportations de marchandises par section et par principal chapitre/sous-position du SH, 2014-2020

(Milliards d'USD)

Section/chapitre/ sous-position du SH	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Exportations totales	310,3	262,3	275,9	303,5	330,1	313,2
	(% des exportations totales)					
01 Animaux vivants et produits du règne végétal	3,4	3,5	3,6	3,8	3,2	3,2
03 Poissons et crustacés, mollusques, etc.	1,7	1,7	2,0	2,3	1,9	2,0
02 Produits du règne végétal	6,4	5,7	5,5	5,8	5,3	5,0
10 Céréales	3,1	2,4	2,2	2,7	2,5	2,1
1006 Riz	2,5	2,2	2,1	2,6	2,3	2,0
03 Graisses et huiles	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	1,9	2,2	2,2	2,0	2,2	2,3
05 Produits minéraux	19,5	12,9	13,1	14,0	15,7	15,3
27 Combustibles minéraux, huiles minérales et leurs produits	18,6	11,9	11,8	12,7	14,5	13,6
2710 Huiles de pétrole, autres que les huiles brutes	18,0	11,5	11,3	12,1	13,9	13,0
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	10,8	12,8	12,4	13,0	14,0	15,1
29 Produits chimiques organiques	3,9	4,4	4,2	4,9	5,5	5,6
30 Produits pharmaceutiques	3,7	4,9	4,7	4,4	4,5	5,2
07 Matières plastiques et caoutchouc	2,5	2,9	2,8	3,1	3,4	3,2
39 Matières plastiques	1,6	2,0	1,9	2,1	2,4	2,2
08 Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières	1,2	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9
09 Bois, liège, sparterie	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
10 Pâtes de bois, papier et carton	0,5	0,6	0,5	0,6	0,7	0,7
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	12,1	14,0	13,2	12,1	11,4	10,9
52 Coton	2,5	2,8	2,4	2,3	2,4	1,8
61 Vêtements, en bonneterie	2,5	2,9	3,0	2,6	2,4	2,4
62 Vêtements, autres qu'en bonneterie	3,0	3,6	3,3	2,9	2,5	2,6
12 Chaussures, coiffures, etc.	1,1	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9
13 Ouvrages en pierre, plâtre, ciment	0,9	1,1	1,1	1,1	1,2	1,4
14 Pierres gemmes et métaux précieux	13,4	15,1	15,8	13,8	12,3	11,5
7102 Diamants, non montés ni sertis	7,8	8,3	8,8	8,3	7,6	6,3
15 Métaux communs et ouvrages en ces métaux	8,3	7,4	8,2	9,6	8,0	7,9
72 Fonte, fer et acier	2,8	2,1	3,1	3,7	3,0	3,0
73 Ouvrages en fonte, fer ou acier	2,4	2,3	2,1	2,2	2,2	2,2
16 Machines, matériel électrique	7,3	8,2	8,1	9,0	10,2	11,5
84 Machines et appareils	4,4	5,2	5,1	5,9	6,4	6,7
85 Machines électriques	2,8	3,1	3,0	3,1	3,9	4,8
17 Matériel de transport	8,4	8,5	8,4	7,6	7,9	7,3
87 Véhicules automobiles et leurs parties	4,7	5,5	5,4	5,7	5,5	5,3
18 Instruments et appareils de précision	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1
19 Armes et munitions	0,02	0,05	0,04	0,03	0,03	0,05
20 Marchandises et produits divers	0,6	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
21 Objets d'art, etc.	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Autres	0,3	0,2	0,2	0,0	0,1	0,1

Source: Calculs de l'OMC, sur la base des données du Département du commerce. Adresse consultée: <https://commerce-app.gov.in/eidb/default.asp>.

Tableau A1. 2 Importations de marchandises par section et par principal chapitre/sous-position du SH, 2014-2020

(Milliards d'USD)

Section / chapitre / sous-position du SH	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Importations totales	448,0	381,0	384,4	465,6	514,1	474,0
	(% des importations totales)					
01 Animaux vivants et produits du règne animal	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05
02 Produits du règne végétal	1,5	2,3	2,6	1,8	1,3	1,5
03 Graisses et huiles animales ou végétales	2,4	2,8	2,8	2,5	1,9	2,1
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	0,5	0,6	0,7	0,6	0,5	0,6
05 Produits minéraux	37,2	27,5	28,5	30,3	34,0	33,5
27 Combustibles minéraux et huiles minérales	34,9	25,4	26,8	28,4	32,7	32,4
2701 Houilles; combustibles solides obtenus à partir de la houille	3,8	3,5	3,9	4,6	4,8	4,6
2709 Huiles brutes de pétrole	26,0	17,3	18,4	18,8	22,2	21,7
2711 Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	3,6	3,0	2,8	3,0	3,7	3,7
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	8,6	9,7	8,9	8,9	9,7	9,6
29 Produits chimiques organiques	4,0	4,1	4,0	4,1	4,4	4,2
07 Matières plastiques et caoutchouc	3,3	3,8	3,8	3,7	3,7	3,7
39 Matières plastiques	2,6	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
08 Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
09 Bois, liège, sparterie	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4
10 Pâtes de bois, papier et carton	1,0	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	1,3	1,5	1,6	1,5	1,4	1,7
12 Chaussures, coiffures, etc.	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
13 Ouvrages en pierre, plâtre, ciment	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
14 Pierres gemmes et métaux précieux	13,9	14,8	14,0	16,0	12,6	11,5
7102 Diamants, non montés ni sertis	4,6	4,4	5,0	6,3	5,0	4,4
7108 Or, sous formes brutes ou mi-ouvrées	7,7	8,3	7,1	7,2	6,4	6,0
15 Métaux communs et ouvrages en ces métaux	6,3	6,7	5,8	6,1	6,5	6,3
72 Fonte, fer et acier	2,8	3,0	2,1	2,2	2,4	2,3
16 Machines, matériel électrique	14,5	18,1	18,4	18,5	18,7	19,5
84 Machines, appareils et engins mécaniques	7,1	8,6	8,3	8,1	8,5	9,1
85 Machines électriques et leurs parties	7,4	9,4	10,0	10,4	10,1	10,4
17 Matériel de transport	3,3	3,9	5,0	4,0	3,9	4,4
18 Instruments et appareils de précision	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
19 Armes et munitions	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
20 Marchandises et produits divers	0,5	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
21 Objets d'art, de collection ou d'antiquité	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Autres	2,5	2,7	2,4	0,5	0,5	0,4

Source: Calculs de l'OMC, sur la base des données du Département du commerce. Adresse consultée: <https://commerce-app.gov.in/eidb/default.asp>.

Tableau A1. 3 Exportations de marchandises par destination, 2014-2020

(Milliards d'USD)

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Exportations totales	310,3	262,3	275,9	303,5	330,1	313,2
	(% des exportations totales)					
Amériques	19,1	20,2	19,9	20,7	20,9	22,3
États-Unis	13,7	15,4	15,3	15,8	15,9	17,0
Autres pays d'Amérique	5,3	4,7	4,6	4,9	5,0	5,3
Brésil	1,9	1,0	0,9	1,0	1,2	1,3
Europe	18,4	19,7	19,8	20,0	19,7	19,5
UE-28	16,2	17,4	17,6	17,8	17,5	17,4
Royaume-Uni	3,0	3,4	3,1	3,2	2,8	2,8
Pays-Bas	2,0	1,8	1,8	2,1	2,7	2,7
Allemagne	2,4	2,7	2,6	2,9	2,7	2,6
Belgique	1,8	1,9	2,1	2,0	2,0	1,9
France	1,6	1,8	1,9	1,6	1,6	1,6
Italie	1,6	1,6	1,8	1,9	1,7	1,6
AELE	0,4	0,6	0,4	0,5	0,5	0,5
Autres pays d'Europe	1,8	1,6	1,7	1,7	1,7	1,6
Turquie	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,6
Communauté d'États indépendants (CEI)	1,1	0,9	1,0	1,0	1,1	1,3
Afrique	10,6	9,5	8,4	8,2	8,7	9,3
Afrique du Sud	1,7	1,4	1,3	1,3	1,2	1,3
Moyen-Orient	19,5	18,9	18,0	15,9	15,9	16,3
Émirats arabes unis	10,6	11,6	11,3	9,3	9,1	9,2
Arabie saoudite, Royaume d'	3,6	2,4	1,9	1,8	1,7	2,0
Asie	30,1	29,9	31,9	33,4	33,0	30,5
Chine	3,8	3,4	3,7	4,4	5,1	5,3
Japon	1,7	1,8	1,4	1,6	1,5	1,4
Autres pays d'Asie	24,5	24,7	26,9	27,4	26,4	23,7
Hong Kong, Chine	4,4	4,6	5,1	4,8	3,9	3,5
Singapour	3,2	2,9	3,5	3,4	3,5	2,8
Bangladesh	2,1	2,3	2,5	2,8	2,8	2,6
Népal	1,5	1,5	2,0	2,2	2,4	2,3
Malaisie	1,9	1,4	1,9	1,9	1,9	2,0
Viet Nam	2,0	2,0	2,5	2,6	2,0	1,6
Corée, République de	1,5	1,3	1,5	1,5	1,4	1,5
Thaïlande	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,4
Indonésie	1,3	1,1	1,3	1,3	1,6	1,3
Autres pays	1,3	0,9	0,9	0,8	0,9	0,8
<i>Pour mémoire:</i>						
ASEAN	10,3	9,6	11,2	11,3	11,4	10,1
APEC	39,6	40,6	43,0	44,4	44,0	43,6

Source: Calculs de l'OMC, sur la base des données du Département du commerce. Adresse consultée: <https://commerce-app.gov.in/eidb/default.asp>.

Tableau A1. 4 Importations de marchandises par origine, 2014-2020

(Milliards d'USD)

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Importations totales	448,0	381,0	384,4	465,6	514,1	474,0
	(% des importations totales)					
Amériques	12,5	12,1	12,2	12,0	12,7	12,9
États-Unis	4,9	5,7	5,8	5,7	6,9	7,5
Autres pays d'Amérique	7,6	6,4	6,3	6,3	5,8	5,3
Europe	16,5	17,0	16,0	15,0	15,4	15,0
UE-28	11,0	11,5	11,0	10,3	11,4	10,8
Allemagne	2,9	3,2	3,0	2,9	2,9	2,8
Belgique	2,4	2,2	1,7	1,3	2,0	1,9
Royaume-Uni	1,1	1,4	1,0	1,0	1,5	1,4
AELE	5,2	5,2	4,6	4,2	3,6	3,7
Suisse	4,9	5,1	4,5	4,1	3,5	3,6
Autres pays d'Europe	0,4	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5
Communauté d'États indépendants (CEI)	1,7	1,9	2,4	2,8	1,8	2,5
Fédération de Russie	0,9	1,2	1,4	1,8	1,1	1,5
Afrique	8,7	8,4	7,5	8,1	8,0	8,0
Nigéria	3,1	2,6	2,0	2,0	2,1	2,2
Afrique du Sud	1,5	1,6	1,5	1,5	1,3	1,5
Moyen-Orient	24,9	19,9	20,9	20,6	23,1	22,9
Émirats arabes unis	5,8	5,1	5,6	4,7	5,8	6,4
Arabie saoudite, Royaume d'	6,3	5,3	5,2	4,7	5,5	5,7
Iraq	3,2	2,8	3,0	3,8	4,4	5,0
Qatar	3,3	2,4	2,0	1,8	2,1	2,0
Koweït, État du	3,0	1,3	1,2	1,5	1,4	2,0
Asie	34,0	38,5	39,1	39,4	38,9	38,8
Chine	13,5	16,2	15,9	16,4	13,7	13,8
Japon	2,3	2,6	2,5	2,4	2,5	2,6
Autres pays d'Asie	18,3	19,7	20,6	20,7	22,7	22,4
Hong Kong, Chine	1,2	1,6	2,1	2,3	3,5	3,6
Corée, République de	3,0	3,4	3,3	3,5	3,3	3,3
Indonésie	3,3	3,4	3,5	3,5	3,1	3,2
Singapour	1,6	1,9	1,8	1,6	3,2	3,1
Malaisie	2,5	2,4	2,3	1,9	2,1	2,1
Australie	2,3	2,3	2,9	3,0	2,6	2,1
Viet Nam	0,7	0,7	0,9	1,1	1,4	1,5
Thaïlande	1,3	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4
Autres pays	1,7	2,3	1,9	2,0	0,0	0,0
<i>Pour mémoire:</i>						
ASEAN	10,0	10,5	10,6	10,1	11,5	11,7
APEC	41,3	46,7	47,7	48,9	48,5	49,2

Source: Calculs de l'OMC, sur la base des données du Département du commerce. Adresse consultée: <https://commerce-app.gov.in/eidb/default.asp>.

Tableau A2. 1 Secteurs dans lesquels l'IED est limité, avril 2020

Secteur	Limite de la participation étrangère/procédure	Conditions additionnelles
Agriculture	L'IED n'est pas autorisé, sauf dans les secteurs ci-après, dans lesquels l'IED jusqu'à 100% est automatique:	
i) floriculture, horticulture, et culture de légumes et de champignons dans des conditions contrôlées;	100%/automatique	
ii) développement et production de semences et de matériel végétal de plantation;		
iii) élevage (y compris de chiens), pisciculture, aquaculture et apiculture; et		
iv) services liés à l'agriculture et aux secteurs connexes.		
Thé, y compris les plantations; plantations de café; plantations d'hévéas; plantations de cardamome; plantations de palmiers; plantations d'olivier	100%/automatique	Autorisation préalable obligatoire du gouvernement de l'État concerné en cas de changement projeté d'affectation des terres.
Industries extractives et pétrole		
Extraction et séparation des minéraux et minerais titanifères et activités à valeur ajoutée et intégrées connexes, aux conditions établies par la réglementation sectorielle et par la Loi de 1957 sur les mines et les minéraux (développement et réglementation)	100%/gouvernement	Pour la séparation des minéraux et minerais titanifères: i) des installations à valeur ajoutée et permettant le transfert de technologies doivent être établies en Inde; ii) les activités d'élimination des résidus au cours de la séparation des minerais doivent être conformes aux règlements définis par le Conseil de réglementation de l'énergie atomique, tels que les Règles de 2004 sur l'énergie atomique (radioprotection) et les Règles de 1987 sur l'énergie atomique (élimination sûre des déchets radioactifs); et iii) l'IED n'est pas autorisé dans l'extraction minière des substances réglementées énoncées dans la notification n° S.O. 61(E) du 18 janvier 2006, publiée par le Département de l'énergie atomique.
Raffinage du pétrole par des entreprises publiques sans cession ou dilution de la participation nationale dans les entreprises publiques existantes	49%/automatique	
Énergie		
Bourses d'échange de l'électricité établies dans le cadre du Règlement de 2010 de la Commission centrale de réglementation de l'électricité (marché de l'électricité)	49%/automatique	Les investisseurs/entités non résidents, y compris les personnes agissant de concert, ne peuvent pas détenir plus de 5% du capital de ces entreprises; et l'IED doit être conforme aux règlements de la SEBI, aux autres lois/règlements applicables et aux conditions de sécurité et autres.

Secteur	Limite de la participation étrangère / procédure	Conditions additionnelles
Secteur manufacturier		
<i>Produits pharmaceutiques</i>		
Existants (sauf pour la fabrication de dispositifs médicaux)	100% (automatique jusqu'à 74%; approbation du gouvernement requise au-dessus de 74%)	i) La clause de "non-concurrence" n'est pas autorisée, en passant par la voie automatique ou après approbation préalable du gouvernement, sauf dans des circonstances exceptionnelles avec l'autorisation du gouvernement; ii) l'investisseur et le bénéficiaire potentiels doivent fournir un certificat et une demande d'investissement étranger (comme dans l'annexe 10); iii) le gouvernement peut intégrer des conditions appropriées pour l'investissement dans les installations existantes au moment de l'octroi de l'autorisation; et iv) sous réserve de conditions additionnelles ^a
<i>Défense</i>		
Secteur de la défense, soumis au régime de licences industrielles établi par la Loi de 1951 sur l'industrie (développement et réglementation); et fabrication d'armes légères et de munitions en vertu de la Loi sur les armes de 1959	100% (automatique jusqu'à 49%, approbation du gouvernement requise au-dessus de 49%) selon la probabilité que l'investissement permette d'accéder à une technologie moderne ou pour d'autres raisons	i) L'injection de nouveaux IED par la voie automatique dans une entreprise ne demandant pas de licence industrielle qui modifie la structure du capital, ou le transfert de capital par un investisseur existant à un investisseur étranger nécessite l'approbation préalable du gouvernement; ii) le DPIIT, en consultation avec les ministères de la défense et des affaires étrangères examine les demandes de licence et délivre les licences; iii) sous réserve de l'obtention d'une attestation de sécurité et du respect des lignes directrices du Ministère de la défense; iv) le bénéficiaire doit pouvoir concevoir et développer les produits lui-même; et v) l'entreprise et l'installation de fabrication doivent fournir des services d'entretien et d'assistance pour le produit fabriqué en Inde tout au long de son cycle de vie.
<i>Services</i>		
<i>Services de communication</i>		
<i>Services de radiodiffusion</i>		
- Radiodiffusion MF de terre (radio FM)	49%/gouvernement	Les conditions d'octroi d'une autorisation pour la création de stations de radio FM sont précisées périodiquement par le Ministère de l'information et de la radiodiffusion.
- Chaînes de télévision de liaison montante traitant de l'actualité	49%/gouvernement	
- Téléchargement/diffusion en continu de l'actualité sur les médias numériques	26%/gouvernement	
<i>Presse écrite</i>		
- Publication de journaux d'information et de magazines traitant de l'actualité	26%/gouvernement	
- Publication d'éditions indiennes de magazines étrangers traitant de l'actualité	26%/gouvernement	L'IED est également soumis aux lignes directrices pour la publication d'éditions indiennes de magazines étrangers traitant de l'actualité publiées par le Ministère de l'information et de la radiodiffusion le 4 décembre 2008.

Secteur	Limite de la participation étrangère / procédure	Conditions additionnelles
- Publication et impression de magazines scientifiques et techniques, de journaux spécialisés et de périodiques, conformément au cadre juridique applicable et aux lignes directrices publiées en la matière par le Ministère de l'information et de la radiodiffusion	100%/gouvernement	IED par le propriétaire du journal étranger original dont l'édition en fac-similé doit être publiée en Inde. Publication seulement par une société constituée ou enregistrée en Inde conformément à la Loi sur les sociétés et conformément aux lignes directrices pour la publication de journaux et de périodiques traitant de l'actualité et la publication d'éditions en fac-similé de journaux étrangers publiées par le Ministère de l'information et de la radiodiffusion le 31 mars 2006, telles que modifiées.
- Publication d'éditions en fac-similé de journaux étrangers	100%/gouvernement	
<i>Services de télécommunication</i>		
- Services de télécommunication Tous les fournisseurs d'infrastructures de services de télécommunication ^b , de catégorie I (fournissant fibres noires, droit de passage, espaces de conduite et pylônes), sauf les autres fournisseurs de services	100% (automatique jusqu'à 49%; approbation du gouvernement requise au-dessus de 49%)	Sous réserve du respect des conditions en matière de licences et de sécurité par les titulaires de licence ainsi que par les investisseurs, telles que notifiées périodiquement par le Département des télécommunications, à l'exception des "autres fournisseurs de services" pour lesquels l'IED est autorisé jusqu'à 100% selon la voie automatique.
Satellites (mise en place et exploitation)	100%/gouvernement	Conditions établies par les directives sectorielles du Département de la recherche spatiale/ISRO.
<i>Services financiers</i>		
- Banques (secteur privé)	74% (y compris les investisseurs institutionnels étrangers) (automatique jusqu'à 49%; approbation du gouvernement au-dessus de 49% jusqu'à 74%)	Au moins 26% du capital libéré doit être détenu par des résidents, sauf pour les filiales de banques étrangères contrôlées à 100%.
- Banques (secteur public)	20% (IED et investissements de portefeuille)/gouvernement	Conditions établies par la Loi de 1970 et de 1980 sur les sociétés bancaires (acquisition et cession d'établissements).
- Bourses	49%/automatique	Conditions établies par la Loi de 1952 sur les contrats à terme (Réglementation).
- Sociétés d'infrastructures sur le marché des valeurs (bourses des valeurs, bourses des matières premières, dépositaires et chambres de compensation conformément aux règlements de la SEBI)	49%/automatique	Conditions établies par le Règlement de 2012 sur les transactions boursières (bourses et chambres de compensation) et le Règlement de 1996 sur la Commission des opérations de bourses (dépositaires et représentants), tel que modifié, et d'autres lignes directrices/réglementations publiées par le gouvernement central, la SEBI et la Banque centrale de l'Inde.
- Compagnies d'assurance	49% (y compris les investisseurs de portefeuille) /automatique	Approbation/licence obligatoire délivrée par l'Office de réglementation et de développement de l'assurance (IRDAI).
Intermédiaires et intermédiaires d'assurance, y compris courtiers en assurance et en réassurance, assureurs conseils, agence d'assurance, gestionnaires pour le compte de tiers, inspecteurs et évaluateurs, et toute autre entité pouvant être notifiée par l'IRDAI	100% (y compris les investisseurs de portefeuille) /automatique	Approbation/licence obligatoire délivrée par l'IRDAI.
- Secteur des pensions	49%/automatique	Conformément à la Loi de 2013 sur l'Office de réglementation et de développement des fonds de pension.

Secteur	Limite de la participation étrangère / procédure	Conditions additionnelles
<i>Services de transport aérien</i> Services réguliers de transport aérien/ transport intérieur de passagers	49%/automatique (100% pour les ressortissants indiens non résidents/ automatique)	Les compagnies étrangères peuvent investir dans le capital des compagnies offrant des services de transport aérien de marchandises et de transport par hélicoptère ou hydravion; elles peuvent aussi investir dans le capital des compagnies indiennes (sauf Air India) offrant des services de transport aérien régulier et non régulier, jusqu'à concurrence de 49% de leur capital libéré (IED et investissements institutionnels/de portefeuille étrangers), sous réserve de l'approbation préalable du gouvernement et de respect des règles pertinentes de la SEBI et des autres règles et réglementations applicables.
Services de transport aérien régional	Approbation du gouvernement au-dessus de 49%	
Agences de sécurité privées	74% (automatique jusqu'à 49%; approbation du gouvernement au-dessus de 49% et jusqu'à 74%)	Conditions établies par la Loi de 2005 réglementant les agences de sécurité privées, telle que modifiée.
<i>Services de distribution</i> Commercialisation		
- Commerce de détail de produits à marques multiples	51%/gouvernement	Les produits agricoles frais doivent être sans marque. IED minimum de 100 millions d'USD, dont au moins 50% doivent être investis dans l'infrastructure de base dans un délai de 3 ans; au moins 30% de l'approvisionnement, en valeur d'achat des produits fabriqués/ transformés, doivent provenir de petites industries indiennes, l'investissement total en usines et en machines ne devant pas dépasser 2 millions d'USD. L'exigence d'achat doit être satisfaite en moyenne sur 5 ans à compter du 1 ^{er} avril de l'année de réception de la première tranche d'IDE, puis chaque année. Le gouvernement a un droit de préemption concernant l'achat de produits agricoles. Sous réserve également du respect des politiques des gouvernements des États.

- a) i) Les niveaux de production des médicaments figurant dans la Liste nationale des médicaments essentiels et/ou des consommables, et l'approvisionnement du marché intérieur au moment de l'investissement étranger doivent être maintenus au cours des 5 années suivantes à un niveau quantitatif absolu. Le niveau de référence correspond au niveau le plus élevé de production des médicaments figurant dans la Liste nationale des médicaments essentiels et/ou des consommables au cours des trois exercices financiers précédant immédiatement l'année de l'investissement étranger; ii) les dépenses en R&D doivent être maintenues en valeur pendant 5 ans, à un niveau quantitatif absolu au moment de l'investissement. Le niveau de référence correspond au niveau le plus élevé de dépenses en R&D engagées au cours de l'un des 3 exercices financiers précédant immédiatement l'investissement étranger; iii) des informations complètes sur le transfert de technologie, le cas échéant, ainsi que sur l'investissement réalisé dans l'entreprise doivent être fournis au ministère compétent. Le ministère compétent (Ministère de la santé et du bien-être de la famille, Département des produits pharmaceutiques, ou tout autre organisme de réglementation, tel que notifié par le gouvernement central) contrôle le respect de ces conditions.
- b) Y compris les services de catégorie I des fournisseurs d'infrastructures, à savoir les services de base, les services de téléphonie cellulaire, les services d'accès unifié, les licences unifiées (services d'accès), les licences unifiées, les services de communication longue distance nationale et internationale, les services commerciaux V-SAT, les services publics mobiles de radiocommunication à ressources partagées, les services de communications personnelles mobiles mondiales, tous les types de licences pour les fournisseurs de services Internet, les services de messagerie vocale/de textes audio/de commutation de messages uniques, les services de revente de circuits loués privés internationaux et les services de portabilité des numéros de téléphone mobile.

Source: DPIIT, *Consolidated FDI Policy Circular of 2017*, 28 août 2017; Politique en matière d'IED 2019, révisée le 19 septembre 2019. Adresse consultée: https://static.investindia.gov.in/2019-09/FDI%20Policy%202019%20revised_19%20Sept%202019.pdf; et communiqués de presse de 2020.

Tableau A3. 1 Récapitulatif des droits, 2019/20

	Droits NPF appliqués				Droits consolidés
	Nombre de lignes	Moyenne (%)	Écart-type	Fourchette (%)	Fourchette (%)
Total	11 755	13,9 (14,9)	(14,5) 18,8	0-150 (0-637,7)	0-300
SH 01-24	1 653	36,1	26,7	0-150	10-300
SH 25-97	10 102	10,4 (11,6)	7,3 (15,1)	0-100 (0-637,7)	0-150
Par catégorie de l'OMC					
Produits agricoles (définition OMC)	1 502	34,8	29,1	0-150	10-300
Animaux et produits d'origine animale	124	30,4	14,3	5-100	35-150
Produits laitiers	33	34,2	9,9	30-60	40-150
Fruits, légumes et plantes	380	28,1 (28,0)	15,8	0-100	10-150
Café et thé	75	74,8	33,6	30-100	55-150
Céréales et préparations à base de céréales	142	32,7	16,8	0-80	35-150
Graines oléagineuses, graisses, huiles et leurs produits	208	26,7	12,7	0-80	15-300
Sucres et sucreries	41	35,4	14,9	10-60	45-150
Boissons, spiritueux et tabacs	128	81,1	56,8	5-150	35-150
Coton	11	2,7	8,6	0-30	100-150
Autres produits agricoles, n.d.a.	360	25,1	15,9	0-70	10-150
Produits non agricoles (définition OMC)	1 253	10,8 (12,0)	6,7 (14,7)	0-100 (0-637,7)	0-150
Poissons et produits de la pêche	325	29,7	2,9	0-30	35-150
Minéraux et métaux	1 920	8,7	3,8	0-40	0-55
Produits chimiques et fournitures pour la photographie	2 526	8,3	2,3	0-20	0-150
Bois, pâte, papier et meuble	552	9,7	3,5	0-20	25-40
Textiles	1 557	12,3 (18,2)	4,9 (29,9)	5-25 (5-637,7)	20-40
Vêtements	397	19,6 (27,1)	1,8 (26,0)	10-20 (10-246)	35-40
Cuir, caoutchouc, chaussures et articles de voyage	324	12,8 (12,7)	8,0 (7,9)	0-70 ^a	3-40
Machines non électriques	1 109	7,5	2,9	0-20	0-40
Machines électriques	543	7,9	4,2	0-20	0-40
Matériel de transport	298	23,0	16,1	0-100 ^b	3-40
Produits non agricoles, n.d.a.	683	10,5	4,9	0-25	0-40
Pétrole	19	5,0 (4,7)	0,0 (1,1)	0-5 (5-5)	s.o.
Par section du SH					
01 Animaux vivants et produits d'origine animale	498	30,1	6,6	0-100	35-150
02 Produits du règne végétal	605	35,9 (35,8)	25,6	0-100	10,0-150
03 Graisses et huiles	121	31,8	11,1	7,5-80	15-300
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	429	44,8	40,2	0-150	35-150
05 Produits minéraux	322	4,9	2,9	0-40	5-55
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	2 295	8,6	3,3	0-25	0-150
07 Matières plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières	583	10,0 (9,9)	4,3 (4,1)	3-70 ^a	3-40
08 Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières	134	6,8	4,7	0-10	25-100
09 Bois et ouvrages en bois	247	8,8	2,1	5-10	25-40
10 Pâte de bois, papier et carton	272	9,2	2,5	0-20	25-40
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	1 908	13,8 (20,1)	5,6 (29,7)	0-30 (0-637,7)	20-150
12 Chaussures, coiffures, etc.	105	18,7	7,0	10-25	s.o.
13 Ouvrages en pierres, plâtre, ciment	258	10,6	4,8	5-40	0-40
14 Pierres gemmes et métaux précieux, perles	91	11,9	6,4	0-20	40-40
15 Métaux communs et ouvrages en ces métaux	1 267	9,0	2,7	0-15	25-40
16 Machines, matériel électrique, etc.	1 685	7,7	3,4	0-20	0-40

	Droits NPF appliqués				Droits consolidés
	Nombre de lignes	Moyenne (%)	Écart-type	Fourchette (%)	Fourchette (%)
17 Matériel de transport	317	22,2	16,0	0-100 ^b	3-40
18 Instruments et appareils de précision	352	8,9	4,3	0-20	0-40
19 Armes et munitions	20	10,0	0,0	10-10	s.o.
20 Marchandises et produits divers	229	15,0	5,2	0-20	35-40
21 Objets d'art, etc.	17	8,2	3,8	0-10	s.o.

s.o. Sans objet.

- a Les lignes tarifaires dont les taux appliqués sont de 70% ne sont pas consolidées.
b Les lignes tarifaires dont les taux appliqués sont de 100% ne sont pas consolidées.

Note: Les calculs des moyennes sont fondés sur le niveau des lignes tarifaires nationales (à 8 chiffres). Les chiffres entre parenthèses incluent les équivalents *ad valorem* (EAV), lorsqu'ils sont disponibles. Pour les droits alternatifs, lorsque les EAV n'étaient pas disponibles, seule la partie *ad valorem* du taux a été utilisée.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités; et Ministère du commerce et de l'industrie, Département du commerce. Adresse consultée: <https://commerce-app.gov.in/eidb/default.asp>.

Tableau A3. 2 Récapitulatif des droits de l'Inde, 2020/21

	Droits NPF appliqués				Droits consolidés
	Nombre de lignes	Moyenne (%)	Écart-type	Fourchette (%)	Fourchette (%)
Total	11 900	14,3 (15,4)	15,1 (19,2)	0-150 (0-637,7)	0-300
SH 01-24	1 682	37,5	27,3	0-150	10-300
SH 25-97	10 218	10,5 (11,7)	6,4 (14,7)	0-100 (0-637,7)	0-150
Par catégorie de l'OMC					
Produits agricoles (définition OMC)	1 523	36,5	29,6	0-150	10-300
Animaux et produits d'origine animale	124	30,2	14,5	0-100	35-150
Produits laitiers	33	36,7	9,7	30-60	40-150
Fruits, légumes et plantes	398	29,0 (28,9)	16,3	0-100	10-150
Café et thé	75	74,8	33,6	30-100	55-150
Céréales et préparations à base de céréales	149	35,1	18,8	0-100	35-150
Graines oléagineuses, graisses, huiles et leurs produits	206	35,1	22,6	7,5-100	15-300
Sucres et sucreries	41	47,0	30,3	25-100	45-150
Boissons, spiritueux et tabacs	125	79,4	56,5	5-150	35-150
Coton	11	2,7	8,6	0-30	100-150
Autres produits agricoles, n.d.a.	361	25,3	15,7	0-70	10-150
Produits non agricoles (définition OMC)	10 377	11,1 (12,3)	7,1 (14,9)	0-100 (0-637,7)	0-150
Poissons et produits de la pêche	330	29,7	2,9	0-30	35-150
Minéraux et métaux	1 959	8,9	4,5	0-40	0-55
Produits chimiques et fournitures pour la photographie	2 563	8,3	2,3	0-20	0-150
Bois, pâte, papier et meuble	550	10,0	4,4	0-25	25-40
Textiles	1 558	12,4 (18,3)	5,0 (29,9)	2,5-35 (2,5-637,7)	20-40
Vêtements	416	19,7 (27,1)	1,8 (25,8)	10-20 (10-246)	35-40
Cuir, caoutchouc, chaussures et articles de voyage	324	15,4 (15,3)	10,7 (10,6)	0-70 ^a	3-40
Machines non électriques	1 110	7,7	3,2	0-20	0-40
Machines électriques	536	8,5	4,7	0-20	0-40
Matériel de transport	298	24,2	15,9	0-100 ^b	3-40
Produits non agricoles, n.d.a.	682	11,3	6,6	0-60	0-40
Pétrole	51	4,6 (4,5)	1,0 (1,2)	0-5	s.o.
Par section du SH					
01 Animaux vivants et produits d'origine animale	503	30,2	6,8	0-100	35-150
02 Produits du règne végétal	631	36,6 (36,5)	25,7	0-100	10,0-150
03 Graisses et huiles	122	45,1	23,3	7,5-100	15-300
04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	426	45,3	40,0	0-150	35-150
05 Produits minéraux	360	5,0	3,8	0-40	5-55
06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes	2 319	8,6	3,3	0-25	0-150
07 Matières plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières	593	10,0	4,3 (4,1)	3-70 ^a	3-40
08 Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières	134	9,5	5,6	0-15	25-100
09 Bois et ouvrages en bois	247	8,8	2,1	5-10	25-40
10 Pâte de bois, papier et carton	270	9,2	2,3	0-10	25-40
11 Matières textiles et ouvrages en ces matières	1 928	13,8 (20,2)	5,6 (29,7)	0-30 (0-637,7)	20-150
12 Chaussures, coiffures, etc.	105	25,1	11,3	10-35	s.o.
13 Ouvrages en pierres, plâtre, ciment	258	11,5	5,4	5-40	0-40
14 Pierres gemmes et métaux précieux, perles	123	9,7	6,8	0-20	40-40
15 Métaux communs et ouvrages en ces métaux	1 268	9,4	3,4	0-20	25-40
16 Machines, matériel électrique, etc.	1 679	8,0	3,8	0-20	0-40
17 Matériel de transport	317	23,3	15,8	0-100 ^b	3-40

	Droits NPF appliqués				Droits consolidés
	Nombre de lignes	Moyenne (%)	Écart-type	Fourchette (%)	Fourchette (%)
18 Instruments et appareils de précision	351	8,9	4,3	0-20	0-40
19 Armes et munitions	20	10,0	0,0	10-10	s.o.
20 Marchandises et produits divers	229	17,8	8,5	0-60	35-40
21 Objets d'art, etc.	17	8,2	3,8	0-10	s.o.

s.o. Sans objet.

a Les lignes tarifaires dont les taux appliqués sont de 70% ne sont pas consolidées.

b Les lignes tarifaires dont les taux appliqués sont de 100% ne sont pas consolidées.

Note: Les calculs des moyennes sont fondés sur le niveau des lignes tarifaires nationales (à 8 chiffres). Les chiffres entre parenthèses incluent les équivalents *ad valorem* (EAV), lorsqu'ils sont disponibles. Pour les droits mixtes, lorsque les EAV n'étaient pas disponibles, seule la partie *ad valorem* du taux a été utilisée.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités; et Ministère du commerce et de l'industrie, Département du commerce. Adresse consultée: <https://commerce-app.gov.in/eidb/default.asp>.

Tableau A3. 3 Subventions notifiées à l'OMC, 2015–2019

Programme	Forme de la subvention	Objectif général	En vigueur / mise en œuvre	Notification
Niveau du gouvernement central				
Programme central de subventions à l'investissement en capital pour les États du Jammu et Cachemire, de l'Himachal Pradesh et de l'Uttarakhand. http://www.dipp.nic.in .	Exonération de l'impôt sur le revenu Prêts bonifiés pour le fonds de roulement Remboursement des primes d'assurance Subventions à l'investissement en capital	Stimuler l'industrialisation	2002-2017	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019
Programme de développement industriel, 2017, pour les États du Jammu-et-Cachemire, de l'Himachal Pradesh et de l'Uttarakhand				G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Programme de développement intégré du secteur du cuir	Don correspondant à 20 à 30% du coût des installations et des machines, jusqu'à concurrence de 30 millions d'INR par ligne de produits	Modernisation de l'industrie	2005-2020	G/SCM/N/284/IND, 27 octobre 2016; G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019
Politique de promotion de l'industrie et des investissements dans le nord-est	Incitations fiscales Exonération des droits d'accise et de l'impôt sur le revenu Prêts bonifiés pour le fonds de roulement Remboursement des primes d'assurance Subventions à l'investissement en capital	Développement des régions défavorisées	2007-2017 Maintenu jusqu'en 2027	G/SCM/N/284/IND, 27 octobre 2016 G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019
Programme de subventions au transport de marchandises	Don Subvention couvrant 50 à 90% des coûts du transport pour les matières premières et les produits finis entre l'unité de production et la zone ferroviaire désignée Aucune subvention n'est accordée pour la circulation de marchandises entre États	Développement des régions reculées	2013-2016 Maintenu jusqu'en 2021	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019
Programme de développement industriel du nord-est	Don et remboursement des taxes	Stimuler l'industrialisation	2017-2022	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Programme pour l'accélération de la fabrication et de l'adoption des véhicules hybrides et électriques	Subvention à la consommation Réduction des prix du marché	Environnement	2015-2019	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019
Programme de renforcement de la compétitivité du secteur indien des biens d'équipement	Don	Modernisation technologique dans le secteur manufacturier	2014 – non précisé; en cours	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019
Politique de subventions et d'aide financière à la construction navale	Don	Stimuler le secteur de la construction navale	2016-2026	G/SCM/N/284/IND, 27 octobre 2016 G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019

Programme	Forme de la subvention	Objectif général	En vigueur / mise en œuvre	Notification
Fonds de modernisation technologique Fonds de modernisation technologique modifié / Fonds de modernisation technologique restructuré révisé	Remboursement des intérêts payés	Modernisation technologique dans l'industrie	1999-2022	G/SCM/N/284/IND, 27 octobre 2016 G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019
Programme de "marché cible"	Exemption de droits	Stimuler les exportations	Supprimé en 2015	G/SCM/N/284/IND, 27 octobre 2016
Programme de "produits cibles"	Exemption de droits	Stimuler les exportations	Supprimé en 2015	G/SCM/N/284/IND, 27 octobre 2016
Programme de "produits cibles liés au marché"	Exemption de droits	Stimuler les exportations	Supprimé en 2015	G/SCM/N/284/IND, 27 octobre 2016
Programmes de subvention au niveau des gouvernements des États				
Andhra Pradesh				
Programmes (incitations) au titre de la Politique de développement industriel, 2015-2020	Don Remboursement d'impôt	Développement industriel	2015-2020	G/SCM/N/284/IND/Suppl.1, 5 septembre 2017 G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019 G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Bihar				
Politique d'incitations en faveur de l'industrie, 2006	Don Exonération fiscale	Croissance industrielle équilibrée	2006-2011	G/SCM/N/284/IND/Suppl.1, 5 septembre 2017
Politique de promotion des investissements industriels, 2016.	Don Exonération fiscale Remboursement d'impôt Bonification d'intérêt	Développement industriel	2016-2021	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019, G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Chhattisgarh				
Programmes au titre de la Politique industrielle, 2014-2019	Don Exonération fiscale Remboursement d'impôt	Développement industriel	2014-2019	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Gujarat				
Aide financière sous la forme d'un remboursement du montant net de la TVA/GST d'État accordée aux MPME, grandes, méga et ultra-méga entreprises industrielles	Remboursement d'impôt	Développement industriel	2016-2021	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019 G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Aide financière sous la forme d'un remboursement du montant net de la TVA/GST d'État accordée aux MPME	Remboursement d'impôt	Développement industriel	2015-2019	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Programme d'incitations de l'État du Gujarat pour les entreprises du secteur de l'aérospatiale et de la défense	Remboursement d'impôt	Développement industriel	2016-2025	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Nouvelle politique industrielle 2015: Programme d'aide aux industries à forte intensité de main-d'œuvre	Remboursement d'impôt	Développement des industries à forte intensité de main-d'œuvre	2015-2019	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019

Programme	Forme de la subvention	Objectif général	En vigueur / mise en œuvre	Notification
Programme d'aide aux mégaprojets/projets innovants	Remboursement d'impôt	Stimuler certains secteurs prioritaires	2016-2021	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Programmes au titre de la Politique textile de l'État du Gujarat, 2012	Bonification d'intérêt Subvention des tarifs de l'énergie Aide concernant la TVA/taxe sur les marchandises et les services	Renforcer les chaînes de valeur dans l'industrie textile	2013-2019	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Haryana				
Programmes au titre de la Politique de promotion des entreprises, 2015	Don Exonération fiscale	Développement industriel	2015 – aucune date de fin précisée	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019
Himachal Pradesh				
Mukhya Mantri Swawlamban Yojna	Diverses subventions (par exemple, intérêts, énergie et capital)	Attirer les investissements Stimuler l'innovation Promouvoir le travail indépendant	2019 – aucune date de fin précisée	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Règles relatives à l'octroi d'incitations, de concessions et d'installations aux unités industrielles dans l'État de l'Himachal Pradesh de 2004 telles que modifiées jusqu'au 17 juillet 2018 (règles relatives aux incitations)	Remboursement/exonération d'impôt Aide à la commercialisation Dons Terrains à des taux concessionnels		2004 – aucune date de fin précisée	
Programme du ministre principal en faveur des start-up, des projets innovants et des nouvelles industries			2016 – aucune date de fin précisée	
Mission d'État sur les activités de transformation des produits alimentaires			2016 – aucune date de fin précisée	
Programme de formation fondé sur le génie rural			2013 – aucune date de fin précisée	
Jharkhand				
Politique industrielle	Dons Concessions Exemptions	Croissance industrielle	2001 – aucune date de fin précisée	G/SCM/N/284/IND/Suppl.1, 5 septembre 2017
Kerala				
Programme de soutien aux entrepreneurs, 2012 (Politique industrielle 2012-2013)	Dons	Stimuler l'investissement et l'innovation	2012-2019	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Programme de bonification d'intérêts en faveur des nano entreprises familiales (Politique industrielle 2017-2018)	Bonification d'intérêt	Stimuler l'emploi	2017-2019	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Karnataka				
Programmes de subvention au titre de la politique industrielle 2014/19	Prêts sans intérêt Remboursement d'impôt Dons	Stimuler l'industrialisation	2014-2019	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019

Programme	Forme de la subvention	Objectif général	En vigueur / mise en œuvre	Notification
Madhya Pradesh				
Programmes au titre de la politique de promotion industrielle, 2014 (telle que modifiée en 2018)	Dons Exemptions Remboursements Concessions	Stimuler l'industrialisation et l'emploi	2014-2019	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Département de la politique industrielle et de la promotion de l'investissement				
Maharashtra				
Programme de mesures d'incitation de 2007	Exonération fiscale Remboursement d'impôt Bonification d'intérêt Subvention à l'électricité	Croissance économique durable	2007-2013	G/SCM/N/284/IND/Suppl.1, 5 septembre 2017
Programme de mesures d'incitation de 2013	Exonération fiscale Remboursement d'impôt Bonification d'intérêt Subvention à l'électricité	Développement industriel dans les zones peu développées	1964, renouvelé jusqu'en 2013 – aucune date de fin précisée	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019 G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Odisha				
Programme relatif à la TVA (Politique industrielle 2007/15)	Remboursement d'impôt	Développement industriel	2007 – aucune date de fin précisée	G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Pendjab				
Politique textile	Concessions Exemptions Exonération des droits sur l'électricité	Développement de l'industrie textile	2006 – aucune date de fin précisée	G/SCM/N/284/IND/Suppl.1, 5 septembre 2017 G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019 G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Tripura				
Programme d'incitations à la promotion de l'investissement industriel, 2017 (Modification)	Don Remboursement Concessions Remboursement de 25% de la facture d'électricité	Développement industriel	2017-2022	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019 G/SCM/N/343/IND/Suppl.1 G/SCM/N/315/IND/Suppl.3 G/SCM/N/284/IND/Suppl.5 et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4, 18 octobre 2019
Uttarakhand				
Incitations au titre de la Politique relative aux MPME, 2015	Dons Exemptions Remboursements Concessions	Développement des MPME	2015-2020	G/SCM/N/284/IND/Suppl.3 et G/SCM/N/315/IND/Suppl.1, 7 mars 2019
Bengale occidental				
Programme d'incitations de 2004	Exemptions Remboursements	Soutenir les projets industriels de moyenne et grande ampleur	2004-2008	G/SCM/N/284/IND/Suppl.1, 5 septembre 2017
Programme de soutien aux branches de production de 2008	Exemptions Remboursements	Soutenir les projets industriels de moyenne et grande ampleur	2008-2033	G/SCM/N/284/IND/Suppl.1, 5 septembre 2017

Source: Documents de l'OMC G/SCM/N/284/IND du 27 octobre 2016; G/SCM/N/284/IND/Suppl.1 du 5 septembre 2017; G/SCM/N/284/IND/Suppl.3; G/SCM/N/315/IND/Suppl.1 du 7 mars 2019; et G/SCM/N/343/IND/Suppl.1; G/SCM/N/315/IND/Suppl.3; G/SCM/N/284/IND/Suppl.5; et G/SCM/N/253/IND/Suppl.4 du 18 octobre 2019.

Tableau A3. 4 Principales cessions d'actifs, 2014/15-2019/20

CPSE	Exercice	Part du gouvernement central disponible à la cession	Part du gouvernement central après cession (%)
Antrix Corporation Ltd.	2017/18	15,0	100,0
Bharat 22 EFT	2017/18
	2018/19
	2018/19
Bharat Dynamics Ltd.	2015/16
	2017/18	25,0	100,0
	2017/18	12,0	88,0
Bharat Electronics Ltd.	2016/17	0,61	74,41
	2016/17	5,0	69,41
	2017/18	0,25	67,94
	2017/18	5,0	66,72
Bharat Heavy Electricals Ltd.	2018/19	3,15	63,17
Coal India Ltd.	2014/15	10,0	78,65
	2016/17	1,248	79,78
	2018/19	3,19	75,46
	2018/19	0,01	75,12
	2018/19	0,19	72,33
Cochin Shipyard Ltd.	2017/18	25,0	75,0
	2018/19	3,233	75,21
Container Corporation of India Ltd.	2016/17	0,25	56,79
	2015/16	5,0	56,8
CPSE-Exchange Traded Fund	2018/19
	2018/19
	2016/17
Dredging Corporation of India Ltd.	2016/17	0,09	73,47
	2015/16	5,0	73,56
Engineers India Ltd.	2016/17	0,5	59,32
	2015/16	10,0	59,37
	2017/18	6,64	54,17
Garden Reach Shipbuilders and Engineers Ltd.	2017/18	7,5	100
	2018/19	25,5	74,5
Hindustan Aeronautics Ltd.	2017/18	10,0	90,0
	2015/16
	2017/18	7,5	100,0
Hindustan Copper Ltd.	2017/18	6,93	76,05
	2017/18	0,0064	76,046
	2014/15	0,05164	89,95
	2016/17	7,0	82,95
	2017/18	..	82,88
Housing and Urban Development Corporation Ltd.	2017/18	10,193	89,807
HSCC (India) Ltd.	2017/18	25,0	100,0
India Oil Corporation Ltd.	2015/16	10,0	58,57
	2016/17	0,5	58,28
	2018/19	3,3875	53,88
IRCON International Ltd.	2018/19	10	89,18
	2017/18	5	99,71
KIOCL Ltd.	2018/19	1,983	99,06
Manganese Ore India Ltd.	2016/17	5,36	66,21
	2016/17	10	56,21
	2017/18	7,5	56,01
MDL	2017/18	10,0	100,0
Metal and Mineral Trading Corporation of India Ltd.	2014/15	0,073	89,9268
Mishra Dhatu Nigam Ltd.	2018/19	25,0	75,0
MSTC Ltd.	2018/19	25,1	64,75
National Aluminium Company Ltd.	2016/17	6,36	74,57
	2017/18	9,2125	65,38
	2017/18	0,4	64,96

CPSE	Exercice	Part du gouvernement central disponible à la cession	Part du gouvernement central après cession (%)
	2014/15	0,13	80,93
	2018/19	1,8	56,77
National Building Construction Corporation Ltd.	2016/17	15,0	75,0
	2017/18	0,21	74,29
National Fertilizers Ltd.	2014/15	0,29	89,71
	2017/18	15	74,71
National Hydroelectric Power Corporation Ltd.	2016/17	11,36	74,6
	2016/17	0,09	74,51
	2016/17	0,01	74,5
	2018/19	..	73,83
National Mineral Development Company Ltd.	2016/17	5,06	74,94
	2017/18	2,52	73,42
	2018/19	2,56	72,28
National Thermal Power Corporation Ltd.	2014/15	0,04	74,96
	2015/16	5,0	69,96
	2016/17	0,22	69,74
	2017/18	6,63	63,11
	2017/18	0,12	62,99
Neyeli Lignite Corporation Ltd.	2017/18	5,0	84,32
	2018/19	0,48	84,42
	2016/17	0,68	89,32
Oil and Natural Gas Corporation Ltd.	2018/19	0,43	65,22
Oil India Ltd.	2017/18	5,6	66,13
	2018/19
Power Finance Corporation Ltd.	2015/16	5,0	67,8
Rail Vikas Nigam Ltd.	2019/20	..	87,88
Rashtriya Chemicals and Fertilizers Ltd.	2017/18	5,0	75,0
RITES Ltd.	2018/19	12,6	87,4
Rural Electrification Corporation Ltd.	2015/16	5,0	60,64
Security Printing and Minting Corporation of India Ltd.	2017/18	10,0	100,0
SJVN Ltd.	2017/18	5,0	63,93
Steel Authority of India Ltd.	2014/15	5,0	75,0

.. Non disponible.

Source: Département de l'investissement et de la gestion des actifs publics, *Strategic Disinvestment*. Adresse consultée: <https://dipam.gov.in/>.

Tableau A3. 5 Aperçu du régime de protection des DPI, 2019

	Prescriptions	Durée de la protection
Droit d'auteur et droits connexes	Au moment de la création ou de la publication sous forme matérielle	Œuvres littéraires, artistiques, théâtrales et musicale: vie de l'auteur plus 60 ans après son décès; Œuvres anonymes/pseudonymes, œuvres d'entités publiques nationales et internationales: 60 ans à compter de l'année de première publication; Enregistrements sonores, œuvres cinématographiques et émission de radiodiffusion: 60 ans à compter de l'année de première publication; Droits des artistes interprètes ou exécutants: 50 ans à compter du début de l'année civile suivant l'année de l'exécution
Indications géographiques	Les qualités, les caractéristiques, les particularités ou la réputation devraient être essentiellement dus ou liés au lieu de production d'origine	10 ans, renouvelable par périodes successives de 10 ans
Dessins et modèles industriels	Nouveauté; caractère individuel	10 ans à compter de la date de dépôt, renouvelable pour une durée supplémentaire de 5 ans
Schémas de configuration des circuits intégrés semi-conducteurs	Original; distinctif; n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation commerciale en Inde ou dans un pays partie à la Convention pendant plus de 2 ans à compter de la date de dépôt	10 ans à compter de la date de dépôt ou de la date de première exploitation commerciale, la date intervenant le plus tôt étant retenue
Brevets	Nouveauté; activité inventive; application industrielle	20 ans à compter de la date de dépôt
Variétés végétales (obtentions)	Nouveauté; distinctif; homogène; stable	Arbres et cépages: 9 ans à compter de la date d'enregistrement, renouvelable pour une durée supplémentaire de 9 ans; autres variétés: 6 ans à compter de la date d'enregistrement, renouvelable pour une durée supplémentaire de 9 ans
Marques de fabrique et de commerce	Unique; distinctif	10 ans à compter de la date de dépôt, renouvelable par périodes successives de 10 ans

Source: CIPAM, *Patent Trends*. Adresse consultée: <http://cipam.gov.in/>; et CIPAM (2017), *Intellectual Property – The Future!* Adresse consultée: <http://cipam.gov.in/wp-content/uploads/2017/09/bookletIPR.pdf>.